U d'/of OTTAWA
39003001013365

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://archive.org/details/oeuvrescompltes19roll

HS

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE ROLLIN.

TOME DIX-NEUVIÈME.

A PARIS,

CHEZ
FIRMIN DIDOT PÈRE ET FILS, Libraires, rue Jacob, n° 24;
LOUIS JANET, Libraire, rue St-Jacques, n° 59;
BOSSANGE PÈRE, Libraire, rue de Richelieu, n° 60;
VERDIÈRE, Libraire, quai des Augustins, n° 25.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE ROLLIN.

NOUVELLE ÉDITION,

ACCOMPAGNÉE D'OBSERVATIONS ET D'ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES,

PAR M. LETRONNE,

MEMBRE DE L'INSTITUT

(ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES).

HISTOIRE ROMAINE.

TOME VII.

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWIENSIS

H. 10 F. 19

PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,

IMPRIMEUR DU ROI, ET DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 24.

M DCCC XXIII.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

D
57
.R6
1830
v.19

HISTOIRE ROMAINE

DEPUIS LA FONDATION DE ROME

JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM.

SUITE DU

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

§ IV. *Persée s'enfuit de Pella à Amphipolis, et de là dans l'île de Samothrace. Le consul marche à la poursuite de ce prince. Lettre de Persée à Paul Émile. La flotte romaine aborde à Samothrace. Évandre de Crète est accusé et cité devant les juges. Le roi le fait tuer. Il songe à s'enfuir : il est trahi par Oroandès. Il se livre à Octavius, qui le fait conduire au consul. Paul Émile le reçoit, et lui parle avec bonté. Discours de Paul Émile aux jeunes Romains. Fin de la guerre et du royaume de Macédoine. Sort de ce royaume. Nouvelle de la victoire de Paul Émile portée à Rome. Commissaires nommés pour la Macédoine et pour l'Illyrie. Réglements pour ces deux nouvelles conquêtes. Anicius, après avoir pacifié l'Épire, retourne en Illyrie. Promulgation des nouveaux réglements pour l'Illyrie. Paul Émile visite les*

villes de la Grèce. Il retourne en Macédoine. De concert avec les commissaires, il en règle les affaires. Le jeune Scipion s'occupe aux exercices de la chasse. Paul Émile donne des jeux magnifiques à Amphipolis. Son noble désintéressement. L'Épire abandonnée au pillage. Paul Émile arrive à Rome, et après lui Anicius et Octavius. Le sénat leur décerne le triomphe. Les soldats de Paul Émile, animés par Galba, complotent pour empêcher son triomphe. Discours de Servilius en faveur de Paul Émile. Le triomphe lui est accordé d'un consentement général. Il perd deux de ses enfants, l'un devant, l'autre après son triomphe. Son discours au peuple. Persée est gardé à Albe avec son fils Alexandre. Triomphe d'Octavius et d'Anicius. Le fils de Cotys lui est renvoyé.

An. R. 584. Av. J.C. 168. Persée s'enfuit de Pella à Amphipolis, puis dans l'île de Samothrace. Liv. lib. 44, cap. 44, 45. Plutarch.

Persée, après sa défaite, ne perdit point de temps. Continuant sa fuite, de Pydna il arriva sur le minuit à Pella. Alarmé par la désertion presque générale de ses officiers et de ses courtisans, il ne s'y crut pas en sûreté, et en partit la même nuit pour se rendre à Amphipolis, emportant avec lui la plus grande partie de ses trésors. Quand il y fut arrivé, il envoya des députés à Paul Émile avec un caducée pour demander qu'il lui fût permis de faire ses propositions. D'Amphipolis il passa dans l'île de Samothrace, et se réfugia dans le temple de Castor et Pollux. Toutes les villes de Macédoine ouvrirent leurs portes au vainqueur, et firent leur soumission.

Le consul marche à la

Le consul, étant parti de Pydna, arriva le lendemain

à Pella, dont il admira l'heureuse situation. Le trésor du roi avait été dans cette ville ; mais on n'y trouva alors que les trois cents talents (trois cent mille écus) que Persée avait fait partir pour Gentius, roi d'Illyrie, et qu'ensuite il avait fait revenir. Paul Émile, ayant appris que Persée était dans la Samothrace, se rendit à Amphipolis pour passer de là dans cette île. Il s'avança dans la contrée Odomantique, au-delà du Strymon, et campa à Sires [1].

poursuite de Persée. Liv. lib. 44, cap. 46. Plut.

Ce fut là qu'il reçut une lettre de Persée, qui lui fut présentée par trois députés d'une condition et d'un rang fort médiocres. Il ne put s'empêcher de verser des larmes en faisant réflexion à l'inconstance des choses humaines, dont l'état présent de Persée, comparé à ce qu'il était un moment auparavant, lui donnait un exemple bien sensible. Mais quand il vit que la lettre avait pour inscription et pour titre, *Le roi Persée au consul Paul Émile, salut*, l'ignorance stupide, dit Tite-Live, où était ce prince par rapport à son état, étouffa en lui tout sentiment de compassion ; et, quoique la teneur de la lettre fût d'un style humble et suppliant, et qui convenait peu à la dignité royale, il renvoya les députés sans faire de réponse. Quelle hauteur dans ces fiers républicains, qui dégradent et déposent ainsi sur-le-champ un roi malheureux ! Persée sentit alors quel nom désormais il devait oublier. Il écrivit une seconde lettre, où il ne mit que son nom simple sans qualité. Il demandait qu'on lui envoyât des commissaires avec qui il pût traiter ; ce qui lui fut accordé. Cette négociation fut sans effet, parce que, d'un côté, Persée ne voulait point renoncer au titre de roi, et que, de l'autre, Paul

Lettre de Persée à Paul Émile. Liv. lib. 45, cap. 4.

[1] Ville obscure et inconnue, à l'extrémité orientale de la Macédoine.

Émile exigeait qu'il remît son sort absolument à la disposition du peuple romain.

La flotte romaine aborde à Samothrace. Liv. lib. 45, cap. 6.

Pendant ce temps-là, le préteur Octavius, qui commandait la flotte, était abordé à Samothrace. Il n'arracha pas Persée de cet asyle, par respect pour les dieux qui y présidaient; mais il tâcha, mêlant les menaces aux promesses, de l'engager à sortir du temple et à se livrer aux Romains. Ses efforts furent inutiles.

Évandre de Crète est accusé, et cité devant les juges. Le roi le fait tuer.

Un jeune Romain (il s'appelait *Atilius*), soit de son mouvement propre, soit de concert avec le préteur, prit un autre tour pour tirer le roi de l'asyle. Étant entré dans l'assemblée des Samothraciens qui se tenait actuellement : « Est-ce avec vérité, leur dit-il, ou sans « fondement, qu'on dit que votre île est sacrée, et qu'elle « est dans toute son étendue une terre sainte et invio- « lable? » Tout le monde ayant rendu témoignage à la sainteté de l'île; « Pourquoi donc, continua-t-il, un « homicide, souillé du sang du roi Eumène, a-t-il violé « un séjour si auguste et si sacré? et, pendant que l'on « commence toutes les cérémonies de religion par en « exclure ceux qui n'ont pas les mains pures, comment « pouvez-vous souffrir que votre temple même soit souillé « et profané par la présence d'un infame assassin? » Cette accusation regardait Évandre, que tout le monde savait avoir été le ministre de l'assassinat d'Eumène.

Les Samothraciens déclarèrent donc au roi qu'Évandre était accusé d'assassinat : qu'il vînt, selon les lois établies pour leur asyle, se justifier devant les juges; ou, s'il craignait de le faire, qu'il prît ses sûretés et sortît du temple. Le roi ayant fait venir Évandre, lui conseilla fort de ne point subir un tel jugement. Il avait ses raisons pour lui donner ce conseil, craignant qu'il

ne déclarât que c'était par son ordre qu'il avait entrepris cet assassinat. Persée lui fit donc entendre qu'il ne lui restait d'autre parti que de se donner à lui-même la mort. Évandre parut y consentir; et, témoignant qu'il aimait mieux employer pour cela le poison que le fer, il songea à se dérober par la fuite. Le roi l'ayant appris, et craignant que les Samothraciens ne fissent retomber sur lui leur colère, comme ayant soustrait le coupable au supplice qu'il méritait, il le fit tuer. C'était souiller la sainteté de l'asyle par un nouveau crime; mais il corrompit à force d'argent le premier magistrat, qui déclara dans l'assemblée qu'Évandre s'était donné à lui-même la mort.

Persée songe à s'enfuir : il est trahi par Oroandès. Liv. lib. 45, cap. 6. Plut. in AEm. Paulo.

Le préteur, n'ayant pu persuader à Persée de quitter son asyle, s'était réduit à lui ôter tous les moyens de s'embarquer et de s'enfuir. Cependant, malgré toutes ses précautions, Persée gagna secrètement un certain Oroandès de Crète, qui avait un vaisseau marchand, et lui persuada de le recevoir sur son bord avec toutes ses richesses : elles montaient à deux mille talents, c'est-à-dire à six millions. Mais, soupçonneux comme il était, il ne se dessaisit pas du tout, n'en envoya qu'une partie, et réserva à faire porter le reste avec lui. Le Crétois, suivant en cette rencontre le génie de sa nation, fourbe et trompeur, embarqua sur le soir tout l'or et l'argent qu'on lui avait envoyé, et manda à Persée qu'il n'avait qu'à se rendre vers le minuit sur le port avec ses enfants et les gens qui lui étaient absolument nécessaires pour le service de sa personne.

L'heure du rendez-vous approchant, Persée se glissa avec des peines infinies par une fenêtre très-étroite, traversa un jardin, et sortit par une vieille masure avec

sa femme et ses enfants. Le reste de son trésor le suivait. On ne saurait exprimer sa douleur et son désespoir lorsqu'il apprit qu'Oroandès avec sa riche charge était en pleine mer. Il fallut qu'il retournât à son asyle, lui et Philippe, son fils aîné. Il confia ses autres enfants à Ion de Thessalonique, qui avait été son favori, et qui le trahit dans sa mauvaise fortune : car il les livra à Octavius; ce qui fut la principale cause qui obligea Persée à se remettre lui-même au pouvoir de ceux qui avaient ses enfants entre leurs mains.

Il se livre à Octavius, qui le fait conduire au consul. Liv. lib. 45, cap. 6, 7. Plut.

Dès qu'Octavius fut maître de la personne du roi, il le fit embarquer pour l'envoyer au consul, à qui auparavant il en avait donné avis. Paul Émile, regardant avec raison cet événement comme une seconde victoire, offrit aussitôt un sacrifice aux dieux; et, ayant assemblé le conseil, après y avoir fait la lecture des lettres d'Octavius, il envoya Q. Élius Tubéron, son gendre, au-devant du roi, ordonnant à tous les autres de rester avec lui dans sa tente, et de l'y attendre. Jamais spectacle n'attira tant de monde. Syphax, plusieurs années auparavant, avait été amené prisonnier dans le camp des Romains : mais, outre qu'il n'était pas comparable à Persée ni par lui-même, ni par la gloire de sa nation, il n'était alors qu'un accessoire de la guerre de Carthage, comme Gentius de celle de Macédoine; au lieu que Persée était l'objet capital de la présente guerre, et qu'il était recommandable par lui-même, par le souvenir de son père, de son aïeul, et de tant de rois qu'il comptait parmi ses ancêtres ou ses prédécesseurs, entre lesquels brillaient, par-dessus tous les autres, Philippe et Alexandre, qui avaient soumis l'univers aux Macédoniens.

Persée arriva dans le camp, vêtu de noir, accompagné seulement de son fils. Il ne pouvait avancer, tant il y avait de monde qui s'empressait de le voir et lui fermait le passage, jusqu'à ce que le consul envoya ses licteurs pour écarter la foule et lui ouvrir un libre accès à sa tente. Paul Émile se leva, et, ordonnant à tous les autres de demeurer assis, il alla quelques pas au-devant de lui, et lui présenta la main. Ce prince voulut se jeter aux pieds du vainqueur et embrasser ses genoux; mais le consul ne le souffrit pas, et, l'ayant relevé, il le fit asseoir vis-à-vis de ceux qui formaient l'assemblée.

Paul Émile le reçoit, et lui parle avec bonté. Liv. lib. 45, cap. 7, 8. Plut.

Il commença par lui demander « quel sujet de mé-« contentement l'avait porté à entreprendre avec tant « d'animosité contre le peuple romain une guerre qui « l'exposait lui et son royaume à une perte inévitable ». Comme, au lieu de la réponse que tout le monde attendait, le roi, tenant les yeux baissés en terre et versant des larmes, gardait le silence, Paul Émile continua de la sorte : « Si vous étiez monté encore jeune sur le trône, « je m'étonnerais moins que vous eussiez ignoré de quel « poids était l'amitié ou l'inimitié du peuple romain. « Mais, ayant vous-même eu part à la guerre que votre « père a faite contre nous, et vous souvenant du traité « de paix dont elle a été suivie, et dont nous avons de « notre part observé les conditions avec une entière exac-« titude, comment avez-vous pu mieux aimer être en « guerre qu'en paix avec un peuple dont vous aviez « éprouvé et la valeur dans la guerre, et la fidélité dans « la paix ? » Persée, ne répondant pas plus à ce reproche qu'à la première question ; « De quelque manière cepen-« dant, reprit le consul, que ces choses soient arrivées,

« soit par une erreur dont tout homme est capable, soit « par un effet du hasard, soit par l'ordre inévitable de « la fatale destinée, prenez courage. La clémence dont « le peuple romain a usé à l'égard de beaucoup de rois « et de peuples doit vous inspirer, je ne dis pas seule- « ment quelque espérance, mais une confiance presque « assurée, qu'il vous traitera d'une façon dont vous « aurez lieu de vous louer ». La suite fera juger de ce qu'il faut penser de cette flatteuse promesse.

Discours de Paul Émile aux jeunes Romains.

Il parla ainsi en grec à Persée; puis se tournant vers les Romains, et reprenant la langue latine, « Vous « voyez, leur dit-il, un grand exemple de l'inconstance « des choses humaines. C'est à vous principalement, « jeunes guerriers, que j'adresse ce discours. L'incerti- « tude de ce qui peut nous arriver d'un jour à un autre « doit nous apprendre à n'user jamais dans la prospé- « rité de fierté ni de violence à l'égard de qui que ce « soit, et à ne point compter sur le bonheur présent. « La preuve d'un vrai mérite et d'un vrai courage, « c'est de ne se laisser ni élever par les bons succès, ni « abattre par les mauvais ». Paul Émile, ayant renvoyé l'assemblée, chargea Tubéron de prendre soin du roi. Il le fit manger ce jour-là avec lui, et ordonna qu'on lui rendît tous les honneurs qu'on pouvait lui rendre dans l'état où il se trouvait. Ensuite il distribua ses troupes dans les quartiers d'hiver, la plus grande partie à Amphipolis, le reste dans les villes voisines.

Fin de la guerre et du royaume de Macédoine. Liv. lib. 45, cap. 9.

Ainsi fut terminée la guerre entre les Romains et Persée, après avoir duré quatre ans : ainsi finit un royaume qui s'était rendu si célèbre, tant dans l'Europe que dans l'Asie. Persée avait régné onze ans.

On le comptait pour le trente-neuvième[1] roi depuis Caranus, qui, le premier, avait régné en Macédoine. Une conquête si importante ne coûta à Paul Émile que quinze jours. Liv. lib. 45. cap. 41.

Le royaume de Macédoine avait été fort obscur jusqu'à Philippe, fils d'Amyntas. Sous ce prince, et par ses grands exploits, il prit des accroissements considérables, sans pourtant sortir des bornes de l'Europe : il embrassa une partie de la Thrace et de l'Illyrie, et acquit une sorte de domination sur toute la Grèce. Ce même royaume s'étendit ensuite dans l'Asie; et pendant les treize années du règne d'Alexandre, il se soumit toutes les provinces qui faisaient partie du vaste empire des Perses; il se porta d'un côté jusqu'à l'Arabie, et de l'autre jusqu'aux Indes, qui étaient regardées pourlors comme l'extrémité du monde. Cet empire, le plus grand qui fût sur la terre, partagé ou plutôt déchiré en différents royaumes, après la mort d'Alexandre, par ses successeurs, qui en tirèrent chacun à soi un morceau, subsista dans la Macédoine pendant l'espace d'un peu plus de cent cinquante ans, jusqu'à ce qu'il fut entièrement détruit par les armes des Romains. Voilà où se terminèrent les exploits si vantés de ce fameux conquérant, la terreur et l'admiration de l'univers, ou, pour parler plus juste, l'exemple de l'ambition la plus vaine et la plus insensée qui fut jamais. Sort du royaume de Macédoine.

Paul Émile, aussitôt après la bataille où Persée avait été vaincu, avait envoyé à Rome trois députés pour y porter l'heureuse nouvelle de cette victoire. Long-temps avant leur arrivée, et le quatrième jour seulement de- Nouvelle de la victoire de Paul Émile portée à Rome.

[1] Tite-Live, tel que nous l'avons, dit le vingtième. Mais il y a sans doute faute dans le chiffre. La chronique d'Eusèbe porte 39.

puis la bataille, pendant qu'on célébrait les jeux dans le Cirque, il s'était répandu un bruit vague qu'on avait donné un combat dans la Macédoine, et que Persée avait été vaincu. Cette nouvelle causa dans tout le Cirque des battements de mains et des cris de victoire. Mais, quand les magistrats, après d'exactes enquêtes, eurent reconnu que ce bruit était sans auteurs et sans fondement, cette fausse et courte joie se dissipa, et laissa seulement une secrète espérance que c'était peut-être un pressentiment de la victoire, ou déja remportée, ou qui le serait bientôt.

L'arrivée des députés, quelques jours après, tira Rome d'inquiétude. On apprit que Persée avait été entièrement défait, qu'il était en fuite, et qu'il ne pouvait échapper aux mains du vainqueur. Alors la joie du peuple, qui jusque-là avait été suspendue, éclata sans bornes et sans mesure. Les députés lurent d'abord dans le sénat, puis dans l'assemblée du peuple, le détail circonstancié de la bataille. On ordonna des prières publiques et des sacrifices en action de graces, et tous les temples se trouvèrent remplis dans le moment d'une foule infinie de personnes de tout âge et de tout sexe, qui allaient remercier les dieux de l'éclatante victoire qu'ils avaient accordée à la république. On apprit, quelque temps après, la prise de Persée; ce qui mit le comble à la joie publique. On ordonna de nouvelles actions de graces et de nouveaux sacrifices.

Q. ÆLIUS PÆTUS.
M. JUNIUS PENNUS.

An. R. 585.
Av. J.C. 167.

Pour ne point interrompre ce qui regarde la Macédoine et Paul Émile, j'omets quelques faits auxquels je reviendrai.

Commissaires nommés pour la Macédoine et pour l'Illyrie. Réglements pour ces deux nouvelles conquêtes. Liv. lib. 45, cap. 17, 18.

Après la nomination des nouveaux consuls à Rome, on prorogea le commandement des armées, dans la Macédoine à Paul Émile, et dans l'Illyrie à L. Anicius : puis on nomma dix commissaires pour aller terminer les affaires de la Macédoine, et cinq pour celles de l'Illyrie; le tout de concert avec les généraux. Quoiqu'on eût choisi pour cette commission des personnes sur la prudence desquelles on pouvait sûrement compter, on crut que l'importance de l'affaire demandait qu'elle fût mûrement discutée dans le sénat, afin que le plan fût tracé aux généraux, et qu'ils n'eussent qu'à y mettre la dernière main.

Avant toutes choses, il fut ordonné « que les Macé-« doniens et les Illyriens demeureraient libres, pour « faire connaître à toutes les nations que le but des « armes du peuple romain n'était point d'asservir les « peuples libres, mais de délivrer ceux qui étaient en « servitude; en sorte que les uns pussent, sous la pro-« tection du nom romain, conserver pour toujours leur « liberté; et que les autres, soumis à la domination « des rois, en fussent traités avec plus de douceur et « d'équité, par considération pour les Romains : ou « que, si jamais la guerre s'élevait entre ces rois et le « peuple romain, les nations sussent que l'issue de ces « guerres serait la victoire pour les Romains, et la « liberté pour elles.

« Le sénat abolit aussi les impôts sur les mines et sur « les revenus de certaines terres, parce que ces impôts « ne pouvaient se tirer que par le ministère des fermiers « appelés communément publicains, et que partout où « il y a de ces sortes de fermiers il arrive nécessairement « de deux choses l'une : si on leur commande de traiter « les peuples avec douceur, ces impôts se réduisent pres- « qu'à rien ; si on leur permet d'employer la rigueur et « la dureté, c'est permettre ou plutôt commander la « ruine et l'oppression des peuples. On aurait pu les « faire lever par les Macédoniens mêmes : mais on crut « que le maniement des deniers publics enrichissant « toujours ceux qui les touchent, ce serait une occasion « d'envie et de haine entre eux, et une matière per- « pétuelle de sédition. Ainsi le plus sûr parut de les « supprimer absolument et pour toujours.

« On ne voulut point qu'il y eût dans la Macédoine « un conseil commun à toute la nation, de peur que « la multitude insolente ne fît dégénérer en une funeste « licence la liberté que le sénat lui aurait donnée, la- « quelle ne pouvait être salutaire qu'autant qu'on en « userait modérément. La Macédoine fut donc partagée « en quatre régions, dont chacune aurait son conseil « particulier, et paierait aux Romains la moitié des tri- « buts qu'elle avait coutume de payer à ses rois. » En effet, ce partage d'un état unique en quatre parties en affaiblissait beaucoup la puissance, et paraît une suite, mais ici sage et équitable, de ce grand principe de gouvernement, qu'il faut diviser pour régner : *divide, ut regnes.*

On prit les mêmes mesures, et l'on donna les mêmes ordres pour l'Illyrie. Le reste fut abandonné à la pru-

dence des généraux et des commissaires, qui, étant sur les lieux, verraient encore mieux que le sénat ce qu'il conviendrait d'ajouter à ces réglements.

Anicius, après avoir pacifié l'Épire, retourne en Illyrie. Liv. lib. 45, cap. 26.

Ceux qui étaient nommés pour l'Illyrie partirent les premiers, et s'y rendirent incessamment. Le propréteur Anicius était passé en Épire avec une partie de son armée. Cette contrée, comme nous l'avons rapporté plus haut, avait embrassé le parti de Persée, et il s'agissait de la soumettre aux Romains. La ville de Phanote se rendit d'abord à Anicius, et la plupart des autres en firent de même. Celle de Passaron refusa d'abord d'ouvrir ses portes. Deux des principaux citoyens de cette ville, qui, de concert avec Céphale, avaient fait soulever toute la nation contre les Romains, voyant bien qu'il n'y avait point de pardon à espérer pour eux, et résolus de s'ensevelir sous les ruines de leur patrie, engagèrent les habitants à se mettre en défense contre Anicius, les exhortant à préférer la mort à la servitude. Personne n'osait ouvrir la bouche contre deux hommes dont le pouvoir était absolu. Théodote, jeune citoyen, d'une naissance et d'un rang illustre, eut le courage de prendre la parole contre eux, les craignant moins que les Romains. « Quelle rage vous « possède, dit-il à ses compatriotes, et vous porte à « envelopper tant d'innocents dans la punition de deux « coupables? J'ai bien ouï dire qu'il s'était trouvé des « particuliers qui étaient morts généreusement pour « leur patrie : ceux-ci sont les seuls, jusqu'à ce jour, qui « aient cru que leur patrie devait périr pour eux et avec « eux. Ouvrons plutôt nos portes aux Romains, et sou- « mettons-nous à une puissance à qui tout l'univers est « soumis. » Les deux auteurs de la révolte, voyant que

la multitude suivait ce jeune citoyen, fondirent sur le corps de garde des ennemis le plus voisin, et, s'offrant eux-mêmes à leurs coups, ils y trouvèrent la mort qu'ils cherchaient. La ville aussitôt se rendit aux Romains. Céphale, dans celle de Tecmon, tint à peu près la même conduite, et eut le même sort que ceux dont je viens de parler; après quoi les Romains ne trouvèrent plus aucune résistance. Anicius, ayant pacifié l'Épire, et mis ses troupes en quartier d'hiver dans les villes les plus commodes, retourna dans l'Illyrie.

Promulgation des nouveaux réglements pour l'Illyrie. Liv. lib. 45, cap. 26.

Il y trouva les commissaires de Rome à Scodra, capitale du pays, qui lui communiquèrent les ordres du sénat. Après qu'Anicius eut pris leur avis, il convoqua l'assemblée des Illyriens, et, étant monté sur son tribunal, il déclara que le sénat et le peuple romain accordaient la liberté aux Illyriens, et qu'au premier jour on retirerait les garnisons de toutes les villes et de toutes les citadelles du pays. A l'égard de quelques peuples qui avant la guerre s'étaient déclarés pour les Romains, on ajoutait à la liberté l'exemption de tout tribut : les autres étaient déchargés de la moitié de ceux qu'ils payaient auparavant au roi Gentius. L'Illyrie fut divisée en trois régions ou parties, qui avaient chacune leur conseil public et leurs magistrats. Après y avoir établi cette forme de gouvernement, il retourna à son quartier d'hiver de Passaron, dans l'Épire.

Paul Émile visite les villes de la Grèce. Liv. lib. 45, cap. 27, 28. Plut. in Æm. Paul.

Avant que les commissaires pour la Macédoine y fussent arrivés, Paul Émile, qui était de loisir, résolut de visiter pendant l'automne les plus célèbres villes de la Grèce, pour voir de ses propres yeux bien des choses dont tout le monde parlait sans les connaître. Ayant laissé le commandement du camp à Sulpicius Gallus,

il partit avec un cortége peu nombreux, accompagné du jeune Scipion, son fils, et d'Athénée, frère du roi Eumène.

Il traversa la Thessalie pour aller à Delphes, l'oracle le plus célèbre de l'univers. La multitude et la richesse des présents, des statues, des vases, des trépieds, dont ce temple était rempli, le surprit extrêmement. Il y offrit un sacrifice à Apollon. Ayant vu une grande colonne carrée de pierres blanches où l'on devait poser une statue d'or de Persée, il ordonna qu'on y mît la sienne, disant *que les vaincus devaient céder la place au vainqueur.*

Il vit à Lébadie le temple de Jupiter, surnommé *Trophonius*, et l'entrée de la caverne où descendaient ceux qui consultaient l'oracle[1]. Il offrit un sacrifice à Jupiter et à la déesse Hercynna. On croit qu'elle était fille de Trophonius.

A Chalcis, il fut curieux d'y voir l'Euripe, et d'examiner par ses yeux les singularités du flux et reflux de cette mer, dont les retours sont bien plus fréquents qu'ailleurs, et tout-à-fait irréguliers.

De là il passa à la ville d'Aulide, du port de laquelle partit autrefois pour Troie la célèbre flotte d'Agamemnon. Il visita le temple de Diane, sur l'autel de qui ce roi des rois immola sa fille Iphigénie pour obtenir de la déesse une heureuse navigation.

Après avoir passé par Orope, dans l'Attique, où le devin Amphiloque était honoré comme un dieu, il se rendit à Athènes, ville célèbre par son ancienne réputation, et qui présenta à sa vue beaucoup d'objets

[1] Il est parlé de cet oracle dans l'Histoire Ancienne, tome IV, p. 369.

capables de piquer et de satisfaire sa curiosité : la citadelle, les ports, les murs qui joignaient le Pirée à la ville ; les arsenaux, les monuments des grands capitaines ; enfin les statues des dieux et des héros, dans lesquelles l'art l'emportait encore sur la richesse et la variété des matières. Il n'oublia pas d'offrir un sacrifice à Minerve, déesse tutélaire de la citadelle.

Pendant que Paul Émile était dans cette ville, il demanda aux Athéniens un excellent philosophe pour achever d'instruire ses enfants, et un habile peintre pour diriger les ornements de son triomphe. Ils jetèrent aussitôt les yeux sur Métrodore, qui excellait en même temps, et dans la philosophie, et dans la peinture. On voit ici quelle attention les grands hommes de l'antiquité donnaient à l'éducation de leurs enfants. Les fils de ce général romain étaient sortis de l'enfance, puisque le plus jeune, connu depuis sous le nom du second *Scipion l'Africain*, avait alors dix-sept ans. Cependant il songe encore à mettre auprès d'eux un philosophe capable de leur former l'esprit par l'étude des sciences, et le cœur par celle de la morale, qui est de toutes les études la plus importante, et cependant la plus négligée. Paul Émile, après avoir trouvé dans la personne de Métrodore le trésor qu'il cherchait, sortit d'Athènes bien content.

Il arriva en deux jours à Corinthe. La citadelle et l'isthme lui fournirent un spectacle curieux : la citadelle, élevée à une hauteur prodigieuse, et abondante en eaux qui sortaient d'une infinité de sources ; l'isthme, qui séparait par une langue de terre fort étroite deux mers voisines, l'une au couchant, l'autre au levant.

Sicyone, et Argos, deux villes fort illustres, se ren-

contrèrent ensuite sur son passage; puis Épidaure, moins opulente que les deux autres, mais fort connue par le fameux temple d'Esculape, où l'on voyait alors une multitude infinie de riches présents offerts par les malades en reconnaissance de la guérison qu'ils prétendaient avoir reçue de ce dieu.

Sparte ne se distinguait point par la magnificence de ses édifices, mais par la sagesse de ses lois, de ses coutumes et de sa discipline.

Ayant passé par Mégalopolis, il arriva à Olympie. Il y vit beaucoup de choses dignes d'être admirées; mais quand il eut jeté les yeux sur la statue de Jupiter (c'était le chef-d'œuvre de Phidias), il en fut ému et frappé, dit Tite-Live, comme s'il avait vu ce dieu lui-même : *Jovem velut præsentem intuens, motus animo est;* et il s'écria que *ce Jupiter de Phidias était le véritable Jupiter d'Homère* [1]. Aussi rempli de vénération que s'il eût été dans le Capitole, il y offrit un sacrifice plus solennel que partout ailleurs.

Paul Émile retourne en Macédoine.

Ayant ainsi parcouru la Grèce, sans s'informer en aucune sorte de ce que chacun avait pensé par rapport à Persée, pour ne point laisser d'inquiétude dans l'esprit des alliés, il retourna à Démétriade. Il avait trouvé en chemin une troupe d'Étoliens qui venaient l'informer d'une horrible violence exercée sur les principaux de la nation. Il leur donna rendez-vous à Amphipolis. Ayant appris que les dix commissaires avaient déja passé la mer, il quitta toutes les autres affaires, et alla à leur rencontre à Apollonie, distante d'Amphipolis d'une

[1] Voilà une grande louange pour Phidias, d'avoir si bien exprimé l'idée d'Homère; mais elle est encore plus grande pour Homère, d'avoir si bien conçu toute la majesté d'un dieu.

journée seulement. Il fut fort surpris d'y rencontrer Persée, que ses gardes laissaient aller de côté et d'autre avec beaucoup de liberté. Il en fit de vifs reproches à Sulpicius, aux soins de qui il avait confié la garde de cet important prisonnier. Il le remit entre les mains de Postumius, aussi-bien que Philippe, son fils, avec ordre de le mieux garder. Pour ce qui est de sa fille et de son second fils, il les fit venir de Samothrace à Amphipolis, où il ordonna que l'on en prît tout le soin que demandaient leur naissance et leur état.

De concert avec les dix commissaires, il règle à Amphipolis les affaires de la Macédoine. Liv. lib. 45, cap. 29, 30. Plutarch.

Lorsque le jour fut arrivé où il avait mandé à Amphipolis les dix principaux de chaque ville, et ordonné qu'on y apportât tous les registres publics, en quelque lieu qu'ils fussent déposés, avec tout l'argent du roi, il se plaça sur son tribunal au milieu des dix commissaires; et quoique la multitude des Macédoniens qui s'était répandue autour d'eux fût accoutumée à l'éclat de la majesté royale, cependant ces huissiers qui écartaient le peuple, ce héraut qui annonçait les ordres du souverain magistrat, ces licteurs avec leurs haches et leurs faisceaux, tous objets nouveaux pour leurs yeux et pour leurs oreilles, et capables d'intimider non-seulement des ennemis vaincus, mais même des alliés de la république, remplirent d'abord leurs esprits d'étonnement et de frayeur. Paul Émile, ayant fait faire silence, prononça en latin ce que le sénat, et ce que lui-même avec les commissaires avait réglé au sujet de la Macédoine; et le préteur Octavius, qui était présent, expliquait le tout à l'assemblée en langue grecque.

Les principaux articles étaient : « que les Macédoniens « seraient libres, conserveraient leurs villes, leurs cam- « pagnes, leurs lois, et qu'ils seraient gouvernés par des

« magistrats qu'ils choisiraient eux-mêmes tous les ans : « qu'ils paieraient aux Romains la moitié des tributs « qu'ils avaient payés à leurs rois (Plutarque fait monter « cette moitié à cent talents, c'est-à-dire à cent mille « écus) : que la Macédoine serait désormais divisée en « quatre régions, quatre cantons, qui auraient chacun « leur conseil, où ressortiraient toutes les affaires. Les « villes capitales où se devaient tenir les assemblées de « chaque canton étaient, pour le premier, Amphipolis; « pour le second, Thessalonique; pour le troisième, « Pella; pour le quatrième, Pélagonie. Ce fut dans ces « quatre villes que les peuples de chaque canton avaient « ordre de s'assembler par leurs députés, de porter « leurs tributs, et de créer leurs magistrats. Il n'était « permis à personne de contracter des mariages, ni « d'acheter des terres ou des maisons, hors de son can- « ton. Il leur était défendu de travailler aux mines, soit « d'or, soit d'argent : on n'abandonna à leur industrie « que celles de cuivre et de fer, et l'on ne taxa ceux « qui s'en chargeaient qu'à la moitié des droits qu'ils « avaient payés au roi. On leur défendit aussi de se « servir de sel étranger, et de couper eux-mêmes ou de « permettre à d'autres de couper des bois propres à con- « struire des navires. On permit aux régions qui étaient « voisines des nations barbares (et toutes l'étaient, à « l'exception de la troisième) de tenir des troupes armées « sur leurs frontières ».

Ces réglements, publiés en pleine assemblée de la nation, firent différentes impressions sur les esprits. L'article de la liberté et celui de la diminution des tributs causèrent un extrême plaisir aux Macédoniens, qui s'y attendaient peu. Mais ils regardaient la Macé-

doine, partagée en diverses régions qui n'auraient plus aucun commerce entre elles, comme un corps déchiré par la séparation de ses membres, qui ne sont vivants et ne subsistent que moyennant le mutuel secours qu'ils se prêtent les uns aux autres.

Liv. lib. 45, cap. 31, 32.

Le proconsul ensuite donna l'audience qu'il avait promise aux Étoliens; j'en parlerai ailleurs. Après un intervalle qui fut rempli par d'autres affaires, il tint une seconde assemblée générale des Macédoniens, pour mettre le nouveau gouvernement en train. Puis il fit lire publiquement les noms des principaux de la Macédoine, qu'on avait résolu de faire passer en Italie avec ceux de leurs enfants qui auraient plus de quinze ans. Cet ordre, qui parut d'abord dur et cruel, fut reconnu ensuite nécessaire à la liberté des peuples; car on ne nomma dans cette liste que les grands seigneurs [1], les généraux d'armées, les capitaines de vaisseaux, tous ceux qui avaient eu quelque charge, ou qui avaient été employés dans les ambassades; en un mot, tous les officiers considérables ou non, mais également accoutumés à faire bassement leur cour au roi, et à commander aux autres avec fierté et insolence. Dans ce nombre il y en avait de fort puissants et de fort riches par eux-mêmes; d'autres qui, leur étant beaucoup inférieurs en naissance et en biens, s'efforçaient de les égaler et même de les surpasser par le luxe et la dépense, tous vivant presque comme des rois et pour la table et pour les équipages. De tels hommes ne se

[1] « Nominati sunt enim regis amici purpuratique, duces exercituum, præfecti navium, aut præsidiorum, servire regi humiliter, aliis superbè imperari assueti; prædivites alii; alii, quos fortunâ non æquarent, his sumptibus pares : regius omnibus victus, vestitusque; nulli civilis animus, neque legum neque libertatis æquæ patiens. » (Liv.)

seraient pas facilement réduits à un genre de vie tout différent, où la liberté égale tous les citoyens, et où tout le monde est soumis aux lois sans distinction. Ils eurent tous ordre de sortir de Macédoine, et de passer en Italie sous peine de mort.

Les réglements que Paul Émile donna à la Macédoine étaient si sages et si judicieusement concertés, qu'ils paraissaient faits, non pour des ennemis vaincus par la force des armes, mais pour de fidèles alliés dont on aurait eu à récompenser les services; et l'usage, qui seul fait sentir ce qu'il peut y avoir de faible et de défectueux dans les lois, ne trouva rien, pendant un fort long temps, à corriger dans celles que ce sage magistrat avait établies.

Le jeune Scipion s'occupe aux exercices de la chasse. Polyb. in Excerpt. pag. 161.

Pendant que Paul Émile était occupé de ces soins importants, Scipion son fils, à qui l'âge ne permettait pas encore d'y prendre part, s'amusait aux exercices de la chasse, qu'il aimait fort. La Macédoine lui fournissait abondamment de quoi satisfaire son inclination, parce que la chasse, qui y faisait le divertissement ordinaire des rois, ayant été suspendue depuis quelques années à cause de la guerre, il y trouvait une grande quantité de gibier de toute espèce. Paul Émile, attentif à procurer à son fils d'honnêtes plaisirs pour le détourner de ceux que la raison lui interdisait, lui laissa goûter avec une pleine liberté celui de la chasse pendant tout le temps que les troupes romaines demeurèrent dans le pays depuis la victoire qu'il avait remportée sur Persée. Le jeune Romain employa son loisir à cet exercice si convenable à son âge; et il n'eut pas moins de succès dans cette guerre innocente qu'il déclara aux bêtes de

Macédoine, que son père en avait eu dans celle qu'il avait faite contre les habitants de ce pays.

Jeux magnifiques donnés à Amphipolis par Paul Émile. Plut. in AEmil. pag. 270. Liv. lib. 45, cap. 32.

Paul Émile lui-même fit succéder à ses occupations sérieuses des jeux et des spectacles qu'il avait préparés de longue main, et auxquels il avait eu soin d'inviter tout ce qu'il y avait de personnes plus considérables dans les villes de l'Asie et de la Grèce. Il fit de magnifiques sacrifices aux dieux, et donna des fêtes superbes, tirant abondamment des trésors du roi de quoi fournir à cette grande dépense, mais ne tirant que de lui-même le bon ordre et le bon goût qui y régnaient; car, ayant à recevoir tant de milliers d'hommes, il témoigna un si juste discernement et une connaissance si exacte de ce qui était dû à tous, que chacun y fut logé, placé, et traité selon son rang et son mérite, et qu'il n'y eut personne qui n'eût à se louer de sa politesse et de son honnêteté. Les Grecs ne pouvaient se lasser d'admirer que dans les jeux même, chose inconnue jusque-là aux Romains, il portât tant d'exactitude et d'intelligence, et qu'un homme occupé des plus grandes affaires ne négligeât pas la moindre bienséance dans les petites.

Il avait rassemblé en un monceau toutes les dépouilles qu'il ne voulait point transporter à Rome, des arcs, des carquois, des flèches, des javelines, enfin des armes de toutes sortes, et il les avait rangées comme en trophées. Le flambeau à la main il y mit le premier le feu, et les principaux officiers après lui.

Il exposa ensuite aux yeux des spectateurs, dans un lieu élevé et préparé pour cela, tout ce qu'il y avait de plus riche et de plus magnifique dans le butin qu'il avait fait en Macédoine, et qui devait être porté à

Rome : des meubles précieux, des statues et des tableaux de la main des plus grands maîtres, des vases d'or, d'argent, d'airain, d'ivoire, qui surpassaient en magnificence tout ce qui se voyait de plus beau en ce genre dans le palais même d'Alexandrie.

Mais la plus grande satisfaction que Paul Émile reçut de sa magnificence, et qui flattait le plus l'amour-propre, ce fut de voir qu'au milieu de tant de choses rares, et de tant de spectacles si capables d'attirer les yeux, on ne trouvait rien de si merveilleux et de si digne d'attention et d'admiration que lui-même. Et comme on était surpris de la belle ordonnance qui régnait à sa table, il disait agréablement que c'était le même esprit qui servait à régler l'ordonnance d'une bataille et celle d'un festin [1]; à rendre l'une formidable aux ennemis, et l'autre agréable aux conviés.

Noble désintéressement de Paul Émile.

En louant sa magnificence et sa politesse on ne louait pas moins son désintéressement et sa magnanimité; car tout l'or et l'argent qu'on avait trouvé dans les trésors du roi, et qui montait à de très-grandes sommes, il ne daigna pas seulement le voir, mais il le fit remettre entre les mains des trésoriers pour le porter dans l'épargne. Il permit seulement à ses fils, qui aimaient l'étude, de retenir pour eux les livres de la bibliothèque de Persée. Les jeunes seigneurs pour-lors, et ceux qui étaient destinés à commander un jour les armées, ne témoignaient donc pas de mépris pour l'étude, et ne la croyaient pas ou indigne de leur naissance, ou inutile à la profession des armes.

Paul Émile, en distribuant les prix de la valeur, ne

[1] « Vulgò dictum ipsius ferebant, et convivium instruere, et ludos parare, ejusdem esse qui vincere bello sciret. » (Liv.)

donna à son gendre Tubéron qu'une coupe d'argent du poids de cinq livres. C'est ce même Tubéron qui occupait, lui seizième de son nom et de sa famille, une seule maison dans Rome, et vivait du revenu d'une petite terre avec toute sa nombreuse parenté. Cette coupe fut la première pièce de vaisselle d'argent qui entra dans la famille des Élius; encore fallut-il que ce fussent la vertu et l'honneur qui l'introduisissent dans cette petite et pauvre maison, digne véritablement d'être appelée le palais et le temple de la pauvreté. Si Paul Émile, maître des trésors immenses de Persée, en avait détourné une partie pour s'enrichir, pourrait-on dire de même que ce seraient la vertu et l'honneur qui auraient introduit ces richesses dans sa maison? Il était bien éloigné d'un si honteux et si infame procédé. Je l'appelle ainsi après Cicéron, qui déclare que l'avarice est le plus honteux de tous les vices [1], surtout dans ceux qui sont chargés du gouvernement de la république; et que de faire d'un si noble emploi un trafic et un moyen de s'enrichir, c'est la chose du monde non-seulement la plus honteuse, mais la plus noire et la plus criminelle. Il avait dit auparavant en parlant de Paul Émile, que de tous les trésors de Persée il n'en était rien entré dans la maison de ce général qu'une gloire immortelle pour son nom et pour sa vertu. *At hic nihil domum suam præter memoriam nominis sempiternam detulit.*

Quand Paul Émile eut fait embarquer toutes les

[1] « Nullum vitium tetrius quàm avaritia, præsertim in principibus rempublicam gubernantibus : habere enim quæstui rempublicam, non modò turpe est, sed sceleratum etiam et nefarium. » (*De Offic.* lib. 2, n. 77.)

précieuses dépouilles de Persée pour être transportées à Rome par les soins de Cn. Octavius, et qu'il eut réglé toutes les affaires de la Macédoine, il prit congé des Grecs, et, après avoir exhorté les Macédoniens à ne pas abuser de la liberté que les Romains leur avaient accordée, et à la conserver par le bon gouvernement et par l'union, il partit pour l'Épire, avec un décret du sénat qui lui ordonnait d'abandonner à ses troupes le pillage de toutes les villes de cette contrée qui s'étaient révoltées contre les Romains pour embrasser le parti du roi. Il avait aussi envoyé Scipion Nasica et Fabius son fils avec une partie de ses troupes pour ravager le pays des Illyriens, qui avaient donné du secours à ce prince.

L'Épire abandonnée au pillage. Liv. lib. 45, cap. 34.

Le général romain, arrivé en Épire, crut devoir s'y prendre prudemment pour exécuter sa commission, de sorte que l'on ne pût pas prévoir son dessein. Il envoya dans toutes les villes des officiers sous prétexte d'en tirer les garnisons, afin que les Épirotes jouissent de la liberté comme les Macédoniens. Voilà ce qu'on appelle prudence! En même temps il fit signifier à dix des principaux citoyens de chaque ville qu'ils eussent à apporter dans les places publiques à certain jour tout l'or et l'argent qui étaient dans toutes les maisons et dans tous les temples; et il distribua ses cohortes dans toutes les villes, comme pour s'emparer de ces sommes et les conduire sûrement. Le jour marqué étant venu, l'or et l'argent fut apporté dès le matin dans les places, et livré aux officiers Romains; et à dix heures, le signal ayant été donné, tout le reste fut pillé par le soldat. Il y eut cent cinquante mille hommes faits esclaves. Après avoir pillé les villes au nombre de soixante et

dix, on en rasa les murailles. On vendit tout le butin, et de la somme qu'on en recueillit il en revint à chaque fantassin pour sa part cent francs (deux cents deniers[1]), et à chaque cavalier deux cents francs. Cette violente exécution fait bien voir que les Romains connaissaient les maximes des conquérants, cruels lorsqu'il s'agit d'établir leur domination, sauf à la faire goûter ensuite par la sagesse et la douceur de leur gouvernement.

Après que Paul Émile, contre son naturel, qui était doux et humain, eut fait exécuter ce décret, il descendit vers la mer à la ville d'Orique, fit embarquer toute son armée, et repassa en Italie. Quelques jours après, Anicius ayant rassemblé ce qui restait d'Épirotes et d'Acarnaniens, ordonna aux principaux, dont la cause avait été réservée au jugement du sénat, de le suivre en Italie.

Paul Émile arrive à Rome; et, après lui, Anicius et Octavius. Liv. lib. 45, cap. 35.

Paul Émile étant arrivé à l'embouchure du Tibre, remonta cette rivière sur la galère du roi Persée, qui était à seize rangs de rames, et où l'on avait étalé, non-seulement les armes captives, mais encore les plus riches étoffes et les plus beaux tapis de pourpre trouvés parmi le butin. Tous les citoyens, sortis au-devant de cette galère, l'accompagnaient en foule de dessus le rivage, et semblaient rendre par avance au proconsul les honneurs du triomphe qu'il avait si bien mérité.

Le sénat leur décerne le triomphe.

Peu de jours après arrivèrent Anicius et Octavius avec la flotte. Le sénat leur décerna le triomphe à tous trois, et ordonna au préteur Q. Cassius d'engager les tribuns du peuple au nom du sénat à proposer la loi ou l'ordonnance usitée en pareil cas pour donner droit

[1] 163 f. 66. c. — L.

à ces généraux de conserver le titre du commandement le jour qu'ils entreraient en triomphe dans la ville. L'envie néglige ordinairement un mérite qui n'est que médiocre [1], et s'attache à ce qu'il y a de plus grand et de plus distingué. Anicius et Octavius ne trouvèrent aucun obstacle à leur triomphe : Paul Émile, à qui ils auraient eu honte eux-mêmes de se comparer, fut seul arrêté. Ce général avait fait observer à ses soldats la discipline austère des premiers Romains. La part du butin qu'il leur avait accordée était infiniment au-dessous de leur espérance : pour satisfaire pleinement leur avidité, il aurait fallu leur abandonner tous les trésors du roi. Ainsi l'armée de Macédoine était peu disposée à s'intéresser en faveur de son général dans l'assemblée qui allait se tenir pour faire passer la loi. Mais Servius Galba, qui avait servi dans la Macédoine en qualité de tribun des soldats de la seconde légion, et qui était personnellement ennemi de Paul Émile, avait aigri sa légion contre lui, et, par son moyen, engagé toute l'armée à se trouver à l'assemblée, et à se venger d'un général dur et avare, en rejetant la loi que l'on proposait pour son triomphe. Il appelait dureté l'exactitude avec laquelle Paul Émile avait fait observer la discipline, et avarice son attention à réserver au trésor public les richesses du pays vaincu. Ces discours faisaient néanmoins grande impression sur les soldats ; et leur mécontentement, fondé sur leur insatiable avidité, jetait un voile sur les excellentes qualités de leur général, à qui pourtant ils étaient tous forcés de rendre justice en eux-mêmes, en reconnaissant la supériorité de son mérite en tout genre.

Les soldats de Paul Émile, animés par Galba, complotent pour empêcher son triomphe. Liv. lib. 45, cap. 35, 36.

[1] « Intacta invidiâ media sunt : ad summa fermè tendit. »

Le jour de l'assemblée, comme le triomphe lui allait être décerné tout d'une voix, Galba, voyant que personne ne se présentait pour s'opposer à une loi qui ne paraissait souffrir aucune difficulté, s'avança, et dit que, les particuliers étant en droit de parler pour ou contre les lois proposées, il demandait que l'affaire fût remise au lendemain, parce qu'il était déja deux heures après midi, et que les quatre heures qui restaient ne lui suffisaient pas pour déduire tous les moyens qu'il avait à opposer au triomphe de Paul Émile. Les tribuns lui ayant ordonné de parler sur l'heure même, s'il avait quelque chose à dire, il entama un long discours tout rempli d'injures et de reproches, dont le but était d'animer et d'irriter les soldats en exagérant la dureté des généraux à leur égard, et leur faisant entendre que, si tous de concert ils rejetaient la loi, ils apprendraient aux grands de Rome, par cette fermeté, à ménager les troupes plus qu'ils ne faisaient. Il consuma ainsi le reste du jour.

Le lendemain, les soldats se trouvèrent en si grand nombre à l'assemblée, qu'il n'était presque pas possible aux autres citoyens d'y aborder pour donner leurs suffrages. Les premières tribus rejetèrent absolument la proposition du triomphe. Alors les sénateurs, outrés d'indignation que l'on refusât à Paul Émile un honneur qu'il avait si bien mérité, et d'ailleurs alarmés par une conspiration qui allait à soumettre les généraux aux soldats, et à les rendre les victimes de leur licence et de leur avarice, firent grand bruit dans l'assemblée. Après que le tumulte eut été apaisé, M. Servilius, qui avait été consul, et qui était sorti vainqueur de vingt-trois combats singuliers contre des ennemis qui lui en

avaient porté le défi, pria les tribuns de recommencer la délibération, et de lui permettre de parler au peuple. Ce qui lui ayant été accordé, il s'expliqua de la sorte:

« Il me semble, Romains, que nous pouvons au-« jourd'hui, plus que jamais, connaître jusqu'où va « l'habileté de Paul Émile dans le métier de la guerre, « puisque, ayant à conduire une armée si portée à la « licence et à la révolte, il a su la contenir dans l'ordre, « et faire avec elle de si grands et de si beaux exploits. « Mais ce que je ne puis concevoir, c'est qu'après avoir « témoigné une joie si vive et si générale, et rendu « même des actions de graces aux dieux sur la simple « nouvelle de la victoire remportée en Macédoine, « maintenant que cette victoire vous est en quelque « manière mise sous les yeux et rendue présente par « la présence du général à qui nous en sommes rede-« vables, vous y paraissiez indifférents, et disposés à « refuser à ces mêmes dieux les honneurs et la recon-« naissance que vous leur devez pour une protection si « éclatante.

Discours de Servilius en faveur de Paul Émile. Liv. lib. 45, cap. 37-39. Plut. in AEmil.

« Aurait-on cru qu'il se fût trouvé quelqu'un à Rome « qui pût être fâché qu'on y triomphât des Macédoniens, « et que ce fussent les propres soldats de Paul Émile « qui cherchassent à obscurcir l'éclat de leur victoire? « Mais quelles plaintes font-ils donc de leur géneral? Il « nous a obligés, disent-ils, à garder nos postes, avec « une sévérité extrême; il nous a fait faire les sentinelles « et les rondes avec plus de rigueur qu'aucun de ceux « qui ont commandé avant lui; il a exigé de nous plus « d'assiduité au travail qu'on n'en avait demandé au-« paravant, se trouvant partout en personne, et ne « nous donnant aucun relâche; enfin, pouvant nous

« enrichir du butin que nous avions fait, il a mieux « aimé garder les trésors du roi pour les exposer dans « son triomphe, et les faire ensuite porter dans le trésor « public. Vous auriez honte, soldats, de vous exprimer « en ces termes. Voilà pourtant les seuls reproches que « vous puissiez faire à votre commandant, et les seules « raisons que vous ayez de vous opposer à l'honneur « dont on veut le récompenser.

« Mais ne vous y trompez point, soldats; ce n'est « point à Paul Émile que votre refus fera du tort. Le « triomphe ne peut rien ajouter à sa gloire, reconnue « généralement comme elle l'est, et attestée par des faits « si éclatants. C'est au peuple romain même, c'est à la « république entière, que vous faites injure. Il ne faut « pas s'imaginer que le triomphe soit une cérémonie « particulière et privée. C'est un honneur commun à « toute la nation. Quoi! tant de triomphes remportés « sur les Gaulois, sur les Espagnols, sur les Cartha- « ginois, n'ont-ils rendu illustres que les généraux qui « avaient vaincu ces peuples? La plus grande partie de « leur éclat n'a-t-elle pas rejailli sur le nom du peuple « romain?

« Y a-t-il pour lui un spectacle plus agréable et plus « flatteur que de voir un nombre considérable de gé- « néraux d'armées, de grands seigneurs, et Persée lui- « même avec ses enfants, ce roi le plus illustre et le « plus opulent de l'Europe, chargés tous de chaînes, « marcher devant le char et presque sous les pieds du « triomphateur? Voilà le doux et sensible plaisir, voilà « l'éclatante gloire, dont une maligne envie travaille à « priver la nation.

« Au lieu de cet honneur, vous préparez au peuple

« romain une honte et une infamie qui ternira pour « toujours sa réputation, en le faisant regarder comme « un peuple ennemi du vrai mérite. Et vous faites en « même temps un tort irréparable à la république. Car, « quel est le Romain qui s'efforcera d'imiter ou Scipion « ou Paul Émile, dans une ville qui ne paie que d'in- « gratitude les plus importants services de ses généraux?

« Mais j'ai tort, soldats, de vous imputer à tous des « sentiments si éloignés de votre caractère, et de la con- « duite que vous avez gardée jusqu'ici. Une conspiration « si noire et si criminelle ne peut être l'effet que de la « haine et de la fureur de quelques particuliers person- « nellement ennemis de Paul Émile. Les suffrages que « vous allez porter dans ce moment, et que je suis « persuadé ne pouvoir manquer de lui être favorables, « vous justifieront pleinement. »

Le triomphe est accordé à Paul Émile d'un consentement général. Liv. lib. 45, cap. 39.

Ce discours fit tant d'impression sur l'esprit des gens de guerre, que les tribus, ayant été rappelées, opinèrent toutes pour le triomphe de Paul Émile. Ainsi le mérite de ce général l'ayant emporté sur la mauvaise volonté et la jalousie de ses ennemis, il triompha de Persée et des Macédoniens pendant trois jours consécutifs.

Triomphe de Paul Émile. Liv. lib. 45, cap. 40. Plut.

Le triomphe dont nous parlons l'emporta de beaucoup sur tous ceux qu'on avait vus jusque-là à Rome, soit par la grandeur du roi vaincu, soit par le nombre et l'excellence des statues et des tableaux qu'on y exposa en spectacle, soit par les sommes immenses qui furent portées dans le trésor public. On peut voir la description détaillée de cette pompe dans le petit Traité sur les triomphes inséré au livre XXIIIe. Ces sommes étaient si considérables, que les citoyens ne payèrent plus aucun tribut jusqu'au temps d'Hirtius

et Pansa, qui furent consuls l'année qui suivit la mort de César.

Il est aisé de comprendre combien la vue d'un roi aussi puissant que Persée réduit à un état si humiliant, accompagné de la reine sa femme, et suivi de ses enfants baignés de larmes, devait exciter la compassion des spectateurs. Ce prince avait fait prier Paul Émile de ne pas le donner en spectacle au peuple romain, et de lui épargner l'affront d'être mené en triomphe. Paul Émile répondit froidement : *La grace qu'il me demande est en son pouvoir, et il peut lui-même se la procurer.* On entend bien ce qu'il voulait lui dire par ces paroles.

Quand la pompe fut arrivée au bas du Capitole, les prisonniers furent conduits, selon la coutume, dans la prison publique.

Paul Émile donna à chaque fantassin cent deniers (cinquante francs), le double aux centurions, et le triple aux cavaliers.

Paul Émile perd deux de ses enfants dans le temps de son triomphe. Liv. lib. 45, cap. 40. Plut. in AEmil.

Au reste Persée, chargé de chaînes et conduit par la ville devant le char de son vainqueur, ne fut pas le seul qui donna dans ces jours-là un grand exemple de l'inconstance des choses humaines. Paul Émile, au milieu de son triomphe, tout éclatant d'or et de pourpre, en donna aussi une preuve non moins triste ni moins touchante. De quatre fils qu'il avait, les deux du premier lit, Fabius et Scipion, étaient passés dans deux familles étrangères. Des deux autres qu'il avait eus de sa seconde femme, et qu'il avait retenus dans sa maison pour être les héritiers de son nom, de ses biens et de sa gloire, le plus jeune mourut à l'âge de douze ans, cinq jours avant son triomphe, et l'autre, qui en

avait quatorze, lui fut enlevé trois jours après. Il n'y eut personne qui ne fût vivement touché de l'affliction de ce père infortuné, dont les prospérités et la joie étaient mêlées d'une si sensible perte et d'une si amère douleur.

Son discours au peuple. Liv. lib. 45, cap. 41. Plut.

Ayant laissé passer quelques jours, il se rendit à l'assemblée du peuple pour exposer ses services, selon la coutume ordinaire, et il y tint ce discours digne d'un vrai Romain : « Quoique mon triomphe et les funérailles « de mes enfants, qui vous ont servi alternativement de « spectacles, n'aient pu vous permettre d'ignorer ni les « heureux succès de mon consulat, ni le triste sort « d'une famille frappée deux fois de la foudre en si peu « de jours, souffrez cependant, Romains, que je vous « expose en peu de mots le bonheur de la république « et l'infortune de ma maison. Étant parti de Brunduse « au lever du soleil, j'arrivai à trois heures après midi « à Corcyre avec toute ma flotte. Cinq jours après « j'offris à Delphes un sacrifice à Apollon pour moi et « pour mes armées de terre et de mer. De Delphes « j'arrivai en cinq autres jours au camp ; je pris le com- « mandement de l'armée, et, après avoir réformé quel- « ques abus qui étaient un grand obstacle à la victoire, « je m'avançai jusqu'à la vue des ennemis. Mais voyant « qu'il n'était pas possible ni de forcer le roi dans ses « retranchements, ni de l'engager à combattre, je m'em- « parai de la forteresse et des défilés de Pythium, mal- « gré les troupes qui les gardaient, descendis par là « dans les plaines, forçai Persée d'accepter la bataille, « la gagnai, réduisis tout son royaume sous la puissance « du peuple romain, et enfin terminai en quinze jours « une guerre qui avait déja duré trois ans, et que les

« consuls précédents avaient conduite de façon que le « dernier la remettait toujours à son successeur plus « difficile et plus dangereuse qu'il ne l'avait reçue. La « suite des événements n'a pas été moins fortunée. « Toutes les villes qui avaient été sous la puissance de « Persée se sont rendues. Je me suis saisi de tous les « trésors de ce prince. Je l'ai fait ensuite prisonnier « dans le temple de Samothrace, où les dieux semblent « avoir pris soin de me le livrer avec ses enfants. Ce « fut alors que, jugeant moi-même que la fortune « m'était trop favorable, je commençai à me défier « de son inconstance. Je craignis qu'elle ne me tendît « quelque piége sur mer lorsque je me serais embarqué « pour transporter en Italie les riches dépouilles de la « Macédoine avec mon armée victorieuse : car c'est sur « mer que la fortune semble exercer sa domination avec « le plus d'empire. Mais la navigation a été parfaitement « heureuse; mes trésors et mes troupes sont arrivés « à bon port en Italie. Il paraissait que je n'avais plus « rien à demander aux dieux. Cependant, persuadé que « c'est souvent après ses faveurs les plus signalées que « la fortune se plaît à faire sentir sa malignité, je priai « les dieux de faire tomber sur moi plutôt que sur la « république les disgraces que de si grandes prospérités « semblaient annoncer. Maintenant donc que les funé- « railles de mes enfants [1], comme pour insulter à la « prospérité humaine, sont venues se placer avant et « après mon triomphe, j'ai lieu d'espérer que le désas- « tre si marqué de ma famille a acquitté la république

[1] « Itaque defunctam esse fortunam publicam meâ tam insigni calamitate spero; quòd triumphus meus, velut ad ludibrium casuum humanorum, duobus funeribus liberorum meorum est interpositus. » (Liv.)

« envers les dieux, et ne lui laisse plus rien à craindre « de leur part. Persée et moi nous sommes également « donnés en spectacle au genre humain pour apprendre « à tous les mortels combien peu ils doivent compter « sur leur bonheur. Il y a cependant une grande diffé- « rence entre nous. Réduit en captivité aussi-bien que ses « enfants, il les a vus traînés devant lui en triomphe; « mais enfin il a la consolation de les voir pleins de vie. « Et moi, qui ai triomphé de Persée, père encore plus « infortuné que lui, j'ai passé des funérailles de l'un de « mes fils sur mon char pour monter au Capitole, et « n'en suis descendu que pour voir l'autre tout près « d'expirer sous mes yeux. Ainsi, de quatre fils dont « j'étais environné, il ne m'en reste aucun qui porte « mon nom, les deux premiers étant passés par l'adop- « tion dans des familles étrangères. Mais votre bonheur « et la félicité publique me consolent de mes pertes et « de la solitude à laquelle ma maison est réduite aujour- « d'hui. » Ce discours, plein de fermeté et de courage, toucha plus ses auditeurs que s'il eût entrepris d'exciter leur compassion en déplorant son infortune d'un ton lugubre et plaintif.

Persée est gardé à Albe avec son fils Alexandre. Liv. lib. 45, cap. 42. Plut.

Quelque sensible que fût Paul Émile aux malheurs de Persée, il ne put autre chose pour lui que de le faire transférer de la prison publique dans un lieu plus commode. Il fut mené par ordre du sénat à Albe, où il fut gardé, et où on lui fournit de l'argent, des meubles, et des gens pour le servir. La plupart des auteurs prétendent qu'il se fit mourir lui-même en s'abstenant de manger. Il avait régné onze ans.

Des trois enfants de Persée, deux, savoir sa fille et son fils aîné, qui se nommait *Philippe*, et qui était

son fils seulement par adoption, et son frère par la naissance, ne vécurent pas long-temps. Son plus jeune fils, qui se nommait *Alexandre*, par un revers plus triste que la captivité et la mort même, se vit réduit à travailler des mains pour gagner sa vie; et ensuite, comme il avait appris la langue latine, il devint greffier sous les magistrats de la ville d'Albe. Quelle chute pour le fils d'un des plus grands rois du monde! Quel exemple plus capable d'humilier l'orgueil humain!

Triomphes d'Octavius et d'Anicius. Liv. lib. 45, cap. 42, 43.

Le triomphe fut aussi accordé à Cn. Octavius et à L. Anicius : au premier, pour les avantages qu'il avait remportés sur mer; à l'autre, pour la conquête de l'Illyrie. Dans ce dernier triomphe, le roi Gentius fut conduit devant le char du vainqueur avec sa femme, ses enfants, son frère, et plusieurs des premiers de la nation.

Le fils de Cotys lui est renvoyé.

Cotys, roi de Thrace, envoya redemander son fils, qu'on avait enfermé en prison après l'avoir mené en triomphe. Il s'excusait de son attachement aux intérêts de Persée, et offrait une rançon considérable pour le rachat du jeune prince. Le sénat, sans recevoir ses excuses, répondit que, plus attentif à ses services anciens qu'à sa faute récente, il lui renverrait son fils, mais sans accepter de rançon; que les bienfaits du peuple romain étaient gratuits, et qu'il aimait mieux en laisser le prix dans le cœur et dans la reconnaissance de ceux qu'il obligeait que d'en exiger un salaire qui les déshonorât.

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

Ce livre contient un espace de plus de vingt ans. Il renferme principalement une suite d'affaires qui naquirent de la guerre des Romains contre Persée, les commencements du second Scipion l'Africain, la troisième guerre punique, et la ruine de Corinthe.

§ I. *Ambassadeurs envoyés par le sénat en Égypte. Ils se détournent pour aller à Rhodes. En conséquence de leurs discours, on condamne à mort tous ceux qui s'étaient déclarés pour Persée contre les Romains. Fierté de Popillius : réponse du roi Antiochus. Retour des ambassadeurs à Rome. Ambassade des rois de Syrie et d'Égypte à Rome. Masgaba, fils de Masinissa, vient en ambassade à Rome. Il y est reçu fort honorablement. Honneurs rendus à son frère Misagène. Les affranchis sont rejetés dans une seule tribu. Ambassade d'Attale à Rome. Il profite des sages remontrances que lui fait le médecin Stratius. Les Rhodiens sont mal reçus à Rome. Harangue de leurs ambassadeurs. Caton se déclare en faveur des Rhodiens. Réponse du sénat. Enfin l'alliance avec Rome est accordée aux Rhodiens. Plaintes lamentables des Étoliens à Paul Émile. Ils n'obtiennent point jus-*

tice. Le crédit et la fierté des partisans de Rome augmentent extrêmement. Injuste et criante politique des Romains. Les Achéens soupçonnés d'avoir favorisé Persée sont envoyés à Rome, bannis, et dispersés en différentes villes. Les Achéens font plusieurs députations à Rome en faveur des bannis, mais toujours inutilement. Enfin les bannis sont renvoyés dans leur patrie. Étroite liaison du jeune Scipion avec Polybe. Bassesse d'ame de Prusias. Fin de l'histoire de Tite-Live.

An. R. 584.
Av. J.C. 168.

L. ÆMILIUS PAULUS. II.
C. LICINIUS CRASSUS.

Ambassadeurs envoyés par le sénat en Egypte. Liv. lib. 44, cap. 19. Polyb. Leg. pag. 90.

Nous avons vu ci-dessus que Ptolémée Évergète, roi d'Égypte, et Cléopâtre sa sœur, vivement pressés par Antiochus-l'Illustre, roi de Syrie, avaient député vers les Romains pour implorer leur secours. Le sénat, touché de l'extrême danger où se trouvait l'Égypte, et persuadé d'ailleurs qu'il n'était pas de l'intérêt de Rome de laisser Antiochus s'agrandir si fort, résolut d'envoyer une ambassade pour mettre fin à la guerre. C. Popillius Lénas, C. Décimius et C. Hostilius, furent chargés de cette importante affaire. Leurs instructions portaient qu'ils iraient trouver premièrement Antiochus, et ensuite Ptolémée; qu'ils leur déclareraient de la part du sénat qu'ils eussent à suspendre toutes les hostilités et à terminer la guerre; et que, si l'un des deux refusait de le faire, le peuple romain ne le regarderait plus comme son allié. Sachant que le danger était pressant, trois jours après la résolution prise dans le

sénat, ils partirent de Rome avec les ambassadeurs d'Égypte.

Ces ambassadeurs se détournent pour aller à Rhodes. Liv. lib. 45, cap. 10.

Après s'être arrêtés quelque temps dans l'île de Délos, ils reprirent leur route. Lorsqu'ils furent arrivés au port de Loryme, situé dans la Carie, vis-à-vis de Rhodes, les principaux des Rhodiens les vinrent trouver, et les prièrent instamment de venir à Rhodes, leur représentant qu'il était important, pour le salut et l'honneur de leur république, qu'ils connussent par eux-mêmes ce qui s'était passé jusque-là, et ce qui se passait encore actuellement à Rhodes, afin qu'ils en informassent le sénat, et le détrompassent des faux bruits qu'on pouvait avoir répandus contre eux à Rome. Les ambassadeurs refusèrent long-temps de s'arrêter; mais les Rhodiens les pressèrent si fortement, qu'ils consentirent enfin à ce qu'on leur demandait.

En conséquence de leurs discours on condamne à mort tous ceux qui s'étaient déclarés pour Persée contre les Romains. Liv. lib. 45, cap. 10.

Ils vinrent donc à Rhodes, où il fallut leur faire encore de nouvelles instances pour les engager à venir dans l'assemblée. Mais la manière dont ils y parlèrent, surtout Popillius, augmenta encore les alarmes de ce peuple, déja tremblant, bien loin de les diminuer. Popillius leur reprocha tout ce que leur république, ou même chacun d'eux en particulier, avait dit ou fait contre les intérêts des Romains, depuis la guerre déclarée au roi de Macédoine; le tout avec un visage enflammé de colère, et d'un ton d'accusateur qui lui était naturel, et leur faisait sentir davantage leur tort et le mécontentement des Romains; car ils jugeaient par l'aigreur d'un seul sénateur, qui n'avait aucune raison personnelle d'être irrité contre eux, de la disposition de tout l'ordre à leur égard. C. Décimius, le second des ambassadeurs, leur parla avec plus de modé-

ration. Sans diminuer les fautes qui leur avaient été reprochées par Popillius, il dit « qu'elles devaient être « attribuées, non au peuple de Rhodes en général, mais « à quelques brouillons qui l'avaient animé contre les « Romains; que ces adulateurs, qui avaient une langue « vénale, avaient dicté des décrets remplis d'éloges ou- « trés pour le roi de Macédoine, et chargé leurs ambas- « sadeurs d'ordres insensés, qui causeraient toujours « aux Rhodiens autant de repentir que de confusion, « et dont la peine retomberait sans doute sur les cou- « pables ». Il fut écouté avec beaucoup d'applaudissements : et, en conséquence de l'ouverture qu'il avait donnée, on fit sur-le-champ un décret qui condamnait à la mort tous ceux qui seraient convaincus d'avoir dit ou fait quelque chose en faveur de Persée. Mais la plupart de ceux qui se trouvaient dans le cas, ou étaient sortis de la ville dans le temps que les Romains y entraient, ou s'étaient donné volontairement la mort. Les ambassadeurs ne restèrent à Rhodes que cinq jours, et en sortirent aussitôt pour se rendre à Alexandrie.

Fierté de Popillius : réponse du roi Antiochus. Liv. lib. 45, cap. 32. Hist. Anc. t. 8, p. 231.

Ils y arrivèrent lorsque Antiochus se préparait à en former le siége. Ils allèrent à sa rencontre à Éleusis, bourg situé à un petit quart de lieue de la ville. Le roi voyant Popillius, qu'il avait connu très-particulièrement à Rome pendant qu'il y était en ôtage, lui tendit la main comme à un ancien ami. Le Romain, qui ne se regardait plus en ce moment comme particulier, mais comme homme public, voulut savoir, avant que de recevoir sa civilité, s'il parlait à un ami ou à un ennemi de Rome. Il lui présenta le décret du sénat et lui demanda de le lire. Antiochus, après l'avoir lu, dit qu'il en délibérerait avec son conseil et lui rendrait sa

réponse. Popillius, indigné que le roi parlât de délai, traça sur le sable un cercle autour de ce prince avec une baguette qu'il avait à la main; et prenant cet air fier et ce ton sévère qui lui étaient naturels, *Avant que de sortir de ce cercle*, lui dit-il, *rendez-moi la réponse que je dois rapporter de votre part au sénat.* Le roi, interdit d'un procédé si hautain, après un moment de réflexion, répondit humblement : *Je ferai ce que demande le sénat.* Alors Popillius lui offrit la main, comme à un prince ami et allié de la république. Quelle hauteur d'ame[1]! quelle fierté de langage! Ce Romain, d'un seul mot, jette dans l'effroi le roi de Syrie et sauve celui d'Égypte.

Ce qui inspirait à l'un tant de hardiesse, à l'autre tant de docilité, était la nouvelle qu'on avait reçue tout récemment de la grande victoire que les Romains avaient remportée sur Persée, roi de Macédoine. Depuis ce temps-là tout plia devant eux, et le nom romain devint redoutable à tous les princes et à toutes les nations.

Retour des ambassadeurs à Rome.

Antiochus étant sorti d'Égypte dans le jour marqué, Popillius, avec ses collègues, entra à Alexandrie, où il mit le sceau et la dernière main au traité d'accommodement entre les deux frères[2], qui n'était encore qu'ébauché. De là il passa dans l'île de Cypre, dont Antiochus avait déja presque fait la conquête, la fit rendre aux rois d'Égypte, à qui elle appartenait de droit, et revint à Rome rendre compte du succès de son ambassade.

[1] « Quàm efficax est animi sermonisque abscissa gravitas! Eodem momento Syriæ regnum terruit, Ægypti texit. » (Val. Max. vi, 14.)

[2] Les deux Ptolémées, Philométor et Évergète. Ces faits, qui ne sont ici traités qu'incidemment, ont été racontés plus au long dans l'Histoire Ancienne [t. VIII de cette édition].

Ambassade des rois de Syrie et d'Égypte à Rome.

Il y arriva aussi presque en même temps des ambassadeurs de la part d'Antiochus, et de celle des deux Ptolémées et de Cléopâtre, leur sœur. Les premiers dirent « que la paix qu'il avait plu au sénat d'établir « entre leur maître et les rois d'Égypte lui paraissait « préférable à toutes les victoires qu'il aurait pu rem- « porter, et qu'il avait obéi aux ordres des ambassa- « deurs romains comme à ceux des dieux mêmes ». Flatterie également basse et impie! Ensuite ils félicitèrent le peuple romain au sujet de la victoire qu'il venait de remporter sur Persée.

Les ambassadeurs égyptiens, non moins excessifs dans leurs expressions flatteuses que ceux de Syrie, déclarèrent « que les deux frères Ptolémées, et Cléopâtre, se « croyaient plus redevables au sénat et au peuple romain « qu'à leurs propres parents, et qu'aux dieux mêmes, « ayant été délivrés par la protection de Rome d'un « siége très-fâcheux, et rétablis sur le trône de leurs « ancêtres, dont ils étaient presque entièrement déchus ».

Le sénat répondit « qu'Antiochus avait fait sagement « d'obéir aux ambassadeurs; que le sénat et le peuple « romain lui en savaient bon gré ». Ne dirait-on pas qu'il y a ici un combat, d'une part, d'adulation et de bassesse, et, de l'autre, de hauteur et d'arrogance? Quant aux Ptolémées et à Cléopâtre, on répondit « que le « sénat était fort aise d'avoir contribué à rendre leur « situation plus heureuse, et qu'il tâcherait de leur faire « connaître qu'ils devaient regarder l'amitié et la pro- « tection du peuple romain comme le plus ferme appui « de leur royaume ». Le préteur eut ordre de faire aux ambassadeurs les présents ordinaires.

Cet Antiochus, que nous voyons ici si bas et si ram-

pant, était pourtant surnommé *Épiphane*, c'est-à-dire *illustre et glorieux*. A son retour d'Égypte, outré de s'être vu arracher par les Romains une couronne sur laquelle il avait compté, et dont il était presque en possession, il fit tomber tout le poids de sa colère sur les Juifs, contre qui il exerça les dernières cruautés. Le dieu d'Israël, dont il avait entrepris d'abolir le culte à Jérusalem, appesantit sa main sur ce roi impie, et le fit mourir au milieu des plus vives douleurs. Tous les événements du règne de ce prince, et sa mort funeste, avaient été prédits par le prophète Daniel.

Masgaba, fils de Masinissa, vient en ambassade à Rome. Il y est reçu fort honorablement. Liv. lib. 45, cap. 13, 14.

Il vint à Rome, de plusieurs côtés, des ambassades au sujet de la défaite de Persée. Masgaba, fils de Masinissa, ayant débarqué à Pouzzoles, y trouva le questeur L. Manlius, que le sénat, averti de son arrivée, avait envoyé au-devant de lui, pour le conduire de là à Rome aux dépens de la république. Il y fut reçu d'une manière fort honorable, et eut d'abord audience. Les choses qu'il avait à dire au sénat, fort agréables déja par elles-mêmes, le parurent encore davantage par les expressions respectueuses et soumises dont il les accompagna. « Après avoir dit un mot des troupes de cavalerie et « d'infanterie, des éléphants et du blé, que son père avait « envoyés depuis quatre ans aux armées du peuple ro- « main, il ajouta que deux choses lui avaient fait de la « peine et causé de la confusion : la première, de ce « que le sénat l'avait prié au lieu de lui ordonner de « fournir ces secours au peuple romain; la seconde, de « ce qu'il lui avait envoyé de l'argent pour le prix du « blé : que Masinissa n'avait pas oublié que c'était au « peuple romain qu'il était redevable de son royaume « et de tous les accroissements qu'il avait reçus; qu'ainsi,

« se regardant comme le simple usufruitier de ses états, « il comptait que la propriété en appartenait à ceux « qui les lui avaient donnés : qu'ils devaient donc user « avec lui de commandement, et non de prières, et « disposer comme de leur bien des fruits que produi- « saient les terres qu'il tenait de leur libéralité ; que « Masinissa serait toujours content de la portion que « les Romains lui laisseraient après avoir pris celle dont « ils auraient besoin : que tels étaient les ordres que son « père lui avait donnés à son départ; mais que depuis, « ayant appris la défaite de Persée, il lui avait envoyé « de nouveaux ordres, qui le chargeaient d'en féliciter « de sa part le sénat, et de lui protester que cette nou- « velle lui avait causé tant de joie, qu'il désirait de venir « à Rome pour offrir un sacrifice à Jupiter dans son « temple du Capitole, en reconnaissance d'un si grand « bienfait, et qu'il priait le sénat de lui permettre de « faire ce voyage. »

Le sénat fit réponse à ce jeune prince, « que le roi « son père portait la reconnaissance trop loin lorsqu'il « paraissait si sensible à un bienfait qui n'était que la « juste récompense de ses services : que dans la guerre « de Carthage il avait secouru la république avec autant « de fidélité que de courage, et que les Romains se sa- « vaient bon gré d'avoir secondé sa valeur dans la con- « quête des états dont il était en possession : que dans « la suite il avait aidé les Romains avec le même zèle « et le même attachement dans les guerres qu'ils avaient « eues à soutenir contre trois rois, l'un après l'autre, « sans jamais se démentir : qu'il n'était pas étonnant « qu'il prît part à la victoire des Romains, lui qui avait « attaché son sort au leur, et avait résolu de partager

« avec eux la bonne et la mauvaise fortune : qu'il devait « se contenter de remercier les dieux de la victoire de « ses alliés dans son palais ; que son fils le ferait à Rome « en son nom : qu'il était inutile pour lui d'entreprendre « un si long voyage, et que l'intérêt même du peuple « romain demandait qu'il ne sortît point de son royaume « et ne s'éloignât point de l'Afrique ».

Honneurs rendus à son frère Misagène.

Quelque temps après son départ, le sénat reçut des lettres qui lui apprenaient qu'un autre fils de Masinissa, nommé Misagène, ayant été congédié par Paul Émile, et ramenant sa cavalerie en Afrique, avait été attaqué sur la mer Adriatique d'une tempête qui avait dispersé sa flotte et l'avait porté lui-même, avec trois de ses vaisseaux, à Brunduse, où il était resté malade. On lui envoya le questeur L. Stertinus, qui fut chargé de lui louer un hôtel dans cette ville, de lui fournir abondamment tous les secours dont il aurait besoin, et de lui préparer des vaisseaux pour le conduire sûrement en Afrique lorsqu'il aurait recouvré sa santé.

Les affranchis sont rejetés dans une seule tribu.

Cette même année, les censeurs Ti. Sempronius Gracchus et Claudius Pulcher réglèrent ensemble de concert une affaire sur laquelle ils avaient long-temps disputé sans pouvoir s'accorder entre eux. Elle regardait les affranchis, qui, après avoir été par deux fois rangés à part dans quatre tribus qu'on appelait les *tribus de la ville*, s'étaient une troisième fois répandus dans les autres tribus. Ces tribus de la ville, *urbanæ*, étaient les moins honorables, ne contenant que les gens de métier et les ouvriers de Rome; au lieu que celles de la campagne, *rusticæ*, étaient composées de citoyens plus considérables, qui possédaient des fonds à la campagne, où plusieurs étaient établis, et où d'autres allaient

souvent. Après de longues contestations, les censeurs convinrent de rejeter tous les affranchis dans une des quatre tribus de la ville, nommée *Esquiline*, ordonnant que désormais ils ne porteraient leurs suffrages que dans cette unique tribu. Cet arrangement fit beaucoup d'honneur aux censeurs dans le sénat. Cicéron l'attribue à Gracchus seul, qui réellement y eut la plus grande part; et il nous donne une grande idée de la sagesse et de l'importance de ce réglement. « Nous avons actuellement « bien de la peine[1], fait-il dire à Scévola, à maintenir « notre gouvernement dans un état tolérable. Mais, « si Gracchus n'avait pas renfermé les affranchis dans « les seules tribus de la ville, il y a long-temps que la « république serait entièrement perdue. »

AN. R. 585.
AV. J. C. 167.

Q. ÆLIUS PÆTUS.
M. JUNIUS PENNUS.

Ambassade d'Attale à Rome. Liv. lib. 45, cap. 19, 20. Polyb. Leg. pag. 93.

Entre les diverses ambassades des rois et des peuples, qui venaient à Rome depuis la victoire remportée sur Persée, Attale attira sur lui, plus que tous les autres, les regards et l'attention des Romains. Il venait, au nom de son frère Eumène, les féliciter sur leur victoire récente, et de plus implorer leur secours contre les Gaulois de l'Asie, qui avaient fait de grands ravages dans les états du roi de Pergame. Il fut reçu à Rome avec toutes les marques de distinction et d'amitié que devait attendre un prince qui avait fait preuve, dans la guerre de Macédoine, d'un attachement constant et d'une fidélité au-dessus de tout soupçon.

[1] « Atque is (Ti. Gracchus).... libertinos in urbanas tribus transtulit : quod nisi fecisset, rempublicam, quam nunc vix tenemus, jamdiù nullam haberemus. » (*De Orat.* l. 1, n. 38.)

Les honneurs extraordinaires que l'on rendit à Attale, dont il ne pénétrait pas la véritable raison, le flattèrent extrêmement : et en conséquence il ouvrit les oreilles à des propositions qui, dans d'autres circonstances, lui auraient tout d'un coup fait horreur.

Il profite des sages remontrances que lui fait le médecin Stratius. Liv. lib. 45, cap. 19, 20.

La plupart des Romains n'avaient plus ni estime ni affection pour Eumène. Ses négociations secrètes avec Persée, dont ils avaient été avertis, leur faisaient croire que ce prince n'avait pas été de bonne foi dans leur parti, et qu'il ne s'était abstenu de se déclarer contre eux que faute d'occasion. Pleins de ces préventions, quelques Romains des plus distingués, dans les entretiens particuliers qu'ils eurent avec Attale, lui firent entendre « que les jugements que l'on faisait à Rome « de lui et de son frère étaient bien différents : que, « pour lui, il y était regardé comme le véritable ami « des Romains, et Eumène au contraire comme un « allié qui n'avait été fidèle ni à eux ni à Persée : qu'il « était également assuré d'obtenir ce qu'il demanderait « pour lui-même, et ce qu'il demanderait contre Eu- « mène, tous les sénateurs étant disposés à lui accorder « au moins la moitié du royaume de son frère : qu'il « devait donc, quand il paraîtrait devant le sénat, s'ar- « rêter uniquement sur cette demande, et ne parler « que de ses propres intérêts, sans faire mention du « sujet pour lequel son frère l'avait envoyé ». Quelle proposition faite à un frère contre son frère et son roi! Ces traits d'une politique intéressée, qui prenait alors le dessus chez les Romains, doivent nous servir de clef pour expliquer leur conduite en d'autres occasions où ils se cachent avec plus de soin.

La tentation était délicate pour un prince qui ne

manquait point sans doute d'ambition, et à qui l'occasion de la satisfaire se présentait sans qu'il l'eût recherchée. Il écouta donc ces mauvais conseils, d'autant plus qu'ils lui étaient donnés par quelques-uns des principaux de Rome qui étaient en réputation de sagesse et de probité. Il leur promit qu'il demanderait dans le sénat qu'on lui donnât une partie du royaume de son frère.

Attale avait auprès de lui un médecin, nommé *Stratius*, qu'Eumène avait envoyé avec lui à Rome pour éclairer sa conduite, et pour le rappeler par de sages avis à son devoir, s'il venait à s'en écarter. Stratius avait de l'esprit, de la pénétration, et des manières insinuantes et propres à persuader. Ayant ou pressenti ou connu par Attale même le dessein qu'on lui avait inspiré, il profita de quelques moments favorables pour lui faire de judicieuses remontrances. Il lui représenta « que le royaume de Pergame, faible par lui-même, et « tout récemment établi, n'avait subsisté et ne s'était « accru que par l'union et la bonne intelligence des « frères qui en étaient possesseurs : qu'un seul d'entre « eux à la vérité avait le nom de roi et portait le dia- « dème, mais que tous régnaient véritablement : qu'Eu- « mène n'ayant point d'enfants mâles (car on ne con- « naissait point encore un fils qu'il avait, et qui régna « dans la suite), il ne pourrait laisser son trône qu'à « celui de ses frères qui le suivait immédiatement : « qu'ainsi le droit d'Attale à la succession du royaume « était incontestable ; et que, vu l'âge et les infirmités « de son frère, le temps de lui succéder ne pouvait pas « être fort éloigné. Pourquoi prévenir et hâter par une « entreprise injuste et criminelle ce qui devait bientôt

« lui arriver par une voie naturelle et légitime? Son-
« gerait-il à partager le royaume avec son frère, ou à
« le lui ravir entièrement? que s'il n'en avait qu'une
« partie, tous deux, affaiblis par ce partage, et exposés
« aux insultes de leurs voisins, pourraient bientôt en
« être également dépouillés. S'il prétendait régner seul,
« que deviendrait son frère aîné? Le réduirait-il à vivre
« en homme privé? ou l'enverrait-il en exil à son âge,
« et malgré ses infirmités? ou enfin le ferait-il mourir?
« qu'il ne doutait point que de telles pensées ne lui
« fissent horreur : que, pour ne point parler de ce qu'on
« lit dans les fables de la fin tragique des discordes
« fraternelles, l'exemple tout récent de Persée devait
« bien le frapper; que ce malheureux prince, qui avait
« répandu le sang de son frère pour s'assurer le sceptre,
« poursuivi par la vengeance divine, venait de déposer
« ce même sceptre aux pieds de son vainqueur dans le
« temple de Samothrace, comme sous les yeux et par
« l'ordre des dieux qui y président, témoins et vengeurs
« de son crime : que ceux-là même qui sollicitaient
« l'ambition d'Attale, plus par haine pour Eumène que
« par amitié pour lui, loueraient sa modération et son
« bon cœur, s'il demeurait fidèle à son frère jusqu'au
« bout ».

De quel prix, dans une occasion pareille, doit paraître un ami sincère, prudent et désintéressé! quel bonheur a un prince de donner à ceux qui l'approchent la liberté de lui parler avec force, et d'être connu d'eux sur ce pied! Les sages représentations de Stratius firent leur effet sur l'esprit d'Attale. Ce prince, ayant été introduit dans le sénat, sans parler contre son frère, et sans demander qu'on partageât le royaume de Pergame,

se contenta de féliciter le sénat au nom d'Eumène et de ses frères sur la victoire qui venait de terminer la guerre de Macédoine. Il exposa modestement les services qu'il avait rendus dans cette guerre. Il pria qu'on envoyât des ambassadeurs pour réprimer l'insolence des Gaulois qui ravageaient les terres dépendantes de Pergame, et pour faire cesser les hostilités de ces barbares. Il finit par demander pour lui en particulier l'investiture d'Énus et de Maronée, villes de Thrace, qui avaient été conquises par Philippe, père de Persée, et lui avaient été contestées par Eumène.

Le sénat, s'imaginant qu'Attale demanderait une seconde audience pour parler en particulier de ses prétentions sur une partie du royaume de son frère, promit qu'il enverrait des ambassadeurs, et fit au prince les présents accoutumés. Il lui promit encore de le mettre en possession des deux villes qu'il avait demandées. Mais, quand on sut qu'il était parti de Rome, le sénat, piqué de voir qu'il n'avait rien fait de ce qu'on attendait de lui, et ne pouvant s'en venger d'une autre manière, révoqua la promesse qui le regardait personnellement, et, avant que le prince fût hors d'Italie, déclara Énus et Maronée villes libres et indépendantes. On envoya cependant vers les Gaulois une ambassade : on ne sait point de quels ordres elle fut chargée.

La politique romaine se dévoile encore ici pleinement, et cela d'une manière qui couvre de honte, non quelques particuliers, mais le sénat entier, à qui Polybe attribue la basse et indigne vengeance dont il punit la louable fidélité d'Attale à l'égard de son frère, et le refus qu'il fit de le trahir par une aussi noire perfidie que celle qu'on lui conseillait. Tite-Live, admirateur

outré des Romains, ne fait aucune mention de cette dernière circonstance, capable en effet de les décrier dans l'esprit de tout lecteur impartial; et il finit ce récit en disant : « Attale reçut à Rome, tant qu'il y fut, et « lorsqu'il en sortit, tous les présents et tous les hon- « neurs que le sénat et le peuple romain ont coutume « d'accorder à ceux qu'ils estiment le plus. » Une telle omission n'est pas une petite faute pour un historien [1], dont le principal devoir est, premièrement, de n'oser jamais rien avancer de faux, et, en second lieu, d'oser dire tout ce qui est vrai ; en un mot, d'éviter jusqu'au soupçon de rien donner, soit à la faveur de personne, soit à la haine.

Les Rhodiens parurent ensuite sur la scène. Pleins d'inquiétude, ils avaient envoyé coup sur coup deux ambassades à Rome. Mais le sénat refusa d'abord de les entendre, comme s'étant rendus par leur conduite indignes de cet honneur, et l'on parlait même de leur déclarer la guerre. Enfin, après de grandes instances, ayant obtenu d'être admis à l'audience du sénat, ils y parurent comme suppliants, revêtus d'habits lugubres, et le visage baigné de larmes. Astimède porta la parole, et, avec tout l'appareil de la plus vive et la plus humble douleur, prit la défense de sa patrie infortunée. « Il se « donna bien de garde de paraître d'abord la vouloir « justifier. Il reconnut qu'elle s'était justement attiré la « colère du peuple romain : il avoua les fautes qu'elle « avait commises; il ne dissimula pas le tort que leur « pouvait faire cette indiscrète ambassade, que l'in-

Les Rhodiens sont mal reçus à Rome. Liv. lib. 45, cap. 20-25. Polyb. Leg. P. 93, 99, 100 et 104.

Harangue des Rhodiens. Liv. ibid.

[1] « Prima est historiæ lex, ne quid falsi dicere audeat; deinde, ne quid veri non audeat: ne qua suspicio gratiæ sit in scribendo, ne qua simultatis. » (Cic. *de Orat.*, lib. 2, n. 62.)

« solente fierté de l'orateur qui portait la parole avait « rendue encore plus criminelle. Mais il pria le sénat « de mettre de la différence entre le corps entier de la « nation, et quelques particuliers désavoués qu'elle était « prête à leur livrer. Il représenta qu'il n'y avait point « de république, point de ville qui ne renfermât dans « son sein quelques citoyens insensés et furieux : qu'après « tout on ne lui objectait d'autres crimes que des pa- « roles, folles à la vérité, téméraires, extravagantes (il « avouait que c'était le caractère et le défaut de sa « nation), mais dont les personnes sages font ordi- « nairement peu de cas, et qu'elles ne punissent pas « avec la dernière rigueur, non plus que Jupiter ne « lance point sa foudre contre tous ceux qui parlent « de lui peu respectueusement. On regarde, ajouta-t-il, « la neutralité que nous avons gardée dans la dernière « guerre comme une preuve certaine de notre mauvaise « volonté à votre égard. Y a-t-il quelque tribunal au « monde où l'intention [1], quand elle est sans effet, soit « punie comme l'action même? Mais je veux que vous « poussiez la sévérité jusqu'à cet excès : au moins le « châtiment ne peut tomber avec justice que sur ceux « qui ont eu cette intention, et le grand nombre parmi « nous en est innocent. En supposant même que cette « neutralité et cette inaction nous rendent tous cou- « pables, nos services réels dans les deux guerres pré- « cédentes ne doivent-ils être comptés pour rien, et « ne peuvent-ils pas couvrir l'omission qu'on nous « impute par rapport à la dernière? Que Philippe,

[1] « Neque moribus, neque legibus ullius civitatis ita comparatum esse, ut, si quis vellet inimicum perire, si nihil fecerit quo id fiat, capitis damnetur. » (Liv.)

« Antiochus et Persée soient comptés dans notre cause « pour trois suffrages : les deux premiers seront cer- « tainement pour nous, et nous donneront gain de « cause ; et le troisième, tout au plus et à la rigueur, « paraîtra douteux et incertain. Pouvez-vous, dans cet « état, porter un arrêt de mort contre Rhodes? car « votre sentence va décider si elle subsistera encore, ou « si elle sera entièrement détruite. Vous êtes les maîtres « de nous déclarer la guerre, mais vous ne pourrez pas « nous la faire ; car aucun des Rhodiens ne prendra les « armes pour se défendre. Si vous persévérez dans votre « colère, nous vous demanderons le temps d'aller ren- « dre compte à Rhodes de notre funeste ambassade : et « dans le moment même, tout ce qu'il y a dans la ville « d'hommes, de femmes, en général de personnes « libres, nous nous embarquerons avec tous nos biens « et tous nos effets : abandonnant nos dieux pénates, « publics et particuliers, nous viendrons à Rome ; et, « après avoir jeté à vos pieds tout notre or et tout notre « argent, nous sommes résolus de nous livrer tous à « votre discrétion. Nous souffrirons ici sous vos yeux « tout ce que vous nous ordonnerez de souffrir. Si « Rhodes est condamnée au pillage et au feu, du moins « le spectacle de son désastre nous sera épargné. Vous « pouvez par votre sentence nous déclarer ennemis ; « mais une voix secrète, sortie du fond de notre cœur, « porte un jugement tout contraire ; et quelque hosti- « lité que vous exerciez contre les Rhodiens, vous ne « trouverez en eux que des amis et des serviteurs. »

Après ce discours les députés se prosternèrent tous par terre, et, tenant des branches d'olivier, ils tendaient les mains vers les sénateurs pour leur demander

la paix. Quand on les eut fait sortir du sénat, on alla aux suffrages. Tous ceux qui avaient servi dans la Macédoine en qualité de consuls, ou de préteurs, ou de lieutenants-généraux, et qui avaient vu de près leur sot orgueil et leur mauvaise volonté pour les Romains, leur furent très-contraires. Caton, si connu par la sévérité de son caractère, qui allait souvent jusqu'à la dureté, s'adoucit ici en faveur des Rhodiens, et parla pour eux d'une manière fort vive et fort éloquente. Tite-Live ne rapporte point son discours, parce qu'on le trouvait alors dans un ouvrage de Caton même, intitulé *des Origines*, où il avait inséré ses harangues sur les affaires publiques. Nous avons parlé de cet ouvrage dans le volume précédent.

Caton se déclare en faveur des Rhodiens. Liv. lib. 45. cap. 20-25.

Aulu-Gelle nous a conservé quelques fragments du discours de Caton, par lesquels il paraît qu'il employa à peu près les mêmes raisons que l'ambassadeur de Rhodes. J'en citerai en latin au bas de la page ce qui m'a paru le plus remarquable, pour présenter au lecteur des exemples du style mâle et énergique qui était le caractère de l'éloquence romaine dans ces temps anciens, où l'on était plus attentif à la force et à la solidité des pensées qu'à l'élégance et à l'agrément des paroles.

Caton commence son discours par représenter aux Romains qu'ils ne doivent pas, en conséquence de la victoire remportée sur le roi de Macédoine, s'abandonner aux transports d'une joie excessive. « Je sais [1],

[1] «Scio solere plerisque hominibus, rebus secundis atque prolixis, animum excellere, superbiam atque ferociam augescere atque crescere : quod mihi nunc magnæ curæ est, quia hæc res tam secundè processit, ne quid in consulendo adversi eveniat, quod nostras secundas res con-

« dit-il, que la prospérité, pour l'ordinaire, inspire « de l'orgueil et de l'insolence. C'est pourquoi je crains « que dans la délibération présente on ne prenne une « mauvaise résolution, qui attire sur Rome quelque « malheur, et fasse évanouir la joie frivole à laquelle « on se sera livré. L'adversité, en domptant l'esprit, « nous rappelle à nous-mêmes et nous apprend ce qu'il « convient de faire; la prospérité, au contraire, nous « jette comme à l'écart par la joie qu'elle nous cause, « et nous fait perdre de vue le parti qu'une assiette « d'ame tranquille nous laisserait apercevoir et suivre. « C'est pourquoi, messieurs, je suis absolument d'avis « que nous différions de quelques jours la décision de « cette affaire, jusqu'à ce que, revenus de l'émotion « violente de notre joie, nous nous possédions nous-« mêmes, et puissions délibérer plus mûrement... Je « crois bien que les Rhodiens auront souhaité que les « Romains n'eussent pas vaincu Persée : mais ce senti-

futet; neve hæc lætitia nimis luxuriosè eveniat. Adversæ res se domant et docent quid opus sit facto : secundæ res lætitiâ transversum trudere solent a recte consulendo atque intelligendo. Quò majore opere edico suadeoque, uti hæc res aliquot dies proferatur, dum ex tanto gaudio in potestatem nostram redeamus... Atque ego quidem arbitror Rhodienses noluisse nos ita depugnare uti depugnatum est, neque regem Persen vicisse. Non Rhodienses id modò voluêre, sed multos populos ac multas nationes idem voluisse arbitror. Atque haud scio an partim eorum fuerint, qui non nostræ contumeliæ causâ id noluerint evenire. Sed enim id metuêre, si nemo esset homo quem vereremur, et quidquid luberet faceremus, ne sub solo imperio nostro in servitute nostrâ essent. Libertatis suæ causâ in ea fuisse sententia arbitror... Atque Rhodienses tamen Persen publicè nunquam adjuvêre. Qui acerrimè adversùs eos dicit, ita dicit : hostes voluisse fieri. Et quis tandem est nostrûm qui, quod ad sese attinet, æquum censeat quempiam pœnas dare ob eam rem, quòd arguatur malè facere voluisse? Nemo, opinor; nam ego, quod ad me attinet, nolim... Rhodienses superbos esse aiunt... Sint sanè superbi. Quid id ad nos attinet? Idne irascimini, si quis superbior est quàm nos? » (Cato, *apud Gell.* VII, 3.)

« ment leur est cômmun avec tous les autres peuples; « et ce n'a point été l'effet de leur haine contre les « Romains, mais de l'amour de leur propre liberté, « pour laquelle ils ont un juste sujet de craindre, s'il « ne reste plus de puissance qui soit en état de balancer « la nôtre et de nous empêcher de faire tout ce que « nous voudrons... Au reste, les Rhodiens n'ont point « donné de secours à Persée. Tout leur crime est, de « l'aveu même de leurs plus violents accusateurs, d'avoir « songé à devenir nos ennemis, et à se déclarer contre « nous. Mais depuis quand la seule volonté, la seule « intention est-elle devenue criminelle? Y a-t-il quel- « qu'un de nous qui voulût qu'on l'assujettît à cette « règle? pour moi, je ne voudrais pas m'y soumettre... « Les Rhodiens sont fiers, dit-on. Que nous importe? « Nous sied-il bien de leur faire un crime d'être plus « fiers que nous? »

Réponse du sénat. Liv. lib. 45, cap. 25.

Le sentiment d'un sénateur aussi grave et aussi respecté que l'était Caton empêcha qu'on ne fît la guerre contre les Rhodiens. La réponse qu'on leur rendit ne les déclarait point ennemis, mais aussi ne les traitait point en alliés, et laissait encore les choses en suspens. On leur ordonna de faire sortir les commandants qu'ils tenaient dans les villes de Lycie et de Carie. Ces provinces leur avaient été abandonnées après la défaite d'Antiochus, et elles leur furent ôtées dans l'occasion présente, en punition de leur infidélité. On leur ordonna aussi quelque temps après d'évacuer les villes de Caune et de Stratonicée. Ils avaient acheté la première deux cents talents [1] des généraux de Ptolémée, et la

[1] Deux cent mille écus. = 1,100,000 fr. — L.

seconde leur avait été donnée par Antiochus et Séleucus. Ils tiraient de ces deux villes six-vingts talents chaque année.

La réponse du sénat, ayant dissipé à Rhodes la crainte que les Romains ne prissent les armes contre la république, fit paraître légers tous les autres maux; et c'est l'ordinaire que l'attente de grands malheurs dont on se voit délivré amortisse le sentiment de ceux qui, dans d'autres circonstances, auraient paru très-considérables. Quelque durs que fussent les ordres du sénat, les Rhodiens s'y soumirent, et les exécutèrent promptement. Sur-le-champ on décerna aux Romains une couronne de la valeur de dix mille pièces d'or, et l'on choisit pour la présenter l'amiral Théodote.

Enfin l'alliance avec Rome est accordée aux Rhodiens. Polyb. Leg. pag. 104.

Il eut ordre de solliciter l'alliance avec les Romains: des raisons de politique avaient empêché les Rhodiens jusque-là de la demander. Cette grace ne leur fut point alors accordée. Ils ne l'obtinrent que l'année suivante, après de longues et de vives instances. Tibérius Gracchus, qui était tout récemment revenu d'Asie, où il avait été envoyé, en qualité de commissaire, pour en examiner l'état, leur fut d'un grand secours. Il attesta que les Rhodiens avaient ponctuellement obéi aux ordres du sénat, et qu'ils avaient condamné à mort les partisans de Persée. Après un témoignage si favorable, on accorda aux Rhodiens l'alliance avec la république romaine.

Plaintes lamentables des Étoliens à Paul Émile. Liv. lib. 45, cap. 28.

J'ai marqué dans le livre précédent que les Étoliens s'étaient présentés à Paul Émile revêtus d'habits de deuil à son retour du voyage qu'il avait fait en Grèce. Le sujet de leurs plaintes était que Licisque et Tisippe, tout puissants en Étolie par le crédit des Romains, à

qui ils étaient livrés, avaient environné le sénat étolien de soldats que leur avait prêtés Bébius qui commandait dans le pays pour les Romains; qu'ils avaient massacré cinq cent cinquante des principaux de la nation, dont tout le crime était d'avoir paru favorables à Persée; qu'un grand nombre d'autres avaient été envoyés en exil, et que les biens des uns et des autres avaient été donnés à leurs délateurs.

Ils n'obtiennent point justice. Liv. lib. 45, cap. 31.

Si Paul Émile eût été seul juge dans cette affaire, il est à croire qu'il aurait rendu justice aux Étoliens. Dans toutes les occasions où il agit de son propre mouvement, on reconnaît en lui une ame généreuse et pleine de sentiments d'humanité. Mais le conseil des commissaires se conduisait par d'autres principes. Toutes les informations qui furent faites se réduisirent à savoir, non qui avait commis l'injustice ou l'avait soufferte, mais si l'on avait été pour Persée ou pour les Romains. Les meurtriers furent renvoyés absous. Les exilés n'obtinrent pas plus de justice que les morts. Bébius seul fut condamné, pour avoir prêté son ministère à cette sanglante exécution. Mais pourquoi le condamner, si elle était juste? et si elle ne l'était pas, pourquoi renvoyer absous ceux qui en étaient les principaux auteurs?

Le crédit et la fierté des partisans de Rome augmentent extrêmement. Liv. ibid.

Ce jugement répandit la terreur parmi tous ceux qui avaient témoigné quelque attachement pour Persée, et augmenta extraordinairement la fierté et l'insolence des partisans de Rome. Entre les principaux de chaque ville, il y en avait de trois sortes: les uns étaient entièrement dévoués aux Romains; les autres s'attachaient à l'amitié des rois; les uns et les autres, faisant leur cour par de basses flatteries à leurs protecteurs, se rendaient puissants dans leurs villes, qu'ils tenaient dans

l'oppression : une troisième sorte de citoyens, opposée aux deux autres, gardait une espèce de milieu, ne prenant le parti ni des Romains ni des rois, mais dévouée à la défense des lois et de la liberté. Ces derniers, dans le fond, étaient fort estimés et aimés chacun dans leur ville; mais ils n'y avaient aucun crédit. Toutes les charges, toutes les ambassades, les distinctions et les récompenses étaient, depuis la défaite de Persée, pour ceux qui avaient suivi le parti des Romains; et ils employaient leur crédit à perdre sans ressource ceux qui pensaient autrement qu'eux.

Dans cette vue, ils se rendirent en grand nombre de toutes les parties de la Grèce auprès des dix commissaires nommés par le sénat pour en régler les affaires. Ils leur firent entendre qu'outre ceux qui s'étaient déclarés ouvertement pour Persée, il y en avait beaucoup d'autres secrètement ennemis des Romains, et qui, sous prétexte de maintenir la liberté, révoltaient contre Rome tous les esprits; et que jamais la Grèce ne demeurerait tranquille et parfaitement soumise aux Romains, à moins qu'après avoir abattu le parti contraire, on n'y établît fortement l'autorité de ceux qui n'avaient à cœur que les intérêts de la république romaine. Les dix commissaires goûtèrent parfaitement toutes ces réflexions, et en firent la règle de leur conduite.

Injuste et criante politique des Romains.

Quelle justice peut-on attendre d'un tribunal où l'on est déterminé à regarder et à traiter comme criminels tous ceux qui ne sont pas du parti romain, et à combler de toutes sortes de faveurs et de graces ceux qui se déclareront leurs délateurs et leurs ennemis? Voilà où conduit l'ambition de dominer: elle aveugle sur tous les devoirs et sur toutes les bienséances; et la jus-

tice, quand elle devient un obstacle aux projets que l'on a formés, est elle-même sacrifiée comme tout le reste. Plus nous avançons dans l'histoire des Romains, plus nous les voyons se corrompre, et abandonner les sentiments anciens de générosité et d'équité pour se livrer à une politique contraire à toutes les règles de la vertu. Les conséquences de ces nouvelles maximes vont se manifester par la plus injuste et la plus criante persécution qu'il soit possible d'imaginer.

Le général romain, sur des ordres qu'il n'approuvait pas, mais qu'il se croyait obligé d'exécuter, ayant reçu la liste des noms de ceux qui étaient suspects, les manda de l'Étolie, de l'Acarnanie, de l'Épire et de la Béotie, et leur ordonna de le suivre à Rome pour s'y défendre sur les chefs qui leur étaient imputés. On envoya aussi dans l'Asie des commissaires, pour faire des informations contre ceux qui avaient favorisé Persée ou publiquement ou en secret.

Les Achéens, soupçonnés d'avoir favorisé Persée, sont envoyés à Rome, bannis et dispersés en différentes villes. Liv. lib. 45, cap. 31. Pausan. in Achaic. p. 416, 417.

De tous les petits états de la Grèce nul ne faisait tant d'ombrage à la république romaine que la ligue des Achéens, qui s'était jusque-là fait respecter par le nombre et la valeur de ses troupes, par l'habileté de ses généraux, et surtout par l'union qui régnait entre les villes dont elle était composée. Les Romains, dès long-temps jaloux d'une puissance qui pouvait mettre obstacle à leurs desseins ambitieux, surtout si elle s'était jointe au roi de Macédoine ou à celui de Syrie, avaient travaillé en différentes occasions à l'affaiblir en y mettant la division; mais c'est dans la conjoncture dont nous parlons ici qu'ils commencèrent à agir avec une violence ouverte, et à fouler aux pieds les droits et la liberté de la république achéenne.

Après la défaite de Persée, Callicrate, pour achever de ruiner auprès des Romains, à qui il était vendu, les partisans de la liberté, qu'il regardait comme ses ennemis, déféra nommément aux dix commissaires tous ceux qu'il soupçonnait avoir eu des liaisons avec Persée. Ils ne crurent pas devoir se contenter d'écrire aux Achéens, comme ils avaient fait aux autres peuples, pour leur ordonner d'envoyer à Rome ceux de leurs citoyens qui étaient accusés d'avoir favorisé Persée, mais ils députèrent deux d'entre eux pour aller en personne déclarer cet ordre à la ligue. Deux raisons les portèrent à en user ainsi : la première était la crainte que les Achéens, qui étaient fort jaloux de leur liberté et pleins de courage, ne refusassent d'obéir à de simples lettres qui leur auraient été écrites, et que Callicrate et les autres délateurs ne courussent risque de leur vie dans l'assemblée ; la seconde, c'est que dans les papiers de Persée on n'avait rien trouvé de convaincant contre les Achéens dénoncés ; et cependant on voulait les perdre.

Les deux commissaires envoyés en Achaïe étaient C. Claudius et Cn. Domitius Ahenobarbus. L'un d'eux, plus vendu à l'injustice que l'autre (Pausanias, qui nous a conservé ce détail, ne le nomme point), se plaignit dans l'assemblée que plusieurs des plus puissants de la ligue avaient soutenu Persée contre les Romains, et demanda qu'on les condamnât à mort ; après quoi il les nommerait. Cette proposition révolta toute l'assemblée. On se récria de toutes parts qu'il était inoui qu'on eût jamais condamné des personnes avant qu'elles eussent été dénoncées, et on le pressa de désigner les coupables. Forcé ainsi de s'expliquer, il répondit, à la suggestion

de Callicrate, que tous ceux qui avaient été en charge et avaient commandé les armées, s'étaient rendus coupables de ce crime. Alors Xénon, qui était fort considéré parmi les Achéens, s'étant levé, parla ainsi : *Je suis du nombre de ceux qui ont été préteurs, et j'ai commandé les armées. Je proteste que je n'ai jamais agi en rien contre les intérêts des Romains, et je m'offre à le prouver, soit ici dans l'assemblée des Achéens, soit à Rome devant le sénat.* Le Romain saisit cette dernière parole comme favorable à ses desseins, et ordonna que tous ceux que Callicrate lui avait dénoncés en particulier, et il les nomma, seraient envoyés à Rome pour s'y justifier.

Ce fut une désolation extrême dans toute l'assemblée. Jamais on n'avait rien vu de pareil, non pas même sous Philippe, ni sous Alexandre son fils. Quoique tout puissants, ils ne s'avisaient point de faire venir en Macédoine ceux qui leur étaient contraires. Il y avait dans la Grèce des tribunaux réglés, où les affaires des Grecs se décidaient suivant toutes les formalités prescrites par les lois. Ces princes laissaient le jugement de pareilles affaires au conseil des amphictyons, leurs juges naturels. Les Romains n'en usèrent pas de la sorte. Par une entreprise qu'on peut appeler tyrannique, ils firent enlever et conduire à Rome plus de mille citoyens des plus considérables de la ligue achéenne. Callicrate devint plus que jamais un objet d'horreur et d'exécration à tous les Achéens. On fuyait sa présence et sa rencontre comme d'un infame traître, et personne ne se baignait dans les bains publics après lui qu'on n'en eût fait vider toute l'eau.

Polybe, le célèbre historien, était du nombre de ces

accusés. Quand ils furent arrivés à Rome, le sénat, sans les entendre, sans examiner leur cause, sans observer aucune formalité de justice, supposant sans aucun fondement, et contre la notoriété publique, qu'ils avaient été ouïs et condamnés dans l'assemblée des Achéens, les relégua dans l'Étrurie, où ils demeurèrent dispersés dans différentes villes. Polybe fut traité avec moins de rigueur. Les deux fils de Paul Émile, Fabius et Scipion, obtinrent pour lui la permission de demeurer à Rome. Ce service qu'ils rendaient à Polybe leur fut bien utile à eux-mêmes, comme je le marquerai bientôt; mais je crois devoir raconter tout de suite ce qui regarde le triste état de ces bannis.

Les Achéens, extrêmement surpris et affligés du sort de leurs compatriotes, députèrent à Rome pour demander qu'il plût au sénat d'entrer en connaissance de leur cause. On leur répondit qu'elle était finie, et que c'étaient eux-mêmes qui l'avaient jugée. Sur cette réponse, les Achéens renvoyèrent les mêmes députés à Rome (Euréas était à leur tête) pour protester encore devant les sénateurs que jamais les accusés n'avaient été entendus dans le pays, et que jamais leur affaire n'y avait été jugée. Euréas donc entre dans le sénat avec les autres députés qui l'accompagnaient. Il expose les ordres qu'il avait reçus, et prie qu'on prenne enfin connaissance de l'affaire, et qu'on ne laisse pas périr des accusés sans avoir prononcé sur le crime dont on les chargeait : qu'il était à souhaiter que le sénat examinât l'affaire par lui-même et fît connaître les coupables; mais que, si ses grandes occupations ne lui laissaient pas ce loisir, il n'avait qu'à renvoyer l'affaire aux Achéens, qui en feraient justice de manière à faire

Les Achéens font plusieurs députations à Rome en faveur des bannis, mais toujours inutilement. Polyb. Leg. pag. 105.

sentir combien ils avaient d'aversion pour les méchants.

Rien n'était plus équitable que cette demande; aussi le sénat fut-il fort embarrassé comment il y répondrait. D'une part, il ne croyait pas qu'il lui convînt de juger, car l'accusation était sans fondement; de l'autre, renvoyer les exilés sans avoir porté de jugement, c'était condamner sa première conduite, et d'ailleurs perdre sans ressource les amis que Rome avait dans l'Achaïe. Le sénat, pour ôter aux Grecs toute espérance de recouvrer leurs exilés, et les rendre par là plus dépendants et plus soumis à ses ordres, écrivit dans l'Achaïe à Callicrate, et dans les autres états aux partisans des Romains, qu'il ne lui paraissait pas qu'il fût de leur intérêt, ou de celui des peuples mêmes, que les exilés retournassent dans leur patrie. Cette réponse consterna non-seulement les exilés, mais encore tous les peuples de la Grèce. Ce fut un deuil universel. On se persuada qu'il n'y avait plus rien à espérer pour les Achéens accusés, et que leur bannissement était sans retour.

Polyb. Leg. pag. 122.

Cependant la république achéenne, après quelque intervalle, envoya de nouveaux députés, qu'elle chargea de demander le retour des exilés, et surtout de Polybe et de Stratius : car la plupart des autres, et notamment les principaux, étaient morts pendant leur exil. Ces députés avaient ordre de demander cette grace en suppliants, de peur qu'en insistant sur l'innocence des bannis, ils ne parussent reprocher au sénat son injustice. Il ne leur échappa rien dans leur harangue qui ne fût très-mesuré. Malgré cela, le sénat demeura inflexible, et prononça qu'il s'en tenait à ce qui avait été réglé. Reconnaît-on dans une telle conduite l'ancien sénat de Rome ?

Les Achéens, sans se rebuter, ordonnèrent en différents temps plusieurs députations, qui n'eurent pas plus de succès. Ils avaient raison de s'adresser ainsi persévéramment au sénat en faveur de leurs compatriotes. Quand leurs instances réitérées n'auraient eu d'autre effet que de mettre l'injustice des Romains dans un plus grand jour, on ne pourrait pas les regarder comme inutiles. Mais plusieurs des sénateurs en avaient été touchés, et avaient appuyé de leur suffrage une si juste demande.

Polyb. leg. p. 129, 130.

Les Achéens, en ayant eu avis, crurent devoir profiter de cette favorable disposition des esprits, et ordonnèrent une dernière députation. Il y avait déja dix-sept ans que les Achéens étaient bannis, et il en était mort un grand nombre. Les contestations furent vives dans le sénat, les uns voulant que ces bannis fussent renvoyés dans leur patrie et rétablis dans leurs biens, et les autres s'y opposant. Scipion Émilien, à la prière de Polybe, avait sollicité Caton en faveur des exilés. Ce grave sénateur se levant pour parler à son tour : « A nous voir, dit-il, disputer tout un jour pour « savoir si quelques pauvres vieillards de Grèce seront « plutôt enterrés par nos fossoyeurs que par ceux de « leur pays, ne dirait-on pas que nous n'avons rien à « faire, et que nous cherchons à tuer le temps ? » Peut-être cette plaisanterie eut-elle son effet [1], et fit-elle honte au sénat de sa longue opiniâtreté. Peut-être aussi la politique eut-elle plus de part que la considération de la justice dans le parti que prirent les sénateurs de se laisser enfin fléchir. Ce fut lorsqu'ils étaient près

Enfin les bannis sont renvoyés dans leur patrie. Plut. in Cat. pag. 341.

[1] .....Ridiculum acri
Fortiùs ac meliùs magnas plerumque secat res.
(Horat.)

d'entreprendre la guerre contre Carthage, qu'ils renvoyèrent ces exilés. Il y a de l'apparence qu'ils étaient bien aises de donner quelque satisfaction aux Achéens dans le temps qu'ils se mettaient sur les bras d'aussi puissants ennemis que les Carthaginois.

Polybe aurait encore souhaité qu'on les rétablît dans les honneurs et les dignités qu'ils avaient avant leur bannissement; mais, avant que de présenter sa requête au sénat, il crut devoir pressentir Caton, qui lui dit en souriant : « Vous n'imitez pas, Polybe, la sagesse « d'Ulysse. Vous voulez rentrer dans l'antre du Cyclope « pour quelques méchantes hardes que vous y avez « laissées. » Les exilés retournèrent donc dans leur patrie; mais de mille qu'ils étaient venus il n'en restait alors qu'environ trois cents. Polybe n'usa pas de cette permission; ou, s'il s'en servit, il ne tarda pas à rejoindre Scipion, puisque, trois ans après, il était au siége de Carthage avec lui.

Étroite liaison du jeune Scipion avec Polybe. Polyb. apud Vales. p. 149, 150.

Scipion, n'ayant pas encore plus de dix-huit ans, s'était lié étroitement avec Polybe à son retour de Macédoine. Il y avait déja entre eux quelque commencement de connaissance. Mais ce fut sans doute à l'occasion du service important rendu à Polybe, comme nous l'avons dit ci-dessus, par les fils de Paul Émile, que Scipion forma avec lui cette amitié, qui devint si utile à ce jeune Romain, et qui ne lui a guère moins fait d'honneur dans la postérité que toutes ses victoires. Il paraît que Polybe demeurait et mangeait avec les deux frères. Un jour que Scipion se trouva seul avec lui, il lui ouvrit son cœur avec une pleine effusion, et se plaignit, mais d'une manière douce et tendre, de ce que Polybe, dans les conversations qu'on avait à table,

adressait toujours la parole à son frère Fabius. « Je sens « bien, lui dit-il, que cette indifférence pour moi vient « de la pensée où vous êtes, comme tous nos citoyens, « que je suis un jeune homme inappliqué, et qui n'ai « rien du goût qui règne aujourd'hui dans Rome, parce « qu'on ne voit pas que je m'attache aux exercices du « barreau et que je cultive le talent de la parole. Mais « comment le ferais-je? On me dit perpétuellement que « ce n'est point un orateur que l'on attend de la maison « des Scipions, mais un général d'armée. Je vous avoue, « pardonnez-moi la franchise avec laquelle je vous parle, « que votre indifférence pour moi me touche et m'afflige « sensiblement. »

Polybe, surpris de ce discours, auquel il ne s'attendait point, le consola du mieux qu'il put, et l'assura « que, s'il adressait ordinairement la parole à son frère, « ce n'était point du tout faute d'estime ou d'affection « pour lui, mais uniquement parce que Fabius était « l'aîné, et que d'ailleurs, sachant que les deux frères « pensaient de même et étaient fort unis, il avait cru « que parler à l'un c'était parler à l'autre. Au reste, « ajouta-t-il, je m'offre de tout mon cœur à votre ser- « vice, et vous pouvez disposer absolument de moi. Par « rapport aux sciences, de l'étude desquelles on vous « occupe actuellement, vous trouverez assez de secours « dans ce grand nombre de savants qui viennent tous « les jours de Grèce à Rome : mais pour le métier de la « guerre, qui est proprement votre profession aussi- « bien que votre passion, je pourrai vous être de quelque « utilité ».

Alors Scipion, lui prenant les mains et les serrant avec les siennes : « Oh! dit-il, quand verrai-je cet heu-

« reux jour où, libre de tout autre engagement, et vi-
« vant avec moi, vous voudrez bien vous appliquer à
« me former l'esprit et le cœur? C'est alors que je me
« croirai véritablement digne de mes ancêtres. » Depuis ce temps-là, Polybe, charmé et attendri de voir dans un jeune homme de si nobles sentiments, s'attacha particulièrement à lui. Scipion, de son côté, ne pouvait le quitter : son grand plaisir était de s'entretenir avec lui ; il le respectait comme un père, et Polybe le chérissait comme son fils. La suite nous montrera combien Scipion profita des conversations et des avis d'un si précieux ami; trésor inestimable pour de jeunes seigneurs, quand ils sont assez heureux pour trouver à l'acquérir, et assez sensés pour en connaître tout le prix!

Bassesse d'ame de Prusias.

Prusias, roi de Bithynie, étant venu à Rome pour faire au sénat et au peuple des compliments de conjouissance sur l'heureux succès de la guerre contre Persée, y déshonora la majesté royale par ses basses flatteries, qui allèrent jusqu'à l'impiété. De longue main il était fait à ce style : et lorsque des ambassadeurs romains lui avaient été envoyés, il avait été au-devant d'eux, la tête rasée, et avec le bonnet d'affranchi, habillé et chaussé à la romaine; puis, saluant les députés ; « Vous voyez, leur avait-il dit, un de vos affran-
« chis, prêt à faire tout ce qu'il vous plaira, et à se
« conformer entièrement à tout ce qui se pratique chez
« vous ». Il ne démentit pas cette bassesse de sentiments lorsqu'il vint lui-même à Rome. A son entrée dans le sénat, il se tint près de la porte, les mains abattues, vis-à-vis les sénateurs, qui demeurèrent assis; il se prosterna et baisa le seuil. Ensuite, s'adressant à l'assemblée, il s'écria : *Je vous salue, dieux sauveurs.* Le

reste de son discours répondit à ce prélude. Polybe dit qu'il aurait honte de le rapporter. Prusias finit en demandant « que le peuple romain renouvelât avec lui « l'alliance, et qu'il lui accordât certain territoire con- « quis sur Antiochus, dont les Gaulois s'étaient empa- « rés sans que personne le leur eût donné. Enfin il re- « commanda au sénat son fils Nicomède ». Tout lui fut accordé : on nomma seulement des commissaires pour examiner l'état du territoire en question, et s'assurer s'il avait appartenu à Antiochus, auquel cas le peuple romain le donnait volontiers à Prusias.

Tite-Live, dans le récit qu'il fait de cette audience, omet les bassesses rampantes de Prusias, dont il dit que les historiens romains ne parlaient point. Il se contente d'indiquer à la fin une partie de ce qu'en avait dit Polybe. Il avait quelque raison : car ces bassesses, si elles sont réelles, déshonorent du moins autant le sénat qui les souffrait que le prince qui les faisait.

Fin de l'histoire de Tite-Live.

Ici finit ce qui nous reste de Tite-Live. Son histoire romaine, contenue en cent quarante ou cent quarante-deux livres, s'étendait depuis la fondation de Rome jusqu'à la mort et aux funérailles de Drusus, qui tombe en l'an de Rome 743, et renfermait par conséquent ce même nombre d'années. De ces cent quarante-deux livres il n'en est parvenu jusqu'à nous, comme je l'ai déja observé ailleurs, que trente-cinq, dont quelques-uns même ne sont point entiers. Ce n'est pas la quatrième partie de l'ouvrage. Quelle perte pour la république littéraire! Mon histoire, dans la suite, s'en sentira bien. Je ne dois pas m'étonner que jusqu'ici elle n'ait pas tout-à-fait déplu au public. Les beautés de Tite-Live, qui ont fait l'admiration de Rome dans un temps

où le bon goût avait été porté à une souveraine perfection, et qui depuis ont été généralement admirées dans tous les siècles suivants; ces mêmes beautés, quoique beaucoup affaiblies dans une langue étrangère, ont dû avoir quelque succès, surtout dans un siècle comme le nôtre, qui a eu et qui conserve encore tant de rapport avec celui d'Auguste. Plutarque, qui sera maintenant mon principal guide, me consolera un peu de la perte que je fais de Tite-Live.

Je ferai dans la suite beaucoup d'usage des suppléments de Freinshemius. On peut voir ce que j'ai dit ailleurs de cet excellent ouvrage.

Mais, malgré les secours que pourront me fournir et les anciens et les modernes, il se trouvera de temps en temps des années stériles, et qui fourniront peu de matière; il se trouvera des faits dont il ne sera pas aisé d'assigner la date précise. Ainsi, je ne pourrai pas toujours ranger mon histoire par années avec la même exactitude que dans les livres précédents. Je ferai pourtant en sorte d'éviter la confusion; et sans déterminer toujours, puisque la chose n'est pas possible, l'année où chaque fait s'est passé, je lierai ensemble ceux qui auront du rapport les uns aux autres.

§ II. *Diverses ambassades à Rome. Le sénat imagine un détour pour empêcher Eumène de venir à Rome. Prusias, par ses ambassadeurs, accuse Eumène devant le sénat. Attale et Athénée justifient leur frère Eumène. Conduite imprudente de Sulpicius en Asie contre Eumène. Alliance renouvelée avec Ariarathe Philopator. Censure de Paul Émile et de Marcius Philippus. Horloge. Trou-*

bles en Syrie après la mort d'Antiochus Épiphane. Démétrius demande inutilement au sénat la permission de retourner en Syrie. Meurtre d'Octavius. Démétrius se sauve de Rome, arrive en Syrie, et est généralement reconnu pour roi. Maladie et mort de Paul Émile : ses funérailles : son éloge. Amour et estime de la pauvreté dans Tubéron et dans sa femme, fille de Paul Émile. Généreux et noble usage que Scipion Émilien, fils de Paul Émile, fait de ses richesses en plusieurs occasions. Tubéron comparé avec Scipion Émilien. Nasica obtient du peuple la démolition d'un théâtre déja bien avancé. Affaires de Rome. *Décret pour chasser de Rome les philosophes et les rhéteurs. Ambassades de Carnéade à Rome. Deux consuls se démettent pour un défaut de formalité religieuse dans leur élection. Tribun du peuple puni pour avoir manqué de respect au grand-pontife.* Guerres *contre les Dalmates et contre quelques peuples liguriens. Les Dalmates sont vaincus par Figulus et par Nasica. Les Marseillais sont vengés par les Romains des Oxibiens et des Décéates.* Affaires de Macédoine. *Andriscus, qui se disait fils de Persée, s'empare de la Macédoine. Enfin il est vaincu, pris, et envoyé à Rome. Deux nouveaux imposteurs s'élèvent en Macédoine, et sont vaincus.*

M. CLAUDIUS. — An. R. 586. Av. J.C. 166.
C. SULPICIUS.

Diverses ambassades à Rome.

Nous avons déja observé que depuis la défaite de Persée il venait tous les jours à Rome de nouvelles am-

bassades, soit pour féliciter les Romains sur cette victoire, soit pour se justifier ou s'excuser sur l'attachement que l'on avait paru avoir pour ce prince, soit enfin pour porter quelques plaintes devant le sénat.

Le sénat imagine un détour pour empêcher Eumène de venir à Rome. Polyb. Leg. pag. 97.

A peine Prusias était-il parti, qu'on apprit qu'Eumène était sur le point d'arriver en Italie. Cette nouvelle jeta le sénat dans l'embarras. Ce prince, dans la guerre contre Persée, s'était conduit de sorte qu'on ne pouvait le regarder ni comme ami, ni comme ennemi. On avait contre lui de violents soupçons, non des preuves certaines. L'admettre à l'audience, c'était le déclarer innocent; le condamner comme coupable, c'était se mettre dans la nécessité de lui faire la guerre, et annoncer comme à haute voix qu'ils avaient manqué de prudence en comblant de biens et d'honneurs un prince dont ils avaient peu connu le caractère. Pour éviter ces inconvénients, le sénat rendit une ordonnance par laquelle il défendit à tous les rois de venir à Rome; et il fit signifier cette ordonnance au roi de Pergame, qui n'eut pas de peine à en comprendre le sens. Il retourna donc dans ses états.

Prusias, par ses ambassadeurs, accuse Eumène devant le sénat. Polyb. Leg. pag. 104.

Cet affront donna du courage à ses ennemis, et refroidit l'affection de ses alliés. Prusias envoya contre lui un ambassadeur à Rome, pour se plaindre des irruptions qu'il faisait dans la Bithynie. Il ajoutait que ce prince avait des intelligences secrètes avec Antiochus, qu'il maltraitait tous ceux qui paraissaient favorables aux Romains, et qu'en particulier il vexait les Gallo-Grecs ses voisins, n'observant point à leur égard les ordonnances du sénat. Ceux-ci avaient aussi envoyé à Rome des députés pour y porter leurs plaintes, qu'ils réitérèrent dans la suite plusieurs fois, aussi-bien que

Prusias. Le sénat ne se déclara point encore. Il se contenta d'aider et de soutenir sous main les Gallo-Grecs en tout ce qu'il put, sans faire d'injustice manifeste à Eumène.

Attale et Athénée justifient leur frère Eumène. Polyb. Leg. p. 106.

Le roi de Pergame, à qui l'entrée dans Rome était interdite, y envoya Attale et Athénée, ses frères, pour répondre aux accusations dont on le chargeait. L'apologie qu'ils firent parut réfuter solidement toutes les plaintes qu'on avait portées contre le roi; et l'on en fut si satisfait, qu'on les renvoya en Asie comblés d'honneurs et de présents. Cependant ils n'effacèrent pas entièrement les préjugés où l'on était contre leur frère. On ne pouvait se persuader qu'il n'y eût point d'intelligence et de complot formé entre lui et le roi de Syrie. Et quoique Ti. Gracchus, envoyé peu auparavant en Asie pour reconnaître les dispositions des rois et des peuples à l'égard de Rome, eût rendu un compte favorable de la conduite de ces deux princes, qui l'avaient accablé de témoignages de politesse et de respect, le sénat dépêcha de nouveau Sulpicius Gallus, qui n'était plus consul déja depuis plus d'une année, et Manius Sergius, avec ordre d'approfondir les choses et d'examiner curieusement les démarches d'Eumène et d'Antiochus.

Conduite imprudente de Sulpicius en Asie contre Eumène. Polyb. in Excerpt. Vales. 145.

Sulpicius se conduisit dans cette commission d'une manière très-imprudente. C'était un esprit vain, qui aimait le bruit, et qui cherchait à faire de l'éclat en bravant Eumène. Quand il fut arrivé en Asie, il fit afficher dans toutes les villes que ceux qui auraient à se plaindre de ce prince vinssent le trouver à Sardes. Et là, pendant dix jours, il écouta tranquillement toutes les accusations qu'on voulut former contre Eumène;

liberté qui réveilla tous les mécontents, et ouvrit la porte à toutes sortes de calomnies.

Alliance renouvelée avec Ariarathe Philopator. Polyb. Leg. p. 109.

Vers ce même temps-là mourut Ariarathe, roi de Cappadoce, dont Eumène avait épousé la sœur. Son fils Ariarathe, surnommé *Philopator*, lui succéda. Le père avait projeté, quand son fils fut en âge, de lui céder son royaume; mais le jeune prince ne voulut jamais y consentir : c'est ce qui lui fit donner le surnom de *Philopator*, c'est-à-dire *amateur de son père*. Action bien louable dans un siècle où c'était une chose commune de s'élever au trône par des parricides! Dès que le jeune Ariarathe fut devenu roi, il envoya des députés à Rome pour demander le renouvellement de l'alliance que son père avait eue avec les Romains : ce qui lui fut accordé avec de grands témoignages d'estime et de bienveillance. Le sénat était prévenu favorablement pour ces princes, en conséquence du rapport que Ti. Gracchus avait fait de leurs dispositions, à son retour de l'ambassade dont nous avons parlé plus haut.

Je passe plusieurs plaintes respectives des rois de Pergame, de Bithynie, de Cappadoce, aussi-bien que diverses ambassades de part et d'autre à Rome. J'en ai parlé dans le tome VIII de l'Histoire Ancienne, page 417 et suivantes.

Censure de Paul Émile et de M. Philippus Plut. in Æmil. Paul.

Dans la clôture qui se fit du dénombrement, l'an de Rome 588, par les censeurs Paul Émile et Marcius Philippus, il se trouva trois cent trente-sept mille quatre cent cinquante-deux citoyens.

Horloge. Plin. VII, 60.

On substitua à Rome un nouveau cadran solaire en la place de l'ancien, qui avait été mis près de la tribune aux harangues cent ans auparavant. J'en ai parlé tome III, page 284.

Je réserve à indiquer ailleurs quelques lois portées vers ce temps-ci contre le luxe de la table.

Les faits que nous venons de rapporter remplissent trois années, 586, 587, 588, et partie de 589.

TI. SEMPRONIUS GRACCHUS. II. — An. R. 589. Av. J.C. 163.
M'. JUVENCIUS THALNA.

Troubles en Syrie après la mort d'Antiochus Épiphane. Polyb. Leg. p. 107. Just. lib. 34, c. 3. Appian. in Syr.

La mort d'Antiochus Épiphane, arrivée l'année précédente, donna lieu à de grands troubles en Syrie. Antiochus Eupator, son fils, âgé seulement de neuf ans, lui avait succédé sous la tutelle de Lysias. Mais Démétrius, fils de Séleucus Philopator, qui était actuellement en ôtage à Rome, prétendait que la couronne lui appartenait. Il demanda donc au sénat de lui laisser la liberté de retourner en Syrie, et le pria instamment de vouloir bien l'aider à monter sur le trône dont il était légitime héritier, comme fils de Séleucus, frère aîné d'Épiphane, et qui avait régné avant lui. Pour engager le sénat à lui être favorable, il représenta qu'ayant été élevé à Rome depuis l'âge de douze ans (il en avait alors vingt-trois), il regarderait toujours cette ville comme sa patrie, les sénateurs comme ses pères, et leurs fils comme ses frères. Le sénat[1] eut plus d'égard aux intérêts de la république qu'au droit de Démétrius, et jugea qu'il serait plus avantageux aux Romains qu'il y eût un roi mineur sur le trône de Syrie qu'un prince comme Démétrius, qui pourrait dans la suite leur devenir formidable. On voit de jour en jour dans le sénat un dépérissement sensible part rapport à l'équité et à la bonne foi. Les sénateurs firent un décret pour con-

Démétrius demande inutilement au sénat la permission de retourner en Syrie.

[1] « Senatu, tacito judicio, tutius apud pupillum, quàm apud eum (Demetrium), regnum futurum arbitrante. » (JUSTIN.)

firmer Eupator, et envoyèrent en Syrie Cn. Octavius, Sp. Lucrétius et L. Aurélius, avec le caractère d'ambassadeurs, pour y régler toutes choses conformément aux articles du traité fait avec Antiochus-le-Grand. Leur vue était d'affaiblir ce royaume autant qu'ils le pourraient.

An. R. 590.
Av. J. C. 162.

P. CORNELIUS SCIPIO NASICA.
C. MARCIUS FIGULUS.

Meurtre d'Octavius. Cic. Philip. lib. 9, c. 4.

Quand les ambassadeurs furent arrivés, ils trouvèrent que le roi avait plus de vaisseaux et d'éléphants que le traité ne portait. Ils firent brûler les vaisseaux et tuer les éléphants qui se trouvèrent passer le nombre stipulé dans le traité, et dans tout le reste ils prirent les arrangements les plus avantageux aux Romains. Ce traitement parut insupportable et souleva l'esprit du peuple contre eux. Un nommé *Leptine* en fut si indigné, que de rage il se jeta sur Octavius [1] pendant qu'il était au bain, et le tua. On soupçonna Lysias, régent du royaume, d'avoir trempé sous main dans cet assassinat. On envoya des ambassadeurs à Rome pour justifier le roi, et protester qu'il n'avait eu aucune part à cet attentat. Le sénat les renvoya sans leur donner aucune réponse, n'ayant point de preuves certaines contre Lysias, et d'un autre côté ne croyant pas qu'il fût de la dignité du nom romain d'accepter une satisfaction légère pour un tel outrage de la part d'un homme légitimement

[1] Cet Octavius avait été consul quelque temps auparavant, et il était le premier de sa famille qui fût parvenu à cet honneur (Cic. *Philip.* (IX, 4). Octavius César, qui devint empereur, si connu sous le nom d'*Auguste*, était de la même maison que cet Octavius, mais d'une autre branche, dans laquelle jamais le consulat n'était entré. (Sueton.)

suspect. Par son silence il se réservait l'examen et la vengeance du crime.

Démétrius se sauve de Rome, arrive en Syrie, et est généralement reconnu pour roi.

Démétrius crut que le mécontentement des Romains contre Eupator était pour lui une conjoncture favorable dont il fallait profiter, et il s'adressa une seconde fois au sénat pour en obtenir la permission de retourner en Syrie. Il fit cette démarche contre l'avis de la plupart de ses amis, qui lui conseillaient de se sauver sans rien dire. L'événement lui fit connaître qu'ils pensaient juste. Comme les mêmes raisons d'intérêt qu'avait eues d'abord le sénat de le retenir à Rome subsistaient toujours, il en reçut la même réponse, et eut la douleur d'essuyer un second refus. Alors il revint au premier conseil de ses amis ; et Polybe l'historien, qui était alors à Rome, fut un de ceux qui le pressèrent davantage de l'exécuter secrètement, mais promptement : il le crût. Après avoir pris toutes ses mesures, il sortit de Rome sous prétexte d'une partie de chasse, se rendit à Ostie, et s'embarqua avec une petite suite dans un vaisseau carthaginois qui allait à Tyr [1]. Tout ce que put faire le sénat fut de députer, quelques jours après, Ti. Gracchus, L. Lentulus et Servilius Glaucia en Syrie, pour observer quel effet y produirait le retour de Démétrius.

Démétrius, ayant débarqué à Tripoli en Syrie, fit répandre le bruit que c'était le sénat qui l'avait envoyé prendre possession de ses états, et qu'il était bien résolu de l'y soutenir. Aussitôt on regarda Eupator comme ruiné sans ressource, et tout le monde l'abandonna pour prendre le parti de Démétrius. Eupator et Lysias,

[1] Ce vaisseau allait porter à Tyr, selon la coutume, les prémices des fruits et des revenus de Carthage.

arrêtés par leurs propres soldats, furent livrés à leur ennemi, qui les fit mourir. Ainsi Démétrius se trouva établi sur le trône sans opposition et avec une rapidité prodigieuse.

Je parlerai peu dans la suite des affaires d'Orient et d'Égypte, sinon lorsqu'il se présentera des traits étroitement liés avec l'histoire romaine. Pour le reste, on me permettra de renvoyer à l'histoire ancienne.

An. R. 591. Av. J.C. 161.

M. VALÉRIUS MESSALA.
C. FANNIUS STRABO.

An. R. 592. Av. J.C. 160.

L. ANICIUS GALLUS.
M. CORNÉLIUS CÉTHÉGUS.

Maladie et mort de Paul Émile. Plut. in AEmil. Paul.

J'ai dit un mot, auparavant, de la censure de Paul Émile, où il s'acquit, comme dans toutes les autres places qu'il avait remplies, une grande réputation. Au sortir de cette charge, il fut attaqué d'une maladie que l'on crut d'abord fort dangereuse, mais qui dans la suite parut devoir traîner en longueur. Les médecins lui ayant conseillé de changer d'air, il s'embarqua pour Vélie, où il demeura assez long-temps près de la mer, dans une maison fort solitaire et fort retirée. Les Romains se plaignirent bientôt de son absence, et ils témoignèrent, en plus d'une occasion, par leurs regrets, l'impatience où ils étaient de le revoir. Il ne put résister à des sentiments si flatteurs pour lui et revint à Rome. On n'y jouit pas long-temps du bonheur de le posséder, et il mourut généralement regretté de tous les citoyens.

Ses funérailles.

Ses funérailles se firent avec une pompe véritablement digne du mérite et du caractère de ce grand homme. Elle ne consistait point dans la somptueuse

magnificence qui accompagne ordinairement ces sortes de cérémonies, mais dans l'affection très-sincère, dans les véritables regrets, et dans la vive reconnaissance que témoignaient non-seulement les citoyens, mais les ennemis même. Les ambassadeurs de Macédoine, qui étaient pour-lors à Rome, demandèrent par grace qu'il leur fût permis de porter sur leurs épaules le lit funèbre de Paul Émile. Sur quoi Valère-Maxime fait cette réflexion : « Cette marque d'estime paraîtra encore plus « extraordinaire, si l'on considère que le devant de ce « lit était orné de tableaux où étaient représentés les « triomphes que celui dont ils honoraient la mémoire « avait remportés sur la Macédoine. En effet [1], quelle « vénération et quel respect ne marquèrent pas à Paul « Émile des hommes qui, pour l'amour de lui, n'eurent « pas horreur de porter eux-mêmes au travers de tout « un peuple les témoignages des défaites de leur na- « tion! Ce spectacle fit que ses funérailles parurent « moins une pompe funèbre qu'une espèce de second « triomphe. »

Éloge de Paul Émile.

Mais ce qui fait le plus parfait éloge de Paul Émile, et ce qui est à peine croyable, c'est la modicité du bien qu'il laissa en mourant. La somme qu'il fit porter dans le trésor public le jour de son triomphe sur la Macédoine montait à plus de vingt-six millions; et il fallait en effet qu'elle fût bien considérable, puisqu'elle suffit pour faire abolir les tributs que payaient les citoyens romains. Se croyant trop heureux d'avoir pu enrichir

Cic. Offic. l. 2, n. 76.

[1] « Quantùm enim Paulo tribuerant, propter quem gentis suæ cladium indicia per ora vulgi ferre non exhorruerunt! Quod spectaculum funeri speciem alterius triumphi adjecit. »

la république, il ne fit pas entrer dans sa maison[1], comme je l'ai déja observé, la moindre partie de ces immenses dépouilles, mais il se contenta d'y laisser un souvenir de son nom et une gloire qui ne devait jamais périr. Pour que sa succession fût en état de payer la dot de sa femme, qui montait à soixante et quinze mille livres, il fallut vendre une partie de ses esclaves, de ses meubles, et quelques métairies, après quoi il ne resta pour tout bien que cent quatre-vingt-sept mille cinq cents livres.

Polyb. et Diod. apud Vales.

Que Paul Émile, issu d'une des plus nobles et des plus anciennes maisons de Rome, illustrée par les plus grandes charges et les plus grands emplois, n'ait hérité de ses pères qu'un bien si médiocre, cela fait honneur à cette longue suite d'aïeux; mais qu'au milieu de tant d'occasions de s'enrichir par des voies légitimes, et dans un siècle où les anciennes maximes étaient presque généralement méprisées, il se soit constamment renfermé dans les bornes d'un modique patrimoine, c'est une gloire qui lui est propre. Il fallait assurément qu'il eût une force d'ame et une supériorité de courage extraordinaires pour ne point céder au torrent, et pour se mettre au-dessus des exemples et des discours.

Amour et estime de la pauvreté dans Tubéron et dans sa femme, fille de Paul Émile.

L'ancien goût d'estime et d'amour pour la simplicité, et même pour la pauvreté, se conservait encore dans quelques familles par les bons exemples domestiques, et par l'extrême soin qu'on avait de ne point s'allier à des personnes qui eussent des principes opposés. C'est dans

[1] « At hic nihil domum suam præter memoriam nominis sempiternam detulit. » (Cic.)

« Penates suos nullâ ex parte locupletiores fecit; præclarè secum actum existimans, quòd ex illa victoria alii pecuniam, ipse gloriam occupasset. » (Val. Max. lib. 4, c. 3.)

cet esprit que Paul Émile choisit pour gendre Ælius Tubéron, grand homme de bien [1], dit Plutarque, et qui soutint la pauvreté plus noblement et plus généreusement que nul autre Romain. Ils étaient seize proches parents, tous du même nom et de la famille Ælia, qui n'avaient qu'une petite maison à la ville, et autant à la campagne, où ils vivaient tous ensemble avec leurs femmes, et un grand nombre de petits-enfants. J'ai fait mention auparavant de ce même Tubéron au sujet de la coupe d'argent dont Paul Émile son beau-père lui fit présent, laquelle fut la première pièce de vaisselle d'argent qui entra dans la famille des Ælius. Elle fut la seule que posséda jamais celui à qui elle avait été donnée en récompense de sa vertu. Devenu consul [2], il mangeait dans de la vaisselle de terre; et des ambassadeurs étoliens, qui furent témoins de cette étonnante simplicité, lui ayant offert de l'argenterie, il renouvela l'exemple du désintéressement de Man. Curius, et refusa leur présent.

Plin. l. 33, c. 11; et Val. Max.

L'épouse de cet illustre amateur de la pauvreté ne dégénérait point de la noblesse de ses sentiments. Plutarque rapporte qu'Émilie, fille d'un père deux fois consul, et deux fois triomphateur, ne rougissait point de la pauvreté de son mari, mais admirait en lui la vertu qui le faisait consentir à rester pauvre; c'est-à-dire le motif qui le retenait dans sa pauvreté, en lui inter-

[1] Ἀνὴρ ἄριςος, καὶ μεγαλοπρεπέςατος Ῥωμαίων πενίᾳ χρησάμενος.

[2] Pline et Valère Maxime, qui racontent ce fait, ne donnent point la date du consulat de cet homme si recommandable. Dans la liste des consuls, depuis la défaite de Persée, je ne trouve point d'autre Élius que Q. Ælius Pætus, qui succéda immédiatement à Paul Émile. Rien n'empêche de croire que ce soit le Tubéron dont il s'agit. Il pouvait avoir plusieurs surnoms.

disant les moyens de s'enrichir, qui sont d'ordinaire peu honnêtes, et mêlés d'injustice; car les voies légitimes d'amasser du bien étaient très-rares pour un noble romain, à qui celles du négoce et des manufactures étaient fermées, et qui ne pouvait attendre, pour récompenses des services qu'il rendait à l'état, ni gratification, ni pension, ni aucun de ces bienfaits que les officiers ont coutume aujourd'hui de recevoir de la libéralité de nos rois. Il ne pouvait guère devenir riche qu'en pillant les provinces, comme le faisaient depuis quelque temps la plupart des magistrats et des généraux. Et c'est cette grandeur d'ame, ce désintéressement, ces sentiments d'honneur, cette préférence donnée hautement à la vertu sur les richesses, que cette dame admirait dans son mari, et avec grande raison. Infiniment élevée au-dessus de la façon de penser commune et ordinaire, elle démêlait à travers les voiles de la pauvreté et de la simplicité la vertu qui en était la cause, et se croyait obligée de le respecter encore davantage par l'endroit même qui l'aurait peut-être rendu méprisable à d'autres. Θαυμάζουσα τὴν ἀρετὴν δι' ἧς πένης ἦν. C'est dans la maison de Paul Émile que cette illustre dame avait puisé ces grands principes; et nous allons voir que c'est en conséquence de ces mêmes principes que Scipion Émilien son frère fit des richesses le plus noble usage qu'il soit possible d'imaginer.

Généreux et noble usage que Scipion Émilien, fils de Paul Émile, fait de ses richesses en

Il est plus d'un lieu où la grandeur d'ame peut paraître avec éclat, et elle ne renferme pas ses opérations dans les bornes du camp et des armées. Avant que de produire notre Scipion sur ce théâtre, j'ai cru qu'il était à propos de le montrer dans l'intérieur de sa fa-

mille et de son domestique, principalement par rapport à l'usage des richesses. plusieurs occasions.

J'ai déja marqué que Scipion, âgé à peine de dix-huit ans, s'était livré tout entier à Polybe, et qu'il regardait comme le plus grand bonheur de sa vie de pouvoir être formé par les conseils d'un tel ami, dont il préférait l'entretien à tous les vains amusements qui ont ordinairement tant d'attraits pour les jeunes gens. Que ne promet point pour l'avenir une telle disposition!

Polybe commença par lui inspirer une aversion extrême pour ces plaisirs également dangereux et honteux, auxquels s'abandonnait la jeunesse romaine, déja presque généralement déréglée et corrompue par le luxe et les désordres que les richesses et les nouvelles conquêtes avaient introduits à Rome. Scipion, pendant les cinq premières années qu'il fut à une si excellente école, sut bien profiter des leçons qu'il y recevait. Aussi, ayant eu le courage de se mettre au-dessus des mauvais exemples des jeunes gens, il fut regardé dès-lors dans toute la ville comme un modèle de retenue et de sagesse.

Toujours guidé par les sages conseils de Polybe, il joignit à l'innocence des mœurs la générosité, le noble désintéressement, le bel usage des richesses, vertus si nécessaires aux personnes d'une grande naissance, et que Scipion porta au suprême degré, comme on peut le voir par quelques faits que Polybe en rapporte, et qui sont bien dignes d'admiration.

Émilie[1], femme du premier Scipion l'Africain, et mère de celui qui avait adopté le Scipion dont parle ici

[1] Elle était sœur de Paul Émile.

Polybe, avait laissé à son petit-fils, en mourant, une riche succession. Cette dame, outre les diamants, les pierreries, et les autres bijoux qui composent la parure des personnes de son sexe et de son rang, avait une grande quantité de vases d'or et d'argent destinés pour les sacrifices, un train magnifique, des chars, des équipages, un nombre considérable d'esclaves de l'un et de l'autre sexe, le tout proportionné à l'opulence de la maison où elle était entrée. Quand elle fut morte, Scipion abandonna tout ce riche appareil à sa mère Papiria, qui, ayant été répudiée depuis plusieurs années par Paul Émile, et n'ayant pas de quoi soutenir la splendeur de sa naissance, menait une vie obscure, et ne paraissait plus ni dans les assemblées, ni dans les cérémonies publiques. Quand on l'y vit reparaître avec cet éclat, une si magnifique libéralité fit beaucoup d'honneur à Scipion, surtout parmi les dames, qui ne s'en turent pas, et dans une ville où, dit Polybe, on ne se dépouillait pas volontiers de son bien.

Il ne se fit pas moins admirer dans une autre occasion. Il était obligé, en conséquence de la succession qui lui était échue par la mort de sa grand'mère, de payer en trois termes différents aux deux filles de Scipion son grand-père adoptif la moitié de leur dot; c'étaient vingt-cinq talents pour chacune (vingt-cinq mille écus). A l'échéance du premier terme, Scipion fit remettre entre les mains du banquier la somme entière. Tibérius Gracchus et Scipion Nasica, qui avaient épousé ces deux sœurs, croyant que Scipion s'était trompé, allèrent le trouver, et lui représentèrent que les lois, qui peut-être lui étaient inconnues, lui laissaient l'espace de trois ans pour fournir cette somme en

trois différents paiements. Le jeune Scipion répondit qu'il n'ignorait pas la disposition des lois, qu'on en pouvait suivre la rigueur avec des étrangers, mais qu'avec des proches et des amis il convenait d'en user avec plus de simplicité et de noblesse, et il les pria d'agréer que la somme entière leur fût remise. Ils s'en retournèrent pleins d'admiration pour la générosité de leur parent, et se reprochant à eux-mêmes la bassesse de leurs sentiments par rapport à l'intérêt [1], quoiqu'ils fussent les premiers de la ville et les plus estimés. Cette libéralité leur paraissait d'autant plus admirable, dit Polybe, qu'à Rome, loin de vouloir payer cinquante mille écus trois ans avant l'échéance du terme, personne n'aurait voulu en payer mille avant le jour préfix.

Ce fut par le même esprit que, deux ans après, Paul Émile son père étant mort, il céda à son frère Fabius, qui était moins riche que lui, tout ce qui lui revenait de la succession de leur père, laquelle montait à plus de soixante talents (soixante mille écus), afin de corriger ainsi l'inégalité de bien qui se trouvait entre les deux frères.

Ce même frère, ayant dessein de donner un spectacle de gladiateurs après la mort de leur père pour honorer sa mémoire, comme c'était la coutume, et ne pouvant pas facilement soutenir cette dépense, qui allait fort loin, Scipion donna quinze talents (quinze mille écus) pour en porter du moins la moitié.

Les présents magnifiques que Scipion avait faits à sa mère lui rentraient de plein droit après la mort de cette dame; et ses sœurs, selon l'usage de ces temps,

[1] Κατεγνωκότες τῆς αὐτῶν μικρολογίας.

n'y pouvaient rien prétendre. Mais il aurait cru se déshonorer, et rétracter ses dons, s'il les avait repris. Il laissa donc à ses sœurs tout ce qu'il avait donné à leur mère, ce qui montait à une somme fort considérable; et il s'attira de nouveaux applaudissements par cette nouvelle preuve qu'il donna de sa grandeur d'ame et de sa tendre amitié pour sa famille.

Ces différentes largesses, qui, réunies ensemble, montaient à de très-grandes sommes, tiraient, ce semble, un nouveau prix de l'âge où il les faisait (car il était fort jeune), et encore plus des manières gracieuses et obligeantes dont il savait les assaisonner; on pourrait ajouter, et de la circonstance du temps où il vivait, où l'amour de l'argent, excité et allumé par les folles dépenses du luxe, qui croissait de jour en jour, commençait à devenir une façon de penser presque générale, et que l'on regardait en quelque sorte comme nécessaire.

Les faits que je viens de citer sont si éloignés de nos mœurs, qu'il y aurait lieu de craindre qu'on ne les prît pour une exagération outrée d'un historien prévenu, comme il arrive assez souvent, en faveur de son héros, si l'on ne savait que le caractère dominant de Polybe, qui les rapporte, était un grand amour de la vérité et un extrême éloignement de toute flatterie. Dans l'endroit même d'où j'ai tiré ce récit, il a cru devoir prendre quelques précautions pour en être cru dans ce qu'il dit des actions vertueuses et des rares qualités de Scipion; et il fait observer que ses écrits, devant être lus par les Romains, qui étaient parfaitement instruits de tout ce qui regarde ce grand homme, il ne manquerait pas d'être démenti par eux, s'il osait avancer

quelque chose qui fût contraire à la vérité; affront auquel il n'est pas vraisemblable qu'un auteur qui a quelque soin de sa réputation voulût s'exposer gratuitement.

Tubéron comparé avec Scipion Émilien.

Au milieu du dépérissement des mœurs romaines, nous venons de voir deux hommes illustres montrer une grandeur d'ame extraordinaire, mais par des voies toutes différentes : Tubéron, dans la médiocrité d'une vie simple et pauvre, embrassée par choix et par goût; et Scipion Émilien, dans une opulence qui ne se signale que par des bienfaits : l'un par le mépris généreux des richesses; l'autre, par le sage et noble usage qu'il en a su faire. De quel côté y a-t-il plus de mérite et de gloire? Faut-il plus de force d'esprit, plus de courage pour se roidir contre le torrent de la coutume et de l'exemple, qui semble autoriser tout moyen d'amasser [1], légitime ou non; pour ne point s'inquiéter sur les besoins d'une famille nombreuse comme était celle de Tubéron, pour mépriser une sorte d'opprobre et de mépris que l'opinion des hommes attache à la pauvreté, que pour ne point se laisser corrompre l'esprit ni le cœur par le secret poison des richesses, pour s'y conserver pur et exempt de tout reproche, pour n'y trouver d'autre avantage que le pouvoir qu'elles donnent de faire du bien aux autres; en un mot, pour faire servir à la libéralité, à la générosité, à la véritable magnificence, et à l'exercice des plus grandes vertus, ce qui est pour l'ordinaire l'aliment comme naturel du luxe, du faste, des folles dépenses, d'une estime ridicule de soi-même, et d'un mépris orgueilleux de quiconque

[1] .....Rem facias, rem,
Si possis, rectè; si non, quocumque modo rem.
(Horat.)

n'est point riche ni opulent, quelque mérite qu'il puisse avoir d'ailleurs? Cette question est une belle matière pour une dissertation de philosophes; mais elle nous écarterait de notre but dans une histoire.

Nasica obtient du sénat la démolition d'un théâtre déja bien avancé.

Je crois pouvoir placer ici un fait, qui ressent, comme ceux que je viens de rapporter, l'esprit de simplicité, de sévérité et de sagesse qui régnait anciennement à Rome. Scipion Nasica, fils de celui qui avait été jugé le plus homme de bien de Rome, se montra digne d'un tel père dès les premières années de sa vie par une probité et une innocence de mœurs singulière, et se rendit encore recommandable par la connaissance profonde du droit public et particulier, et par le talent de la parole. Il fit usage de son éloquence dans une occasion importante, où il avait de grandes difficultés à vaincre, et où le succès qu'il eut montra combien sa vertu lui avait donné d'autorité sur les esprits. Les censeurs sortis récemment de charge (c'étaient M. Valérius Messala, et C. Cassius Longinus), entre autres ouvrages publics, avaient ordonné la construction d'un théâtre dans l'enceinte de la ville, et l'édifice était déja fort avancé. Auparavant les citoyens assistaient tout debout aux jeux et aux pièces que l'on représentait à Rome. Nasica prévoyait que la commodité d'y être assis à son aise augmenterait l'ardeur du peuple pour les spectacles, qui n'était déja que trop grande, et que la licence des pièces de théâtre, dans le dépérissement des mœurs, qui croissait de jour en jour, ne manquerait pas d'infecter toute la ville, et d'éteindre dans la jeunesse tout sentiment d'honnêteté et de pudeur. Plein de zèle pour le bien public, il représenta au sénat les inconvénients et les suites funestes de ce nouvel établisse-

Freinshem. l. 48, c. 27.

ment avec tant de force et de vivacité, que sur-le-champ la démolition de l'édifice fut ordonnée et exécutée; et le sénat fit un décret pour défendre que désormais dans la ville, ou plus près qu'à mille pas de la ville, on plaçât des siéges ou des bancs pour être assis à la représentation des jeux, voulant que les citoyens n'y assistassent que debout, afin qu'au milieu même de leurs plaisirs et de leurs divertissements ils conservassent toujours quelque chose de mâle et une vigueur qui caractérisât les mœurs romaines [1]. Paterculus a raison de mettre ce réglement au nombre de ceux qui ont fait le plus d'honneur à la gravité et à la sévérité romaine [2], particulièrement dans un siècle qui avait déja si fort dégénéré des mœurs anciennes.

Avant que de passer aux guerres importantes que Rome a eues à soutenir contre les Carthaginois, contre les Achéens, contre Viriathus et contre les Numantins en Espagne, et pour n'être point obligé d'en interrompre la suite par le mélange de faits étrangers et souvent peu intéressants, je vais d'abord rappeler quelques événements qui se sont passés dans Rome même, et qui méritent de n'être pas omis : ensuite je dirai un mot de deux guerres peu importantes contre les Dalmates et contre quelques peuples liguriens : enfin j'anticiperai le récit de divers mouvements arrivés en Macédoine, et les réunirai tous sous un même point de vue.

[1] « Ut scilicet remissioni animorum juncta standi virilitas, propria romanæ gentis nota esset. » (Val. Max. lib. 2, c. 4.)

[2] « Cui (Cassio theatrum facienti) eximia civitatis severitas et consul * Scipio restitêre. Quod ego inter clarissima publicæ voluntatis ** argumenta posuerim. » (Vell. Paterc. lib. 1, c. 5.)

* Nasica n'était plus consul.

** Ce mot paraît être peu juste; *gravitatis* conviendrait peut-être mieux.

Affaires de Rome.

Décret pour chasser de Rome les philosophes et les rhéteurs. An. R. 591.

Toute nouveauté est suspecte. Les arts des Grecs, qui commençaient, principalement depuis la défaite de Persée, à s'introduire dans Rome, y furent d'abord fort mal reçus. L'an 591 il fut rendu par le sénat un décret pour bannir de la ville les philosophes et les rhéteurs.

Ambassade de Carnéade à Rome. An. R. 597.

J'ai parlé ailleurs de la fameuse ambassade des Athéniens[1], composée de trois illustres philosophes, dont Carnéade est le plus célèbre. J'ai dit que la sévérité de Caton fut alarmée du concours de la jeunesse romaine autour de ces trois grands maîtres, et de l'empressement avec lequel on recueillait leurs discours. Il eut soin de presser la conclusion de l'affaire pour laquelle ils étaient venus à Rome, et de leur faire donner promptement leur audience de congé, « de peur, disait-il, que « notre jeunesse, corrompue par les subtilités des Grecs, « ne s'écarte de la simplicité des mœurs anciennes ».

Deux consuls se démettent pour un défaut de formalité religieuse dans leur élection. An. R. 589. Cic. de Nat. Deor. l. 2.

Le respect pour la religion se conservait soigneusement dans Rome; et j'en trouve deux beaux exemples dans les temps dont il s'agit ici.

Gracchus, étant consul l'an 589 pour la seconde fois, présida aux assemblées pour l'élection des consuls de l'année suivante, qui furent P. Cornélius Scipion Nasica et C. Marcius Figulus. Ces nouveaux consuls entrèrent en charge, tirèrent au sort leurs départements; et ils étaient déja l'un en Corse, l'autre en Gaule, lorsqu'il vint un scrupule à Gracchus sur une cérémonie à laquelle il avait manqué, et dont le défaut rendait

[1] Voy. l'Histoire Ancienne.

leur élection vicieuse. Il était alors en Sardaigne. Il écrivit donc au collége des augures pour l'instruire de ce fait; et les augures en rendirent compte au sénat. L'affaire parut très-sérieuse : sur-le-champ on expédia des ordres pour rappeler les deux consuls. Ceux-ci, qui étaient l'un et l'autre gens sages et modérés, obéirent avec une soumission parfaite : et, de retour à Rome, ils abdiquèrent le consulat, et on leur nomma des successeurs. « Ainsi, dit Cicéron, Gracchus aima mieux « avouer une faute qu'il pouvait cacher, que de laisser « la république responsable envers la religion d'une « négligence punissable peut-être par les dieux; et les « consuls ne firent pas difficulté de se dépouiller à « l'heure même de la première dignité de l'état, plutôt « que de la garder un instant contre les règles de la « religion. » On ne souffrit pas que la modération de ces deux illustres citoyens leur portât préjudice; et on rendit à l'un et à l'autre le consulat quelques années après.

Tribun du peuple puni pour avoir manqué de respect au grand-pontife. An. R. 592.

Nous ne sommes instruits de l'autre fait qui me reste à rapporter que par l'épitome du 47e livre de Tite-Live, qui ne nous donne aucun détail. Il nous apprend seulement que Cn. Trémellius, tribun du peuple, ayant eu une prise avec M. Æmilius Lépidus, grand-pontife, dans laquelle il s'était servi de termes injurieux, fut condamné à une amende. On sait quelle était la puissance énorme des tribuns du peuple, qui rendait même leur personne sacrée et inviolable. Cependant le respect

[1] « Gracchus peccatum suum quod celari posset confiteri maluit, quàm hærere in republicâ religionem : consules summum imperium statim deponere, quàm id tenere punctum temporis contra religionem. »

dû à la religion l'emporta sur cette magistrature, redoutable souvent aux consuls même, et à tout le sénat.

Guerres contre les Dalmates et contre quelques peuples liguriens. Affaires de Macédoine.

Les Dalmates sont vaincus par Figulus et par Nasica.

Les Dalmates, qui avaient autrefois obéi à Gentius, s'étant rendus incommodes à leurs voisins par leurs courses, les Lissiens[1], qui souffraient beaucoup de ces incursions, et qui étaient alliés des Romains, en portèrent leurs plaintes au sénat. Aussitôt on fit partir des ambassadeurs, qui furent mal reçus des Dalmates. La guerre ayant donc été déclarée, deux consuls furent envoyés successivement contre ces peuples. Le premier
An. R. 596. fut C. Marcius Figulus, alors consul pour la seconde fois, qui avança tellement les choses, que son succes-
An. R. 597. seur Scipion Nasica, à qui l'on avait aussi donné un second consulat, n'eut pour terminer la guerre qu'à assiéger Delminium, la capitale du pays. Il prit cette ville et la rasa; et elle ne s'est point relevée depuis. Ce n'est aujourd'hui qu'une assez mauvaise bourgade, qui conserve encore le même nom, *Delminio* sur le Drin, dans la *Bosnie*. Ce qui mérite le plus d'être remarqué dans toute cette guerre, d'ailleurs peu importante, c'est
Auctor de Vir. illustr. la modestie du vainqueur, qui refusa le titre d'*imperator* que lui donnaient ses soldats par acclamation, et qui eut bien de la peine à se résoudre à accepter le triomphe que le sénat lui décerna. Il se rendait justice, car ses exploits n'étaient pas fort considérables. Mais qui est-ce qui se rend justice en pareille occasion?

[1] Une des principales villes des Lissiens était *Tragurium*, aujourd'hui Trau en Dalmatie.

An. R. 598. Les Marseillais sont vengés par les Romains des Oxybiens et des Décéates.

L'année suivante les Romains passèrent pour la première fois les Alpes en armes, non pas encore pour faire la guerre aux Gaulois, mais contre des peuples liguriens d'origine, quoique établis dans les Gaules. Polybe les nomme Oxybiens et Décéates; et ils habitaient au-delà du Var, le long des côtes de la mer, aux environs des villes de Nice, d'Antibes et de Fréjus [1]. Ces barbares attaquaient Nice et Antibes, colonies des Marseillais, et se rendaient même redoutables à Marseille. Une ambassade envoyée par le sénat de Rome sur les plaintes des Marseillais ne fut pas mieux reçue des Liguriens que celle dont nous venons de parler ne l'avait été des Dalmates. Ainsi il fallut que le consul Q. Opimius marchât contre eux avec une armée pour les ranger à la raison. L'entreprise n'était pas difficile à la puissance romaine. Opimius mit le siége devant la ville où l'insulte avait été faite aux ambassadeurs, la prit de force, en réduisit les habitants en esclavage, et envoya liés et garrottés à Rome les principaux auteurs de l'insulte pour y subir la peine de leur crime. Les Liguriens furent battus plus d'une fois et taillés en pièces. Le consul, pour assurer la tranquillité des Marseillais à l'avenir, leur donna une partie des terres conquises sur les vaincus, et ordonna que dans la suite ces barbares enverraient à Marseille des ôtages que l'on changerait de temps en temps.

Je viens maintenant à ce qui regarde la Macédoine.

Andriscus, qui se disait fils de Per-

Quinze ou seize ans après la défaite et la mort de Persée, un certain Andriscus d'Adramytte, ville de

[1] Fréjus ne subsistait pas encore, au moins comme colonie romaine, et sous ce nom de *Forum Julii*. Mais j'ai voulu déterminer clairement le pays dont je parle.

sée, s'empare de la Macédoine. Enfin il est vaincu, pris, et envoyé à Rome. Freinshem. XLIX et L. An. R. 600.

Mysie, dans l'Asie-Mineure, homme de la plus basse naissance, se donna pour fils de Persée, prit le nom de Philippe, et entra en Macédoine, dans l'espérance de s'y faire reconnaître roi par les habitants du pays. Il avait composé sur sa naissance une fable qu'il débitait partout où il passait, prétendant qu'il était né d'une concubine de Persée. Il s'était flatté qu'on le croirait sur sa parole, et qu'il se ferait dans la Macédoine un grand mouvement en sa faveur. Quand il vit que tout y demeurait tranquille, il se retira en Syrie chez le roi Démétrius Soter, dont la sœur avait épousé Persée. Ce prince, qui connut tout d'un coup la fourbe, le fit arrêter, et l'envoya à Rome, voulant par ce service s'attirer la protection des Romains, dont il avait pourlors un besoin particulier.

Les Romains ne firent pas grande attention à cet imposteur, qui ne leur parut digne que de mépris; de sorte qu'on ne se mit point en peine de le garder exactement, ni de le tenir resserré de fort près. Il profita de la négligence de ses gardes, et s'échappa de Rome. Ayant trouvé le moyen de lever une assez grosse armée chez les Thraces, qu'il sut faire entrer dans ses vues, il se rendit maître de la Macédoine, soit de gré, soit de force, et prit les marques de la dignité royale.

An. R. 605.

An. R. 604. Av. J.C. 148.

SP. POSTUMIUS ALBINUS.
L. CALPURNIUS PISO.

Andriscus, homme de néant, qui avait été élevé et avait vécu jusque-là dans la bassesse, et qui un moment auparavant était sans fortune, encouragé par la rapidité de ses premiers succès, et se trouvant trop res-

serré dans les bornes de la Macédoine, attaqua la Thessalie, et en soumit une partie à ses lois.

L'affaire pour-lors commença à paraître plus sérieuse aux Romains. Ils nommèrent Scipion Nasica pour aller, avec la qualité d'ambassadeur ou de commissaire, apaiser ce tumulte dans sa naissance, le jugeant très-propre pour cet emploi. En effet, il possédait parfaitement l'art de manier les esprits et de les amener à son point par la persuasion ; et, s'il était besoin d'employer la voie des armes, il était très-capable de former un projet avec sagesse, et de l'exécuter avec courage. Dès qu'il fut arrivé en Grèce, et qu'il se fut exactement instruit de l'état des affaires de la Macédoine, il en donna avis au sénat, et, sans perdre de temps, il parcourut les villes des alliés, afin de lever promptement des troupes pour la défense de la Thessalie. Les Achéens, qui formaient encore pour-lors l'état le plus puissant de la Grèce, furent ceux qui lui en fournirent le plus grand nombre, oubliant leurs mécontentements passés. Il enleva bientôt au faux Philippe toutes les villes qu'il avait prises dans la Thessalie, en chassa ses garnisons, et le repoussa lui-même dans la Macédoine.

Cependant à Rome on vit bien, sur les lettres de Scipion, qu'il ne fallait pas différer davantage d'envoyer un général et des forces contre cet ennemi. Le préteur P. Juventius Thalna eut ordre de passer la mer au plus tôt avec une armée. Il partit sans tarder. Mais, ne regardant Andriscus que comme un roi de théâtre, il ne crut pas devoir prendre de grandes précautions contre lui, et il s'engagea témérairement dans un combat où il perdit la vie avec une partie de son armée : le reste ne se sauva qu'à la faveur de la nuit.

Le vainqueur, enorgueilli par cet heureux succès, et croyant sa puissance solidement établie, s'abandonna à tous ses mauvais penchants sans mesure et sans retenue, comme si être véritablement roi c'était ne reconnaître d'autre loi ni d'autre règle que sa passion et son caprice. Il était avare, fier, cruel : on ne voyait partout que violences, que confiscations de biens, que meurtres. Profitant de la terreur que la défaite des Romains avait jetée dans les esprits, il recouvra bientôt tout ce qu'il avait perdu en Thessalie. Une ambassade que les Carthaginois, actuellement attaqués par les Romains, lui envoyèrent avec promesse d'un prompt secours, lui enfla extrêmement le courage.

An. R. 605. Q. Cécilius Métellus, nommé récemment préteur, avait pris la place de Juventius, et était déja près de l'ennemi. Andriscus avait résolu d'aller à sa rencontre : mais il ne crut pas devoir beaucoup s'éloigner de la mer, et il s'arrêta à Pidna, où il fortifia son camp. Le préteur romain l'y suivit bientôt. Les deux armées étaient en présence. Il se donnait tous les jours des escarmouches. Andriscus remporta un avantage assez considérable dans un petit combat de cavalerie. Le succès aveugle ordinairement ceux qui ont peu d'expérience, et leur devient funeste. Andriscus, se croyant supérieur aux Romains, fit un gros détachement pour défendre ses conquêtes en Thessalie. Ce fut une faute grossière; et Métellus, qui était attentif à tout, ne manqua pas d'en profiter. L'armée restée en Macédoine fut battue, et Andriscus obligé de prendre la fuite. Il s'était retiré chez les Thraces, d'où il revint bientôt avec une nouvelle armée. Il eut la témérité de hasarder une seconde bataille, qui fut aussi malheureuse pour lui que

la première. Il y eut dans ces deux combats plus de vingt-cinq mille hommes de tués.

Il ne manquait à la gloire du Romain que de se saisir d'Andriscus; il s'était réfugié chez un petit roi de Thrace, à la bonne foi duquel il se confiait. Mais les Thraces ne se piquaient pas trop de bonne foi, et la faisaient aisément céder à leur intérêt. Celui-ci remit son hôte et son suppliant entre les mains de Métellus, pour ne point s'attirer la colère et les armes des Romains. Andriscus fut envoyé à Rome.

Deux nouveaux imposteurs s'élèvent en Macédoine, et sont vaincus. Freinshem.

Un autre aventurier, qui se disait aussi fils de Persée, et qui se faisait nommer *Alexandre*, eut le même sort que le premier, si ce n'est que Métellus ne put l'arrêter : il s'était retiré dans la Dardanie, où il se tint caché.

Ce fut pour-lors que la Macédoine, qui avait si mal usé de la liberté à elle accordée par les Romains, fut réduite en province, c'est-à-dire traitée en pays de conquête.

An. R. 610.

Un troisième imposteur, quelques années après, parut encore sur les rangs, et se donna pour fils de Persée, sous le nom de *Philippe*. Sa prétendue royauté fut de peu de durée. Il fut vaincu et tué en Macédoine par Trémellius, qui reçut en cette occasion le surnom de *Scrofa*[1], parce qu'en encourageant ses soldats à bien faire, il les avait assurés qu'il dissiperait les ennemis, *ut scrofa porcos*.

[1] Macrobe rapporte une autre origine de ce surnom. (*Saturn.* l. 1, c. 6.)

TROISIÈME GUERRE PUNIQUE.

§ III. *Origine et occasion de la troisième guerre punique. Rome se montre peu favorable aux Carthaginois dans leurs démêlés avec Masinissa. Guerre entre les Carthaginois et Masinissa. Inquiétude et vive crainte des Carthaginois par rapport aux Romains. On délibère à Rome si l'on déclarera la guerre à Carthage. Il est résolu de la lui déclarer. Alarme des Carthaginois. Ils députent à Rome. Dures conditions qu'on leur propose. Ils les acceptent. Ils envoient trois cents citoyens des plus qualifiés en ôtage. Ils livrent toutes leurs armes. Enfin on leur déclare qu'ils aient à sortir de Carthage, qui sera détruite. Horrible douleur des députés. Désespoir et fureur de Carthage quand on y apprend cette nouvelle. Réflexion sur la conduite des Romains. Efforts généreux de Carthage pour se préparer au siége. Évocation des divinités tutélaires de Carthage, et dévouement de cette ville. Carthage assiégée par les deux consuls. Scipion se distingue parmi tous les officiers. Mort de Masinissa. Le nouveau consul continue le siége avec beaucoup de langueur. Scipion, qui ne demandait que l'édilité, est nommé consul, et chargé de la guerre d'Afrique. Il arrive en Afrique et délivre Mancinus d'un grand danger. Il rétablit la discipline dans les troupes. Il pousse le siége avec vigueur. Description de Carthage. Barbare cruauté d'Asdrubal. Combat naval. Scipion, pendant l'hiver,*

attaque et prend Néphéris, place voisine de Carthage. Continuation du siége. La ville enfin se rend. Asdrubal se rend aussi. Sa femme égorge ses enfants et se jette avec eux dans le feu. Compassion de Scipion sur la ruine de Carthage. Bel usage qu'il fait des dépouilles de cette ville. Joie que répand à Rome la nouvelle de la prise de Carthage. Dix commissaires envoyés en Afrique. Destruction de Carthage. Scipion retourne à Rome, et y reçoit l'honneur du triomphe. Carthage rétablie.

Origine et occasion de la troisième guerre punique.

La troisième guerre punique, moins considérable que les deux premières par le nombre et la grandeur des combats, et par sa durée, qui se borna à quatre ans, le fut beaucoup plus par le succès et l'événement, puisqu'elle se termina par la ruine et la destruction entière de Carthage.

Rome se montre peu favorable aux Carthaginois dans leurs démêlés avec Masinissa.

Cette ville, depuis sa dernière défaite et le traité de paix qui en fut la suite, sentit bien ce qu'elle avait à craindre des Romains, en qui elle remarqua toujours beaucoup de mauvaise volonté toutes les fois qu'elle s'adressa à eux dans ses démêlés avec Masinissa.

J'ai rapporté dans les livres précédents plusieurs députations faites de part et d'autre, plusieurs commissions établies par les Romains, qui envoyaient sur les lieux des sénateurs pour prendre connaissance de ces disputes et pour les terminer, sans que jamais ils prononçassent aucun jugement définitif. Il est visible qu'à Rome on ne se mettait point du tout en peine de satisfaire les Carthaginois ni de leur rendre justice,

Polyb. Leg. 118.

et qu'on y traînait exprès la querelle en longueur pour laisser à Masinissa le temps de s'affermir dans ses usurpations et d'affaiblir ses ennemis.

An. R. 595. Av. J.C. 157. App. de Bell. Pun. pag. 37.

Sur de nouvelles plaintes faites par les Carthaginois, on ordonna à Rome une députation pour aller sur les lieux faire de nouvelles enquêtes. Caton était du nombre des commissaires. Quand ils furent arrivés, ils demandèrent aux parties si elles voulaient s'en rapporter à leur arbitrage. Masinissa y consentit volontiers. Les Carthaginois répondirent qu'ils avaient une règle fixe à laquelle ils s'en tenaient, qui était le traité conclu par Scipion, et demandèrent à être jugés en rigueur. Cette réponse fut un prétexte pour les députés de ne rien décider. Ils visitèrent tout le pays, qu'ils trouvèrent en fort bon état, surtout la ville de Carthage; et ils furent étonnés de la voir presque rétablie au même point de grandeur et de puissance où elle était avant sa dernière défaite. A leur retour ils ne manquèrent pas d'en rendre compte au sénat, déclarant que Rome ne serait jamais en sûreté tant que Carthage subsisterait.

Dès-lors les esprits des sénateurs s'aigrirent extrêmement contre Carthage; et si la guerre ne fut déclarée qu'assez long-temps après, on peut croire que l'occasion et les prétextes manquèrent plutôt aux Romains que la volonté. Enfin Masinissa leur procura et un motif plausible d'attaquer Carthage, et l'espérance d'une victoire aisée. Voici comment la chose arriva.

Guerre entre les Carthaginois et Masinissa.

La division s'était mise dans Carthage, et le roi numide y avait un parti puissant. Les zélés républicains, ayant trouvé un moment favorable, chassèrent de la ville les chefs de ce parti au nombre de quarante, et firent prêter serment au peuple que jamais il ne souf-

frirait qu'on parlât de rappeler les exilés. Ceux-ci se retirèrent chez Masinissa, qui envoya à Carthage deux de ses fils, Gulussa et Micipsa, pour solliciter leur rétablissement. On leur ferma les portes de la ville, et même Gulussa fut vivement poursuivi par Amilcar, l'un des généraux de la république. Nouveau sujet de guerre : on lève une armée de part et d'autre. La bataille se donne. Ce fut sous le consulat de Quintius et d'Acilius.

T. QUINTIUS FLAMINIUS. An. R. 602.
M. ACILIUS BALBUS. Av. J.C. 150.

Scipion le jeune, qui depuis ruina Carthage, fut spectateur de cette bataille. Il était venu vers Masinissa de la part de Luculle, qui faisait la guerre en Espagne, et sous qui il servait, pour lui demander des éléphants. Pendant tout le combat il se tint sur le haut d'une colline, qui était tout près du lieu où il se donnait. Il fut étonné de voir Masinissa, âgé pour-lors de plus de quatre-vingts ans, monté à cru sur un cheval, selon la coutume du pays, donner partout les ordres, et soutenir comme un jeune officier les fatigues les plus dures. Le combat fut très-opiniâtre, et dura depuis le matin jusqu'à la nuit; mais enfin les Carthaginois plièrent. Scipion disait dans la suite qu'il avait assisté à bien des batailles, mais que nulle ne lui avait fait tant de plaisir que celle-ci, où, tranquille et de sang-froid, il avait vu plus de cent mille hommes en venir ensemble aux mains, et se disputer long-temps la victoire. Et, comme il était fort versé dans la lecture d'Homère, il ajoutait qu'avant lui il n'y avait jamais eu que Jupiter et Neptune à qui il eût été donné de jouir d'un pareil spectacle, Hom. Iliad. VIII, 51; et XIII, 12.

lorsque l'un du haut du mont Ida, l'autre du sommet le plus élevé de l'île de Samothrace, avaient eu le plaisir de voir un combat entre les Grecs et les Troyens. Je ne sais si la vue de cent mille hommes qui s'entre-coupent la gorge cause une joie bien pure, ni si cette joie peut subsister avec le sentiment d'humanité qui nous est naturel.

Appian. de B. Pun. pag. 40.

Les Carthaginois, après le combat, prièrent Scipion de vouloir bien terminer leurs disputes avec Masinissa. Il écouta les deux parties. Les premiers consentaient à céder le territoire d'Empories, qui avait été le premier sujet de la querelle, à payer actuellement à Masinissa deux cents talents d'argent, et à y en ajouter dans la suite huit cents en différents termes dont on conviendrait. Mais, comme Masinissa demandait le rétablissement des exilés, les Carthaginois n'ayant point voulu écouter cette proposition, on se sépara sans rien conclure. Scipion, après avoir fait ses compliments et ses remercîments à Masinissa, partit avec les éléphants qu'il était venu chercher.

Ibid.

Le roi, depuis le combat, tenait le camp des ennemis enfermé sur une colline où il ne pouvait leur arriver ni vivres ni troupes. Sur ces entrefaites arrivent des députés de Rome. Ils avaient ordre, en cas que Masinissa eût eu du dessous, de terminer l'affaire; autrement de ne rien décider et de donner de bonnes espérances au roi; et c'est ce dernier parti auquel ils s'en tinrent. Cependant la famine augmentait tous les jours dans le camp des Carthaginois; et pour surcroît de malheur la peste s'y joignit, et fit un horrible ravage. Réduits à la dernière extrémité, ils se rendirent, avec promesse de livrer à Masinissa les transfuges, de lui

payer cinq mille talents d'argent [1] dans l'espace de cinquante années, et de rétablir les exilés malgré le serment qu'ils avaient fait au contraire. Ils furent tous passés sous le joug, et renvoyés chacun avec un habit seulement. Gulussa, pour se venger du mauvais traitement que nous avons dit auparavant qu'il avait reçu, envoya contre eux un corps de cavalerie, dont ils ne purent ni éviter l'attaque ni soutenir le choc dans l'état de faiblesse où ils étaient. Ainsi de cinquante-huit mille hommes il en retourna fort peu à Carthage.

Inquiétude et vive crainte des Carthaginois par rapport aux Romains.

Une défaite si considérable y répandit une grande alarme. On craignit surtout que les Romains, sous prétexte que les Carthaginois, au préjudice d'un des articles du traité, avaient pris les armes contre un roi allié de Rome, ne leur déclarassent la guerre; car ils ne pouvaient douter de la mauvaise volonté du sénat romain à leur égard. Pour en prévenir l'effet, les Carthaginois déclarèrent, par un décret du sénat, Asdrubal et Carthalon, qui avaient été, l'un général de l'armée, l'autre commandant des troupes auxiliaires [2], coupables de crime d'état, comme étant les auteurs de la guerre contre le roi de Numidie. Puis ils députèrent à Rome pour savoir ce qu'on pensait et ce qu'on souhaitait d'eux. On leur répondit froidement que c'était au sénat et au peuple de Carthage à voir quelle satisfaction ils devaient aux Romains. N'ayant pu tirer d'autre réponse ni d'autre éclaircissement par une seconde députation, ils entrèrent dans une grande inquiétude; et, saisis d'une vive crainte par le souvenir des maux passés, ils

[1] Quinze millions.

[2] Les troupes étrangères avaient chacune des chefs de leur nation, qui tous ensemble étaient commandés par un officier carthaginois, qu'Appien appelle Βοήθαρχος.

croyaient déja voir l'ennemi à leurs portes, et se représentaient toutes les suites funestes d'un long siége et d'une ville prise d'assaut.

On délibère à Rome si l'on déclarera la guerre à Carthage. Plut. in Vita Cat. p. 352.

Cependant à Rome on délibérait dans le sénat sur le parti que devait prendre la république; et les disputes entre Caton et Scipion Nasica, qui pensaient tout différemment sur ce sujet, se renouvelèrent. Le premier, à son retour d'Afrique, avait déja représenté vivement qu'il avait trouvé Carthage, non dans l'état où les Romains la croyaient, épuisée d'hommes et de richesses, affaiblie et humiliée, mais au contraire remplie d'une florissante jeunesse, d'une quantité immense d'or et d'argent, d'un prodigieux amas de toutes sortes d'armes et d'un puissant appareil de guerre, et si fière et si pleine de confiance dans tous ces grands préparatifs, qu'il n'y avait rien de si haut à quoi elle ne portât son ambition et ses espérances. On dit même qu'après avoir tenu ce discours il jeta au milieu du sénat des figues d'Afrique qu'il avait dans le pan de sa robe; et que, comme les sénateurs en admiraient la beauté et la grosseur, il leur dit : *Sachez qu'il n'y a que trois jours que ces fruits ont été cueillis. Telle est la distance qui nous sépare de l'ennemi.* Et depuis ce temps, sur quelque affaire qu'on délibérât dans le sénat, Caton ajoutait toujours : *Et je conclus de plus qu'il faut détruire Carthage.* Nasica au contraire voulait qu'on la laissât subsister.

Plin. lib. 15, c. 18.

Plut. in Vita Cat. p. 352.

Ils avaient tous deux leurs raisons pour opiner comme ils faisaient. Nasica, voyant que le peuple était d'une insolence qui lui faisait commettre toutes sortes d'excès; qu'enflé d'orgueil par ses prospérités, il ne pouvait plus être retenu par le sénat même, et que sa

puissance était parvenue à un tel point, qu'il était en état d'entraîner par force la république dans tous les partis qu'il voudrait embrasser; Nasica, dis-je, dans une pareille situation, se proposait de lui laisser la crainte de Carthage comme un frein, pour modérer et réprimer son audace: car il pensait que les Carthaginois étaient trop faibles pour subjuguer les Romains, et qu'ils étaient aussi trop forts pour en être méprisés. Caton, de son côté, trouvait que, par rapport à un peuple devenu fier et insolent par ses victoires, et qu'une licence sans bornes précipitait dans toutes sortes d'égarements, il n'y avait rien de plus dangereux que de lui laisser pour rivale et pour ennemie une ville jusque-là toujours puissante, mais devenue par ses malheurs mêmes plus sage et plus précautionnée que jamais, et de ne pas lui ôter entièrement toute crainte du dehors, lorsqu'il avait au-dedans tous les moyens de se porter aux derniers excès.

Mettant à part pour un moment les lois de l'équité, je laisse au lecteur à décider qui de ces deux grands hommes pensait plus juste, selon les règles d'une politique éclairée, et par rapport aux véritables intérêts de l'état. Ce qui est certain, c'est que tous les historiens ont remarqué que depuis la destruction de Carthage le changement de conduite et de gouvernement fut sensible à Rome [1]; que ce ne fut plus timidement et comme à la dérobée que le vice s'y glissa, mais qu'il

[1] « Ubi Carthago, æmula imperii romani, ab stirpe interiit... fortuna sævire ac miscere omnia cœpit. » (Sallust. in *Bello Catilin.*)

« Ante Carthaginem deletam populus et senatus rom. placidè modestèque inter se remp. tractabant... Metus hostilis in bonis artibus civitatem retinebat. Sed ubi formido illa mentibus decessit, ilicet ea quæ secundæ res amant, lascivia atque superbia incessêre. » (Id. in *Bello Jugurth.*)

leva la tête, et saisit avec une rapidité étonnante tous les ordres de la république; et qu'on se livra, sans réserve et sans plus garder de mesures, au luxe et aux délices, qui ne manquèrent pas, comme cela est inévitable, d'entraîner la ruine de l'état. « Le premier Scipion [1], dit Paterculus en parlant des Romains, avait « jeté les fondements de leur grandeur future : le dernier, par ses conquêtes, ouvrit la porte à toutes sortes « de dérèglements et de dissolutions. Depuis que Carthage, qui tenait Rome en haleine en lui disputant « l'empire, eut été entièrement détruite, la décadence « des mœurs n'alla plus lentement, ni par degrés, mais « fut prompte et précipitée. »

An. R. 603.
Av. J.C. 149.

L. MARCIUS CENSORINUS.
M. MANILIUS.

Il est résolu à Rome de déclarer la guerre aux Carthaginois.
App. p. 42.

Quoi qu'il en soit, il fut résolu dans le sénat qu'on déclarerait la guerre aux Carthaginois; et les raisons, ou les prétextes, qu'on en apporta, furent que, contre la teneur du traité, ils avaient conservé des vaisseaux, et conduit une armée hors de leurs terres contre un prince allié de Rome, dont ils avaient maltraité le fils dans le temps même qu'il avait avec lui un ambassadeur romain.

Un événement tout-à-fait heureux, qui concourut avec le temps où l'on délibérait sur l'affaire de Carthage, contribua sans doute beaucoup à faire prendre cette résolution. Ce fut l'arrivée des députés d'Utique,

[1] « Potentiæ Romanorum prior Scipio viam aperuerat, luxuriæ posterior aperuit. Quippe, remoto Carthaginis metu, sublatâque imperii æmulâ, non gradu, sed præcipiti cursu a virtute descitum, ad vitia transcursum. » (Vell. Paterc. lib. 2, c. 1.)

qui venaient se mettre eux, leurs biens, leurs terres, et leur ville, entre les mains des Romains. Rien ne pouvait arriver plus à propos. Utique était la seconde place d'Afrique, fort riche et fort opulente, qui avait un port également spacieux et commode, qui n'était éloignée de Carthage que de soixante stades [1], et qui pouvait servir de place d'armes pour l'attaquer. On n'hésita plus pour-lors, et la guerre fut déclarée dans les formes. On pressa les deux consuls de partir le plus promptement qu'il serait possible, et on leur donna un ordre secret de ne terminer la guerre que par la destruction de Carthage. Ils partirent aussitôt, et s'arrêtèrent à Lilybée en Sicile. La flotte était considérable; elle portait quatre-vingt mille hommes d'infanterie et environ quatre mille de cavalerie.

Alarme des Carthaginois. Ils députent à Rome. Polyb. Excerpt. Leg. pag. 972.

Carthage ne savait point encore ce qui avait été résolu à Rome. La réponse que les députés en avaient rapportée n'avait servi qu'à y augmenter le trouble et l'inquiétude. C'était aux Carthaginois, leur avait-on dit, à voir par où ils pouvaient satisfaire les Romains. Ils ne savaient quel parti prendre. Enfin ils envoient encore de nouveaux députés, mais avec plein pouvoir de faire tout ce qu'ils jugeront à propos, et même, si les circonstances leur semblaient l'exiger, de déclarer que les Carthaginois s'abandonnaient eux et tout ce qui leur appartenait à la discrétion des Romains. C'était, selon la force de cette formule, *se suaque eorum arbitrio permittere*, les rendre maîtres absolus de leur sort, et se reconnaître pour leurs vassaux. Ils n'avaient jamais pu se résoudre, dans les guerres précédentes, à une si humiliante démarche; et néanmoins ils n'en at-

[1] Trois lieues.

tendaient pas un grand succès, parce que ceux d'Utique, les ayant prévenus, leur avaient enlevé le mérite d'une prompte et volontaire soumission.

Dures conditions proposées aux Carthaginois. Ils les acceptent.

En arrivant à Rome, les députés apprirent que la guerre était déclarée et que l'armée était partie. Ils n'eurent donc pas à délibérer, et ils se remirent eux et tout ce qui leur appartenait entre les mains des Romains. En conséquence de cette démarche, il leur fut répondu que, puisque enfin ils avaient pris le bon parti, le sénat leur accordait la liberté, l'usage de leurs lois, toutes leurs terres, et tous les autres biens que possédaient, soit les particuliers, soit la république; à condition que dans l'espace de trente jours ils enverraient en ôtage à Lilybée trois cents des jeunes gens les plus qualifiés de la ville, et qu'ils feraient ce que leur ordonneraient les consuls. Ce dernier mot les jeta dans une étrange inquiétude; mais le trouble où ils étaient ne leur permit pas de rien répliquer, ni de demander aucune explication; et ç'aurait été bien inutilement. Ils partirent donc pour Carthage, et y rendirent compte de leur députation.

Polyb. Excerpt. Leg. pag. 972.

Tous les articles du traité étaient affligeants; mais le silence gardé sur les villes, dont il n'était point fait mention dans le dénombrement de ce que Rome voulait bien leur laisser, les inquiéta extrêmement. Cependant il ne leur restait autre chose à faire que d'obéir. Après les pertes anciennes et récentes qu'ils avaient faites, ils n'étaient pas en état de tenir tête à un tel ennemi, eux qui n'avaient pu résister à Masinissa : troupes, vivres, vaisseaux, alliés, tout leur manquait; l'espérance et le courage encore plus que tout le reste.

Ils envoient

Ils ne crurent pas devoir attendre l'expiration du

terme de trente jours qui leur avait été accordé; mais, pour tâcher de fléchir l'ennemi par la promptitude de leur obéissance, quoique pourtant ils n'osassent pas s'en flatter, ils firent partir sur-le-champ les ôtages. C'était l'élite et toute l'espérance des plus nobles familles de Carthage. Jamais spectacle ne fut plus touchant. On n'entendait que cris lugubres, on ne voyait que pleurs. Tout retentissait de gémissements et de lamentations; surtout les mères éplorées, toutes baignées de larmes, s'arrachaient les cheveux, se frappaient la poitrine, et, comme forcenées par la douleur et le désespoir, jetaient des hurlements capables de toucher les cœurs les plus durs. Ce fut encore tout autre chose dans le moment fatal de la séparation, lorsque, après avoir conduit leurs enfants jusqu'au bord du vaisseau, elles leur faisaient les derniers adieux, ne comptant plus les revoir jamais, les baignaient de leurs larmes, ne se lassaient point de les embrasser, les tenaient étroitement serrés entre leurs bras sans pouvoir consentir à leur départ, en sorte qu'il fallut les leur arracher par force; ce qui était plus dur pour elles que si on leur eût arraché leurs propres entrailles. Quand ils furent arrivés en Sicile, on fit passer les ôtages à Rome; et les consuls dirent aux députés que, quand ils seraient à Utique, ils leur feraient savoir les ordres de la république.

trois cents citoyens des plus qualifiés en ôtage.

Dans de pareilles conjonctures il n'y a rien de plus cruel qu'une affreuse incertitude, qui, sans rien montrer en détail, laisse envisager tous les maux. Dès qu'on sut que la flotte était arrivée à Utique, les députés se rendirent au camp des Romains, marquant qu'ils venaient au nom de l'état pour recevoir leurs ordres, auxquels on était prêt à obéir en tout. Le consul Censorinus, qui

Ils livrent toutes leurs armes. Polyb. pag. 975. Appian. pag. 44-46.

portait la parole, après avoir loué leur bonne disposition et leur obéissance, leur ordonna de lui livrer sans fraude et sans délai généralement toutes leurs armes. Ils y consentirent, mais ils le prièrent de faire réflexion à quel état il les réduisait dans un temps où Asdrubal, qui n'était devenu leur ennemi qu'à cause de leur parfaite soumission aux ordres des Romains, était presque à leurs portes avec une armée de vingt mille hommes. On leur répondit que Rome y pourvoirait.

Appian. p. 46.

Cet ordre fut exécuté sur-le-champ. On vit arriver dans le camp une longue file de chariots chargés de tous les préparatifs de guerre qui étaient dans Carthage: deux cent mille armures complètes, un nombre infini de traits et de javelots, deux mille machines propres à lancer des pierres et des dards. Suivaient les députés de Carthage, accompagnés de ce que le sénat avait de plus respectables vieillards, et la religion de prêtres plus vénérables, pour tâcher d'exciter à compassion les Romains dans ce moment critique où l'on allait prononcer leur sentence et décider en dernier lieu de leur sort.

Enfin on leur déclare qu'ils aient à sortir de Carthage, qui sera détruite.

Le consul se leva un moment à leur arrivée avec quelques témoignages de bonté et de douceur; puis, reprenant tout à coup un air grave et sévère : « Je ne puis « pas, leur dit-il, ne point louer votre promptitude à « exécuter les ordres du sénat. Il m'ordonne de vous « déclarer que sa dernière volonté est que vous sortiez « de Carthage, qu'il a résolu de détruire, et que vous « transportiez votre demeure dans tel endroit qu'il vous « plaira de votre domaine, pourvu que ce soit à quatre-« vingts stades (quatre lieues) de la mer. »

Horrible douleur des députés.

Quand le consul eut prononcé cet arrêt foudroyant, ce ne fut qu'un cri lamentable parmi les Carthaginois.

Frappés comme d'un coup de tonnerre qui les étourdit sur-le-champ, ils ne savaient ni où ils étaient, ni ce qu'ils faisaient. Ils se roulaient dans la poussière, déchirant leurs habits, et ne s'expliquant que par des gémissements et des sanglots entrecoupés. Puis, revenus un peu à eux, ils tendaient leurs mains suppliantes tantôt vers les dieux, tantôt vers les Romains, et imploraient leur miséricorde et leur justice pour un peuple qui allait être réduit au désespoir. Mais comme tout était sourd à leurs prières, ils les convertirent bientôt en reproches et en imprécations, les faisant ressouvenir qu'il y avait des dieux vengeurs aussi-bien que témoins des crimes et de la perfidie. Les Romains ne purent refuser des larmes à un spectacle si touchant, mais leur parti était pris. Les députés même n'obtinrent pas qu'on sursît l'exécution de l'ordre jusqu'à ce qu'ils se fussent encore présentés au sénat romain pour tâcher d'en obtenir la révocation. Il fallut partir et porter la réponse à Carthage.

Appian. 46-53.

On les y attendait avec une impatience et un tremblement qui ne se peuvent exprimer. Ils eurent bien de la peine à percer la foule qui s'empressait autour d'eux pour savoir la réponse, qu'il n'était que trop aisé de lire sur leurs visages. Quand ils furent arrivés dans le sénat, et qu'ils eurent exposé l'ordre cruel qu'ils avaient reçu, un cri général apprit au peuple quel était son sort; et dès ce moment ce ne fut plus dans toute la ville que hurlements, que désespoir, que rage et que fureur.

Désespoir et fureur de Carthage, quand on y apprend cette nouvelle. Appian. p. 53, 54.

Qu'il me soit permis de m'arrêter ici un moment pour faire quelque attention sur la conduite des Ro-

Réflexion sur la conduite des Romains.

mains. Je ne puis assez regretter que le fragment de Polybe, où cette députation est rapportée, finisse précisément dans l'endroit de cette histoire le plus intéressant; et j'estimerais beaucoup plus une courte réflexion d'un auteur si judicieux que les longues harangues qu'Appien met dans la bouche des députés et dans celle du consul. Or je ne puis croire que Polybe, plein de bon sens, de raison et d'équité comme il était, eût pu approuver, dans l'occasion dont il s'agit, le procédé des Romains. On n'y reconnaît point, ce me semble, leur ancien caractère; cette grandeur d'ame, cette noblesse, cette droiture, cet éloignement déclaré des petites ruses, des déguisements, des fourberies, qui ne sont point, comme il est dit quelque part, du génie romain : *minimè romanis artibus*. Pourquoi ne point attaquer les Carthaginois à force ouverte? pourquoi leur déclarer nettement par un traité, qui est une chose sacrée, qu'on leur accorde la liberté et l'usage de leurs lois, en sous-entendant des conditions qui en sont la ruine entière? pourquoi cacher, sous la honteuse réticence du mot de *ville* dans ce traité le perfide dessein de détruire Carthage, comme si, à l'ombre de cette équivoque, ils le pouvaient faire avec justice? pourquoi enfin ne leur faire la dernière déclaration qu'après avoir tiré d'eux, à différentes reprises, leurs ôtages et leurs armes, c'est-à-dire après les avoir mis absolument hors d'état de leur rien refuser? N'est-il pas visible que Carthage, après tant de pertes, tant de défaites, tout affaiblie et épuisée qu'elle est, fait encore trembler les Romains, et qu'ils ne croient pas la pouvoir dompter par la voie des armes? Il est bien dangereux d'être assez puissant pour commettre impuné-

ment l'injustice et pour en espérer même de grands avantages! L'expérience de tous les empires nous apprend qu'on ne manque guère de la commettre quand on la croit utile.

L'éloge magnifique que Polybe fait des Achéens est bien éloigné de ce que nous voyons ici. Ces peuples, dit-il, loin d'employer des ruses et des tromperies à l'égard de leurs alliés pour augmenter leur puissance, ne croyaient pas même qu'il leur fût permis d'en user contre leurs ennemis, et ne comptaient pour solide et glorieuse victoire que celle qui se remporte les armes à la main par le courage et la bravoure. Il avoue dans le même endroit, qu'il ne reste plus chez les Romains que de légères traces de l'ancienne générosité de leurs pères; et il se croit obligé, dit-il, de faire cette remarque contre un principe devenu fort commun de son temps parmi ceux qui étaient chargés du gouvernement, qui croyaient que la bonne foi n'est point compatible avec la bonne politique, et qu'il est impossible de réussir dans l'administration des affaires publiques, soit en guerre, soit en paix, sans employer quelquefois la fraude et la tromperie.

Polyb. l. 13, p. 671, 672.

Je reviens à mon sujet. Les consuls ne se hâtèrent pas de marcher contre Carthage, ne s'imaginant pas qu'ils eussent rien à craindre d'une ville désarmée. On y profita de ce délai pour se mettre en état de défense; car il fut résolu d'un commun accord de ne point abandonner la ville. On nomma pour général au-dehors Asdrubal, qui était à la tête de vingt mille hommes, vers qui l'on députa pour le prier d'oublier en faveur de la patrie l'injustice qu'on lui avait faite par la crainte des Romains. On donna le commandement des

Efforts généreux de Carthage pour se préparer au siége. App. p. 55. Strab. l. 17, pag. 833.

troupes dans la ville à un autre Asdrubal, petit-fils de Masinissa; puis on fabriqua des armes avec une promptitude incroyable. Les temples, les palais, les places publiques furent changées en autant d'ateliers. Hommes et femmes y travaillaient jour et nuit. On faisait chaque jour cent quarante boucliers, trois cents épées, cinq cents piques ou javelots, mille traits, et un grand nombre de machines propres à les lancer; et parce qu'on manquait de matière pour faire des cordes, les femmes coupèrent leurs cheveux, et en fournirent abondamment.

App. p. 55.

Masinissa était mécontent de ce qu'après qu'il avait extrêmement affaibli la puissance des Carthaginois, les Romains venaient profiter de sa victoire, sans même qu'ils lui eussent fait part en aucune sorte de leur dessein; ce qui causa entre eux quelque refroidissement.

Évocation des divinités tutélaires de Carthage, et dévouement de cette ville. Macrob. Sat. III, 9.

Cependant les consuls s'avancent vers la ville pour en former le siége. On peut croire que c'est alors que fut faite par les Romains la double cérémonie de l'évocation des divinités tutélaires de Carthage, et du dévouement de cette ville. Macrobe nous apprend que c'était une coutume ancienne chez les Romains, mais que l'on tenait fort secrète, lorsqu'ils assiégeaient une ville ennemie, d'en évoquer les dieux qui y faisaient leur habitation, soit qu'ils crussent ne pouvoir pas sans cela prendre la ville, soit qu'il leur parût irréligieux de faire des dieux prisonniers. Ils avaient une formule pour cette évocation, et une autre dont ils faisaient usage ensuite pour dévouer la même ville à la colère des dieux des enfers. Macrobe, qui nous a conservé ces deux formules, assure qu'on les employa à l'égard de Carthage. Je vais les rapporter l'une et l'autre, comme

des monuments curieux et respectables de la persuasion où a été toute l'antiquité touchant le pouvoir que la Divinité exerce sur les choses humaines. Voici la première.

O vous, dieu ou déesse, sous la protection de qui est le peuple et l'état de Carthage, et vous surtout qui avez pris sous votre sauvegarde cette ville et son peuple, je vous prie, je vous conjure, je vous demande en grace d'abandonner le peuple et l'état de Carthage, d'en quitter tous les lieux, les temples, les sacrifices et la ville, de vous en éloigner, de répandre sur ce peuple et sur cet état la terreur, la crainte et l'aveuglement. Abandonnés par vos anciens serviteurs, venez à Rome au milieu de mon peuple; que tout ce qui nous appartient, lieux, temples, sacrifices, ville, vous soit plus agréable et vous plaise davantage que votre ancienne demeure; soyez nos défenseurs, de moi, du peuple romain, de mes soldats, de façon que nous sentions et que nous reconnaissions les effets de votre protection. Si vous exaucez ma prière, je fais vœu de vous ériger des temples, et de célébrer des jeux en votre honneur.

Après avoir ainsi évoqué les dieux protecteurs de la ville ennemie, les Romains la dévouaient aux divinités de l'enfer par cette seconde formule, qui devait être, comme la première, prononcée par le général.

Dieu Pluton, Jupiter malfaisant, dieux mânes, ou de quelque autre nom qu'il faille vous appeler, je demande que vous remplissiez de désordre et de fuite, d'effroi, de terreur, toute cette ville de Carthage, et l'armée que je conçois et que j'entends; que vous entraîniez et priviez de la lumière du jour ceux qui

porteront des armes défensives ou offensives contre nos légions et notre armée ; que vous fassiez périr cette armée et ces ennemis que nous attaquons, hommes, villes, terres, et tous ceux qui habitent dans les lieux, régions, terres et villes qui appartiennent à nos ennemis ; que vous regardiez comme vous étant dévouée et consacrée, selon toute la rigueur des dévouements les plus solennels, l'armée des ennemis, leurs villes, leurs terres, que je conçois et que j'entends, leurs têtes, et toutes les différences d'âges qui se trouvent parmi eux. Je vous les donne et vous les dévoue pour être substitués en la place de moi, de tout ce qui m'est confié, de ma magistrature, du peuple romain, de nos armées et de nos légions. Je vous demande enfin que vous permettiez que moi, tout ce qui m'est confié, mon commandement, nos légions, et notre armée actuellement occupée à cette guerre, nous n'éprouvions aucune disgrace. Si vous faites ces choses, de manière que je sache, que je sente, que je reconnaisse que ma prière ait été exaucée; alors, qui que ce soit qui exécute ce vœu, et de quelque manière qu'il l'exécute, en vous immolant trois brebis noires, qu'il soit censé bien exécuté. Je vous prie et vous atteste, terre qui êtes la mère des humains; et vous aussi, Jupiter.

La superstition respire de toute part dans ces formules. On y remarque qu'ils reconnaissaient deux sortes de divinités : les unes bienfaisantes, qu'ils évoquent de la ville ennemie, qu'ils invitent à venir habiter et protéger Rome; les autres malfaisantes, à la colère desquelles ils dévouent les ennemis, et à qui ils ne demandent pour eux-mêmes que de n'en recevoir aucun

mal. Ces répétitions fatigantes des mêmes mots, ces dénombrements ennuyeux, cette attention scrupuleuse à ne laisser aucune ambiguité, jusqu'à ajouter cette clause, *que je conçois et que j'entends*, pour lever par là l'obscurité qui pourrait se trouver malgré eux dans leurs paroles, tout cela est assurément bien misérable. Mais à travers ces nuages brillent néanmoins la connaissance de la Divinité, et l'aveu solennel de sa puissance sur tous les événements humains. C'est un bon or, auquel l'alliage de la superstition ne saurait ôter son prix.

Carthage assiégée par les deux consuls. Appian. pag. 55-58.

Toutes ces imprécations furent donc lancées contre Carthage; après quoi les consuls l'attaquèrent par la force des armes. Ils ne s'attendaient à rien moins qu'à y trouver une vigoureuse résistance, et la hardiesse incroyable des assiégés les jeta dans un grand étonnement. Ce n'étaient que sorties fréquentes et vives pour repousser les assiégeants, pour brûler les machines, pour harceler les fourrageurs. Censorinus attaquait la ville d'un côté, et Manilius de l'autre. Scipion, dès-lors la terreur de Carthage, servait alors en qualité de tribun, et se distinguait parmi tous les officiers autant par sa prudence que par sa bravoure. Les consuls firent plusieurs fautes pour n'avoir pas voulu suivre ses avis. Ce jeune officier tira les troupes de plusieurs mauvais pas où l'imprudence des chefs les avait engagées. Un illustre Carthaginois, nommé Himilcon Phaméas, chef de la cavalerie ennemie, qui harcelait sans cesse et incommodait beaucoup les fourrageurs, n'osait paraître en campagne quand le tour de Scipion était venu pour les soutenir, tant il savait contenir ses troupes dans l'ordre et se poster avantageusement. Une si grande et si gé-

Scipion se distingue parmi tous les officiers.

nérale réputation lui attira d'abord de l'envie : mais comme il se conduisait en tout avec beaucoup de modestie et de retenue, elle se changea bientôt en admiration ; de sorte que, quand le sénat envoya des députés dans le camp pour s'informer de l'état du siége, toute l'armée se réunit pour lui rendre un témoignage favorable, soldats, officiers, généraux même, et ce ne fut qu'une voix pour relever le mérite du jeune Scipion : tant il est important d'amortir, pour parler ainsi, l'éclat d'une gloire naissante, par des manières douces et modestes ; et de ne pas irriter la jalousie par des airs de hauteur et de suffisance, dont l'effet naturel est de réveiller dans les autres l'amour-propre, et de rendre la vertu même odieuse !

An. R. 604.
Av. J.C. 148.

SP. POSTUMIUS ALBINUS.
L. CALPURNIUS PISO.

Mort de Masinissa.

Masinissa, se voyant près de mourir, pria Scipion de vouloir bien se rendre auprès de lui, pour l'aider à prendre les arrangements convenables par rapport à sa succession, et au partage qu'il serait à propos d'en faire entre ses enfants. Scipion le trouva mort en arrivant. Ce prince leur avait commandé en mourant de s'en rapporter pour toutes choses à ce que réglerait Scipion, qu'il leur laissait pour père et pour tuteur. Je diffère à parler ailleurs avec plus d'étendue de la famille et de la postérité de Masinissa, pour ne point interrompre trop long-temps l'histoire de Carthage.

App. p. 62.

L'estime que Phaméas avait conçue pour Scipion l'engagea à quitter le parti des Carthaginois pour embrasser celui des Romains. Il vint se rendre à lui avec

plus de deux mille cavaliers, et il fut dans la suite d'un grand secours aux assiégeants.

Le nouveau consul Pison continue le siége avec beaucoup de langueur. App. p. 66.

Calpurnius Pison, consul, et Mancinus, son lieutenant, arrivèrent en Afrique au commencement du printemps. La campagne se passa sans qu'ils fissent rien de considérable. Ils eurent même du dessous en plusieurs occasions, et ils ne poussèrent que lentement le siége de Carthage. Les assiégés, au contraire, avaient repris courage. Leurs troupes augmentaient considérablement; ils travaillaient à intéresser les peuples et les rois dans leur querelle. Ils envoyèrent jusque dans la Macédoine vers le faux Philippe[1] qui se donnait pour fils de Persée, et qui faisait pour-lors la guerre aux Romains, l'exhortant de la presser vivement, et lui promettant de lui fournir de l'argent et des vaisseaux.

Scipion, qui ne demandait que l'édilité, est nommé consul, et chargé de la guerre d'Afrique. App. p. 68. Hom. Od. l. 10, v. 695.

Ces nouvelles causèrent de l'inquiétude à Rome. On commença à craindre le succès d'une guerre qui devenait de jour en jour plus douteuse et plus importante qu'on ne se l'était d'abord imaginé. Autant qu'on était mécontent de la lenteur des généraux, et qu'on parlait mal d'eux, autant chacun s'empressait à dire du bien du jeune Scipion, et à vanter ses rares vertus : et Caton même, qui ne louait pas volontiers, lui appliquait ce que dit Homère de Tirésias comparé aux autres morts : « Seul il a du sens et de la tête; les autres ne sont que « des ombres. » Οἶος πέπνυται· τοὶ δὲ σκιαὶ ἀΐσσουσι. Il était venu à Rome pour demander l'édilité. Dès qu'il parut dans l'assemblée, son nom, son visage, sa réputation, la croyance commune que les dieux le destinaient pour terminer la troisième guerre punique, comme le premier Scipion, son grand-père adoptif, avait terminé

[1] Andriscus.

la seconde, tout cela frappa extrêmement le peuple; et quoique la chose fût contre les lois, et que par cette raison les anciens s'y opposassent, au lieu de l'édilité qu'il demandait, le peuple lui donna le consulat, laissant dormir les lois pour cette année, et voulut qu'il eût l'Afrique pour département, sans tirer les provinces au sort, comme c'était la coutume, et comme Drusus son collègue demandait qu'on le fît.

An. R. 605.
Av. J. C. 147.

P. CORNELIUS SCIPIO.
C. LIVIUS DRUSUS.

Scipion arrive en Afrique, et délivre Mancinus d'un grand danger. App. p. 69.

Dès que Scipion eut achevé ses recrues, il partit pour la Sicile, et arriva bientôt après à Utique. Ce fut fort à propos pour Mancinus, lieutenant de Pison, qui s'était engagé témérairement dans un poste où les ennemis le tenaient enfermé, et où ils allaient le tailler en pièces le matin même, si le nouveau consul, qui apprit en arrivant le danger où il était, n'eût fait remonter de nuit ses troupes dans ses vaisseaux, et n'eût volé à son secours.

Il rétablit la discipline dans les troupes. Ibid. p. 70.

Le premier soin de Scipion, à son arrivée, fut de rétablir parmi les troupes la discipline, qu'il y trouva entièrement ruinée : nul ordre, nulle subordination, nulle obéissance; on ne songeait qu'à piller, qu'à faire bonne chère, et qu'à se divertir. Il chassa du camp toutes les bouches inutiles, régla la qualité des viandes que les vivandiers pourraient apporter, et n'en voulut point d'autres que de simples et de militaires, écartant avec soin tout ce qui sentait le luxe et les délices.

Il pousse le siége avec vigueur.

Quand il eut bien établi cette réforme, qui ne lui coûta pas beaucoup de temps ni de peine, parce qu'il donnait l'exemple aux autres, il compta pour-lors avoir

des soldats, et songea sérieusement à pousser le siége. Ayant fait prendre à ses troupes des haches, des leviers, et des échelles, il les conduisit de nuit en grand silence vers une partie de la ville, appelée *Mégare*, et, ayant fait jeter tout d'un coup de grands cris, il l'attaqua fort vivement. Les ennemis, qui ne s'attendaient pas à être attaqués de nuit, furent d'abord fort effrayés. Néanmoins ils se défendirent avec beaucoup de courage, et Scipion ne put point escalader les murailles. Mais ayant aperçu une tour qu'on avait abandonnée, qui était hors de la ville fort près des murs, il y envoya un nombre de soldats hardis et déterminés, qui, par le moyen des pontons, passèrent de la tour sur les murs, pénétrèrent dans Mégare, et en brisèrent les portes. Scipion y entra dans le moment, chassa de ce poste les ennemis, qui, troublés par cette attaque imprévue, et croyant que toute la ville avait été prise, s'enfuirent dans la citadelle, et y furent suivis par les troupes même qui campaient hors de la ville. Elles abandonnèrent leur camp aux Romains, et pensèrent devoir aussi se mettre en sûreté.

Description de Carthage. App. p. 56 et 57. Strab. l. 17, pag. 832.

Avant que de passer outre, je dois donner ici quelque idée de la situation et de la grandeur de Carthage, qui contenait au commencement de la guerre contre les Romains sept cent mille habitants. Elle était située dans le fond d'un golfe, environnée de la mer, en forme d'une presqu'île, dont le col, c'est-à-dire l'isthme qui la joignait au continent, était large d'une lieue et un quart (vingt-cinq stades). La presqu'île avait de circuit dix-huit lieues (trois cent soixante stades). Du côté de l'occident il en sortait une longue pointe de terre, large à peu près de cinquante-deux toises (un demi-

stade), qui, s'avançant dans la mer, la séparait d'avec le marais, et était fermée de tous côtés de rochers et d'une simple muraille. Du côté du midi et du continent, où était la citadelle, appelée *Byrsa*, la ville était close d'une triple muraille haute de trente coudées, sans les parapets et les tours qui la flanquaient tout alentour par égales distances, éloignées l'une de l'autre de quatre-vingts toises. Chaque tour avait quatre étages; les murailles n'en avaient que deux; elles étaient voûtées, et dans le bas il y avait des étables pour mettre trois cents éléphants avec les choses nécessaires pour leur subsistance, et des écuries au-dessus pour quatre mille chevaux, et les greniers pour leur nourriture. Il s'y trouvait aussi de quoi loger vingt mille fantassins et quatre mille cavaliers. Enfin tout cet appareil de guerre était renfermé dans les seules murailles. Il n'y avait qu'un endroit de la ville dont les murs fussent faibles et bas : c'était un angle négligé qui commençait à la pointe de terre dont nous avons parlé, et continuait jusqu'aux ports, qui étaient du côté du couchant. Il y en avait deux qui se communiquaient l'un à l'autre, mais qui n'avaient qu'une seule entrée, large de soixante et dix pieds, et fermée avec des chaînes. Le premier était pour les marchands, où l'on trouvait plusieurs et diverses demeures pour les matelots. L'autre était le port intérieur pour les navires de guerre, au milieu duquel on voyait une île nommée *Cothon*[1], bordée, aussi-bien que le port, de grands quais, où il y avait

[1] Selon Samuel Brochart, le *Cothon* n'était point une île, mais le port même, creusé de main d'homme. = D'après la comparaison du texte de Strabon et de celui d'Appien, la dénomination de Cothon s'appliquait à la fois au port et à l'île. *Voy.* ma traduction française de Strabon, tome V, page 472. — L.

des loges séparées pour mettre à couvert deux cent vingt navires, et des magasins au-dessus, où l'on gardait tout ce qui est nécessaire à l'armement et à l'équipement des vaisseaux. L'entrée de chacune de ces loges destinées à retirer les vaisseaux était ornée de deux colonnes de marbre d'ouvrage ionique : de sorte que tant le port que l'île représentaient des deux côtés deux magnifiques galeries. Dans cette île était le palais de l'amiral ; et comme elle était vis-à-vis de l'entrée du port, il pouvait de là découvrir tout ce qui se passait dans la mer, sans que de la mer on pût rien voir de ce qui se faisait dans l'intérieur du port. Les marchands de même n'avaient aucune vue sur les vaisseaux de guerre, les deux ports étant séparés par une double muraille ; et il y avait dans chacun une porte particulière pour entrer dans la ville sans passer par l'autre port. On peut donc distinguer trois parties dans Carthage : le port, qui était double, appelé quelquefois *Cothon*, à cause de la petite île de ce nom ; la citadelle, appelée *Byrsa;* la ville proprement dite, où demeuraient les habitants, qui environnait la citadelle, et était nommée *Mégara*.

Boch. in Phal. p. 512.

Asdrubal, général des Carthaginois, au point du jour, voyant la honteuse déroute de ses troupes, pour se venger des Romains et en même temps pour ôter aux habitants toute espérance d'accommodement et de pardon, forma et exécuta un projet digne de lui. C'était cet Asdrubal que nous avons vu proscrit d'abord par ses citoyens, puis chargé par eux de commander les troupes qui étaient hors de la ville, pendant qu'un autre Asdrubal, petit-fils de Masinissa par sa mère, commanderait dans Carthage. Ce premier Asdrubal.

Barbare cruauté d'Asdrubal. App. p. 72.

homme ambitieux et violent, enflé d'ailleurs de quelques succès qu'il avait eus d'abord contre les Romains, n'avait pu souffrir que l'autorité fût partagée entre lui et un collègue; et, pour la réunir tout entière en sa personne, et se délivrer d'un rival incommode, il avait suscité des délateurs pour l'accuser d'intelligence avec Gulussa son oncle; et l'ayant fait assommer dans la place publique, il était resté ainsi seul en possession du commandement, tant au-dedans qu'au-dehors de Carthage.

Dans l'occasion dont nous parlons, par une barbare et lâche vengeance, il fit avancer sur le mur tout ce qu'il avait en son pouvoir de prisonniers romains, en sorte qu'ils fussent à portée d'être vus de toute l'armée. Là, il n'y eut point de supplice qu'il ne leur fît souffrir. On leur crevait les yeux; on leur coupait le nez, les oreilles, les doigts; on leur arrachait toute la peau de dessus le corps avec des peignes de fer; et, après les avoir ainsi tourmentés, on les précipitait du haut des murs en bas. Un traitement si cruel fit horreur aux Carthaginois, bien loin d'augmenter leur courage: mais il ne les épargnait pas eux-mêmes, et il fit égorger plusieurs des sénateurs, qui osèrent s'opposer à sa tyrannie.

Ouvrages de Scipion pour serrer Carthage. App. p. 73.

Scipion, se voyant maître absolu de l'isthme, brûla le camp que les ennemis avaient abandonné, et en construisit un nouveau pour ses troupes. Il était de forme carrée, environné de grands et de profonds retranchements armés de bonnes palissades. Du côté des Carthaginois il éleva un mur haut de douze pieds, flanqué d'espace en espace de tours et de redoutes, et sur la tour qui était au milieu s'en élevait une autre de

bois fort haute, d'où l'on découvrait tout ce qui se passait dans la ville. Ce mur occupait toute la largeur de l'isthme, c'est-à-dire vingt-cinq stades[1]. Les ennemis, qui étaient à portée du trait, firent tous leurs efforts pour empêcher cet ouvrage; mais comme toute l'armée y travaillait sans relâche jour et nuit, il fut achevé en vingt jours. Scipion en tira un double avantage : premièrement, parce que ses troupes étaient logées plus sûrement et plus commodément; en second lieu, parce qu'il coupa par ce moyen les vivres aux assiégés, à qui l'on n'en pouvait plus porter que par mer; ce qui souffrait de très-grandes difficultés, tant à cause que la mer de ce côté-là est souvent orageuse, que par la garde exacte que faisait la flotte romaine; et ce fut là une des principales causes de la famine qui se fit bientôt sentir dans la ville. D'ailleurs Asdrubal ne distribuait le blé qui lui arrivait qu'aux trente mille hommes de troupes qui servaient sous lui, se mettant peu en peine du reste de la multitude.

Pour leur couper encore davantage les vivres, Scipion entreprit de fermer l'entrée du port par une levée qui commençait à cette langue de terre dont nous avons parlé, laquelle était assez près du port. L'entreprise d'abord parut folle aux assiégés, et ils insultaient aux travailleurs. Mais quand ils virent que l'ouvrage avançait extraordinairement chaque jour, ils commencèrent véritablement à craindre, et songèrent à prendre des mesures pour le rendre inutile. Femmes et enfants, tout le monde se mit à travailler, mais avec un tel secret, que Scipion ne put jamais rien apprendre par les

App. p. 74.

[1] Une liene et un quart.

prisonniers de guerre, qui rapportaient seulement qu'on entendait beaucoup de bruit dans le port, mais sans qu'on sût ce qui s'y faisait. Enfin, tout étant prêt, les Carthaginois ouvrirent tout d'un coup une nouvelle entrée d'un autre côté du port, et parurent en mer avec une flotte assez nombreuse, qu'ils venaient tout récemment de construire des vieux matériaux qui se trouvèrent dans les magasins. On convient que, s'ils avaient été sur-le-champ attaquer la flotte romaine, ils s'en seraient infailliblement rendus maîtres, parce que, comme on ne s'attendait à rien de tel, et que tout le monde était occupé ailleurs, ils l'auraient trouvée sans rameurs, sans soldats, sans officiers. Mais, dit l'historien, il était arrêté que Carthage serait détruite. Ils se contentèrent donc de faire comme une insulte et une bravade aux Romains, et rentrèrent dans le port.

Combat naval. App. p. 75.

Deux jours après ils firent avancer leurs vaisseaux pour se battre tout de bon, et ils trouvèrent l'ennemi bien disposé. Cette bataille devait décider du sort des deux partis; elle fut longue et opiniâtre, les troupes de côté et d'autre faisant des efforts extraordinaires, celles-là pour sauver leur patrie réduite aux abois, celles-ci pour achever leur victoire. Dans le combat, les brigantins des Carthaginois, se coulant par-dessous le bord des grands vaisseaux des Romains, leur rompaient tantôt la poupe, tantôt le gouvernail, et tantôt les rames; et s'ils se trouvaient pressés, ils se retiraient avec une promptitude merveilleuse pour revenir incontinent à la charge. Enfin les deux armées ayant combattu avec égal avantage jusqu'au soleil couchant, les Carthaginois jugèrent à propos de se retirer, non qu'ils se comptassent vaincus, mais pour recommencer

le lendemain. Une partie de leurs vaisseaux ne pouvant entrer assez promptement dans le port, parce que l'entrée en était trop étroite, se retira devant une terrasse fort spacieuse qu'on avait faite contre les murailles pour y descendre les marchandises, sur le bord de laquelle on avait élevé un petit rempart durant cette guerre, de peur que les ennemis ne s'en saisissent. Là le combat recommença encore plus vivement que jamais, et dura bien avant dans la nuit. Les Carthaginois y souffrirent beaucoup, et ce qui leur resta de vaisseaux se réfugia dans la ville. Le matin étant venu, Scipion attaqua la terrasse, et, s'en étant rendu maître avec beaucoup de peine, il s'y logea, s'y fortifia, et y fit faire une muraille de brique du côté de la ville, fort proche des murs, et de pareille hauteur. Quand elle fut achevée, il y fit monter quatre mille hommes, avec ordre de lancer sans cesse des traits et des dards sur les ennemis, qui en étaient fort incommodés, à cause que, les deux murs étant d'une hauteur égale, ils ne jetaient presque aucun trait inutilement. Ainsi fut terminée cette campagne.

Scipion, pendant l'hiver, attaque et prend Néphéris, place voisine de Carthage. App. p. 78.

Pendant les quartiers d'hiver, Scipion s'appliqua à se débarrasser des troupes de dehors, qui incommodaient fort ses convois, et facilitaient ceux qu'on envoyait aux assiégés. Pour cela il attaqua une place voisine, nommée *Néphéris*, qui leur servait de retraite. Dans une dernière action il périt du côté des ennemis plus de soixante-dix mille hommes, tant soldats que paysans ramassés; et la place fut emportée avec beaucoup de peine, après vingt-deux jours de siége. Cette prise fut suivie de la reddition de presque toutes les places d'Afrique, et contribua beaucoup à la prise

même de Carthage, où, depuis ce temps-là, il n'était presque plus possible de faire entrer des vivres.

An. R. 606.
Av. J.C. 146.

CN. CORNÉLIUS LENTULUS.
L. MUMMIUS.

Continuation du siége.
App. p. 79.

Au commencement du printemps, Scipion attaqua en même temps le port appelé *Cothon* et la citadelle. S'étant rendu maître de la muraille qui environnait ce port, il se jeta dans la grande place de la ville, qui en était proche, d'où l'on montait à la citadelle par trois rues en pente bordées de côté et d'autre d'un grand nombre de maisons, du haut desquelles on lançait une grêle de dards sur les Romains : en sorte qu'ils furent contraints, avant que de passer outre, de forcer les premières maisons et de s'y poster, pour pouvoir de là chasser ceux qui combattaient des maisons voisines. Le combat au haut et au bas des maisons dura pendant six jours, et le carnage fut horrible. Pour nettoyer les rues et en faciliter le passage aux troupes, on tirait avec des crocs les corps des habitants qu'on avait tués ou précipités du haut des maisons, et on les jetait dans des fosses, la plupart encore vivants et palpitants. Dans ce travail, qui dura six jours et six nuits, les soldats étaient relevés de temps en temps par d'autres tout frais, sans quoi ils auraient succombé à la fatigue. Il n'y eut que Scipion qui pendant tout ce temps-là ne dormit point, donnant partout les ordres, et s'accordant à peine le temps de prendre quelque nourriture.

La ville enfin se rend.
App. p. 81.

Les assiégés étaient aux abois; et le septième jour on vit paraître des hommes en habits de suppliants, qui demandaient pour toute composition qu'il plût aux Romains de donner la vie à tous ceux qui voudraient

sortir de la citadelle, ce qui leur fut accordé, à la réserve seulement des transfuges. Il sortit cinquante mille tant hommes que femmes, qu'on fit passer vers les champs avec bonne garde. Les transfuges, qui étaient environ neuf cents, voyant qu'il n'y avait point de quartier à espérer pour eux, se retranchèrent dans le temple d'Esculape avec Asdrubal, sa femme et ses deux enfants, où, quoiqu'ils fussent en petit nombre, ils ne laissèrent pas de se défendre pendant quelque temps, parce que le lieu était fort élevé, assis sur des rochers, et qu'on y montait par soixante degrés. Mais enfin, pressés de la faim, accablés de lassitude, il fallut succomber; et, abandonnant l'enceinte du temple, ils s'enfermèrent dans le temple même, résolus de ne le quitter qu'avec la vie.

Asdrubal se rend aussi.

Cependant Asdrubal, songeant à sauver la sienne, descendit secrètement vers Scipion, portant en main une branche d'olivier, et se jeta à ses pieds. Scipion le fit voir aussitôt aux transfuges, qui, transportés de fureur et de rage, vomirent contre lui mille injures, et mirent le feu au temple. Pendant qu'on l'allumait, on dit que la femme d'Asdrubal se para le mieux qu'elle put, et, se mettant à la vue de Scipion avec ses deux enfants, lui parla à haute voix en cette sorte : *Je n'invoque point contre toi, ô Romain, la vengeance des dieux; car tu ne fais qu'user des droits de la guerre. Mais puissent les dieux de Carthage, et toi de concert avec eux, punir comme il le mérite ce perfide qui a trahi sa patrie, ses dieux, sa femme et ses enfants!* Puis adressant la parole à Asdrubal : *Scélérat*, dit-elle, *perfide, le plus lâche de tous les hommes, ce feu va nous ensevelir moi et mes enfants; pour toi, indigne*

La femme d'Asdrubal égorge ses enfants, et se jette avec eux dans le feu.

capitaine de Carthage, va orner le triomphe de ton vainqueur, et subir à la vue de Rome le supplice dû à tes crimes. Après ces reproches, elle égorgea ses enfants, les jeta dans le feu, puis s'y précipita elle-même: tous les transfuges en firent autant.

Compassion de Scipion sur la ruine de Carthage. App. p. 82.

Scipion, voyant cette ville qui avait été si florissante pendant sept cents ans, comparable aux plus grands empires par l'étendue de sa domination sur mer et sur terre, par ses armées nombreuses, par ses flottes, par ses éléphants, par ses richesses; supérieure même aux autres nations par le courage et la grandeur d'ame; qui, toute dépouillée qu'elle était d'armes et de vaisseaux, lui avait fait soutenir pendant trois années entières toutes les misères d'un long siége : voyant, dis-je, alors cette ville absolument ruinée, on dit qu'il ne put refuser des larmes à la malheureuse destinée de Carthage. Il considérait que les villes, les peuples, les empires, sont sujets aux révolutions aussi-bien que les hommes en particulier; que la même disgrace était arrivée à Troie, jadis si puissante, et depuis aux Assyriens, aux Mèdes, aux Perses, dont la domination s'étendait si loin, et tout récemment encore aux Macédoniens, dont l'empire avait jeté un si grand éclat. Plein de ces tristes idées, il prononça deux vers d'Homère, dont le sens est : *Il viendra un temps où la ville sacrée de Troie et le belliqueux Priam et son peuple périront*[1]; désignant par ces vers le sort futur de Rome, comme il l'avoua à Polybe, qui le pria de lui expliquer sa pensée.

Iliad. lib. 6, [448.]

S'il avait été éclairé des lumières de la vérité, il

[1] Εἴσσεται ἦμαρ ὅτ'ἄν ποτ'ὀλώλῃ Ἴλιος ἱρὴ,
Καὶ Πρίαμος, καὶ λαὸς ἐϋμμελίω Πριάμοιο.

aurait su ce que nous apprend l'Écriture, « qu'un « royaume est transféré d'un peuple à un autre à cause « des injustices, des violences, des outrages, qui s'y « commettent, et de la mauvaise foi qui y règne en « différentes manières ». Carthage est détruite parce que l'avarice, la perfidie, la cruauté, y étaient montées à leur comble. Rome aura le même sort, lorsque son luxe, son ambition, son orgueil, ses injustes usurpations, palliées sous le faux dehors de vertu et de justice, auront forcé le souverain maître et distributeur des empires à donner par sa chute une grande leçon à l'univers. Eccl. x. 8.

Carthage ayant été prise de la sorte, Scipion en abandonna le pillage aux soldats pendant quelques jours, à la réserve de l'or, de l'argent, des statues et des autres offrandes qui se trouveraient dans les temples. Ensuite il leur distribua plusieurs récompenses militaires, aussi-bien qu'aux officiers, parmi lesquels deux s'étaient surtout distingués, Ti. Gracchus et C. Fannius, qui les premiers étaient montés sur le mur. Il fit parer des dépouilles des ennemis un navire fort léger, et l'envoya à Rome porter la nouvelle de la victoire. Bel usage que fait Scipion des dépouilles de Carthage. App. p. 83.

En même temps il fit savoir aux différents peuples de la Sicile qu'ils eussent chacun à venir reconnaître et reprendre les tableaux et les statues que les Carthaginois avaient enlevés de leurs villes dans les guerres précédentes. Et, en rendant à ceux d'Agrigente le fameux taureau de Phalaris [1], il leur dit que ce tau-

[1] « Quem taurum Scipio quum redderet Agrigentinis, dixisse dicitur, æquum esse illos cogitare utrùm esset Siculis utilius, suisne servire, an populo R. obtemperare, quum idem monumentum et domesticæ crudelitatis et nostræ mansuetudinis haberent ». (Cic. in *Verr.* lib. 4, n. 78.)

reau, qui était en même temps un monument de la cruauté de leurs anciens rois et de la bonté de leurs nouveaux maîtres, devait leur apprendre s'il leur serait plus avantageux d'être sous le joug des Siciliens que sous le gouvernement du peuple romain.

Plusieurs autres villes de Sicile recouvrèrent pareillement, par la libéralité de Scipion, leurs anciens ornements, ou les objets de leur culte. Diane fut rendue aux Ségestains, Mercure aux Tyndaritains, et ainsi du reste.

Plut. Apophtheg. rom.

Ayant mis en vente une partie des dépouilles qu'on avait trouvées à Carthage, Scipion fit de sévères défenses à tous ceux qui lui étaient attachés de rien prendre ni même de rien acheter de ces dépouilles, tant il était attentif à écarter de sa personne et de sa maison jusqu'au plus léger soupçon d'intérêt!

Joie que répand à Rome la nouvelle de la prise de Carthage.

Quand la nouvelle de la prise de Carthage fut arrivée à Rome, on s'y livra sans mesure aux sentiments de la joie la plus vive, comme si ce n'eût été que de ce moment que le repos public fût assuré. On repassait dans son esprit tous les maux qu'on avait soufferts autrefois de la part des Carthaginois en Sicile, en Espagne et même en Italie, pendant seize ans consécutifs, durant lesquels Annibal avait saccagé quatre cents villes, fait périr en diverses rencontres trois cent mille hommes, et réduit Rome même à la dernière extrémité. Dans le souvenir de ces maux, on se demandait l'un à l'autre s'il était donc bien vrai que Carthage fût ruinée. Tous les ordres témoignèrent à l'envi leur reconnaissance envers les dieux; et la ville pendant plusieurs jours ne fut occupée que de sacrifices solennels, de prières publiques, de jeux et de spectacles.

Après qu'on eut satisfait aux devoirs de la religion, le sénat envoya dix commissaires en Afrique pour en régler l'état et le sort à l'avenir, conjointement avec Scipion. Le premier de leurs soins fut de faire démolir tout ce qui restait de Carthage. Rome [1], déja maîtresse du monde presque entier, ne crut pas pouvoir être en sûreté tandis que le nom de Carthage subsisterait : tant une haine invétérée et nourrie par de longues et de cruelles guerres dure au-delà même du temps où l'on a à craindre, et ne cesse de subsister que lorsque l'objet qui l'excite a cessé d'être! Défenses furent faites au nom du peuple romain d'y habiter désormais, avec d'horribles imprécations contre ceux qui, au préjudice de cet interdit, entreprendraient d'y rebâtir quelque édifice, et principalement Byrsa et Mégare. Ils exceptaient apparemment le port, comme pouvant leur être utile. Au reste on n'en défendait l'entrée à personne, Scipion n'étant pas fâché qu'on vît les tristes débris d'une ville qui avait osé disputer de l'empire avec Rome [2]. Ils arrêtèrent encore que les villes qui dans cette guerre avaient tenu le parti des ennemis seraient toutes rasées, et ils en donnèrent le territoire aux alliés du peuple romain : ils gratifièrent en particulier ceux d'Utique de tout le pays qui est entre Carthage et Hippone. Ils rendirent tout le reste tributaire, et en firent une province de l'empire romain, où l'on enverrait

Dix commissaires envoyés en Afrique. App. p. 84.

Destruction de Carthage.

[1] « Neque se Roma, jam terrarum orbe superato, securam speravit fore, si nomen usquam maneret Carthaginis. Adeò odium certaminibus ortum, ultra metum durat, et ne in victis quidem deponitur, neque antè invisum esse desinit, quàm esse desiit. » (Vell. Paterc. lib. 1, c. 12.)

[2] « Ut ipse locus, eorum qui cum hac urbe de imperio certârunt, vestigia calamitatis ostenderet. » (Cic. *Agrar.* lib. 2, n. 50.)

tous les ans un préteur. C'est ce qui fut appelé *la province d'Afrique.*

Scipion retourne à Rome, et y reçoit l'honneur du triomphe. App. p. 84.

Quand tout fut réglé, Scipion retourna à Rome, où il entra en triomphe. On n'en avait jamais vu de si éclatant; car ce n'était que statues, que raretés, que pièces curieuses et d'un prix inestimable, que les Carthaginois, pendant le cours d'un grand nombre d'années, avaient apportées en Afrique, sans compter l'argent qui fut porté dans le trésor public, et qui montait à de très-grandes sommes. Par cette importante conquête, Scipion se rendit propre le surnom d'*Africain*, qu'il portait déja par droit de succession.

Carthage rétablie. App. p. 85. Plut. in Vit. Gracch. pag. 839.

Quelques précautions qu'on eût prises pour empêcher que jamais on ne pût songer à rétablir Carthage; moins de trente ans après, l'un des Gracques, pour faire sa cour au peuple, entreprit de la repeupler, et y conduisit une colonie composée de six mille citoyens. Le sénat, ayant appris que plusieurs signes funestes avaient répandu la terreur parmi les ouvriers lorsqu'on désignait l'enceinte et qu'on jetait les fondements de la nouvelle ville, voulut empêcher qu'on ne passât outre : mais le tribun, peu délicat sur la religion et peu scrupuleux, pressa l'ouvrage malgré tous ces présages sinistres, et le finit en peu de jours. Ce fut la première colonie romaine envoyée hors de l'Italie.

Le malheureux sort du fondateur de cette colonie empêcha qu'elle ne pût se soutenir. Il fallait qu'il n'y eût encore que des espèces de cabanes lorsque Marius [1],

[1] « Marius cursum in Africam direxit, inopemque vitam in tugurio ruinarum carthaginiensium toleravit; quum Marius aspiciens Carthaginem, illa intuens Marium, alter alteri possent esse solatio. » (Vell. Paterc. lib. 2, c. 19.)

dans sa fuite en Afrique, s'y retira; car il est dit qu'il menait une vie pauvre sur les ruines et les débris de Carthage, se consolant par la vue d'un spectacle aussi étonnant, et pouvant aussi en quelque sorte, par son état, servir de consolation à cette ville infortunée.

Appien rapporte que Jules César, après la mort de Pompée, étant passé en Afrique, vit en songe une grande armée qui l'appelait en versant des larmes; et que, touché de ce songe, il écrivit sur ses tablettes le dessein qu'il avait formé à cette occasion de rétablir Carthage et Corinthe : mais qu'ayant été tué bientôt après, il n'eut pas le temps d'exécuter son projet, et que César Auguste, son fils adoptif, qui trouva ce mémoire parmi ses papiers, fit rétablir la ville de Carthage près du lieu où était l'ancienne, pour ne pas encourir les exécrations qu'on avait fulminées, lorsqu'elle fut démolie, contre quiconque oserait la rebâtir.

Strabon et Plutarque attribuent néanmoins le rétablissement de Carthage et de Corinthe à Jules César; et Plutarque même remarque comme une singularité, par rapport à ces deux villes, que, comme il leur était arrivé auparavant d'être prises et détruites en même temps, il leur arriva aussi à toutes deux d'être en même temps rebâties et repeuplées. Apparemment le rétablissement de Carthage fut commencé par Jules César; mais sa mort et les guerres civiles qui la suivirent ayant retardé l'exécution, Auguste mit la dernière main à l'ouvrage. Quoi qu'il en soit, Strabon assure que de son temps Carthage était aussi peuplée qu'aucune autre ville d'Afrique; et elle fut toujours sous les empereurs suivants la capitale de tout le pays. Elle a encore subsisté avec éclat pendant environ sept cents ans; mais elle a

Strab. l. 17, p. 833.
Plut. in Cæs. pag. 738.

été enfin entièrement détruite par les Sarrasins, sur la fin du septième siècle. Tunis, par droit de voisinage, a profité de ses ruines. La presqu'île qu'elle occupait est encore aujourd'hui nommée par les gens de mer, *le cap de Carthage.*

Je parlerai dans la suite du caractère et des grandes qualités du second Scipion l'Africain. Je crois devoir maintenant traiter de la guerre d'Achaïe, et de la ruine de Corinthe, qui concourt pour le temps avec celle de Carthage.

§ IV. *Troubles excités dans l'Achaïe. La ligue achéenne déclare la guerre à Lacédémone. La Béotie se joint aux Achéens. Métellus défait l'armée des Achéens. Il se rend maître de Thèbes et de Mégare. Le consul Mummius arrive devant Corinthe. Les assiégés livrent témérairement une bataille, et la perdent. La ville de Corinthe est prise, brûlée, et entièrement détruite. L'Achaïe est réduite en province romaine. Grand butin fait dans Corinthe. Tableaux d'un grand prix. Désintéressement de Mummius. Simplicité du même consul. Zèle de Polybe pour l'honneur de Philopémen. Désintéressement du même Polybe. Il établit l'ordre et la tranquillité dans l'Achaïe. Triomphes de Métellus et de Mummius.*

An. R. 605.
Av. J.C. 147.

P. CORNELIUS SCIPIO.
C. LIVIUS DRUSUS.

Troubles excités dans

Il s'était élevé dans la ligue des Achéens de violents troubles excités par la témérité et l'avarice de ceux qui

y occupaient les premières places. Ce n'était plus la raison, la prudence, l'équité, qui formaient les résolutions des assemblées, mais l'intérêt et la passion des magistrats, et le caprice aveugle d'une multitude intraitable. La ligue achéenne et Sparte avaient envoyé des ambassadeurs à Rome sur une affaire qui les partageait. Damocrite cependant (c'était le premier magistrat des Achéens) avait fait déclarer la guerre contre Sparte. Métellus, qui, après avoir vaincu le faux Philippe, Andriscus, arrangeait actuellement les affaires de Macédoine, fit prier Damocrite de surseoir les hostilités, et d'attendre l'arrivée des commissaires que Rome avait nommés pour terminer leurs querelles. Il n'en fit rien, non plus que Diæus qui lui avait succédé. L'un et l'autre entrèrent à main armée dans la Laconie, et la ravagèrent.

l'Achaïe. Pausan. in Achaic. p. 421-428. Polyb. Leg. 143, 144; id. in Excerpt. de Virt. et Vit. p. 181-189. Justin. l. 34, cap. 1. Flor. lib. 2, cap. 16.

Les commissaires étant arrivés, l'assemblée fut convoquée à Corinthe (Aurélius Oreste était à la tête de la commission). Le sénat leur avait donné ordre d'affaiblir le corps de la ligue, et pour cela d'en séparer le plus de villes qu'ils pourraient. Oreste notifia à l'assemblée le décret du sénat, qui tirait de la ligue Sparte, Corinthe, Argos, Héraclée près du mont OEta, Orchomène d'Arcadie, sous prétexte que ces villes n'avaient point fait d'abord partie du corps des Achéens. Quand les députés qui composaient l'assemblée eurent rendu compte de ce décret à la multitude, elle entra en fureur, se jeta sur tous les Lacédémoniens qui se rencontrèrent à Corinthe, et les massacra, arracha de la maison des commissaires ceux qui s'y étaient réfugiés, et les aurait eux-mêmes maltraités, s'ils ne s'étaient dérobés à sa violence par la fuite.

Oreste et ses collègues, de retour à Rome, exposèrent ce qui leur était arrivé. Le sénat en fut très-indigné, et députa sur-le-champ Julius dans l'Achaïe avec quelques autres commissaires : mais il les chargea de se plaindre modérément, et d'exhorter simplement les Achéens à ne pas prêter l'oreille à de mauvais conseils, de peur que par imprudence ils n'encourussent la disgrace des Romains, malheur qu'ils pouvaient éviter en punissant eux-mêmes ceux qui les y avaient exposés. Carthage n'était pas encore prise, et l'on avait intérêt de ménager des alliés aussi puissants que les Achéens. Les commissaires trouvèrent en chemin un député que les séditieux envoyaient à Rome : ils le ramenèrent avec eux à Égium, où la diète de la nation avait été convoquée. Ils y parlèrent avec beaucoup de modération et de douceur. Dans leur discours ils ne se plaignirent point du mauvais traitement fait aux commissaires, ou ils l'excusèrent mieux que les Achéens eux-mêmes n'auraient fait. Ils ne firent point mention non plus des villes qu'on voulait soustraire à la ligue. Ils se bornèrent à exhorter le conseil à ne pas aggraver leur première faute, à ne pas irriter davantage les Romains, et à laisser Lacédémone en paix. Des remontrances si modérées furent extrêmement agréables à tout ce qu'il y avait de gens sensés. Mais Diæus, Critolaüs, et ceux de leur faction, tous choisis dans chaque ville entre ce qu'il y avait de gens les plus scélérats, les plus impies, et les plus pernicieux, soufflaient dans les esprits le feu de la discorde, faisant entendre que la douceur des Romains ne venait que du mauvais état de leurs affaires en Afrique, où ils avaient eu du dessous en plusieurs rencontres, et de la

crainte qu'ils avaient que la ligue achéenne ne se déclarât contre eux.

Cependant on prit avec les commissaires des manières assez polies. On leur dit qu'on enverrait Théaridas à Rome, et on les pria eux-mêmes de se transporter à Tégée[1], pour y traiter avec les Lacédémoniens, et les disposer à la paix. Ils s'y rendirent en effet, et amenèrent ceux de Lacédémone à consentir à un accommodement avec les Achéens, et à suspendre toute hostilité, jusqu'à ce que de nouveaux commissaires vinssent de Rome pour pacifier tous leurs différends. Mais, du côté des Achéens, Critolaüs seul se rendit au congrès, et même il n'y arriva que fort tard, et lorsqu'on ne l'attendait presque plus. Le reste de sa conduite répondit à ce début. Il ne voulut se relâcher sur rien : il dit qu'il ne lui était pas permis de rien décider sans l'aveu de la nation, et qu'il rapporterait l'affaire dans la diète générale, qui ne pourrait être convoquée que dans six mois. Cette mauvaise ruse, ou plutôt cette mauvaise foi choqua vivement Julius. Après avoir congédié les Lacédémoniens, il partit pour Rome, où il dépeignit Critolaüs comme un homme extravagant et furieux.

Les commissaires ne furent pas plus tôt sortis du Péloponnèse, que Critolaüs courut de ville en ville pendant tout l'hiver, et convoqua des assemblées sous prétexte de faire connaître ce qui avait été dit aux Lacédémoniens dans les conférences tenues à Tégée, mais dans le fond pour invectiver contre les Romains, et pour donner un tour odieux à toute leur conduite, afin d'inspirer contre eux la haine et l'aversion dont il était

[1] Ville située sur les bords de l'Eurotas.

animé lui-même, et il n'y réussit que trop. Il défendit de plus aux juges de poursuivre aucun Achéen et de l'emprisonner pour dettes jusqu'à la conclusion de l'affaire commencée entre la diète et Lacédémone. Par là il se concilia les esprits de la multitude, et la disposa à recevoir tous les ordres qu'il voudrait lui donner. Incapable de faire des réflexions sur l'avenir, elle se laissa prendre aux amorces du premier avantage qu'il lui proposa.

Métellus, ayant appris en Macédoine les troubles dont le Péloponnèse était agité, y députa quatre Romains d'une naissance distinguée, qui arrivèrent à Corinthe dans le temps que le conseil y était assemblé. Ils y parlèrent avec beaucoup de modération, exhortant les Achéens à ne pas s'attirer par une légèreté imprudente et téméraire la colère des Romains. Ils furent moqués et chassés ignominieusement de l'assemblée. Il s'assembla une troupe innombrable d'ouvriers et d'artisans autour d'eux pour les insulter. Toutes les villes d'Achaïe étaient alors comme en délire ; mais Corinthe l'emportait sur toutes les autres, et était livrée à une espèce de fureur. On leur avait persuadé que Rome voulait les asservir toutes, et détruire absolument la ligue achéenne.

La ligue achéenne déclare la guerre à Lacédémone.

Critolaüs, voyant avec complaisance que tout réussissait à son gré, harangue la multitude, l'irrite contre ceux des magistrats qui n'entraient pas dans ses vues, s'emporte contre les ambassadeurs mêmes, soulève les esprits contre Rome, et fait entendre que ce n'est point sans avoir pris de bonnes mesures qu'il avait entrepris de faire tête aux Romains ; qu'il avait des rois dans son parti, et que des républiques aussi étaient prêtes à s'y

joindre. Par ces discours séditieux il vint à bout de faire déclarer la guerre aux Lacédémoniens, et par contre-coup aux Romains. Alors les ambassadeurs se séparèrent. Un d'eux se rendit à Lacédémone pour observer de là les démarches de l'ennemi; un autre partit pour Naupacte, et deux restèrent à Athènes, jusqu'à ce que Métellus y fût arrivé.

La Béotie se joint aux Achéens.

Le magistrat des Béotiens (il s'appelait *Pythéas*), aussi téméraire et aussi violent que Critolaüs, entra dans ses vues, et engagea les Béotiens à joindre leurs armes à celles des Achéens ; ils étaient mécontents d'un jugement que Rome avait rendu contre eux. La ville de Chalcis se laissa aussi entraîner dans leur parti. Les Achéens, avec de si faibles secours, se crurent en état de soutenir tout le poids de la puissance romaine, tant leur fureur les aveuglait !

An. R. 606. Av. J.C. 146. Métellus défait l'armée des Achéens.

Les Romains avaient choisi pour l'un des consuls Mummius, et l'avaient chargé de la guerre d'Achaïe. Métellus, qui désirait le prévenir et lui enlever la gloire d'avoir terminé cette guerre, envoya de nouveaux ambassadeurs aux Achéens, et leur promit que le peuple romain oublierait tout le passé et leur pardonnerait leur faute, s'ils rentraient dans leur devoir, et s'ils consentaient que certaines villes qu'on avait désignées auparavant fussent démembrées de la ligue. Cette proposition fut rejetée avec hauteur. Alors Métellus fit avancer ses troupes contre les Achéens. Il les atteignit près de Scarphée, ville de la Locride, et remporta sur eux une victoire considérable, où il fit plus de mille prisonniers. Critolaüs disparut dans la bataille, sans qu'on ait su depuis ce qu'il était devenu. On croit qu'en fuyant il tomba dans des marais, où il fut noyé. Diæus

prit le commandement à sa place, accorda la liberté aux esclaves, et arma tout ce qui se trouva d'hommes chez les Achéens et les Arcadiens, capables de porter les armes. Ce corps de troupes montait à quatorze mille hommes de pied et six cents chevaux. Il ordonna encore à chaque ville d'autres levées. Les villes épuisées étaient dans la dernière désolation. Plusieurs particuliers, réduits au désespoir, se donnaient la mort, d'autres abandonnaient une patrie malheureuse, où ils ne voyaient pour eux qu'une perte assurée. Malgré l'extrémité de ces maux, ils ne songeaient point à prendre l'unique parti qui pouvait les en délivrer. Ils détestaient la témérité de leurs chefs, et cependant ils la suivaient.

Il se rend maître de Thèbes et de Mégare.

Métellus, après le combat dont il a été parlé, rencontra mille Arcadiens dans la Béotie près de Chéronée, qui cherchaient à retourner dans leur pays : ils furent tous passés au fil de l'épée. De là il marcha avec son armée victorieuse vers Thèbes, qu'il trouva presque entièrement déserte. Touché du triste état de cette ville, il défendit qu'on touchât aux temples ou aux maisons, et qu'on tuât ou qu'on fît prisonnier aucun des habitants qu'on trouverait dans la ville ou dans la campagne. Il excepta de ce nombre Pythéas, l'auteur de tous leurs maux, qui lui fut amené et mis à mort.

Il fait proposer inutilement aux Achéens un accommodement.

De Thèbes, après avoir pris Mégare, dont la garnison s'était retirée à son approche, il fit marcher ses troupes vers Corinthe, où Diæus s'était enfermé. Il y envoya trois des principaux de la ligue qui s'étaient réfugiés vers lui, pour exhorter les Achéens à revenir à eux, et à accepter les conditions de paix qu'on leur offrait. Métellus souhaitait passionnément de terminer l'affaire avant l'arrivée de Mummius. Les habitants, de

leur côté, désiraient avec ardeur de voir finir leurs maux : mais ils n'étaient pas leurs maîtres, et la faction de Diæus disposait de tout. Les députés furent jetés en prison, et ils auraient été mis à mort, si Diæus n'eût vu la multitude extrêmement irritée du supplice qu'il avait fait souffrir à Sosicrate, qui parlait de se rendre aux Romains. Ainsi les prisonniers furent relâchés.

Le consul Mummius arrive devant Corinthe.

Les choses étaient dans cet état lorsque Mummius arriva. Il avait hâté sa marche dans la crainte de trouver tout fini à son arrivée, et de se voir enlever par un autre l'honneur de la victoire. Métellus lui laissa le commandement, et retourna en Macédoine. Quand Mummius eut rassemblé toutes ses troupes, il s'approcha de la ville, et dressa son camp. Un corps de garde avancé se tenant négligemment dans son poste, les assiégés firent une sortie, l'attaquèrent vivement, en tuèrent plusieurs, et poursuivirent le reste jusque près des retranchements.

Les assiégés livrent témérairement une bataille, et la perdent.

Ce petit avantage enfla le courage des Achéens, et par là leur devint funeste. Diæus offrit la bataille au consul. Celui-ci, pour augmenter sa témérité, retient ses troupes dans le camp, comme si la crainte l'arrêtait. La joie et l'audace des Achéens s'accrurent à un point qui ne peut s'exprimer. Ils s'avancent fièrement avec toutes leurs troupes, ayant placé leurs femmes et leurs enfants sur des hauteurs voisines pour être témoins du combat, et se faisant suivre d'un grand nombre de chariots destinés à porter le butin qu'on ferait sur les ennemis, tant ils comptaient sur une victoire assurée!

Jamais confiance ne fut plus téméraire ni plus mal fondée. Les factieux avaient écarté du service et des conseils tout ce qu'il y avait de gens capables de com-

mander les troupes et de conduire les affaires ; et ils leur en avaient substitué d'autres sans talents et sans habileté, afin d'être plus maîtres du gouvernement et de dominer sans résistance. Les chefs, sans connaissance de l'art militaire, sans courage, sans expérience, n'avaient pour tout mérite qu'une fureur aveugle et frénétique. C'était déja la dernière des folies de hasarder sans nécessité une bataille qui devait décider de leur sort, au lieu de songer à se défendre long-temps et bravement dans une place aussi forte qu'était Corinthe, et à obtenir de bonnes conditions par une vigoureuse résistance. Le combat se donna près de Leucopétra [1], à l'entrée même de l'isthme. Le consul avait placé une partie de sa cavalerie dans une embuscade, d'où elle sortit à propos pour attaquer en flanc celle des Achéens, qui, surprise par une attaque imprévue, plia dans le moment. L'infanterie fit un peu plus de résistance : mais, comme elle n'était plus ni couverte ni soutenue par la cavalerie, elle fut bientôt rompue et mise en fuite. Si Diæus s'était retiré dans la place, il aurait pu y tenir encore du temps, et obtenir une capitulation honorable de Mummius, qui ne cherchait qu'à terminer cette guerre. Mais, livré au désespoir, il courut à toute bride vers Mégalopolis sa patrie, et, étant entré dans sa maison, il y mit le feu, tua sa femme pour l'empêcher de tomber entre les mains des ennemis, avala du poison, et mit ainsi lui-même à sa vie une fin digne de tous les crimes qu'il avait commis.

La ville de Corinthe est prise, brûlée, et entièrement détruite.

Après la déroute, les habitants perdirent l'espérance de se défendre. Comme ils se trouvaient sans conseil, sans chefs, sans courage, sans concert, personne ne

[1] Ce lieu est inconnu.

songea à rallier les débris de la défaite pour faire encore quelque résistance, et pour obliger le vainqueur à leur accorder quelque condition supportable. Ainsi tous ceux des Achéens qui s'étaient retirés à Corinthe, et la plupart des citoyens, en sortirent la nuit suivante et se sauvèrent où ils purent. Le consul, étant entré dans la ville, l'abandonna au pillage. On fit main basse sur tout ce qui était resté d'hommes : les femmes et les enfants furent vendus : après avoir placé à l'écart les statues, les tableaux, les meubles les plus précieux, pour les envoyer à Rome, on mit le feu à toutes les maisons, et la ville entière ne fut plus qu'un incendie général qui dura plusieurs jours. On prétend, mais sans fondement, que l'or, l'argent, et l'airain, fondus ensemble dans cet incendie, formèrent un métal nouveau et précieux. Ensuite on abattit les murailles, et on les détruisit jusque dans les fondements. Tout cela s'exécutait par ordre du sénat, pour punir l'insolence des Corinthiens, qui avaient violé le droit des gens en maltraitant les ambassadeurs que Rome leur avait envoyés.

Ainsi périt Corinthe, la même année que Carthage fut prise et détruite par les Romains. Il ne paraît point, ni qu'on songeât à lever de nouvelles troupes pour la défense du pays, ni qu'on convoquât aucune assemblée pour délibérer sur le parti qu'il fallait prendre, ni que personne se mît en devoir de proposer quelque remède aux maux publics, ni enfin qu'on cherchât à apaiser les Romains par quelques députés qui auraient imploré leur clémence. On aurait dit, à voir cette inaction, que la ligue achéenne entière avait été ensevelie sous les ruines de Corinthe, tant l'affreuse destruction de

cette ville avait jeté l'alarme dans tous les esprits, et abattu généralement les courages !

L'Achaïe est réduite en province romaine.

On punit aussi les villes qui avaient pris part à la révolte des Achéens, en abattant leurs murailles et en leur ôtant les armes. Les dix commissaires, envoyés par le sénat pour régler, conjointement avec le consul, les affaires de la Grèce, abolirent dans toutes les villes le gouvernement populaire, et y établirent des magistrats, choisis entre les plus riches citoyens. Du reste ils leur laissèrent leurs lois et leur liberté. On abolit aussi toutes les assemblées communes qui se tenaient chez les Achéens, les Béotiens, les Phocéens, et autres peuples : mais elles furent rétablies peu de temps après. Depuis ce temps-là la Grèce fut réduite en province romaine, sous le nom de *province d'Achaïe*, parce que, lors de la prise de Corinthe, les Achéens étaient le peuple le plus puissant de la Grèce : le peuple romain y envoyait tous les ans un préteur pour la gouverner.

Rome, en détruisant ainsi Corinthe, crut devoir donner cet exemple de sévérité pour jeter la terreur parmi les peuples que sa trop grande clémence rendait hardis et téméraires, par l'espérance qu'ils avaient d'obtenir du peuple romain le pardon de leurs fautes. D'ailleurs, la situation avantageuse de cette ville[1], où des peuples révoltés auraient pu se cantonner et en faire une place d'armes contre les Romains, les détermina à la ruiner absolument. Cicéron, qui n'improu-

[1] « Majores nostri.... Carthaginem et Numantiam funditùs sustulerunt. Nollem Corinthum. Sed credo aliquid secutos, opportunitatem loci maximè, ne posset aliquandò ad bellum faciendum locus ipse adhortari. » (Cic. *de Offic.* lib. I, n. 35.)

vait point qu'on eût traité de la sorte Carthage et Numance, aurait souhaité qu'on eût épargné Corinthe.

Grand butin fait dans Corinthe. Tableaux d'un grand prix. Strab. l. 6, pag. 381. Plin. lib. 7, c. 38; et l. 35, c. 4 et 10.

On vendit le butin pris dans Corinthe, et l'on en tira des sommes considérables. Parmi les tableaux il y en avait un de la main d'un grand maître[1], qui représentait Bacchus. Les Romains n'en connurent point le mérite : ils ignoraient alors tout ce qui regarde les beaux-arts. Polybe, qui était venu dans le pays pour soulager les maux de sa patrie, comme je le dirai bientôt, eut la douleur de voir ce tableau servir de table aux soldats pour jouer aux dés. Il fut adjugé à Attale, dans la vente qu'on fit du butin, pour six cent mille sesterces, c'est-à-dire soixante-quinze mille livres. Pline parle d'un autre tableau du même peintre, que le même Attale acheta cent talents, ou cent mille écus. Les richesses de ce prince étaient immenses et avaient passé en proverbe : *Attalicis conditionibus.* Ces sommes néanmoins paraissent hors de vraisemblance. Quoi qu'il en soit, le consul, surpris qu'on eût fait monter à un si haut prix le tableau dont il s'agit, usa d'autorité, et le retint contre la foi publique, et malgré les plaintes d'Attale, parce qu'il s'imagina qu'il y avait dans cette pièce quelque vertu cachée qu'il ne connaissait pas.

Désintéressement de Mummius.

Ce n'était point pour son intérêt particulier qu'il agissait ainsi[2], ni dans le dessein de se l'approprier, puisqu'il l'envoya à Rome pour y servir d'ornement à la ville. Par où, dit Cicéron, il orna et embellit sa mai-

[1] C'était Aristide. Le tableau dont il est ici parlé était si estimé, qu'on disait communément : *Tous les tableaux ne sont rien en comparaison de Bacchus.*

[2] « Numquid L. Mummius copiosior, quum copiosissimam urbem funditùs sustulisset? Italiam ornare, quàm domum suam, maluit. Quanquam, Italiâ ornatâ, domus ipsa mihi

son bien plus réellement que s'il y avait placé ce tableau. La prise de la ville la plus riche et la plus opulente qui fût dans la Grèce ne l'enrichit pas d'une obole. Les exemples de ce noble désintéressement n'étaient pas encore devenus absolument rares dans Rome; et d'illustres personnages y perpétuaient la tradition des anciennes maximes, selon lesquelles, profiter du commandement pour s'enrichir, c'était non-seulement une honte et une infamie, mais une prévarication criminelle. Le tableau dont je parle fut placé dans le temple de Cérès, où les connaisseurs l'allaient voir par curiosité comme un chef-d'œuvre de l'art, et il y demeura jusqu'à ce qu'il périt dans l'incendie de ce temple.

Simplicité du même consul.

Mummius était un grand homme de guerre et un grand homme de bien, mais sans littérature, sans connaissance des arts, sans goût pour les ouvrages de peinture et de sculpture, dont il ne discernait point le mérite, ne croyant pas qu'il y eût quelque différence entre tableau et tableau, statue et statue, ni que le nom des grands maîtres de l'art y mît le prix. Il le fit bien voir dans l'occasion dont il s'agit. Il avait chargé des entrepreneurs de faire transporter à Rome plusieurs tableaux et plusieurs statues des plus excellents maîtres [1]. Jamais perte n'aurait été moins réparable que

videtur ornatior... Laus abstinentiæ, non hominis est solùm, sed etiam temporum... Habere quæstui remp. non modò turpe est, sed sceleratum etiam et nefarium. » (Cic. *de Offic.* l. 2, n. 76 et 77.)

[1] « Mummius tam rudis fuit, ut, captâ Corintho, quum maximorum artificum perfectas manibus tabulas ac statuas in Italiam portandas locaret, juberet prædici conducentibus, si eas perdidissent, novas eos reddituros. Non tamen puto dubites, Vinici, quin magis pro republica fuerit, manere adhuc rudem Corinthiorum intellectum, quàm in tantum ea intelligi, et quin hâc prudentiâ illa imprudentia decori publico fuerit convenientior. » (Vell. Paterc. lib. 1, n. 13.)

celle d'un pareil dépôt, composé des chefs-d'œuvre de ces artisans rares qui contribuent presque autant que les grands capitaines à rendre leur siècle respectable à la postérité. Cependant Mummius, en recommandant le soin de cet amas précieux à ceux à qui il le confiait, les menaça très-sérieusement, si les statues, les tableaux et les choses dont il les chargeait de répondre venaient à se perdre ou à se gâter en chemin, de les obliger à en fournir d'autres à leurs frais et dépens.

Ne serait-il pas à souhaiter, dit un historien qui nous a conservé ce fait, que cette heureuse ignorance subsistât encore; et une telle grossièreté ne serait-elle pas infiniment préférable, par rapport au bien public, à cette extrême délicatesse où notre siècle a porté le goût pour ces sortes de raretés? Il parlait dans un temps où ce goût pour les beaux ouvrages de l'art était aux magistrats une occasion d'exercer dans les provinces toutes sortes de vols et de brigandages.

Zèle de Polybe pour l'honneur de Philopémen. Polyb. apud Vales. p. 190-193.

J'ai dit que Polybe, en revenant dans le Péloponnèse, eut la douleur de voir la destruction et l'incendie de Corinthe, et sa patrie réduite en province de l'empire romain. Si quelque chose fut capable de le consoler dans une conjoncture si funeste, ce fut l'occasion qu'il eut de défendre la mémoire de Philopémen son maître dans la science de la guerre.

Un romain, s'étant mis en tête de faire abattre les statues qu'on avait dressées à ce héros, eut la hardiesse de le poursuivre criminellement comme s'il eût été en vie, et de l'accuser devant Mummius d'avoir été l'ennemi des Romains, et d'avoir toujours traversé leurs desseins autant qu'il avait pu. Cette accusation était outrée; mais elle avait quelque couleur, et n'était pas

tout-à-fait sans fondement. Polybe prit hautement sa défense. Il représenta Philopémen comme le plus grand capitaine que la Grèce eût produit dans ces derniers temps; qui pouvait avoir quelquefois porté un peu trop loin son zèle pour la liberté de sa patrie; mais qui, en plusieurs occasions, avait rendu des services considérables au peuple Romain, comme dans les guerres contre Antiochus et contre les Étoliens. Les commissaires devant qui il plaidait une si belle cause, touchés de ses raisons, et encore plus de sa reconnaissance pour son maître, décidèrent qu'on ne toucherait point aux statues de Philopémen, en quelque ville qu'elles se trouvassent. Polybe, profitant de la bonne volonté de Mummius, lui demanda encore les statues d'Aratus et d'Achéus; et elles lui furent accordées, quoiqu'elles eussent déja été transportées du Péloponnèse dans l'Acarnanie. Les Achéens furent si charmés du zèle que Polybe avait fait paraître en cette occasion pour conserver les monuments des grands hommes de son pays, qu'ils lui érigèrent à lui-même une statue de marbre.

Désintéressement du même Polybe.

Dans le même temps il donna une preuve de son désintéressement, qui lui fit autant d'honneur parmi ses citoyens que son courage à défendre la mémoire de Philopémen. Après la destruction de Corinthe, on songea à punir les auteurs de l'insulte faite aux ambassadeurs romains, et l'on mit leurs biens à l'encan. Lorsqu'on en vint à ceux de Diæus, qui y avait eu le plus de part, les dix commissaires ordonnèrent au questeur qui les mettait en vente, de laisser prendre à Polybe parmi ces biens tout ce qu'il y trouverait à sa bienséance, sans rien exiger de lui, et sans en rien

recevoir. Il refusa cette offre, quelque avantageuse qu'elle parût, et il aurait cru se rendre complice en quelque sorte des crimes de ce scélérat, s'il avait pris quelque partie de ses biens : outre qu'il regardait comme honteux de s'enrichir des dépouilles de son concitoyen. Non-seulement il ne voulut rien accepter : il exhorta encore ses amis de ne rien souhaiter de ce qui avait appartenu à Diæus; et tous ceux qui suivirent son exemple furent extrêmement loués.

Il établit l'ordre et la tranquillité dans l'Achaïe. Polyb. ibid.

Toute cette conduite de Polybe fit concevoir aux commissaires une si grande estime pour lui, qu'en sortant de la Grèce ils le prièrent de parcourir toutes les villes qui venaient d'être conquises, et d'accommoder leurs différends jusqu'à ce que l'on se fût accoutumé au changement qui s'y était fait, et aux nouvelles lois qui leur avaient été données. Polybe s'acquitta d'une commission si honorable avec tant de douceur, de justice et de prudence, que, soit par rapport au gouvernement général, soit par rapport aux querelles particulières, tout se calma, tout rentra dans une parfaite tranquillité. En reconnaissance d'un si grand bienfait on lui érigea des statues en différens endroits, une entre autres dont la base portait cette inscription : *que la Grèce n'aurait pas fait de fautes si, dès le commencement, elle eût été docile aux conseils de Polybe; et qu'après ses fautes elle avait trouvé en lui seul une ressource à sa disgrace.*

Polybe, après avoir ainsi établi l'ordre et la tranquillité dans sa patrie, retourna joindre Scipion à Rome, d'où il le suivit à Numance, comme il l'avait accompagné devant Carthage.

Métellus, de retour à Rome, fut honoré du triomphe, Triomphe.

de Métellus et de Mummius.

comme vainqueur de la Macédoine et de l'Achaïe, et il prit le surnom de *Macédonicus*. L'imposteur Andriscus était traîné devant son char. Entre les dépouilles parut ce qu'on appelait *l'escadron d'Alexandre-le-Grand*. Ce prince, à la bataille du Granique, avait perdu vingt-cinq braves cavaliers de la compagnie d'élite, que l'on appelait *la compagnie des amis du roi*. Il leur fit faire à chacun, par Lysippe, le plus habile ouvrier en ce genre, une statue équestre, et il y joignit la sienne. Ces statues avaient été placées à Dium, ville de Macédoine. Métellus les fit transporter à Rome, et en décora son triomphe.

Mummius obtint aussi l'honneur du triomphe; et en conséquence de la conquête qu'il avait faite de l'Achaïe, il prit le surnom d'*Achaïcus*. Il fit porter dans son triomphe un grand nombre de statues et de tableaux, qui firent depuis l'ornement des édifices publics de Rome et de plusieurs autres villes d'Italie; mais aucune de ces précieuses dépouilles n'entra dans la maison du triomphateur.

LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

Ce livre renferme un espace d'environ vingt ans. Il contient principalement la guerre contre Viriathus, et celle de Numance, puis plusieurs faits détachés jusqu'aux mouvements des Gracques.

§ I. *L'Espagne cause beaucoup de peine et d'inquiétude aux Romains. Les Romains font plusieurs pertes dans la Celtibérie. Divers peuples d'Espagne envoient des députés à Rome pour demander la paix. Discours des députés. Le sénat les renvoie à Marcellus, mais ordonne secrètement la guerre. La jeunesse romaine refuse d'aller servir en Espagne. Le jeune Scipion offre ses services, et entraine après lui toute la jeunesse. Marcellus conclut la paix avec les Celtibériens. Cruelle avarice du consul Lucullus. Siége et prise d'Intercatie. Combat singulier et victoire de Scipion. Luculle forme et lève le siége de Pallantia. Le préteur Galba est défait en Lusitanie. Détestable perfidie de ce préteur. Viriathus échappe du meurtre. De simple berger il devient un terrible guerrier. Fécond en ruses, il bat les Romains en plusieurs rencontres. Le consul Fabius Émilianus marche contre Viriathus. Un mot de Scipion exclut les deux consuls du commandement des armées. Fabius remporte plusieurs*

avantages sur Viriathus. Métellus fait pendant deux ans la guerre contre les Celtibériens. Sa fermeté; son humanité. Mot de lui sur le secret. Éloge et caractère de Viriathus. Après avoir défait le consul Fabius, il se retire dans la Lusitanie. Q. Pompéius parvient au consulat par une mauvaise ruse. Excès auxquels Métellus se porte lorsqu'il apprend que Pompéius doit lui succéder. Diverses expéditions de Pompéius, peu considérables. Expéditions de Fabius dans l'Espagne ultérieure. Paix conclue entre Viriathus et les Romains. Cette paix est rompue. Viriathus se dérobe par ruse à la poursuite de Cépion. Il lui demande la paix inutilement. Cépion, devenu odieux à toute l'armée, court un grand risque. Il fait tuer Viriathus par trahison. Combien ce chef est regretté. Ses obsèques : son mérite. Pompée ruine ses troupes en continuant le siége de Numance pendant l'hiver. Il conclut un traité de paix avec les Numantins. Pompée ensuite nie avoir fait ce traité, et il a le crédit de se faire absoudre à Rome. Exemple de sévérité contre un déserteur. Les deux consuls mis en prison par les tribuns du peuple. Fermeté du consul Nasica à l'égard du peuple. Brutus bâtit Valence. Il purge la province de brigands. Popillius, défait par ruse devant Numance. Mancinus arrive devant cette ville. Il se retire de nuit et est poursuivi par les Numantins. Il fait avec eux un indigne traité par le ministère de Tibérius Gracchus. Il est mandé à Rome. Mancinus et les députés de Numance sont écoutés dans le sénat. Ti. Gracchus appuie fortement la cause

de Mancinus. Le consul Æmilius attaque les Vaccéens, assiége Pallantia, et est enfin obligé de s'enfuir précipitamment. Heureux succès de Brutus dans l'Espagne. Passage du fleuve de l'Oubli. On ordonne à Rome que Mancinus soit livré aux Numantins. Ceux-ci refusent de le recevoir. Il revient à Rome. Noble confiance du consul Furius en sa vertu. Scipion Émilien est nommé consul. L'Espagne lui est donnée pour département. Il travaille et réussit à réformer son armée. Elle change entièrement de face. Jugurtha vient trouver Scipion. Marius sert sous lui. Scipion persiste à refuser le combat contre les Numantins. Il tire des lignes de contrevallation et de circonvallation autour de la ville. Il ferme le passage du fleuve Durius. Merveilleux ordre qu'il établit pour être informé de tout. Vains efforts des Numantins. Ils implorent le secours des Arvaques. Scipion punit sévèrement la ville de Lutia. Générosité et désintéressement de Scipion. Les Numantins font demander la paix. Numance massacre ses députés. La famine y fait d'horribles ravages. Enfin la ville se rend. Plusieurs se font mourir. Numance est ruinée de fond en comble. Triomphes de Scipion et de Brutus. Réflexions sur le courage des Numantins, et sur la ruine de Numance. Vie privée de Scipion l'Africain.

L'Espagne cause beaucoup de peine et d'inquiétude aux Romains.

Pendant que les armes romaines prospéraient dans l'Afrique et dans l'Achaïe, où elles ruinèrent entièrement Carthage et Corinthe, elles n'eurent pas de si heureux succès dans l'Espagne, laquelle, bien que vain-

cue plusieurs fois, ne fut jamais domptée ni parfaitement soumise avant Auguste. Nous avons déja remarqué ailleurs que, de toutes les provinces de l'empire, ce fut celle qui eut le plus de peine à subir le joug de l'obéissance, et qui, toujours prête à se révolter, fit une résistance et plus longue et plus opiniâtre. C'est le caractère qu'Horace lui donne en plus d'un endroit[1], en relevant les victoires qu'Auguste remporta sur les peuples de l'Espagne par lui-même ou par ses lieutenants, et la gloire qu'il eut enfin de la soumettre. Dans le temps dont nous allons parler, l'Espagne donna bien de l'exercice aux Romains. Viriathus d'une part, et les Numantins de l'autre, défirent souvent leurs armées, et couvrirent leurs généraux de honte et d'opprobre. Je ne ferai point deux titres différents de la guerre de Viriathus et de celle de Numance. Comme la durée de la première est renfermée dans celle de la seconde, et que les événements en sont mêlés jusqu'à un certain point, je comprendrai le tout sous le nom de *guerre d'Espagne*. Elle se fit de différents côtés pendant l'espace de vingt ans, avec quelque interruption, mais toujours avec une animosité et un acharnement extrêmes; et elle ne finit que par la destruction entière de Numance.

An. R. 598.
Av. J.C. 154.

Q. OPIMIUS.

L. POSTUMIUS.

Une victoire remportée par les Lusitaniens sur le

1 Cantabrum indoctum juga ferre nostra.
(Lib. 2, *od.* 6.)
Cantaber serâ domitus catenâ.
(Lib. 3, *od.* 8.)
....Cantaber non ante domabilis.
(Lib. 4, *od.* 14.)

préteur Calpurnius Pison donna du courage aux peuples voisins, les entraîna tous dans la révolte, et leur fit prendre les armes contre les Romains.

La crainte que ce soulèvement n'eût des suites fâcheuses fit avancer la nomination des consuls et leur départ.

Q. FULVIUS NOBILIOR. — An. R. 599. Av. J.C. 153.
T. ANNIUS LUSCUS.

Les consuls de cette année entrèrent en charge, non plus le 15 mars, comme c'était l'usage depuis longtemps, mais le 1er janvier. Et cet exemple passa en règle.

Les Romains font plusieurs pertes dans la Celtibérie. App. in Bello Hisp. p. 279-281.

Fulvius, ayant eu pour département l'Espagne, marcha contre les Celtibériens, surnommés *Belli*. Ces peuples occupaient Ségéda, ville fort grande et puissante, et ils la fortifiaient extrêmement malgré les défenses expresses du sénat. Quand ils apprirent l'approche du consul, qui venait à la tête d'une armée de trente mille hommes, n'ayant pas eu le temps d'achever leurs fortifications, ils se retirèrent avec leurs femmes et leurs enfants chez les Arvaques, dont la principale ville était Numance, implorant leur secours contre l'ennemi commun. Ceux-ci mirent à la tête de leurs troupes Carus, citoyen de Ségéda, l'un des plus habiles capitaines du pays. Ayant dressé des embûches aux Romains, il les attaqua avec vingt mille hommes de pied et cinq mille chevaux. L'action fut fort vive, et le succès douteux. Il périt de chaque côté six mille hommes. Les Arvaques se retirèrent la nuit suivante dans Numance. Le consul les y suivit le lendemain, et alla camper à trois milles de la ville. Il s'y donna un second combat. Les

Romains eurent d'abord l'avantage, et poursuivirent les vaincus jusqu'aux portes de Numance. Mais les éléphants que Masinissa leur avait envoyés s'étant tournés contre eux-mêmes, les Numantins, qui virent que le désordre s'était mis dans les troupes ennemies, sortirent de leur ville, les attaquèrent vivement, et leur tuèrent plus de quatre mille hommes. Ils en perdirent aussi, de leur côté, près de la moitié. Les Romains eurent encore quelques autres mauvais succès. Ocilis, ville célèbre dans le pays, où le consul avait mis en dépôt son argent et ses vivres, se rendit aux Celtibériens.

Appian. in B. Hisp. p. 279-281.

Le préteur L. Mummius, dans l'Espagne ultérieure, reçut d'abord un échec considérable. Mais ensuite, ayant profité de sa disgrace, il remporta plusieurs avantages, qui, sans être décisifs, lui méritèrent néanmoins l'honneur du triomphe. C'est le même Mummius qui, dans son consulat, dont nous avons déja parlé, prit et détruisit Corinthe.

An. R. 600. Av. J.C. 152.

M. CLAUDIUS MARCELLUS. III.
L. VALÉRIUS FLACCUS.

Divers peuples d'Espagne envoient des députés à Rome pour demander la paix. Appian. ibid.

Le consul Marcellus n'eut pas de grands succès contre les Celtibériens. Il reprit pourtant la ville d'Ocilis, de qui il exigea des ôtages, et trente talents d'argent[1] (trente mille écus). Comme il se préparait à mettre le siége devant Nergobrix, les habitants députèrent vers lui pour lui demander la paix, à telles conditions qu'il lui plairait imposer. Il leur répondit qu'ils n'avaient point de paix à espérer, à moins que les

[1] 165,000 fr. — L.

Arvaques et les Celtibériens, surnommés *Belli*, ne se joignissent à eux pour faire la même demande. Ces peuples n'eurent pas de peine à y consentir. Le consul leur accorda une trève pour leur laisser le temps d'aller se présenter au sénat. D'autres peuples, alliés des Romains, envoyèrent aussi à Rome leurs députés pour s'opposer à la demande des premiers, ne croyant pouvoir être en sûreté qu'à l'abri des armes romaines.

Marcellus passa les quartiers d'hiver dans un lieu appelé *Corduba*, situé sur le fleuve Bétis, en un pays extrêmement fertile. Il agrandit la place, la fortifia, de sorte qu'il en a été regardé comme le fondateur. Et telle est l'origine de la colonie de Cordoue.

Mummius ayant quitté la Lusitanie pour aller demander le triomphe à Rome, le préteur M. Atilius prit le gouvernement de cette province en sa place. Le nouveau général, après quelques légers succès, s'étant retiré avec ses troupes dans les quartiers d'hiver, la révolte devint presque générale parmi ces peuples, et ils attaquèrent quelques villes qui s'étaient déclarées pour les Romains.

A. POSTUMIUS ALBINUS. — An. R. 601.
L. LICINIUS LUCULLUS. — Av. J.C. 151.

Cependant les députés dont nous avons parlé arrivèrent à Rome. Ceux qui étaient amis du peuple romain furent reçus dans la ville : pour les Arvaques, que l'on regardait comme ennemis, on leur ordonna de rester au-delà du Tibre jusqu'à ce qu'on les mandât. Le consul introduisit, bientôt après, les premiers à l'audience du sénat. Tout barbares qu'ils étaient, ils firent un exposé très-net et très-sensé des différentes factions de leur

Discours des députés. Polyb. Leg. 151. Appian.

contrée. « Ils représentèrent que, si l'on ne punissait « pas avec sévérité ceux qui avaient pris les armes contre « les Romains, ils ne manqueraient pas, dès que l'armée « consulaire serait sortie du pays, de fondre sur les amis « des Romains, et de les traiter comme des traîtres à « leur patrie; et qu'au premier avantage qu'ils auraient, « il leur serait aisé d'entraîner dans leur parti toute « l'Espagne. Ils demandèrent en conséquence, ou qu'il « restât toujours une armée dans l'Espagne, et qu'un « consul fût envoyé chaque année pour protéger les « alliés et les mettre à couvert des insultes des Arva- « ques; ou qu'avant que d'en rappeler les légions on « tirât de la rébellion des Arvaques une vengeance si « éclatante, qu'elle inspirât de la terreur à quiconque « serait tenté de suivre leur exemple. »

On donna ensuite audience aux Arvaques. Quoique dans leurs paroles ils affectassent une espèce d'humiliation, il ne fut pas difficile d'apercevoir qu'ils ne se croyaient pas vaincus, et que le fond de leur cœur ne répondait pas à ces dehors de soumission. « Ils rele- « vaient les avantages qu'ils avaient remportés en plu- « sieurs combats, et faisaient ressouvenir les Romains « de l'inconstance de la fortune. Ils déclarèrent cepen- « dant que, si on leur imposait quelque peine, ils la « subiraient volontiers, pourvu qu'après avoir par là « expié la faute qu'ils avaient pu commettre par inad- « vertance, on les rétablît aux mêmes droits que Ti. « Gracchus leur avait accordés par le traité qu'il avait « fait avec eux. »

Le sénat les renvoie à Marcellus, mais ordonne secrè-

Quand le sénat eut entendu les députés de Marcellus, connaissant, par leurs discours et par les lettres mêmes du général, qu'il inclinait ouvertement pour la paix, il

ne jugea pas propos de s'expliquer avec les ambassadeurs des Espagnols, et il se contenta de leur répondre que Marcellus leur ferait connaître les intentions du sénat. Mais en même temps, persuadé que l'intérêt des alliés et la gloire de la république demandaient que l'on agît avec vigueur, il donna ordre sous main aux députés du proconsul, qui repartaient pour l'Espagne, de lui déclarer qu'il eût à faire vivement la guerre aux Arvaques, et d'une manière digne du nom romain.

tement la guerre.

Comme on comptait peu sur le courage de Marcellus, on songeait à lui envoyer au plus tôt un successeur avec de nouvelles troupes. Les consuls ne manquaient point de zèle et d'ardeur; mais quand il s'agit de faire des levées, on y trouva des difficultés qui surprirent d'autant plus qu'on s'y attendait moins. On avait appris à Rome, par Q. Fulvius et par les soldats qui avaient servi sous lui en Espagne, qu'ils avaient été obligés d'avoir presque toujours les armes à la main; qu'ils avaient eu des combats sans nombre à livrer et à soutenir; qu'une infinité de Romains y avaient péri; que le courage des Celtibériens était invincible; que Marcellus tremblait qu'on ne lui ordonnât de leur faire plus long-temps la guerre. Ces nouvelles jetèrent la jeunesse dans une si grande consternation, qu'à entendre parler les plus vieux Romains, on n'en avait jamais vu une semblable. Au lieu qu'autrefois on trouvait plus de tribuns que l'on n'en demandait, il ne se présenta personne pour cet emploi. Ceux que le consul chargé de la guerre d'Espagne désigna pour ses lieutenants-généraux refusèrent de le suivre. Ce qu'il y eut de plus déplorable, c'est que la jeunesse même, quoique citée selon l'usage, ne voulut pas s'enrôler.

La jeunesse romaine refuse d'aller servir en Espagne. Polyb. Appian.

Le jeune Scipion offre ses services, et entraîne après lui toute la jeunesse.

Le sénat et les consuls, effrayés d'un événement si étrange et si peu attendu, ne savaient quel parti prendre, trouvant, dans une telle conjoncture, et la sévérité et la douceur également dangereuses. Scipion l'Africain, qui ne passait guère alors trente ans, seul intrépide et soumis au milieu de cette jeunesse également timide et indocile, fit paraître en cette occasion son courage, et se montra dès-lors né pour soutenir la gloire ou effacer la honte du nom romain. Il se leva, et dit « qu'il irait servir la république en Espagne, soit « comme tribun, soit dans quelque autre grade qu'on « voulût lui assigner : qu'il était invité d'aller en Macé- « doine pour une fonction où il aurait eu moins de ris- « ques à courir (en effet, les Macédoniens l'avaient demandé nommément pour pacifier quelques troubles qui s'étaient élevés dans le pays); mais qu'il ne pou- « vait abandonner la république dans de si pressantes « conjonctures, qui appelaient en Espagne tous ceux « qui avaient quelque amour pour la belle gloire ». Ce discours surprit et charma. On reconnut avec joie, dans cette généreuse résolution, l'héritier des Scipions et des Émiles. On courut sur-le-champ l'embrasser. Le lendemain les applaudissements redoublèrent. On vit pourlors combien le bon exemple est efficace. Ceux qui auparavant avaient eu peur d'être enrôlés, maintenant, dans la crainte que la comparaison, qu'on ne manquerait pas de faire, du courage de Scipion avec leur lâcheté, ne les perdît d'honneur, s'empressèrent ou à briguer les emplois militaires, ou à se faire inscrire sur les rôles.

Ce zèle généreux du jeune Scipion rappelle bien naturellement le souvenir de celui que fit paraître son

aïeul adoptif, le premier Scipion l'Africain, dans une semblable conjoncture, et par rapport à la même Espagne.

Marcellus conclut la paix avec les Celtibériens. App. de Bell. Hisp. 283.

Pendant que tout cela se passait à Rome, le proconsul Marcellus, plus fin que brave, désirant extrêmement de terminer la guerre avant l'arrivée de son successeur, pour se débarrasser des périls et s'assurer en même temps l'honneur d'avoir pacifié l'Espagne, engagea les Celtibériens, par douceur et par caresses, à faire la paix. Le traité fut conclu, et l'on convint « que les Celtibériens, après qu'ils auraient donné des « ôtages et fourni la somme de six cents talents (six cent « mille écus), vivraient selon leurs lois, et seraient ré- « putés amis et alliés du peuple romain ».

Cruelle avarice du consul Lucullus. Appian. ibid.

Le consul Lucullus était chargé de la guerre d'Espagne, et il y venait dans le dessein de profiter des dépouilles d'une si riche province. En arrivant il vit avec douleur que la paix était conclue avec les Celtibériens. Il n'osa pas donner atteinte à un traité tout récent, et il tourna ses vues d'un autre côté. Il résolut d'attaquer les Vaccéens, voisins des Arvaques, quoiqu'il n'eût ni ordre du sénat, ni aucun sujet légitime de leur faire la guerre. Il ne laissa pas de venir mettre le siége devant Cauca, une de leurs villes principales. Après une légère et courte résistance, les habitants se rendirent. Il exigea d'eux des ôtages et cent talents, et voulut que leur cavalerie entrât au service des Romains; il introduisit aussi dans la ville une garnison de deux mille hommes. Les Caucéens ne se refusèrent à rien. Aussitôt la garnison ouvre les portes à l'armée entière, qui fait main basse sur toute la jeunesse capable de porter les armes : il y en eut vingt mille de tués. Les

vieillards, les femmes, les enfants furent vendus et réduits en captivité, et presque personne ne put se sauver. Le bruit d'une si barbare exécution répandit l'effroi dans tout le pays, et fit abhorrer et détester partout le nom romain.

Siége et prise d'Intercatie.

De là Lucullus passa à Intercatie, autre ville des Vaccéens très-forte, où les Espagnols avaient vingt mille hommes de pied et deux mille chevaux. Le consul les exhortant à se rendre à des conditions raisonnables: *Il faudrait donc ignorer*, répliquèrent-ils en lui insultant, *la bonne foi dont vous avez fait preuve à Cauca.* Les assiégés faisaient de fréquentes escarmouches, mais évitaient d'en venir à un combat dans les formes. Un Espagnol, l'un des principaux du pays, d'une taille extraordinaire, et couvert d'armes brillantes, se présenta devant l'armée des Romains, défiant le plus brave d'entre eux de venir se mesurer avec lui; et comme personne n'osait accepter le défi, il insultait d'un air insolent et moqueur à toute l'armée. Le jeune Scipion, qui servait sous Lucullus en qualité de tribun, ne pouvant souffrir un opprobre si outrageant, s'avance hardiment, et, en étant venu aux mains, perce son ennemi et le renverse mort par terre. Après cette glorieuse victoire, on ne songea plus qu'à presser le siége. Scipion donna encore ici des preuves de son courage intrépide, étant monté le premier sur le mur quand on donna l'assaut à la ville. Elle ne fut pourtant pas emportée. Le siége ensuite traînant en longueur, et la maladie se mettant dans les troupes de part et d'autre, on parla d'accommodement. Les assiégés ne voulurent se fier qu'à la parole de Scipion : l'accord fut fait. Les habitants fournirent au consul dix mille casaques de soldats,

Combat singulier et victoire de Scipion.

certain nombre de gros et menu bétail, avec cinquante ôtages; c'était de quoi l'on était convenu : car d'or et d'argent, unique objet que cherchait Lucullus dans ce pays, il ne s'en trouva point. Il rendit à Scipion tout l'honneur qui lui était dû en présence de l'armée, et le décora d'une couronne murale. C'est par ces degrés qu'on arrive enfin au premier rang, et c'est ainsi que se forment les grands hommes.

Luculle forme et lève le siége de Pallantia. Appian.

Luculle, dont l'espérance avait été trompée à la prise d'Intercatie, chercha à se dédommager en attaquant Pallantia, ville très-forte et très-opulente. On lui représenta en vain que cette entreprise, dans la saison où l'on était, pouvait devenir fort dangereuse : l'avarice n'écoute point de sages conseils. Il en reconnut enfin la vérité, mais à sa honte, étant obligé, faute de vivres, de lever le siége. Les assiégés le poursuivirent et le harcelèrent dans sa marche, jusqu'à ce qu'il fut arrivé au fleuve Durius ou *Douro*. Les Espagnols s'étant retirés, le consul alla prendre ses quartiers d'hiver dans la Turdétanie.

Le préteur Galba est défait en Lusitanie.

Du côté de l'Espagne ultérieure, c'est-à-dire dans la Lusitanie, le préteur Ser. Sulpicius Galba, qui succéda à M. Atilius, ayant fait une marche forcée pour aller secourir des alliés qui étaient fort pressés, arriva fort à propos près de l'ennemi, l'attaqua, et le mit en fuite. Néanmoins ses troupes, extrêmement fatiguées, n'ayant pas eu un moment de repos, ne poursuivirent les fuyards qu'avec beaucoup de langueur, et en s'arrêtant de temps en temps. L'ennemi s'en aperçut, revint sur ses pas, attaqua vivement les Romains, qui pouvaient à peine soutenir leurs armes, et leur tua environ sept mille hommes. Galba n'osa plus rien entreprendre depuis, et

mit ses troupes en quartiers d'hiver, jusqu'à ce que Lucullus vînt le seconder.

Nous avons dit que Lucullus passait ses quartiers d'hiver dans la Turdétanie. S'étant aperçu que les troupes des Lusitaniens, qui étaient dans le voisinage, ne gardaient aucune discipline, il envoya contre elles un assez fort détachement, et en tua quatre mille. Ayant attaqué l'armée des mêmes ennemis près de Cadix, il en fit périr quinze cents, poussa les autres sur une hauteur, où bientôt après, faute de vivres, ils furent obligés de se rendre. Il ne trouva plus de résistance dans la Lusitanie après ces heureux succès, et ravagea tout le pays impunément.

Détestable perfidie de Galba. App. in Bello Hisp. p. 288.

Cet exemple donna du courage à Galba, et il en fit autant de son côté, portant partout le fer et le feu, ce qui fit rentrer les peuples révoltés dans leur devoir, du moins à l'extérieur. Ils demandèrent à Galba d'être admis à l'amitié du peuple romain aux mêmes conditions que leur avait prescrites M. Atilius l'année précédente. Galba, cachant un noir et détestable dessein sous un dehors gracieux et obligeant, leur témoigna « avoir compassion de leur état, et être fâché de voir « que, plutôt par nécessité que par mauvaise volonté, « ils fussent réduits à exercer des vols, des brigandages, « des pilleries : qu'il sentait bien que c'était le besoin et « la pauvreté causés par la stérilité de leurs terres, qui « les forçaient à embrasser ce genre de vie : qu'il pourrait, « si cela leur paraissait convenable, et qu'ils voulussent « véritablement devenir amis du peuple romain, les « placer dans un meilleur terrain, et les établir plus « avantageusement, en les partageant néanmoins en « trois bandes, parce qu'il n'avait pas en sa disposition

« un espace de bonne terre assez étendu pour les réunir « tous ensemble ». L'air de bonté et de bonne foi avec lequel il leur parlait les persuada. Ils acceptèrent sa proposition, se transportèrent dans les trois endroits qu'il leur indiqua, écartés l'un de l'autre, et là ils attendirent, selon ses ordres, qu'il fût de retour. Après cela, il va trouver les premiers, et, feignant de les regarder désormais comme des amis, il les engage à lui remettre leurs armes, dont ils n'ont plus de besoin; ce qu'ils font sans peine. Après les avoir ainsi désarmés, il les environne de retranchements, et les fait tous égorger, pendant qu'ils imploraient vainement contre une telle perfidie la colère et la vengeance des dieux. Il en usa de même à l'égard des seconds, puis des troisièmes. Peu échappèrent au carnage, du nombre desquels se trouva Viriathus, réservé sans doute par un ordre exprès de la Providence pour ne pas laisser impuni, même sur la terre, un crime si contraire à toutes les lois divines et humaines. Les auteurs ne conviennent point entre eux sur le nombre de ceux qui périrent dans cette occasion, les uns le faisant monter seulement à neuf mille, d'autres à trente mille. Apparemment que les derniers ont réuni ensemble et ceux qui furent égorgés et ceux qui furent vendus. Galba distribua une part très-médiocre du butin à l'armée : son avarice insatiable absorba tout le reste.

Viriathus échappé du meurtre.

A son retour à Rome, il fut accusé devant le peuple pour cet horrible massacre. Caton fut sa plus forte et plus redoutable partie. Je rapporterai dans la suite tout ce qui regarde ce jugement.

An. R. 603.
Av. J.C. 149.

L. MARCIUS.
M. MANILIUS.

Viriathus, de simple berger, devient un terrible guerrier. Appian. in Hisp. 289.

L'exécution sanglante de Galba ne termina pas la guerre en Lusitanie. Les Romains payèrent bientôt de leur sang et de leurs défaites la perfidie dont ils s'étaient rendus coupables. Croirait-on qu'un homme de néant, sorti de la poussière et de la plus basse condition, pût jamais avoir la pensée et former le dessein de faire la guerre au plus puissant peuple du monde? C'est pourtant ce que fit Viriathus, cet Espagnol échappé à la cruauté de Galba. Tout instrument est bon et suffisant entre les mains de Dieu, quand il veut châtier les hommes et faire éclater sa justice. Viriathus, de berger devenu chasseur, et de chasseur brigand, s'était longtemps exercé dans les forêts à une vie dure et pénible avec d'autres montagnards, tous gens de main et hardis comme lui, sans bien et sans espérance, ne vivant que de la pointe de leur épée, accoutumés à tomber brusquement du haut de leurs montagnes sur les passants et à disparaître dans le moment même, enfin endurcis aux plus grands dangers et aux plus rudes fatigues. Sa troupe insensiblement, sur la réputation du chef, qui augmentait de jour en jour, s'accrut à tel point, qu'elle devint une armée, avec laquelle il osa tenir tête aux généraux du peuple romain, comme nous allons le voir.

Fécond en ruses, il bat les Romains en plusieurs rencontres. Appian.

L'armée des Lusitaniens, composée de dix mille hommes, ravageait la Turdétanie. Le préteur C. Vétilius arriva à propos, et les attaqua si vivement, qu'il en tua un grand nombre, et poussa les autres dans un endroit où il paraissait qu'ils ne pouvaient demeurer sans périr de faim, ni en sortir sans être taillés en

pièces par les ennemis. Dans cette extrémité, ils envoient des députés vers le préteur, pour lui demander par grace « qu'il leur accordât des terres qu'ils pussent « cultiver, et où ils pussent s'établir : qu'en reconnais- « sance ils emploieraient leurs bras et leurs armes au « service du peuple romain, dont ils deviendraient les « plus zélés et les plus fidèles alliés ». Vétilius goûta fort cette proposition, et l'on était près de conclure le traité, lorsque Viriathus, s'adressant à ses camarades : « Ignorez-vous donc, leur dit-il, avec quels hommes « vous allez traiter ? Avez-vous oublié que les Romains « ne sont jamais plus à craindre que quand ils témoi- « gnent quelque bonté ? et voulez-vous, par une aveugle « et imprudente crédulité, vous exposer vous-mêmes « à une sanglante boucherie comme celle qui nous a « enlevé sous Galba tant de braves compagnons ? Si vous « voulez me croire et m'obéir, je saurai bien vous tirer « du danger qui vous jette dans le désespoir. » Il n'en fallut pas dire davantage ; tous lui jurèrent sur-le-champ obéissance.

Il range aussitôt ses troupes, comme pour donner combat. Il choisit mille hommes de cheval pour demeurer auprès de lui. Il donne ordre aux autres, dès qu'ils le verront monter à cheval, de fuir le plus promptement qu'ils pourront en se répandant de différents côtés, et d'aller l'attendre à la ville de Tribola. Le préteur, surpris et déconcerté, n'osa pas les poursuivre, dans la crainte que les troupes qui restaient ne vinssent tomber sur ses derrières. Il tourna donc toutes ses forces contre Viriathus. Mais celui-ci, par la vitesse de ses chevaux, éluda toutes ses attaques, tantôt faisant semblant de fuir, tantôt s'arrêtant tout-à-coup, quel-

quefois même paraissant vouloir s'avancer contre lui. Par ce manége, il retint les Romains ce jour-là et le suivant dans le même endroit. Quand il crut le reste des troupes arrivé en lieu de sûreté, il se déroba de nuit par des sentiers inconnus aux autres, mais qui lui étaient très-familiers, et il échappa aux Romains, que l'ignorance des lieux, la pesanteur de leurs armes et le peu de légèreté des chevaux empêchèrent de le poursuivre long-temps et vivement. L'heureux succès de cette ruse lui attira une grande réputation et lui donna une grande autorité. Il vint de tous côtés des troupes se ranger sous ses étendards.

Le préteur, sachant que Viriathus était à Tribola, marcha contre lui. Il fallut traverser une forêt. Le nouveau général espagnol y cacha une embuscade, et, s'étant montré avec un petit nombre de troupes, il prit la fuite précipitamment comme effrayé, et attira le préteur dans des lieux marécageux. Viriathus n'eut pas de peine à en sortir par des sentiers détournés qu'il connaissait : mais il n'en était pas de même des Romains, sur qui les troupes embusquées vinrent fondre en ce moment, les prenant par les flancs et par les derrières. Vétilius perdit la vie. Quatre mille Romains furent tués avec lui, ou faits prisonniers. Six mille se retirèrent à Carpessus[1] avec le questeur, qui, comptant peu sur ces troupes abattues et découragées par leur défaite, eut recours aux peuples voisins qui étaient alliés de Rome. Ceux-ci lui envoyèrent cinq mille hommes, que Viriathus tailla entièrement en pièces, sans qu'il en restât presque aucun.

[1] Appien croit que c'est la même ville que *Tartessus*, où régna Arganthonius, à qui l'on donne cent cinquante années de vie.

SP. POSTUMIUS. An. R. 604.
L. CALPURNIUS PISO. Av. J.C. 148.

C. Plautius, qui succéda à Vétilius, et qui avait amené dix mille hommes de pied et treize cents chevaux, ne fut pas plus heureux. Dans une première action, où Viriathus lui avait dressé une embûche, il perdit quatre mille hommes, et presque tout le reste dans une seconde. A son retour à Rome, il fut accusé devant le peuple comme ayant donné lieu à ses disgraces par sa mauvaise conduite, et envoyé en exil. Diod. apud Vales. 346.

Les habitants de Ségobrige se laissèrent tromper deux fois par les ruses de Viriathus. Voyant un petit nombre de soldats qui emmenaient des troupeaux, ils envoyèrent contre eux un assez gros détachement, qui tomba dans une embuscade, et fut entièrement défait. Quelque temps après, Viriathus s'étant éloigné de Ségobrige d'une marche de trois jours, et ayant par là inspiré aux habitants une fausse sécurité, revint brusquement en une seule journée, et surprit la ville, qui ne s'attendait pas à un si prompt retour. Front. Strat. III, 10. Ibid. 11.

Il eut plusieurs autres succès : et outre les deux préteurs dont nous venons de faire mention, l'histoire nomme encore Claudius Unimanus, et Nigidius Figulus, dont la défaite illustra les armes de Viriathus. Le sénat comprit enfin qu'il s'agissait d'une guerre sérieuse, et qu'il était nécessaire d'envoyer dans ces provinces un consul avec des forces considérables pour réduire un ennemi qui d'abord n'avait paru digne que de mépris.

An. R. 607.
Av. J.C. 145.

Q. FABIUS ÆMILIANUS.
L. HOSTILIUS MANCINUS.

Le consul Fabius Æmilianus marche contre Viriathus.

Le département de l'Espagne échut à Fabius, qui était fils de Paul Émile, et frère aîné du second Scipion l'Africain. Il n'emmena avec lui que de nouvelles levées, parce qu'on jugea raisonnable de laisser les soldats qui avaient servi en Afrique, en Grèce ou en Macédoine, jouir du repos qu'ils avaient mérité à si bon titre. Le nombre des troupes qui le suivirent en Espagne se montait à quinze mille hommes de pied, et près de deux mille chevaux. Quand il fut arrivé, il en confia le soin à ses lieutenants pour les former par des exercices continuels à toutes les fonctions de la milice, pendant qu'il irait à Cadix offrir un sacrifice à Hercule, qui était regardé comme le chef et l'auteur de la famille des Fabius; religion mal entendue! Il aurait mieux fait de ne pas quitter son armée, où son devoir le demandait. Pendant son absence, les ennemis battirent un de ses lieutenants, et firent sur lui un grand butin. Cette nouvelle hâta son retour. Viriathus, fier de la victoire qu'il venait de remporter, offrait chaque jour le combat à Fabius. Mais celui-ci, ferme et inébranlable dans la résolution qu'il avait prise de ne point hasarder d'action générale, se contenta de quelques légères escarmouches, pour former et rassurer peu à peu ses troupes, qui étaient sans expérience, et que leur défaite avait fort intimidées. Il les accompagnait lui-même dans les fourrages, pour ne point donner lieu aux surprises d'un ennemi fécond en ruses et en stratagèmes, et à la vigilance duquel rien n'échappait.

SER. SULPICIUS GALBA. An. R. 608.
L. AURÉLIUS COTTA. Av. J. C. 144.

Un mot de Scipion exclut les deux consuls du commandement des armées. Val. Max. lib. 6, c. 4.

Les nouveaux consuls avaient tous deux une extrême envie d'aller commander en Espagne, et leurs débats sur ce point partageaient tout le sénat. On attendait avec impatience l'avis de Scipion, à qui la gloire toute récente d'avoir détruit Carthage donnait une grande autorité. *Je pense*, dit-il, *qu'ils doivent tous deux être exclus, parce que l'un n'a rien, et qu'à l'autre rien ne suffit.* Si Cotta, consul aujourd'hui, était, comme il est très-vraisemblable, celui qui, dix ans auparavant, avait voulu [1], à l'abri de la puissance du tribunat dont il était revêtu alors, se dispenser de payer ses dettes, la censure de Scipion se trouve parfaitement bien placée. Pour Galba, c'était celui qui avait égorgé par perfidie les malheureux Lusitaniens.

Fabius remporte plusieurs avantages sur Viriathus. App. p. 291.

Le commandement fut donc prorogé à Fabius, qui recueillit cette année le fruit de la sage conduite qu'il avait tenue précédemment, et de l'exactitude avec laquelle il avait fait observer la discipline dans son armée. Les soldats formés par ses soins, et animés encore plus par son exemple que par ses discours, étaient devenus tout autres. Ils ne craignaient plus l'ennemi ; ils ne fuyaient plus le combat. Viriathus le sentit bien : il lui fallut rabattre de sa fierté et de sa hardiesse, et il fut défait en plusieurs rencontres. Cette campagne fut aussi glorieuse pour les Romains que les précédentes leur avaient été ignominieuses, et elle rétablit leur réputation. Fabius mena ses troupes en quartiers d'hiver à Corduba, que j'appellerai dans la suite *Cordoue*.

[1] Il sera parlé ci-dessous de ce fait, § 2.

An. R. 609.
Av. J.C. 143.

AP. CLAUDIUS PULCHER.
Q. CÆCILIUS MÉTELLUS MACÉDONICUS.

Viriathus, instruit par ses défaites, ne se fia plus sur ses armes seules, mais chercha du secours dans ses voisins. Il envoya des députés aux Arvaques, aux Tithes et aux Belliens, qui, depuis la paix faite huit ans auparavant avec Marcellus, ne paraissaient point avoir remué; et il les engagea à se soulever contre les Romains, et à se joindre à lui. Le plan de Viriathus lui réussit à merveille. Il se trouva déchargé de la plus grande partie du poids de la guerre. On n'envoya contre lui qu'un simple préteur, pendant que le consul Métellus marchait contre les Celtibériens. C'est ici que la plupart des historiens font commencer *la guerre de Numance*, la principale ville du pays des Arvaques, comme nous l'avons déja dit.

Métellus fait pendant deux ans la guerre contre les Celtibériens. Sa fermeté. Val. Max. lib. 2, c. 7.

Métellus fit pendant deux ans la guerre en Espagne avec de grands succès, mais dont le détail n'est pas venu jusqu'à nous. Au défaut du récit circonstancié de ses exploits, les auteurs nous ont conservé, ce qui ne vaut pas moins, des traits qui le caractérisent, et nous donnent lieu de le regarder comme un homme supérieur.

C'était un esprit ferme et sévère dans le commandement. Lorsqu'il assiégeait Contrébie, ville importante du pays des Celtibériens, cinq cohortes romaines lâchèrent pied dans une occasion, et abandonnèrent le poste où il les avait placées. Métellus leur commanda d'y retourner sur-le-champ, donnant ordre en même temps au reste de l'armée de traiter en ennemi et de tuer quiconque reviendrait chercher par la fuite sa

sûreté dans le camp. Un ordre si rigoureux alarma extrêmement les soldats de ces cohortes, et tous faisaient leur testament comme allant à une mort certaine. Le général demeura inflexible; et sa fermeté lui réussit [1]. Les soldats, qui étaient allés au combat pour y chercher la mort, en retournèrent vainqueurs; tant un sentiment de gloire réveillé par la crainte a de pouvoir! tant le sentiment donne quelquefois de courage!

Son humanité.

La fermeté de Métellus ne dégénérait pas néanmoins en rigueur et en cruauté; et il était sensible à l'humanité jusqu'au point de la préférer à l'espérance de la victoire. Il avait fait brèche aux murailles de Nergobrige; et les assiégés se voyant près d'être forcés, s'avisèrent de mettre sur la brèche les enfants de Rhétogène, illustre Celtibérien qui avait quitté ses compatriotes pour s'attacher aux Romains. Le père n'était point arrêté par la vue du danger et de la mort de ses enfants; et il pressait le général de donner l'assaut. Métellus le refusa, et aima mieux renoncer à une conquête assurée que de faire périr d'innocentes victimes. Il abandonna donc le siége de Nergobrige. Mais, s'il manqua la prise d'une ville, il trouva de quoi se dédommager dans la soumission volontaire de plusieurs autres, qui ouvrirent avec joie leurs portes à un ennemi si plein de clémence et de générosité.

Val. Max. lib. 5, c. 1.

Mot de lui sur le secret. Auctor de Vir. illustr.

Il avait encore une autre qualité bien importante pour la conduite des grandes affaires; le secret. Un jour qu'un de ses amis lui demandait ce qu'il allait

[1] « Perseverantia ducis quem moriturum miserat militem victorem recepit. Tantùm effecit mixtus timori pudor, spesque desperatione quæsita! » (Vell. lib. 2, c. 5.)

entreprendre. *Je brûlerais*, lui répondit-il, *ma tunique si je croyais qu'elle sût mon dessein.*

Avec ces talents et par cette conduite, Métellus remporta de grands avantages sur les Celtibériens. Mais le préteur Quintius, qui avait succédé dans le commandement en Lusitanie à Fabius, n'eut pas les mêmes succès. Il avait néanmoins réussi dans les commencements, mis en fuite Viriathus, et obligé l'ennemi vaincu de se retirer sur une montagne, où il le tenait fort serré et fort à l'étroit. Mais ce rusé Espagnol, étant tombé brusquement sur lui dans un moment où il le vit peu attentif à se tenir sur ses gardes, lui tua beaucoup de monde, prit plusieurs drapeaux, et poursuivit les Romains jusque dans leur camp.

La montagne de Vénus.

On est étonné avec raison de voir un homme sans naissance, sans éducation, comme nous l'avons déja remarqué, sans appui ni protection, qui se trouve à la tête des troupes par une voie tout extraordinaire, et sans élection faite dans les règles, soutenir avec honneur pendant plusieurs années l'effort des armes romaines. Son mérite naturel suppléa à tout ce qui lui manquait d'ailleurs. Il avait un courage intrépide, une sagacité merveilleuse, uue connaissance parfaite de l'art militaire, une habileté extraordinaire pour les ruses de guerre, et une patience à l'épreuve des plus grandes fatigues, auxquelles le mettaient en état de résister un corps robuste, et une longue habitude de vivre durement. Il avait ajouté à ces qualités beaucoup d'humanité, de modération et de justice. Il partageait également entre ceux qui s'attachaient à lui tout le butin qu'il gagnait par la voie des armes. De quelques richesses qu'il se soit vu maître, jamais il ne songea à s'enrichir.

Éloge et caractère de Viriathus. Freinshem. LIII, II.

De Offic. lib. 2, n. 40.

Après avoir remporté tant de victoires, il demeura toujours tel qu'il avait été dès ses premières campagnes : mêmes armes, même habillement, même extérieur en tout. Nulle fête, nulle réjouissance, pas même celle des noces, si légitime et si permise, ne lui fit rien changer dans son train de vie ordinaire. Il se tenait toujours debout à table, ne mangeait que du pain et de grosses viandes, laissant les mets plus délicats pour ses convives. Par cette vie réglée et tempérante, il se conserva jusqu'à la fin un corps sain et vigoureux, un esprit toujours capable de vaquer aux affaires, une vertu et une réputation exemptes de tout reproche.

L. MÉTELLUS CALVUS. — An. R. 610. Av. J.C. 142.
Q. FABIUS MAXIMUS SERVILIANUS.

Viriathus, après avoir défait le consul Fabius, se retire dans la Lusitanie. App. 280.

Fabius eut pour département l'Espagne ultérieure. Son armée montait à dix-huit mille hommes de pied et seize cents chevaux. Comme il se hâtait d'arriver à Ituque dans la Bétique, avec une partie de ses troupes, Viriathus s'avança à sa rencontre avec six mille hommes des siennes, tous soldats aguerris et accoutumés à vaincre. Les Romains eurent de la peine à soutenir leur premier choc : cependant ils tinrent ferme, et le consul poursuivit sa marche. Le reste de l'armée l'ayant atteint avec dix éléphants et trois cents chevaux, que Micipsa, roi de Numidie, lui avait envoyés, il attaqua Viriathus, le vainquit et le mit en fuite. Mais l'Espagnol, à l'attention de qui rien n'échappait, ayant aperçu du désordre parmi les troupes qui le poursuivaient, retourne contre elles, les défait, en tue trois mille, et poursuit le reste jusqu'aux portes du camp, où les Romains se renfermèrent, sans que ni le consul

ni les autres officiers pussent obtenir d'eux qu'ils marchassent contre l'ennemi. La nuit termina le combat. Viriathus, après avoir harcelé long-temps le consul, tantôt de nuit, tantôt dans la grande chaleur du jour, et l'avoir fait beaucoup souffrir, se retira dans la Lusitanie.

An. R. 611.
Av. J.C. 141.

Q. POMPEIUS.
CN. SERVILIUS CÆPIO.

Q. Pompéius parvient au consulat par une mauvaise ruse. Freinshem. LIII, 35.

Pompéius est le premier de son nom et de sa famille qui se soit élevé aux grandes charges. La maison des Pompées, qui bientôt deviendra si puissante, et tiendra le premier rang dans Rome, n'est pas d'une plus ancienne noblesse.

La manière dont celui de qui nous parlons parvint au consulat ne fait pas grand honneur à sa probité et à sa droiture. Lélius demandait cette charge, soutenu de tout le crédit de Scipion. Pompéius, qu'ils comptaient au nombre de leurs amis, leur cacha le dessein qu'il avait de demander aussi le consulat, et même leur promit de solliciter avec eux pour Lélius. Mais au lieu de travailler pour celui-ci, il agissait puissamment pour lui-même, et fit si bien, qu'il supplanta Lélius, et fut nommé consul. Il perdit par là l'amitié de Scipion, c'est-à-dire un bien plus estimable que le consulat, surtout acquis par une perfidie.

Excès auxquels Métellus se porte lorsqu'il apprend que Pompéius doit lui succéder. Val. Max. lib. 9, c. 3.

Il réussit encore à se faire donner le commandement des armées dans l'Espagne citérieure, en la place de Q. Métellus, qui était son ennemi particulier. Métellus en fut outré, et il se porta à des excès qui déparent beaucoup les éloges dont l'histoire jusqu'ici l'a comblé. Pour empêcher son ennemi de profiter de ses travaux,

il ne craignit point de nuire au bien des affaires et au service de la république. Il diminua son armée en donnant des congés à tous ceux qui lui en demandèrent; il dissipa les magasins qu'il avait faits de munitions de guerre et de bouche ; il fit briser et jeter dans la rivière les arcs et les flèches des Crétois, qui servaient comme auxiliaires dans ses troupes; il défendit que l'on donnât de la nourriture aux éléphants : déplorable exemple de la faiblesse des vertus humaines! elles tiennent bon contre les dangers ordinaires, et par là semblent long-temps pures et irrépréhensibles; mais dès que la passion favorite est mise en jeu, dès que l'endroit faible de l'ame est attaqué, ellles rendent les armes, tout se dérange, tout se renverse, et il paraît bien clairement alors que ce n'était pas à la vertu que l'on tenait, mais à l'éclat et aux agréments qui en accompagnaient la pratique.

Métellus, en voulant faire tort à son ennemi, s'en fit beaucoup à lui-même : il ternit la gloire de ses exploits en Espagne, qui étaient grands, et se priva du triomphe qui en devait être la récompense.

Diverses expéditions de Q. Pompéius peu considérables.

Q. Pompéius n'était pas aussi habile à conduire une guerre qu'à manier une intrigue. En arrivant dans sa province, il se trouva, malgré toute la mauvaise volonté de Métellus, à la tête d'une armée forte de trente mille hommes d'infanterie et de deux mille chevaux. Sans doute il avait amené avec lui de Rome un renfort considérable; mais il s'en fallut bien qu'il tirât de cette armée tout le service qu'on pouvait en attendre.

Diod. apud Fulv. Ursin.

Les Arvaques, effrayés apparemment du nombre de ces troupes, avaient député vers le consul pour traiter de paix avec lui, et l'on était convenu de toutes

les conditions, dont les principales étaient qu'ils mettraient au pouvoir des Romains Termeste et Numance, les plus fortes places du pays, et qu'ils livreraient toutes leurs armes. Mais ce dernier article, quand on en vint à l'exécution, leur parut si indigne et si honteux, que, se regardant les uns les autres, ils se demandaient mutuellement s'ils pourraient donc vivre sans armes et sans honneur. Leurs femmes même et leurs enfants, outrés de douleur et d'indignation, leur faisaient les reproches les plus sanglants, et déclaraient qu'il ne leur serait plus possible de les reconnaître ni pour maris ni pour pères, s'ils étaient capables d'une telle lâcheté. Le traité fut donc rompu.

Alors Pompée forma le siége de Numance; mais, rebuté des difficultés qu'il y trouva, contre son attente, il le leva bientôt après, et fit passer son armée devant Termance [1], comptant qu'il en viendrait plus facilement à bout. Le succès ne répondit pas mieux à son espérance. Il fut plus heureux dans l'expédition qu'il entreprit contre plusieurs brigands qui ravageaient la Sédétanie, dont il purgea tout le pays.

Diod. apud Vales. 358.

Ensuite il mit le siége devant Lanci. Les Numantins envoyèrent quatre cents jeunes gens au secours de cette ville voisine et amie. Les assiégés les reçurent, avec toutes les marques de joie possibles, comme leurs sauveurs et leurs libérateurs. Quelque temps après, se sentant fort pressés, ils offrirent de se rendre, demandant pour toute condition la vie sauve. Les Romains refusèrent d'abord constamment d'écouter cette proposition, exigeant que les Numantins leur fussent

[1] Cette ville paraît être la même que celle qui a été appelée, plus haut *Termeste*.

livrés. Mais enfin, manquant de tout, et se persuadant qu'il n'y avait pas de loi contre la nécessité, ils firent savoir secrètement aux Romains qu'ils étaient déterminés à faire ce qu'on exigeait d'eux. Les Numantins l'apprirent. Ne voulant pas que cette honteuse trahison demeurât impunie, ils attaquent de nuit les habitants, et font main basse sur eux : le combat fut rude et sanglant. Le consul, averti par le bruit que ce tumulte excite, en profite pour faire escalader les murs, et se rend maître de la ville. Tous les habitants furent passés au fil de l'épée. Il laissa aux Numantins, qui étaient restés au nombre de deux cents, la liberté de retourner chez eux : soit qu'il fût touché de compassion pour le sort malheureux de ces braves gens, dont le service et le zèle n'avait été payé que d'ingratitude; soit qu'il voulût par cet acte de clémence disposer les habitants de Numance à se soumettre aux Romains.

Expéditions de Fabius dans l'Espagne ultérieure. App. p. 293.

Dans l'Espagne ultérieure, le proconsul Fabius Servilianus, qui avait été continué dans le commandement, prit quelques places tenues par des garnisons de Viriathus, et se rendit maître d'un fameux chef de brigands, nommé *Connobas*, qui se livra à lui avec toute sa troupe. Le chef seul fut épargné : Fabius fit couper la main droite à tous ses soldats; traitement qui parut injuste et cruel, parce qu'ils s'étaient livrés à la bonne foi du proconsul.

Paix conclue entre Viriathus et les Romains. Id. p. 294.

Il mena ensuite son armée devant Érisane, dont il forma le siége. Viriathus, ayant trouvé le moyen de s'y glisser de nuit sans que les Romains s'en aperçussent, fit le lendemain matin une rude sortie contre eux, où il leur tua beaucoup de monde, et les poussa dans un poste d'où il était difficile à l'armée de se sau-

ver. Viriathus[1] ne s'oublia point dans la bonne fortune; il ne se laissa point éblouir par un avantage si flatteur, mais le regarda comme une occasion favorable de faire une bonne paix avec les Romains. En effet, il fut conclu un traité qui portait *qu'il y aurait paix et amitié entre le peuple romain et Viriathus, et que de part et d'autre on conserverait ce que l'on possédait actuellement.* Ce traité, quoique peu honorable au nom romain, fut ratifié par le peuple; tant la guerre d'Espagne lui était devenue à charge!

An. R. 612.
Av. J.C. 140.

C. LÆLIUS SAPIENS.

Q. SERVILIUS CÆPIO.

L'Espagne ultérieure échut à Cépion, qui était frère de Fabius Servilianus, et le commandement dans l'Espagne citérieure fut prorogé à Q. Pompéius.

Cette paix est rompue. App. p. 294.

Dès que Cépion fut arrivé dans sa province, il écrivit au sénat que le traité conclu par son frère avec Viriathus déshonorait le peuple romain. Le sénat lui permit par sa réponse de molester Viriathus autant qu'il pourrait, mais sans faire d'éclat. Peu content de cette permission tacite, il revint à la charge, et insista si souvent et si vivement, qu'enfin le sénat consentit qu'on fît ouvertement la guerre à Viriathus. Chez les politiques les traités et les serments sont comptés pour rien quand ils deviennent incommodes.

Viriathus se dérobe par ruse à la poursuite de Cépion. Id. ibid.

Viriathus, hors d'état de résister à l'armée du consul, sortit d'Arsa, où il était quand il apprit le renouvellement de la guerre, et marcha en avant à grandes

[1] Τὴν εὐτυχίαν οὐχ ὕβρισεν. A la lettre, *ne brava point la bonne fortune.* C'est *braver la bonne fortune* que de la regarder comme obligée de nous accompagner toujours, comme étant en quelque façon à nos gages.

journées, ravageant tous les lieux par où il passait, pour retarder la poursuite de Cépion. Celui-ci ne put l'atteindre que sur les frontières de la Carpétanie. L'Espagnol eut recours à ses ruses ordinaires. Ayant choisi ce qu'il avait de cavaliers plus alertes, il les range en bataille sur une hauteur, comme s'il se préparait à donner le combat, et cependant il fait défiler par un vallon obscur et tortueux les restes de ses troupes, dont le détachement qu'il arrangeait couvrait la retraite. Quand il jugea qu'elles avaient pris assez d'avance, il partit lui-même à toute bride, bien sûr que la vitesse de ses chevaux mettrait les ennemis, quelque proches qu'ils fussent actuellement de lui, hors d'état de l'atteindre. Effectivement, ils ne purent pas même découvrir quelle route il avait prise. Le consul fit tomber sa colère sur les Vectons et les Gallèces, en ravageant absolument leur pays, pour ôter à l'ennemi toute espérance de pouvoir tirer d'eux aucun secours.

Il lui demande la paix inutilement.

Viriathus, voyant que la guerre lui devenait de jour en jour plus difficile à soutenir, et que plusieurs de ses alliés, les uns par nécessité, les autres volontairement, quittaient son parti, crut qu'il était de sa sagesse de tenter des voies d'accommodement avant qu'il eût reçu quelque échec. Pour cet effet, il envoya des députés au consul, qui lui représentèrent « que, depuis « quatorze ans que durait la guerre, les avantages et « les pertes avaient beaucoup varié de part et d'autre : « que leur chef, dans un temps où l'on ne pouvait pas « dire que ses affaires fussent en mauvais état, avait « saisi la première occasion qui s'était présentée de faire « la paix avec les Romains ; que le frère même du con- « sul la lui avait accordée, et qu'elle avait été ratifiée

« par le peuple romain : qu'il ne croyait pas avoir « donné aucun sujet de plainte depuis la conclusion « de ce traité; mais que, sans vouloir entrer aucune- « ment en discussion sur ce sujet, il priait le consul de « considérer qu'il était toujours de sa part dans les « mêmes sentiments de paix, disposé même à accepter « toute nouvelle condition raisonnable qu'il plairait au « peuple romain de lui imposer ».

Le consul lui répondit en peu de mots avec hauteur et fierté : « Ce n'est pas d'aujourd'hui, Lusitaniens, « leur dit-il, que vous tenez un pareil langage. Depuis « plusieurs années vous demandez la paix avec un « empressement qui ferait croire que la guerre vous « paraît à charge; et cependant vous recommencez tou- « jours la guerre avec un acharnement qui montre que « vous ne pouvez souffrir la paix. Il est inutile de par- « ler d'un traité qui ne subsiste plus, puisque le peuple « romain l'a cassé. Il s'agit de savoir si Viriathus est « sincèrement dans la disposition de se soumettre aux « ordres du sénat. Or, ce que nous exigeons principale- « ment de lui, c'est qu'ayant détourné du parti des Ro- « mains plusieurs villes d'Espagne, dont il tient auprès « de lui en honneur les principaux citoyens, il nous « livre ces rebelles. C'est à cette marque que nous con- « naîtrons qu'il se repent véritablement de sa conduite « passée. »

Viriathus désirait passionnément la paix. Il résolut d'obéir, fit tuer une partie de ceux qu'on lui demandait, entre autres son beau-père, et remit les autres en la puissance du consul, qui leur fit couper les mains. Ensuite Cépion proposa une nouvelle condition, qui était que Viriathus et les Lusitaniens lui livrassent

leurs armes. Pour cet article, ni le chef ni les soldats espagnols ne purent y consentir, et la guerre recommença.

Il paraît que Viriathus était prêt à tout sacrifier pour la paix, excepté sa liberté et celle de son pays. Il n'avait que trop fait pour l'acheter cette paix, lorsqu'il avait mis à mort ou livré au consul les principaux de ses alliés; et de toutes les actions que l'histoire rapporte de lui, c'est la seule qui ne puisse être excusée. Mais quand il fut question de livrer les armes, c'est-à-dire de subir le joug et de se mettre à la merci des Romains, il ne put s'y résoudre. Avait-il tort, ayant devant les yeux les exemples de la perfidie et de la cruauté d'un Lucullus et d'un Galba?

Cépion, devenu odieux à toute l'armée, court un grand risque. Dio apud Vales. p. 618.

Cépion, à qui il avait affaire actuellement, n'était guère plus homme de bien : et il avait de plus une hauteur et une dureté qui le rendait odieux à toute l'armée, et principalement à la cavalerie, de qui il se croyait plus méprisé, et qu'il traitait par cette raison avec encore moins de ménagement que le reste des troupes. Pour réduire ce corps et le mater, il ordonna aux six cents cavaliers des deux légions d'aller avec leurs valets seulement couper du bois vers les montagnes occupées par les ennemis. C'était les envoyer ouvertement à la boucherie. Les lieutenants et les tribuns le représentèrent au consul. Il ne les écouta point, et demeura ferme dans sa résolution. Son but était de mortifier ces cavaliers, en les obligeant de venir eux-mêmes lui demander grace et s'humilier devant lui. Ils aimèrent mieux s'exposer à une mort certaine que de lui procurer cet injuste et malin plaisir. Ils partirent donc sur-le-champ. La cavalerie des alliés, et

plusieurs autres soldats et officiers, qui ne pouvaient souffrir que tant de braves gens fussent ainsi sacrifiés à la bizarre humeur du consul, les accompagnèrent volontairement. Le détachement étant beaucoup fortifié par cette union des troupes, ils amassèrent du bois sans courir de risque.

Ce ne fut au retour que murmures, que plaintes, qu'imprécations contre le consul. Il échappa à quelqu'un, dans l'emportement où ils étaient, de dire qu'il mériterait bien que ce bois qu'ils rapportaient fût employé pour le brûler lui-même. Tous relevèrent et saisirent cette parole dans le moment; et dès qu'ils furent rentrés dans le camp, ils se mirent à ranger le bois autour de la tente de Cépion. S'il ne se fût dérobé à leur fureur par la fuite, on aurait vu, ce qui était sans exemple, un consul du peuple romain, brûlé dans sa tente par ses propres soldats.

Il fait tuer Viriathus par trahison. Appian. pag. 196.

Le danger où il s'était trouvé, et qui ne le laissait point sans crainte, lui fit désirer plus que jamais de voir la fin de cette guerre. Mais, comme il ne comptait pas la pouvoir terminer par les voies d'honneur, il eut recours au crime et à la trahison. Il corrompit par argent et par promesses deux officiers dont Viriathus s'était servi pour traiter avec lui de paix, et il les engagea à égorger leur général. Ils le tuèrent en effet sans bruit, et sans qu'on s'en aperçût, étant entrés de nuit dans sa tente, où ils le trouvèrent endormi; et ils allèrent aussitôt en porter la nouvelle au consul, lui demandant la récompense qu'il leur avait promise. Il les renvoya au sénat, à qui seul, disait-il, il appartenait de statuer si l'on devait récompenser des officiers qui avaient tué leur général. Quel monstre!

Quand la nouvelle de la mort de Viriathus se fut répandue dans son armée, tout le camp retentit de cris et de gémissements. Ils déploraient le triste sort de leur général et leur propre malheur, se trouvant sans chef, sans forces, sans conseil. C'était pour eux un nouveau surcroît de douleur de ne point connaître les auteurs du crime, et de ne point se consoler en exerçant sur eux une juste et légitime vengeance. Le visage couvert de larmes, ils lui rendirent les derniers devoirs avec toute la magnificence dont ils étaient capables. Ils placèrent son corps sur un haut bûcher, où ils le brûlèrent après avoir immolé un grand nombre de victimes. Les troupes, tant infanterie que cavalerie, tournèrent plusieurs fois, rangées par bataillons et par escadrons, autour du bûcher, et chantant, à la manière des Barbares, les louanges du mort. Quand le feu fut éteint, on recueillit ses cendres, et on les enferma dans un tombeau. La cérémonie finit par un combat de deux cents couples de gladiateurs.

Combien ce chef est regretté. Ses obsèques. Appian. ibid.

Viriathus était également bon soldat et bon général, homme de main et de tête, plein de courage et en même temps de prudence. Uniquement occupé du bien de ses troupes, et indifférent sur ses propres besoins, il en fut toujours aimé comme un bon père l'est de ses enfants. Il savait les contenir dans le devoir par une discipline exacte, mais assaisonnée de douceur et toujours conduite par la raison. Aussi, pendant plus de dix ans de commandement, il ne s'éleva jamais dans son armée aucun mouvement, ni aucune sédition : rare talent dans un commandant qui est sans naissance, de savoir se faire respecter! Mais un mérite supérieur lui tenait lieu de noblesse.

Son mérite.

La guerre contre Viriathus finit par sa mort, mais non celle d'Espagne, qui causa encore, pendant quelques années, de vives inquiétudes aux Romains. Pompée assiégea de nouveau Numance, qui se défendit vigoureusement. Les sorties des assiégés étaient si fréquentes, et ils attaquaient avec tant de vivacité tantôt les fourrageurs, tantôt ceux qui étaient occupés aux travaux, que les Romains n'osaient presque plus sortir de leurs retranchements. Il en périt beaucoup dans ces diverses attaques.

Pompée ruine ses troupes, en continuant le siége de Numance pendant l'hiver. App. p. 298.

Il arriva de Rome de nouvelles troupes, que le sénat envoyait en Espagne pour relever ceux des soldats qui, y ayant servi pendant six ans, avaient mérité leur congé. Quoique Pompée ne comptât pas beaucoup sur ces troupes, qui étaient de nouvelle levée et sans expérience, cependant, pour les endurcir aux fatigues de la guerre, et aussi pour rétablir sa propre réputation qui était presque ruinée, il résolut de continuer le siége même pendant l'hiver. La rigueur du froid, l'air et les eaux du pays, auxquels ces soldats n'étaient point accoutumés, causèrent bien des maladies, et particulièrement des coliques fort douloureuses, qui firent un grand ravage dans l'armée. Pour surcroît de malheur, les assiégés, sachant que les Romains avaient fait sortir du camp un gros détachement pour aller au-devant d'un convoi considérable, placèrent une embuscade près du camp, et firent ensuite attaquer les corps de garde avancés par quelques troupes de soldats. Les Romains ne pouvant souffrir cette insulte, sortirent en assez grand nombre de leurs retranchements. Les assiégés en firent autant, et il s'engagea entre eux une petite action, pendant laquelle les Nu-

mantins, s'étant levés brusquement de leur embuscade, défirent une grande partie des ennemis. Les vainqueurs, animés par cette petite victoire, marchèrent sans perdre de temps contre le gros détachement, et le taillèrent presque tout entier en pièces.

Il conclut un traité de paix avec les Numantins. App. p. 299.

Pompée, reconnaissant qu'il avait pris un mauvais parti, se retira de devant Numance, et fit passer le reste de l'hiver à ses troupes en différentes villes où il les distribua. Mais, comme il attendait un successeur au printemps, et qu'à son retour à Rome il craignait d'être accusé devant le peuple, il crut devoir prendre quelques mesures pour éviter ce danger. Dans cette vue il envoya secrètement quelques personnes de confiance aux Numantins pour les engager à demander la paix, en leur faisant espérer qu'on leur accorderait des conditions très-favorables. Quoiqu'ils eussent beaucoup d'avantages sur Pompée, cependant, fatigués eux-mêmes de la longueur de la guerre, et sans doute aussi parce qu'ils sentaient la disproportion de leurs forces à celles de l'empire romain, ils se prêtèrent volontiers à l'ouverture qu'on leur donnait. Quand leurs ambassadeurs parurent, Pompée, prenant un ton fier, leur déclara dans l'assemblée qu'il n'avait point d'autres conditions à leur proposer, sinon qu'ils s'abandonnassent eux et tout ce qu'ils possédaient à la discrétion du peuple romain; mais sous main il leur fit dire ce qu'il entendait par ce langage. Le traité fut conclu : ils firent leur soumission en présence de l'assemblée; mais on n'exigea d'eux autre chose sinon qu'ils rendraient les prisonniers avec les transfuges, et qu'ils donneraient des ôtages. On convint aussi qu'ils paie-

raient trente talents [1], une partie sur-le-champ, et le reste dans un certain terme assez court.

An. R. 613.
Av. J. C. 139.

M. POPILLIUS LÆNAS.
CN. CALPURNIUS PISO.

Pompée ensuite nie avoir fait ce traité; et il a le crédit de se faire absoudre à Rome.

Dès que Popillius, qui avait été donné pour successeur à Pompée dans l'Espagne citérieure, y fut arrivé, les Numantins vinrent offrir de payer ce qui restait de la somme qu'on leur avait imposée. Pompée, qui se voyait déchargé du soin de la guerre, nie qu'il ait fait aucun traité avec eux. Les Numantins, surpris au-delà de tout ce qu'on peut dire, et s'imaginant presque que tout ce qui se passait était un songe, se récrient sur la mauvaise foi du proconsul, et prennent à témoin les dieux et les hommes : car des sénateurs et plusieurs officiers avaient été présents à la conclusion du traité. Le consul les renvoya au sénat pour discuter cette affaire; et, en attendant la décision, il se jeta sur les Lusons, peuples voisins de Numance, contre lesquels il ne fit rien de considérable.

Les députés des Numantins plaidèrent leur cause à Rome, et la mirent dans une telle évidence, qu'il n'était pas possible de se dissimuler la mauvaise foi de Pompée. Il ne se démonta pas néanmoins, et s'appuyant sur son crédit, qui était énorme, il persista toujours à nier le fait avec la dernière impudence; et il fut jugé qu'il n'y avait point eu de traité. A mesure que nous avançons dans l'histoire, nous nous apercevons clairement du progrès que la corruption des mœurs en tout genre fait dans Rome.

[1] Trente mille écus. = 147,000 fr. — L.

Elle éclata encore dans le même temps à l'égard du même Pompée. Il fut accusé de concussion; et quatre personnages consulaires, les deux Cépions et les deux Métellus, déposèrent contre lui. Cicéron dit que l'autorité de ces graves témoins n'eut pas son effet, parce qu'on les regardait comme ennemis de l'accusé. Mais, à juger de ce fait particulier par le reste de la conduite de Q. Pompéius, il est bien vraisemblable que le crédit de cet homme intrigant et factieux l'emporta encore ici sur la justice.

Cic. pro Font. n. 13.

P. CORNELIUS SCIPIO NASICA. An. R. 614.
D. JUNIUS BRUTUS. Av. J.C. 138.

Je ne puis m'empêcher, avant de continuer le récit de ce qui regarde l'Espagne, de rapporter ici quelques traits remarquables de ce qui se passa cette année dans Rome.

Les tribuns du peuple donnèrent un exemple de sévérité qui était bien capable de maintenir la discipline militaire. C. Matiénus, nom connu d'ailleurs dans l'histoire romaine, s'était retiré de l'armée d'Espagne sans congé. Il fut accusé pour ce sujet devant les tribuns, et, par leur jugement, condamné à être battu de verges, ayant la fourche au cou, et à être ensuite vendu au plus vil prix[1], comme étant de moindre valeur que le plus vil de tous les esclaves. Ce jugement fut exécuté en présence des nouveaux soldats que levaient actuellement les consuls.

Exemple de sévérité contre un déserteur. Liv. Epit.

Cette action de sévérité, nécessaire dans un temps où la gloire des armes romaines s'avilissait de jour en

Les deux consuls mis en prison

[1] *Sestertio nummo*, deux sous et demi.

par les tribuns du peuple.

jour, fit beaucoup d'honneur aux tribuns. Mais ils en perdirent bientôt le mérite par l'insolence de leur conduite à l'égard des consuls. Ils prétendirent s'attribuer le droit d'exempter dix citoyens, à leur choix, de la nécessité de s'enrôler et d'aller à la guerre. C'était une vieille querelle, qui avait déja été poussée fort loin entre les tribuns et les consuls treize ans auparavant. Les consuls de l'année dont nous parlons résistèrent courageusement à cette entreprise : et les tribuns, poussés à bout, et animés surtout par l'un d'entre eux qui se nommait Curatius, homme de la plus basse origine, eurent l'audace de faire mettre en prison les deux consuls. C'est le premier exemple[1], mais ce ne sera pas le dernier, d'une pareille insolence des tribuns. Le privilége qu'ils avaient d'être des personnes sacrées et inviolables les mettait en état de tout oser, sans qu'il fût possible de leur résister lorsqu'ils étaient tous d'accord. Nous verrons dans peu cette même puissance du tribunat se porter à des excès encore plus funestes à la république.

Fermeté du consul Nasica à l'égard du peuple.

Ces deux consuls, traités si indignement, outre le respect dû à leur dignité suprême et à leur naissance, étaient recommandables personnellement par leur mérite. Scipion Nasica fit preuve d'une fermeté admirable, non-seulement dans l'occasion dont je viens de parler, mais encore en résistant et imposant silence à tout le peuple assemblé. Les vivres étaient chers dans Rome; et ce même Curatius, tribun du peuple, voulait forcer

[1] Cicéron, *de Leg. lib.* 3, *n.* 20, le dit en propres termes. Cependant l'épitome du quarante-huitième livre de Tite-Live rapporte que les consuls Lucullus et Albinus avaient déja été mis en prison par les tribuns pour la même querelle.

les consuls à prendre certains arrangements par rapport aux blés. Nasica s'y opposa; et comme son discours était mal reçu du peuple, et qu'on l'interrompait par des murmures et par des cris, *Romains*, dit-il en haussant la voix, *faites silence. Je sais mieux que vous ce qui est utile à la république.* A ce mot [1] toute l'assemblée se tut avec respect; et l'autorité d'un seul homme fit plus d'impression sur la multitude qu'un intérêt aussi vif et aussi puissant que celui des vivres et du pain.

Pour ce qui est de Brutus, il acquit beaucoup de gloire dans l'Espagne ultérieure, où il fut envoyé pour achever de pacifier le pays.

Brutus bâtit Valence.

Après la mort de Viriathus, un grand nombre de ceux qui avaient servi sous lui s'étaient soumis volontairement. Cépion leur ôta leurs armes; mais il comprit que, pour les retirer de la vie de brigands qu'ils avaient menée jusqu'alors, il fallait les transplanter dans un autre pays, où on leur donnât un établissement et des terres à cultiver. Il n'eut pas le temps d'achever l'exécution de ce projet; Brutus y mit la dernière main, et leur fit bâtir la ville de Valence, les établissant ainsi dans un lieu, comme l'on voit, bien éloigné de la Lusitanie.

Il purge la province de brigands.

A l'exemple et sous la sauvegarde de Viriathus, plusieurs troupes de brigands s'étaient mises à courir la Lusitanie, et continuaient encore depuis sa mort. Brutus entreprit de leur donner la chasse, et ce ne fut pas sans peine qu'il en purgea la province. Accoutumés à

[1] « Quâ voce auditâ omnes, pleno venerationis silentio, majorem ejus auctoritatis, quàm suorum alimentorum, curam egerunt. » (Val. Max. lib. 3, c. 7.)

vivre dans les montagnes, dont ils connaissaient tous les tours et les détours, ils tombaient tout d'un coup par bandes sur les voyageurs, ou même sur des corps de troupes, puis se retiraient dans leurs postes par des routes détournées et presque impraticables, avec une vitesse qui les dérobait à la poursuite des ennemis les plus vifs et les plus déterminés. C'est le métier que font encore les miquelets dans quelques provinces d'Espagne.

Le consul n'imagina point d'autre moyen d'arrêter leurs courses que d'attaquer les villes ou villages qui leur appartenaient et où ils étaient nés, espérant qu'ils viendraient peut-être au secours de leur patrie, comptant du moins qu'il abandonnerait ces villages à ses soldats pour les piller, et pour se dédommager, par le butin qu'ils y feraient, de toutes leurs peines et de toutes leurs fatigues. Il y trouva plus de résistance qu'il ne s'y était attendu ; non-seulement les hommes, mais les femmes même prenaient les armes pour défendre leurs maisons et leurs biens. Ces femmes lusitaniennes allaient au combat comme les hommes, et supportaient, avec le même courage, et les blessures et la mort. Il fallut pourtant céder à la force; et les habitants de ces villages, voyant qu'ils ne pouvaient pas résister au nombre des ennemis, qui leur était infiniment supérieur, emportèrent sur les hauteurs tous les effets dont ils pouvaient se charger, et mirent ainsi leurs biens et leurs personnes en sûreté. Mais enfin, voulant prévenir la ruine totale de leur patrie, ils envoyèrent des députés au consul pour lui faire leurs soumissions. Il leur accorda volontiers le pardon et la paix.

Popillius dé- D'un autre côté, Popillius, à qui l'on avait continué

le commandement dans l'Espagne citérieure, recommença, suivant l'intention du sénat, le siége de Numance. Les habitants n'allèrent point, comme ils avaient coutume de faire auparavant, à la rencontre des Romains, et ne firent point de sortie sur eux, se tenant renfermés dans leur ville sans paraître et sans faire aucun mouvement. Cela dura ainsi quelques jours; ce qui fit croire au proconsul que les assiégés, las et rebutés de toutes les pertes qu'ils avaient faites auparavant, étaient absolument découragés. Il ordonna donc à ses troupes d'appliquer les échelles aux murailles pour escalader la ville; ce qu'elles firent sans délai, et avec une grande ardeur. La tranquillité qui était toujours la même dans la ville, sans qu'on vît paraître aucun soldat sur les murailles, fit naître du soupçon à Popillius; et sur-le-champ il donna ordre de sonner la retraite. Les soldats, qui s'étaient flattés d'emporter la ville d'assaut, et de s'enrichir du butin qu'ils y trouveraient en abondance, n'obéirent que lentement et avec peine. C'est dans ce moment que les assiégés sortirent par plusieurs portes, renversèrent tous ceux qui étaient montés sur les échelles, attaquèrent vivement les autres, qui n'eurent pas le temps de se mettre en ordre, et défirent une partie de l'armée.

fait par ruse devant Numance. Frontin. Strat. III, 17.

M. ÆMILIUS LÉPIDUS.
C. HOSTILIUS MANCINUS.

An. R. 615. Av. J.C. 137.

Mancinus vint mettre le comble à l'ignominie des Romains devant Numance. On a dit que, lorsqu'il partit de l'Italie, plusieurs présages sinistres lui annoncèrent le malheur qui l'attendait. Mais le vrai présage était son incapacité et son défaut de courage. Un au-

Mancinus arrive devant Numance. Liv. Epit. App. p. 300. Auctor de Vir. illustr.

teur, qui n'est pas d'un grand poids, lui fait pourtant l'honneur de supposer qu'il résolut de rétablir la discipline parmi ses troupes avant que de les exposer au combat. Mais ce qui est constant par le témoignage de tous les historiens, c'est qu'il n'y eut pas une rencontre, il ne se donna pas une escarmouche, où les Numantins n'eussent l'avantage; ce qui augmentait sensiblement leur fierté, et abattait le courage des Romains. Enfin la chose en vint au point que les soldats romains ne pouvaient plus soutenir ni la voix ni la vue d'un Numantin.

Appian. Liv. Epit. Plut. in Gracch.

Il se retire de nuit de devant cette ville, et est poursuivi par les Numantins.

Mancinus, dans de si tristes conjonctures, crut ne pouvoir mieux faire que de quitter son camp de nuit, et d'éloigner pour quelque temps ses troupes de Numance, dans la vue de dissiper peu à peu leur frayeur, et de leur laisser le loisir de reprendre les sentiments de courage et de hardiesse naturels aux Romains. Appien dit qu'un faux bruit qui se répandit que les Cantabres et les Vaccéens venaient au secours de leurs compatriotes lui fit prendre cette résolution. Quoi qu'il en soit, il se retira de nuit dans un grand silence. Les Numantins, avertis de sa retraite, partirent au nombre seulement de quatre mille, coururent, sans perdre de temps, après les fuyards, donnèrent sur la queue, en firent un grand carnage, poussèrent le reste dans des lieux fort difficiles et qui étaient presque sans issue; et, quoique l'armée des Romains fût de plus de vingt mille hommes, ils l'enveloppèrent de telle sorte, qu'il ne lui fut pas possible de se tirer de ce mauvais pas. A peine cela se peut-il concevoir.

Plutarch.

Liv. Epit.

Il fait avec eux un indigne traité

Mancinus, désespérant de s'ouvrir un chemin par la force, envoya un héraut aux Numantins pour de-

mander quelque composition. Ils répondirent qu'ils n'auraient créance qu'en Tibérius Gracchus seul, et demandèrent qu'on le leur envoyât : il servait alors sous Mancinus en qualité de questeur, c'est-à-dire de trésorier. Cette grande confiance qu'ils témoignaient pour lui était fondée en partie sur son mérite personnel; car toute l'armée retentissait du bruit de son nom et de ses vertus. Elle venait aussi du souvenir qu'ils conservaient de son père, qui, ayant fait autrefois la guerre en Espagne, et subjugué plusieurs nations, avait accordé la paix aux Numantins, et les en avait fait jouir. Tibérius fut donc envoyé. Il s'aboucha avec les principaux officiers des ennemis. Le traité fut conclu. On n'en sait point les articles particuliers; mais les conditions furent égales entre les deux peuples. Les Numantins, instruits par l'exemple de la perfidie de Pompée, prirent une précaution qui ne leur fut pas néanmoins d'une grande utilité; ce fut d'exiger que le consul, le questeur, et les principaux officiers, s'engageassent par serment à faire observer le traité qui venait d'être arrêté. Lorsque tout eut été ainsi réglé, les Romains partirent, laissant au pouvoir des Numantins toutes les richesses de leur camp.

par le ministère de Tibérius Gracchus. Plutarch.

Parmi le butin se trouvèrent les registres de Tibérius, où étaient tous les comptes de la recette et de la dépense qu'il avait faites en qualité de questeur. Comme c'était pour lui une affaire très-importante de les recouvrer, il quitta l'armée, qui était déja en marche, et alla à Numance, accompagné seulement de trois ou quatre de ses amis. Les Numantins le reçurent parfaitement bien, lui donnèrent toutes les marques de l'amitié la plus tendre, et le forcèrent de manger avec eux :

après quoi ils lui rendirent ses registres, et le pressèrent de prendre tout ce qu'il voudrait dans le butin. Il n'accepta que l'encens, qu'il employait pour les sacrifices publics, et reprit le chemin de l'armée, bien content de toutes les honnêtetés qu'il avait reçues de la part des Numantins.

Mancinus est mandé à Rome. Appian.

Dès que la nouvelle de ce traité fut arrivée à Rome, le sénat commença par révoquer Mancinus, et lui ordonna de revenir à la ville pour y rendre compte de sa conduite; et en même temps on fit partir M. Æmilius, son collègue, pour aller prendre sa place.

Mancinus et les députés de Numance sont écoutés dans le sénat. App. p. 302.

L'affaire de Mancinus, dès qu'il fut revenu à Rome, fut examinée dans le sénat. Il y justifia modestement sa conduite, imputant en partie tous les malheurs qui lui étaient arrivés au mauvais état où il avait trouvé l'armée; insinuant qu'il serait peut-être permis de les attribuer aussi à la colère des dieux, irrités de ce qu'on avait déclaré la guerre aux Numantins sans qu'il en parût aucun juste sujet; excusant le traité sur la nécessité indispensable d'y consentir pour sauver la vie à plus de vingt mille citoyens : qu'au reste, content d'avoir rendu ce service à la république, il attendrait en paix qu'elle décidât de son sort, prêt à sacrifier de bon cœur sa liberté et sa vie à l'utilité et à l'honneur de la patrie. Le sénat entendit aussi les députés de Numance. Mais le meilleur appui de toute cette cause était Ti. Gracchus, qui trouvait fort étrange qu'on lui fît un crime d'avoir conservé à la république un si grand nombre de citoyens. Il était soutenu de tous les parents et amis de ceux qui avaient servi dans cette guerre, c'est-à-dire de la plus grande partie du peuple. Tous vantaient la grandeur du service que Tibérius avait rendu à l'état;

Ti Gracchus appuie fortement la cause de Mancinus.

et quoiqu'ils abandonnassent volontiers Mancinus, sur qui seul ils rejetaient toute l'infamie de ce traité, les intérêts du questeur étaient si étroitement liés avec ceux du général, qu'il n'était pas possible que la protection que Tibérius trouvait parmi le peuple ne fît aussi quelque effet en faveur de Mancinus. L'affaire ne fut décidée que l'année suivante.

Le consul Æmilius attaque les Vaccéens, assiége Pallance, et est obligé de s'enfuir précipitamment Appian. p. 300-302.

Pendant que tout cela se passait à Rome, le consul M. Æmilius, étant arrivé en Espagne, et cherchant à se signaler par quelque entreprise, porta la guerre contre les Vaccéens, qui étaient fort tranquilles, et forma le siége de Pallance, la plus forte place du pays. Il s'associa dans ce projet D. Brutus, qui commandait dans l'Espagne ultérieure en qualité de proconsul. Ils avaient déja uni leurs troupes, lorsque deux députés du sénat arrivèrent de Rome, apportant un décret qui défendait expressément au consul de rien entreprendre contre les Vaccéens. Il leur exposa les raisons qu'il avait eues d'attaquer ces peuples; et, comptant que l'heureux succès de son entreprise, qu'il regardait comme assuré, le justifierait pleinement auprès du sénat, il persista opiniâtrément dans son projet, qui ne lui réussit pas comme il l'avait espéré.

Le siége traînait en longueur, et les vivres commençaient à manquer aux assiégeants. Un convoi considérable était près d'arriver sous les ordres d'un officier général qui se nommait *Flaccus*, lorsque malheureusement les ennemis, sortis tout à coup d'une embuscade où ils l'attendaient au passage, l'enveloppèrent de tous côtés. Flaccus y serait péri avec tout son détachement, sans une ruse qui lui vint tout à coup dans l'esprit. Il répandit parmi ses troupes la nouvelle que le consul

s'était enfin rendu maître de Pallance. Elles jetèrent de grands cris de joie, qui portèrent la désolation parmi les ennemis; et, sur cette nouvelle, qu'ils crurent très-véritable, ils se retirèrent sur-le-champ. Flaccus, à la faveur de ce mensonge heureux, sauva son convoi et son détachement, et arriva comme triomphant dans le camp du consul.

Mais ce secours ne dura pas long-temps, et la famine se fit sentir de nouveau si violemment, que chaque jour il périssait grand nombre de bêtes et d'hommes. Le consul, réduit au désespoir, fait partir de nuit ses troupes. On conçoit aisément quel désordre et quelle confusion devaient régner dans un départ si subit et si précipité. Les cris des malades et des blessés qui imploraient inutilement le secours de leurs compagnons, et les chargeaient d'imprécations en se voyant abandonnés inhumainement à la merci des ennemis, avertirent bientôt les assiégés de la fuite nocturne du consul. Ils sortirent en foule de la ville, et, ayant atteint les fuyards vers le lever du soleil, ils ne cessèrent pendant tout le jour de les harceler, les attaquant, tantôt en queue, tantôt par les flancs. Ils auraient pu détruire toute l'armée, s'ils avaient continué de la poursuivre; mais l'approche de la nuit les obligea de retourner chez eux. Les troupes romaines se sauvèrent comme elles purent, en se dispersant de côté et d'autre. Six mille hommes périrent dans cette déroute.

Heureux succès de Brutus dans l'Espagne ultérieure. Passage du fleuve de l'Oubli. Freinshem.

Il n'y eut que Brutus qui consola Rome de ces tristes nouvelles par les heureux succès qu'il continua d'avoir dans l'Espagne ultérieure. Il réduisit en son pouvoir plus de trente places, et porta ses armes victorieuses jusqu'à l'Océan du côté du couchant. Ce qui lui fit le

plus d'honneur dans l'esprit des soldats, fut le passage du fleuve *de l'Oubli*. Ce nom, que portait aussi un fleuve des enfers, et dont les Romains jusque-là n'avaient point entendu parler, les effraya à un point qu'aucun n'osait en approcher. Brutus, sans se déconcerter, arracha des mains d'un porte-enseigne son drapeau, et, s'écriant, *Bientôt ce drapeau et votre général seront sur l'autre bord*, il passa la rivière, et fut suivi de toute l'armée. Il passa ensuite le Minho (*Minius*), l'un des plus grands fleuves de la Lusitanie. Il trouva des peuples déterminés à se bien défendre. Les femmes même combattaient avec un courage mâle; et, quand elles étaient faites prisonnières, elles se tuaient elles et leurs enfants, préférant la mort à la servitude. Il vint pourtant à bout de les soumettre. On prétend que, les ayant fait tomber dans des embûches où leur audace téméraire les précipita, il leur tua cinquante mille hommes et en prit six mille. Ces heureux succès lui méritèrent le surnom de *Gallæcus* ou *Gallaicus*, vainqueur des peuples de la Galice.

Oros. v, 5.

P. FURIUS PHILUS.
SEX. ATILIUS SERRANUS.

An. R. 616.
Av. J.C. 136.

Dès que les nouveaux consuls furent entrés en charge, le sénat prit enfin son parti sur Mancinus et sur le traité qu'il avait conclu. Le traité fut cassé, comme fait sans l'autorité du sénat et du peuple romain; et il fut ordonné que tous ceux qui l'avaient juré et s'en étaient rendus garants seraient livrés aux Numantins. Deux tribuns se chargèrent de proposer au peuple d'autoriser par ses suffrages ce décret du sénat.

On ordonne à Rome que Mancinus soit livré aux Numantins.
Appian. 302.
Cic. de Offic. lib. 3, n. 109.

Mancinus se fit ici admirer par son courage, et se

montra aussi bon et généreux citoyen qu'il avait été timide général. Lorsque la loi eut été proposée par les tribuns conformément au décret du sénat, il harangua lui-même le peuple pour appuyer une loi qui devait lui être si funeste; et il renouvela ainsi l'exemple qu'avait donné autrefois Sp. Postumius, en pareille occasion, après le traité des Fourches Caudines.

Tibérius ne se piqua point d'une semblable générosité. Il sépara sa cause de celle de son général; et il fit si bien par son crédit, et par ses sollicitations et celles de ses amis, que le peuple n'autorisa qu'en partie le décret du sénat, et ne condamna que le seul Mancinus à être livré aux Numantins. Tibérius poussa la chose bien plus loin : il ne put pardonner au sénat l'injure qu'il prétendait en avoir reçue; et le désir de se venger ne contribua pas peu à le porter à ces entreprises turbulentes et hasardeuses, qui causèrent tant de maux à la république, et à lui-même une mort funeste et déplorable.

Les Numantins refusent de le recevoir. Il revient à Rome. Cic. de Orat. l. 1, n. 181. Appian. 302.

En conséquence de l'ordre du peuple, Mancinus fut remis entre les mains du consul P. Furius pour être mené en Espagne, et livré aux Numantins par un des féciaux, qui avait le titre de *pater patratus*. Il fut donc présenté aux portes de Numance, nu-pieds et mains liées. Mais, les Numantins refusant de le recevoir, les Romains ne voulaient point le reprendre; de sorte que cet homme, qui s'était vu consul l'année précédente et à la tête d'une grande armée, passa le jour entier entre le camp et la ville abandonné des siens, rebuté par les ennemis; jusqu'à ce qu'enfin, la nuit étant venue, les Romains lui permirent de rentrer dans le camp. Il retourna à Rome, et voulut entrer, comme il avait cou-

tume auparavant, dans l'assemblée du sénat. Il y trouva de l'opposition. P. Rutilius, l'un des tribuns du peuple, prétendait qu'il n'était plus citoyen. Ce n'était point par mauvaise volonté que ce tribun agissait, mais parce qu'il croyait la chose contraire à l'esprit des lois. A la vérité, ceux qui, ayant été pris par les ennemis, revenaient ensuite dans leur patrie, rentraient dans tous les droits que la captivité leur avait fait perdre; et c'est ce qu'on appelait *jus postliminii*. Mais le tribun représentait que c'était une tradition immémoriale [1], que quiconque avait été vendu par son père ou par le peuple, ou livré aux ennemis par le fécial, n'avait point de part au privilége et au droit de retour. Il fallut que l'autorité du peuple intervînt, qui réhabilita Mancinus, et déclara qu'il serait toujours regardé comme citoyen, et jouirait de tous les droits que cette qualité lui donnait. Il parvint même dans la suite à la préture. Mancinus, pour conserver la mémoire de cet événement, se fit ériger une statue qui le représentait dans le même état et la même attitude où il était lorsqu'il fut livré aux Numantins.

Plin. lib. 34, c. 15.

Noble confiance du consul Furius en sa vertu. Val. Max. lib. 3, c. 7.

Les monuments historiques qui nous restent ne nous apprennent rien touchant ce que fit ou tenta le consul P. Furius contre les Numantins. Ce que nous savons, c'est qu'il était homme sage et modéré; et il en donna une preuve en choisissant pour ses lieutenants-généraux Q. Métellus et Q. Pompéius, qui étaient ses ennemis, et ennemis réciproquement l'un de l'autre. Ils lui

[1] « P. Rutilius, tribunus plebis, de senatu jussit educi, quòd eum civem negaret esse : quia memoriâ sic esset proditum, quem pater suus aut populus vendidisset, aut pater patratus dedidisset, ei nullum esse postliminium. » (Cic.)

avaient reproché qu'il avait recherché le commandement des armées. Il les mena avec lui, bien sûr de sa vertu, puisqu'il ne craignait pas d'être éclairé par des témoins que la haine devait rendre bien attentifs à observer tout ce qui pourrait être censurable dans sa conduite.

An. R. 617.
Av. J.C. 135.

SER. FULVIUS FLACCUS.
Q. CALPURNIUS PISO.

Il ne se passa encore rien de considérable sous ces consuls en Espagne. La guerre qui y durait depuis si long-temps, affligeait extrêmement le peuple romain et le déshonorait. Vainqueur de tant de peuples puissants, il avait la douleur et la honte de voir depuis plusieurs années tous ses efforts échouer devant une ville, et ses armées presque toujours battues par des ennemis qui d'eux-mêmes étaient très-faibles, et que la seule incapacité des généraux avait rendu jusque-là formidables. Pour remédier à de si grands maux, on songea sérieusement à mettre en place un homme d'un mérite connu et éprouvé, et qui fût capable de rétablir l'honneur de la république. Il ne fut pas besoin de délibérer beaucoup sur ce choix. Le destructeur de Carthage parut le seul en état de terminer la guerre de Numance. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'élire les magistrats de l'année suivante, Scipion étant venu dans le Champ-de-Mars pour solliciter en faveur de Fabius Butéon, fils de son frère, qui demandait la questure, le peuple romain le nomma lui-même consul. Le voilà donc deux fois élevé au consulat[1], toujours sans l'avoir demandé, ce qui était

Scipion Émilien est nommé consul. Cic. de Amicit. n. 11. Val. Max. lib. 8, c. 15.

[1] « Consulatum petivit nunquam, factus est consul bis : primùm, ante tempus; iterùm sibi suo tempore, reipublicæ penè serò : qui, duabus

contre l'usage et très-rare : la première fois, avant le temps, eu égard à son âge ; la seconde dans son temps, mais presque trop tard pour la république, qui, dans les années précédentes, aurait eu grand besoin d'un tel général. Il était destiné à détruire les deux villes que l'on peut regarder comme les plus grandes ennemies de Rome, et à s'acquérir ainsi la gloire, non-seulement d'éteindre les guerres présentes, mais encore de prévenir celles qui pouvaient naître.

P. CORNELIUS SCIPIO. II. — An. R. 618. Av. J. C. 134.
C. FULVIUS FLACCUS.

On n'abandonna pas au sort les départements des consuls : celui de l'Espagne fut donné par le sénat à Scipion. Beaucoup de citoyens s'offraient volontairement pour aller servir sous lui; le sénat ne le leur permit point, apportant pour raison que c'était le moyen de déserter l'Italie, et que Rome avait plusieurs guerres à soutenir en même temps. Actuellement les esclaves révoltés en Sicile donnaient bien de l'exercice aux Romains ; d'ailleurs l'Espagne paraissait avoir plus besoin d'un général que de troupes, les légions commandées par les consuls précédents y étant toujours restées. On permit seulement à Scipion de tirer les secours qu'il pourrait des villes et des peuples avec qui il avait des liaisons particulières. Il amassa de cette sorte environ quatre mille hommes, en comptant un escadron de cinq cents maîtres qu'il forma de gens d'élite et attachés à sa personne, et qu'il appelait *l'escadron des amis*. On

L'Espagne est donnée pour département à Scipion. Appian. 302, 303. Plut. in Apophth. 201.

urbibus eversis inimicissimis huic imperio, non modò præsentia, verùm etiam futura bella delevit.» (Cic).

ne lui fournit point d'argent comptant; on lui donna seulement des assignations sur les revenus de la république, dont l'échéance n'était pas encore arrivée. Il se consola plus facilement de ce dernier article, disant qu'il pouvait tirer de sa bourse et de celle de ses amis de quoi y suppléer; mais le refus de lever de nouvelles troupes le toucha plus vivement, celles qu'il devait trouver en Espagne ayant été battues plusieurs fois; et soit que ce fût par le courage des ennemis qu'elles eussent été vaincues, ou par leur propre lâcheté, dans l'un et dans l'autre cas la difficulté était grande pour lui d'en tirer un bon service.

Scipion travaille et réussit à réformer son armée. Appian. 303. Frontin. Strat. IV, I.

Quand Scipion fut arrivé en Espagne, il trouva les troupes dans un pitoyable état, sans ordre, sans discipline, sans respect pour les officiers, et livrées entièrement au luxe, à l'oisiveté, à la licence. Il comprit d'abord qu'avant que de songer à attaquer et à vaincre les ennemis, il fallait travailler à la réforme de son armée; et c'est à quoi il donna tous ses soins et toute son application.

Il commença par écarter du camp tout ce qui ne servait qu'à entretenir le luxe, les marchands et les valets surnuméraires, surtout les femmes de débauche, qui se trouvèrent au nombre de deux mille. Il fit vendre un grand nombre de chariots et de bêtes de somme, dont les soldats se servaient pour porter leur bagage, et n'en réserva que ce qui était d'une absolue nécessité. Il ne leur laissa pour leur ménage qu'une broche, une marmite, un pot; et pour leur nourriture, que de la chair bouillie ou rôtie. Il retrancha les lits pour les repas, et ordonna qu'on mangeât sur des

espèces de paillasses[1], leur en donnant lui-même l'exemple. Il leur faisait faire de longues marches, chargés de leur bagage, de la provision de blé pour quinze ou vingt jours, et de sept pieux. Il leur faisait creuser des fossés, élever des palissades, construire des murs, et ruinait le tout un moment après, ne se proposant d'autre but que de les endurcir à la fatigue. « Qu'ils se couvrent de boue[2], disait-il, puisqu'ils « craignent d'être couverts de sang. » Il était lui-même présent à tous ces exercices, et exigeait le travail et l'obéissance avec une grande sévérité. Il avait coutume de dire « que les généraux austères et rigides se ren- « daient utiles à leurs armées; et les indulgents, aux « ennemis. Car, ajoutait-il, le camp de ces derniers « respire la gaîté, mais on y méprise les ordres du « général : et celui des autres a un air triste, mais on « y est obéissant et prêt à tout ».

Elle change entièrement de face. Appian. 304-306.

En peu de temps l'armée changea entièrement de face, et devint tout autre. Pour-lors il s'approcha de Numance : mais il ne voulut point encore attaquer ces redoutables ennemis avant qu'il eût aguerri ses troupes par diverses expéditions qu'il leur fit faire contre les peuples voisins. C'est à quoi se passa presque toute la campagne; et il ne crut pas avoir perdu son temps, ayant dissipé le mépris que les ennemis faisaient de son armée, et l'ayant mise en état de leur faire vigoureusement la guerre quand le temps en serait venu.

Jugurtha vient trouver Scipion.

Après cela il revint près de Numance pour y passer ses quartiers d'hiver. C'est là que Jugurtha, petit-fils

[1] Le mot grec signifie proprement un amas de feuillages et de roseaux enveloppés dans une toile.

[2] « Luto inquinari, qui sanguine nollent, jubebantur. » (Flor.)

Sallust. in Bell. Jugurt. Appian. 306.

de Masinissa, vint le trouver. Micipsa, envoyant en Espagne un secours d'éléphants, et d'un bon nombre d'archers et de frondeurs, mit Jugurtha à la tête, non par considération pour ce jeune prince, mais au contraire pour s'en délivrer en l'exposant aux dangers d'une guerre aussi vive qu'était celle d'Espagne, d'où il comptait qu'il ne reviendrait point. La chose tourna tout autrement qu'il ne l'avait espéré, comme nous le verrons dans la suite. Marius, qui devait un jour vaincre Jugurtha, servait alors avec lui sous les ordres de Scipion, qui leur donna à l'un et à l'autre de grands témoignages d'estime. Il aimait à favoriser et à cultiver le mérite naissant. Les récompenses, les louanges, les marques d'une amitié particulière, tout était mis en œuvre pour encourager les jeunes guerriers et les faire entrer dans la route de la gloire.

Marius sert sous lui. Vell. II, 9.

An. R. 619. Av. J.C. 133.

P. MUCIUS SCÆVOLA.

L. CALPURNIUS PISO FRUGI.

Cette année fut célèbre par les mouvements que Ti. Gracchus excita dans la ville d'une part, et de l'autre par la prise de Numance, qui termina une longue et dangereuse guerre. Nous ne nous occuperons pour le présent que de ce dernier événement.

Scipion persiste à refuser le combat contre les Numantins. Appian.

Le but et le plan suivi de Scipion par rapport aux Numantins pendant la campagne précédente, et dans celle que nous commençons, avait été et était encore de ne point hasarder de combat contre eux, pour amortir la vivacité de leur courage, et de les dompter par la famine, en ravageant leurs terres, et tâchant de leur enlever tous leurs convois. Une seule fois il en vint aux mains avec eux, parce que ses fourrageurs, sur qui les

Numantins avaient fait une sortie, se trouvaient en danger. Il les força de prendre la fuite, mais il ne les poursuivit pas, content d'être parvenu à faire voir à ses soldats, ce qui paraissait presque un prodige, les Numantins fuyant devant eux. Les assiégés, ayant fait demander la paix à diverses reprises, mais toujours inutilement, sentirent bien qu'ils ne pouvaient l'obtenir qu'à la pointe de l'épée; et réduits presque au désespoir ils présentèrent plusieurs fois la bataille à Scipion, qui demeura toujours constamment attaché à son plan, sans être touché des reproches de crainte et de lâcheté qu'ils lui faisaient. Il répétait souvent avec éloge le mot de son père Paul Émile [1], « qu'il ne fallait point donner « bataille, à moins que l'on n'y fût déterminé ou par « une grande nécessité, ou par une très-favorable oc- « casion ».

Il tire des lignes de contrevallation et de circonvallation autour de la ville. Appian. 306-308.

Pour ôter aux Numantins toute espérance et toute ressource, il travailla à conduire une ligne de contrevallation autour de leur ville. Il avait établi deux camps, et avait donné à son frère Fabius le commandement de l'un, s'étant réservé celui de l'autre pour lui-même. Une partie de l'armée fut employée à avancer l'ouvrage, et l'autre à défendre les travailleurs. Numance était située sur une colline, et avait de circuit vingt-quatre stades, c'est-à-dire à peu près une lieue. La ligne de contrevallation en eut le double. Les travailleurs avaient ordre, quand ils seraient attaqués par l'ennemi, de donner aussitôt un signal, pendant le jour, en élevant au bout d'une pique une casaque de pourpre,

[1] « Negabat (Paulus) bonum imperatorem signis collatis decertare, nisi summa necessitudo, aut summa ei occasio data esset. » (Aul. Gell. l. 13, c. 3.)

et pendant la nuit en allumant du feu, afin qu'on pût, dans le moment même, leur envoyer du secours.

Quand ce premier ouvrage fut achevé, non loin de là on travailla à un second. On creusa un fossé qui fut revêtu de pieux, et l'on construisit un mur qui avait huit pieds d'épaisseur, et dix de hauteur, sans compter les créneaux. Ce mur était flanqué de tours d'espace en espace dans toute son étendue. Dans un marais qui se rencontrait sur l'alignement du mur, il fit jeter une levée de pareille épaisseur et de pareille hauteur. Appien dit que Scipion fut le premier qui environna ainsi de lignes une ville qui ne refusait point d'en venir à un combat.

Il ferme le passage du fleuve Durius.

Restait le fleuve Durius (*Duero* ou *Douro*), lequel, passant le long des murs, était d'un grand secours pour la ville, et donnait moyen d'y faire entrer des vivres et des troupes. Les hommes y entraient sans être aperçus, ou en plongeant, ou dans de petites barques qui les y portaient rapidement à force de voiles ou de rames. Appien dit que le fleuve était trop large et trop violent pour y jeter un pont; ce qui n'est pas aisé à comprendre, vu que Numance était située assez près de la source du Douro. Quoi qu'il en soit, voici l'expédient qu'employa, selon lui, Scipion, pour fermer cette rivière. Il bâtit sur les deux rives deux forts, d'où il jeta sur toute la largeur du fleuve de longues et fortes poutres attachées des deux côtés à de gros câbles. Ces poutres étaient armées de longues pointes de fer, qui, étant perpétuellement agitées par le mouvement des eaux, fermaient le passage et aux nageurs et aux plongeurs, et à ceux qui auraient voulu passer dans des barques.

Par tous ces ouvrages Scipion mit les assiégés hors d'état de recevoir ni vivres, ni secours, ni conseil, et il les tenait dans une entière ignorance de tout ce qui se passait au-dehors.

Merveilleux ordre qu'il établit pour être informé de tout.

Quand tout fut bien préparé, qu'il eut placé dans les tours toutes sortes de machines, garni la muraille de pierres, de traits, de javelots, placé dans les deux forts des archers et des frondeurs, il établit sur toute l'étendue des retranchements, des soldats assez près les uns des autres, qui jour et nuit devaient donner avis chacun à son voisin de tout ce qui se passait et de tout ce qu'il apprenait. Chaque tour avait ordre, dès qu'elle serait attaquée, de donner le signal convenu, et toutes les autres aussitôt d'en faire autant. Ainsi le signal de la tour avertissait qu'il se faisait quelque mouvement, et les donneurs d'avis en apprenaient la cause et le détail.

L'armée, en comptant les troupes auxiliaires que Scipion avait ramassées des peuples d'Espagne alliés de l'empire, était composée de soixante mille hommes. La moitié était destinée à garder les murs; vingt mille à combattre, quand cela serait nécessaire; et dix mille à relever ceux-ci et à les soutenir. Chacun avait sa place et son devoir marqués; et les ordres qu'on recevait étaient exécutés sur-le-champ.

Vains efforts des Numantins.

Les Numantins attaquaient fréquemment par différents endroits ceux qui gardaient les murs : mais le secours était aussi prompt que l'attaque; car les signaux se donnaient de tous côtés, les donneurs d'avis se mettaient aussitôt en mouvement, les soldats destinés pour le combat marchaient, dans le moment même, vers l'endroit du mur qui était attaqué, et les trompettes

de dessus toutes les tours animaient les combattants. Ainsi toute cette étendue des lignes, qui était de cinquante stades (plus de deux lieues), répandait la terreur par tout ce mouvement et tout ce bruit; et Scipion ne manquait point de la parcourir entière chaque jour et chaque nuit. Il comptait bien que les ennemis, enfermés de la sorte, ne pourraient tenir long-temps contre lui : et il se tenait si assuré de les réduire par la famine, qu'ayant eu occasion de tailler en pièces un corps de Numantins qui étaient sortis pour aller au fourrage, il voulut qu'on les laissât rentrer dans la ville, disant que plus il y en aurait, et plus tôt leurs provisions seraient consumées.

Ils implorent le secours des Arvaques. Appian. 308.

Malgré tous ces soins et toutes ces précautions, un Numantin, homme de tête et de courage (il s'appelait *Rethogenes Caraunius*), profitant de l'obscurité d'une nuit sombre et nébuleuse, trouva le moyen, avec quelques amis, de passer sur les murs par le moyen d'échelles qu'ils avaient apportées avec eux, et de se transporter dans les différentes villes des Arvaques, pour implorer leur secours en faveur des Numantins, leurs proches et leurs frères, réduits à la dernière extrémité, et menacés des malheurs les plus affreux. Mais la terreur était si grande dans tout le pays, que l'on ne voulut pas même écouter Réthogène, et que partout où il se présenta on lui donna ordre de se retirer sur-le-champ.

Scipion punit sévèrement la ville de Lutia. App. ibid.

Il ne fut reçu favorablement qu'à Lutia, ville considérable, située à douze lieues de Numance. La jeunesse, s'intéressant vivement pour les Numantins, leur fit promettre du secours. Les anciens, qui avaient été d'un avis contraire, en donnèrent avis à Scipion sous main

sans perdre de temps. Le Romain n'en perdit pas, non plus, de son côté. Il était deux heures après midi quand il reçut cette nouvelle; et le lendemain il se trouva devant la ville avant le lever du soleil avec un gros corps de troupes. Il demanda qu'on lui livrât les principaux de la jeunesse. Sur la réponse qu'on lui fit qu'ils s'étaient sauvés, il menaça de saccager la ville. Il fallut obéir. On lui en livra quatre cents, à qui il fit couper les mains. Il repartit sur-le-champ et rentra le lendemain dans son camp au lever de l'aurore.

Générosité et désintéressement de Scipion. Liv. Epit. 57. Cic. pro Dej. n. 14.

Je ne dois pas omettre ici un nouveau trait de la générosité et du désintéressement de Scipion, quoiqu'il n'ait d'autre rapport à la guerre des Numantins que d'avoir concouru avec elle pour le temps. Pendant que ce général était campé devant Numance, il lui vint des présents considérables de la part d'Antiochus Sidète, selon l'épitome de Tite-Live, ou d'Attale, roi de Pergame, selon Cicéron. C'était alors l'usage des généraux de tenir secrets ces sortes de présents, et d'en faire leur profit. Mais Scipion, bien élevé au-dessus de cette basse avidité, voulut les recevoir en présence de toute l'armée : il les fit coucher sur les registres du questeur, et déclara qu'il s'en servirait pour récompenser ceux qui se distingueraient par leur bravoure.

Les Numantins font demander la paix. App. 309.

Cependant la famine réduisait à l'extrémité les Numantins. Ils députèrent six de leurs citoyens vers Scipion pour tâcher d'obtenir de lui des conditions favorables. Abarus était à leur tête, et porta la parole. « Il commença par relever beaucoup le courage et la « grandeur d'ame des Numantins, dont il donna pour « preuves tous les maux qu'ils avaient soufferts jusqu'ici « pour défendre leur liberté. Il ajouta qu'un général

« plein de générosité et de nobles sentiments comme « Scipion ne pouvait manquer d'honorer la vertu par- « tout où elle se trouvait, et ménagerait un peuple qui « méritait certainement son estime : que la grace qu'il « venait lui demander pour ce peuple prêt à se rendre « aux Romains était de le traiter humainement, ou de « lui permettre de périr glorieusement dans le combat « les armes à la main. » Un discours si fier n'était pas propre à exciter la compassion. Scipion répondit en peu de mots « que l'unique condition à laquelle on « pouvait les recevoir, était qu'ils s'abandonnassent ab- « solument à la discrétion des Romains, et qu'ils li- « vrassent toutes leurs armes ».

Numance massacre ses députés. App. 309.

Les Numantins, accoutumés à une liberté sauvage et féroce, qui les rendait incapables de souffrir aucun joug, étaient déja par eux-mêmes fort violents et emportés; et l'extrémité des maux qu'ils souffraient depuis long-temps avait encore aigri leurs esprits. La réponse de Scipion, quand elle leur fut portée, les mit en fureur, et les jeta dans une espèce de rage, qui fit qu'ils ne se possédaient plus eux-mêmes. Outrés de désespoir, ils se jettent sur Abarus, le porteur d'une si triste réponse; et, s'imaginant que peut-être, pour ménager ses propres intérêts auprès de Scipion, il avait négligé et trahi ceux de la ville, ils le massacrèrent avec les autres députés.

La famine y fait d'horribles ravages. App. 310.

Ils tentèrent plusieurs fois de faire des sorties, mais toujours inutilement. Scipion demeurait ferme dans la résolution qu'il avait prise de ne point hasarder de combat. Cependant la famine faisait des ravages épouvantables dans la ville. Après avoir épuisé toutes les ressources qu'une extrême nécessité suggère dans ces

temps de misère, ils en vinrent enfin à se nourrir de chair humaine; et, le désespoir étouffant dans plusieurs tout sentiment d'humanité, les plus faibles devenaient la proie des plus forts, qui ne craignaient point, pour prolonger de quelques moments une malheureuse vie, d'égorger et de dévorer leurs semblables et leurs concitoyens.

Ce n'étaient plus des hommes, mais des spectres, tant la misère, la faim, la maladie, et tous les maux réunis ensemble, avaient desséché leur visage, et jeté sur tout leur extérieur un air hagard et furieux! Enfin ils se rendirent à Scipion, qui leur ordonna d'apporter, ce jour-là même, toutes leurs armes. Ils demandèrent par grace quelque délai, plusieurs ne pouvant se résoudre à faire le sacrifice de leur liberté, et voulant mourir libres dans leur patrie encore libre, en se donnant à eux-mêmes la mort. Scipion leur accorda deux jours. Rhétogène, de qui nous avons déja parlé, le plus riche et le plus puissant des citoyens, occupait le plus beau quartier de la ville. Il y mit le feu, et, ayant amassé tous ceux qui comme lui étaient jaloux de leur liberté, il leur mit l'épée en main, pour s'entretuer les uns les autres, en combattant seul à seul, et mourir ainsi en gens de cœur. Il ferma cette barbare cérémonie, en se tuant lui-même, et se jetant dans les flammes. Le troisième jour, ceux qui restaient se rendirent au lieu qui leur avait été marqué. Scipion en réserva cinquante seulement, pour son triomphe, vendit tous les autres, renversa de fond en comble la ville, et distribua aux voisins les terres de Numance. Cette ville infortunée fut néanmoins rétablie dans la suite, puisqu'il en est fait mention dans les géographes des temps

Enfin elle se rend. App. 310.

Plusieurs se font mourir.

Numance est ruinée de fond en comble. App. 311.

postérieurs. On en montrait encore les ruines, du temps de Mariana.

La nouvelle de la prise de Numance répandit une grande joie dans Rome. On rendit aux dieux les actions de graces ordinaires, et le sénat nomma dix députés pour aller régler les affaires de l'Espagne de concert avec Brutus et Scipion. Ces deux généraux, étant retournés à Rome l'année suivante, triomphèrent, le premier des Gallèces et des Lusitaniens, peuples de l'Espagne ultérieure, le second des Numantins, peuple de la citérieure. Brutus prit le surnom de *Callaïcus* : Scipion ajouta au surnom d'*Africain*, qu'il portait déja à double titre, celui de *Numantin*.

Triomphes de Scipion et de Brutus.

Réflexions sur le courage des Numantins et sur la ruine de Numance.

Les Numantins sont un bel exemple de ce que peut la fierté de courage soutenue par un amour violent de la liberté. Il n'y avait en tout, au commencement de la guerre, dans la ville, que huit mille hommes qui portassent les armes. Cependant, avec ce petit nombre, pendant combien d'années ont-ils tenu tête aux Romains! combien de fois ont-ils battu leurs généraux! quels maux, quelle honte ne leur ont-ils pas fait souffrir! Dans cette dernière année même, Scipion, à la tête de soixante mille hommes, semblait encore les craindre en quelque sorte, et ne voulut jamais accepter le combat, qu'ils lui présentèrent plus d'une fois. C'était sagesse de sa part. Ce grand homme, sûr de remporter sur eux, par le bénéfice seul du temps, une pleine victoire, ne voulut point l'avancer de quelques jours en l'achetant au prix du sang de ses soldats, qu'il se croyait obligé de ménager comme un père ménage ses enfants. Mais c'était aussi une grande preuve du courage des Numantins, que cette circonspection dont usait Sci-

pion à leur égard avec une telle supériorité de forces.

Il n'est personne, je pense, qui ne soit touché de compassion sur le sort déplorable de ces braves peuples, dont tout le crime semble avoir été de n'avoir pas voulu fléchir sous la domination d'une république ambitieuse, qui prétendait donner des lois à l'univers. Florus décide nettement que jamais les Romains n'ont fait de guerre plus injuste que celle contre Numance. Mais si le témoignage de cet écrivain, espagnol d'origine, et dominé par une imagination échauffée, est récusable, au moins est-il constant que les Numantins, durant le cours de la guerre, firent plusieurs fois des propositions de paix raisonnables, et qu'ils montrèrent plus de franchise et de droiture que les Romains. Il ne me paraît donc pas aisé de justifier la ruine totale de cette ville. Que Rome ait détruit Carthage, je ne m'en étonne point; c'était une rivale qui s'était rendue redoutable, et qui pouvait le devenir encore, si on la laissait subsister. Mais les Numantins n'étaient point dans le cas de faire craindre aux Romains la ruine de leur empire, et je ne vois pas que Cicéron ait eu un légitime fondement de les comparer aux Cimbres [1], qui venaient pour envahir l'Italie. Le dépit, l'esprit de vengeance, paraissaient avoir conduit les Romains dans le parti qu'ils prirent de détruire Numance, ou peut-être une politique de conquérants. Ils voulaient montrer, par un exemple signalé, que toute ville ou peuple qui leur résisterait opiniâtrément ne devait s'attendre qu'à une entière ruine.

[1] « Sic cum Celtiberis, cum Cimbris bellum, ut cum inimicis, gerebatur, uter esset, non uter imperaret. » (Cic. *de Offic.*, lib. I, n. 38.)

Vie privée de Scipion l'Africain.

La prise de Numance, qui termina une guerre honteuse pour le nom romain, mit le comble aux exploits militaires de Scipion. Mais, pour avoir une idée plus complète de son mérite et de son caractère, il me semble qu'après l'avoir vu à la tête des armées, dans le tumulte des combats et dans la pompe des triomphes, il ne sera pas inutile de le considérer dans le repos d'une vie tranquille et privée, au milieu de ses amis, de sa famille, de son domestique. L'homme véritablement grand doit l'être partout. Le magistrat, le général d'armée, le prince, peuvent se contraindre pendant qu'ils se donnent comme en spectacle au public, et paraître tout autres qu'ils ne sont effectivement. Rendus à eux-mêmes, et délivrés de témoins qui les forcent de se masquer, souvent tout leur éclat, comme une grandeur de théâtre, les abandonne, et ne laisse voir en eux que bassesse et petitesse.

Scipion ne se dément par aucun endroit. Il n'était point semblable à certains tableaux, qui ne veulent être vus que de loin : il ne pouvait que gagner à être considéré de près. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit auparavant de la manière généreuse dont, encore tout jeune, il se conduisit dans sa famille; de ce noble désintéressement qui lui attira une si grande réputation; et, ce qui ne me paraît pas moins estimable, de ce respect sincère et constant pour un frère aîné [1], qui lui était de beaucoup inférieur en mérite. L'éducation

[1] « Scipio Q. Maximum fratrem, omninò sibi nequaquam parem, quòd is anteibat ætate, tanquam superiorem colebat. » (Cic. *de Amic.* n. 69.)

excellente qu'il avait eue par les soins de Paul Émile son père, qui lui avait donné ce qu'il y avait alors de plus habiles maîtres, tant pour les belles-lettres que pour les sciences, et les instructions qu'il avait reçues de Polybe, l'avaient mis en état de remplir utilement les vides que lui laissaient les affaires publiques, et de soutenir avec dignité et agrément le loisir de la vie privée. C'est le glorieux témoignage que lui rend un historien. « Personne [1] ne savait mieux que lui entre-« mêler le repos et l'action, ni mettre à profit avec plus « de délicatesse et de goût les vides que lui laissaient les « affaires. Partagé entre les armes et les livres, entre « les travaux militaires du camp et les occupations pai-« sibles du cabinet, ou il fortifiait son corps par les « exercices de la guerre, ou il cultivait son esprit par « l'étude des sciences. »

Le premier Scipion l'Africain avait coutume de dire qu'il n'était jamais moins oisif que quand il se trouvait de loisir [2], ni moins seul que quand il était seul. Belle parole, s'écrie Cicéron, et bien digne de ce grand homme! Elle marque, en effet, que, dans l'inaction même, il était toujours occupé, et que, lorsqu'il était seul, il savait converser avec lui-même : disposition bien rare dans les personnes accoutumées au mouvement et à l'agitation [3], que le loisir et la solitude, lorsqu'elles s'y trouvent réduites, plonge dans un ennui et

[1] « Neque enim quisquam hoc Scipione elegantiùs intervalla negotiorum otio dispunxit : semperque aut belli aut pacis serviit artibus; semper inter arma ac studia versatus, aut corpus periculis, aut animum disciplinis exercuit » (Vell. Paterc. l. 1, c. 13.)

[2] « Nunquam se minùs otiosum esse, quàm quum otiosus; nec minùs solum quàm quum solus esset. » (*De Offic.* l. 3, n. 1.)

[3] « Itaque duæ res, quæ languorem afferunt cæteris, illum acuebant, otium et solitudo. » (Id. ibid.)

un dégoût universel[1], et remplit d'une noire tristesse : en sorte qu'elles se déplaisent en tout à elles-mêmes, et succombent sous *le pénible fardeau de n'avoir rien à faire*[2]. Il me semble que cette parole du premier Scipion convient encore mieux au second, qui, ayant sur l'autre l'avantage d'avoir été élevé dans le goût des belles-lettres et des sciences, y trouvait une puissante ressource contre l'inconvénient dont nous venons de parler. D'ailleurs, accoutumé à avoir toujours auprès de lui, même pendant ses campagnes, Polybe et Panétius, il est aisé de juger qu'en temps de paix sa maison était ouverte à tous les savants. Tout le monde sait qu'on lui attribuait, aussi-bien qu'à Lélius, dont nous parlerons bientôt, les comédies de Térence, ouvrage le plus accompli que Rome ait jamais produit pour l'élégance et les graces naturelles. C'était un bruit assez public, qu'ils aidaient ce poète dans la composition de ses pièces; et Térence s'en fait honneur lui-même dans le prologue des Adelphes. Je n'exhorterai sans doute personne, et encore moins des hommes du rang de Scipion, à travailler à des comédies. Mais ne considérons ici que le goût général des lettres. Est-il un plaisir plus honnête, plus intéressant, plus digne d'un homme sage et vertueux, je pourrais peut-être ajouter, plus nécessaire à un homme de guerre, que celui que l'on trouve dans la lecture des ouvrages d'esprit, et dans la conversation des savants? La Providence a voulu, selon la remarque d'un païen[3], qu'il fût infiniment

[1] « Hinc illud est tædium, et displicentia sui, et nusquam residentis animi volutatio, et otii sui tristis atque ægra patientia. » (Sen. *de Tranq. animi*, c. 2.)

[2] Boileau.

[3] « Quantò plus delectationis habiturus, quàm ex illis ineruditis voluptatibus! Dedit enim hoc Providentia munus hominibus, ut honesta

supérieur à ces fades plaisirs auxquels sont obligées de se livrer les personnes sans lettres, sans connaissances, sans curiosité, sans goût pour la lecture.

Une autre sorte de plaisir plus sensible encore, plus vif, plus naturel, plus intime au cœur de l'homme, faisait la plus grande douceur de la vie de Scipion : c'est celui de l'amitié, plaisir rarement connu des grands et des princes, parce que, pour l'ordinaire, ne s'aimant qu'eux seuls, ils ne méritent pas d'avoir des amis! Cependant c'est le lien de la société le plus doux; et le poète Ennius a raison de dire que ce n'est pas vivre que de vivre sans amis [1]. Scipion en avait sans doute un grand nombre, et de fort illustres; mais je ne parlerai ici que de Lélius, à qui sa probité et sa prudence méritèrent le surnom de *sage*.

Jamais peut-être amis ne furent mieux assortis que ces deux grands hommes; même âge à peu près, mêmes inclinations, même douceur de caractère, même goût pour les lettres et pour les sciences, mêmes principes pour le gouvernement, même zèle pour le bien public. Scipion l'emportait sans doute pour la gloire des armes; mais Lélius n'était pas sans mérite même de ce côté-là, et Cicéron nous apprend qu'il se signala beaucoup dans la guerre contre Viriathus. Pour les talents de l'esprit [2], il paraît que l'on donnait à Lélius la supériorité dans l'éloquence, quoique Cicéron ne convienne pas qu'elle lui fût due, et assure que le style de Lélius sentait

magis juvarent. » (QUINTIL. lib. I, c. 11.)

[1] « Cui potest vita esse vitalis, qui non in amici mutuâ benevolentiâ conquiescat? » (*De Amicit.* 22.)

[2] « De ipsius Lælii et Scipionis ingenio, quanquam ea jam est opinio, ut plurimum tribuatur ambobus, dicendi tamen laus est in Lælio illustrior... sed multò vetustior et horridior ille quàm Scipio. » (In *Bruto*, n. 83.)

plus le vieux et avait quelque chose de moins agréable que celui de Scipion.

Cic. de Amicit. 103, 104.

Il faut entendre Lélius lui-même (c'est-à-dire les paroles que Cicéron lui met dans la bouche) sur la parfaite union qui régnait entre Scipion et lui. « Pour « moi, dit Lélius, de tous les présents de la nature et « de tous ceux de la fortune [1], je n'en trouve aucun que « je puisse mettre en comparaison avec le bonheur que « j'ai eu d'avoir Scipion pour ami. Je trouvais dans « notre amitié une parfaite conformité de sentiments « sur les affaires publiques, un fonds inépuisable de « conseils et de secours dans les affaires particulières; « un repos, une paix, une douceur, qui ne se peuvent « exprimer. Jamais je n'ai blessé Scipion dans la moin- « dre chose dont j'aie pu m'apercevoir : jamais il ne lui « est échappé une seule parole que j'eusse voulu ne « point entendre. Nous n'avions qu'une même maison « et une même table à frais communs, dont la frugalité « était également du goût de tous deux. A la guerre, « en voyage, à la campagne, nous avons toujours été « ensemble. Je ne parle point de nos études, et du soin « que nous avions l'un et l'autre d'apprendre toujours « quelque chose : c'est à quoi nous passions toutes les « heures de notre loisir, loin des yeux et du commerce « des hommes. »

[1] « Equidem ex omnibus rebus quas mihi aut fortuna aut natura tribuit, nihil habeo quod cum amicitia Scipionis possim comparare. In hac mihi de rep. consensus; in hac rerum privatarum consilium; in eadem requies plena oblectationis fuit. Nunquam illum ne minimâ quidem re offendi, quod quidem senserim : nihil audivi ex eo ipse quod nollem. Una domus erat, idem victus, isque communis. Neque solum militia, sed etiam peregrinationes rusticationesque communes. Nam quid ego de studiis dicam cognoscendi semper aliquid et discendi, in quibus, remoti ab oculis populi, omne otiosum tempus contrivimus ?» (*De Amicit.*)

Y a-t-il quelque chose de comparable à la douceur d'une amitié pareille à celle dont Lélius vient de nous tracer le tableau? « Quelle consolation de trouver un second soi-même[1], pour qui l'on n'ait rien de secret, « dans le cœur duquel on puisse répandre le sien avec « une pleine effusion! La prospérité se ferait-elle si vi- « vement sentir, si nous n'avions personne qui en par- « tageât la joie avec nous? Et quel soulagement n'est- « ce point dans les disgraces et les accidents de la vie, « que d'avoir un ami qui en soit encore plus touché que « nous-mêmes! » Ce qui relève extrêmement le prix de l'amitié dont nous parlons, c'est qu'elle n'était en aucune sorte fondée sur l'intérêt, mais uniquement sur l'estime qu'ils faisaient mutuellement de la vertu l'un de l'autre. « Quel besoin Scipion[2] pouvait-il avoir de « moi? dit Lélius. Nul sans doute, ni moi de lui. Mais « je me suis attaché à lui par la haute estime et par « l'admiration que me donnait sa vertu; et lui à moi, « par l'idée favorable qu'il s'était faite de mon carac- « tère et de mes mœurs. Cette amitié s'est ensuite aug- « mentée de part et d'autre par le commerce et par « l'habitude. Il est vrai que nous en avons tiré lui et « moi de grandes utilités : mais nous n'avons eu en

[1] « Quid dulcius, quàm habere quicum audeas sic loqui, ut tecum? Quis esset tantus fructus in prosperis rebus, nisi haberes qui illis, æquè ac tu ipse, gauderet? Adversas verò ferre difficile esset sine eo qui illas etiam graviùs, quam tu, ferret. » (*De Amicit.* n. 22.)

[2] « Quid enim Africanus indigens mei? minimè herclè : ac ne ego quidem illius. Sed ego admiratione quâdam virtutis ejus : ille vicissim, opinione fortassè nonnullâ quam de meis moribus habebat, me dilexit. Auxit benevolentiam consuetudo. Sed, quanquam utilitates multæ et magnæ consecutæ sunt, non sunt tamen ab earum spe causæ diligendi profectæ. » (Ibid. n. 50.)

« vue aucun de ces avantages quand nous avons com-
« mencé de nous aimer. »

Il semble qu'une amitié fondée sur de tels principes, surtout dans des hommes chargés des plus importantes affaires de l'état, devait être fort grave et fort sérieuse. Elle l'était sans doute, quand les occasions le demandaient; mais, dans d'autres temps, elle était accompagnée d'une gaîté et d'un innocent badinage qu'on a peine à concevoir. Lorsque, échappés de la ville [1], comme d'une prison, ils allaient respirer en liberté à la campagne, c'est une chose étonnante comment ces grands hommes ne dédaignaient pas de redevenir enfants. On les voyait sur le bord de la mer ramasser à l'envi des coquillages et de petites pierres rondes et plates, et se rabaisser aux jeux les plus simples, sans autre pensée que celle de se délasser. De pareils amusements montrent dans des personnes de ce mérite une candeur, une simplicité, une innocence de mœurs qu'on ne peut trop estimer.

Célèbre ambassade de Scipion l'Africain. Freinshem. Suppl. LIII. 19.

Je ne puis mieux placer qu'ici cette célèbre ambassade de Scipion l'Africain en Orient et en Égypte, où nous verrons briller le même goût de simplicité et de modestie que nous venons de représenter dans sa vie privée. C'était une maxime des Romains d'envoyer souvent des ambassadeurs chez leurs alliés pour prendre connaissance de leurs affaires et accommoder leurs

[1] « Sæpè ex socero meo audivi (*C'est Crassus qui parle*), quum is diceret socerum suum Lælium semper ferè cum Scipione solitum rusticari, eosque incredibiliter repuerascere esse solitos, quum rus ex urbe, tanquam e vinculis, evolavissent. Non audeo dicere de talibus viris; sed tamen ita solet narrare Scævola, conchas eos et umbilicos ad Caietam et ad Laurentum legere consuesse, et ad omnem animi remissionem ludumque descendere. » (*De Orat.* l. 2, n. 22.)

différends. Ce fut dans cette vue que l'on fit partir pour l'Égypte [1], où régnait Ptolémée Physcon, le plus cruel tyran dont il soit parlé dans l'histoire, trois illustres personnages, P. Scipion l'Africain, Sp. Mummius et L. Métellus. Ils avaient ordre aussi de passer dans le royaume de Syrie, que la nonchalance, et ensuite la captivité de Démétrius Nicator chez les Parthes, livraient en proie aux troubles, aux factions et aux révoltes. Ils devaient encore visiter l'Asie, la Grèce, voir en quel état se trouvaient toutes ces contrées, examiner comment on y observait les traités faits avec les Romains, et remédier autant qu'il serait possible à tous les désordres qu'ils y remarqueraient. Ils s'acquittèrent de leur commission avec tant d'équité, de sagesse et d'habileté, et rendirent de si grands services à ceux vers qui on les avait envoyés, en remettant l'ordre parmi eux, et en accommodant leurs différends, que, dès qu'ils furent de retour à Rome, on y vit arriver des ambassadeurs de tous les endroits où ils avaient passé, qui venaient remercier le sénat de leur avoir envoyé des personnes d'un si grand mérite, et dont ils ne pouvaient trop louer la sagesse et la bonté. An. R. 609.

Le premier endroit où ils allèrent, suivant leurs instructions, fut Alexandrie. Le roi les y reçut avec une grande magnificence. Pour eux, ils en affectèrent si peu, qu'à leur entrée, Scipion, qui était le plus riche et le plus puissant seigneur de Rome, n'avait avec lui qu'un ami (c'était le célèbre philosophe Panétius), et cinq domestiques. On comptait, dit un écrivain ancien, non ses domestiques, mais ses victoires; et l'on esti-

[1] Voy. Hist. Ancienne [tome X de cette édition].

mait en lui, non l'éclat de l'or et de l'argent, mais ses vertus et ses qualités personnelles [1].

Quoique pendant tout le séjour qu'ils firent en Égypte le roi leur fît servir à table tout ce qu'il y avait de plus délicat et de plus recherché, ils ne touchaient jamais qu'aux mets les plus simples et les plus communs, méprisant tout le reste, qui ne sert qu'à amollir le courage aussi-bien qu'à affaiblir le corps. Mais n'est-ce pas dans de pareilles occasions que les ambassadeurs d'un état aussi puissant que celui de Rome doivent, pour en soutenir la réputation et la majesté chez les nations étrangères, paraître en public avec un nombreux cortége et de magnifiques équipages? Ce n'était point le goût des Romains, c'est-à-dire du peuple le plus juste estimateur, qui fût sur la terre, de la solide gloire et de la véritable grandeur.

Quand les ambassadeurs eurent bien vu Alexandrie et réglé les affaires qui les y amenaient, ils remontèrent le Nil pour visiter Memphis et les autres parties de l'Égypte. Ils virent de leurs propres yeux, ou connurent par d'exactes informations faites sur les lieux mêmes, le grand nombre de villes et la multitude prodigieuse d'habitants que contenait cet état, la force que lui donnait son heureuse situation, la fertilité de son terroir, et tous les autres avantages dont il jouissait. Ils trouvèrent qu'il n'y manquait rien, pour le rendre puissant et formidable, qu'un prince qui eût de la capacité et de l'application; car Physcon, qui y régnait alors, n'était rien moins qu'un roi. J'en ai fait le

[1] « Non mancipia ejus, sed victoriæ numerabantur : nec quantùm auri et argenti, sed quantùm amplitudinis pondus secum ferret, æstimabatur. » (Val. Max. l. 4, c. 3.)

portrait d'après Justin dans l'Histoire Ancienne. Son ventre était d'une si énorme grosseur, qu'il ne pouvait porter cette pesante masse de chair, qui était le fruit de son intempérance, et ne paraissait jamais en public que sur un char. Il fit pourtant un effort pour accompagner Scipion. Celui-ci, se tournant vers Panetius, lui dit en souriant : *Les Alexandrins nous ont l'obligation de voir marcher à pied leur roi.* Quelle comparaison de ce prince livré à tous les vices, et de Scipion, rare modèle de sagesse et de vertu ! Aussi Justin dit-il qu'au lieu que Physcon était un objet de mépris pour ses sujets, Scipion, pendant qu'il visitait avec curiosité et considérait tout ce qu'il y avait de beau dans Alexandrie, était lui-même le spectacle de toute la ville : *dum inspicit urbem, spectaculo Alexandrinis fuit.*

§ II. Affaires arrivées à Rome. *Censeurs. Généreuse fermeté des tribuns du peuple contre un de leurs collègues. Dénombrement. Mort du fils de Caton et du grand pontife Lépidus. Galba, accusé par Caton, est renvoyé absous. Condamnation de Tubulus. Jugement sévère de Manlius Torquatus contre son fils. Scipion l'Africain accusé. Il accuse Cotta, qui est absous. Fait singulier de Lélius dans une plaidoirie. Changement dans le gouvernement par rapport aux préteurs. Censure de Scipion. Nouvelles superstitions proscrites. Loi Calpurnia contre les concussions. Lois somptuaires sur les dépenses de la table, portées en différents temps. Abus des écoles publiques de saltation. Loi Licinia au sujet de la nomination des pontifes. Scrutin introduit à Rome dans*

l'élection des magistrats. La voie du scrutin est introduite aussi dans les jugements; puis dans l'établissement des lois; enfin dans les jugements des crimes d'état. Guerres au-dehors. *Appius Claudius fait la guerre aux Salasses, et triomphe par le secours de sa fille, vestale. Ardyens vaincus et soumis aux Romains. Guerre des esclaves en Sicile. Guerre contre Aristonic.*

J'ai omis plusieurs faits détachés du gros de l'histoire, qui sont arrivés pendant la troisième guerre punique et pendant celle de Numance. Je vais les reprendre avant que de passer outre.

Affaires arrivées à Rome.

An. R. 598. Censeurs. Val. Max. lib. 2, c. 9.

On créa censeurs, l'année de Rome 598, M. Valérius Messala, et C. Cassius Longinus. Le premier avait été flétri par les censeurs quelques années auparavant. Mais il profita si bien de cette peine humiliante, qu'il se rendit digne d'exercer lui-même la censure.

Généreuse fermeté des tribuns du peuple contre un de leurs collègues. Val. Max. lib. 6, c. 5.

Pendant que Messala effaçait ainsi son ancienne ignominie par les nouveaux honneurs qui furent rendus à sa vertu, L. Cotta, tribun du peuple, déshonora la place qu'il occupait par une conduite bien indigne d'un magistrat. Abusant de l'autorité du tribunat [1], qui le mettait à l'abri des poursuites de ses créanciers, il refusait opiniâtrément de les payer. Ses collègues, indignés que d'une place respectable et sacrée il en fît un asyle à son avarice et à son injustice, s'élevèrent

[1] Voyez ci-devant, page 177.

tous contre lui, et lui déclarèrent que, s'il ne payait ses dettes où ne donnait une caution valable, ils se joindraient à ses créanciers pour le réduire à la raison. Ne serait-ce pas un déni de justice criant qu'aucun huissier n'osât signifier un exploit à un magistrat qui occuperait une place considérable?

Le lustre qui fut fermé sous les censeurs dont nous venons de parler, fut le cinquante-cinquième. Il se trouva par le dénombrement trois cent vingt-quatre mille citoyens. An. R. 599. Dénombrement.

Caton perdit l'année suivante son fils, qui était actuellement préteur. Ce fils lui était fort cher. Il pouvait s'en regarder comme doublement le père, puisque, outre la vie, il lui avait donné l'éducation, dont il n'avait voulu se décharger sur personne, lui ayant servi lui-même de maître pour les lettres, pour l'étude des lois, et même pour les exercices du corps. La chose est presque incroyable dans nos mœurs; mais Plutarque assure positivement que ce fut Caton qui apprit à son fils à lancer un javelot, à faire des armes, à monter à cheval, à frapper adroitement de la main, à supporter le froid et le chaud, à passer la rivière à la nage dans les endroits les plus rapides. Il s'était donné la peine d'écrire pour lui des histoires de sa propre main et en gros caractères, jaloux de procurer lui-même à son fils un aussi grand secours qu'est la connaissance des anciens faits de ses compatriotes. Il évitait en sa présence toute parole qui aurait pu blesser le plus légèrement la pureté des mœurs, comme il l'aurait évité devant les vestales. Tant de soins et tant de peines réussirent parfaitement; et Plutarque observe que Caton parlait de son fils, dans ses ouvrages, comme d'un excellent sujet, et également An. R. 600. Mort du fils de Caton. Plut. in Cat.

distingué par les vertus civiles et militaires. Le jeune homme fit une très-belle alliance, qu'il dut autant à son mérite qu'à la réputation de son père. Il épousa Tertia, fille de Paul Émile, et sœur du second Scipion l'Africain, et il en laissa, en mourant, des enfants. Son père fut fort sensible à sa mort; mais cependant il supporta ce malheur avec toute la fermeté d'un philosophe, et il n'en perdit pas un seul moment de son application aux affaires de la république. Il lui fit des funérailles modiques, toujours ennemi d'une vaine pompe et des dépenses fastueuses, qui n'ont aucune utilité.

Mort du grand-pontife Lépidus. Liv. Épit.

La même année mourut aussi le grand pontife M. Æmilius Lépidus. Il avait défendu dans son testament qu'on lui fît des obsèques magnifiques, méprisant, aussi-bien que Caton, une vaine ostentation de dépense dans les funérailles des grands hommes. P. Cornélius Scipion Nasica fut nommé grand-pontife en sa place.

Dans l'intervalle que je parcours ici, je trouve plusieurs jugements mémorables, que je vais rapporter tout de suite.

An. R. 603. Galba, accusé par Caton, est renvoyé absous.

Le premier qui se présente est celui de Galba [1], accusé devant le peuple pour l'horrible boucherie qu'il avait faite des Lusitaniens avec autant de perfidie que de cruauté. L. Scribonius Libo, tribun du peuple, était son accusateur. Mais un adversaire plus redoutable, Caton, qui depuis son consulat, qu'il avait passé en Espagne, s'en était déclaré le défenseur et le patron, se joignit au tribun, et l'appuya de tout son crédit et de son éloquence. Il était alors, selon Tite-Live, dans

[1] Voyez ci-devant, page 170.

sa quatre-vingt-dixième année [1]; mais son zèle pour le bien public et pour la justice anima sa voix, et il se trouva encore assez de force pour haranguer le peuple et l'exhorter à ne pas laisser le crime impuni.

Cic. de Orat. 1, 227, 228; et Brut. 89, 90. Val. Max. lib. 8, c. 1.

Galba était l'un des plus célèbres orateurs de son temps : nous en citerons bientôt une preuve. Il excellait surtout dans l'art d'émouvoir les passions, qui est l'endroit par où l'éloquence paraît avec le plus d'éclat, et exerce sur les esprits un empire plus absolu. Son crime était notoire et excitait une indignation générale; mais il avait pour juge une multitude, qui passe aisément d'une extrémité à l'autre, et chez qui le sentiment l'emporte souvent sur la raison. Il profita de cet avantage, et mit tout en œuvre pour attendrir le peuple et le toucher de compassion. Il tâcha donc, dans sa défense, de déguiser le fait le mieux qu'il lui fut possible. Mais sa principale ressource fut un spectacle touchant qu'il présenta aux yeux de ses juges. C. Sulpicius Gallus [2], son proche parent, sénateur généralement estimé, l'avait institué par son testament tuteur d'un fils qu'il laissait en bas âge. Il fit paraître dans la place publique son jeune pupille, le portant presque lui-même sur ses

[1] Selon Cicéron, il n'a vécu que quatre-vingt-cinq ans.

[2] « Reprehendebat Galbam Rutilius, quòd is C. Sulpicii Galli, propinqui sui, Q. pupillum filium ipse penè in humeros suos extulisset, qui patris clarissimi recordatione et memoriâ fletum populo moveret, et duos filios suos parvos tutelæ populi commendâsset, ac se, tanquam in procinctu testamentum faceret, sine librâ atque tabulis populum romanum tutorem instituere dixisset illorum orbitati. Itaque quum et invidiâ et odio populi tum Galba premeretur, his quoque eum tragœdiis liberatum ferebat. Quod item apud Catonem scriptum video : *Nisi pueris et lacrymis usus esset, pœnas eum daturum fuisse.* » (*De Orat.* lib. 1.)

« Eo facto mitigatâ concione, qui omnium consensu periturus erat, penè nullum triste suffragium habuit. » (Val. Max.)

épaules, et il y amena en même temps ses deux fils, qui étaient aussi dans l'âge le plus tendre. Alors, après avoir exposé dans les termes les plus touchants, et les yeux baignés de larmes, le pitoyable état de toute cette famille infortunée, se regardant comme près de périr, il se comparait aux soldats qui faisaient leur testament avant le combat, et recommandait ces tendres enfants au peuple romain, les laissant sous sa tutelle et sous sa protection. Ce spectacle, accompagné du discours et des larmes du véhément orateur, attendrit et changea les esprits. De la juste indignation dont ils avaient été saisis au simple récit de la cruelle perfidie de Galba contre les Espagnols, ils passèrent tout d'un coup à la compassion et à l'indulgence, et celui que chacun en soi-même avait jugé indigne de grace fut renvoyé absous sans qu'il y eût presque aucun suffrage contre lui : tant l'éloquence a de force et d'empire sur les hommes!

Condamnation de Tubulus. Freinshem. Suppl. LIII, 38.

Un autre criminel, quelques années après, ne fut pas si heureux. C'était L. Hostilius Tubulus, homme sans honneur, sans pudeur, qui, pendant l'année de sa préture ayant été chargé de présider aux jugements qui regardaient les assassinats, avait vendu ouvertement la justice sans garder aucune mesure. Dès qu'il fut sorti de charge, P. Scévola, tribun du peuple, l'attaqua; et l'instruction du procès fut renvoyée par-devant Cn. Servilius Cépion, l'un des consuls. Tubulus n'attendit pas le jour du jugement, et disparut. On avait coutume assez ordinairement à Rome de se contenter de cet exil volontaire, auquel les coupables se condamnaient eux-mêmes. Mais on crut qu'un scélérat tel que celui-ci ne devait pas en être quitte pour une peine si

AN. R. 611.

légère. Tubulus fut sommé de comparaître. Prévoyant bien que son sort serait d'être étranglé dans la prison, il aima mieux s'empoisonner lui-même.

An. R. 612. Jugement sévère de Manlius Torquatus contre son fils. Val. Max. lib. 5, c. 8.

L'année suivante nous présente un exemple de sévérité paternelle capable de faire trembler. Les députés de Macédoine portèrent leurs plaintes devant le sénat contre D. Silanus, qui, pendant qu'il commandait dans cette province, y avait exercé beaucoup de concussions. Manlius Torquatus, père de l'accusé [1], sénateur d'un rare mérite, demanda par grace qu'on ne prononçât rien contre son fils qu'il n'eût examiné lui-même l'affaire : ce qui lui fut accordé sans peine, vu la confiance que l'on avait en ses lumières et en sa probité. Il écouta les parties pendant deux jours, et le troisième il déclara son fils coupable, et lui défendit en conséquence d'oser jamais paraître devant lui. Silanus, après une si triste sentence, ne put pas soutenir davantage la lumière du jour, et se pendit de désespoir. Le père, par une rigueur qu'il est difficile de louer, n'assista pas même à ses funérailles : et comme il était jurisconsulte, il demeura tranquillement chez lui, répondant selon sa coutume à ceux qui venaient le consulter. C'est bien là l'héritier et le descendant de ce Torquatus qui avait fait trancher la tête à son fils victorieux. Le zèle de la justice lui avait dicté la condamnation qu'il avait prononcée contre son fils. Mais ce zèle devait-il aller jusqu'à étouffer les sentiments de la nature ?

Scipion l'Africain accusé.

Nulle gloire, nuls services rendus à l'état, ne mettaient un citoyen romain à l'abri des vexations des tribuns. Nous en avons vu un éclatant exemple en la

[1] Le fils de Manlius avait été adopté par un Silanus.

personne du premier Scipion l'Africain. Le second fut exposé à la même épreuve, mais il s'en tira plus heureusement. Il avait été censeur, et dans cette magistrature il avait voulu noter et dégrader du rang de chevalier romain un certain Claudius Asellus, qui n'avait été garanti de cette flétrissure que par l'opposition de l'autre censeur Mummius. Ce Claudius conserva un vif ressentiment contre Scipion, et, étant devenu tribun, il l'accusa devant le peuple. Sous quel prétexte, et de quel crime, c'est ce que les monuments qui nous restent ne nous apprennent point. Scipion soutint à merveille dans cette occasion son caractère de magnanimité. Il ne prit point le deuil, il ne parut point suppliant : et même il se joua de son adversaire avec un air de supériorité qui convenait bien à un si grand homme. Cette affaire n'eut point de suite.

Freinshem. Suppl. LIV, 32.

An. R. 613, ou 614.

Il accuse Cotta, qui est absous. Cic. Divin. in Cæc. n. 69, et pro Mur. n. 58. Val. Max. lib. 8, c. I.

Scipion lui-même, plusieurs années après, et lorsqu'il avait ajouté la destruction de Numance à celle de Carthage, se rendit accusateur de L. Cotta. Les auteurs qui parlent de cette accusation n'en marquent point l'objet : mais ils supposent que Cotta était indubitablement coupable. L'affaire fut plaidée jusqu'à sept fois avant que de parvenir à un jugement : car les Romains ne connaissaient point les procès par écrit; et lorsqu'une cause, après avoir été plaidée de part et d'autre, ne paraissait pas suffisamment éclaircie, ils ordonnaient que l'on recommençât sur nouveaux frais. Enfin, la huitième fois que l'affaire de Cotta fut plaidée, il fut renvoyé absous. On prétend que la trop grande puissance de l'accusateur sauva l'accusé, les juges ayant appréhendé que l'on n'attribuât au crédit de Scipion la condamnation de Cotta. Faible prétexte! Ce serait sans

doute une horrible iniquité que la puissance de la partie adverse fît condamner un innocent : mais elle n'est pas une raison légitime d'absoudre un coupable.

Fait singulier de Lélius dans une plaidoirie. Brut. 85-89.

Je ne puis mieux finir ce qui regarde les jugements que par un fait très-honorable, ce me semble, au barreau romain, et encore plus à Lélius, l'ami de Scipion. Il s'était chargé de plaider une affaire criminelle, dans laquelle étaient impliqués quelques publicains ou fermiers des revenus publics, et dont le sénat avait renvoyé la connaissance aux consuls. Il la plaida avec son exactitude et son élégance ordinaires. Mais les consuls ne furent point persuadés, et ils ordonnèrent que l'affaire serait plaidée une seconde fois. Nouveau plaidoyer de Lélius, encore plus travaillé et plus précis que le premier : nouveau renvoi du jugement, et ordre de procéder à une troisième plaidoirie. Les fermiers reconduisirent Lélius à son logis, en lui marquant une vive reconnaissance, et le priant de ne point se rebuter. Il leur répondit « qu'il était plein de considération pour « eux, et qu'il le leur avait prouvé en se chargeant de « cette affaire : qu'il y avait donné tout le soin et tout « le travail dont il était capable ; mais qu'ils feraient « mieux de s'adresser à Galba, qui, étant orateur plus « véhément, mettrait plus de feu, plus de force dans « la manière dont il plaiderait leur cause, et emporterait « vraisemblablement l'affaire ». Ils prirent ce parti, et recoururent à Galba, qui, ayant à remplacer un homme d'un si grand mérite, refusa long-temps de s'en charger, et ne céda qu'avec peine à leurs vives sollicitations. Il employa le lendemain tout entier à étudier la cause, à s'en instruire à fond, à préparer et à arranger ses preuves. Le troisième jour, qui était celui où elle de-

vait se plaider, il s'enferma dans un cabinet voûté qui était à l'écart, avec des esclaves lettrés qui lui servaient de secrétaires. Quand on lui eut annoncé que les consuls étaient en place, il sortit de son cabinet le visage et les yeux tout en feu, comme s'il venait de prononcer son plaidoyer. On remarqua même que ses esclaves avaient été rudement traités; preuve qu'il était aussi violent maître que véhément orateur. L'auditoire était fort nombreux, et dans une grande attente, et Lélius présent. Galba commença à parler avec tant de vivacité et d'éloquence, que presque à chaque partie de son plaidoyer il était interrompu par des applaudissements; et il employa si à propos et la force des preuves et la véhémence des passions, que les fermiers gagnèrent absolument leur cause et furent renvoyés absous.

Un succès si heureux dans de pareilles circonstances fit beaucoup d'honneur à Galba: mais on n'admira pas moins le caractère modeste et équitable de Lélius, qui fit connaître qu'alors dans le barreau ceux qui tenaient les premiers rangs, éloignés de toute basse jalousie, se rendaient mutuellement justice l'un à l'autre, et louaient avec joie le mérite et les talents dans autrui [1]. On vit aussi dans cette rencontre qu'il n'y a nulle égalité entre les deux genres d'éloquence, dont l'un se borne à instruire les juges avec netteté et précision [2], et l'autre travaille à enlever leur consentement par une espèce

[1] « Erat omninò tum mos, ut in reliquis rebus melior, sic in hoc ipso humanior, ut faciles essent in suum cuique tribuendo. » (In *Bruto*.)

[2] « Ex hac rutiliana narratione suspicari licet, quum duæ summæ sint in oratore laudes, una subtiliter disputandi ad docendum, altera graviter agendi ad animos audientium permovendos; multòque plus proficiat is qui inflammet judicem, quàm ille qui doceat: elegantiam in Lælio, vim in Galba fuisse. » (Ibid.)

de violence; et que le dernier l'emporte infiniment sur le premier.

J'ai dit que Tubulus, qui fut condamné l'an 611, avait présidé comme préteur, l'année précédente, aux jugements en matière d'assassinat. C'est donc avant ce temps qu'il s'était fait dans la police du gouvernement de Rome et dans l'administration de la justice un changement qui regarde les préteurs. Il consiste en ce qu'au lieu que ci-devant de six préteurs deux seulement demeuraient dans Rome chargés de présider aux jugements en matière civile, et que les quatre autres allaient gouverner les provinces de l'empire, ou commander des armées, il fut ordonné dans le temps dont nous parlons que tous passeraient l'année entière de leur préture dans la ville, deux avec les fonctions ordinaires, et les quatee autres chargés de connaître de certains crimes. C'est ainsi que furent établies les *questions perpétuelles*, c'est-à-dire des tribunaux ordinaires pour juger des crimes de brigue, de péculat, etc. Après l'année de la préture passée dans ces fonctions, on les envoyait tous six gouverner les provinces avec la qualité de propréteurs. Tout cela a été expliqué plus au long dans une dissertation à la tête du second volume de l'Histoire Romaine.

Changement dans le gouvernement par rapport aux préteurs.

Deux motifs vraisemblablement déterminèrent à faire ce changement : l'un, que l'empire étant accru considérablement par la conquête de l'Afriqne, de la Macédoine, de l'Achaïe, quatre préteurs ne suffisaient pas pour le nombre des provinces; le second, c'est que, la licence et les désordres augmentant, on sentit le besoin de tribunaux ordinaires pour arrêter les crimes et punir les criminels.

An. R. 610. Censure de Scipion.

Scipion, dans sa censure, lutta contre les mauvaises mœurs, et contre les abus de toute espèce qui s'introduisaient dans Rome. Mais tout son zèle fut rendu inutile par la trop grande facilité de son collègue L. Mummius, homme recommandable par bien des endroits, mais simple, aisé à tromper, et de ce caractère de bonté qui dégénère en faiblesse. Ainsi, pendant que Scipion examinait avec sévérité la conduite des sénateurs, des chevaliers, des gens du peuple, et usait de toute l'autorité de sa charge pour réprimer les vices, Mummius ne notait personne, ou même déchargeait ceux qu'il pouvait des notes à eux imposées par son collègue. Scipion ne put s'empêcher de s'en plaindre, et il dit un jour en pleine assemblée du peuple « qu'il aurait exercé « la censure d'une manière digne de la majesté de la « république, si on ne lui avait point donné de collè- « gue, ou si on lui en avait donné un ».

Diod. apud Vales.

Val. Max. lib. 6, c. 4.

Idem, lib. 4, c. 1.

Scipion néanmoins n'outrait pas la sévérité; et nous en avons une preuve dans la manière dont il se conduisit à l'égard d'un chevalier romain qui se nommait C. Licinius Sacerdos. Dans la revue des chevaliers, lorsque le tour de celui-ci fut venu de se présenter devant les censeurs, Scipion dit à haute voix : *Je sais que C. Licinius s'est parjuré; et si quelqu'un veut l'accuser, je servirai de témoin.* Personne ne se présenta. Alors Scipion, adressant la parole à Licinius, lui ordonna de passer. *Je ne vous noterai point*, lui dit-il, *afin qu'il ne soit pas dit que j'aie fait à votre égard les fonctions d'accusateur, de juge et de témoin.* Sur quoi Cicéron fait cette belle réflexion : « Ainsi ce grand « homme, au jugement duquel s'en rapportait le peu- « ple romain, et même les nations étrangères, ne crut

« pas devoir s'en rapporter à lui seul lorsqu'il s'agissait « de flétrir un citoyen [1]. »

An. R. 613. Nouvelles superstitions proscrites. Val. Max. lib. 1, c. 3.

Je rapporterai encore un trait mémorable de la censure de Scipion. Dans la clôture du lustre, il était d'usage de faire une prière aux dieux par laquelle on leur demandait d'augmenter la puissance du peuple romain. Lorsque le greffier, selon l'usage, lut cette formule, *Notre puissance*, dit Scipion, *est assez grande. Tout ce que nous devons demander aux dieux, c'est qu'ils la conservent dans le même état.* Et sur-le-champ il fit réformer la formule : et elle resta depuis telle qu'il l'avait dictée.

Par le dénombrement que firent les censeurs Scipion et Mummius, il se trouva trois cent vingt-huit mille trois cent quarante-deux citoyens.

Je ne crois pas devoir omettre ici la sage précaution que prit le sénat de bannir de Rome les astrologues, et d'y interdire un culte nouveau de Jupiter *Sabazius*, qui s'y introduisait. Dans tous les temps nous avons vu des exemples de cette attention des Romains à éloigner les superstitions nouvelles et étrangères ; heureux si les anciennes, souvent aussi absurdes et aussi honteuses que celles qu'ils proscrivaient, n'avaient pas pris plus de crédit sur leurs esprits !

An. R. 603. Loi Calpurnia contre les concussions. Brut. 106.

Tite-Live dit quelque part que, de même que les maladies ont été connues avant les remèdes qui les guérissent, aussi ce sont les vices qui occasionnent les lois [2]. Ainsi l'avarice et l'injustice des magistrats ro-

[1] « Itaque is cujus arbitrio et populus romanus et exteræ gentes contentæ esse consueverant, ipse suâ conscientiâ ad ignominiam alterius contentus non fuit. » (Cic. *pro Cluent.* n. 134.)

[2] « Sicut ante morbos necesse est cognitos esse, quàm remedia eorum ;

mains, qui allaient toujours croissant, donnèrent lieu à une loi très-sage, qui autorisait les peuples sur qui les gouverneurs de provinces avaient exercé des concussions à s'adresser aux juges pour se faire restituer ce qui leur avait été enlevé injustement. *Lex Calpurnia de pecuniis repetundis.* Elle fut proposée par L. Calpurnius Piso Frugi, tribun du peuple, au commencement de la troisième guerre punique, sous le consulat de L. Marcius Censorinus et de M. Manilius. Peut-être est-ce cette loi qui valut à ce tribun l'honorable surnom de FRUGI, *homme de bien.*

Lois somptuaires sur les dépenses de la table portées en différents temps. Macrob. lib. 2, c. 13.

Les dépenses excessives que l'on faisait à Rome pour les repas furent aussi une occasion de porter différentes lois pour arrêter le luxe de la table.

La loi *Orchia* fut la première, ainsi appelée du nom de C. Orchius, tribun du peuple, qui la proposa l'an de Rome 569, sous le consulat de Q. Fabius Labéon et de M. Claudius Marcellus. Elle prescrivait seulement le nombre des convives. Caton se plaignait souvent dans ses harangues qu'elle n'était point observée.

Id. ibid. Aul. Gell. lib. 2, c. 24.

Vingt-deux ans après, c'est-à-dire l'an de Rome 591, parut la loi *Fannia.* La précédente, loin de guérir le mal, n'avait fait que l'irriter, en laissant la liberté de faire telle dépense qu'on voulait, pourvu qu'on n'excédât pas le nombre de convives qu'elle avait marqué : celle-ci alla à la racine du mal, en fixant la dépense même. Elle fut précédée d'un décret du sénat par lequel il était ordonné que les principaux citoyens de la ville, qui dans les jours des jeux en l'honneur de la mère des dieux feraient entre eux des repas, s'engageraient par

sie cupiditates priùs natæ sunt, quàm leges quæ iis modum facerent » (LIV. lib. 24, c. 3.)

serment entre les mains des consuls à ne dépenser dans chaque repas que six-vingts as ou trente sesterces, c'est-à-dire trois livres quinze sous de notre monnaie [1], sans compter les légumes, la pâtisserie et le vin; qu'ils n'useraient que du vin du pays; et n'auraient point en vaisselle d'argent plus de cent livres pesant, c'est-à-dire cent cinquante-six marcs de notre poids [2]. La loi *Fannia*, qui fut portée en conséquence de ce sénatus-consulte, entrait dans un plus grand détail sur la distinction des jours, permettant cent as par repas en certains jours de fête, trente as dix fois par mois, et les autres jours seulement dix as, qui ne font qu'un peu plus de six sous de notre monnaie. Cette loi fut appelée *Fannia*, du nom du consul Fannius, par qui elle fut proposée.

La loi *Didia* fut établie dix-huit ans après, l'an de Rome 609. On y déclarait que non-seulement la ville de Rome, mais toute l'Italie, et tous les convives, aussi-bien que celui qui donnait le repas, étaient soumis aux peines portées par la loi Fannia. Macrob.

La loi *Licinia* est rapportée par plusieurs savants à l'an de Rome 642. Elle avait pour auteur P. Licinius Crassus Divès, alors tribun. L'empressement de la mettre à exécution fut si grand, que le sénat ordonna qu'elle serait observée aussitôt que proposée, sans attendre qu'elle eût reçu toute son autorité par les suffrages du peuple; ce qui ne se pouvait faire, selon l'usage, qu'après l'intervalle de trois jours de marché, c'est-à-dire après vingt-sept jours écoulés depuis la proposition. Elle différait peu de la loi Fannia, et n'en était qu'une espèce de confirmation. Elle ordonnait que Aul. Gel. lib. 2, c. 24. Macrob.

[1] 6 fr. 15 c. — L.

[2] 133 marcs. — L.

les jours des calendes, des nones et de marchés, les citoyens ne pourraient dépenser par repas que trente as, c'est-à-dire moins de dix-neuf sous de notre monnaie; et que les autres jours qui n'étaient point exceptés, on ne pourrait employer que trois livres de viande sèche et une livre de saline, sans compter les fruits.

On fit encore dans la suite quelques autres réglements; mais le luxe, plus fort que toutes les lois, rompit toujours les barrières qu'on s'efforçait de lui opposer.

Abus des écoles publiques de saltation. Saturn. lib. 2, c. 10.

Je m'étonne que ces législateurs, si sévères contre le luxe de la table, n'aient pas porté leurs vues sur un autre abus contre lequel Scipion invective avec véhémence dans un discours dont Macrobe nous a conservé un fragment. Cet abus consistait en ce qu'il y avait à Rome des écoles publiques tenues par des comédiens, où l'on envoyait les jeunes gens de l'un et l'autre sexe pour apprendre l'art du geste et de la déclamation, l'art d'accompagner la récitation des vers par les mouvements du corps. Ces maîtres, peu réglés dans leurs mœurs, enseignaient souvent à leurs élèves à exécuter des mouvements lascifs et tout-à-fait propres à éteindre tout sentiment de pudeur. C'est de quoi Scipion se plaint amèrement. « Nos jeunes gens [1], dit-il, vont dans l'école « des comédiens apprendre à déclamer des vers comme « sur le théâtre, exercice que nos ancêtres traitaient de

[1] « Eunt in ludum histrionum; discunt cantare: quæ majores nostri ingenuis probro ducier voluerunt. Eunt, inquam, in ludum saltatorium inter cinædos virgines puerique ingenui... In his (vidi) unum, quod me reipublicæ maximè misertum est, puerum bullatum, petitoris filium, non minorem annis duodecim cum crotalis saltare, quam saltationem impudicus servulus honestè saltare non posset. » (*Scipio apud Macrob.*)

J'ai suivi, dans l'interprétation de ce morceau, le système de M. l'abbé Dubos sur la saltation. *Voy.* Réflex. sur la peinture et la poésie, tome 3, sect. 13.

« profession d'esclaves. De jeunes garçons, des filles de « condition fréquentent ces écoles. En quelle compagnie « s'y trouvent-ils! J'ai vu moi-même, ajoute-t-il, dans « une de ces écoles un jeune enfant (et cette vue m'a « attendri sur le sort de la république), j'ai vu un jeune « enfant, fils d'un homme qui demandait actuellement « une charge, exécutant au son d'une espèce de tam- « bour de basque une déclamation ou une danse ca- « pable de faire rougir même un esclave sans pudeur. » Il n'est pas douteux qu'une pareille éducation pouvait beaucoup influer dans la corruption des mœurs. Une jeunesse ainsi instruite, à quelles dissolutions ne devait-elle pas naturellement se porter!

Les lois dont il me reste à parler ont un autre objet que les précédentes : elles tendent à agrandir le pouvoir du peuple, ou à l'affranchir de la dépendance des grands.

An. R. 606. Loi Licinia au sujet de la nomination des pontifes. Cic. de Amicit. n. 96.

Le tribun C. Licinius Crassus, pour faire sa cour au peuple, et mortifier le sénat, proposa de faire un changement dans la création des pontifes, et d'en transporter le choix au peuple, au lieu que jusque-là il s'était toujours fait par le collége des pontifes même. Lélius, alors préteur, parla fortement contre cette proposition, en montrant combien il était dangereux de faire des changements dans tout ce qui touche la religion. Ce motif, auquel la multitude est fort sensible, fit rejeter par les suffrages du peuple une proposition tout-à-fait populaire.

An. R. 613. Scrutin introduit à Rome dans l'élection des magistrats.

Suivent les lois sur le secret des suffrages, au sujet desquelles les gens de bien paraissent avoir été partagés de sentiments. Jusqu'à l'an de Rome 613, les suffrages avaient été donnés de vive voix dans le choix des ma-

Cic de Leg. lib. 3, n. 34.

gistrats; et il ne paraît point que cette manière de procéder à leur élection eût aucun inconvénient, puisque l'on n'avait jamais parlé d'y apporter de changement. Elle avait même un avantage, en ce que, lorsque quelque particulier proposait pour les charges des personnes sans mérite, les citoyens bien intentionnés pouvaient lui en faire sentir les conséquences, et le rappeler à un meilleur sentiment. Nous avons vu souvent que le peuple, surtout dans les occasions importantes, se rendait assez volontiers aux avis et aux remontrances des citoyens affectionnés pour le bien public.

Mais, lorsque les grands et les puissants commencèrent à abuser ouvertement de leur autorité pour se rendre maître des élections, employant non-seulement les promesses, mais les menaces et la violence, le peuple songea à mettre sa liberté à l'abri de leurs entreprises en donnant ses suffrages, non plus de vive voix, mais par scrutin, de manière que chaque citoyen jetât dans une capse, dans une boîte fermée, qui avait une ouverture au-dessus, un billet qui portait le nom de celui qu'il choisissait. Cicéron définit élégamment cette voie de procéder aux élections, *tabellam vindicem tacitæ libertatis* : « une voie sûre de conserver la liberté des « suffrages par le silence et le secret du scrutin ». Mais d'un autre côté cette pratique n'en est que plus exposée à la corruption, délivrant ceux qui font mal de la honte d'avoir des témoins. Telles sont les choses humaines : elles ont toujours deux faces.

De leg. Agr. ad. pop. n. 4.

Quoi qu'il en soit, cette loi qui mit en usage la voie du scrutin pour l'élection des magistrats fut appelée *Gabinia*, du nom de Gabinius, tribun du peuple, qui

la proposa. C'était un homme sans naissance et sans mérite.

Deux ans après, la même voie du scrutin fut introduite aussi dans les jugements par L. Cassius, tribun du peuple, et de son nom la loi fut appelée *Cassia*. Le consul Æmilius, célèbre par son éloquence, en employa en vain toute la force pour conserver l'ancien usage. Un des collègues de Cassius y avait fait aussi opposition, mais enfin il la leva, et l'on crut qu'en se désistant il suivait le conseil de Scipion l'Africain. Ainsi, la loi fut acceptée.

La voie du scrutin est introduite aussi dans les jugements. De Leg. l. 3, n. 34, 35. Brut. 95-97.

Carbon, citoyen fort séditieux, l'étendit aux assemblées du peuple où il s'agirait de l'établissement des lois.

puis dans l'établissement des lois, De Leg. lib. 3, n. 34; enfin dans les jugements de crimes d'état. Ibid. n. 36.

Il ne restait qu'une sorte d'affaire où le scrutin ne fût pas admis : c'était dans les jugements rendus par le peuple en matière de crimes de haute trahison. Cassius avait expressément excepté ce cas unique. Cœlius y introduisit aussi le scrutin; et, si l'on en croit Cicéron, il s'en repentit toute sa vie.

Guerres au-dehors.

Pour achever le récit de tout ce que j'ai laissé en arrière, il me reste à parler de deux guerres peu importantes, et de celle des esclaves en Sicile, qui donna bien de l'occupation aux Romains.

Ap. Claudius, étant consul avec Q. Métellus Macédonicus, eut pour département la Gaule. Les Salasses, qui habitaient le pays que l'on nomme aujourd'hui *le Val d'Aoste*, avaient une querelle avec leurs voisins au sujet d'une rivière nécessaire pour l'exploitation de mines d'or que l'on faisait valoir alors dans ce pays.

An. R. 608. Appius Claudius fait la guerre aux Salasses, et triomphe par le secours de sa fille, vestale.

Freinshem. Suppl. LIII, 6-8.

Appius fut chargé de terminer cette contestation. Mais, fier et hautain comme tous ceux de sa famille, et d'ailleurs jaloux de la gloire de son collègue, il voulait à toute force remporter l'honneur du triomphe. Il prit donc fait et cause pour les voisins des Salasses, qu'il força ainsi à prendre les armes. Il fut défait dans un premier combat, et perdit cinq mille hommes. Mais ensuite il eut sa revanche, et tua cinq mille hommes aux Salasses eux-mêmes. C'était une grande perte pour ces peuples. Ils se soumirent donc; et Appius revint à Rome, si persuadé que le triomphe lui était dû, qu'il ne daigna pas même le demander, mais seulement une ordonnance qui lui permît de prendre dans le trésor public l'argent nécessaire pour en faire les frais. Ce qui lui ayant été refusé, il prit sur lui la dépense, et entreprit de triompher. Un tribun du peuple s'y opposait, et menaçait même de le faire arracher de dessus son char. Claudia, fille d'Appius, qui était vestale, sauva cet affront à son père. Elle se mit à côté de lui dans son char; et le tribun, respectant en elle le sacré caractère dont elle était revêtue, n'osa exécuter sa menace. Ainsi triompha Appius, avec plus de gloire pour sa fille que pour lui.

Ardyens vaincus et soumis aux Romains. Freinshem. Suppl. LIV, 19-21.

Les Ardyens, peuple de l'Illyrie, avaient ravagé les terres de quelques alliés des Romains, et même la partie de l'Italie qui était dans le voisinage. Le sénat, leur ayant fait porter inutilement ses plaintes par des députés, envoya contre eux un corps de dix mille hommes de pied et cinq cents chevaux. A la vue de cette armée, les barbares se soumirent à toutes les conditions qu'on voulut leur imposer. Ils oublièrent bientôt leurs promesses, et recommencèrent leurs ravages. On donna

An. R. 617.

la commission de marcher contre eux au consul Serv. Fulvius Flaccus, qui les mit en peu de temps à la raison. Et, pour couper à jamais la racine à leurs brigandages, il les transporta du voisinage de la mer dans le milieu des terres. Là, forcés de s'occuper de l'agriculture pour trouver leur subsistance, ils devinrent aussi pacifiques qu'ils avaient été auparavant turbulents et inquiets.

Guerre des esclaves en Sicile.

Depuis la fin de la seconde guerre punique, c'est-à-dire depuis plus de soixante ans, la Sicile jouissait d'une profonde tranquillité, et, à l'ombre de la paix, elle s'appliquait uniquement à la culture des terres et au commerce des blés, qui faisait toute sa richesse. Aussi le sage Caton [1] l'appelait-il le grenier de la république et la mère nourrice du peuple romain. Ce commerce enrichissait non-seulement les habitants de l'île, mais encore un grand nombre de citoyens romains [2], lesquels, invités par le voisinage, allaient régulièrement tous les ans y faire des achats considérables de blés, ou s'y établissaient avec leurs familles, et faisaient valoir les terres qu'ils y avaient acquises.

Diod. apud Phot. et apud Vales.

On comprend aisément que, pour cultiver un terrain d'une aussi grande étendue et d'une aussi grande fertilité qu'était celui de la Sicile, où l'on ne laissait

[1] « Itaque ille M. Cato sapiens celsam penariam reipublicæ nostræ, nutricem plebis romanæ, Siciliam nominavit. » (Cic. in Verr. lib. 2, c. 5.)

[2] « Multis locupletioribus civibus utimur, quòd habent propinquam, fidelem, fructuosamque provinciam... quos illa partim mercibus suppeditandis cum quæstu compendioque dimittit; partim retinet, ut arare, ut pascere, ut negotiari libeat, ut denique sedes ac domicilium collocare. » (Id. ibid. c. 6.)

aucun espace inculte et inutile, il fallait un grand nombre d'esclaves. Nous verrons que le nombre de ceux qui prirent les armes se montait à près de deux cent mille. Cette multitude d'esclaves aurait été très-avantageuse à la Sicile, si les maîtres les avaient traités avec humanité, s'ils avaient eu quelque chose du caractère de celui à qui Sénèque écrit en ces termes : « J'apprends avec joie [1], de ceux qui viennent de chez « vous, que vous vivez familièrement avec vos esclaves. « Cela convient fort à un homme de votre prudence, « et dont l'esprit est aussi cultivé. Mais, dit-on, ce sont « des esclaves. Il faudrait plutôt dire : Ce sont des hom- « mes, des commensaux, des amis d'un ordre inférieur... « Continuez de vous faire aimer et respecter par vos « esclaves, plutôt que de vous en faire craindre. C'est « ainsi que vivaient les anciens Romains. Nos pères « appelaient le maître de la maison le père de famille; « ses serviteurs et ses esclaves, sa famille. » La corruption des mœurs a changé ce bel ordre.

Quand le luxe, suite naturelle des grandes richesses, se fut introduit parmi les habitants de cette île, il éteignit dans les esprits tout sentiment d'équité et d'humanité; et les esclaves furent traités [2], non comme des hommes, mais comme des bêtes et avec plus de dureté que des bêtes : car enfin l'on a soin de nourrir les chevaux et les bœufs pour en tirer tout le service qu'ils

[1] « Libenter ex his qui a te veniunt cognovi, familiariter te cum servis tuis vivere. Hoc prudentiam tuam, hoc eruditionem decet. Servi sunt? Imò homines. Servi sunt? Imò contubernales. Servi sunt? Imò humiles amici... Colant potiùs te, quàm timeant... Majores nostri dominum patrem familiæ appellaverunt; servos, familiares. » (Sen. *Epist.* 47.)

[2] « Alia interim crudelia et inhumana prætereo, quòd nec tanquam hominibus quidem, sed tanquam jumentis abutimur. » (Sen. ibid.)

peuvent rendre ; au lieu que ces riches inhumains refusaient souvent à leurs esclaves les besoins de la vie les plus nécessaires et les plus indispensables, sans parler des coups et des mauvais traitements dont ils les accablaient.

Ces malheureux, poussés à bout et forcés par la nécessité, se mirent à voler ; et comme le crédit des maîtres empêchait les préteurs de faire justice de ces brigands, bientôt il n'y eut plus de sûreté dans toute la Sicile, qui devint un affreux coupe-gorge. Ce métier de brigandage était pour les esclaves un exercice qui les préparait à la guerre en les accoutumant à la rapine et aux violences, en endurcissant leurs corps aux fatigues, en rendant leurs courages plus farouches et plus brutaux. Dans leurs attroupements ils se reprochaient à eux-mêmes qu'une nombreuse et florissante jeunesse comme ils étaient ne fût employée qu'à nourrir le faste et le luxe d'un petit nombre de voluptueux. Tout se préparait à une révolte générale.

Un certain Eunus, natif de Syrie, actuellement esclave d'un citoyen d'Enna appelé Antigène, servit beaucoup à fomenter ces dispositions. Il se piquait de magie, se vantait de connaître l'avenir, et prétendait avoir commerce avec les dieux, qui l'avaient assuré qu'un jour il deviendrait roi. En débitant ses prétendus oracles il jetait des flammes par la bouche, où il tenait une noix percée par les deux bouts, et remplie d'une matière combustible qu'il avait allumée. Son maître prenait plaisir à lui voir faire ces prestiges ; et loin de s'y opposer, il le menait lui-même dans les maisons où il allait manger, pour divertir la compagnie. Là on l'interrogeait sur sa royauté future : les convives le priaient

en plaisantant de leur être favorable quand il serait roi ; et sur les assurances qu'il leur donnait d'un traitement doux et humain, ils le gratifiaient de quelque bon morceau pris sur la table. Tout ce badinage devint bientôt une affaire extrêmement sérieuse; et la courtoisie de ceux qui s'étaient ainsi familiarisés avec cet esclave fut récompensée par des services bien effectifs et bien essentiels.

La conjuration éclata par la maison de Damophile. C'était un des plus riches habitants d'Enna, maître d'un nombre prodigieux d'esclaves, qu'il traitait avec une barbarie et une cruauté inouie; homme fier, insolent, brutal, qui avait un train et un équipage de prince, et donnait des repas qui passaient tout ce que l'on dit de la magnificence de ceux des Perses. Sa femme Mégallis, digne épouse d'un tel mari, imitait en tout sa hauteur et sa cruauté. Ce furent leurs esclaves qui, au nombre de quatre cents, levèrent les premiers l'étendard de la révolte. Après avoir consulté Eunus, qui leur promit de la part des dieux un heureux succès, ils le mirent à leur tête et, s'étant armés le mieux qu'ils purent de bâtons, de pieux, de broches, et de tout ce qu'ils purent trouver, ils entrèrent en bon ordre dans Enna; et, tous les esclaves de la ville s'étant joints à eux, ils pillèrent les maisons, et y commirent toutes sortes d'excès et de cruautés. Sachant que Damophile et sa femme étaient dans leur maison de campagne, qui était tout proche, ils les en firent arracher, les traînèrent dans la ville les mains chargées de chaînes, et, les ayant conduits sur le théâtre, qui était le lieu de l'assemblée, ils les accusèrent dans les formes, leur firent leur procès, massacrèrent sur-le-champ Damo-

phile, et livrèrent Mégallis aux femmes esclaves, qui, après lui avoir fait souffrir mille indignités, la précipitèrent du haut d'une tour ou de quelque rocher.

Le sort de la fille de ces impitoyables maîtres est tout-à-fait remarquable. Elle était d'un caractère entièrement opposé à celui de ses père et mère, pleine de douceur, de bonté, de compassion pour ceux qui souffraient. Elle consolait ces malheureux esclaves lorsqu'ils avaient été outragés et battus cruellement. S'ils étaient enfermés en prison, elle leur portait de la nourriture. En un mot, elle les soulageait en tout ce qui pouvait dépendre d'elle. Par cette conduite elle avait gagné leurs cœurs; et elle s'en trouva bien dans l'occasion présente. Cette multitude insolente et brutale, dans ses plus grandes fureurs se souvint néanmoins des bontés qu'elle leur avait témoignées. Ils la respectèrent, ils lui rendirent toute sorte d'honneurs, et la firent conduire en sûreté chez des parents qu'elle avait à Catane.

Eunus tint aussi parole à ceux des habitants d'Enna à qui il avait promis sa protection. Il les sauva du carnage, dans lequel fut enveloppé tout le reste de la ville.

Comme il s'était acquis une grande autorité par ses prestiges et par son fanatisme, les esclaves révoltés le déclarèrent leur roi. Il ne fallut pas lui faire violence pour l'obliger à se rendre à leur choix. Il prit aussitôt le sceptre, le diadème, et les autres marques de la royauté. Il se nomma des officiers, donna le nom de reine à sa compagne [1], qui était de Syrie comme lui, se fit appeler *Antiochus*, et voulut que ses nouveaux

[1] Je me sers de ce nom, parce qu'entre les esclaves il n'y avait point de mariage reconnu par les lois.

sujets prissent le nom de *Syriens*. En moins de trois jours six mille hommes se joignirent à lui, qui s'armèrent comme ils purent. Il parcourut les villes et les bourgades, ouvrit tous les endroits où l'on tenait les esclaves renfermés, et grossit tellement ses forces, qu'il osa en venir aux mains avec les troupes romaines qu'on lui opposa, et les défit à plusieurs reprises.

A l'imitation d'Eunus, Cléon, d'un autre côté, s'étant mis à la tête d'une bande d'esclaves, commença à ravager les terres d'Agrigente; et dans l'espace de trente jours il ramassa autour de lui cinq mille hommes. On crut d'abord que ces deux corps d'esclaves, partagés d'intérêts, se détruiraient l'un l'autre. On se trompa. Au premier ordre que Cléon reçut d'Eunus, il se rangea auprès de lui, et vint se soumettre avec ses troupes aux commandements du nouveau roi.

Il est aisé de juger quels ravages, quelles cruautés horribles exerça dans toute la Sicile cette multitude d'ennemis domestiques qui ne connaissaient ni lois, ni pudeur, ni sentiments d'humanité. Diodore de Sicile rapporte qu'ils traitaient avec barbarie les prisonniers de guerre, leur coupant les mains, et même les bras en entier. Le même auteur nous a conservé la mémoire d'une aventure déplorable, et qu'il n'est pas possible de lire sans être attendri. Un certain Gorgus, l'un des plus illustres et des plus riches citoyens de Murgantia, étant sorti pour aller à la chasse, aperçut une troupe de ces brigands qui venait à lui. Aussitôt il se met à fuir vers la ville; mais comme il était à pied, il ne pouvait guère espérer d'échapper au danger. Dans ce moment arrive son père, qui, étant à cheval, en descend sur-le-champ et veut y faire monter son fils. Le

fils ne peut se résoudre à sauver sa vie en livrant son père à la mort : le père était dans les mêmes sentiments par rapport à son fils. Ils se combattent, ils se pressent avec larmes, sans pouvoir rien gagner l'un sur l'autre. Cette tendresse mutuelle leur fut funeste à tous deux. Les brigands arrivent, et massacrent ensemble le père et le fils.

Les combats contre les Romains ne réussissaient pas moins aux rebelles que les courses et les brigandages. Florus nomme jusqu'à quatre préteurs qui furent battus par eux, Manilius, Lentulus, Pison, Hypsæus. Tant de victoires augmentèrent beaucoup l'armée d'Eunus, qui monta jusqu'à soixante et dix mille hommes; et l'on croit qu'en réunissant tous ceux qui s'étaient révoltés en différents endroits de l'île, ils formaient le nombre de deux cent mille. Les Romains comprirent alors que ces mouvements méritaient une grande attention, et ils envoyèrent en Sicile le consul C. Fulvius, collègue de Scipion l'Africain. Il ne paraît pas que ce général ait remporté de grands avantages. An. R. 618.

Cet esprit de révolte, comme une maladie contagieuse, se répandit dans l'Italie, et même jusque dans la ville de Rome. On y découvrit une conjuration formée par cent cinquante esclaves. Ils furent arrêtés et mis à mort. On connut, par l'aveu qu'ils en firent, que les esclaves de plusieurs villes d'Italie étaient engagés dans la conjuration. On chargea de cette affaire Q. Métellus, et Cn. Servilius Cépion. Ils surprirent et dissipèrent quatre mille esclaves à Sinuesse : ils en firent pendre quatre cent cinquante à Minturnes.

Ce mal se fit sentir en plusieurs provinces; mais c'est en Sicile surtout qu'il continuait de faire d'étranges

An. R. 619. ravages. Le consul L. Calpurnius Pison, qui avait succédé à Fulvius, en arrêta le cours par le bon ordre qu'il remit dans les troupes et par la sévérité de la discipline qu'il rétablit. C. Titius, qui commandait un corps de cavalerie, s'étant laissé envelopper par les esclaves, s'était rendu à eux, et leur avait livré ses armes à condition d'avoir la vie sauve. Pison le condamna à demeurer pendant tout le temps qu'il servirait, depuis le matin jusqu'au soir, pieds nus dans la principale place du camp, avec une toge coupée ignominieusement, et une tunique sans ceinture; toutes notes d'infamie. Il lui fut défendu d'user des bains, ni de se trouver à aucun repas; et tous ses cavaliers furent démontés et obligés de servir dans les compagnies de frondeurs, qui étaient regardées comme les derniers corps de l'armée. Une punition si marquée retint toutes les troupes et tous les officiers dans le devoir, et fut suivie d'heureux succès. Les rebelles, indignés contre les Mamertins, qui seuls avaient contenu leurs esclaves dans l'obéissance et la soumission, parce qu'ils les avaient toujours traités avec bonté et douceur, assiégeaient actuellement leur ville, c'est-à-dire Messine, avec de nombreuses troupes. Pison fit marcher son armée contre eux, et leur donna bataille. Huit mille restèrent sur la place, et tous ceux qu'on fit prisonniers expirèrent sur la croix. Dans la distribution des récompenses dues à ceux qui s'étaient signalés dans le combat, il déclara que son fils méritait une couronne d'or du poids de trois livres; mais que, comme il ne convenait pas qu'un magistrat fît faire à la république les frais d'un présent qui devait entrer dans sa maison, il distinguerait l'honneur du prix d'avec la

Val. Max. lib. 2, c. 7. Frontin. lib. 4, n. 1.

Val. Max. lib. 4, c. 3.

valeur de la matière ; que, comme son général [1], il lui en accordait actuellement l'honneur, et, comme son père, lui en assurerait la valeur par son testament. Une telle délicatesse vérifie bien le surnom de *Frugi* que portait Pison, et est digne de celui qui, le premier, établit la loi contre les concussions.

Ce fut le consul P. Rupilius qui eut l'honneur d'avoir terminé la guerre des esclaves en Sicile. Ils étaient maîtres de plusieurs places ; mais deux villes surtout faisaient leur force, Enna et Tauroménium ; et Rupilius conçut que, s'il pouvait les leur enlever, c'était un moyen sûr d'en purger la Sicile et de les exterminer entièrement. Il commença par Tauroménium, ville très-bien fortifiée, et qui fit une longue et vigoureuse défense. Comme le consul était maître de la mer, elle ne put recevoir de vivres de ce côté-là, et tous les convois par terre étaient enlevés. La famine devint si horrible, qu'ils mangèrent leurs propres enfants et leurs femmes. Enfin la ville fut prise ; et tout ce qui y restait d'esclaves, après avoir souffert les plus cruels supplices, fut mis à mort. An. R. 620.

Le consul passa à Enna. Cette ville était regardée comme imprenable, et avait une nombreuse garnison ; mais elle manqua bientôt de vivres. Cléon, qui y commandait, ayant fait une sortie avec ce qu'il avait de meilleures troupes, après avoir combattu long-temps en désespéré qui n'attendait aucun quartier de la part des ennemis, fut pris enfin, et mourut quelques jours après de ses blessures. Son cadavre, que l'on exposa en spectacle à la vue des assiégés, leur fit perdre courage.

[1] « Ut honorem publicè a duce, pretium a patre privatim acciperet. »

Quelques-uns, pour avoir la vie sauve, livrèrent la ville aux Romains par trahison. Il périt dans ces deux places vingt mille esclaves.

Eunus, ce roi imaginaire, se sauva dans des lieux escarpés et presque inaccessibles, avec six cents hommes qui composaient sa garde. Rupilius les y poursuivit et les attaqua vivement. Bientôt il les réduisit au désespoir, et ils se tuèrent tous les uns les autres, pour se dérober à la honte et à la cruauté des tourments qui leur étaient préparés. Eunus aimait trop la vie pour suivre leur exemple : il se cacha dans des cavernes obscures et profondes, d'où il fut tiré n'ayant plus avec lui que quatre compagnons de sa fortune, qui étaient (la chose est remarquable et propre à faire connaître la mollesse de ce roi de théâtre) son cuisinier, son boulanger, son baigneur, et le fou qui le divertissait à table. Il fut jeté dans un cachot, où bientôt après il périt de la maladie pédiculaire.

Rupilius, pour ne laisser dans la Sicile aucun reste ni aucun soupçon de trouble et de révolte, parcourut toute l'île avec un détachement de troupes choisies; et après l'avoir entièrement pacifiée, il s'appliqua, de concert avec les dix commissaires que le sénat y avait envoyés pour cet effet, à établir de sages réglements, qui furent fort approuvés des peuples, et regardés comme les fondements de la tranquillité publique. C'était, comme on le voit, un homme de tête et de mérite que ce Rupilius : il n'avait point de naissance. Les Siciliens étaient sans doute fort étonnés d'avoir à respecter, comme consul et comme législateur, celui qu'ils avaient vu dans leur île commis dans les fermes. La protection de Scipion l'Africain, qui se connaissait

Val. Max. lib. 6, c. 9.

en hommes, avait beaucoup contribué à l'élever au consulat.

Après qu'il eut réglé les affaires de Sicile, il retourna à Rome avec son armée. Il avait fait des actions qui méritaient bien certainement le triomphe. Mais on crut que la bassesse des ennemis qu'il avait vaincus avilirait en quelque façon un honneur si éclatant. On se contenta de lui déférer le petit triomphe, appelé *ovatio*.

J'anticiperai ici le récit de la guerre contre Aristonic, afin de pouvoir après cela suivre sans interruption le fil de l'histoire des Gracques.

Guerre contre Aristonic. Freinshem. Suppl. LIX.

Attale, roi de Pergame, mourut vers l'an de Rome 614. Son neveu, qui portait le même nom, et qui fut surnommé *Philométor*, lui succéda dans son royaume, mais non dans ses vertus; car, comme s'il eût cherché à le faire regretter de plus en plus par ses sujets, il s'abandonna à toutes sortes d'excès et de dérèglements. Heureusement pour eux son règne fut court, et ne dura que cinq ans.

N'ayant point d'enfants, il avait fait un testament par lequel il instituait le peuple romain son héritier. Eudème de Pergame le porta à Rome.

Mais Aristonic, qui se disait de la famille royale, travailla à s'emparer des états d'Attale. En effet, il était fils d'Eumène, mais non légitime.

Il eut bientôt formé un parti considérable, tant par la faveur des peuples, accoutumés à être gouvernés par des rois, qu'à l'aide des esclaves, qui se révoltèrent alors en Asie contre leurs maîtres, comme avaient fait ceux de Sicile, et par les mêmes raisons. Ni la résistance de plusieurs villes qui refusèrent de le reconnaître, ni les secours envoyés à ces villes par les rois de Bithynie

et de Cappadoce ne purent arrêter ses progrès. Le sénat de Rome députa cinq ambassadeurs ou commissaires, dont l'autorité désarmée ne produisit aucun effet. Enfin
An. R. 621. les Romains firent partir une armée sous la conduite du consul P. Licinius Crassus, homme très-riche, d'une haute naissance, éloquent, habile jurisconsulte, grand-pontife, mais qui ne paraît pas avoir eu le mérite de guerrier. C'est le premier grand-pontife à qui l'on ait donné un commandement hors de l'Italie.

Ses exploits en Asie se réduisirent à peu de chose. L'histoire ne raconte de lui rien de plus mémorable qu'un acte de sévérité, que l'on pourrait même qualifier de rigueur outrée. Voici le fait. Comme il assiégeait une ville d'Asie, il envoya demander dans une autre ville, alliée des Romains, le plus grand des deux mâts qu'il y avait vus. Il voulait en faire un bélier. L'ingénieur en chef de cette ville crut que le plus petit serait plus convenable pour le dessein du consul, et l'envoya. Sur quoi Licinius ayant mandé cet ingénieur, sans vouloir entendre ses raisons, il le fit dépouiller et battre de verges, disant qu'il lui demandait obéissance, et non pas conseil.

Il périt malheureusement, et même, si l'on en croit Justin, par sa faute, ayant eu moins d'attention à bien conduire la guerre qu'à ramasser et à conserver les richesses des rois de Pergame [1]. Son armée fut mise en déroute, et lui-même fait prisonnier. Il évita néanmoins la honte d'être livré au vainqueur en se faisant tuer par un Barbare, dans l'œil duquel il poussa exprès, pour l'irriter, une baguette qu'il avait à la main.

An. R. 622. Le consul Perperna, qui succéda à Crassus, vengea

[1] « Intentior attalicæ prædæ quàm bello. » (Justin. lib. 36, c. 4.)

bientôt sa mort. Étant accouru en Asie, il livra un combat à Aristonic, défit entièrement son armée, l'assiégea peu après lui-même dans Stratonicée, et enfin le fit prisonnier.

Aussitôt il le fit partir pour Rome sur la flotte, qu'il chargea de tous les trésors d'Attale. Manius Aquillius, qui venait d'être nommé consul, se hâta d'aller prendre sa place pour terminer la guerre, et lui ravir l'honneur du triomphe. Il trouva Aristonic parti; et, peu de temps après, Perperna, qui s'était mis en chemin, mourut de maladie à Pergame. Aquillius n'eût pas de peine à achever les restes d'une guerre que Perperna avait portée si près d'une heureuse fin; encore déshonora-t-il, par un crime horrible et que toutes les nations détestent, les avantages qu'il remporta. Pour forcer quelques villes à se rendre, il empoisonna les sources d'où elles tiraient leurs eaux. Le fruit de cette guerre pour les Romains fut que la Lydie, la Carie, l'Hellespont, la Phrygie, en un mot tout ce qui composait le royaume d'Attale, fut réduit en province de l'empire sous le nom commun d'*Asie*. An. R. 623.

Le sénat avait ordonné qu'on détruisît la ville de Phocée, qui s'était déclarée contre les Romains, et dans la guerre dont on vient de parler, et auparavant dans celle contre Antiochus. Les habitants de Marseille, qui était une colonie de Phocée, touchés du danger de leurs fondateurs, comme s'il se fût agi de leur propre ville, députèrent à Rome pour implorer la clémence du sénat et du peuple. Quelque juste que fût l'indignation des Romains contre Phocée, ils ne purent refuser sa grace aux vives sollicitations d'un peuple pour lequel ils avaient dès long-temps une extrême considération,

et qui s'en rendait encore plus digne par la tendre reconnaissance qu'il témoignait pour ses pères et ses fondateurs.

Manius Aquillius, de retour à Rome, reçut l'honneur du triomphe, au lieu de la juste peine qu'il aurait méritée pour les voies indignes et criminelles auxquelles il devait ses victoires. Et bientôt après, ayant été accusé de concussion, il obtint une absolution qui ne répara pas son honneur, mais qui déshonora ses juges. Pour ce qui est d'Aristonic, après avoir été donné en spectacle au peuple dans le triomphe d'Aquillius, il fut conduit dans la prison, où on l'étrangla. Telles furent les suites du testament d'Attale.

Mithridate, dans la lettre qu'il écrivit, long-temps après, à Arsace, roi des Parthes, accuse les Romains d'avoir supposé un faux testament d'Attale pour frustrer Aristonic [1], fils d'Eumène, du royaume de son père, qui lui appartenait de droit : mais c'est un ennemi déclaré qui les charge de ce crime, et par conséquent son témoignage n'est pas ici d'un grand poids.

[1] « Simulato impio testamento, filium ejus (Eumenis) Aristonicum, quia patrium regnum petiverat, hostium more per triumphum duxêre. » (Apud *Sallust. in fragm.*)

LIVRE VINGT-HUITIÈME.

Ce livre renferme l'espace d'environ vingt ans, depuis l'an de Rome 619, jusqu'en 638 et un peu au-delà. Il contient principalement l'histoire des Gracques, quelques guerres au-dehors, dont la plus importante est celle par laquelle les Romains se formèrent une province dans les Gaules; et diverses affaires de la ville.

HISTOIRE DES GRACQUES.

§ I. *Ti. Gracchus et Cornélie, père et mère des Gracques. Merveilleux soin que Cornélie prit de l'éducation de ses deux fils. Ressemblance et différence de caractère entre les deux frères. Tibérius, encore tout jeune, est nommé augure. Il sert en Afrique sous Scipion; puis en Espagne sous Mancinus, comme questeur. Traité de Numance, cause et origine de ses malheurs. Tibérius s'attache au parti du peuple. Devenu tribun, il renouvelle les lois agraires. Plaintes des riches contre Tibérius. Octavius, un de ses collègues, s'oppose à sa loi. Tibérius tâche de gagner son collègue par douceur, mais inutilement. Il entreprend de faire déposer Octavius, et en vient à bout. Réflexion sur cette violente entreprise de Tibérius. La loi du partage des terres est reçue. On nomme trois commissaires pour l'exécuter.*

Mucius est substitué à Octavius. Tibérius persuade au peuple qu'on en veut à sa vie. Il fait ordonner que les biens d'Attale seront distribués aux pauvres citoyens. Il entreprend de justifier la déposition d'Octavius, et de se faire continuer tribun. Il est tué dans le Capitole. Réflexion sur cet événement. Complices de Tibérius condamnés. Réponse séditieuse de Blosius. P. Crassus est nommé triumvir à la place de Tibérius. On envoie Scipion Nasica en Asie pour le dérober à la fureur du peuple. Caïus se retire. Réponse de Scipion l'Africain sur la mort de Tibérius. Dénombrement. Discours de Métellus, censeur, pour exhorter les citoyens à se marier. Fureur du tribun Atinius contre Métellus. Difficultés du partage des terres. Scipion se déclare en faveur de ceux qui étaient en possession des terres. On le trouve mort dans son lit. Ses obsèques. Épargne déplacée de Tubéron. Éloignement du faste dans Scipion. Éloge de ce grand homme. Caïus s'exerce dans l'éloquence. Il passe en Sardaigne en qualité de questeur. Songe de Caïus. Sage conduite qu'il tient en Sardaigne. Sa grande réputation alarme le sénat. Desseins turbulents de Fulvius. Conjuration étouffée à Frégelles. Caïus revient à Rome. Il se justifie pleinement devant les censeurs. Il est nommé tribun malgré l'opposition des nobles. Son éloge. Il propose plusieurs lois. Il entreprend et exécute plusieurs ouvrages publics importants. C. Fannius est nommé consul par le crédit de Caïus. Caïus est nommé tribun pour la seconde

fois. Il transporte les jugements du sénat aux chevaliers. Le sénat, pour ruiner le crédit de Caïus, lui oppose Drusus, un de ses collègues, et devient lui-même populaire. Caïus conduit une colonie à Carthage. Drusus profite de son absence. Caïus revient à Rome. Il change d'habitation. Ordonnance du consul Fannius contraire aux intérêts de Caïus. Caïus se brouille avec ses collègues. On empêche qu'il ne soit nommé tribun pour la troisième fois. Tout se prépare à sa perte. Le consul Opimius fait prendre les armes aux sénateurs. Licinia exhorte Caïus son mari à pourvoir à sa sûreté. Il tente inutilement des voies d'accommodement. Fulvius est tué sur le mont Aventin, et sa troupe mise en déroute. Triste fin de Caïus. Sa tête, qui avait été mise à prix, est portée à Opimius. Son corps est jeté dans le Tibre. Temple érigé à la Concorde. Honneurs rendus aux Gracques par le peuple. Lois agraires des Gracques anéanties. Retraite de Cornélie à Misène. Sort d'Opimius. Réflexion sur les Gracques.

Les mouvements des Gracques sont une triste époque dans l'histoire romaine. Ce sont les premières querelles qui se voient vidées par la violence et par les meurtres, et où le sang des Romains ait été versé par les Romains: exemple funeste, qui fut bientôt renouvelé et multiplié, qui amena les guerres civiles, les proscriptions, et enfin le changement du gouvernement, et la chute d'une liberté qui ne servait plus qu'à donner des tyrans à la république, sous le nom de défenseurs.

Ti. Gracchus et Cornélie, père et mère des deux Gracques. Plut. in Gracch.

Les deux frères Tibérius et Caïus Gracchus, que j'appellerai ordinairement, pour abréger, l'un Tibérius et l'autre Caïus, étaient fils de Tibérius Gracchus, qui, ayant été censeur et deux fois consul, et ayant eu deux fois l'honneur du triomphe, tirait encore plus de splendeur et d'éclat de sa vertu seule que de toutes ses dignités. Son mérite, qui brilla de bonne heure, lui procura une alliance illustre. Il épousa Cornélie, fille du grand Scipion, vainqueur d'Annibal. Nous avons vu comment se fit ce mariage, qui fut le fruit de la générosité avec laquelle Ti. Gracchus, malgré une inimitié ancienne, se déclara hautement en faveur des Scipions dans la persécution que leur suscitèrent les tribuns du peuple.

Merveilleux soin que Cornélie prit de l'éducation de ses deux fils.

Cornélie, après la mort de son mari, qui lui laissa douze enfants, s'appliqua à la conduite de sa maison avec une sagesse et une prudence qui la firent beaucoup estimer. Plutarque dit que Ptolémée, roi d'Égypte (ce ne pouvait être que Ptolémée Physcon), voulut lui faire part de son diadème, et envoya la demander en mariage, mais qu'elle le refusa. Ç'aurait été un époux bien indigne assurément d'une femme si accomplie. Le fait a peu de vraisemblance. Dans son veuvage elle perdit presque tous ses enfants. Il ne lui resta qu'une seule fille, Sempronia, qu'elle maria au second Scipion l'Africain, et deux fils, Tibérius et Caïus, qu'elle éleva avec tant de soin, que, quoiqu'ils fussent généralement reconnus pour être nés avec le plus heureux naturel et les meilleures dispositions du monde, on jugeait qu'ils devaient encore plus à l'éducation qu'à la nature. La réponse qu'elle fit à leur sujet à une dame campanienne est fort célèbre. Cette dame, qui était très-riche, et

encore plus fastueuse, après avoir étalé aux yeux de Cornélie, dans une visite qu'elle lui rendit, ses diamants, ses perles et ses bijoux les plus précieux, la pria avec instance de lui montrer aussi les siens. Cornélie fit tomber adroitement la conversation sur une autre matière, pour attendre le retour de ses fils, qui étaient allés aux écoles publiques. Quand ils en furent revenus, et qu'ils entrèrent dans la chambre de leur mère, *Voilà*, dit-elle à la dame campanienne en les lui montrant de la main, *voilà mes bijoux et mes ornements :* parole bien mémorable, et qui renferme de grandes instructions pour les dames et pour les mères!

Les Gracques se distinguèrent beaucoup parmi les jeunes Romains de leur temps, par le talent de la parole; et l'on a remarqué qu'ils en furent redevables au soin particulier que prit Cornélie leur mère [1] de tenir auprès d'eux les plus habiles maîtres qui fussent alors à Rome, pour leur enseigner la langue grecque, les belles-lettres, et toutes les sciences. Elle parlait elle-même sa langue très-purement [2], et le langage de ses enfants s'en ressentait, et faisait honneur à celle dont les soins maternels avaient, ce semble, moins eu pour objet de former leurs corps que leur style. Ses lettres sont citées avec éloge par Cicéron et par Quintilien. C'est une justice que l'on rend aux dames, qu'elles excellent dans le style épistolaire, qui doit avoir un air

[1] « Gracchus diligentiâ Corneliæ matris a puero doctus, et græcis litteris eruditus. Nam semper habuit exquisitos e Græcia magistros. » (Cic. in *Brut.*, n. 101.)

[2] « Legimus epistolas Corneliæ matris Gracchorum. Apparet filios non tam in gremio educatos, quàm in sermone matris. » (Id. ib. n. 211.)

« Gracchorum eloquentiæ multùm contulisse accepimus Corneliam matrem, cujus doctissimus sermo in posteros quoque est epistolis traditus. » (Quint. lib. 1.)

simple, intelligible, naturel, accompagné d'élégance et de délicatesse.

Cornélie avait beaucoup d'autres grandes qualités qui la rendaient très-respectable. Juvénal lui attribue un air de hauteur et de fierté, qui, selon lui, diminuait beaucoup de son mérite, lorsqu'il dit « que dans le choix « d'une épouse on devrait préférer une simple citoyenne « de Venouse à Cornélie, mère des Gracques, si celle-ci, « avec ses rares vertus, apportait un front sourcilleux, « et si elle prétendait que les triomphes de son père « dussent être comptés dans sa dot » :

> Malo Venusinam, quàm te, Cornelia, mater
> Gracchorum, si cum magnis virtutibus affers
> Grande supercilium, et numeras in dote triumphos.

Ressemblance et différence de caractère entre les deux frères. Plutarch.

Il faut revenir à ses enfants. A travers la ressemblance de ces deux frères pour tout ce qui regardait le courage, la tempérance, la libéralité, la magnanimité, on ne laissait pas d'apercevoir en eux des différences très-marquées. Premièrement, pour ce qui est des traits du visage, du regard, de la démarche et de tous les mouvements, Tibérius était plus doux et plus posé, Caïus plus vif et plus véhément : de sorte que, quand ils parlaient en public, le premier se tenait toujours dans la même place avec une contenance sage et rassise, et l'autre fut le premier des Romains qui commença à se donner du mouvement dans la tribune, allant et revenant d'un côté à un autre, et se servant de gestes forts et violents. Cette diversité s'observait aussi dans le caractère de leur éloquence : véhémente et enflammée dans Caïus; douce et plus propre à émouvoir la compassion, dans Tibérius. La diction de celui-ci était pure

et extrêmement travaillée; celle de Caïus, libre et hardie. La même différence se trouvait encore dans leur table et dans leur dépense ordinaire. Tibérius était simple et frugal : Caïus, comparé aux autres Romains, était sobre et tempérant; mais, en comparaison de son frère, il paraissait donner dans le goût nouveau de faste et de somptuosité.

Leurs mœurs n'étaient pas moins différentes dans tout le reste. Tibérius était doux, modéré et poli; Caïus, rude, violent, emporté, s'abandonnant, dans ses harangues, à des mouvements excessifs de colère dont il n'était plus maître, et à des termes et des tons de voix qui y répondaient. Pour remédier à cet inconvénient[1], toutes les fois qu'il parlait en public, un joueur de flageolet se tenait toujours derrière lui; et quand le musicien sentait, à l'éclat de la voix de Caïus, qu'il s'emportait et se laissait dominer par son feu, il prenait sur son instrument un ton doux, qui ramenait l'orateur à une prononciation plus modérée. Quand au contraire il tombait dans la langueur, ce qui était bien plus rare, ce même musicien, prenant un ton plus haut et plus vif, le réveillait pour ainsi dire et le ranimait. C'était une chose bien extraordinaire[2], que dans une assemblée publique, au milieu de ces actions turbulentes où Caïus jetait la terreur parmi les nobles, et où

[1] « C. Cracchus... quoties apud populum concionatus est, servum post se musicæ artis peritum habuit, qui occultè eburneâ fistulâ pronunciationis ejus modos formabat, aut nimis remissos excitando, aut plus justò concitatos revocando : quia ipsum calor et impetus actionis attentum hujusce temperamenti æstimatorem esse non patiebatur. » (Val. Max. lib. 8, c. 10. Vide Cic. *de Orat.* lib. 3, n. 225.)

[2] « Hæc ei cura inter turbidissimas actiones, vel terrenti optimates vel timenti fuit. » (Quintil. lib. 1, c. 8.)

il avait tout à craindre pour lui-même, il prêtât une oreille docile à ce joueur de flageolet, haussant ou baissant la voix, selon le ton qui lui était donné.

Plutarch.

Tibérius était plus âgé que son frère, de neuf ans. De là vint que leur entrée dans la conduite des affaires fut séparée par un intervalle considérable. Et c'est, comme l'observe Plutarque, ce qui contribua le plus à ruiner toutes leurs entreprises et tous leurs desseins, parce qu'ils ne purent unir leur puissance, qui serait devenue très-grande et peut-être même invincible par cette union.

Tibérius encore tout jeune est nommé augure.

Tibérius, presque au sortir de l'enfance, se rendit si célèbre et si recommandable, qu'on le jugea digne d'être associé au collége des augures, bien plus à cause de sa vertu qu'à cause de sa grande naissance. Et Ap. Claudius, qui avait été consul et censeur, et qui était actuellement prince du sénat, s'empressa de l'unir à sa famille en lui donnant sa fille en mariage. Il servit en Afrique sous Scipion, qui avait épousé sa sœur; et, vivant avec lui, il eut lieu d'étudier de près ce grand modèle, si capable d'enflammer son émulation. Il en profita, et fit preuve de bonne conduite et de bravoure. Il eut la gloire de monter, le premier de tous, sur le mur de Carthage. Sa douceur et ses manières prévenantes le firent aimer des troupes; et, quand il quitta l'armée, il laissa un très-grand regret dans les cœurs.

Il sert en Afrique sous Scipion.

Puis en Espagne sous Mancinus, comme questeur.

Devenu questeur, il eut pour département l'Espagne, et pour général l'infortuné Mancinus, dont les disgraces donnèrent occasion à Tibérius d'augmenter sa réputation, en montrant non-seulement son activité et son intelligence dans les affaires, mais un respect qui ne lui permit jamais d'oublier ce qu'il devait à son con-

sul, pendant que Mancinus lui-même, atterré par ses malheurs, oubliait presque ce qu'il était. Nous avons vu quelle confiance eurent en lui les Numantins, et comment il conclut avec eux un traité qui sauva l'armée romaine : événement fatal pour Tibérius, et qui fut la cause et l'origine de tous ses malheurs!

Traité de Numance, cause et origine de ses malheurs.

Ce traité fut reçu et interprété diversement à Rome, selon la diversité des intérêts. Les parents et les amis de ceux qui avaient servi dans cette guerre, lorsque Tibérius fut de retour à Rome, s'assemblèrent en foule autour de lui, criant que c'était à lui seul qu'on avait l'obligation de la vie de vingt mille citoyens, et rejetant sur le général tout ce qu'il y avait de honteux dans ce traité. D'un autre côté, ceux qui regardaient la paix qu'il avait faite comme indigne et honteuse pour les Romains (et c'étaient les plus puissants et les plus autorisés du sénat), voulaient qu'en cette occasion on imitât leurs ancêtres, lesquels, en pareil cas, renvoyèrent aux Samnites non-seulement les généraux, mais encore tous ceux qui avaient eu part au traité de Caudium et qui l'avaient garanti, les questeurs, les tribuns et autres officiers, faisant tomber ainsi sur leurs têtes toute la haine des serments violés et de la paix rompue. Ici il n'en fut pas de même. Le peuple ordonna que le consul Mancinus serait livré seul aux Numantins, et excepta tous les autres de la peine en faveur de Tibérius.

Tibérius s'attache au parti du peuple.

Fier de cette espèce de victoire remportée sur le sénat, et piqué de ce que cette compagnie s'était déclarée contre lui, il quitta le parti des grands et des anciens[1],

[1] « Ti. Graccho invidia numantini fœderis, cui feriendo, quæstor

auxquels son père avait toujours été attaché, et se livra entièrement à la multitude, cherchant à lui plaire par toutes sortes de voies, pour affaiblir et ruiner le crédit de ceux qu'il regardait comme ses ennemis. Il imagina pour cela un moyen, qui, loin d'avoir rien d'odieux, paraissait n'être l'effet que de son zèle pour la justice et pour le bien public, et pouvait l'être véritablement jusqu'à un certain point.

Devenu tribun, il renouvelle les lois agraires.

J'ai dit, la première fois que j'ai eu occasion de parler des lois agraires, que les Romains, dès les premiers temps, étaient dans l'usage, lorsqu'ils avaient vaincu un peuple, de confisquer une partie des terres et de les réunir au domaine de la république. On vendait quelques-unes de ces terres; on en distribuait d'autres aux pauvres citoyens que l'on envoyait en colonies; d'autres étaient données à cens. Par cet ordre, la république pourvoyait à la subsistance et à la multiplication de ses citoyens. Mais dans la suite des temps les grands et les riches s'emparèrent de presque toutes ces terres, originairement domaniales, soit en achetant, soit en se faisant adjuger, moyennant une plus forte redevance, celles qui n'avaient été chargées que d'un cens modique, soit enfin par la violence. On fit plusieurs réglements pour arrêter le cours de ces usurpations. Une loi fut portée par les tribuns Sextius et Licinius, qui défendait de posséder plus de cinq cents arpents de terre; mais la cupidité, industrieuse à inventer de nouveaux prétextes pour éluder la force des lois, avait

Mancini Cos. quum esset, interfuerat, et in eo fœdere improbando senatûs severitas dolori et timori fuit: istaque res illum fortem et clarum virum a gravitate patrum desciscere coegit. » (*De Harusp. resp.* n. 43.)

« Ad quem (tribunatum) ex invidia fœderis numantini bonis iratus accesserat. » (In *Bruto*, n. 103.)

toujours franchi ces faibles barrières. Les riches d'abord faisaient cultiver ces terres par des gens du pays qui étaient libres; mais comme ces métayers de condition libre étaient souvent obligés, en temps de guerre, de porter les armes et d'interrompre la culture des terres, au lieu des naturels du pays ils employèrent des esclaves, qui leur rendaient plus de service, et le nombre s'en augmenta infiniment; mais celui des sujets de la république diminuait à proportion, et l'on comprend aisément quel malheur c'était pour l'état.

Tibérius en avait été témoin par lui-même, et vivement touché, lorsque, traversant la Toscane pour aller à Numance, il vit les terres désertes, et ne trouva d'autres laboureurs ni d'autres pâtres que des esclaves venus des pays étrangers, que leur condition exemptait d'aller à la guerre. Plutarch.

P. MUCIUS SCÆVOLA. An. R. 619.
L. CALPURNIUS PISO FRUGI. Av. J.C. 133.

Lorsque Tibérius fut devenu tribun du peuple, il entreprit de remédier à ce désordre, et de rétablir les pauvres citoyens dans la possession des terres qui leur avaient été enlevées, en faisant revivre la loi Licinia dont je viens de parler. Cornélie, sa mère, qui ne cessait point de reprocher à ses deux fils qu'ils languissaient dans l'obscurité sans se distinguer par aucune action d'éclat, *et que les Romains ne l'appelaient que la belle-mère de Scipion, et non la mère des Gracques*, l'engagea fortement à proposer cette loi. Ce qui l'y détermina encore plus, ce fut le peuple, qui par des écriteaux affichés sur les portiques, sur les murailles, et sur les tombeaux, l'exhortait tous les jours à prendre sa défense

contre ces riches impitoyables. Il ne crut pas pourtant devoir s'y déterminer sans prendre conseil. Il communiqua son dessein à quelques-uns de ceux qui étaient regardés comme les premiers de Rome en réputation et en vertu. De ce nombre étaient Crassus, qui devint peu après souverain-pontife, le jurisconsulte Mucius Scévola, alors consul, et Appius Claudius, le beau-père de Tibérius.

Il semble, dit Plutarque, que jamais loi plus douce et plus humaine ne fut donnée contre une si grande injustice et contre une usurpation si énorme : car, au lieu que ces avides possesseurs du bien d'autrui devaient être chassés avec honte des terres dont ils jouissaient contre les lois, et condamnés à restituer tous les fruits qu'ils en avaient perçus injustement, il se contenta d'ordonner qu'ils en sortiraient après avoir reçu du public le prix de ces terres qu'ils retenaient, et que les citoyens qui avaient besoin d'être soulagés y entreraient en leur place. Il paraissait au peuple que les riches devaient être bien contents qu'on ne leur imposât aucune peine pour le passé, et qu'on exigeât d'eux seulement qu'ils laissassent rentrer dans leurs biens ceux qu'ils avaient dépouillés. Mais les riches eux-mêmes étaient bien éloignés de penser ainsi. Ils représentaient que ces terres étaient des biens qui étaient d'un temps immémorial dans leurs familles; qu'ils y avaient bâti; qu'ils les avaient plantées; qu'ils y avaient les tombeaux de leurs pères. C'étaient des partages entre frères; ou bien ils avaient employé la dot de leurs femmes pour les acquérir, ils les avaient données en mariage à leurs enfants; ou enfin ils avaient emprunté sur ces fonds, qui se trouvaient hypothéqués pour le paiement de

Plaintes des riches contre Tibérius. Appian. Civil. l. 1.

leurs dettes. Grandes difficultés sans doute, et qui nous donnent lieu de penser que c'est avec raison que Lélius, dans son tribunat, ayant eu la même idée que Tibérius, l'abandonna, et mérita par cette circonspection le surnom de *sage*, qui lui a fait tant d'honneur dans la postérité. Les riches donc, justement alarmés, s'élevaient contre la loi, et passaient même jusqu'à attaquer la personne du législateur, entreprenant de persuader au peuple que Tibérius ne proposait ce nouveau partage des terres que pour susciter de grands troubles dans la république, et pour la mettre en combustion.

Ils ne gagnèrent rien par tous leurs cris et toutes leurs plaintes. Tibérius les battait en ruine; et soutenant une cause dont le coup-d'œil était tout-à-fait honnête et juste, avec une éloquence qui aurait pu en faire passer une injuste et mauvaise, il se rendait terrible à ses adversaires, lorsque, tout le peuple étant assemblé autour de la tribune aux harangues, il venait à faire valoir en faveur des pauvres des raisons spécieuses et populaires, qui ne pouvaient manquer d'être applaudies par un auditoire intéressé à les trouver bonnes. « Les bêtes sauvages qui sont répandues dans « les montagnes et dans les forêts d'Italie, disait-il, ont « chacune leurs forts et leurs tanières pour s'y retirer; « mais ces braves Romains qui combattent et qui s'ex- « posent à la mort pour la défense de l'Italie ne jouissent « que de la lumière et de l'air qu'on ne peut leur ravir, « et ils ne possèdent ni toit ni chaumière qui puissent « les mettre à couvert de l'injure du temps. Sans mai- « son, sans retraite, ils errent dans le sein même de « leur patrie avec leurs femmes et leurs enfants comme « des malheureux bannis. Leurs généraux, dans les

« combats, les exhortent à combattre pour leurs tom-
« beaux et pour leurs dieux domestiques; et parmi tout
« ce grand nombre de Romains il n'y en a pas un seul
« qui ait ni autel paternel, ni tombeau de ses ancêtres.
« Ils ne font la guerre et ne meurent que pour entre-
« tenir le luxe et pour augmenter les richesses des autres;
« et l'on ne rougit point de les appeler les maîtres de
« l'univers, lorsque effectivement ils n'ont pas un seul
« pouce de terre qui leur appartienne. »

A ces paroles, qu'il prononçait avec une sorte d'enthousiasme, qui marquait qu'elles partaient du cœur [1], et qu'il était vivement touché des malheurs du peuple, il n'y avait aucun de ses adversaires qui osât rien opposer. Les inconvénients du renversement des fortunes et de la ruine des premières familles de Rome et de l'Italie pouvaient sans doute frapper des esprits capables de raisonner et de réfléchir; mais une multitude amorcée par l'espérance d'établissements commodes et gratuits, et prévenue de raisons telles que nous venons de les voir étalées par l'éloquent tribun, était absolument fermée à tout ce qu'on aurait pu lui représenter de plus fort au contraire. Ainsi les riches, abandonnant le parti de répondre à Tibérius, s'adressèrent à M. Octavius, l'un des tribuns, jeune homme grave dans ses mœurs, plein de modération et de sagesse, et d'ailleurs ami particulier de Tibérius. Aussi Octavius, par considération pour lui, refusa-t-il d'abord de s'opposer à son ordonnance. Mais la plupart des grands de Rome le pressant et le conjurant de les seconder; enfin, comme entraîné par cette violence, il s'éleva

Octavius, un des collègues de Tibérius, s'oppose à sa loi.

[1] « Scias sentire eum quæ dicit. » (Quintil.)

contre Tibérius, et s'opposa à sa loi. Or l'opposition d'un seul tribun arrêtait tout, et tant qu'elle subsistait on ne pouvait passer outre.

Tibérius, irrité de cet obstacle, retira cette loi, dans laquelle, comme nous l'avons remarqué, il avait gardé des ménagements, et en proposa une autre plus sévère contre les riches, et par cette raison plus agréable au peuple. Elle ordonnait *que tous ceux qui possédaient plus de terres que les anciennes lois ne le permettaient, les quitteraient sur-le-champ*, sans parler d'aucun dédommagement.

Tibérius tâche de gagner son collègue par douceur, mais inutilement.

Tous les jours il se livrait des combats entre lui et Octavius dans la tribune. Mais, quoiqu'ils parlassent avec la dernière véhémence, ils ne se dirent jamais l'un à l'autre rien d'offensant, et dans la colère il ne leur échappa pas un mot que l'on pût taxer d'indécence: tant la bonne éducation a de force sur les esprits pour les contenir dans les bornes de la sagesse et de la modération!

Tibérius, craignant qu'une vue particulière d'intérêt ne fît agir Octavius, parce qu'il possédait lui-même une assez grande quantité de ces terres qui relevaient de la république, pour l'engager à se relâcher de son opposition, lui offrit de le dédommager de ses propres deniers, quoiqu'il ne fût pas des plus riches. Octavius n'accepta point cette offre. Alors Tibérius, pour ébranler la constance de ses adversaires, rendit une ordonnance par laquelle il défendait à tous les magistrats de faire aucun exercice de leurs charges jusqu'à ce que le peuple eût délibéré sur la loi. Il ferma même les portes du temple de Saturne, où était le trésor public, et mit son cachet sur les serrures, afin que les questeurs ou tré-

soriers n'en pussent rien tirer, ni rien y porter; et il condamna à de grosses amendes ceux des préteurs qui refuseraient de se soumettre à cette ordonnance. Ainsi tous les magistrats, sans exception, craignant d'encourir cette peine, abandonnèrent leur ministère, et cessèrent toutes leurs fonctions. Quelle énorme puissance, dans un état républicain, que celle qui, entre les mains d'un jeune homme de trente ans, peut ainsi interdire d'un seul mot toutes les autres magistratures!

Cependant le jour marqué pour l'assemblée arriva. Mais lorsque Tibérius voulut envoyer le peuple aux suffrages, il se trouva que les riches avaient enlevé les urnes qui contenaient les bulletins nécessaires pour voter. Cet incident causa une grande confusion, qui pouvait avoir des suites très-funestes. Manlius et Fulvius, hommes consulaires, se jetèrent aux pieds de Tibérius, le conjurèrent de prévenir les affreux inconvénients où il allait se jeter, et l'engagèrent à venir prendre conseil du sénat. Il s'y rendit sur-le-champ; mais, voyant que cette auguste compagnie ne déterminait rien à cause des riches qui y avaient le plus de crédit et d'autorité, il prit un parti qui fut généralement désapprouvé par tous les gens de bien, et il résolut de déposer Octavius de sa charge de tribun, désespérant de pouvoir jamais parvenir autrement à faire autoriser sa loi.

Il entreprend de faire déposer Octavius, et en vient à bout.

Avant néanmoins que de se porter à cette extrémité, il tenta les voies de douceur. Il le pria donc, en présence de toute l'assemblée, et employa les paroles les plus touchantes dont il put s'aviser, lui serrant les mains, et le conjurant « de se départir de son opposi-« tion, et d'accorder cette grace au peuple, qui ne de-

« mandait que des choses justes, et qui, en les obtenant, « ne recevrait qu'une légère récompense de tant de « peines, de travaux et de dangers qu'il essuyait pour « la république ». Octavius persista toujours dans son refus. Alors Tibérius manifesta son dessein. « Nous « sommes, dit-il, deux collègues perpétuellement et « diamétralement opposés sur une affaire de la plus « grande conséquence. Je ne vois qu'un seul moyen de « terminer la querelle, c'est que l'un des deux soit privé « de sa charge. Je m'y soumets le premier. Octavius « peut mettre en délibération ce qui me regarde. Si le « peuple l'ordonne, je descendrai simple particulier de « la tribune aux harangues. » Octavius, n'ayant eu garde d'accepter une pareille proposition : « Eh bien, reprit « Tibérius, demain je proposerai au peuple de délibérer « sur la destitution d'Octavius. Le peuple décidera si « un tribun qui s'oppose opiniâtrément à ses intérêts « doit demeurer revêtu d'une charge qu'il n'a reçue que « pour le protéger. »

Le lendemain, le peuple s'étant rassemblé, Tibérius monta sur la tribune, et tâcha encore, par les discours les plus tendres, de gagner Octavius. Mais, voyant qu'il était inflexible, il proposa l'ordonnance qui le destituait de sa charge, et envoya le peuple aux suffrages. Il y avait trente-cinq tribus. Dix-sept avaient déja donné leur voix contre Octavius, et il n'en fallait plus qu'une, après laquelle, la pluralité étant formée, le tribun était déposé. Tibérius ayant ordonné qu'on s'arrêtât, recommença à le prier, l'embrassa devant tout le peuple, et lui fit toutes sortes de caresses et d'instances. « Ne vous « exposez pas, je vous en conjure, lui disait-il, à l'af- « front d'être dépouillé de votre charge par le peuple;

« et épargnez à un ancien ami le reproche d'avoir été « l'auteur d'une façon de procéder si rigoureuse. »

Octavius ne put entendre ces prières sans être ému et attendri. Quelques larmes coulèrent : il garda le silence pendant un assez long temps, comme délibérant sur le parti qu'il devait prendre. Mais enfin, ayant jeté un regard sur les riches et sur les possesseurs des terres, qui étaient en grand nombre autour de lui, il parut qu'il eut honte de manquer à la parole qu'il leur avait donnée; et se tournant vers Tibérius, il lui déclara d'un ton ferme *qu'il pouvait faire tout ce qu'il voudrait.*

Sa déposition ayant donc passé, Tibérius ordonna à un de ses affranchis de l'arracher de la tribune : car il se servait de ses affranchis pour huissiers. Cette circonstance augmentait encore l'indignité du traitement que souffrait Octavius. Cependant le peuple, bien loin d'en être touché, commençait déja à se jeter sur lui, si les riches n'eussent couru à son secours, et ne se fussent opposés à la fureur de la multitude. Octavius se sauva à grande peine; mais un de ses esclaves des plus fidèles, qui s'était toujours tenu au-devant de lui pour le garantir et pour parer les coups, y eut les deux yeux crevés. Tibérius, ayant entendu le tumulte et appris ce qui venait d'arriver, en eut une grande douleur, et il y courut pour en empêcher les suites.

Réflexion sur cette violente entreprise de Tibérius.

Tout ce qu'avait fait jusque-là Tibérius avait au moins une apparence de justice. Mais, par une entreprise inouie et sans exemple, déposer, précisément pour avoir fait usage d'un droit attaché à sa charge, un magistrat dont la personne était sacrée et inviolable, c'est une action qui révolte tout d'un coup les esprits.

On sent aisément que par là Tibérius énervait entièrement l'autorité du tribunat, et privait la république d'une ressource infiniment utile dans les temps de trouble et de division; car, comme l'observe Cicéron[1], pouvait-il arriver souvent que le collége entier des tribuns fût tellement corrompu et désespéré, que, de dix qu'ils étaient, il ne s'en trouvât pas un seul qui pensât sensément, et qui fût bien intentionné? Or l'opposition d'un seul arrêtait la mauvaise volonté des neuf autres. Ce droit d'opposition était donc la sauvegarde de la république, et Tibérius en l'anéantissant portait un coup mortel à l'état. Mais de plus il se fit aussi grand tort à lui-même. Il donna prise à ses ennemis; il refroidit l'affection et le zèle de ceux même de son parti qui étaient remplis de respect et de vénération pour la puissance du tribunat, et qui ne pouvaient sans douleur la voir avilie et dégradée. Aussi attribua-t-on à ce violent procédé de Tibérius la principale cause de sa perte[2]. Nous verrons bientôt ce qu'il dira pour sa justification; mais les faits, aussi-bien que la raison et la justice, parlent contre lui.

La loi du partage des terres est reçue. On nomme trois commissaires pour l'exécution.

Après la destitution d'Octavius, il ne restait plus d'obstacle qui pût empêcher la loi de passer. Elle fut reçue, le partage des terres ordonné, et l'on nomma trois commissaires ou triumvirs pour en faire la recherche et la distribution; savoir, Tibérius lui-même, son beau-père Appius Claudius, et son frère Caïus, âgé seulement pour-lors d'un peu plus de vingt ans,

[1] « Quod enim est tam desperatum collegium, in quo nemo e decem sanâ mente sit! » (*De Leg.* l. 3, n. 24.)

[2] « Quid illum aliud perculit, nisi quòd potestatem intercedendi collegæ abrogavit? » (Ibid.)

et qui servait actuellement au siége de Numance sous Scipion. Le peuple crut ne devoir choisir pour l'exécution d'une loi qui l'intéressait si fort que des hommes dont il fût bien sûr.

Mucius est substitué à Octavius.

Tout ceci se passa assez tranquillement, personne n'osant plus s'opposer à Tibérius. Il fut aussi le maître de l'élection du tribun que l'on substitua à Octavius. Il ne prit point un homme de nom, mais un de ses clients, qui se nommait Mucius, et à qui sa recommandation tint lieu de mérite.

Les nobles cependant, nourrissant un vif ressentiment contre lui, et redoutant l'accroissement de sa puissance, lui firent dans le sénat tous les affronts imaginables. Sur ce qu'il demanda qu'on lui fournît aux dépens du public une tente, comme c'était la coutume, afin qu'il s'en servît à camper pendant qu'il vaquerait à la répartition des terres, ils la lui refusèrent, quoiqu'on l'eût toujours accordée à des gens même qui allaient pour de moindres commissions.

Ils firent plus encore, ils ne lui ordonnèrent pour sa dépense que neuf oboles par jour, c'est-à-dire un denier et demi, ou quinze sous de notre monnaie. Ces mauvais traitements lui étaient suscités par P. Nasica [1], qui se déclara son ennemi sans aucun ménagement. Il possédait beaucoup de terres du public, et supportait avec peine d'être forcé à les abandonner.

Toutes ces difficultés ne faisaient qu'irriter le peuple de plus en plus. On lui faisait entendre que ses défenseurs avaient tout à craindre de la violence et de la haine des riches. Tibérius, à l'occasion de la mort su-

[1] Il avait été consul en 614. Nous avons parlé de lui sous cette année.

bite d'un de ses partisans, que l'on soupçonna avoir été empoisonné, ou feignit de craindre, ou craignit même réellement pour sa vie. Il prit un habit de deuil, et, menant ses enfants sur la place, il les recommanda au peuple, et le conjura d'avoir soin de ces jeunes infortunés et de leur mère, comme désespérant de pouvoir sauver sa vie et n'attendant que la mort. On conçoit aisément combien un tel spectacle était capable d'émouvoir la multitude.

Tibérius persuade au peuple qu'on en veut a sa vie.

Dans ce temps-là, Attale Philométor, dernier roi de Pergame, étant mort, on apporta à Rome son testament, par lequel il instituait le peuple romain son héritier. Quand on en eut fait la lecture, Tibérius saisit cette occasion, et proposa une loi qui portait *que tout l'argent comptant de la succession de ce prince serait distribué aux pauvres citoyens, afin qu'ils eussent de quoi s'emménager dans leurs nouvelles possessions, et se pourvoir des outils nécessaires à l'agriculture.* Il ajouta *que, quant aux villes et aux terres qui étaient de la domination d'Attale, il n'appartenait pas au sénat d'en ordonner, mais au peuple.*

Tibérius fait ordonner que les biens d'Attale seront distribués aux pauvres citoyens.

C'est ainsi que Tibérius ne gardait aucun ménagement avec le sénat, attaquant l'autorité du corps entier, après avoir ébranlé les fortunes de presque tous les membres qui le composaient. Aussi fut-il exposé à mille invectives, mille reproches, de la part des grands et de ceux qui leur étaient attachés. Mais il n'eut point de plus rude assaut à soutenir que celui que lui livra un certain Annius, homme qui ne lui était nullement comparable, ni pour la naissance, ni pour les talents, ni pour les mœurs, mais qui, dans les altercations, avait un art singulier pour embarrasser ses adversaires

par des questions captieuses, ou par de fines et adroites reparties. Cet Annius eut l'audace de sommer Tibérius de convenir qu'il avait outragé un magistrat dont la personne était sacrée. Le tribun, offensé, convoque sur-le-champ l'assemblée du peuple, y traduit Annius, et se prépare à l'accuser. Mais celui-ci, sentant combien la partie serait inégale, eut recours à ce qui faisait sa force. Il demanda à Tibérius la permission de lui faire une question. Tibérius y consentit, et tout le peuple demeura en silence. Alors Annius dit ce peu de paroles : *Vous voulez vous venger de moi. Je suppose que j'implore le secours d'un de vos collègues : s'il me prend sous sa protection, et qu'en conséquence vous vous mettiez en colère, le dépouillerez-vous du tribunat?* Tibérius, à cette demande, fut tellement déconcerté, que, quoiqu'il fût l'homme du monde le plus en état de parler sans préparation, et le harangueur le plus hardi et le plus déterminé, il demeura muet, ne répondit pas une seule parole, et congédia l'assemblée sur-le-champ.

Tibérius entreprend de justifier la déposition d'Octavius.

Il sentit bien que, de tout ce qu'il avait fait dans sa charge, la déposition d'Octavius était ce qui le rendait le plus odieux, et que le peuple même en était blessé. Il fit à ce sujet un grand discours, dont Plutarque rapporte quelques traits, pour faire voir quelle était la force de son éloquence, et son adresse à présenter les objets sous des couleurs favorables. Il serait à souhaiter que nous eussions ces morceaux dans la langue originale de l'orateur.

Il dit donc « que la personne du tribun n'était sacrée « et inviolable que parce qu'il était l'homme du peuple « consacré par état à sa protection et à sa défense. Mais, « ajoutait-il, si le tribun, venant à changer sa desti-

« nation, fait tort au peuple, au lieu de le protéger, « qu'il affaiblisse sa puissance, et qu'il l'empêche de « donner ses suffrages, alors il se prive lui-même des « droits et des priviléges qui lui ont été accordés, parce « qu'il ne fait pas les choses pour lesquelles seules il les « a reçus; car autrement il faudrait souffrir qu'un tri- « bun détruisît le Capitole, et qu'il brûlât nos arse- « naux : encore même pour-lors serait-il tribun, mau- « vais sans doute, mais toujours tribun; au lieu que, « quand il détruit et renverse l'autorité et la puissance « du peuple, il n'est plus tribun.

« Et n'est-ce pas une chose bien étrange qu'un tri- « bun ait le droit, quand bon lui semble, de traîner « en prison un consul, et que le peuple n'ait pas celui « d'ôter à un tribun sa magistrature, quand il ne s'en « sert que contre ceux qui la lui ont donnée? car c'est « le peuple qui choisit également et le consul et le « tribun.

« La royauté même, outre qu'elle renferme en soi « toute l'autorité et toute la puissance des autres magi- « stratures qui émanent d'elle, était encore consacrée « aux dieux par les cérémonies les plus saintes et par « la sacrificature la plus auguste. Cependant Rome ne « laissa pas de chasser Tarquin à cause de son injustice. « L'insolence d'un seul homme fut cause que cette puis- « sance, la plus ancienne de cet empire, et celle qui « avait donné la naissance à Rome, fut entièrement « abolie.

« Qu'y a-t-il de plus sacré et de plus vénérable dans « Rome que les vierges qui veillent incessamment à « conserver le feu sacré? Mais si quelqu'une d'elles vient « à tomber en faute, elle est enterrée toute vive sans

« miséricorde; car, en péchant contre les dieux, elles « ne conservent plus ce caractère inviolable qu'elles « n'ont qu'à cause des dieux. De même, quand un tri- « bun pèche contre le peuple, il n'est plus juste qu'il « conserve un caractère qu'il n'a reçu qu'à cause du « peuple : car il détruit lui-même la puissance à qui il « doit toute sa force et toute son autorité. En effet, s'il « a été justement élu tribun quand le plus grand nombre « des tribus lui ont donné leurs suffrages, comment ne « sera-t-il pas encore plus justement privé de sa charge « quand toutes les tribus auront donné leurs suffrages « pour le déposer?

« Il n'y a rien de si saint ni de si inviolable que les « choses qui ont été consacrées aux dieux. Cependant « jamais personne n'a empêché le peuple de s'en servir, « de les changer de place, et de les transporter à son « gré. Il lui est donc permis de faire du tribunat ce qu'il « fait des choses les plus saintes, et de le transférer à « qui il veut.

« Enfin, une preuve certaine que cette charge n'est « ni inviolable, absolument parlant, ni immuable, c'est « que très-souvent ceux qui en ont été pourvus s'en « sont démis d'eux-mêmes, et ont prié qu'on les en « déchargeât. »

Tels sont les raisonnements spécieux dont Tibérius tâchait de couvrir sa violence; faibles prétextes, armes à deux tranchants, qui tendent à ramener tout à la loi du plus fort; puisque celui des deux tribuns qui sera le plus accrédité et le plus puissant ne manquera jamais de raisons plausibles pour persuader que son adversaire attaque les droits du peuple.

Tibérius en- Le temps de nommer de nouveaux tribuns appro-

chant, les deux partis se donnèrent de grands mouvements, les uns pour en faire mettre en place qui fussent favorables aux riches, les autres pour faire continuer Tibérius. Celui-ci songeait de plus à se donner son frère Caïus pour collègue, et à porter au consulat Appius, son beau-père, croyant que c'était là le seul moyen de réussir dans ses entreprises. Il travailla donc à se concilier de plus en plus la faveur du peuple par de nouvelles lois, et à rabaisser en toutes manières l'autorité du sénat, plutôt par un esprit de contention et de vengeance que par aucun égard à la justice et au bien du gouvernement. Il proposa d'abréger le temps du service des soldats, d'établir le droit d'appeler au peuple de tous les jugements des différents tribunaux, de mêler parmi les juges, qui alors étaient tous pris dans le corps des sénateurs, un pareil nombre de chevaliers, et même de donner à tous les peuples d'Italie le droit de bourgeoisie romaine.

treprend de se faire continuer tribun.

Diod. apud Vales.

Plutarch.

Vell. II, 2.

Cependant le jour marqué pour procéder à l'élection des tribuns arriva. Tibérius et tout son parti, voyant qu'ils n'étaient pas les plus forts, parce que plusieurs citoyens du peuple, occupés aux ouvrages de la campagne, étaient absents, commencèrent d'abord à s'emporter et à faire des querelles aux autres tribuns pour gagner du temps, en leur reprochant que pour leurs intérêts particuliers ils trahissaient ceux du peuple; et enfin Tibérius congédia l'assemblée, en ordonnant qu'on se rassemblât le lendemain. Puis, s'étant rendu sur la place en robe de deuil dans l'état de la plus grande humiliation, et le visage baigné de larmes, il conjura le peuple de le prendre sous sa protection, disant qu'il craignait que ses ennemis ne vinssent la nuit l'attaquer

Plutarch.

par violence, et le poignarder. Par ce discours il émut tellement le peuple, qu'il y en eut plusieurs qui allèrent camper et faire la garde à sa porte pendant toute la nuit.

Il est tué dans le Capitole.

Le lendemain il sortit au point du jour pour se rendre au Capitole. A son arrivée tout parut très-favorablement disposé pour lui : du plus loin qu'on le vit, le peuple jeta un grand cri de joie pour marque de son affection; et quand il fut monté, on le reçut avec de grands honneurs, et l'on prit soin que personne ne l'approchât qui ne fût connu. J'omets plusieurs funestes présages, dont les historiens ne manquent pas d'accompagner les événements extraordinaires, et dont ils marquent que Tibérius fut effrayé, jusqu'au point de délibérer s'il ne retournerait point en arrière, et s'il ne renoncerait point à son entreprise. Mais C. Blosius de Cumes, qui était son grand confident, le ranima en lui représentant vivement quelle honte ce serait pour lui de céder ainsi à ses ennemis et de tromper l'attente publique.

Dans le même temps que le peuple était assemblé au Capitole, le sénat l'était aussi dans un temple voisin. Mais ni dans l'une ni dans l'autre de ces assemblées ne régnaient l'ordre et la tranquillité. Ce n'étaient que cris, qu'emportements, et que tumulte.

Mucius, ce tribun qui avait été substitué à Octavius, ayant commencé à appeler les tribus pour donner leurs suffrages, jamais il ne fut possible de parvenir à délibérer, tant le bruit et le vacarme étaient extrêmes. Dans ce désordre, Fulvius Flaccus, un des sénateurs, montant sur un lieu élevé pour être vu de toute l'assemblée, mais ne pouvant néanmoins, à cause du bruit, réussir

à se faire entendre, fit signe de la main qu'il avait quelque chose à dire en particulier à Tibérius. Celui-ci ordonna en même temps au peuple de s'ouvrir pour lui donner passage; et Fulvius, s'étant approché avec peine, l'avertit que, le sénat étant assemblé, les nobles et les riches avaient fait tous leurs efforts pour attirer le consul Scévola dans leur parti; que, n'ayant pu en venir à bout, ils avaient résolu de le tuer eux-mêmes; et que, pour cet effet, ils avaient déja amassé grand nombre de leurs amis et de leurs esclaves, tous armés.

Sur cet avis, ceux qui étaient autour de Tibérius songèrent à se mettre en défense. Ils ceignirent leurs robes, et, brisant les bâtons dont les huissiers se servaient pour écarter la foule devant le magistrat, ils en prirent les tronçons, n'ayant point d'autres armes.

En même temps Tibérius, qui ne pouvait faire entendre sa voix au loin, à cause du grand bruit qui continuait, porta la main à sa tête pour faire connaître par ce geste à la multitude le danger dont il était menacé [1], et que l'on en voulait à sa vie. Ses ennemis, donnant à ce geste innocent une noire et calomnieuse interprétation, s'écrièrent qu'il demandait ouvertement le diadème. Il y avait déja du temps que Q. Pompéius avait préparé les voies à cette calomnie, en avançant que celui qui avait apporté à Rome le testament d'Attale avait remis entre les mains de Tibérius la pourpre et le diadème, et que le tribun avait reçu ces ornements de la royauté comme devant lui-même bientôt régner dans Rome.

[1] « Quum plebem ad defensionem salutis suæ, manu caput tangens, hortaretur, præbuit speciem regnum sibi et diadema poscentis. » (Flor. lib. 3, c. 4.)

La fausseté de cette accusation était visible. Mais de quoi ne profite-t-on pas pour perdre un ennemi? Scipion Nasica, qui s'était mis à la tête des plus violents adversaires de Tibérius, saisit l'occasion dans le moment dont nous parlons, et somma le consul Scévola de secourir la patrie, et de faire périr le tyran. Le consul, homme prudent et modéré, répondit avec douceur « que jamais il ne donnerait l'exemple des voies « de fait, ni n'ôterait la vie à un citoyen sans que son « procès lui eût été fait dans les formes; mais que, si le « peuple, à la persuasion de Tibérius, prenait quelque « délibération contraire aux lois, il n'y aurait aucun « égard ». Alors Nasica, se levant avec emportement, s'écria : *Puisque le consul, par un attachement scrupuleux aux formalités des lois, expose la république et les lois mêmes à une perte certaine, tout particulier que je suis, je me mettrai à votre tête.* En même temps, enveloppant sa main gauche dans le pan de sa robe, et levant la droite : *Suivez-moi*, dit-il, *vous tous qui vous intéressez à la conservation de la république.* Presque tout le sénat s'ébranle, et se met à la suite de Nasica, qui marche droit au Capitole.

Peu de gens osaient s'opposer au passage d'une troupe composée de tout ce qu'il y avait de plus illustre dans la ville. Ceux qui accompagnaient les sénateurs avaient apporté de leurs maisons de gros bâtons et des leviers; et eux-mêmes, saisissant les pieds et les débris des siéges que la foule du peuple avait rompus en fuyant, ils se faisaient jour pour joindre Tibérius, et frappaient à droite et à gauche tous ceux qui étaient devant lui, sans épargner personne. Tout prend la fuite, et il y en eut plusieurs de tués. Comme Tibérius lui-

même s'enfuyait, quelqu'un le retint par sa robe. Il la laissa entre les mains de celui qui avait voulu l'arrêter, et continua à fuir en tunique. Mais étant tombé en courant; dans le moment qu'il se relevait, P. Saturéius, un de ses collègues, le frappa le premier, et lui donna un grand coup sur la tête avec le pied d'un banc; le second coup lui fut donné par L. Rubrius, autre tribun, qui s'en glorifiait comme d'une action qui lui faisait beaucoup d'honneur. Tibérius, lorsqu'il fut tué, n'avait que trente ans. Il y eut plus de trois cents personnes assommées à coups de bâtons et de pierres : personne ne périt par l'épée.

Réflexion sur cet événement.

C'est ici, comme je l'ai déja observé, la première sédition où, depuis qu'on eut chassé de Rome les rois, le sang des citoyens ait été versé. Nous avons vu dans les meilleurs temps de la république des contestations très-vives et très-échauffées entre le sénat et le peuple; mais enfin, le sénat cédant par condescendance, ou le peuple par respect, tout se calmait, et les querelles se terminaient par des voies de conciliation. Peut-être n'aurait-il pas été difficile, dans l'occasion présente, aux sénateurs d'imiter la modération de leurs ancêtres, et de ramener Tibérius par la douceur : ou quand bien même il aurait fallu employer la force, il n'était pas nécessaire de pousser les choses jusqu'à de si cruels excès. Ce tribun n'avait pas autour de lui plus de trois mille hommes, qui n'avaient pour armes que des bâtons.

Les grands avaient sans doute le bon droit de leur côté. L'entreprise de Tibérius était condamnable en soi. Jamais il ne fut permis de dépouiller les possesseurs actuels et toute la plus illustre moitié d'un état, pour

faire passer les biens dans les mains de l'autre. Et quand, dans l'origine, il y aurait eu quelque injustice, elle est couverte par la longue possession; et ce n'est pas sans raison que la prescription a été appelée la patronne du genre humain. D'ailleurs quel moyen d'espérer que tous les citoyens les plus puissants se laissassent tranquillement enlever toute leur fortune? La loi de Tibérius armait donc une partie de la ville contre l'autre, et par conséquent ne peut être regardée que comme pernicieuse.

Ces réflexions sont de Cicéron[1], qui oppose à la conduite des Gracques et de leurs semblables celle d'Aratus, fondateur de la ligue Achéenne. Sicyone, sa patrie, avait été pendant cinquante ans opprimée par des tyrans. Aratus en ayant exterminé la tyrannie, et ayant ramené avec soi six cents bannis, se trouva fort embarrassé, parce que d'une part la justice semblait demander que l'on rétablît ces bannis dans leurs biens, et que de l'autre il ne paraissait guère équitable de dépouiller des possesseurs de cinquante ans. (Combien plus aurait-il respecté une possession de plusieurs siècles?) Que fit Aratus? Il obtint de Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, une somme considérable, moyennant laquelle il concilia tous les intérêts. « O le grand « homme[2], s'écrie Cicéron, et digne d'être né romain!

[1] « Qui agrariam rem tentant, ut possessores suis sedibus pellantur.... ii labefactant fundamenta reipublicæ: concordiam primùm, quæ esse non potest quum aliis adimuntur, aliis condonantur pecuniæ; deindè æquitatem, quæ tollitur omnis si habere suum cuique non licet. Id enim est proprium civitatis atque urbis, ut sit libera et non sollicita suæ rei cuique custodia..... Quam habet æquitatem, ut agrum multis annis aut etiam seculis antè possessum, qui nullum habuit, habeat; qui autem habuit, amittat?» (*De Offic.* lib. 2, n. 78, 79.)

[2] « O virum magnum, dignumque

« C'est ainsi qu'il faut agir avec des citoyens. La saine « politique, la sagesse d'un véritable homme d'état doit « avoir pour objet de ne point diviser les intérêts des « citoyens, mais de les embrasser et les réunir tous par « une équité salutaire. »

Ces principes, à l'évidence desquels il n'est pas possible de se refuser, sont la condamnation de Tibérius. La cause des grands et des riches était donc la meilleure. Mais ils la déshonorèrent par la cruauté, et donnèrent un exemple funeste, dont les suites le furent encore davantage.

Il est visible que la passion et la fureur se mêlèrent dans leur procédé. Car le meurtre de Tibérius, et son sang répandu si inhumainement, ne fut pas capable d'éteindre leur haine contre lui. Ils exercèrent sur son corps une cruauté qui va jusqu'à la barbarie. Ils refusèrent à Caïus son frère, malgré ses ardentes prières, la permission de l'enlever et de lui rendre les derniers honneurs pendant la nuit, et ils le jetèrent dans le Tibre avec tous les autres morts. Ainsi périt à la fleur de l'âge un sujet des plus brillants que jamais Rome eût produits, et qui pouvait devenir l'ornement de sa patrie, s'il eût dirigé par la sagesse l'usage de ses talents.

P. POPILLIUS LÆNAS. — An. R. 620. Av. J.C. 132.
P. RUPILIUS.

Complices de Tibérius condamnés.

Les consuls furent chargés par le sénat de poursuivre les complices de Tibérius. Mais Rupilius, ayant

qui in nostra republica natus esset! Sic par est agere cum civibus... eaque humana ratio et sapientia boni civis, commoda civium non divellere; atque omnes æquitate eâdem continere. » (*De Offic.* lib. 2, n. 83.)

eu pour département la Sicile, où nous avons vu qu'il termina heureusement la guerre contre les esclaves, laissa bientôt le soin des affaires de la ville à son collègue, qui exerça sa commission avec beaucoup de sévérité, ou plutôt de dureté. Plusieurs amis de l'infortuné tribun furent bannis sans aucune forme de procès, plusieurs mis à mort : du nombre de ces derniers fut Diophane le rhéteur. Plutarque ajoute qu'un certain C. Billius ou Villius fut enfermé dans un tonneau avec des serpents et des vipères, genre de supplice tout-à-fait étrange, et qui paraît peu vraisemblable; à moins qu'ils n'aient voulu le traiter comme coupable de parricide envers la patrie.

Réponse séditieuse de Blosius. De Amicit. n. 37.

Avant le départ de Rupilius pour la Sicile, Lélius, qui était l'un des assesseurs des consuls et membre de la commission, raconte, dans Cicéron, que Blosius, qui avait eu grande part aux entreprises séditieuses de Tibérius, vint implorer son secours, le priant instamment de lui accorder son pardon. Il ne niait pas qu'il n'eût aidé et soutenu le tribun en tout ce qui avait dépendu de lui, et apportait pour unique excuse qu'il avait eu tant d'estime et d'attachement pour Tibérius, qu'il s'était cru obligé de faire tout ce qu'un tel ami avait voulu. *Mais*, lui dit Lélius, *s'il vous avait ordonné de mettre le feu au Capitole, l'auriez-vous fait? Oh!* répondit Blosius, *il n'était pas capable de me donner un tel ordre. Mais*, répliqua Lélius, insistant toujours sur la même question, *s'il vous l'avait commandé? — Je lui aurais obéi.* Parole atroce et criminelle! s'écrie Lélius, qui prend de là occasion d'établir cet excellent principe, *que nous ne devons jamais de-*

mander à nos amis des choses injustes et illicites[1], *ni les faire quand ils nous les demandent; l'amitié ne pouvant en aucune occasion être une bonne excuse ni une légitime raison de commettre quelque crime que ce soit, et encore moins de trahir les intérêts de sa patrie.* Aussi Lélius remarque-t-il dans le même endroit que les amis de Tibérius [2], et entre autres Q. Tubéron, l'abandonnèrent quand ils virent qu'il formait des desseins contre l'état. Il dit clairement qu'il avait entrepris de se faire roi [3], ou plutôt qu'il avait régné pendant quelques mois. Ces termes sont bien forts, mais ne marquent sans doute que la puissance exorbitante que Tibérius s'attribuait dans la république, et non le dessein formel de prendre le nom de roi avec le sceptre et le diadème. Lélius était trop judicieux pour adopter des bruits populaires aussi dénués de vraisemblance.

P. Crassus est nommé triumvir en la place de Tibérius.

Cependant le sénat, voyant bien qu'il fallait donner quelque satisfaction au peuple, consentit que la loi pour le partage des terres fût exécutée, et trouva bon que l'on substituât un commissaire ou triumvir à la place de Tibérius. Le choix tomba sur P. Crassus, dont la fille Licinia était mariée à Caïus.

On envoie Scipion Nasica en Asie pour le dérober à la fureur du peuple.

Cette démarche du sénat ne calma pas néanmoins les esprits, et l'on voyait clairement que le peuple n'attendait qu'une occasion de venger la mort de Tibérius. Plusieurs menaçaient ouvertement Scipion Nasica de le

[1] « Hæc igitur prima lex in amicitia sanciatur, ut neque rogemus res turpes, nec faciamus rogati. Turpis enim excusatio est, et minimè accipienda quum in cæteris peccatis, tum si quis contra remp. se amici causâ fecisse fateatur. » (*De Amicit.* n. 40.)

[2] « Tib. quidem Gracchum remp. vexantem a Q. Tuberone æqualibusque amicis derelictum videbamus. » (Ibid. n. 37.)

[3] « Ti. Gracchus regnum occupare conatus est : vel regnavit is quidem paucos menses. » (Ibid. n. 40.)

poursuivre en justice; et dès qu'il paraissait, la multitude s'attroupait autour de lui, l'appelant impie, tyran, scélérat, qui avait souillé du sang d'un magistrat sacré et inviolable, le plus saint, le plus auguste, et le plus respectable des temples de Rome. Le sénat, alarmé au sujet d'un homme qui lui était si cher, se vit obligé, pour l'éloigner du péril et le mettre en sûreté, de le faire sortir de l'Italie, quoiqu'il fût revêtu du plus grand des sacerdoces; car il était souverain pontife. On l'envoya donc en Asie, avec une commission apparente qui cachait un véritable exil. Les troubles qu'excita dans ce pays Aristonicus après la mort d'Attale Philométor, dernier roi de Pergame, fournirent au sénat un prétexte plausible de l'y envoyer. Il n'y vécut pas longtemps. Accablé de chagrin de mener une vie errante hors de sa patrie, à peine fut-il arrivé près de Pergame, qu'il y mourut. Lélius ne pouvait songer au triste sort d'un personnage si recommandable, sans en être attendri et sans répandre des larmes[1]. Cicéron en parle partout avec éloge. Dans le plaidoyer pour Milon, il le compare à Ahala, qui tua Sp. Mélius, et dit que l'un et l'autre, en faisant périr de pernicieux citoyens, ont rempli l'univers de leur gloire[2]. Ailleurs il exalte son courage[3], sa sagesse, sa grandeur d'ame, et assure que les meilleurs citoyens l'ont regardé comme le libé-

[1] « Quid in P. Nasicam effecerint, sine lacrimis non queo dicere. » (*De Amicit.* n. 41.)

[2] « Sp. Mælium... Ti. Gracchum... quorum interfectores implerunt orbem terrarum sui nominis gloriâ. » (*Pro Milone*, n. 72.)

[3] « Pater tuus (*Cicéron parle à Fufius Calenus*), homo severus et prudens, primas omnium civium P. Nasicæ, qui Ti. Gracchum interfecit, dare solebat. Ejus enim virtute, consilio, magnitudine animi, liberatam rempublicam arbitrabatur. » (*Philip.* 8, n. 13.)

rateur de la république. Qui ne reconnaît dans ces louanges excessives données à l'auteur d'une violence si criminelle, l'esprit de parti, qui outre tout, et ne permet jamais de demeurer dans les justes bornes? Nasica avait eu raison de s'opposer à Tibérius : mais l'avoir massacré inhumainement, c'est une action inexcusable, bien loin qu'elle mérite des éloges.

P. LICINIUS CRASSUS. An. R. 621.
L. VALÉRIUS FLACCUS. Av.J.C. 131.

Le premier de ces deux consuls est celui qui venait d'être créé triumvir pour le partage des terres, au lieu de Tibérius. Il fut envoyé en Asie contre Aristonicus, et il y périt comme je l'ai rapporté.

Caïus Gracchus, dans les temps qui suivirent immédiatement la mort de son frère, soit qu'il craignît ses ennemis, ou qu'il voulût attirer sur eux la haine publique par une crainte affectée, prit le parti de se retirer des assemblées, et de vivre tranquille dans son particulier. Mais cette retraite ne fut pas de longue durée; et il vint, cette année-ci même, à l'appui de Carbon, qui travaillait à réchauffer le parti de Tibérius. Caïus se retire.

C. Papirius Carbo, actuellement tribun du peuple, était l'un des plus grands orateurs de son temps, et il faisait souvent usage de son talent pour déplorer la mort de Tibérius. Il proposa deux lois, toutes deux contraires aux désirs et à la puissance des grands. La première introduisait la voie du scrutin dans les délibérations sur les nouvelles lois. J'en ai parlé plus haut. La seconde souffrit de grandes difficultés, quoique appuyée par Caïus, et enfin fut rejetée. Elle ordonnait que le peuple eût la liberté de continuer ses tribuns

aussi long-temps qu'il lui plairait. Lélius, et surtout Scipion l'Africain, revenu récemment de Numance, s'y opposèrent fortement. A cette occasion Scipion eut des prises très-vives avec le tribun, et même perdit l'amitié du peuple, qui lui avait été jusqu'alors extrêmement attaché. Voici comment la chose arriva.

Réponse de Scipion l'Africain sur la mort de Tibérius. Val. Max. lib. 6, c. 2.

Carbon revenait toujours sur le meurtre de Tibérius; et dans une contestation avec Scipion, il lui demanda ce qu'il pensait de cette mort. Il espérait tirer de lui une réponse favorable à ses vues, dit Valère Maxime, parce que Scipion était beau-frère des Gracques, dont il avait épousé la sœur : ou peut-être, sachant bien ce qu'il répondrait, il cherchait à le rendre odieux à la multitude. Quoi qu'il en soit, Scipion était bien au-dessus de l'une ou de l'autre de ces considérations. Lorsqu'il était encore devant Numance, il s'était déja déclaré ouvertement sur ce sujet; car, ayant appris la nouvelle de la mort de Tibérius, il prononça à haute voix un vers d'Homère [1], dont le sens est, *Périsse comme lui quiconque imitera ses actions*. Dans l'occasion dont il s'agit il soutint son premier jugement, et dit qu'il croyait que Tibérius avait bien mérité la mort qu'il avait soufferte. Le peuple fut irrité de cette réponse : et Scipion, ce qui ne lui était jamais arrivé, fut interrompu par des cris d'indignation et de murmure. Mais ce grand homme, avec cette autorité que donne la supériorité du mérite, et que seule elle peut donner, leur imposa silence d'un ton de maître; et comme le bruit venait sans doute d'un amas de la plus vile

[1] Ὣς ἀπόλοιτο καὶ ἄλλος, ὅτις τοιαῦτά γε ῥέζοι.
(*Odyss.* II, 57.)

canaille, mêlée même apparemment d'étrangers et d'esclaves, *Taisez-vous*, leur dit-il, *vous dont l'Italie est la marâtre, et non la mère*[1]. Ce ton impérieux, ces termes si forts, excitèrent de nouveaux cris parmi la multitude. Mais Scipion, loin de leur céder, insista plus vivement encore sur ces premiers reproches. *Je vous ai*, dit-il, *amenés chargés de chaînes; et parce que maintenant vous n'en portez plus, vous prétendez m'intimider! N'espérez pas y réussir*[2]. Ce dernier mot fit son effet, et réduisit toute l'assemblée au silence. Mais de ce moment la faveur de Scipion auprès du peuple commença à diminuer, et ne fit plus que déchoir jusqu'à sa mort.

Vell. II, 4. Val. Max. lib. 6, c. 2.

C. CLAUDIUS PULCHER. An. R. 622. Av. J.C. 130.

M. PERPERNA.

Cette année se fit la cérémonie de la clôture du lustre. Par le dénombrement qui fut fait des citoyens romains, il s'en trouva trois cent treize mille huit cent vingt-trois.

Dénombrement.

Les censeurs étaient Q. Métellus Macédonicus, et Q. Pompéius, tous deux plébéiens. Dans l'origine, les censeurs étaient pris l'un et l'autre de l'ordre des patriciens. C. Marcius Rutilus fut le premier plébéien qui posséda cette charge, et pendant deux cent vingt ans la pratique subsista d'associer un patricien et un plébéien pour la censure. Cette année, pour la première fois, les deux censeurs furent pris de l'ordre du peuple.

Métellus pendant sa censure prononça un discours

Discours

[1] « Taceant quibus Italia noverca est. »

[2] « Non efficietis ut solutos verear quos alligatos adduxi. »

de Métellus censeur, pour exhorter les citoyens à se marier.

devant le peuple pour exhorter les citoyens à se marier. Le célibat, si honorable et si digne de louange dans le christianisme, n'était chez ces païens qu'une occasion de se livrer à la débauche avec une licence plus effrénée, et de se décharger des soins de l'éducation des enfants, objet si important pour la république! Cet abus commençait déja à s'introduire dans Rome, tant les mauvaises mœurs y avaient fait de progrès en peu de temps! Aulu-Gelle nous a conservé deux morceaux du discours que fit Métellus à ce sujet. L'un renferme une fort belle réflexion, que voici.

A. Gell. I, 6.

Il paraît que dans ce qui précède, et que nous n'avons point, Métellus se plaignait de la corruption des mœurs, et voulait faire appréhender au peuple d'attirer en conséquence sur soi la colère des dieux : et pour leur faire sentir qu'inutilement compterait-il sur la bonté céleste, « Les dieux immortels [1], dit-il, ne sont « pas obligés de nous vouloir plus de bien que nos « propres pères. Or les pères déshéritent leurs enfants « incorrigibles : que devons-nous donc attendre de la « part des dieux immortels, si nous ne mettons fin à « nos désordres? Ceux-là seuls ont droit de se promettre « la faveur des dieux, qui ne se nuisent point à eux-« mêmes ». Il finit par ce principe si cher à l'orgueil humain : *car les dieux doivent récompenser, mais non donner la vertu.*

L'autre morceau est peu obligeant pour les dames.

[1] « Dii immortales... non plus velle debent nobis, quàm parentes. At parentes, si pergunt liberi errare, bonis exheredant. Quid ergo nos a diis immortalibus diutiùs exspectamus, nisi malis rationibus finem facimus? His demùm deos propitios esse æquum est, qui sibi adversarii non sunt. Dii immortales virtutem approbare, non adhibere debent. »

Je le donne en simple historien, sans approuver ce qu'il a de satirique. « Si la société humaine, dit le « sévère censeur, pouvait subsister sans les femmes [1], « nous nous épargnerions tous tant que nous sommes « les désagréments et l'embarras qu'elles nous causent. « Mais comme la nature a voulu qu'on ne puisse ni « vivre avec elles fort à son aise, ni aussi vivre absolu- « ment sans elles, il vaut mieux se déterminer en fa- « veur de la propagation du genre humain que de ne « songer qu'à se rendre plus commode une vie qui dure « si peu. »

Fureur du tribun Atinius contre Métellus.

Qui croirait qu'un homme du rang de Métellus, et actuellement censeur, ne fût pas en sûreté de sa vie dans Rome, et eût été exposé au danger de périr en plein jour par le supplice des plus grands criminels? Cet odieux excès fut encore le fruit des fureurs du tribunat. Métellus avait exclu du sénat C. Atinius, tribun du peuple. Celui-ci, rempli d'un désir forcené de vengeance, ayant observé le censeur qui revenait du Champ-de-Mars à midi, par la plus grande chaleur du jour, pendant que la place publique était déserte, aussi-bien que le Capitole, le fit saisir pour le mener au haut du roc Tarpéien, et de là le précipiter. Les fils de Métellus (il en avait quatre, tous des premiers du sénat), ayant appris le péril où était leur père, volent à son secours. Mais que pouvaient-ils contre un magistrat dont la personne était sacrée et inviolable? Il fallut que le censeur se fît traîner pour gagner du temps par cette résistance.

[1] « Si sine uxore possemus, Quirites, esse, omnes eâ molestiâ careremus. Sed quoniam ita natura tradidit, ut nec cum illis satis commodè, nec sine illis ullo modo vivi possit, saluti perpetuæ potiùs quàm brevi voluptati consulendum. »

Il lui en coûta de mauvais traitements, qui allèrent jusqu'à lui faire sortir le sang par les oreilles. Mais enfin on trouva un tribun qui vint le prendre sous sa protection, et le sauver des fureurs de son collègue. « Est-ce un éloge pour les mœurs de ces temps[1] ? dit « Pline, qui nous a conservé le détail de cet événement; « ou bien n'est-ce pas un nouveau sujet d'indignation, « qu'au milieu de tant de Métellus l'audace criminelle « d'Atinius soit toujours demeurée impunie ? »

An. R. 623.
Av. J. C. 129.

C. SEMPRONIUS TUDITANUS.

M. AQUILLIUS.

Difficultés du partage des terres.

Les trois commissaires nommés pour le partage des terres, savoir, C. Gracchus, C. Carbon, et M. Fulvius Flaccus (ces deux derniers avaient succédé, l'un à Appius Claudius, et l'autre à P. Crassus), commençaient à exciter de grands troubles dans Rome. La discussion dont ils étaient chargés était la plus difficile, la plus compliquée et la plus embarrassante qu'on puisse imaginer. Les divers changements arrivés dans les terres dont il s'agissait, par le transport des limites, par des mariages qui les avaient fait passer d'une famille dans une autre, par des ventes ou réelles et faites de bonne foi, ou simulées et couvertes par une longue et paisible possession, ne permettaient pas de discerner lesquelles de ces terres appartenaient au public ou aux particuliers, lesquelles étaient possédées par leurs maîtres sur des titres légitimes, ou en conséquence d'une injuste quoique ancienne usurpation. C'étaient ces difficultés,

[1] « Quod superest, nescio morumne gloriæ, an indignationis dolori accedat, inter tot Metellos tam sceleratam C. Atinii audaciam semper fuisse inultam. » (Plin. l. 7, 8, c. 44.)

devenues insurmontables par la longueur du temps, qui, comme nous l'avons déja observé, avaient toujours fait improuver aux plus sages et aux plus gens de bien de la république ces nouveaux partages de terres qui auraient causé dans la plupart des familles un bouleversement étrange et inévitable, quand même on en aurait chargé les personnes les plus intelligentes et les plus impartiales : que devait-on donc attendre des commissaires nommés pour cet examen, qui n'agissaient que par passion, par haine, ou par intérêt ?

Scipion se déclare en faveur de ceux qui étaient en possession des terres.

Aussi, de toutes les contrées d'Italie, alliés et citoyens, consternés et réduits au désespoir par ces recherches, venaient en foule à Rome représenter au sénat le danger et l'extrême malheur dont ils étaient menacés. Ils s'adressaient principalement à Scipion l'Africain, sous qui la plupart avaient long-temps servi, comme à celui qu'ils croyaient avoir le plus de crédit dans l'état, et le plus de zèle pour le bien public. C'est ce qui est si bien marqué dans le songe de Scipion. *A votre retour de Numance*[1], dit le premier Scipion l'Africain à celui dont nous parlons ici, *vous trouverez la république dans un trouble affreux, causé par mon petit-fils* [Tibérius Gracchus]. *C'est là, mon cher Africain, qu'il faudra faire usage de vos lumières, de votre prudence, de votre courage pour la défense de votre patrie. Rome n'attendra de secours que de vous.*

[1] « Quum eris curru Capitolium invectus, offendes rempublicam perturbatam consiliis nepotis mei. Hic tu, Africane, ostendas oportebit patriæ lumen animi, ingenii, consiliique tui... In te unum atque tuum nomen se tota convertet civitas. Te senatus, te omnes boni, te socii, te Latini intuebuntur. Tu eris unus in quo nitatur civitatis salus. Ac, ne multa, dictator rempublicum constituas oportet, si impias propinquorum manus effugeris. » (*Somn. Scip.* in *fragm. Cic.*)

Le sénat, tous les gens de bien, les alliés, les Latins, ne jetteront les yeux que sur vous. Vous serez regardé comme l'unique appui de la ville. En un mot, si vous pouvez vous dérober aux mains impies de vos proches, il faut que, revêtu de la souveraine autorité de dictateur, vous rétablissiez le bon ordre dans la république.

C'était bien son dessein. Il ne put se refuser aux plaintes de tant de gens de bien, et il parla fortement en leur faveur dans le sénat, non en condamnant directement et en elle-même la loi de Tibérius, pour ne point irriter le peuple, mais se contentant de mettre dans tout leur jour les difficultés que l'on trouvait dans l'exécution de cette loi. Il se réduisit à demander que le jugement des contestations qui naissaient à ce sujet ne fût point laissé aux trois commissaires, qui étaient trop suspects aux parties intéressées. Le sénat suivit cet avis, et attribua la connaissance de toutes les affaires contentieuses qui regarderaient le partage de terres au consul Sempronius. Mais ce remède demeura sans effet, parce que le consul, qui sentit d'abord la difficulté de la commission qu'on lui avait donnée, ou plutôt l'impossibilité de la conduire à une bonne fin, partit pour l'Illyrie, qui était son département.

On le trouve mort dans son lit. Appian.

Le peuple, voyant que ses espérances s'éloignaient, et qu'une affaire qui le touchait si vivement commençait à languir, s'emporta avec violence contre Scipion, lui reprochant que, malgré toutes les faveurs dont il l'avait comblé, l'ayant choisi deux fois consul sans qu'il eût jamais demandé le consulat, il abandonnait les intérêts de ses citoyens. Les trois commissaires profitèrent de ces dispositions du peuple, et répandirent

le bruit que l'on se préparait à abroger la loi par la force et par la voie des armes. Caïus alla jusqu'à dire, en parlant de Scipion dans l'assemblée, *qu'il fallait se défaire du tyran. Les ennemis de la patrie*, répliqua ce grand homme, *ont raison de souhaiter ma mort; car ils savent bien que Rome ne peut pas périr tant que Scipion vivra, ni Scipion vivre si Rome venait à périr.* La veille de sa mort, il fut encore attaqué par Fulvius, le plus insolent des triumvirs, qui invectiva contre lui dans l'assemblée du peuple sans garder aucune mesure. Scipion, inquiet des desseins qu'il savait que l'on tramait contre sa vie, ne put s'empêcher de s'en plaindre, et de dire « qu'il était bien mal récompensé de ses services « par des citoyens méchants et ingrats ». Le zèle des bons croissait pour lui dans la même proportion que la haine des séditieux; et l'on peut dire que ce jour fut pour lui le plus beau et le plus glorieux de tous les jours. Au sortir de l'assemblée, les sénateurs, les alliés du peuple romain, les Latins le reconduisirent en foule et comme en triomphe jusqu'à son logis. Ils ne savaient pas que c'étaient comme des honneurs funèbres qu'ils lui rendaient par avance. On le trouva mort le lendemain dans son lit. Il était âgé de cinquante-six ans. Quelle fut la douleur [1] de tout ce qu'il y avait de gens de bien à Rome! Quels gémissements ne poussèrent-ils pas en voyant que les ennemis de Scipion n'avaient pu attendre le terme naturel de sa vie, et que par un crime horrible ils avaient avancé la mort d'un citoyen qu'on eût souhaité pouvoir rendre immortel!

Plutarch. Apophth.

Cic. pro Mil. n. 16.

[1] « Quis tum non gemuit? quis non arsit dolore? Quem immortalem, si fieri posset, omnes esse cuperent, hujus ne necessariam quidem exspectatam esse mortem! » (Cic.)

On ne peut pas douter que cet attentat n'ait été l'ouvrage de la faction des Gracques, et il est difficile de croire que Caïus n'y ait point eu de part, vu que tous ceux qui étaient le plus étroitement liés avec lui en ont été violemment soupçonnés. Plutarque le dit expressément de Fulvius. Pompée en regardait Carbon comme certainement coupable. Sempronia, sœur des Gracques et femme de Scipion, est chargée par l'Épitome de Tite-Live et par Orose, et Appien lui associe Cornélie leur mère. En ramassant les témoignages de ces différents auteurs, il résulte que Sempronia, qui n'aimait point son mari, et n'en était point aimée, parce qu'elle était laide et stérile, s'étant prêtée sans peine aux instances de Cornélie et des triumvirs, ou donna du poison à Scipion, ou fit entrer de nuit dans sa maison des assassins qui l'étranglèrent. Paterculus ajoute qu'on trouva à sa gorge des marques de la violence qu'on lui avait faite; et la précaution inusitée que l'on prit de le porter au tombeau la tête voilée semble marquer que l'on craignait les regards des curieux. Ce qui augmenta beaucoup les soupçons, et excita les plaintes de tous les gens de bien, c'est qu'on ne fit aucune information sur la mort d'un si grand homme; et Plutarque ne nous a point laissé ignorer la raison d'une omission si étonnante. « C'est, dit-il, que le peuple « craignait que, si l'on venait à approfondir l'affaire, « Caïus ne se trouvât coupable. »

Cic. ad Q. fr. lib. 2, ep. 3.

Auctor. de Vir. illustr.

Voilà donc à quelles horreurs l'ambition est capable de porter les hommes! Caïus était né avec un très-beau génie et de très-heureuses dispositions à la vertu; et le désir effréné de s'agrandir à quelque prix que ce pût être le conduit à prendre part à l'assassinat le plus dé-

testable, dans toutes ses circonstances, qui ait jamais été commis, au meurtre d'un allié, d'un parent, du premier citoyen de Rome.

Ses obsèques.

On ne rendit point à Scipion un honneur qui était néanmoins d'usage pour les personnes illustres. On ne lui fit point de funérailles publiques, c'est-à-dire ordonnées par autorité publique, et aux frais de l'état. Mais les regrets vifs et sincères des citoyens les plus distingués dans tous les ordres qui accompagnèrent son convoi lui en tinrent lieu. Q. Métellus Macédonicus, qui avait toujours été opposé à Scipion, voulut néanmoins que ses fils allassent lui rendre les derniers devoirs. *Allez*, leur dit-il, *mes enfants : vous ne verrez jamais d'obsèques d'un plus grand homme, ni d'un meilleur citoyen.* Q. Fabius Maximus, son neveu, fit son oraison funèbre, dont Cicéron nous a conservé un trait mémorable. « Il remercia les dieux de ce qu'ils « avaient fait naître Scipion dans Rome [1]. » *Car*, ajouta-t-il, *c'était une nécessité infaillible que l'empire du monde suivît la destinée de ce grand homme, et appartînt à toute ville dont il aurait été citoyen.*

Plin. lib. 7, c. 44.

Épargne déplacée de Tubéron. Cic. pro Muræn. n. 75, 76. Val. Max. lib. 7, c. 5.

Le même Q. Fabius, donnant, selon la coutume, un repas au peuple en l'honneur de Scipion l'Africain son oncle paternel, pria Q. Tubéron, neveu du même Scipion, mais du côté maternel, de se charger d'une table. Tubéron poussait l'éloignement du luxe jusqu'à la simplicité antique, et même jusqu'à l'amour de la pauvreté. Ce zèle, d'ailleurs si louable, fut ici mal placé. Comme s'il se fût agi d'honorer la mort d'un philosophe cynique,

[1] « Gratias egit diis immortalibus, quòd ille vir in hac republica potissimùm natus esset : necesse enim fuisse, ibi esse terrarum imperium, ubi ille esset. » (*Pro Mur.* n. 75.)

et non du grand Scipion, il se contenta des lits de ta bl les plus simples et les plus grossiers, qu'il couvrit de peaux de boucs; et au lieu de vaisselle d'argent, il fit servir les mets dans des plats de terre. On fut si choqué de cette indécence, que quelque temps après [1], lorsqu'il demanda la préture, malgré son mérite personnel et l'éclat d'une illustre naissance, ses peaux de boucs lui attirèrent la honte d'un refus. Cicéron, à ce sujet, fait une judicieuse réflexion. *Le peuple romain*, dit-il, *hait le luxe dans les particuliers; mais il aime la magnificence dans ce qui regarde le public. Il n'approuve point dans les repas une somptuosité excessive, mais encore moins une épargne et une mesquinerie indécente. Il veut qu'on sache faire le discernement des temps et des devoirs.*

Éloignement du faste dans Scipion. Plut. Apophtheg. Plin. l. 33, c. 11. Auctor de Vir. illust.

Scipion l'Africain était riche, mais infiniment éloigné du goût de dépense et de faste qui accompagne ordinairement les richesses. On a remarqué que jamais il n'acheta rien, jamais il ne vendit, jamais il ne bâtit. A sa mort tout ce qu'on trouva chez lui d'argenterie ne se montait qu'à trente-deux livres pesant (50 marcs); et d'ouvrages en or, il n'en avait que le poids de deux livres et demie, ou quatre marcs : preuve évidente que ceux qui ont un mérite personnel et qui sont grands par eux-mêmes peuvent soutenir l'honneur des plus hautes places et des plus grandes dignités sans l'éclat de la pompe et de la magnificence.

Éloge

Il était, comme nous l'avons déja dit, fils du fameux

[1] « Itaque homo integerrimus, civis optimus, quum esset L. Pauli nepos, P. Africani sororis filius, his hædinis pelliculis præturâ dejectus est. Odit populus romanus privatam luxuriam, publicam magnificentiam diligit. Non amat profusas epulas, sordes et inhumanitatem multò minùs. Distinguit rationem officiorum ac temporum. » (Cic.)

Paul Émile, qui vainquit Persée, dernier roi de Macédoine. Il fut adopté par le fils du premier Scipion l'Africain, et nommé *P. Cornelius Scipio Africanus Æmilianus*, réunissant[1], selon l'usage des adoptions, les noms des deux familles. Il en soutint et même en augmenta la gloire par toutes les grandes qualités qui peuvent illustrer la robe et l'épée. Pendant tout le cours de sa vie, dit un historien, on ne vit rien en lui que de louable : actions, discours, sentiments.

de ce grand homme.

En effet il peut être regardé comme le héros le plus accompli que jamais Rome ait porté. Dans la guerre, soldat et capitaine, il se distingua également et dans les emplois subalternes, et dans le commandement en chef. Au courage intrépide, à la grandeur des vues il joignit une fermeté à maintenir la discipline qui contribua plus à ses victoires que la force même des armes. Il sut et combattre et vaincre sans tirer l'épée. Le premier Africain son aïeul a gagné un plus grand nombre de batailles; mais sans vouloir entrer ici dans une comparaison qui est au-dessus de mes forces, il est certain que ce sont de grands et d'admirables exploits de guerre que la prise de Carthage et celle de Numance.

Dans le maniement des affaires civiles, notre Scipion ne se montra pas moins héros. Pénétré de l'amour de la patrie, toujours attaché au bien public, il fit céder à cet unique objet toute autre considération. Il y fit preuve de lumières supérieures, de constance, de grandeur d'ame, et de mépris des plus grands dangers; et

[1] « Scipio Æmilianus, vir avitis P. Africani paternisque L. Pauli virtutibus simillimus, omnibus belli ac togæ dotibus, ingeniique ac studiorum, eminentissimus seculi sui : qui nihil in vita nisi laudandum aut fecit, aut dixit, aut sensit. » (Vell. Paterc. lib. 1, c. 12.)

enfin il y trouva la mort, qui l'avait épargné dans les hasards de la guerre.

Que dirai-je de sa conduite domestique et privée? Quelle générosité! quelle noblesse de sentiments! quelle simplicité, réunie avec la plus grande élévation de fortune et de génie! Il fut libéral, bienfaisant, bon fils, bon parent, bon ami, doux sans faiblesse, et ferme sans austérité.

Cic. in Verr. l. 2, n. 28, 29.

Un trait qui nous avait échappé vient ici assez à propos. Lorsqu'il partait pour l'Afrique, un homme qui lui était attaché depuis long-temps, et lui faisait très-assidument sa cour, lui demandait la place de commandant des pionniers[1] dans son armée : c'était un emploi lucratif chez les Romains : et comme Scipion le lui refusait, cet homme était de fort mauvaise humeur. *Ne vous étonnez pas*[2], lui dit Scipion avec une tranquillité et un sens admirables, *si vous n'obtenez pas de moi l'emploi que vous désirez. Il y a long-temps que je presse d'accepter cette même charge un homme qui, je pense, aura à cœur le soin de ma réputation, et je n'ai pu encore obtenir son consentement.* Il savait, comme l'observe Cicéron, que les gens en place sont responsables de la conduite de ceux qu'ils attachent à leur personne; et par conséquent que, s'ils sont curieux de leur réputation, c'est à eux à prier des amis gens de bien d'accepter ces emplois de confiance, et non pas à les accorder comme des bienfaits.

[1] Præfectus fabrûm.

[2] « *Noli*, inquit, *mirari, si tu a me hoc non impetras. Ego jampridem ab eo, cui meam existimationem caram fore arbitror, peto ut mecum præfectus proficiscatur, et adhuc impetrare non possum.* Etenim reverà multò magis est petendum ab hominibus, si salvi et honesti esse volumus, ut eant nobiscum in provinciam, quàm hoc illis in beneficii loco deferendum. » (Cic.)

Scipion aima les lettres, et, né avec une ame héroïque, il cultiva les dons de la nature par l'étude des belles connaissances. Esprit solide, il en recueillit tout le fruit; il y chercha moins l'agréable que l'utile, moins ce qui n'est que pour l'ornement que ce qui tend à perfectionner les mœurs. Sentant combien il devait aux lettres, il leur fut fidèlement attaché; et après s'y être livré avec ardeur dès sa jeunesse, il entretint toujours commerce avec elles, même dans le temps de ses plus grandes occupations. On peut voir ce que j'ai dit sur ce sujet en parlant de la vie privée de ce grand homme. J'ajouterai ici que Xénophon fut son auteur favori[1]. Il y trouvait tout ce qu'il pouvait désirer : délassement agréable, instructions solides, et pour la morale, et même pour la guerre, qu'il ne perdait jamais de vue.

A tous ces avantages inestimables qu'il retira de l'étude des beaux-arts, ajoutons qu'il se forma aussi par la même voie au talent de la parole, si nécessaire dans une république où les affaires de l'univers se décidaient par les délibérations du sénat et du peuple. J'ai déja observé que Cicéron ne faisait pas moins de cas de l'éloquence de Scipion que de celle de Lélius; et il la caractérise par des traits tout-à-fait convenables à un aussi grand homme, la majesté[2], l'autorité, la force des pensées, la noblesse et l'élévation des sentiments. On y sentait un chef qui donnait le ton au peuple, bien loin de le prendre de lui.

Scipion rassemblait donc en lui seul toutes les ver-

[1] « Africanus semper Socraticum Xenophontem in manibus habebat. » (*Tusc. Quæst.* lib. 2, n. 63.)

[2] « Quanta illa, dii immortales! fuit gravitas? (*C'est Lélius qui parle d'un discours de Scipion.*) quanta in oratione majestas! ut facilè ducem populi romani, non comitem diceres. » (*De Amicit.* n. 96.)

tus qui font l'homme de guerre, l'homme d'état et l'homme de bien. Mais ce qui est unique, c'est que sur une si belle vie l'histoire ne remarque aucune tache, elle le loue sans exception, et toute sa conduite n'offre rien qui ait besoin d'apologie.

L'autorité et les conseils de Polybe lui furent très-utiles, comme je l'ai déja dit, pour parvenir à ce haut degré de gloire. Grand exemple pour les jeunes seigneurs. Ils trouveraient encore des Polybes, s'ils en cherchaient, et ils pourraient eux-mêmes devenir des Scipions.

Pendant les deux années qui suivirent la mort de Scipion l'Africain, l'histoire ne nous fournit rien touchant les contestations auxquelles donnait lieu la distribution des terres. Nous apprenons seulement de Plutarque que Caïus tenait toujours la noblesse en inquiétude par les vertus et les talents qu'il faisait paraître en sa personne. On le voyait infiniment éloigné de l'oisiveté et de la mollesse, ne se livrant ni à la débauche ni au soin de s'enrichir, et de plus s'exerçant à l'éloquence, qui lui fournissait des armes propres à soutenir les combats de la place publique. On sait qu'à Rome il n'y avait que deux voies pour arriver aux premières dignités[1], le mérite de bon général, et celui d'habile orateur. On mettait presque de niveau ces deux talents, dont l'un défendait l'état contre les ennemis du dehors, et l'autre secourait au-dedans les citoyens et la république même.

Caïus s'exerce dans l'éloquence.

[1] « Duæ sunt artes quæ possunt locare homines in amplissimo gradu dignitatis: una imperatoris, altera oratoris boni. Ab hoc enim pacis ornamenta retinentur : ab illo belli pericula repelluntur. » (*Pro Mur.* n. 30.)

Caïus donna des preuves du progrès qu'il avait fait par rapport à l'éloquence, dans une cause qu'il plaida pour un de ses amis, nommé Vettius. Le peuple fut si ravi et si transporté du plaisir de l'entendre, qu'il ne put s'empêcher d'en témoigner publiquement sa joie. Il crut voir paraître en sa personne un second Tibérius, et un nouveau protecteur des lois agraires. Aussi, dit Plutarque, Caïus fit juger en cette occasion que les autres orateurs n'étaient que des enfants auprès de lui. Ce grand succès le rendit de plus en plus suspect et redoutable aux nobles, et dès-lors ils convinrent qu'il fallait prendre toutes sortes de mesures pour l'empêcher de parvenir au tribunat.

MAM. ÆMILIUS LEPIDUS. An. R. 626.
L. AURELIUS ORESTES. Av. J.C. 126.

Caïus passe en Sardaigne en qualité de questeur.

Caïus ayant été élu questeur, le sort lui donna pour département la Sardaigne, sous les ordres du consul Oreste. La questure était le premier degré qui menait ensuite aux autres dignités. Ses ennemis furent très-contents de le voir obligé par sa charge de s'éloigner de la ville et des assemblées du peuple; et lui, de son côté, n'en eut pas moins de joie qu'eux, parce qu'il aimait naturellement la guerre, et qu'il ne s'était pas moins exercé aux armes qu'à l'éloquence. D'ailleurs, redoutant encore la tribune, qui avait été si funeste à son frère, et ne se sentant pas assez de force pour résister au peuple et à ses amis qui l'y appelaient, il saisit avidement l'occasion de cette absence, qui lui était devenue nécessaire, et qui était fort selon son goût.

Songe de Caïus.

Si cela est, il paraîtrait que ce fut plutôt par nécessité que par choix qu'il se jeta dans les affaires du

Cic. de Divin. l. 1, n. 56. Plutarch. Val. Max. lib. 1, c. 7.

gouvernement. Il est certain au moins que Caïus voulait qu'on le crût; car, au rapport de Cicéron, il racontait lui-même, à quiconque voulait l'entendre, un songe qui suppose en lui une répugnance vaincue par la seule fatalité. Il disait que, dans le temps qu'il demandait la questure, son frère Tibérius lui apparut en songe, et lui dit : *Caïus, tu as beau fuir, les destins te préparent un sort semblable au mien.*

Sage conduite de Caïus en Sardaigne.

Caïus, étant arrivé en Sardaigne, y donna toutes sortes de preuves d'un rare mérite. Il se distingua au-dessus de tous les jeunes gens par sa valeur contre les ennemis, par un caractère d'équité et de justice envers ceux qui dépendaient de lui, par son affection et son respect pour son général. Mais en ce qui regarde la tempérance, le goût de la simplicité, la sobriété et l'amour pour le travail, il surpassa même tous ceux qui étaient au-dessus de son âge.

Il arriva que cette année-là l'hiver fut très-rude et très-malsain en Sardaigne. Le général envoya demander aux villes des habits pour ses soldats. Les villes députèrent en même temps au sénat pour le prier de les décharger de cette imposition trop onéreuse, et qui passait leurs forces. Le sénat reçut favorablement leur requête, et ordonna au consul de chercher ailleurs de quoi habiller ses troupes. Cet ordre le jeta dans un embarras considérable, parce qu'il ne trouvait aucun moyen de fournir à cette dépense et de soulager les soldats qu'il voyait avec peine souffrir beaucoup de la rigueur du froid. Caïus, qui était fort estimé et fort aimé dans toute l'île, alla de ville en ville, et fit si bien par son éloquence, qu'il leur persuada à toutes d'envoyer d'elles-mêmes des habits et de secourir les Ro-

mains dans un besoin si pressant. Il paraît par cet exemple de quelle importance il est de bien traiter les peuples et de s'en faire aimer.

Sa grande réputation alarme le sénat.

La nouvelle en étant portée à Rome, ce grand service parut un essai et un prélude de ce que Caïus saurait faire pour gagner l'affection du peuple, et troubla fort le sénat. Sa jalousie, ou plutôt sa mauvaise volonté alla si loin, que des ambassadeurs, arrivés en même temps à Rome de la part du roi Micipsa, ayant déclaré au sénat que le roi leur maître, par considération pour Caïus, envoyait en Sardaigne au général romain une grande provision de blé, on leur en sut fort mauvais gré, et on les chassa honteusement.

M. PLAUTIUS HUPSÆUS.
M. FULVIUS FLACCUS.

An. R. 627.
Av. J.C. 125.

Desseins turbulents de Fulvius. Appian. de B. Civil.

Fulvius, consul de cette année, était l'un des trois commissaires pour l'exécution de la loi agraire, homme turbulent et inquiet, qui, pour consoler les alliés de la perte des terres qu'on leur enlevait, appuyait de toute l'autorité du consulat le projet mis en avant par Tibérius, comme je l'ai dit ci-dessus, de donner aux peuples d'Italie le droit de bourgeoisie romaine. Heureusement pour la tranquillité publique, les habitants de Marseille vinrent à Rome demander du secours contre les Gaulois, leurs voisins, qui les fatiguaient. Le soin de cette guerre, dont Fulvius se chargea volontiers, dans l'espérance du triomphe, délivra la ville pour un temps de ce factieux.

Conjuration étouffée à Frégelles. Freinshem.

Dans ces circonstances, une conjuration, qui se tramait depuis longtemps, éclata tout à coup par la révolte de Frégelles, ville du Latium. Mais elle fut

étouffée dans sa naissance par les soins du préteur L. Opimius, qui assiégea la ville et la prit. Si cette conjuration n'avait été découverte à propos, elle aurait pu dès-lors donner lieu à la défection générale des alliés, qui depuis mit en grand péril la république. Ce préteur, qui était ennemi déclaré de la famille des Gracques, dans le compte qu'il rendit au sénat de cette conjuration, jeta des soupçons sur Caïus, et présenta les faits de manière à le faire regarder comme le chef muet de l'entreprise.

An. R. 628.
Av. J.C. 124.

C. CASSIUS LONGINUS.
C. SEXTIUS CALVINUS.

Caïus revient à Rome.

Il y avait déja deux ans que L. Aurélius était en Sardaigne. Néanmoins on lui continua encore cette année le commandement de cette même province, et on lui envoya de nouvelles troupes à la place de celles qui jusque-là avaient utilement servi sous lui. Le principal dessein du sénat, en continuant le commandement à Aurélius dans la Sardaigne, avait été d'y retenir aussi Caïus, en qualité de proquesteur, et de l'empêcher, sous ce prétexte, de paraître à Rome, où sa présence était redoutée; mais Caïus ne donna pas dans le piége, et, s'étant embarqué, il se rendit à Rome, où il parut tout d'un coup dans le temps qu'on le croyait encore en Sardaigne. Ses ennemis ne manquèrent pas de lui en faire un crime, et saisirent cette occasion pour le rendre odieux comme un jeune homme hardi et entreprenant, qui se mettait au-dessus des lois. Le peuple même d'abord condamna un retour si précipité, et trouva fort étrange qu'un questeur fût revenu avant son général.

Obligé de comparaître devant les censeurs pour leur rendre compte de sa conduite, il se défendit avec beaucoup de modestie. Il leur représenta « qu'il avait servi « dans les troupes douze ans, quoique les lois n'en « exigeassent que dix : qu'il était demeuré deux ans « entiers auprès de son général en faisant les fonctions « de la questure, quoique la loi permît au questeur de « se retirer après un an de service : que pendant tout « ce temps-là il n'avait pas reçu des alliés une obole « en présent[1], et qu'il n'avait pas souffert qu'ils fissent « aucune dépense pour lui : que, si l'on pouvait lui re- « procher que jamais femme de débauche fût entrée « chez lui, il consentait à être regardé comme le dernier « et le plus méprisable des mortels. Il ajouta qu'il était « le seul de cette armée qui avait emporté sa bourse « pleine d'argent et qui la rapportait vide; au lieu que « tous les autres avaient bu le vin qu'ils avaient emporté « dans des cruches, et qu'ils rapportaient ces mêmes « cruches pleines d'or et d'argent ». Il plaida si bien sa cause, qu'il changea les dispositions de tous ses auditeurs, qu'il fut absous honorablement, et que ses juges demeurèrent persuadés qu'on lui avait fait une grande injustice.

Il se justifie pleinement devant les censeurs.

Après cette affaire, on lui en suscita plusieurs autres, et on forma contre lui divers chefs d'accusations encore plus graves; car on l'accusa d'avoir sollicité les

[1] « Ita versatus sum in provincia, ut nemo possit veré dicere assem aut eo plus in muneribus me accepisse : aut meâ operâ quemquam sumptum fecisse.... Si ulla meretrix domum meam introivit.... omnium natorum postremissimum nequissimumque existimatote. Itaque, Quirites, quum Româ profectus sum, zonas, quas plenas argento extuli, eas ex provincia inanes retuli. Alii vini amphoras quas plenas tulerunt, eas argento plenas domum reportaverunt. » (Apud *Aul. Gell.* lib. 15, cap. 12.)

alliés à se révolter contre les Romains, et d'avoir eu part au soulèvement qui était arrivé à Frégelles; mais il répondit si bien aux différents griefs dont on le chargeait, qu'il détruisit tous les soupçons qu'on avait fait naître contre lui. Quand il s'en fut lavé, il songea à demander le tribunat.

Caïus est nommé tribun, malgré l'opposition des nobles.

Tous les nobles et les riches généralement s'opposèrent à lui dans cette demande, dont ils craignaient extrêmement les suites. Mais le peuple le favorisa tellement, que de toute l'Italie il vint comme une inondation de gens qui se jetèrent dans la ville pour prendre part à son élection. La foule y fut si grande, qu'une infinité ne purent avoir de logement, et que, le champ de Mars s'étant trouvé trop petit pour contenir toute cette multitude, ils donnèrent leur suffrage à haute voix de dessus les toits et les tuiles des maisons. Tout le fruit que les nobles tirèrent des grands mouvemens qu'ils s'étaient donnés, fut la petite mortification qu'ils causèrent à Caïus de n'être nommé que le quatrième, au lieu qu'il avait espéré être nommé le premier. Mais ils n'y gagnèrent pas beaucoup; car il ne fut pas plus tôt installé dans cette charge, qu'il devint le premier par la supériorité de son mérite au-dessus de tous ses collègues.

Son éloge.

Cicéron ne fait pas difficulté de dire que Caïus avait de quoi égaler [1], s'il eût vécu plus long-temps, son père

[1] «Noli putare, Brute, quemquam pleniorem et uberiorem ad dicendum fuisse.... Damnum illius immaturo interitu res romanæ latinæque litteræ fecerunt. Utinam non tam fratri pietatem quàm patriæ præstare voluisset! Quàm ille facilè tali ingenio, diutiùs si vixisset, vel paternam esset vel avitam gloriam consecutus! Eloquentiâ quidem nescio an habuisset parem neminem. Grandis est verbis, sapiens sententiis, genere toto gravis.» (In *Bruto*, n. 125, 126.)

Gracchus, et son aïeul Scipion l'Africain. Il regrette amèrement qu'il ait mieux aimé faire preuve de son zèle pour la mémoire de son frère que de piété envers la patrie; et il reconnaît que l'état et les lettres ont également perdu à sa mort. Pour ce qui est de son éloquence, il en fait les plus grands éloges. Il loue en lui une expression noble, des pensées solides, une riche abondance, une force et une gravité majestueuse, qui l'avaient mis beaucoup au-dessus de tout ce qui avait paru jusque-là d'orateurs à Rome, et qui étaient capables de le porter à un degré de perfection où il n'aurait point eu à craindre d'avoir jamais de supérieur.

Ce qui faisait éclater surtout son éloquence[1], c'est la force que lui inspirait son respect et sa tendresse pour son frère, le souvenir de sa funeste mort qui lui était toujours présent et le pénétrait d'une vive douleur, enfin un violent désir de le venger. Car, quelque matière qu'il traitât, il trouvait toujours occasion de déplorer la mort de son frère, et ramenait sans cesse le peuple sur cette idée, qui lui fournissait les pensées et les expressions les plus touchantes. « Où me retirerai-je? « disait-il[2] : où chercherai-je un asile? Sera-ce au Capi- « tole? Mais ce temple si saint est inondé du sang de mon « frère. Irai-je me cacher dans ma maison? Mais j'y « trouverai une mère éplorée et réduite à la dernière « désolation. » A un discours si pathétique il joignait une déclamation animée, un ton de voix, des gestes,

[1] « C. Gracchum mors fraterna, pietas, dolor, magnitudo animi, ad expetendas domestici sanguinis pœnas excitavit. » (Cic. *de Harusp. resp.* n. 43.)

[2] « Quò me miser conferam? quò vertam? In Capitoliumne? at fratris sanguine redundat. An domum? matremne ut miseram lamentantemque videam, et abjectam? » (*C. Gracchus* apud *Cic. de Orat.* l. 3, n. 214.)

des regards qui tiraient les larmes des yeux même de ses ennemis.

Quelquefois il opposait à la violence sanguinaire exercée contre Tibérius la conduite bien différente des anciens Romains. « Vos ancêtres, leur disait-il, décla-« rèrent autrefois la guerre aux Falisques pour venger « Génucius, tribun du peuple, qui avait été maltraité « en paroles seulement : ils condamnèrent à la mort « C. Véturius, parce que, un des tribuns passant par la « place, il avait été le seul qui eût refusé de se retirer « pour lui laisser le passage libre. Au lieu que ces gens « *(en montrant les nobles)* ont assommé devant vos « yeux, à coups de bâtons, mon frère Tibérius : achar-« nés sur son corps, ils l'ont traîné au travers de la « ville, et l'ont jeté dans le Tibre pour le priver des « honneurs de la sépulture. Ils ont mis à mort, sans « aucune forme de justice, tous ses amis qui sont tom-« bés entre leurs mains. Cependant, ajoutait-il, c'est « une coutume observée de tout temps à Rome, que, « lorsqu'un homme est poursuivi criminellement, s'il « ne comparaît pas, on envoie dès le matin à la porte « de sa maison un officier l'appeler à son de trompe, « et jamais avant que cette cérémonie ait été faite les « juges ne procèdent à sa condamnation : tant nos an-« cêtres avaient de retenue et de précaution dans leurs « jugements quand il s'agissait de la vie d'un citoyen! »

Tribunat de Caius.

An. R. 629.
Av. J.C. 123.

Q. CÆCILIUS METELLUS.
T. QUINTIUS FLAMININUS.

Caïus pro-

Caïus, après avoir échauffé les esprits du peuple par

de semblables discours, proposa deux lois, qui tendaient l'une et l'autre à attaquer les ennemis de Tibérius : l'une portait « que tout magistrat que le peuple « aurait déposé ne pourrait plus aspirer à aucune charge »; l'autre ordonnait « que le magistrat qui aurait banni « un citoyen sans lui avoir fait son procès dans les for- « mes serait cité et poursuivi devant le peuple ». La première de ces lois regardait directement Octavius, que Tibérius avait fait déposer; et l'autre tombait sur Popillius, qui, étant consul, avait banni les amis de Tibérius, sans observer fort exactement les formes de justice. Popillius n'attendit point le jugement du peuple, et s'exila volontairement de l'Italie. Son exil ne fut pas long. A peine Caïus eut-il été tué, que le tribun Calpurnius Bestia fit rappeler Popillius par le suffrage du peuple même. Pour ce qui est de l'autre loi, Caïus la retira à la prière de sa mère, qui s'intéressait pour Octavius. Le peuple y consentit volontiers; car il honorait fort Cornélie, autant en considération de ses deux fils que par rapport à son père : ce qui parut clairement quelque temps après par une statue de bronze qu'on lui éleva, et sur laquelle on mit cette inscription : *Cornélie, mère des Gracques.*

pose plusieurs lois.

Ces deux premières lois ne furent que le prélude de beaucoup d'autres qui suivirent; et Caïus n'omit rien de ce qui pouvait rabaisser l'autorité du sénat et relever celle du peuple.

Il renouvela la loi de son frère pour le partage des terres, et se fit établir ou confirmer triumvir pour cette distribution avec M. Fulvius et C. Crassus.

Il ordonna qu'on fournirait aux soldats des habits, sans rien retrancher pour cela de leur solde, et qu'on

n'enrôlerait aucun citoyen qu'il n'eût dix-sept ans accomplis.

Il n'oublia pas la multitude qui habitait à Rome, et il ordonna qu'on distribuerait par mois, aux dépens du peuple, aux pauvres citoyens, une certaine quantité de blé sur le pied de moins de six deniers de notre monnaie par boisseau. Cette loi [1] fit un plaisir infini au peuple, qui se trouvait par là à son aise et dispensé de travailler. Mais tous les gens de bien généralement s'y opposaient, tant parce qu'elle épuisait le trésor que surtout parce que, s'il est d'un gouvernement sage de soulager ceux qui sont vraiment pauvres et hors d'état de se procurer le nécessaire, il n'est pas moins certain qu'en tirant indistinctement les gens du peuple de l'habitude et de la nécessité du travail on fait un tort infini à la république, que l'on surcharge d'une multitude de fainéants qui se livrent à toutes les espèces de désordres et d'excès. Ces sortes de largesses sont donc louables, comme le remarque Cicéron, lorsqu'elles sont modérées et réglées sur les vrais besoins : excessives et indéfinies, comme celles de Caïus, elles ne peuvent être jugées que très-pernicieuses.

Cic. Offic. l. 2, n. 70.

Les distributions de blé ordonnées par Caïus étaient vraiment indéfinies; car il paraît qu'elles comprenaient les riches aussi-bien que les pauvres. Le fait que je vais rapporter en est une preuve. L. Pison [2], surnommé

[1] « Frumentariam legem C. Gracchus ferebat. Jucunda res plebi romanæ : victus euim suppeditabatur largè sine labore. Repugnabant boni, quòd et ab industria plebem ad desidiam avocari putabant, et ærarium exhauriri videbant. » (Cic. *pro Sext.* n. 103.)

[2] « Piso ille Frugi semper contra legem frumentariam dixerat. Is, lege latâ, consularis ad frumentum accipiendum venerat. Animadvertit Gracchus in concione Pisonem stantem. Quærit audiente populo romano, quî sibi constet, quum eâ lege frumentum petat, quam dissuaserat? *Nolim,*

Frugi, c'est-à-dire *homme de bien*, personnage alors consulaire, mais plus recommandable encore par sa probité généralement reconnue, avait été un de ceux qui s'étaient opposés le plus fortement à la loi de Caïus dont nous parlons. Quand cette loi eut vaincu tous les obstacles, et qu'elle commença à s'exécuter, Caïus, le voyant parmi ceux qui se présentaient pour la distribution, l'apostropha devant tout le peuple, et lui reprocha qu'il était en contradiction avec lui-même, demandant sa part de blé en conséquence d'une loi dont il avait combattu l'établissement. *Je ne voudrais pas*, lui répliqua Pison, *que vous distribuassiez mon bien aux citoyens. Mais, si vous le faisiez, je viendrais au moins en demander ma part.* Parler ainsi, c'était condamner ouvertement la loi de Caïus, comme ruinant le trésor et épuisant le patrimoine public, dont pourtant Caïus se vantait, dans tous ses discours, d'être le défenseur et le conservateur : mais ses actions prouvaient tout le contraire.

Caïus entreprend et exécute plusieurs ouvrages publics importants.

Il fit aussi des ordonnances pour établir des colonies, pour faire des grands chemins, pour bâtir des greniers publics; et il se chargea lui-même de l'intendance et de la conduite de ces importants ouvrages, sans jamais succomber sous le travail, et sans paraître ni accablé, ni embarrassé de tant et de si grandes entreprises, mais au contraire les exécutant toutes avec autant de promptitude et de soin que si chacune eût été la seule dont il fût chargé. Le peuple était ravi de le

inquit, *mea bona, Gracche, tibi viritim dividere liceat : sed si facias, partem petam.* Parùmne declaravit vir gravis et sapiens, lege Sempronià patrimonium publicum dissipari ?... C. Gracchus, quum largitiones maximas fecisset, et effudisset ærarium, verbis tamen defendebat ærarium. Quid verba audiam, quum facta videam ? » (*Tusc. Quæst.* lib. 3, n. 48.)

rencontrer partout, et de le voir toujours suivi d'une foule d'entrepreneurs, d'ouvriers, d'ambassadeurs, d'officiers, de soldats, de gens de lettres, avec lesquels il s'entretenait familièrement d'un air de bonté, conservant toujours sa gravité et sa dignité au milieu de ces manières douces et polies, s'accommodant au génie des uns et des autres, et disant à chacun ce qui lui convenait; talent rare, mais absolument nécessaire à ceux qui sont dans les grandes places.

L'ouvrage qu'il prit le plus à cœur, et auquel il s'appliqua avec le plus de soin, ce furent les grands chemins, dans lesquels il s'attacha particulièrement à la commodité, sans pourtant négliger la beauté, ni la grace. Il poussa ces chemins en droite ligne au travers des terres, les pava de belles pierres de taille partout où il en était besoin, ou employa la pierraille et le sable pour former des chemins ferrés. Toutes les fondrières et tous les ravins que les torrents ou les eaux croupies avaient creusés, il les faisait combler, ou en joignait les deux côtés par des ponts solides. De plus, il partagea tous ces chemins par des espaces égaux, chacun de mille pas, et il fit construire des espèces de colonnes de pierre où le nombre de ces milles était marqué, en commençant à compter de Rome. Et de là viennent ces expressions, si ordinaires dans les auteurs latins, *tertio, quarto ab Urbe lapide.* Il fit aussi planter d'espace en espace des pierres de côté et d'autre, afin qu'elles aidassent les voyageurs à monter à cheval; car pour-lors on ne connaissait pas l'usage des étriers.

Le crédit de Caïus augmentait de jour en jour parmi le peuple, qui le comblait de louanges, et témoignait être prêt à lui donner les marques les plus essentielles

de son affection. Caïus profita de cette bonne volonté pour éloigner du consulat Opimius, son ennemi mortel, qui avait autrefois voulu le faire regarder comme auteur de la conjuration de Frégelles, et pour mettre en place Fannius, de qui il espérait apparemment plus d'appui qu'il n'en reçut réellement. Il dit donc un jour au peuple, en le haranguant, qu'il avait une seule grace à lui demander le jour de l'élection des consuls, qui lui tiendrait lieu de toutes les récompenses, s'il l'obtenait, mais du refus de laquelle pourtant il ne se plaindrait jamais. Cette déclaration jeta les esprits dans une grande inquiétude, et causa, surtout parmi les sénateurs, de vives alarmes. Chacun interprétait à sa mode l'intention de Caïus. Le jour de l'élection étant venu, et tout le monde étant dans l'attente de ce qu'il allait demander, on le vit arriver au Champ-de-Mars, menant par la main C. Fannius, et sollicitant pour lui avec tous ses amis. Le peuple n'hésita pas, et créa consul Fannius, lui donnant pour collègue Cn. Domitius. Il fit plus, et continua à Caïus lui-même le tribunat, quoiqu'il n'en eût point fait la domande et ne se fût donné aucun mouvement pour l'obtenir. Ses actions briguaient assez pour lui.

C. Fannius est nommé consul par le crédit de Caïus.

Caïus est nommé tribun pour la seconde fois.

C. FANNIUS.
CN. DOMITIUS.

An. R. 630.
Av. J.C. 122.

Caïus, toujours occupé du soin d'affaiblir l'autorité du sénat, et voyant que le privilége d'exercer seuls la justice donnait un grand pouvoir aux sénateurs, ne se contenta pas d'associer les chevaliers au sénat pour le jugement des procès, comme le dit Plutarque, en quoi le savant Manuce montre qu'il s'est trompé, mais il

Caïus transporte les jugements, du sénat aux chevaliers.

l'ôta entièrement au sénat et le donna aux chevaliers. Il se fit sur cela de fréquents changements dans la suite [1]. Les injustices criantes commises dans les jugements, où les coupables les plus décriés pour leurs vols et leurs concussions trouvaient une protection assurée en corrompant les juges à force de présents, servirent de prétextes spécieux à Caïus pour proposer sa loi, et au peuple pour l'autoriser par ses suffrages. Cette même raison fit que le sénat eut honte d'y résister.

App. Civil. l. 1.

Lorsque Caïus eut fait passer cette loi, il se vanta publiquement d'avoir ruiné de fond en comble la puissance du sénat : il ne se trompait pas. Les chevaliers, seuls maîtres des jugements, se rendirent redoutables aux sénateurs. Bientôt ils imitèrent et surpassèrent même la corruption et l'iniquité de ceux qu'ils avaient remplacés. Comme les fermiers des revenus publics étaient tirés de leur ordre, leur nouvelle puissance leur donna moyen d'exercer hardiment le péculat, et de piller la république avec une entière impunité. Ils ne se contentèrent pas de recevoir des présents pour absoudre des coupables, ils allèrent jusqu'à perdre des innocents. Nous en verrons des traits qui prouveront que, pour corriger les abus, il ne s'agissait pas de transférer les jugements d'un ordre à un autre ordre, mais de réformer tout l'état universellement corrompu, et de faire revivre, s'il eût été possible, les sentiments d'honneur et de probité des anciens Romains.

[1] Les chevaliers jouirent du pouvoir que leur avait accordé Caïus pendant seize ou dix-sept ans jusqu'au consulat de Servilius Cæpio, qui leur associa les sénateurs. Les chevaliers furent ensuite rétablis dans la pleine possession de la judicature, qui fut encore partagée quelque temps après entre les chevaliers et les sénateurs, jusqu'à Sylla, qui en priva entièrement les chevaliers.

Un autre changement qu'il introduisit ou renouvela[1], quoique léger en apparence, découvre bien les intentions de Caïus, et fait voir que son plan était de changer totalement la face du gouvernement de Rome, et de le faire dégénérer en pure démocratie, privant le sénat du premier rang et de la première autorité. C'était l'usage que ceux qui haranguaient dans la tribune se tournaient toujours vers le sénat et vers le lieu qu'on appelait *Comice*. Caïus, en haranguant, affecta de se tourner vers l'autre bout, qui était la place publique; et depuis qu'il eut commencé il suivit constamment cette méthode, pour faire voir que c'était dans le peuple que résidait la souveraine puissance, et que c'était le peuple, et non pas le sénat, que devaient envisager ceux qui avaient à parler des affaires publiques.

Caïus, voyant que le consul Fannius, malgré les obligations qu'il lui avait, était extrêmement refroidi à son égard, travailla à s'attacher de plus en plus le peuple par de nouvelles lois. Il proposa donc de conduire des colonies à Tarente et à Capoue, et il entreprit de faire accorder le droit de bourgeoisie et de suffrage à tous les peuples d'Italie presque jusqu'aux Alpes; ce qui l'aurait mis en état de faire passer dans les assemblées tout ce qu'il aurait voulu.

Le sénat, pour ruiner le crédit de Caïus, lui oppose Drusus, un de ses col-

Le sénat, effrayé du pouvoir de Caïus, qui de jour en jour devenait plus exorbitant, et craignant qu'il ne fût enfin porté à un point où il ne serait plus possible d'y mettre aucun obstacle, s'avisa d'un moyen tout

[1] « Cicéron et Varron nomment pour auteur de cette pratique un certain Licinius, tribun, l'an de Rome 607. Pour concilier Plutarque avec eux, on peut conjecturer que l'exemple de Licinius n'avait point été suivi par ses successeurs, et que Caïus le renouvela.

lègues, et devient lui-même populaire.

nouveau, et jusque-là inoui, pour ruiner ou du moins pour affaiblir beaucoup son crédit dans l'esprit du peuple. Ce fut de se rendre plus populaire que Caïus même, et d'accorder au peuple, sans trop s'embarrasser de l'honnête, tout ce qui pouvait lui être agréable.

Parmi les collègues de Caïus il y en avait un bien capable de devenir son rival. C'était Livius Drusus, dont les heureuses dispositions naturelles avaient été cultivées par la plus excellente éducation, riche, éloquent, l'un des premiers citoyens de la ville en tout genre. Les grands s'adressent à lui, et le pressent de s'opposer à Caïus et de se liguer avec eux, non en s'élevant avec violence contre le peuple, et en résistant à ses volontés, mais au contraire en s'étudiant à lui plaire en tout, même dans les choses pour lesquelles il eût été plus glorieux de mériter sa haine. Ce n'était plus le temps où un consul disait au peuple : *Je souhaiterais fort, Romains, de vous plaire; mais j'aime encore mieux vous sauver, de quelque manière que vous deviez être disposés à mon égard.* Cette fermeté paraissait n'être plus de saison; et il en avait coûté la vie à Scipion l'Africain pour avoir voulu suivre ces anciennes maximes. Le sénat plie donc ici, et par là arrive à ses fins; mais, il faut l'avouer, c'est aux dépens de sa gloire.

Un sentiment de jalousie, assez ordinaire et comme naturel à ceux qui voient quelqu'un de leurs collègues s'élever au-dessus de tous les autres, soit par son mérite, soit par son crédit, et vouloir en quelque sorte les maîtriser, était un motif suffisant pour déterminer Drusus à se prêter à la proposition qu'on lui faisait. L'utilité publique, qu'on lui présentait, l'honneur de

pacifier l'état et de réunir les deux partis, lui semblèrent même des raisons dignes d'un bon citoyen. Il se livra donc au sénat : il proposa et fit passer des lois qui n'avaient rien d'honnête ni de véritablement utile, mais dont le seul but était de faire pour le peuple encore plus que ne faisait Caïus, et de lui dérober ainsi l'affection de la multitude. L'approbation que le sénat donnait à toutes les entreprises de Drusus fit bien voir, dit Plutarque, que ce n'étaient pas tant les lois de Caïus qui lui avaient déplu que sa personne même et sa trop grande autorité.

En effet, lorsque Caïus ordonnait l'établissement de deux colonies, pour lesquelles il voulait que l'on choisît les plus honnêtes gens des citoyens, le sénat s'élevait contre lui et le traitait de flatteur du peuple; et quand Drusus en établit douze, et envoya dans chacune trois mille des plus pauvres citoyens, il le favorisa de tout son pouvoir. Il en était ainsi de tout; et Drusus ne manquait jamais, en proposant ses lois, de déclarer qu'il se conduisait par l'avis du sénat; ce qui adoucit beaucoup le peuple à l'égard des principaux de cette compagnie, et éteignit presque entièrement l'animosité que les Gracques avaient fomentée entre les deux ordres.

Tel fut l'effet, salutaire sans doute, de la politique du sénat et des lois de Drusus; effet qui donne bien clairement la supériorité à la cause des grands sur celle des Gracques, puisque toutes les entreprises des deux frères ne tendaient qu'à semer la division, au lieu que les mesures que prenait le sénat rétablissaient la concorde. Ajoutons que, s'il était du bien de l'état, comme on ne peut le contester, que la principale autorité dans

le gouvernement restât entre les mains de cette auguste compagnie plutôt que d'être livrée aux caprices de la multitude, la fin que se proposait le sénat dans les lois de Drusus était bonne et louable, quoique les moyens qu'il employait ne fussent pas dignes de sa gravité.

Caïus conduit une colonie à Carthage. Plutarch. App. p. 85.

Caïus devait sentir que son crédit diminuait. Une démarche qu'il fit dans ce temps-là laisse lieu de douter qu'il s'en fût aperçu. Q. Rubrius, l'un des tribuns, pour ne pas demeurer oisif pendant que ses collègues se donnaient tant de mouvement, et pour se distinguer aussi par quelque action d'éclat, fit ordonner par le peuple que Carthage, détruite tout récemment par Scipion, serait rebâtie, et qu'on y enverrait une colonie. Lors de sa destruction, défenses avaient été faites, au nom du peuple romain, d'y habiter désormais, avec d'horribles imprécations contre ceux qui, au préjudice de cet interdit, entreprendraient de la rétablir. Caïus n'en fut point effrayé, et pour faire sa cour au peuple, peut-être aussi pour faire disparaître les trophées de Scipion, il entreprit de la repeupler, et y conduisit une colonie composée de six mille citoyens. S'éloigner de Rome dans l'état où étaient les affaires, et y laisser son rival, n'était pas d'un bon politique.

Drusus profite de son absence.

Aussi Drusus, profitant de son absence, travailla de plus en plus à gagner le peuple, et à se concilier sa faveur; en quoi il était merveilleusement aidé par la mauvaise conduite de Fulvius. C'était l'ami particulier de Caïus, et il était avec lui commissaire pour le partage des terres; esprit séditieux et turbulent, haï de tout le sénat, et suspect à tous les bons citoyens, comme soulevant les alliés, et excitant secrètement les peuples d'Italie à se révolter. Ce n'étaient que des bruits qui

n'étaient appuyés d'aucune preuve certaiue et évidente; mais il les rendait vraisemblables par ses travers, en ne prenant jamais un parti sage, et en se déclarant toujours contre celui de la paix. C'est ce qui contribua le plus à la ruine de Caïus : car toute la haine qu'on avait pour Fulvius retomba sur lui.

Caïus revient à Rome.

Caïus cependant était occupé à rebâtir et à repeupler Carthage, dont il changea le nom, et qu'il appela *Junonia*, c'est-à-dire, *la ville de Junon*, divinité tutélaire de l'ancienne Carthage, comme Virgile l'a marqué près de cent ans depuis[1]. Le tribun trouva des obstacles à son projet, comme je l'ai rapporté au livre précédent. Il persista néanmoins, et ayant réglé et ordonné toutes choses dans l'espace de soixante et dix jours, il se rembarqua et revint à Rome. Entre autres motifs qui le pressaient de hâter son retour, un des principaux était la crainte du consulat d'Opimius, qu'il avait écarté l'année précédente, mais qui se remettait actuellement sur les rangs, et qui réellement fut nommé consul pour l'année suivante.

Il change d'habitation.

Caïus trouva du changement à Rome dans les esprits: ce qui dut lui faire connaître la faute qu'il avait faite de s'en éloigner. Pour ne rien omettre de ce qui pouvait lui regagner la faveur du peuple, il crut devoir changer d'habitation. Au lieu qu'il demeurait sur le mont Palatin, il alla loger au-dessous de la place, demeure beaucoup plus populaire, parce que c'était là le quartier des petites gens et des plus pauvres citoyens.

Ordonnance

Il songea à un autre moyen plus efficace : c'était la

[1] Quam Juno fertur terris magis omnibus unam
Posthabitâ coluisse Samo.
(*Æn.* I, 20.)

du consul Fannius, contraire aux intérêts de Caïus.

promulgation de plusieurs nouvelles lois. Il est très-vraisemblable que les lois qu'il proposa, dans l'occasion présente, étaient celles qui avaient pour objet de communiquer le droit de bourgeoisie romaine et de suffrage aux Latins et autres peuples d'Italie. Les alliés, accourant donc de toutes parts à Rome, et se rangeant autour de Caïus, le sénat persuada au consul Fannius de chasser tout ce peuple qui n'était point habitant de Rome, et de ne laisser dans la ville que les seuls citoyens. On publia à son de trompe une ordonnance presque inouie jusqu'alors, et qui parut bien étrange, portant *défense à quiconque n'était point citoyen de rester dans la ville, ou d'en approcher plus près de cinq milles, pendant tout le temps qu'il s'agirait de délibérer sur les nouvelles lois.* Caïus, de son côté, fit mettre partout des affiches pour se plaindre de cette proclamation si injuste du consul, et pour promettre main-forte à tous les alliés qui resteraient dans Rome. Il ne tint pourtant pas sa parole : car, voyant un de ses amis et de ses hôtes maltraité pour raison de contravention à cette défense par les officiers du consul, il passa outre, et ne lui donna aucun secours, soit que, sentant son crédit diminué, il craignît de se commettre, soit, comme il le disait lui-même, qu'il ne voulût pas donner à ses ennemis le prétexte qu'ils cherchaient d'en venir aux mains et d'engager quelque combat.

Caïus se brouille avec ses collègues.

Il arriva en même temps qu'il se brouilla avec ses collègues à l'occasion que je vais dire. Le peuple devait assister à un combat de gladiateurs qu'on lui préparait dans la place publique. La plupart des magistrats firent dresser tout autour de la place des échafauds pour les louer. Caïus leur fit commandement de les abattre,

afin que les pauvres pussent jouir librement et gratuitement du spectacle. Comme personne n'obéissait à son commandement, il attendit la nuit qui précéda immédiatement les jeux, et prenant avec lui tous les charpentiers et tous les ouvriers qu'il avait en sa disposition, il fit abattre lui-même tous ces échafauds, et rendit ainsi la place libre pour tous les citoyens indifféremment. Cette action le fit regarder de la multitude comme un homme de résolution et de courage; mais ses collègues en furent mécontents, et le taxèrent d'audace et de violence.

LUCIUS OPIMIUS. — An. R. 631. Av. J.C. 121.

Q. FABIUS MAXIMUS.

On empêche Caïus d'être nommé tribun pour la troisième fois.

Opimius avait manqué le consulat l'année précédente, comme je l'ai déja observé, par le crédit de Caïus, qui pour-lors fit nommer consul Fannius. Il en fut vengé cette année, et Caïus à son tour, qui comptait être nommé tribun pour la troisième fois, fut exclu de la charge qu'il espérait. Il avait pourtant, selon quelques auteurs, la pluralité des suffrages; mais ses collègues, de concert peut-être avec Opimius, par un esprit de jalousie et de vengeance, prévariquèrent très-injustement dans le rapport qu'ils en firent. Ce fait ne fut pas avéré dans le temps, et demeura douteux. L'inimitié entre Caïus et Opimius, qui avait déja paru auparavant, éclata pour-lors avec plus de violence que jamais, et fut portée aux derniers excès.

Tout se prépare à sa perte.

Opimius ne se vit pas plus tôt consul, qu'il entreprit de faire casser plusieurs lois de Caïus. Il insistait particulièrement sur celle qui regardait le rétablissement de Carthage, reprochant fortement à Caïus d'avoir

formé et exécuté cette entreprise malgré les anciennes défenses de relever les murs de cette rivale de Rome, et malgré la volonté des dieux, qui s'était déclarée manifestement par des prodiges et des augures funestes qui auraient dû sur-le-champ faire abandonner le projet. Un tribun, soutenu de l'autorité du sénat et du consul, proposa donc l'abolition de la loi qui regardait la colonie de Carthage, et peut-être encore de quelques autres lois de Caïus. L'assemblée fut indiquée, et le jour pris pour procéder à la délibération. Caïus supporta d'abord tous ces affronts avec patience, et il paraissait disposé à n'employer contre ses adversaires que les voies de douceur et de justice, soit qu'il se défiât de son crédit auprès du peuple, soit que, par sagesse, il évitât de donner au consul l'occasion qu'il cherchait d'exciter du trouble et de l'opprimer par la violence. Mais ses amis, et surtout Fulvius, l'animèrent si fortement, qu'il rassembla ses partisans pour s'opposer au consul. Par là il commença à se mettre dans son tort; puisque, n'étant plus qu'un particulier, il résistait par la force à la puissance publique.

Le jour que devait se tenir l'assemblée, Opimius d'un côté, et Caïus de l'autre, s'emparèrent du Capitole dès le matin. Le consul ayant fait son sacrifice, un de ses officiers nommé Q. Antyllius, qui emportait les entrailles des victimes, dit à Fulvius et à ceux qui étaient en grand nombre autour de lui, *Méchants citoyens, faites place, et laissez passer les gens de bien.* Cette parole injurieuse les irrita à tel point, qu'ils se jetèrent sur Antyllius, et le tuèrent sur-le-champ à coups de poinçons de tablettes, qu'ils avaient, dit-on, fait faire

exprès plus grands que de coutume pour s'en servir comme d'armes dans le besoin.

Ce meurtre excita un grand tumulte. Caïus en fut très-affligé, et s'emporta contre ses gens, leur reprochant qu'ils avaient donné prise sur eux à leurs ennemis, qui ne cherchaient depuis long-temps qu'un prétexte pour répandre le sang. Opimius, au contraire, regardant cet événement comme favorable à ses desseins, se prépara à en profiter, et excita le peuple à la vengeance. Mais il survint une grosse pluie qui les obligea de se séparer.

Le lendemain le consul assembla le sénat, et pendant qu'il parlait, des gens apostés par lui, ayant mis le corps d'Antyllius sur un lit, le portèrent au travers de la place jusqu'au sénat en poussant de grands gémissements. Opimius, à ces cris plaintifs, feignit d'être étonné; et tous les sénateurs sortirent pour voir ce que ce pouvait être. Le lit ayant été posé au milieu de la place, ils l'environnent, ils se lamentent sur ce meurtre comme sur un grand désastre; misérable comédie qui excita avec raison l'indignation du peuple. « Ils ont « massacré dans le Capitole, disait-on, Ti. Gracchus, « tribun du peuple, et ont jeté son corps dans le Tibre; « et maintenant qu'un huissier, qui peut-être n'avait « pas mérité son malheur, mais qui du moins se l'est « attiré par son imprudence, est exposé sur la place, le « sénat romain entoure son lit, pousse des plaintes la- « mentables sur sa mort, et escorte en pompe le convoi « de cet homme de néant pour parvenir à faire périr « le dernier défenseur qui reste encore au peuple ro- « main. »

Le sénat, étant rentré ensuite, fit un décret par le- Le consul

Opimius fait prendre les armes aux sénateurs.

quel il ordonna au consul de pourvoir à la sûreté de la république : UTI L. OPIMIUS CONSUL REMPUBLICAM DEFENDERET. Cette formule lui donnait un pouvoir illimité. Alors le consul ordonna à tous les sénateurs de prendre les armes, et à tous les chevaliers de se rendre le lendemain matin auprès de lui, chacun avec deux domestiques bien armés. En même temps il fit citer Caïus et Fulvius à venir en personne rendre compte au sénat de leur conduite.

Appian. Civ. pag. 365.

Ils n'avaient garde de répondre à cette citation, c'est-à-dire de se livrer eux-mêmes entre les mains de leurs ennemis. Fulvius rassembla et arma le plus de monde qu'il put. Caïus ne paraissait point penser à sa défense; mais, en s'en retournant de la place, il s'arrêta près de la statue de son père, la regarda long-temps sans dire une seule parole, et ne put s'empêcher de verser quelques larmes et de pousser quelques soupirs, regrettant peut-être, mais trop tard, de n'avoir pas suivi l'exemple d'un père si illustre, qui avait toujours été attaché au parti de l'aristocratie, et qui s'en était si bien trouvé. Le peuple, qui vit Caïus en cet état, fut touché de compassion. Tous ensemble, se reprochant leur lâcheté de ce qu'ils abandonnaient et trahissaient un tel protecteur, le suivent chez lui et passent la nuit devant la porte de sa maison. Ils y firent la garde, mais tristement, dans un morne silence, occupés des maux publics et de ceux qui les menaçaient en particulier. Chez Fulvius, au contraire, ce ne furent que festins et que bombances: il s'enivra lui-même le premier; et, échauffé par le vin, il n'y eut point de rodomontades, soit en actions, soit en paroles, par lesquelles il ne cherchât à se signaler.

Licinia ex-

Le lendemain au matin on eut bien de la peine à

l'éveiller. Il se leva néanmois encore tout étourdi des fumées du vin : et ses gens s'étant armés, ils se mirent tous en marche avec de grands cris, avec des menaces pleines de fierté, et allèrent se saisir du mont Aventin. Caïus au contraire refusa de prendre des armes, et sortit en robe, comme s'il allait à une assemblée ordinaire, s'étant seulement muni d'un petit poignard. Comme il sortait, Licinia sa femme l'arrêta, et se jeta à ses genoux sur le seuil de la porte, le prenant d'une main, et tenant son fils de l'autre. « Elle lui représenta d'une « voix entrecoupée de sanglots le péril certain où il s'ex- « posait en allant, dans l'état où il était, au-devant des « meurtriers de Tibérius son frère. Elle loua sa générosité « de ne vouloir point prendre les armes contre ses con- « citoyens, mais elle l'exhorta à mettre au moins sa vie en « sûreté. Enfin, s'il était insensible à sa propre mort, qui « laissait la république sans défenseur, elle le conjurait « au nom des dieux d'avoir pitié d'une épouse infor- « tunée et d'un faible enfant, qui perdraient tout en le « perdant, et qui allaient être exposés à toutes les in- « dignités qu'on devait attendre d'ennemis aussi achar- « nés et aussi inhumains que l'étaient ceux qui persé- « cutaient sa famille. » Caïus se débarrassa doucement d'entre ses bras, et marcha dans un profond silence environné de ses amis. Sa femme, voulant s'avancer et le suivre pour le retenir par sa robe, tomba sur le pavé, où elle demeura sans voix et sans sentiment, jusqu'à ce que ses domestiques, la voyant évanouie, l'enlevèrent et la portèrent chez son frère Crassus.

horte Caïus son mari à pourvoir à sa sûreté.

Quand les gens de Caïus et de Fulvius furent assemblés sur l'Aventin, Caïus, pour n'avoir rien à se reprocher, engagea Fulvius à envoyer à la place le second de

Il tente inutilement des voies d'accommodement.

ses fils avec un caducée à la main. C'était un jeune homme d'une beauté singulière; et les graces de son visage étaient encore relevées par l'air humble et modeste avec lequel il se présenta, et par les larmes qu'il répandait en faisant au consul et au sénat les propositions d'accommodement dont il était chargé. La plupart des sénateurs ne s'éloignaient pas de mettre l'affaire en négociation. Mais le consul Opimius ne voulut rien entendre. *Ce n'est point*, dit-il, *par des hérauts que ces rebelles doivent s'expliquer. Qu'ils viennent en personne subir le jugement comme des criminels, demander grace en cet état, et désarmer la colère du sénat justement irrité de leur révolte.* En même temps il ordonna à ce jeune homme de s'en retourner, et lui défendit expressément de revenir, s'il n'apportait la soumission de Caïus et de Fulvius aux órdres du sénat. Le jeune homme ayant fait son rapport, Caïus voulait obéir, et se présenter au sénat pour se justifier; mais, tous les autres s'y étant opposés, Fulvius renvoya encore son fils pour faire une seconde fois les mêmes propositions. Opimius, qui ne demandait qu'à terminer l'affaire par la voie des armes, impatient d'en venir aux mains, fit prendre le jeune Fulvius, et, l'ayant donné en garde à des gens sûrs, il marcha contre la petite armée de Fulvius avec une bonne infanterie et des archers crétois, qui, tirant sur cette troupe et en blessant plusieurs, la mirent bientôt en désordre. Dans un moment la déroute fut générale. Fulvius se retira dans un bain public qui était abandonné, où il fut découvert peu de temps après et égorgé avec l'aîné de ses enfants. Dans ce combat, et dans la fuite, il périt deux cent cinquante hommes du côté de Fulvius. L'histoire

Fulvius tué sur le mont Aventin, et sa troupe mise en déroute.

ne nous apprend point s'il y eut de la perte dans l'autre parti. Nous savons seulement que P. Lentulus, prince du sénat, y reçut une blessure considérable.

Triste fin de Caïus. Cic. Philip. lib. 8, n. 14.

Pour Caïus, personne ne le vit combattre ni tirer l'épée. Très-affligé de tout ce qui se passait, il se retira dans le temple de Diane. Là il voulut se servir de son poignard pour se tuer lui-même, mais il en fut empêché par les plus fidèles de ses amis, Pomponius et Licinius, qui lui ôtèrent le poignard, et le portèrent à prendre la fuite. Caïus, avant que de sortir du temple, se jeta à genoux, et, levant les mains vers la déesse, il la pria que le peuple romain, en punition de son ingratitude et de sa noire trahison (car la plupart l'avaient abandonné sur la première publication de l'amnistie qu'on leur promit), ne sortît jamais de la dure servitude à laquelle il courait volontairement. Ceux qui poursuivaient Caïus l'atteignirent auprès du pont de bois. Ses deux amis, qui ne l'avaient point abandonné, tinrent ferme à la tête du pont pour lui donner le temps de se sauver, et combattirent avec courage jusqu'à ce qu'ils eussent été tués sur la place. Mais ce qui est tout-à-fait étrange, c'est que toute cette multitude qui était présente, ces milliers de gens du peuple qui avaient tant d'obligation à Caïus, se comportèrent ici en simples spectateurs, l'encourageant et l'exhortant à prendre les devants, comme s'il se fût agi d'une course ordinaire, sans qu'il s'en trouvât un seul qui osât, je ne dis pas prendre sa défense, mais lui donner un cheval pour l'aider à fuir plus promptement : exemple éclatant de l'infidélité et de la lâcheté de la multitude, et qui doit apprendre à tout homme sensé que la faveur populaire est un appui bien fragile, et qui fond sous la main de

celui qui s'y est confié, dès que le danger devient sérieux! Caïus cependant s'était retiré dans un bois consacré aux Furies. Ses ennemis étaient près d'y entrer: un de ses esclaves, nommé Philocrate, qui seul l'avait suivi, lui ôta la vie, et ensuite se tua lui-même.

Sa tête, qui avait été mise à prix, est portée à Opimius.

Le sénat n'avait point eu honte de mettre à prix les têtes de Caïus et de Fulvius, et de promettre par une proclamation publique, à quiconque les apporterait, une récompense en or, poids pour poids. Un des amis d'Opimius, nommé Septimuleïus, ayant arraché la tête de Caïus au soldat qui l'avait coupée, la porta au consul au bout d'une pique; il eut même la lâcheté et la barbarie d'en ôter toute la cervelle, et d'y mettre du plomb fondu en place. Elle se trouva peser dix-sept livres huit onces (environ quatorze livres de notre poids), qui lui furent données sur-le-champ en or. Cette action lui fut reprochée quelque temps après par un trait de plaisanterie, qui n'est pas indigne d'être rapporté ici. Il demandait à Scévola, nommé proconsul d'Asie, un emploi dans sa province. *Vous n'y pensez pas*[1], lui dit Scévola: *il y a tant de mauvais citoyens à Rome, que je vous assure qu'en y demeurant vous ne pouvez pas manquer de faire bientôt une grande fortune.* Ceux qui apportèrent la tête de Fulvius ne reçurent rien, parce que c'étaient des gens de néant.

Son corps est jeté dans le Tibre.

Les corps de Caïus et de Fulvius, et ceux de tous les autres qui avaient été tués dans le combat ou exécutés dans la prison par ordre du consul, furent jetés dans le Tibre au nombre de trois mille. Tous leurs biens

[1] «Quid tibi vis, insane? Tanta malorum est multitudo civium, ut tibi hoc ego confirmem, si Romæ manseris, te paucis annis ad maximas pecunias esse venturum.» (Cic. *de Orat.* lib. 2, n. 269.)

furent confisqués. On fit défense à leurs femmes de prendre le deuil. Licinia, femme de Caïus, fut privée de sa dot. Le second des fils de Fulvius, celui qui avait été arrêté par ordre du consul lorsqu'il venait proposer des conditions d'accommodement, jeune homme âgé seulement de dix-huit ans, très-innocent de tout ce que l'on reprochait à son père, qui n'avait ni combattu, ni même pu combattre, puisqu'il était prisonnier dans le temps que l'on en venait aux mains, fut néanmoins inhumainement mis à mort. On lui avait par grace laissé la liberté de choisir tel genre de mort qu'il voudrait. Mais comme il ne pouvait se résoudre, il fut, malgré ses prières et ses larmes, étranglé dans la prison.

Temple érigé à la Concorde.

Ce qui choqua et affligea plus sensiblement le peuple, fut l'insolence qu'eut Opimius de bâtir, en mémoire de cet événement, un temple à la Concorde; car il paraissait par là qu'il se faisait gloire de ses cruautés, et regardait comme un sujet de triomphe le meurtre de tant de citoyens. C'est pourquoi, au-dessous de l'inscription mise sur le frontispice du temple, quelqu'un grava pendant la nuit un vers dont le sens est tel : *Ce temple de la concorde est l'ouvrage de la fureur.* On ne peut pas conserver dans le français l'allusion et l'élégance, soit du latin, soit du grec, *Vecordiæ opus ædem facit concordiæ.* Ἔργον ἀπονοίας ναὸν ὁμονοίας ποιεῖ.

Honneurs rendus aux Gracques par le peuple.

Le peuple, qui avait abandonné si lâchement les Gracques à la fureur de leurs ennemis, leur rendit après leur mort des regrets tardifs et de stériles honneurs. On leur dressa des statues en public; on consacra les lieux où ils avaient été tués, et on y portait les prémices des fruits dans chaque saison. Plusieurs même y offraient tous les jours des sacrifices, et y fai-

saient leurs prières prosternés à genoux comme dans les temples des dieux.

Lois agraires des Gracques anéanties.

Les grands ne s'opposèrent pas à ces vaines démonstrations d'honneur et de respect, qui n'aboutissaient à rien. Mais ils s'attachèrent à anéantir les lois agraires, qui leur faisaient un tort réel. Ils y procédèrent par degrés. D'abord ils firent lever par un tribun la défense que Tibérius avait faite à ceux à qui l'on avait distribué des terres publiques, de les vendre; ce qui donna moyen aux riches de les acheter des pauvres, et même quelquefois de s'en emparer par violence. Un autre tribun fit ordonner que toute recherche, tout partage des terres publiques cesserait, et qu'elles demeureraient à ceux qui en étaient en possession, moyennant une redevance qui serait payée en argent pour être distribuée aux pauvres citoyens. C'était une consolation au moins et un soulagement pour les pauvres. Mais, peu de temps après, il se trouva un troisième tribun qui délivra ces terres de la redevance qui venait de leur être imposée. Ainsi le grand projet des Gracques fut réduit au néant; et cette entreprise, si funeste à ses auteurs, ne laissa plus aucune trace d'utilité ni pour les particuliers, ni pour la république.

Retraite de Cornélie à Misène.

Il me reste à dire un mot de Cornélie et d'Opimius. Le corps de Caïus ayant été retiré du Tibre, apparemment par quelque ami zélé des Gracques, fut porté à Misène, où Cornélie s'était confinée depuis la mort de Tibérius. Elle y passa le reste de ses jours dans une maison de campagne, sans rien changer à sa manière de vivre. Son rare mérite lui procura toujours une bonne compagnie, soit de gens de lettres et de savants, soit des premiers personnages de la république. Elle

charmait tous ceux qui venaient la voir, lorsqu'ils lui entendaient raconter les particularités de la vie de son père Scipion l'Africain, et la conduite domestique de ce grand homme. Mais elle les remplissait d'admiration, lorsque, sans donner aucune marque de douleur et sans verser une seule larme, elle faisait l'histoire de tout ce que ses enfants avaient fait et souffert, comme si elle eût parlé de personnes qui lui auraient été indifférentes. Elle avait même coutume de dire, en parlant des lieux sacrés où ils avaient été tués, que c'étaient des tombeaux dignes des Gracques. Cette fermeté parut si extraordinaire à quelques-uns, qu'ils crurent que la vieillesse et la grandeur de ses disgraces lui avaient affaibli l'esprit et le sentiment. Insensés! dit Plutarque, qui ne savaient pas combien un excellent naturel et une heureuse éducation peuvent élever l'ame au-dessus de la fortune, et la mettre en état de triompher de la douleur!

Sort d'Opimius.

Pour ce qui est d'Opimius, dès qu'il fut sorti du consulat, le tribun P. Décius l'accusa devant le peuple pour avoir fait mourir des citoyens qui n'avaient point été jugés ni condamnés dans les formes de la justice. Carbon, alors consul, celui-là même qui avait été uni si intimement à Caïus, qui avait été avec lui commissaire pour le partage des terres, qui avait poussé la fureur pour ce parti jusqu'à tremper ses mains dans le sang de Scipion l'Africain, ce même Carbon fut le défenseur d'Opimius. Ce qui est encore plus étonnant, c'est qu'un accusé si légitimement odieux à ses juges évita la condamnation. Carbon était l'un des plus éloquents orateurs de ce temps. Mais enfin tout ce qu'il avait à dire, et tout ce qu'il alléguait réellement pour

la justification d'Opimius, se réduisait à insister sur ce qu'il n'avait rien fait que par l'ordre du sénat, en sorte que sa cause était la cause du sénat même. C'était, ce semble, une raison au peuple pour le condamner; cependant il fut renvoyé absous. Peut-être la multitude n'était-elle pas encore revenue de la terreur que lui avaient imprimée les exemples récents de la redoutable vengeance des sénateurs.

Mais si Opimius se tira de ce danger, ce ne fut que pour succomber, quelques années après, à une accusation plus flétrissante. Ayant été envoyé commissaire à la cour de Numidie, il se laissa corrompre par l'argent de Jugurtha, et, à son retour, il fut condamné juridiquement. Il vieillit dans l'obscurité, également haï et méprisé du peuple. Cicéron lui donne partout de grandes louanges [1]. Cela n'est pas étonnant. Outre l'intérêt général du parti de l'aristocratie, Cicéron en avait un personnel dans la cause d'Opimius. Il avait été exilé lui-même pour avoir fait mourir, sans observer les formes de la justice, les complices de Catilina. Le cas d'Opimius avait trop de ressemblance avec celui où il se trouvait pour ne pas l'intéresser vivement. D'ailleurs, les juges qui condamnèrent Opimius étaient ces chevaliers romains établis dans la judicature par Caïus Gracchus; et la haine qu'ils avaient pour le meurtrier de Caïus eut une grande part à la condamnation du commissaire infidèle et avare. C'est ce qui a autorisé Cicéron à taxer ce jugement d'injustice.

Réflexion

Je ne puis terminer l'histoire des Gracques sans jeter

[1] « Hunc (Opimium) flagrantem invidiâ propter interitum C. Gracchi semper ipse populus romanus liberavit. Alia quædam civem egregium iniqui judicii procella pervertit. » (*Pro Sext.* n. 140.)

encore sur eux un regard en arrière, et sans parcourir d'une vue générale leurs différentes qualités. L'éloquence, douce et insinuante dans l'un, vive et enflammée dans l'autre, et portée dans tous les deux au plus haut degré, ne fut que la moindre partie de leur mérite. Ils firent preuve de valeur et de conduite dans les guerres où ils furent employés; et ils avaient, au jugement de Plutarque, de quoi devenir comparables aux plus grands capitaines, s'ils avaient vécu plus longtemps. Ils étaient également aimés et estimés des troupes, vivaient familièrement avec les soldats, sans que cette familiarité diminuât rien du respect que leur attiraient leur naissance et la supériorité de leurs talents. La gloire de leur famille ne servait qu'à leur inspirer des sentiments de noblesse et de grandeur, et un vif désir d'en soutenir l'éclat par leur conduite. Ils avaient toutes les qualités nécessaires pour le gouvernement: un air d'autorité mêlé de douceur, une heureuse pénétration d'esprit, une grande étendue de vues et de desseins, une application infatigable aux affaires, un généreux désintéressement qui fit qu'ayant été dans les emplois les plus considérables ils conservèrent toujours leurs mains pures, enfin un grand amour du bien public, et une haine déclarée contre toute injustice.

sur les Gracques.

Il faut même convenir, et leurs plus grands ennemis l'on avoué, qu'entre tant d'établissements qu'ils entreprirent[1], tant de lois qu'ils portèrent, il y en eut de véritablement utiles à la république. Quelques traits que je n'ai pu commodément insérer dans leur histoire fourniront la preuve de ce que j'avance. Qui peut ne

[1] « (Gracchorum) consiliis, sapientiâ, legibus, multas esse video reipublicæ partes constitutas. » (Cic. in *Rull.* lib. 2, n. 10.)

pas louer, par exemple, la construction des greniers publics, moyennant lesquels la ville de Rome aurait toujours une provision suffisante de blé, et ne serait jamais exposée à la disette? La loi que porta Caïus pour mettre en sûreté la personne des citoyens contre la violence des magistrats, et pour soumettre aux plus grandes peines ceux qui les feraient battre de verges, ou qui leur ôteraient la vie, cette loi était la sauvegarde des faibles; et nous voyons dans les Actes des Apôtres l'usage qu'en fit plus d'une fois S. Paul, et la frayeur qu'elle inspirait à ceux qui l'avaient violée. Il fut encore l'auteur d'une autre loi très-sage contre ceux qui, par leurs cabales et leurs intrigues, feraient condamner un innocent. Le sénat même lui eut obligation d'une loi qui attribuait à cette compagnie seule l'arrangement et la distribution des départements des généraux et des magistrats, et qui défendait que l'opposition des tribuns pût être admise lorsqu'il s'agirait des départements des consuls. Plutarque rapporte que le même Caïus ouvrit souvent d'excellents avis dans le sénat, et il en cite un exemple. Fabius, propréteur en Espagne, ayant envoyé à Rome des blés qu'il avait levés dans sa province, Caïus persuada au sénat de vendre ces blés, et d'en renvoyer l'argent aux villes d'Espagne qui les avaient fournis, faisant en même temps une forte réprimande au propréteur, qui rendait le gouvernement romain odieux aux sujets de l'empire.

Act. Apost. XVI, 37, 38; et XXII, 25, 26.
Cic. pro Cluent. 141; id. pro Domo, 24, et de Prov. cons. 3 et 17.

Quel dommage que tant de belles qualités, tant de belles actions, aient été déshonorées par un seul vice! L'ambition rendit les Gracques, non pas inutiles, mais funestes à leur patrie. « Une soif démesurée de gloire [1],

[1] « Illud odiosum est, quòd in hac elatione et magnitudine animi

« et le désir effréné de s'élever et de dominer sur les « autres, est, dit Cicéron, le grand danger de ceux « qui se piquent de noblesse et de grandeur d'ame; et « c'est ce qui leur fait commettre souvent de grandes « injustices. » A quels excès ne se portèrent point les Gracques! Quand même un motif d'équité aurait conduit Tibérius dans le projet de sa loi agraire, comment excuser son acharnement et celui de son frère à abaisser le sénat, qui était l'ame de la république, et à priver cette auguste compagnie de ses droits les plus précieux et les plus légitimes? Le meurtre de Scipion l'Africain, qui fut le fruit de ces querelles, et dont il n'est pas à présumer que Caïus fût innocent, ne doit-il pas inspirer de l'horreur pour le parti qui se rendit coupable d'un si noir attentat? Aussi tout ce qu'il y a eu de têtes plus sages et plus sensées ont prodigué aux Gracques les titres de factieux, de séditieux, de méchants citoyens, et leur mort a été traitée de supplice justement mérité. Concluons qu'il ne peut rester aucun doute ni sur le mérite de ces deux frères, ni sur l'abus qu'ils en ont fait.

Ce n'est pas que j'approuve en tout la conduite de leurs adversaires. Le sénat dégénère ici d'une façon étrange de la douceur et de la sage condescendance qui lui avait fait autrefois tant d'honneur dans les dissentions civiles. C'est de ce côté que se trouve une violence sanguinaire, une cruauté détestable, à laquelle les Gracques, et surtout Caïus, n'opposent qu'une modération qui ne peut être assez louée. Ces deux frères,

facillimè pertinacia, et nimia cupiditas principatûs innascitur.... Facillimè autem ad res injustas impellitur, ut quisque est altissimo animo, et gloriæ cupido; qui locus est sanè lubricus. » (Cic. *de Offic.* lib. I, n. 64, 65.)

si braves contre les ennemis, n'ont point de courage pour verser le sang de leurs concitoyens. Les Gracques défendent une mauvaise cause par les voies par lesquelles le sénat aurait dû défendre la bonne.

§ II. *Vins du consulat d'Opimius. L'Afrique ravagée par les sauterelles, et ensuite par la peste que causent leurs cadavres. Sempronius triomphe de Japodes, et Métellus des Dalmates. Guerre contre les Baléares, et contre quelques peuples de la Gaule transalpine. Fulvius triomphe le premier des Gaulois transalpins. Sextius dompte les Salluviens, et bâtit la ville d'Aix. Les Allobroges et les Arverniens attirent contre eux les armes romaines. Opulence de ces derniers. Ambassade du roi des Arverniens à Domitius. Les Allobroges et les Arverniens sont vaincus par Domitius. Grande victoire remportée par Fabius sur les mêmes peuples. Perfidie de Domitius à l'égard de Bituitus. Province romaine dans les Gaules. Trophées élevés par les vainqueurs. Leurs triomphes. Guerre contre les Scordisques. Lépidus noté par les censeurs pour être logé à trop haut prix. Trente-deux sénateurs dégradés par les censeurs; entre autres Cassius Sabacon, ami de Marius. Commencements de Scaurus. Caractère de son éloquence. Sa probité douteuse sur le fait de l'argent. Il avait écrit sa vie. Son consulat. Il est élu prince du sénat. Bonheur de Métellus Macédonicus. Illustration éclatante de la maison des Métellus. Trois vestales se laissent corrompre. Elles sont condamnées. L'orateur Marc-Antoine*

est impliqué dans cette affaire, et renvoyé absous. Temple érigé à Vénus Verticordia. *Victimes humaines. Carbon accusé par L. Crassus. Générosité de Crassus. Sa timidité. Occasion unique où Crassus prend parti contre le sénat. C. Caton condamné pour concussions. Exactitude scrupuleuse de Pison sur le fait d'une bague d'or.*

Le désir de mettre sous un seul point de vue tout ce qui regarde les Gracques a obligé de laisser en arrière plusieurs faits qu'il est à propos de reprendre maintenant [1]. J'y joindrai les événements des années qui se sont écoulées depuis la mort de C. Gracchus jusqu'à la guerre de Jugurtha : ce qui fait un espace de neuf ans. Le tout ensemble ne nous offrira qu'une matière assez sèche et assez stérile. Les monuments qui nous restent sur les faits que je vais rapporter se réduisent, ou à des écrivains de si peu de valeur, que leurs ouvrages méritent plutôt le nom de gazettes que d'histoires ; ou à quelques parcelles détachées d'auteurs plus dignes de notre estime. Freinshemius a rassemblé dans ses Suppléments de Tite-Live tous ces morceaux épars pour en former un tissu et une suite d'histoire. C'est un grand service qu'il a rendu à la littérature, et c'est pour moi un secours dont je me sers utilement.

Avant que d'entrer dans l'exposition des guerres que firent les Romains pendant l'espace de temps que je me propose de parcourir, je vais placer ici deux singularités

[1] Tout ce morceau, jusqu'à la guerre de Jugurtha, est de l'éditeur. M. Rollin avait omis les faits qui y sont contenus, sans doute dans le dessein d'y revenir.

qui ne tiennent à rien, et qui peuvent être regardées comme des faits d'histoire naturelle.

Vins du consulat d'Opimius.

La première, c'est que l'année où Opimius fut consul fut une année unique pour les vins, qui, dans toutes les espèces, parvinrent au plus parfait dégré de maturité et de bonté. On sait que les Romains gardaient leurs vins pendant un grand nombre d'années : mais ceux du consulat d'Opimius durèrent des siècles. Il en restait encore du temps de Pline, près de deux cents ans depuis qu'ils avaient été recueillis; mais ils avaient acquis la consistance du miel, et une amertume si forte, qu'il n'était pas possible d'en boire, si on ne les domptait par une très-grande quantité d'eau. Aussi n'en buvait-on guère. On ne les employait qu'à donner de la qualité aux autres vins, avec lesquels on les mêlait en très-petite dose. On peut bien juger que le prix en était devenu excessif. Le P. Hardouin, déduit du texte de Pline (qui me paraît fort obscur), que, cent soixante ans après le consulat d'Opimius, l'once de ce vin s'était vendue quatre-vingt-seize livres de notre monnaie [1].

Plin. l. 14, cap. 4.

L'Afrique ravagée par les sauterelles, et ensuite par la peste que causent leurs cadavres.

L'autre événement est antérieur de quelques années, et d'une espèce toute différente. Sous le consulat de M. Fulvius Flaccus, l'an de Rome 627, une affreuse quantité de sauterelles se répandit dans toute l'Afrique, c'est-à-dire dans ce que nous appelons aujourd'hui les côtes de Barbarie, et y rongea non-seulement les épis naissants, les herbes et les feuilles des arbres, mais les écorces mêmes, et le bois. Et ce ne fut encore là que

[1] On pourrait entendre ce passage obscur dans un sens un peu moins invraisemblable; car Pline veut peut-être dire que, du temps de Caligula, l'once de ce vin coûtait autant que l'amphore sous le consulat d'Opimius, c'est-à-dire, 100 sesterces ou 25 deniers, qui font environ 18 fr. — L.

la moindre partie du mal que le pays en souffrit. Un vent violent, s'étant élevé, les emporta toutes dans la mer, où elles furent submergées; mais les flots repoussant leurs cadavres sur les rivages, il s'en forma des monceaux immenses, qui infectèrent et corrompirent tellement l'air, que la maladie se mit et parmi les bestiaux et parmi les hommes. Je ne sais s'il faut en croire Orose; mais cet écrivain assure qu'il périt huit cent mille hommes dans le royaume de Micipsa, c'est-à-dire dans la Numidie, et deux cent mille dans la province de Carthage. Il ajoute qu'une armée de trente mille hommes, que les Romains tenaient dans Utique pour la défense de la province, fut exterminée par le mal contagieux, sans qu'il en restât un seul homme, et qu'il y eut tel jour où, par une seule porte de cette ville, on emporta quinze cents corps morts. Je crains qu'il n'y ait de l'exagération dans ces nombres; mais le fait de la peste occasionée par les cadavres des sauterelles est constant, et suffit pour faire sentir que dans la main de Dieu, lorsqu'il veut punir les hommes, les plus vils et les plus petits insectes peuvent devenir d'épouvantables fléaux. Tite-Live parle, dans quelques endroits de son histoire, de dégâts causés par des nuées de sauterelles; et il rapporte même, sous l'an 579, qu'un préteur fut envoyé dans l'Apulie avec ordre de ramasser des gens de la campagne pour faire la guerre à cette nouvelle espèce d'ennemis. Mais l'exemple que je viens de rapporter ici est, je crois, le plus étrange que l'histoire de tous les temps nous fournisse.

Oros. v, 11.

Liv. Epit. LX. Jul. Obs.

Liv. XXX, 2 10; XLII, et 10.

Guerres.

Parmi les guerres dont j'ai à rendre compte, celles

contre les Japodes et contre les Dalmates furent peu considérables.

Sempronius triomphe des Japodes, et Métellus des Dalmates.

Les Japodes étaient une nation mêlée d'Illyriens et de Gaulois, qui occupaient à peu près le pays que nous appelons maintenant *Croatie*, entre la Save et la mer Adriatique. Ces peuples, ayant irrité les Romains par les rapines et les pillages qu'ils exerçaient sur les terres de l'empire dont ils étaient voisins, furent attaqués et vaincus en une campagne par le consul C. Sempronius Tuditanus, l'an de Rome 623. On accorda au vainqueur l'honneur du triomphe.

App. Illyr.

Cet honneur coûta encore moins à acquérir à L. Cæcilius Métellus, s'il est vrai, comme le dit Appien, que les exploits de ce Métellus se réduisent à être entré avec une armée dans le pays des Dalmates, auxquels il avait fait déclarer la guerre sans aucune cause légitime, et avoir passé tranquillement l'hiver à Salone [1], où il avait été reçu comme ami. L'Épitome LXII de Tite-Live porte néanmoins qu'il subjugua les Dalmates. Quoi qu'il en soit, L. Cæcilius Métellus, ayant été consul en 633, triompha des Dalmates en 634, et prit même le surnom de *Dalmaticus*.

Guerre contre les Baléares.

Quintus Métellus, son proche parent, lui avait donné, quelques années auparavant, l'exemple de chercher des conquêtes aisées, par lesquelles on se fît un nom sans beaucoup de péril, et sans s'embarrasser aussi beaucoup de la justice. Il avait attaqué les Baléares, peuples jusqu'alors presque sauvages, et qui n'avaient paru dans les guerres que comme auxiliaires des Carthaginois.

[1] Ville ruinée aujourd'hui. On en montre les ruines à quatre milles de Spalatro.

Les Baléares habitaient les deux îles que nous nommons maintenant *Majorque* et *Minorque*. Vivant presque dans toute la simplicité de la grossière nature, ils n'avaient pas assurément l'ambition de faire la guerre aux Romains. Les antres sous les rochers, ou des souterrains qu'ils se creusaient eux-mêmes, leur servaient de demeures. Ils étaient presque nus, si ce n'est que pendant les froids de l'hiver ils se couvraient des peaux de leurs brebis. Ils trouvaient dans le pays, dont le terroir est fertile, les besoins de la vie, à l'exception néanmoins du vin, dont ils étaient très-avides. Aussi ceux d'entre eux qui avaient servi dans les armées carthaginoises ne manquaient pas d'employer en vin, lorsqu'ils s'en retournaient, tout l'argent qui pouvait leur rester; car il ne leur était pas permis de rapporter cet argent dans leur pays. L'usage en était interdit dans les deux îles. Ils disaient, au rapport de Diodore, que les trésors de Géryon autrefois lui avaient été funestes, en lui attirant Hercule pour ennemi; et qu'instruits par cet exemple, ils avaient, depuis l'antiquité la plus reculée, toujours appréhendé d'introduire parmi eux un métal capable d'irriter la cupidité des autres nations, et par là nuisible à leur repos.

Diod. Sic. l. 5; et Strab. l. 3.

Ils sont particulièrement célèbres par leur habileté à se servir de la fronde. Leur adresse en ce point était sans égale; aussi prenaient-ils une voie sûre pour l'acquérir. On les y accoutumait dès l'enfance; et les mères ne mettaient point le pain entre les mains de leurs enfants, mais le leur faisaient abattre avec la fronde. A l'adresse ils joignaient la roideur; et les armes de la meilleure trempe avaient peine à résister aux pierres qu'ils avaient lancées. Lorsqu'ils allaient au combat,

ils portaient trois frondes de longueur inégale, selon les différentes distances auxquelles ils pouvaient avoir besoin de s'en servir contre les ennemis.

Ces peuples étaient pacifiques, comme nous l'avons dit. Néanmoins, quelques particuliers s'étant ligués avec les pirates qui couraient les mers, il n'en fallut pas davantage pour donner prétexte à Q. Métellus, qui fut consul l'an de Rome 629, d'aller porter la guerre dans leur pays. Ils voulurent s'opposer à la descente de l'armée romaine. Mais le consul leur rendit leurs frondes inutiles, en étendant sur les tillacs de ses vaisseaux des peaux qui en amortissaient le coup. Lorsque les troupes romaines furent une fois à terre, ils prirent la fuite, et se dispersèrent de tous côtés dans le pays, de sorte qu'il en coûta plus de peine pour les trouver que pour les vaincre.

Afin d'assurer sa conquête, Métellus établit dans l'île de Majorque deux colonies, Palma et Pollentia, l'une à l'orient et l'autre à l'occident. Il triompha en 631, et il prit le surnom de *Balearicus*. Il paraît que dans la famille des Métellus on était avide de ces surnoms ambitieux. Le père de celui dont je viens de parler s'était fait surnommer *Macedonicus*, quoique ce qu'il avait fait en Macédoine ne fût pas comparable à la conquête de ce royaume par Paul Émile, qui cependant n'en avait pris aucun nouveau surnom. Voilà le fils et le neveu du Macédonique qui se décorent des titres de *Balearicus* et de *Dalmaticus*. Nous verrons bientôt dans la même famille ceux de *Numidicus* et de *Creticus*, etc. On reconnaît par là la vérité de ce qu'a observé Tite-Live, que l'exemple du premier Scipion l'Africain donna lieu à la vanité de ceux qui le sui-

Liv. lib. 30, n. ult.

virent de se parer de titres semblables, sans les avoir aussi bien mérités que lui.

La guerre contre quelques peuples de la Gaule transalpine fut plus considérable que celles dont j'ai parlé jusqu'ici, et amenée par des causes plus légitimes.

Guerres contre quelques peuples de la Gaule transalpine.

Les Romains n'avaient point encore fait de conquêtes dans la Gaule au-delà des Alpes. Ils avaient déja passé ces montagnes l'an de Rome 598; mais cette expédition, dont il a été fait mention en son lieu, n'eut aucune suite que d'assurer la tranquillité des Marseillais, à la prière desquels elle avait été entreprise contre les courses et les insultes de leurs voisins.

Ce fut encore à la prière des mêmes Marseillais que les Romains, dans les temps dont nous parlons, passèrent les Alpes. Mais ils ne se contentèrent pas d'avoir secouru leurs alliés; ils se firent un établissement durable dans les Gaules, et commencèrent à y former une province ou pays de conquête.

M. PLAUTIUS HYPSÆUS.
M. FULVIUS FLACCUS.

An. R. 627.
Av. J.C. 125.

Les Salluviens[1], peuple gaulois[2], dans le territoire desquels Marseille avait été bâtie, n'avaient jamais vu que d'un œil jaloux l'accroissement de cette colonie étrangère. Les Marseillais, fatigués et harcelés par eux, eurent recours à la protection des Romains, l'an de Rome 627, sous le consulat de C. Fulvius, ami de Caïus, homme séditieux et turbulent, dont nous avons rapporté la fin malheureuse. Le sénat était bien aise de

Fulvius triomphe le premier des Gaulois transalpins.

[1] Ces peuples sont nommés *Salvi, Salvii, Salluvii.*

[2] Quelques auteurs font ces peuples Liguriens d'origine : mais ils étaient établis dans la Gaule.

se débarrasser d'un consul factieux : Fulvius ne l'était pas moins de se procurer l'occasion de remporter le triomphe. Ainsi ses vœux et ceux du sénat furent également satisfaits par la commission qu'il reçut d'aller faire la guerre aux Salluviens.

An. R. 628.
Av. J.C. 124.

C. CASSIUS LONGINUS.
C. SEXTIUS CALVINUS.

Les exploits de Fulvius en Gaule ne furent pas bien considérables. Il obtint néanmoins l'honneur du triomphe, soit par la faveur du peuple, soit que le sénat même regardât comme un heureux présage un premier triomphe sur les Gaulois transalpins. C. Sextius, consul en 628, fut envoyé pour le relever; mais il ne partit que sur la fin de son consulat, ou même au commencement de l'année suivante, avec la qualité de proconsul.

An. R. 629.
Av. J.C. 123.

Q. CÆCILIUS METELLUS.
T. QUINTIUS FLAMININUS.

Sextius dompte les Salluviens, et bâtit la ville d'Aix.

Sextius, ayant trouvé la guerre contre les Salluviens plutôt entamée que bien avancée par Fulvius, la poussa avec vigueur. Il remporta sur eux divers petits avantages, et enfin une victoire considérable auprès du lieu où est maintenant la ville d'Aix. Ce général, par un sage tempérament bien nécessaire dans les nouvelles conquêtes, sut mêler la douceur à la force et à la terreur des armes. Diodore rapporte que, comme il faisait vendre les habitants d'une ville des ennemis, dont il s'était rendu maître, un certain Crato, que l'on menait enchaîné avec les autres, se présenta à lui, et lui dit qu'il avait toujours été ami des Romains, et que, pour cause de son attachement à leurs intérêts, il avait eu

Dio apud Vales. p. 377.

à souffrir beaucoup de mauvais traitements de la part de ses compatriotes. Sextius, s'étant assuré de la vérité du fait, non-seulement fit mettre en liberté Crato et toute sa parenté, mais lui permit même de délivrer de la servitude neuf cents prisonniers à son choix.

Le proconsul prit ses quartiers d'hiver dans le lieu où il avait livré la bataille. Et comme le pays était beau, et même abondant en sources, dont quelques-unes donnaient des eaux chaudes, il y bâtit une ville, qui, à cause de ces eaux et du nom de son fondateur, fut appelée *Aquæ Sextiæ :* c'est la ville d'Aix, capitale de la Provence.

Il nettoya aussi toutes les côtes depuis Marseille jusqu'à l'Italie, en ayant chassé les barbares, qu'il recula à mille et à quinze cents pas de la mer : et il donna toute cette étendue de côtes aux Marseillais. Il revint à Rome l'année suivante, et triompha, ayant eu pour successeur Cn. Domitius, dont nous allons parler.

C. FANNIUS. — An. R. 630. Av. J.C. 122.
CN. DOMITIUS AHÉNOBARBUS.

Les Allobroges et les Arverniens attirent contre eux les armes romaines.

Les Salluviens étaient domptés, mais la guerre n'était pas finie. Leur infortune, et sans doute la crainte d'éprouver un pareil sort, intéressèrent dans leur querelle des peuples voisins et puissants : et Domitius, en arrivant dans les Gaules, trouva plus d'ennemis que Sextius n'en avait vaincus. Teutomalius, roi des Salluviens, s'était retiré chez les Allobroges, qui entreprirent hautement sa défense; et Bituitus, roi des Arverniens, qui avait donné asile dans ses états à plusieurs des chefs de la nation vaincue, envoya même une ambassade à Domitius pour lui demander leur rétablissement.

Ces deux peuples réunis formaient une puissance très-considérable. Les Allobroges occupaient tout le pays entre le Rhône et l'Isère jusqu'au lac de Genève; et les Arverniens, non-seulement possédaient l'Auvergne, mais, si nous en croyons Strabon, ils dominaient presque dans toute la partie méridionale des Gaules, depuis le Rhône jusqu'aux Pyrénées, et même jusqu'à l'Océan. L'opulence de ces derniers répondait à l'étendue de leur domination; et l'on a rapporté de Luérius leur roi, père de Bituitus actuellement régnant, que, pour faire parade de ses richesses et se gagner la faveur de la multitude, il semait en traversant une plaine, monté sur un char, les pièces d'or et d'argent que ramassaient les milliers de Gaulois qui le suivaient. On ajoute que, voulant donner une fête, il forma une enceinte de quinze cents pas en carré, dans laquelle il fit placer des cuves pleines d'une liqueur précieuse, et une si prodigieuse quantité de viandes de toute espèce, que, pendant plusieurs jours, ceux qui voulurent trouvèrent de quoi manger, sans que jamais le service manquât d'un seul instant.

Strab. l. 2, pag. 191.

Opulence de ces derniers. Posidonius, apud Athen. l. 5, c. 13.

Nous avons dit que Bituitus envoya à Domitius une ambassade. Elle était magnifique, mais d'un goût singulier, et qui étonna les Romains. L'ambassadeur, superbement vêtu et accompagné d'un nombreux cortége, menait de plus une grande meute de chiens; et il avait avec lui un de ces poètes gaulois qu'ils nommaient *bardes*, destiné à célébrer dans ses vers et dans ses chants la gloire du roi, de la nation et de l'ambassadeur. Cette ambassade fut sans fruit, et ne servit même vraisemblablement qu'à aigrir les esprits de part et d'autre.

Ambassade du roi des Arverniens à Domitius. Appian. ap. Fulv. Ursin.

Un nouveau sujet de guerre fut fourni par les Éduens, qui habitaient le pays entre la Saône et la Loire, et dont les principales villes étaient celles que nous nommons aujourd'hui Autun, Châlons, Mâcon, Nevers. Ces peuples sont les premiers de la Gaule transalpine qui aient recherché l'amitié des Romains. Ils se faisaient un grand honneur d'être nommés leurs *frères*, titre qui leur a été donné souvent dans les décrets du sénat. De tout temps il y avait eu entre eux et les Arverniens une rivalité très-vive ; ils se disputaient le premier rang et la principale puissance dans les Gaules. Dans les temps dont nous parlons, les Éduens, attaqués d'un côté par les Allobroges, et de l'autre par les Arverniens, eurent recours à Domitius, qui les écouta favorablement. Tout se prépara donc à la guerre, qui se fit vivement l'année suivante.

LUCIUS OPIMIUS. — An. R. 631. Av. J.C. 121.
Q. FABIUS MAXIMUS.

Les Allobroges et les Arverniens épargnèrent au général romain la peine de venir les chercher : ils marchèrent eux-mêmes à lui, et vinrent se camper au confluent de la Sorgue et du Rhône, un peu au-dessus d'Avignon. La bataille se donna en cet endroit. Les Romains remportèrent la victoire. Mais ils en furent principalement redevables à leurs éléphants, dont la forme étrange et inusitée effraya et les chevaux et les cavaliers. L'odeur des éléphants, insupportable aux chevaux, comme le remarque Tite-Live en plus d'un endroit, contribua aussi sans doute à ce désordre. Il resta, dit Orose, vingt mille Gaulois sur la place : trois mille furent faits prisonniers.

Les Allobroges et les Arverniens sont vaincus par Domitius.

Une si grande défaite n'abattit point le courage des deux peuples alliés. Ils firent de nouveaux efforts; et, lorsque le consul Q. Fabius arriva en Gaule, les Allobroges, et les Arverniens, soutenus des Rhuténiens (peuples du Rouergue), allèrent au-devant de lui avec une armée de deux cent mille hommes. Le consul n'en avait que trente mille : et Bituitus méprisait si fort le petit nombre de Romains, qu'il disait qu'ils ne pourraient pas résister seulement aux chiens qu'il avait dans son armée. Le succès fit voir en cette occasion, comme en bien d'autres, quel avantage a le bon ordre et la discipline sur la multitude.

Grande victoire remportée par Fabius sur les mêmes peuples.

Ce fut vers le confluent de l'Isère et du Rhône que les armées se rencontrèrent. Les mémoires qui nous restent nous instruisent peu sur le détail de cette grande action. Il faut que les Gaulois n'aient pas soutenu le premier choc des Romains, s'il est vrai, comme nous le trouvons dans les monuments historiques, qu'ils y perdirent au moins six-vingt mille des leurs, et que du côté des Romains il n'y eut que quinze hommes de tués. Le consul remplit merveilleusement les fonctions de général dans ce combat, quoiqu'il fût actuellement malade de la fièvre quarte, ou, selon d'autres, encore faible d'une blessure qu'il avait reçue quelque temps auparavant. Il se fit porter en chaise de rang en rang; ou, quand il était plus à propos qu'il mît pied à terre, soutenu par-dessous les bras, il donnait ses ordres, et animait ses soldats à bien faire. Il est à présumer qu'il attaqua les ennemis lorsqu'ils passaient le Rhône ou venaient de le passer, sans leur donner le temps de se former et de s'étendre. Une charge vigoureuse mit bientôt le trouble parmi les Gaulois, que leur multitude

embarrassait, bien loin qu'ils en pussent tirer avantage. Mais la fuite était étrangement difficile. Il fallait repasser le Rhône sur deux ponts, dont l'un avait été fait de bateaux, à la hâte, et peu solidement. Il rompit sous le poids et la multitude des fuyards, et causa ainsi la perte d'un nombre infini de Gaulois, qui furent noyés dans ce fleuve, dont la rapidité, comme personne ne l'ignore, est extrême. Sans doute il y en eut d'autres qui furent acculés par les Romains, et poussés à force dans la rivière. Les eaux en firent beaucoup plus périr que le fer des vainqueurs. Cette grande victoire fut remportée par les Romains le 10 d'août : le consul y gagna même, selon Pline, le rétablissement de sa santé, et du jour de la bataille il fut délivré de sa fièvre.

Plin. lib. 7, c. 50.

Les Gaulois, accablés d'un si rude coup, se résolurent à demander la paix. Il ne s'agissait que de savoir auquel des deux généraux romains ils s'adresseraient; car Domitius était encore dans la province. La raison voulait qu'ils préférassent Fabius, qui était consul, et dont la victoire était plus éclatante que celle de Domitius. Ils le firent : mais Domitius, homme fier et hautain, s'en vengea sur Bituitus par une noire perfidie. Il engagea ce prince à venir dans son camp, sous prétexte d'une entrevue : et lorsqu'il l'eut en son pouvoir, il le fit charger de chaînes, et l'envoya à Rome. Le sénat ne put approuver une action si condamnable; mais il ne voulut pas se priver du fruit d'une perfidie utile : tant ce que les politiques appellent raison d'état prévalait alors dans le sénat romain sur les lois de l'honneur et de la justice! Bituitus fut retenu. Il fut même ordonné que son fils Cogentiatus serait pris et amené à Rome. On rendit néanmoins une demi-justice à ce

Val. Max. lib. 9, c. 6.

Perfidie de Domitius à l'égard de Bituitus.

jeune prince. Après qu'on l'eut fait élever et instruire soigneusement, on le renvoya dans le royaume de ses pères, où il cultiva fidèlement l'amitié qu'il avait vouée aux Romains.

Province romaine dans les Gaules. Diod. apud Vales. 386. Cæs. de Bello Gall. l. 1.

Il paraît que les peuples vaincus furent diversement traités par les Romains. Les Allobroges furent mis au nombre des sujets de l'empire. Pour ce qui est des Arverniens et des Rhuténiens, César assure que le peuple romain leur pardonna, ne les réduisit point en province, et ne leur imposa point de tributs. Ainsi il y a apparence que la province romaine dans les Gaules ne comprit d'abord que le pays des Salluviens et celui des Allobroges. Les années suivantes ne nous fournissent plus d'événements considérables, quoiqu'il soit vraisemblable que les consuls de ces années ont été envoyés en Gaule, et y ont peut-être étendu la province romaine le long de la mer jusqu'aux Pyrénées. Ce qui est constant, c'est que, trois ans après les victoires que nous venons de rapporter, le consul Q. Marcius fonda la colonie de Narbonne, à laquelle il donna son nom, *Narbo Marcius*. Nous ne pouvons mieux marquer le dessein de cet établissement que par les termes de Cicéron, qui appelle Narbonne la sentinelle du peuple romain [1], et le boulevard opposé aux nations gauloises.

Trophées élevés par les vainqueurs.

Je reviens à Domitius et à Fabius, qui passèrent encore dans la Gaule une partie de l'année 632. Ils élevèrent l'un et l'autre des trophées ornés des dépouilles des ennemis, chacun sur le champ de bataille où il avait vaincu. C'était une nouveauté pour les Romains,

[1] « Narbo Marcius colonia nostrorum civium, specula populi romani, ac propugnaculum istis nationibus oppositum et objectum. » (*Pro Font.* n. 3.)

qui, comme le remarque un historien, n'ont jamais insulté par de semblables monuments aux peuples qu'ils avaient soumis [1]. Pompée érigea aussi un trophée dans les Pyrénées, après avoir pacifié l'Espagne, et en fut blâmé. On a remarqué encore comme un trait de faste et d'arrogance dans Domitius, qu'il parcourut la province monté sur un éléphant. Ces sortes de traits, qui décèlent le caractère, ne doivent point être omis dans une histoire destinée à faire connaître les hommes.

Leurs triomphes.

Fabius et Domitius, de retour à Rome, obtinrent tous deux le triomphe. Celui de Fabius fut et le premier, et le plus éclatant. Bituitus en fut le principal ornement. Il y parut monté sur le char d'argent dont il s'était servi le jour de la bataille, avec ses armes bigarrées de diverses couleurs. Fabius, en conséquence de la victoire qu'il avait remportée, prit le surnom d'*Allobrogicus*, et il augmenta ainsi la gloire de la maison Fabia, dont il avait été l'opprobre par sa mauvaise conduite dans sa jeunesse : exemple rare, mais qui prouve néanmoins que, si les premières années passées dans la débauche donnent grand lieu de craindre pour tout le reste de la vie, elles ne forcent pas absolument d'en désespérer. Fabius Allobrogicus était fils de Q. Fabius, frère aîné de Scipion, et par conséquent petit-fils de Paul Émile.

Guerre contre les Scordisques. Just. l. 32, c. 3.

Il me reste à parler de la guerre contre les Scordisques, nation gauloise d'origine [2], mais transplantée sur les bords du Danube. Leurs pères avaient autrefois accompagné Brennus au pillage du temple de Del-

[1] « Nunquam populus romanus hostibus domitis victoriam suam exprobravit. » (Flor. III, 2.)

[2] Je suis Justin, sans me rendre garant de ce qu'il avance.

phes. Après l'horrible désastre qui dissipa cette armée, et qui a été rapporté ailleurs, les débris s'en séparèrent en diverses contrées. Une partie vint s'établir vers le confluent du Danube et de la Save, c'est-à-dire dans le pays où est aujourd'hui Belgrade, et prit le nom de *Scordisques*. Leur férocité naturelle, augmentée par la rigueur du climat qu'ils habitaient, et par le commerce avec les nations barbares dont ils étaient environnés, les porta à des excès de cruauté dont les his-
Flor. III, 4. toriens romains ne parlent qu'avec horreur. Ils les décrivent immolant des victimes humaines à Bellone et à Mars, buvant dans le crâne de leurs ennemis (cette pratique était usitée chez les Gaulois), faisant périr leurs prisonniers par le feu, ou les étouffant par la fumée; enfin se portant à cet excès, dont le seul récit fait frémir, d'éventrer les femmes grosses, et d'arracher la vie tout à la fois aux mères et à leurs fruits.

On ne sait pas quelle occasion alluma la guerre entre les Romains et ces barbares. Mais C. Caton, le premier consul qui eut affaire aux Scordisques, fut entièrement défait, l'an de Rome 638. Il s'était laissé engager par les ennemis, qui joignaient la ruse à la force, dans des forêts et dans des montagnes, où l'armée romaine fut absolument détruite. Les vainqueurs se répandirent comme un torrent dans les provinces de l'empire, et vinrent jusqu'à la Dalmatie et à la mer Adriatique. Cette barrière les arrêta : mais de dépit et de rage, s'il en faut croire Florus, ils lancèrent leurs traits contre les eaux de la mer, qui opposaient un obstacle invincible à leurs courses.

Les généraux romains qui suivirent Caton réussirent plus heureusement; et l'histoire en nomme trois, T. Di-

dius, M. Livius Drusus, M. Minucius, qui remportèrent différentes victoires sur les Scordisques : après quoi il n'est plus guère parlé de cette nation.

Affaires de la ville, et autres faits détachés.

Deux censures nous offrent d'abord de grands exemples de sévérité. An. R. 627.

Les censeurs Cn. Servilius Cépion et L. Cassius Longinus citèrent à leur tribunal M. Æmilius Lépidus, comme coupable de luxe et de faste, parce qu'il louait six mille sesterces (750 liv.)[1] la maison qu'il occupait. Velléius Paterculus, qui rapporte le fait, ajoute cette réflexion : « Aujourd'hui[2], si quelqu'un de nous se logeait à si bas prix, à peine le reconnaîtrait-on pour « sénateur ; tant la chute est prompte de la vertu au « vice, du vice au goût faux et pervers, et du goût faux « aux plus grands excès ! » Le même Lépidus eut aussi dans ce même temps, ou avait eu quelque temps auparavant, une autre affaire aussi singulière. Il fut accusé devant le peuple, et condamné à une amende, pour avoir élevé trop haut une maison de campagne qu'il bâtissait à quelque distance de Rome.

Lépidus noté par les censeurs pour être logé à trop haut prix.

Val. Max. lib. 8, c. 1.

Tous les remèdes étaient trop faibles contre la dépravation des mœurs, qui gagnait de plus en plus : et, dix ans après ce que je viens de rapporter, Métellus Dalmaticus et Domitius Ahénobarbus, étant censeurs, dégradèrent trente-deux sénateurs : chose sans exemple, que dans cet illustre corps il se trouvât un si grand nombre de sujets dignes de censure ! Parmi ces séna-

An. R. 637. Trente-deux sénateurs dégradés par les censeurs.

[1] 1229 fr. — L.

[2] « At nunc si quis tanti habitat, vix ut senator agnoscitur. Adeò maturè a rectis in vitia, a vitiis in prava, a pravis in præcipitia pervenitur. » (Vell. lib. 2, c. 10.)

teurs dégradés était un consulaire, C. Licinius Géta, qui lui-même devint censeur quelque temps après, soit que, par un changement de conduite, il eût rétabli sa réputation; soit que peut-être les mêmes vices qui lui avaient attiré cette flétrissure lui servissent de recommandation auprès d'un grand nombre de citoyens, qui pouvaient avoir de bonnes raisons pour souhaiter de mettre en place un censeur intéressé personnellement à ne pas pousser trop loin la sévérité.

Entre autres, Cassius Sabacon, ami de Marius.

Une autre note infligée par les mêmes censeurs Métellus et Domitius retombait sur Marius, qui était actuellement préteur, mais encore bien loin de la gloire à laquelle il parvint dans la suite. On prétendait que, pour s'élever à la préture, il avait corrompu les suffrages; et ce qui autorisait ces soupçons, c'est que l'on avait vu se mêler parmi ceux qui donnaient leurs voix un esclave de Cassius Sabacon, qui était ami intime de Marius. Le préteur désigné fut accusé en forme, et ses juges interrogèrent Cassius, qui répondit qu'ayant une très-grande soif, il s'était fait apporter un verre d'eau par son esclave, qui sur-le-champ s'était retiré. La chose n'eut point d'autres suites de la part des juges. Mais les censeurs crurent que Cassius méritait d'être noté, soit pour son intempérance s'il avait dit la vérité, soit pour son parjure s'il avait menti; et ils le dégradèrent du rang de sénateur.

Commencements de Scaurus.

Cette même année, M. Scaurus était consul, homme illustre, et dont il y aura lieu de faire souvent mention dans la suite. C'est pourquoi je saisis l'occasion qui se présente de le faire connaître. Il était patricien, de la maison des Émiles, mais d'une branche tombée dans une si grande pauvreté, que son père avait été réduit

à se soutenir par le commerce du charbon. Lui-même il douta quelque temps s'il n'embrasserait point la profession de banquier. Mais, se sentant du mérite, il prit la route des honneurs, résolu de travailler avec courage à vaincre la mauvaise fortune, et à renouveler la gloire presque éteinte de son nom. Il s'appliqua à l'éloquence, et plaida beaucoup. Le caractère de son éloquence était conforme à celui de ses mœurs : grave, austère, sans aucun ornement. En voici le portrait de la main de Cicéron : « Scaurus[1], homme sage et ama-« teur de la droiture et de la simplicité, mettait dans « son discours une gravité singulière et une certaine « autorité qui lui était naturelle; de façon que, lors-« qu'il défendait un accusé, vous l'eussiez pris, non pour « un avocat qui plaidait, mais pour un témoin qui fai-« sait sa déposition. Ce goût paraissait peu propre à la « plaidoirie; mais pour opiner dans le sénat, où Scau-« rus a tenu long-temps le premier rang, et s'était mis « en possession de donner le ton, il convenait à mer-« veille; car il marquait non-seulement de la prudence, « mais, ce qui est le plus important, un air de vérité « tout-à-fait propre à attirer la confiance. » Il paraît qu'il acquit de bonne heure cette grande autorité dans le sénat, dont parle Cicéron, puisque, plusieurs années avant qu'il fût consul, il est dit que ce fut sur son

Caractère de son éloquence.

Auctor de Vir. illust.

[1] « In Scauri oratione, sapientis hominis et recti, gravitas summa, et naturalis quædam inerat auctoritas : non ut causam, sed ut testimonium dicere putares, quum pro reo diceret. Hoc dicendi genus ad patrocinia mediocriter aptum videbatur : ad senatoriam verò sententiam, cujus erat ille princeps, vel maximè. Significabat enim non prudentiam solùm, sed, quòd maximè rem continebat, fidem. » (Cic. in *Bruto*, lib. 3, n. 112.)

avis que fut rendu le décret qui arma Opimius contre C. Gracchus.

Sa probité douteuse sur le fait de l'argent.

Pour ce qui est de la probité, il est constant qu'il en avait les dehors au suprême degré. Cicéron le loue partout comme un homme vraiment vertueux; mais il faut convenir que d'autres auteurs, Salluste, Pline, ne lui sont pas aussi favorables sur cet article, et l'accusent de n'avoir pas été délicat sur les moyens de s'enrichir. Sa réputation ne fut pas nette spécialement par rapport à l'or de Jugurtha. Il en sera parlé dans la suite. On pourrait encore regarder comme une tache dans sa vie d'avoir été accusé de brigue par le plus homme de bien qu'il y eût alors dans Rome, P. Rutilius, si l'intérêt personnel que Rutilius avait dans cette poursuite ne diminuait le poids et l'autorité de son accusation. Ils avaient demandé ensemble le consulat, et, Scaurus ayant été préféré, on peut croire que l'animosité et la vengeance grossirent les objets aux yeux de Rutilius. Ce qu'il y eut de singulier, c'est que Scaurus, ayant été absous, accusa du même crime de brigue Rutilius à son tour. Ce qu'on peut penser de plus honorable pour tous les deux, et peut-être de plus vrai, c'est qu'ils avaient tort l'un et l'autre dans leur accusation.

Il avait écrit sa vie.

Du reste, Scaurus, plein d'une noble confiance en lui-même, et n'étant, aussi-bien que Caton l'ancien, avec le caractère duquel il a de grands rapports, nullement porté à diminuer les éloges qu'il pouvait mériter[1], écrivit sa propre vie en trois livres; et Tacite remarque[2]

[1] «Haud sanè detrectator laudum suarum.» (Liv. lib. 34, c. 15.)

[2] « Plerique suam ipsi vitam narrare, fiduciam potiùs morum, quàm arrogantiam arbitrati sunt : neque id Rutilio et Scauro citra fidem, aut obtrectationi fuit. » (Tac. *Agric.* n. 1.)

qu'il ne trouva sur ce point, non plus que Rutilius, qui en fit autant, ni censeurs, ni incrédules.

Scaurus ne négligea point le métier des armes, et fit quelques campagnes dans sa jeunesse. Lorsqu'il fut édile, il se livra tout entier aux fonctions de sa charge, qui regardaient la police de la ville, et ne se piqua point, dans les jeux qu'il lui fallut donner au peuple, d'une folle magnificence, dont la modicité de sa fortune et son caractère l'éloignaient également. Sa préture est totalement ignorée. Sur son consulat nous n'avons que quelques traits détachés, que je vais rapporter.

Son consulat.

Il soutint avec hauteur les droits de sa dignité; et P. Décius, qui était préteur, étant demeuré assis pendant qu'il passait, Scaurus lui ordonna de se lever, lui fit déchirer sa robe prétexte, fit mettre en pièces sa chaise curule, et défendit que qui que ce soit se présentât à son tribunal.

Il eut pour département la Gaule, et remporta sur des peuples peu connus quelques avantages, qui lui valurent néanmoins l'honneur du triomphe. Mais ce qui est beaucoup plus estimable, c'est la discipline exacte qu'il fit observer dans son armée, au point que, comme il l'avait rapporté lui-même, un arbre fruitier qui se trouva renfermé dans son camp fut respecté par les soldats, et que le lendemain, lorsque l'armée décampa, il n'avait pas perdu un seul des fruits dont il était chargé la veille.

Frontin. Strat. III, 4.

Comme la guerre ne l'occupa pas pendant toute la campagne, il employa le loisir de ses troupes à des travaux utiles, et il fit dessécher des marais que formaient les inondations du Pô dans le Plaisantin et le Parmesan.

Pour cet effet il fit des saignées, et tira des canaux assez profonds pour être navigables; ce qui déchargea les terres des eaux qui y séjournaient auparavant.

Il est élu prince du Sénat.

Scaurus, pendant qu'il était consul, fut élu prince du sénat par les censeurs Métellus et Domitius, en la place de Q. Métellus Macédonicus, qui venait de mourir.

Bonheur de Métellus Macédonicus. Vell. l. I, c. II.

Un grand nombre d'écrivains ont célébré à l'envi le bonheur de ce Métellus Macédonicus. Que l'on parcoure, dit Velleïus Paterculus, toutes les nations, tous les âges, toutes les conditions humaines, à peine trouvera-t-on un seul homme que l'on puisse comparer pour le bonheur à Métellus. Si on le considère comme personne publique, on le verra décoré du triomphe et des plus hautes dignités; on le verra jouir pendant une longue vie du premier rang entre les citoyens, et soutenir des querelles vives par rapport aux affaires publiques, sans que sa réputation en ait souffert d'atteinte. Comme particulier, jamais père de famille ne fut plus heureux. Il eut quatre fils, qu'il vit tous parvenir à un âge mûr, et qu'il eut la consolation en mourant de laisser tous en vie et comblés d'honneurs. Son lit funèbre fut porté par ses quatre fils, dont l'un était consulaire et actuellement censeur, le second aussi consulaire, le troisième consul, et le quatrième avait été préteur, et fut élevé au consulat deux ans après. Ajoutez ses gendres (car il avait trois filles, toutes mariées honorablement, et qui toutes lui donnèrent des petits-fils); ajoutez donc ses gendres, dont deux devinrent consuls dans la suite. *Est-ce là mourir*, s'écrie l'historien, *ou sortir heureusement de la vie?* Pensée peu solide, distinction frivole, chez des hommes qui, n'ayant

point de certitude d'une autre vie, ne pouvaient voir dans la mort que l'anéantissement de toute félicité! C'est pour ceux qui envisagent une gloire éternelle que la mort est véritablement un heureux passage, selon la force du mot *migrare*, qu'emploie Paterculus: *Hoc est nimirùm magis feliciter de vitâ migrare, quàm mori.*

Ce bonheur même dont Métellus jouit pendant sa vie ne fut pas aussi complet que le représente Velleïus; et Pline, dont la misanthropie est quelquefois poussée trop loin, n'a pas tort de remarquer, sur le sujet dont nous parlons, que deux choses font une brèche considérable à cette prétendue félicité: l'une est l'indigne et cruelle aventure qui pensa le faire périr par la fureur du tribun Atinius; l'autre, c'est d'avoir été ennemi du grand Scipion l'Africain. Que sera-ce, si nous ajoutons le chagrin cuisant qu'il éprouva lorsqu'on lui donna pour successeur Q. Pompéius, son ennemi, et la petitesse et l'injustice du ressentiment qu'il témoigna en cette occasion? Ce dernier fait prouve également et que sa félicité n'a point été sans nuage, et que sa vertu n'a point été sans tache.

Plin. lib. 7, c. 44.

On peut néanmoins dire que le bonheur de Métellus Macédonicus a été réellement singulier, et il semble même que ce bonheur se soit répandu sur toute sa famille; car, dans l'espace de douze ans, on trouve plus de douze consulats ou censures ou triomphes des Métellus; et l'an 639, deux Métellus frères, et tous deux fils de Macédonicus, triomphèrent en un même jour, l'un de la Macédoine, et l'autre de la Sardaigne. Ce nombre étonnant de consulats accumulés dans une même maison donna lieu au mot du poète Névius : *Fato Me-*

Illustration éclatante de la maison des Métellus.

telli Romæ fiunt consules : « C'est le destin, c'est la « fatalité qui fait les Métellus consuls à Rome » : mot qui piqua beaucoup les Métellus; comme si relever leur bonne fortune, c'eût été diminuer leur mérite.

An. R. 638. Trois vestales se laissent corrompre.

L'an de Rome 638 fournit un exemple, inoui jusqu'alors, de corruption parmi les vestales. Dans les temps précédents il était arrivé assez rarement qu'une vestale eût été trouvée en faute, et le jour de son supplice était un jour de tristesse pour toute la ville de Rome; mais cette année-ci, de six qu'elles étaient en tout, trois se trouvèrent coupables, deux desquelles avaient même donné dans une dissolution presque publique. On crut que ce fâcheux événement avait été présagé par le malheur arrivé à une jeune fille, qui, étant à cheval avec son père dans la campagne, fut tuée du tonnerre, et jetée nue d'un côté et le cheval de l'autre. Les devins, ayant été consultés sur cet accident, répondirent, dit-on, que ce prodige prétendu menaçait les vestales et l'ordre des chevaliers d'une grande infamie. Peut-être ces devins avaient-ils quelque soupçon de ce qui devint public peu après. Quoi qu'il en soit de la prédiction, voici le fait.

Un certain L. Butétius Barrus, chevalier romain, débauché de profession, las des conquêtes trop aisées, voulut rendre plus piquants ses infames plaisirs par l'attrait de la difficulté et du danger. Il attaqua donc une vestale qui se nommait Émilie; et lorsqu'il fut venu à bout de la corrompre, bientôt la contagion gagna, et deux autres vestales, Licinia et Marcia, suivirent l'exemple de leur compagne. Il y eut néanmoins cette différence, que Marcia ne lia commerce qu'avec un

seul; au lieu qu'Émilie et Licinia admirent une foule de débauchés, parce qu'ayant commencé une fois à étendre leurs intrigues criminelles, lorsqu'elles virent que le secret s'éventait, tous ceux qu'elles craignirent pour témoins elles les engagèrent au silence en les rendant complices.

Elles sont condamnées.

Tout ce mystère d'infamie, après avoir été longtemps caché, fut enfin mis au jour par un esclave, dont le maître était du nombre des coupables. Cet esclave était dans la confidence, et on lui avait promis la liberté et bien d'autres récompenses. Comme il vit qu'on ne lui tenait point parole, il alla tout découvrir. Le collége des pontifes, qui, par l'institution de Numa, était juge de ces sortes d'affaires, montra beaucoup d'indulgence. Émilie seule fut condamnée; Marcia et Licinia obtinrent une sentence favorable, dont elles furent apparemment redevables, l'une à ce qu'elle était réellement moins criminelle, l'autre à l'éloquence du célèbre L. Crassus, son parent, qui, pour-lors âgé de vingt-sept ans, la défendit par un plaidoyer dont Cicéron parle avec éloge.

Mais l'affaire n'en demeura pas là. Tout le peuple se souleva contre cette mollesse des pontifes dans une occasion où le crime était également notoire et odieux; et le tribun Sex. Péducéus, s'étant mis à la tête de ceux qui se plaignaient du jugement, fit ériger par le peuple une commission extraordinaire pour revoir le procès de Marcia et de Licinia, et fit mettre à la tête de la commission L. Cassius, qui fut créé à cet effet préteur une seconde fois, après avoir été consul et censeur, homme d'une vertu rigide et d'une inflexible sévérité,

et qui, suivant la remarque de Cicéron, s'était rendu agréable au peuple [1], non par la douceur et par les qualités aimables, comme la plupart des autres, mais par une austérité de mœurs qui lui attirait le respect. Il répondit bien à l'attente de ceux qui l'avaient mis en place; car il ne condamna pas seulement les deux vestales, mais encore un si grand nombre d'autres personnes, que son tribunal fut appelé l'écueil des accusés, *scopulus reorum.*

Val. Max. lib. 3, c. 7.

Il n'est pourtant pas à croire qu'un homme dont la vertu a reçu tant de louanges ait confondu l'innocence avec le crime; et que, selon l'expression de Dion, l'on ait envoyé au supplice, en cette occasion, non-seulement ceux qui furent convaincus, mais tous ceux qui eurent le malheur d'être accusés. L'exemple de Marc-Antoine, cet orateur illustre, dont nous aurons à parler souvent dans la suite, est une preuve qu'il ne suffisait pas d'être accusé pour être réputé coupable. Il est vrai qu'il se conduisit avec un courage et une fermeté qui étaient de grands préjugés en faveur de son innocence.

Dio apud Vales. p. 626.

L'orateur Marc-Antoine est impliqué dans cette affaire et renvoyé absous.

Il était actuellement questeur, et, ayant eu l'Asie pour département, il allait partir de Brindes, lorsqu'il apprit qu'on l'avait accusé devant L. Cassius. Une loi mettait à l'abri de toute poursuite ceux qui étaient absents pour le service de la république. Mais Marc-Antoine ne voulut point profiter du bénéfice de la loi, et il revint de Brindes à Rome pour se représenter en justice et répondre aux accusations que l'on intentait contre lui. Le procès fut instruit; et une circonstance en rendit même l'instruction fort délicate pour l'accusé.

[1] « Homo, non liberalitate, ut alii, sed ipsâ tristitiâ et severitate popularis. » (Cic. in *Bruto*, n. 97.)

Les accusateurs demandèrent qu'il livrât, pour être appliqué à la question, un jeune esclave qu'ils prétendaient avoir porté devant lui le flambeau lorsqu'il allait pendant la nuit à de criminels rendez-vous. Cet esclave était extrêmement jeune, et Antoine craignait beaucoup et de la faiblesse de l'âge et de la violence des tourments. Mais l'esclave exhorta lui-même son maître à le livrer sans crainte, l'assurant que sa fidélité était au-dessus des douleurs les plus cruelles. Il tint parole; et la question, qui était très-rigoureuse chez les Romains, les fouets, le chevalet, les lames ardentes, ne purent vaincre sa constance, ni le faire parler d'une manière qui nuisît à l'accusé. Exemple qui prouve que la vertu, et par conséquent la vraie noblesse, est de tous les états. Antoine fut absous, et partit pour sa province avec tranquillité d'esprit et avec honneur.

Le sénat regarda le débordement des mœurs comme une calamité publique, et eut recours, comme il était déja arrivé en quelques occasions semblables[1], à la religion. On consulta les livres sibyllins, et, en conséquence de la réponse que l'on crut y trouver, on résolut d'élever un temple à Vénus sous le nouveau surnom de *Verticordia*, qui marquait qu'elle était invoquée pour *changer les cœurs*. Il fut dit aussi que la statue de Vénus serait placée et dédiée dans ce temple par la femme la plus vertueuse de Rome; disposition singulière en une matière aussi délicate. Pour faire ce choix, les dames en nommèrent cent d'entre elles: entre ces-cent, dix furent tirées au sort, par le suffrage desquelles fut élue Sulpicia, fille de Sulpicius Paterculus, et femme de Q. Fulvius Flaccus. Ce fait rappelle sans doute au lecteur celui de Scipion Nasica,

Temple érigé à Vénus Verticordia.

Val. Max. lib. 8, c. 15.

déclaré par tout le sénat le plus homme de bien de tous les citoyens, et député, à ce titre si glorieux, pour recevoir la mère des dieux, qui arrivait de Pessinonte, ville de Phrygie.

Victimes humaines.

Une autre superstition fut encore mise en œuvre, dans la même vue d'apaiser la colère des dieux; mais une superstition cruelle et bien indigne de Rome, surtout dans un temps ou la philosophie et les arts des Grecs commençaient déja à éclairer les esprits des Romains et à adoucir les mœurs. Ils enterrèrent tout vivants dans une des places de la ville un Gaulois et une Gauloise, un Grec et une Grecque. Et ce qu'il y a de tout-à-fait bizarre, c'est que, pendant qu'ils pratiquaient ces sacrifices abominables, ils les interdisaient sévèrement à des peuples barbares chez qui la coutume et la loi les autorisaient.

Carbon accusé par L. Crassus.

Je vais maintenant rendre compte de deux jugements célèbres, où succombèrent deux hommes illustres et revêtus des premières dignités.

Nous avons vu C. Carbon faire des personnages bien différents. Ami de C. Gracchus jusqu'à la fureur, il était ensuite devenu le défenseur de son meurtrier. Au sortir du consulat, c'est-à-dire l'an de Rome 633, il fut accusé, on ne dit pas de quel crime, par L. Crassus, qui n'était alors âgé que de vingt-un ans, et qui fit de cette accusation son coup d'essai; car son plaidoyer pour la vestale Licinia dont j'ai parlé plus haut fut postérieur de six ans. C'était assez l'usage des jeunes gens qui aspiraient à la gloire de l'éloquence, de travailler à se faire connaître par quelque accusation d'éclat qui leur donnât occasion de faire briller leurs talents, et en même temps de prouver leur zèle pour la justice et

An. R. 633.

Auct. de Caus. corr. eloq. n. 33.

leur haine contre les méchants citoyens. Carbon, auquel s'attaqua Crassus, était assurément bien en état de se défendre. Il joignait au crédit, à la puissance, aux honneurs, une grande éloquence, qui le faisait regarder comme le premier orateur de son temps. Mais il lui était arrivé apparemment ce qui arrive aux transfuges qui se rendent odieux à ceux qu'ils quittent [1], et suspects à ceux dans le parti desquels ils passent. Il ne fut pas sans doute soutenu par la faction populaire qu'il avait abandonnée, et les partisans de l'aristocratie ne se fiaient point à lui. Le jeune accusateur n'omettait rien pour diminuer le mérite de son retour au parti des gens de bien, en rappelant aux juges les excès dont il s'était rendu coupable lorsqu'il était attaché à la faction des Gracques. Il le poussa si vivement, que Carbon prévint une condamnation inévitable, en s'empoisonnant, à ce que l'on crut, avec des cantharides.

Générosité de Crassus.

Crassus se fit beaucoup d'honneur dans cette affaire. On trouva fort beau que [2], dans un âge où ceux qui s'exercent méritent des louanges, ce jeune orateur pratiquât déja excellemment dans le barreau ce qu'il pouvait encore étudier dans le cabinet avec honneur. Mais ce ne fut pas seulement son éloquence qui lui attira des applaudissements : on admira davantage, et avec raison, un trait de justice et de générosité à l'égard de son ennemi. Un esclave de Carbon vint trouver Crassus, lui apportant des papiers de son maître qui pouvaient

[1] « Transfugæ nomen, execrabile veteribus sociis, novis suspectum. » (Liv. lib. 27, c. 17.)

[2] « Quâ ætate qui exercentur laude affici solent.... eâ ætate L. Crassus ostendit, id se in foro optimè jam facere, quod poterat domi cum laude meditari. » (Cic. *de Offic.* lib. 2, n. 47.)

servir à le convaincre. Crassus eut horreur de cette trahison, et renvoya à l'accusé son esclave chargé de chaînes, avec le portefeuille, qu'il ne voulut pas même ouvrir. Il savait que dans cette espèce de guerre, aussi-bien que dans celle qui se fait par la force des armes, il y a des lois qui doivent s'observer même entre ennemis.

Sa timidité.

Mais sa trop grande timidité pensa lui faire perdre tout le fruit de ses travaux et sauver l'accusé. Lorsqu'il commença à parler, il se déconcerta, ses idées se confondirent. Ç'aurait été pour lui une nécessité de se retirer avec honte, si le président du tribunal ne fût venu à son secours. Q. Maximus (c'était le nom de ce président) eut compassion de l'état où il voyait ce jeune orateur, qui promettait infiniment. Il rompit l'audience, et remit la cause à un autre jour. Crassus eut ainsi le temps de reprendre courage; et non-seulement il termina l'affaire entreprise contre Carbon, mais dans la suite il plaida, il parla devant le peuple, il parla devant le sénat, avec toute la fermeté nécessaire, ne conservant de sa timidité ancienne qu'une aimable modestie [1], qui non-seulement ne nuisait point à son discours, mais qui y servait de recommandation, par l'idée avantageuse qu'elle donnait de la probité de l'orateur. Cette modestie alla toujours jusqu'à une sorte de crainte; et tout à la fin de sa carrière, Cicéron l'introduit encore déclarant que jamais il ne parle en public sans changer de couleur, surtout dans les commencements, et sans

[1] « Fuit mirificus quidam in Crasso pudor, qui tamen non modò non obesset ejus orationi, sed etiam probitatis commendatione prodesset. » (Cic. *de Orat.* lib. 1, n. 122.)

trembler de tout le corps. Plus on a de goût et d'intelligence [1], plus on sent la grandeur de l'art de la parole et la difficulté d'y réussir.

Occasion unique où Crassus prend parti contre le sénat.

L. Crassus, l'année d'après qu'il eut fait condamner Carbon, sembla vouloir essayer du parti populaire dans l'affaire de la colonie de Narbonne, dont il prétendait être, comme il le fut en effet, l'un des fondateurs [2]. Il paraît que le sénat s'opposait à l'établissement de cette colonie; et Crassus, dans un discours qu'il fit sur ce sujet, et que Cicéron loue comme étant d'une maturité au-dessus de l'âge de l'orateur [3], attaqua vivement l'autorité du sénat, et mit tout en usage pour la rabaisser. C'est la seule démarche de cette nature qu'on puisse lui reprocher. Dans tout le reste de sa vie il fut un des zélés défenseurs du parti aristocratique, et mourut, comme nous le verrons, en le défendant.

L. Crassus, et Marc-Antoine, qui fut accusé dans l'affaire des vestales, sont les deux premiers orateurs romains que Cicéron croie pouvoir mettre en parallèle avec les Grecs. On peut voir ce qui en a été dit à la fin de l'Histoire Ancienne.

C. Caton condamné pour concussions.

Nous n'avons pas un si grand détail à donner sur la condamnation de C. Caton. Nous l'avons vu défait honteusement par les Scordisques en 638. On prétendit qu'il ne s'était pas mieux conduit dans le gouvernement civil de la Macédoine sa province, et, à son retour à

[1] « Ut quisque optimè dicit, ita maximè dicendi difficultatem, variosque eventus orationis, exspectationemque hominum pertimescit. » (Id. ibid. n. 120.)

[2] C'était l'usage des Romains, quand ils fondaient une colonie, de nommer trois personnes de marque pour présider à son établissement. Ils étaient appelés *triumviri coloniæ deducendæ.*

[3] « Senior, ut ita dicam, quàm illa ætas ferebat, oratio. » (Cic. in *Bruto*, n. 160.)

An. R. 639. Rome l'an 639, il fut accusé et condamné pour cause de concussions. Les dommages qu'il avait faits en ce genre aux sujets de l'empire étaient pourtant bien peu de chose, puisqu'ils ne furent estimés dans le procès que la valeur de dix-huit mille sesterces, ce qui revient à deux mille deux cent vingt-cinq livres de notre monnaie [1]. C'est un grand exemple de sévérité, qu'un personnage consulaire, petit-fils de Caton le censeur et de Paul Émile, et neveu de Scipion l'Africain, ait été condamné pour un si petit objet. Mais alors [2], dit Velleïus, on pesait la volonté de mal faire, et non la mesure du mal qui avait été fait; on jugeait des actions par l'intention, et l'on examinait la qualité de l'injustice commise, et non pas jusqu'où allait le tort que l'injustice avait causé. Peut-être aussi que la mauvaise conduite de C. Caton dans la guerre, et sa défaite, auront été le véritable motif du jugement prononcé contre lui.

Exactitude scrupuleuse de Pison sur le fait d'une bague d'or.

Finissons tout ce morceau par un trait plus capable de satisfaire le lecteur qui s'intéresse à la gloire des mœurs. Vers le commencement de la guerre de Jugurtha, L. Pison, fils de celui qui avait le premier porté la loi contre les concussions, fut envoyé avec l'autorité de préteur en Espagne, où il s'était élevé quelques mouvements. Là, pendant qu'il s'exerçait à faire des armes, il arriva que la bague d'or qu'il portait au doigt se rompit. Il s'agissait d'en faire une autre. Pison, jaloux de se montrer digne de la vertu de son père,

[1] 3690 fr. — L.

[2] « Adeò illi viri magis voluntatem peccandi intuebantur, quàm modum; factaque ad consilium dirigebant; et quid, non in quantum, admissum foret æstimabant. » (Vell. lib. 2, c. 8.)

et de l'honorable surnom de *Frugi*, ou homme de probité, qu'il avait hérité de lui, et ne voulant point que personne pût soupçonner que la bague dont il se servirait fût un présent qu'il eût reçu dans sa province, prit une précaution bien singulière. Il fit venir un orfèvre dans la place publique de la ville de Cordoue, où il était actuellement; il lui donna et lui pesa l'or à la vue de tous ceux qui étaient dans la place, et lui commanda de le façonner et de lui en faire une bague sur le lieu même, en présence de tout le monde. Ainsi, dit Cicéron, qui nous a conservé ce fait, « quoiqu'il ne fût « question que d'une demi-once d'or [1], Pison voulut en « constater l'origine, et que toute l'Espagne sût qu'il « l'avait fournie du sien et ne la tenait de personne. » Cette délicatesse, que peut-être bien des gens parmi nous regarderaient comme excessive, ne peut déplaire aux justes estimateurs de la vertu. S'il y a de l'excès, que cet excès est louable! et qu'il serait à souhaiter que les hommes péchassent par avoir trop de respect pour les lois, et trop de soin de conserver pure leur réputation! Ce Pison fut tué en Espagne, on ne sait pas comment, ni à quelle occasion.

[1] «Ille in auri semuncia totam Hispaniam scire voluit, undè prætori annulus fieret.» (Cic. in *Verr. orat.* 4, n. 57.)

LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

Ce livre, à commencer depuis l'avénement de Jugurtha au trône, contient l'espace d'environ quatorze ans, depuis l'an de Rome 634 jusqu'en 647. Il renferme la guerre de Jugurtha, et un petit nombre de faits détachés.

GUERRE DE JUGURTHA.

§ I. *Préambule. Abrégé de l'histoire de Masinissa. Éloge de ce prince. Partage de sa succession. Caractère et grandes qualités de Jugurtha. Micipsa, fils de Masinissa, envoie Jugurtha servir au siége de Numance. Il s'y fait une grande réputation. Scipion renvoie Jugurtha en son pays avec une lettre pour Micipsa pleine de louanges. Micipsa, à son retour, l'adopte. Près de mourir, il exhorte ses trois fils à vivre dans une grande union. Mort de Micipsa. Hiempsal, cadet de ses fils, se brouille avec Jugurtha, qui le fait tuer. Adherbal, l'aîné, vaincu dans un combat par Jugurtha, se réfugie à Rome. Jugurtha envoie des députés à Rome, et corrompt par argent les principaux des sénateurs. Le sénat envoie des commissaires en Numidie pour faire un nouveau partage du royaume entre Jugurtha et Adherbal. Jugurtha attaque Adherbal et l'oblige de prendre les armes. Il dé-*

fait l'armée de son frère et l'assiége dans Cirthe. Le sénat leur ordonne, par ses députés, de mettre bas les armes. Jugurtha, malgré ces ordres, continue et presse le siége. Adherbal écrit une lettre au sénat pour implorer son secours. On envoie des députés vers Jugurtha, qui reviennent sans avoir rien conclu. Adherbal se rend et est égorgé. La guerre est déclarée à Jugurtha. Le fils de Jugurtha, envoyé comme député à Rome, reçoit ordre de sortir de l'Italie. Le consul Calpurnius arrive en Numidie à la tête de l'armée. Jugurtha le gagne, aussi-bien que Scaurus, et fait avec eux un traité simulé. Calpurnius retourne à Rome, et est généralement blâmé. Le tribun Memmius anime le peuple par ses harangues contre Jugurtha et ses complices. L. Cassius est député vers Jugurtha, et l'engage à venir à Rome rendre compte de sa conduite. Jugurtha, arrivé à Rome, gagne le tribun C. Bébius. Memmius interroge juridiquement Jugurtha devant le peuple. Bébius, tribun, lui défend de répondre et rompt l'assemblée. Jugurtha fait égorger dans Rome Massiva. Il reçoit ordre de sortir de Rome et de l'Italie.

PRÉAMBULE.

La guerre de Jugurtha, dont je commence le récit, et que je continuerai, à mon ordinaire, jusqu'à la fin, sans en interrompre la suite par des événements étrangers, ne dura que six ans, mais donna beaucoup d'occupation et d'inquiétude aux Romains, dont les armées souffrirent les disgraces les plus honteuses. Ce qui la

rend encore fort considérable, c'est que ce fut comme dans le sein de cette guerre que prirent naissance les dissensions civiles entre Marius et Sylla, qui coutèrent tant de sang à la république, et qui portèrent la désolation dans toute l'Italie.

C'est sans doute un grand avantage pour moi d'avoir pour guide, dans cette histoire, un écrivain tel que Salluste. Son mérite, universellement admiré depuis tant de siècles, n'a pas besoin de mes éloges. Mais je ne puis omettre le jugement de Quintilien, qui, dans cet excellent chapitre où il peint avec des couleurs si vives et si naturelles le caractère de tous les auteurs anciens, croit faire assez pour Tite-Live que de dire que[1], *par les différents genres de beauté qu'il a su réunir, il est venu à bout d'atteindre à la gloire immortelle qu'a méritée à Salluste la brièveté de son style, et est devenu son égal, sans lui être semblable.*

Si la brièveté et la concision du style de Salluste[2], qui renferme presque autant de pensées que de mots, comme on l'a dit de Thucydide son modèle, doit plaire beaucoup à un lecteur intelligent, elle est aussi bien capable de devenir le désespoir de celui qui prétend en faire passer les beautés dans une autre langue. Qu'on ne s'étonne donc pas de trouver souvent la copie infiniment éloignée de l'original. Je pourrais, pour m'épargner la honte de la comparaison, supprimer le latin, mais je n'ai garde de vouloir priver mes lecteurs d'un si grand plaisir.

[1] « Ideòque immortalem illam Sallustii velocitatem diversis virtutibus consecutus est. Nam mihi egregiè dixisse videtur Servilius Nonianus, pares eos magis quàm similes. » (QUINTIL. lib. 10, c. 1.)

[2] « Illa sallustiana brevitas, quâ nihil apud aures vacuas atque eruditas potest esse perfectius... » (Ibid.)

Avant que d'entrer dans la guerre de Jugurtha, je dois reprendre les choses de plus haut, et donner une idée abrégée de l'histoire de Masinissa, de qui il descendait.

Histoire abrégée de Masinissa.

Abrégé de l'histoire de Masinissa.

Deux princes, Syphax et Gala, père de Masinissa, régnaient en même temps dans la Numidie, mais sur différents peuples. Ceux qui obéissaient au premier s'appelaient *Masæsuli*, et occupaient la partie occidentale jusqu'à la Mauritanie. Les autres se nommaient *Massyli*, situés à l'orient des premiers, et confinant avec les états de la république de Carthage. Le nom de *Numides*, qui était commun aux uns et aux autres, est plus connu. La principale force de leurs armées consistait dans la cavalerie. Ils se tenaient à cru sur leurs chevaux, plusieurs même les conduisaient sans bride, d'où vient qu'ils sont appelés dans Virgile *Numidæ infreni*.

Liv. lib. 24, cap. 48, 49.

La sixième année de la seconde guerre punique, Syphax s'était attaché au parti des Romains. Gala, pour prévenir les progrès d'un voisin déja trop puissant, crut devoir s'appuyer de l'alliance des Carthaginois, et envoya contre lui une armée nombreuse sous la conduite de son fils Masinissa, âgé seulement alors de dix-sept ans. Syphax, vaincu dans une bataille, où l'on dit qu'il y eut trente mille hommes de tués, se sauva en Mauritanie. Mais dans la suite les choses changèrent bien de face.

Liv. lib. 29, cap. 29-34.

Masinissa, ayant perdu son père, éprouva toutes les vicissitudes et toutes les rigueurs de la fortune, privé de son royaume, rétabli, détrôné de nouveau, poursuivi vivement par Syphax, près à chaque moment de

tomber entre les mains des ennemis, sans troupes, sans armes, sans asyle assuré. Dans ces tristes conjonctures, son courage et l'amitié des Romains furent ses ressources. S'étant attaché au premier Scipion l'Africain, il eut part à ses victoires sur les Carthaginois et sur Syphax. Depuis ce temps sa vie ne fut plus qu'une suite de prospérités, qui ne fut interrompue par aucun accident fâcheux. Non-seulement il recouvra son royaume, mais il y ajouta celui de Syphax son ennemi, et devint le prince le plus puissant de toute l'Afrique.

Comme il devait tout aux Romains, il demeura attaché à cette honorable alliance avec un zèle et une fidélité qui ne se démentirent jamais. Il conserva jusqu'à la fin de sa vie une santé très-robuste, qui fut en partie le fruit et la récompense de l'extrême sobriété dont il usa toujours pour le boire et le manger, et du soin qu'il eut de s'endurcir sans relâche au travail et à la fatigue. Polybe fait remarquer (c'est Plutarque qui nous a conservé ce trait) que, le lendemain d'une grande victoire remportée sur les Carthaginois, on l'avait trouvé devant sa tente faisant son repas d'un morceau de pain bis.

An seni gerenda sit respubl. p. 791.

Scipion le jeune, qui depuis ruina Carthage et Numance, fut envoyé vers Masinissa par Luculle, sous qui il servait en Espagne, pour lui demander des éléphants. Il arriva précisément dans le temps que ce prince allait donner une bataille contre les Carthaginois. Il en fut spectateur du haut d'une colline qui était près du lieu où elle se donna. J'ai déja observé ailleurs qu'il fut fort étonné de voir Masinissa, âgé pour-lors de plus de quatre-vingts ans, monté à cru sur un cheval selon la coutume du pays, donner partout les ordres, et sou-

tenir, comme un jeune officier, les fatigues les plus dures. Il fit une amitié particulière avec ce prince, qui fut charmé de l'avoir eu pour témoin de sa victoire, et qui lui rendit tous les honneurs dus à un si digne héritier de son bienfaiteur.

Peu d'années après, Masinissa étant tombé malade et se voyant près de mourir, écrivit au proconsul sous qui servait alors Scipion au siége de Carthage, pour le prier de vouloir bien lui envoyer cet illustre ami, ajoutant qu'il mourrait content, s'il pouvait expirer entre ses bras, après l'avoir rendu le dépositaire de ses dernières volontés. Mais, sentant que sa fin approchait avant qu'il pût avoir cette consolation, il fit venir ses enfants, et leur dit « qu'il ne connaissait dans toute « la terre que le seul peuple romain, et parmi ce peu- « ple que la seule famille des Scipions : qu'il laissait en « mourant un pouvoir suprême à Scipion Émilien de « disposer de ses biens et de partager son royaume entre « ses enfants : qu'il voulait que tout ce que ce jeune ro- « main aurait décidé fût exécuté ponctuellement, comme « si lui-même l'avait arrêté par son testament ». Après leur avoir ainsi parlé, il mourut dans une grande vieillesse[1], ayant conservé jusqu'à la fin toute la vigueur de sa tête et de son corps. Cicéron rapporte que, même dans les dernières années de sa vie, s'il avait commencé à marcher à pied, il ne montait point à cheval; que, s'il était à cheval, il n'en descendait point pour se mettre à pied; qu'il n'y avait ni froids ni pluies qui

Val. Max. lib. 5, c. 2. Appian. pag. 63.

Cic. de Sen. n. 34.

[1] « La plupart des auteurs, lorsqu'ils parlent de sa mort, lui donnent au moins quatre-vingt-dix ans. Mais si la sixième année de la seconde guerre punique il n'avait que dix-sept ans, comme nous l'avons dit d'après Tite-Live, lorsqu'il mourut il ne pouvait être que dans sa quatre-vingt-troisième année.

l'obligeassent à se couvrir la tête; en un mot, qu'il jouissait d'une santé robuste; en sorte qu'il remplissait toutes les fonctions et tous les devoirs de la royauté. Il laissa un nombre prodigieux d'enfants (quelques-uns disent quarante-quatre), dont un n'avait que quatre ans, et trois seulement étaient nés en mariage légitime, Micipsa, Gulussa, Manastabal.

Éloge de Masinissa. Polyb. apud Vales. p. 174.

Ce prince peut passer pour un des plus grands rois dont l'histoire nous ait conservé le souvenir. Guerrier, habile politique, il sut et acquérir et conserver un état puissant, qu'il gouverna pendant près de soixante ans avec une grande sagesse. Respecté de sa nombreuse famille, il y maintint toujours la paix et la bonne intelligence, et sa maison fut exempte de toutes ces jalousies, de toutes ces haines sanglantes, de toutes ces horreurs dont les cours des rois ses contemporains ont été remplies. Génie supérieur, il s'éleva au-dessus de la barbarie de sa nation, et travailla même à policer et à civiliser ses peuples, qui jusqu'à lui avaient été presque sauvages, ne vivant que de la chasse et du lait de leurs bestiaux. Il les disciplina, et de brigands qu'ils étaient auparavant il en fit des soldats. Il fit fleurir, ou plutôt il introduisit dans ses états l'agriculture. La Numidie était inculte avant lui, et passait même pour un pays ingrat et stérile. Mais ce n'était pas la terre qui se refusait aux habitants; c'étaient les habitants qui négligeaient une terre fertile, et qui la laissaient en proie aux bêtes, aimant mieux s'occuper à se piller les uns les autres. Masinissa reconnut la bonté du terroir, il le fit cultiver; et la Numidie se trouva par ses soins aussi riche en grains et en fruits qu'aucun autre pays du monde.

Sa succession fut réglée et partagée par Scipion, qu'il en avait laissé le maître et l'arbitre. Scipion voulut que le nom et l'autorité royale appartinssent en commun aux trois princes légitimes, et donna aux autres des revenus considérables. Selon Diodore, ils eurent chacun mille arpents de terre avec tout ce qui était nécessaire pour les faire valoir. Dans le partage des fonctions de la royauté entre les trois princes, il eut égard au caractère et au génie de chacun. Micipsa, qui était l'aîné, aimait la paix et les lettres: il lui donna la ville royale et les finances. Gulussa, qui était guerrier, eut pour sa part tout ce qui regardait la guerre et les troupes. Manastabal, grand justicier, fut chargé du soin de rendre la justice aux peuples. Mais bientôt Micipsa réunit en sa personne toute l'autorité par la mort de ses deux frères. Il régna trente ans, toujours en paix, faisant ses délices de l'étude des lettres et de la philosophie, et se plaisant beaucoup dans la conversation des savants qu'il appelait de Grèce à sa cour, et qu'il attachait à sa personne.

Partage de sa succession.

Diod. apud Vales. 386.

Commencements de Jugurtha.

Micipsa eut deux fils, Adherbal et Hiempsal, et il fit élever avec eux dans son palais Jugurtha son neveu, que Manastabal avait eu d'une concubine, et il en prit autant de soin que de ses propres enfants. Ce dernier avait des qualités excellentes, qui lui attirèrent une estime générale. Bien fait de sa personne, beau de visage, plein d'esprit et de sens, il ne donna point, comme c'est l'ordinaite des jeunes gens, dans le luxe et le plaisir. Il s'exerçait avec ceux de son âge à la course, à lancer le javelot, à monter à cheval. La chasse était

Caractère et grandes qualités de Jugurtha.

son unique amusement, mais la chasse des lions, et d'autres bêtes farouches. Supérieur en tout à ses compagnons [1], il savait s'en faire aimer; plus attentif à mériter les louanges qu'à les rechercher; faisant beaucoup, et parlant peu de lui-même.

Un mérite si éclatant et si généralement approuvé commença à donner de l'inquiétude à Micipsa. Il se voyait âgé [2], et ses enfants fort jeunes. Il savait de quoi l'ambition est capable quand il s'agit d'un trône; et qu'avec beaucoup moins de talents et plus de modération que n'en avait Jugurtha, il est aisé de se laisser entraîner à une tentation si délicate, surtout quand elle est aidée de circonstances tout-à-fait favorables. Il s'aperçut avec douleur qu'il avait élevé dans sa maison un ennemi secret, et qui en serait peut-être le destructeur.

Micipsa, fils de Masinissa, envoie Jugurtha servir au siége de Numance. Il s'y fait une grande réputation.

Afin d'éloigner un rival si dangereux pour ses enfants, il lui donna le commandement des troupes qu'il envoyait au secours des Romains, occupés alors au siége de Numance sous la conduite de Scipion Emilien. Il se flattait que Jugurtha, brave comme il était, pourrait bien s'engager mal à propos dans quelque action périlleuse, et y laisser la vie; mais il se trompa. Ce jeune prince acquit tant de réputation par son assiduité au service, par son exacte obéissance, par l'ardeur qu'il avait de se signaler en cherchant les occasions les plus dangereuses, qu'on ne pouvait dire s'il

[1] « Quum omnes gloriâ anteiret, omnibus tamen carus esse. Plurimùm facere, et minumùm ipse de se loqui. » (Sallust.)

[2] « Terrebat eum natura mortalium avida imperii, et præceps ad explendam animi cupidinem : præterea opportunitas suæ liberorumque ætatis, quæ etiam mediocres viros spe prædæ transversos agit. » (Idem.)

était plus estimé des Romains que redouté des ennemis. Il joignait[1], ce qui est fort rare à cet âge, à un courage intrépide dans l'action, une maturité extraordinaire de prudence pour le conseil; également éloigné, soit d'une prévoyance timide, soit d'une hardiesse téméraire. Aussi le général, ayant reconnu tout son mérite, le considéra toujours de plus en plus, et lui témoignant une amitié et une confiance particulière, il le chargeait ordinairement des commissions les plus difficiles et les plus hasardeuses. D'ailleurs Jugurtha était libéral et magnifique, avait des manières prévenantes, et possédait parfaitement l'art de s'insinuer dans les esprits; de sorte qu'il gagna le cœur d'un grand nombre de Romains, qui firent avec lui une liaison étroite et familière.

Il y en avait alors plusieurs dans l'armée, tant de la noblesse que d'autres familles moins considérées, qui préféraient de beaucoup les richesses à l'honneur et à la probité; d'un caractère factieux et turbulent; qui s'étaient fait par leurs intrigues du crédit à Rome et chez les alliés, mais qui avaient une réputation plus étendue qu'avantageuse. Ces dangereux esprits, pour allumer l'ambition de Jugurtha, qui n'était déja que trop vive, lui faisaient entendre que, Micipsa venant à mourir, il pourrait seul avoir le royaume de Numidie; qu'il en était digne par sa valeur, et qu'au reste tout se vendait à Rome.

Scipion, après la prise de Numance, songeant à renvoyer les troupes auxiliaires, et à retourner lui-

[1] « Ac sanè, quod difficillumum imprimis est, et prælio strenuus erat, et bonus consilio : quorum alterum ex providentia timorem, alterum ex audacia temeritatem adferre plerumque solet. » (Idem.)

même en Italie, donna de grandes louanges à Jugurtha, et l'honora de récompenses militaires en présence de toute l'armée. Ensuite il le mena seul dans sa tente; et, comme il n'ignorait pas les liaisons dangereuses qu'il avait faites, et les pernicieux conseils de ces jeunes Romains dont j'ai parlé, il lui donna de salutaires avis pour sa conduite, bien dignes de cette sagesse et de cette vertu qui rendaient Scipion encore plus admirable que la gloire des armes. Il lui dit « qu'il fallait cultiver « l'amitié du peuple romain plutôt par des voies d'hon- « neur que par de sourdes pratiques, et en s'attachant « moins aux particuliers qu'au corps de l'état même: « qu'il y avait du danger de vouloir acheter de quelques « citoyens par des largesses ce qui appartenait au public: « que, s'il se soutenait dans la route de vertu qu'il avait « suivie jusque-là, la gloire et la dignité royale ne pou- « vaient lui manquer, et viendraient en quelque sorte « le chercher; au lieu que, si, par un empressement « précipité, il prétendait y parvenir à force de présents, « son argent même deviendrait la cause de sa ruine ».

Scipion renvoie Jugurtha en son pays avec une lettre pour Micipsa pleine de louanges.

Après lui avoir donné ces avis, auxquels il mêla beaucoup de marques d'estime et d'amitié, il le renvoya en son pays avec une lettre pour Micipsa, conçue en ces termes : *Jugurtha votre neveu s'est extrêmement distingué par son courage et par sa sagesse dans la guerre de Numance. Je sais que cette nouvelle vous fera un extrême plaisir. Son mérite me l'a rendu fort cher. Je tâcherai de faire en sorte qu'il soit aimé aussi du sénat et du peuple romain. Je croirais manquer à notre amitié, si je ne vous félicitais pas d'avoir dans la personne de Jugurtha un neveu digne de vous et de son aïeul Masinissa.*

Quand le roi vit que tout le bien qui lui était revenu de Jugurtha par le bruit public était confirmé par la lettre du général romain, touché d'un témoignage si authentique, il résolut de changer de conduite à son égard, et il ne songea plus qu'à le vaincre et à le gagner à force de bienfaits. Il commença par l'adopter, et par son testament il le nomma héritier avec ses deux fils.

Micipsa, à son retour, l'adopte.

M. PORCIUS CATO.
Q. MARCIUS REX.

An. R. 634.
Av. J.C. 118.

Micipsa, se voyant près de mourir, manda les trois princes ensemble, et les fit approcher de son lit. Là, en présence des principaux de sa cour, il parla ainsi : « Vous vous souvenez, Jugurtha, qu'ayant perdu votre « père dans un âge fort tendre, vous vous trouviez sans « espérance et sans appui, lorsque je vous reçus dans « ma maison, persuadé que par mes bienfaits je ne « vous deviendrais pas moins cher que si je vous avais « donné la vie, et que vous feriez beaucoup d'honneur « à ma famille. Je n'ai point été trompé dans mon at- « tente ; car, pour ne point parler ici de beaucoup « d'autres de vos actions, dernièrement, par la con- « duite que vous avez tenue dans la guerre de Numance, « vous m'avez comblé de gloire moi et mon royaume : « d'amis déclarés qu'étaient déja les Romains à notre « égard, vous les avez engagés par votre mérite à le « devenir encore davantage : vous avez fait revivre en « Espagne le nom et le souvenir de notre maison : enfin, « ce qui est très-rare et très-difficile parmi les hommes, « vous avez surmonté l'envie par l'éclat de votre gloire. « Maintenant[1] que je me vois près de finir mes jours,

Près de mourir, il exhorte ses trois fils à vivre dans une grande union.

[1] « Nunc, quoniam mihi natura finem vitæ facit, per hanc dexteram.

« je vous somme et vous conjure par cette main qui « vous a adopté, et qui vous a associé à la royauté avec « mes fils, de chérir sincèrement ces deux princes, qui « sont vos proches par la naissance, et qui sont devenus « vos frères par mon bienfait, et de ne leur pas faire « l'injure d'aimer mieux vous attacher des étrangers « que de vous conserver l'affection de ceux qui vous « sont liés par le sang. Ce ne sont ni les armées ni les « trésors qui sont les appuis d'un royaume, mais les « amis, qui ne s'acquièrent ni par les armes, ni par « l'or, mais par des services réels, et par une fidélité « inviolable. Or peut-on trouver de meilleurs amis que « des frères? et quel fond peut faire sur des étrangers « quiconque devient ennemi de ses proches? Je vous « laisse un royaume, puissant si vous êtes gens de bien, « mais faible si vous devenez méchants : car les plus « petits états croissent par l'union, et les plus grands « se détruisent par la discorde. Au reste, Jugurtha, « comme vous avez plus d'âge et plus de lumières que « mes deux autres fils, c'est à vous principalement de « faire en sorte que tout se passe dans les règles. Sou-

per regni fidem moneo obtestorque, uti hos, qui tibi genere propinqui, beneficio meo fratres sunt, caros habeas : neu malis alienos adjungere, quàm sanguine conjunctos retinere. Non exercitus, neque thesauri, præsidia regni sunt; verùm amici, quos neque armis cogere, neque auro parare queas: officio et fide pariuntur. Quis autem amicior, quàm fratres? aut quem alienum fidum invenies, si tuis hostis fueris? Equidem ego regnum vobis trado, firmum si boni eritis; si mali, imbecillum. Nam concordiâ res parvæ crescunt, discordiâ maxumæ dilabuntur. Cæterùm ante hos te, Jugurtha, qui ætate et sapientiâ prior es, ne aliter quid eveniat, providere decet. Nam, in omni certamine, qui opulentior est, etiam si accepit injuriam, tamen, quia plus potest, facere videtur. Vos autem, Adherbal et Hiempsal, colite, observate talem hunc virum : imitamini virtutem, et enitimini ne ego meliores liberos sumpsisse videar, quàm genuisse. » (Sallust.)

« venez-vous que dans toute dispute, celui qui est le « puissant est toujours soupçonné d'avoir fait l'injure « lors même qu'il l'a reçue, par cette raison même qu'il « a plus de pouvoir et d'occasion de la faire. Quant à « vous, Adherbal et Hiempsal, ayez soin de ménager « et de respecter un prince d'un aussi grand mérite que « Jugurtha : imitez sa vertu, et conduisez-vous de telle « manière, qu'on ne puisse pas dire que l'adoption « m'ait plus avantageusement partagé en enfants que « la nature. » Micipsa finit en leur recommandant à tous de demeurer fidèlement attachés au peuple romain, et de le regarder toujours comme leur bienfaiteur, leur patron, leur maître.

Jugurtha, qui sentait bien que le roi n'avait point parlé selon ses sentiments, et qu'il y avait eu dans la conduite de ce prince à son égard plus de crainte que de bonne volonté, lui rendit feinte pour feinte; et, couvrant ses pensées d'une dissimulation profonde, il répondit avec des témoignages apparents d'amitié et de reconnaissance, comme la conjoncture du temps le demandait. Peu de jours après, Micipsa mourut. Aussitôt qu'on lui eut rendu les derniers devoirs avec une magnificence royale, selon la coutume du pays, les princes s'assemblèrent pour délibérer sur l'état présent des affaires. Hiempsal, le cadet des deux frères, prince d'un caractère fier et hautain, et qui avait toujours témoigné un grand mépris pour Jugurtha, à cause de la bassesse de sa naissance du côté maternel, dans cette occasion prit séance à la droite de son frère pour empêcher Jugurtha d'occuper au milieu la place d'honneur. Ce ne fut point sans grande peine qu'Adherbal

Mort de Micipsa.

l'engagea à passer à la gauche, en lui représentant qu'il fallait avoir quelque considération pour l'âge.

Hiempsal, cadet de ses fils, se brouille avec Jugurtha, qui le fait tuer.

Après ce début, qui ne promettait pas beaucoup de concert, on agita plusieurs choses touchant l'administration de l'état : et entre autres propositions que fit Jugurtha, il dit qu'il était à propos de casser toutes les ordonnances que le feu roi avait faites dans les cinq dernières années de son règne, parce qu'étant usé de vieillesse, son esprit se ressentait de l'infirmité de son corps. Hiempsal, prenant la parole, répondit qu'il était tout-à-fait de cet avis, parce que son père n'avait adopté Jugurtha que trois années avant sa mort. Ce mot, dont Jugurtha sentit toute la force, ne tomba point par terre, et fit dans son cœur une plaie profonde. Depuis ce temps-là, livré aux mouvements d'une violente colère et d'une cruelle inquiétude, il ne s'occupait plus jour et nuit que des moyens de perdre Hiempsal, et il essayait par diverses voies de le faire tomber dans le piége. Hiempsal, de son côté, ne le ménageait pas, et semblait prendre soin de nourrir sa haine. La chose ne traîna pas long-temps : et dès l'année suivante Jugurtha trouva le moyen de le faire égorger.

An. R. 635. Av. J.C. 117.

L. CÆCILIUS METELLUS.

Q. MUCIUS SCÆVOLA.

Adherbal, l'aîné, vaincu dans un combat par Jugurtha, se réfugie à Rome.

Le bruit du meurtre d'Hiempsal se répandit bientôt dans toute l'Afrique. Adherbal vit par là ce qu'il avait à craindre pour lui-même. La Numidie se divise, et prend parti entre les deux frères. On lève de part et d'autre de nombreuses troupes. Adherbal, après avoir perdu la plupart de ses places, est vaincu dans un combat, et obligé de se réfugier à Rome.

Jugurtha envoie des députés à Rome, et corrompt par argent les principaux des sénateurs.

Jugurtha, étant venu à bout de ses desseins, se voyait maître de toute la Numidie : mais il avait à craindre de la part de Rome. Le souvenir de ce qu'on lui avait dit de l'avarice des nobles, prêts à faire tout pour de l'argent, le rassura. Il fit partir sur-le-champ des députés chargés de grosses sommes, avec ordre de ne rien épargner, et de corrompre à force de présents les principaux des sénateurs. Ils reconnurent véritablement que tout était vénal à Rome. Ils s'acquittèrent sans délai de leur commission, et il se fit dans le moment un changement entier dans les esprits. La cause de Jugurtha, si odieuse et si criante par elle-même, et qui d'abord avait révolté tout le monde, devint tout à coup favorable.

Le sénat, ayant donné audience aux deux parties, Adherbal exposa « le malheureux état où il se trouvait « réduit, les injustices et les violences de Jugurtha, le « meurtre de son frère, la perte de presque toutes ses « places, et la triste nécessité où il avait été d'abandon- « ner son royaume, et de venir chercher un asyle dans « une ville qui s'était toujours piquée de donner sa pro- « tection aux princes injustement opprimés. Il insista « principalement sur les derniers ordres que son père « en mourant lui avait donnés, de mettre uniquement « sa confiance dans le peuple romain, dont l'amitié « serait pour lui et pour son royaume un appui plus « ferme et plus sûr que toutes les troupes et tous les « trésors du monde ». Son discours fut long et pathétique.

Les députés de Jugurtha répondirent en peu de mots « qu'Hiempsal avait été tué par les Numides à cause de « sa cruauté : qu'Adherbal avait été l'agresseur, et qu'a-

« près avoir été vaincu, il venait se plaindre de n'avoir « pas fait tout le mal qu'il aurait souhaité : que leur maî- « tre priait le sénat de juger de sa conduite en Afrique « par celle qu'il avait gardée à Numance, et d'avoir « plus d'égard à ses actions qu'aux discours de ses en- « nemis».

Le sénat envoie des commissaires en Numidie pour faire un nouveau partage du royaume entre Jugurtha et Adherbal.

Ils avaient employé en secret, comme je l'ai dit, une éloquence plus efficace que celle des paroles ; et elle eut tout son effet. A l'exception d'un petit nombre de sénateurs qui conservaient encore quelques sentiments d'honneur et n'étaient pas vendus à l'injustice, tout le reste pencha du côté de Jugurtha. Les délibérations du sénat se terminèrent à nommer dix commissaires pour aller sur les lieux faire un nouveau partage du royaume de Micipsa entre Jugurtha et Adherbal. Le chef de la commission fut L. Opimius, dont l'autorité alors était grande dans le sénat, depuis le service signalé qu'il avait rendu à cet ordre par le meurtre de C. Gracchus et de M. Fulvius, et par toutes les violences qu'il avait ensuite exercées sur les gens du peuple. Jugurtha lui fit une réception des plus honorables ; et, connaissant combien il était avide, il l'attaqua par son faible, lui fit de grands présents, et des promesses encore plus considérables. Enfin il réussit tellement à le gagner, qu'il l'engagea à préférer les intérêts de ce prince à sa foi, à sa réputation, à son honneur. Il en usa de même à l'égard des autres commissaires, parmi lesquels il en trouva peu qui fissent plus de cas de leur devoir que de l'argent. Le partage se fit comme Jugurtha le souhaitait, en gardant néanmoins quelque apparence d'équité. On lui donna les provinces voisines de la Mauritanie, peuplées des meilleurs hommes,

mieux cultivées, plus fertiles. Adherbal eut celles qui, étant plus ornées de bâtiments et plus abondantes en ports de mer, avaient moins d'avantages solides que d'apparence.

Jugurtha, attaque Adherbal, et l'oblige de prendre les armes.

Jugurtha, qui n'avait pas laissé d'être frappé d'abord de quelque crainte, se voyant récompensé de son crime, et ayant ainsi vérifié ce que ses amis lui avaient dit à Numance, que l'argent pouvait tout dans Rome, en devint sans doute plus hardi pour achever ce qu'il avait si heureusement commencé. Cependant il demeura cinq ans en repos, par quelque raison que ce puisse être. Mais enfin, las de cette contrainte, il résolut d'envahir le royaume d'Adherbal. La chose lui paraissait aisée. Il était vif [1], entreprenant, et fort versé dans le métier de la guerre : Adherbal, au contraire, était un prince doux, tranquille, pacifique, sans goût pour la guerre comme sans expérience, exposé par toutes ces raisons à l'insulte, et plus capable de craindre les autres que de s'en faire craindre. Jugurtha entre donc tout à coup sur les terres de son frère avec un assez gros corps de troupes, enlève beaucoup d'habitants et de troupeaux, brûle les maisons, et, après avoir exercé dans le pays toutes sortes d'hostilités, il retourne dans son royaume avec un butin considérable. Ceci se passa sous le consulat de Drusus et de Pison.

M. LIVIUS DRUSUS. — An. R. 640. Av. J.C. 112.
L. CALPURNIUS PISO.

Jugurtha avait espéré qu'Adherbal, si vivement attaqué, userait de représailles, et lui donnerait par là

[1] « Ipse acer, bellicosus : at is quem petebat, quietus, imbellis, placido ingenio, opportunus injuriæ, metuens magis quàm metuendus. »

occasion de pousser la guerre avec vigueur, et même de la justifier à Rome, s'il en était besoin. Mais ce prince, quoique fort irrité d'une telle conduite, se sentant le plus faible, et comptant plus sur l'amitié des Romains que sur la fidélité de ses sujets, se contenta d'envoyer faire des plaintes à son frère par des ambassadeurs, qui n'en rapportèrent qu'une réponse désobligeante. Malgré ce nouvel affront, Adherbal résolut de souffrir tout plutôt que d'entreprendre une guerre dont le premier essai lui avait trop mal réussi. Sa timidité, marquée si clairement, ne fit qu'allumer encore davantage l'audace de Jugurtha. Il entre en campagne, non plus avec un simple camp volant, mais avec une armée nombreuse. Il ravage tous les endroits par où il passe, et porte partout le fer et le feu, pour jeter la terreur parmi les ennemis et pour encourager ses troupes. Adherbal, forcé par la nécessité, et n'ayant plus d'autre parti à prendre que d'abandonner son royaume ou de faire la guerre, lève des troupes, et va au-devant de Jugurtha.

Il défait l'armée de son frère, et l'assiége dans Cirte.

Les deux armées se rencontrèrent près de Cirte, non loin de la mer; mais elles n'en vinrent pas d'abord aux mains, parce que le jour était sur son déclin. Quand la nuit fut avancée, avant que la lumière du jour parût, les soldats de Jugurtha, au premier signal qui leur en est donné, attaquant le camp des ennemis, et les trouvant les uns encore à demi endormis, les autres qui prenaient leurs armes, ils les mettent en fuite et en désordre. Adherbal se sauva dans Cirte avec quelque cavalerie; et si les Romains et Italiens [1], qui se trou-

[1] Toutes les villes de commerce, sujettes ou alliées de l'empire,

vaient dans cette ville en grand nombre, n'eussent arrêté la poursuite des vainqueurs, c'en était fait, Cirte était prise, et la guerre entre deux princes puissants aurait été commencée et finie en un seul jour.

Jugurtha, sans perdre de temps, met le siége devant la place, et fait avancer toutes les machines pour l'attaquer dans les formes. Il se hâtait de prévenir l'effet de l'ambassade qu'il savait qu'Adherbal avait envoyée à Rome avant le combat. Dès que le sénat eut appris la nouvelle de la guerre entre les deux frères, on députa trois jeunes sénateurs pour aller leur déclarer, au nom du sénat et du peuple romain, qu'ils eussent l'un et l'autre à mettre bas les armes sur-le-champ : que l'honneur de la république, et leur propre intérêt le demandaient ainsi.

Le sénat leur ordonne par ses députés de mettre bas les armes.

Ces députés firent diligence, d'autant plus que, lorsqu'ils étaient sur le point de partir, il s'était répandu un bruit sourd à Rome du combat et du siége de Cirte. Jugurtha, après les avoir ouïs, leur répondit « qu'il « avait une grande considération et un grand respect « pour l'autorité du sénat : que dès sa plus tendre jeu- « nesse, il s'était appliqué à mériter l'estime des plus « gens de bien de la république : que ce ne pouvait être « que par des actions vertueuses qu'il avait eu le bon- « heur de plaire à un aussi grand homme que Scipion : « que c'était le même motif qui avait porté Micipsa à « l'adopter, puisqu'il ne manquait point d'enfants : « qu'au reste, plus il s'était conduit avec sagesse et « générosité, moins il était disposé à souffrir l'injure : « qu'Adherbal avait tenté les voies les plus odieuses

Jugurtha, malgré ces ordres, continue et presse le siége.

étaient remplies de Romains et d'Italiens que le négoce y attirait, et qui y formaient des établissements.

« pour le faire périr; que c'était un danger si pressant « qui l'avait obligé de prendre les armes : que le peu- « ple romain était trop sage et trop équitable pour vou- « loir lui lier les mains dans une telle conjoncture, et « l'empêcher de prendre de justes précautions pour « mettre sa vie en sûreté; ce qui serait contre le droit « des gens : enfin qu'il enverrait au premier jour des « ambassadeurs à Rome pour instruire le sénat et le « peuple du véritable état des choses ». Après ce discours, ils se séparèrent sans que les ambassadeurs eussent pu obtenir la permission de voir Adherbal.

Dès que Jugurtha crut qu'ils pouvaient être hors d'Afrique, voyant que Cirte, à cause de sa situation, se défendait aisément contre toutes ses attaques, il fit une circonvallation, qu'il garnit de tours, avec ce qu'il fallait de monde pour les garder. Il ne cessait d'agir jour et nuit, soit à force ouverte, soit par stratagème. Tantôt il tâche de gagner la garnison par promesse, tantôt de l'intimider par menace. Il anime les siens continuellement, et donnant ordre à tout, il est lui seul l'ame de son entreprise.

Adherbal, écrit une lettre au sénat, pour implorer son secours.

Adherbal, réduit à l'extrémité, ayant en tête un ennemi de qui il n'avait aucun quartier à attendre, se trouvant sans espérance de secours, et la disette de vivres ne lui permettant pas de traîner le siége en longueur, ne voit plus d'autre ressource que du côté des Romains. Il engage, par de grandes promesses, quelques Numides à traverser de nuit les quartiers des ennemis, pour gagner le bord de la mer, et aller porter à Rome une lettre de sa part. Elle fut lue en pleine assemblée du sénat : voici ce qu'elle contenait :

« Ce n'est point ma faute, messieurs, si je me rends

« importun à votre égard en implorant si souvent votre « secours; c'est l'injustice et la violence de Jugurtha qui « me force de le faire. Il est tellement acharné à ma « perte, qu'il ne compte pour rien ni vous, ni les dieux « immortels; il n'y a que mon sang qui puisse satisfaire « sa cruelle ambition. Il me tient assiégé depuis cinq « mois au mépris de l'alliance et de l'amitié qui m'unit « avec le peuple romain. Ni les bienfaits dont mon père « Micipsa l'a comblé, ni vos décrets ne me sont d'aucun « secours. Je ne puis vous marquer si je suis plus pressé « par les armes, ou par la famine. L'état présent de ma « fortune m'empêche d'en dire davantage au sujet de « Jugurtha; j'ai déja éprouvé que l'on ajoute peu de « foi aux plaintes des malheureux. Ce que je vois clai- « rement, c'est qu'il n'en veut pas à ma seule personne; « il porte ses vues et ses projets plus haut. Il n'espère « point pouvoir conserver en même temps votre amitié « et mon royaume; mais il n'est point douteux lequel « de ces deux avantages lui tient le plus au cœur. Il a « commencé par tuer Hiempsal mon frère, ensuite il m'a « chassé de mes états. Soyez insensibles, j'y consens, « aux maux qui me sont personnels : mais ici c'est un « royaume relevant de vous, dont il s'est emparé par les « armes; c'est celui que vous avez établi roi des Numides « qu'il tient maintenant assiégé. La situation où je me « trouve marque le cas qu'il a fait de vos ordres, qui lui « ont été signifiés par vos ambassadeurs. Que reste-t-il « qui puisse le faire rentrer dans le devoir, sinon la « force de vos armes? Car, pour ce qui est de moi, j'ai- « merais bien mieux que les plaintes que je porte de- « vant vous actuellement, et celles que je vous ai faites « auparavant en plein sénat, fussent sans fondement,

« que de vous persuader par mes malheurs qu'elles ne « sont que trop véritables. Mais, puisque je suis né pour « mettre en évidence les crimes de Jugurtha, je ne vous « demande plus de m'affranchir de la misère ou de la « mort, mais seulement d'empêcher que je ne tombe « entre les mains d'un si cruel ennemi, et qu'il ne sou- « mette mon corps à toutes sortes de tortures et de sup- « plices. Disposez comme il vous plaira du royaume de « Numidie, il est à vous; mais tirez-moi des mains de « cet impie. Je vous en conjure au nom de la majesté de « l'empire, par les droits sacrés de l'amitié. Si vous con- « servez encore quelque souvenir de Masinissa, faites-le « voir en sauvant son petit-fils. »

On envoie des députés vers Jugurtha, qui reviennent sans avoir rien conclu.

Après qu'on eut fait la lecture de cette lettre, quelques sénateurs dirent qu'il fallait promptement envoyer une armée en Afrique, et ne point différer de secourir Adherbal : que l'on délibérerait après de la peine que méritait Jugurtha pour n'avoir pas obéi aux ordres qui lui avaient été signifiés. Ses amis empêchèrent que cette opinion ne passât; et l'intérêt particulier [1], comme il arrive dans la plupart des affaires, prévalut sur le bien public. On nomma cependant pour aller en Afrique des personnes d'âge et de naissance qui avaient passé par les plus grandes charges. De ce nombre était Scaurus, alors consulaire et prince du sénat. Salluste, qui ne lui est nullement favorable, comme nous l'avons observé plus haut, en fait ainsi le portrait : « C'était un homme « de grande naissance [2], d'un caractère ardent, entre-

[1] « Ita bonum publicum, ut in plerisque negotiis solet, privatâ gratiâ devictum. »

[2] « Æmilius Scaurus, homo nobilis, impiger, factiosus, avidus potentiæ, honorum, divitiarum; cæterùm vitia suà callidè occultans. »

« prenant, factieux; qui désirait avec une égale avidité « le crédit, les honneurs, les richesses, mais qui cachait « habilement ses vices sous une apparence de vertu. » Comme l'affaire était criante, et que les Numides représentaient qu'il n'y avait pas un moment à perdre, les députés partirent trois jours après avoir été nommés, arrivèrent en peu de temps à Utique, et de là mandèrent à Jugurtha de les y venir trouver au plus tôt. Cet ordre le jeta d'abord dans un grand embarras, d'autant plus qu'il savait que ces députés étaient des personnages illustres et d'une grande autorité. D'un côté, il craignait d'irriter le sénat s'il refusait d'obéir; de l'autre, il ne pouvait se résoudre à quitter son entreprise. Après bien des réflexions, il se détermine à donner subitement un assaut général à la ville, dans l'espérance de l'emporter, et de déterminer ainsi l'affaire avant que les nouvelles défenses du sénat lui en eussent été notifiées. Mais n'ayant pas réussi, et craignant que Scaurus, qu'il redoutait principalement, ne se tînt offensé de ses délais affectés, il prit enfin le parti de se rendre, avec une suite de peu de gens à cheval, au lieu qui lui avait été marqué par les députés. Ils lui firent de vifs reproches, et de grandes menaces de la part du sénat, de ce qu'il n'avait pas encore levé le siége. On ne comprend pas quelles raisons il put apporter pour se justifier : l'histoire n'en parle point. Elle nous apprend seulement qu'après bien des discours de part et d'autre, les ambassadeurs s'en retournèrent sans avoir rien conclu : conduite extrêmement suspecte, et qui donne lieu de penser que dès-lors Scaurus ne se maintint pas inaccessible aux présents de Jugurtha; car rien n'est plus contraire au caractère de hauteur et d'austé-

rité inflexible qu'il faisait paraître en toute occasion, que cette mollesse avec laquelle il souffre qu'un prince numide méprise des ordres du sénat dont il est porteur. Florus assure positivement ce que nous donnons ici pour conjecture.

Adherbal se rend, et est égorgé.

Quoi qu'il en soit, ce fut là le coup mortel porté à Adherbal. Les Romains établis dans Cirte, qui avaient eu la principale part à la défense de la place, voyant qu'ils n'avaient plus à attendre de secours de Rome, et ne craignant pas beaucoup pour eux-mêmes, parce qu'ils comptaient que la majesté du nom romain leur servirait de sauvegarde, engagèrent Adherbal à capituler, en stipulant seulement qu'il aurait la vie sauve. Ce malheureux prince sentait bien que c'était se livrer lui-même à la mort; mais, forcé par la nécessité, il se rendit, et sur-le-champ Jugurtha le fit périr dans les plus cruels tourments.

La guerre est déclarée à Jugurtha.

Malgré l'horreur que cette nouvelle excita à Rome, l'argent de Jugurtha lui fit encore trouver des défenseurs dans le sénat, et l'affaire, par les délais, par les obstacles, par les faux prétextes dont on cherchait à la couvrir et à l'embarrasser, prenait un train qui faisait craindre que le coupable n'échappât encore à la juste punition de ses crimes. Mais C. Memmius, désigné tribun, homme vif, et déclaré contre la noblesse, avertit le peuple qu'il y avait une cabale puissante qui employait tout son crédit pour sauver Jugurtha; et il lui représenta vivement quelle honte ce serait si l'on souffrait que tant d'attentats, connus de tout le monde, demeurassent impunis. Le sénat craignit les suites de la juste indignation du peuple. La guerre fut déclarée à Jugurtha.

P. SCIPIO NASICA. An. R. 641.
L. CALPURNIUS BESTIA. Av. J.C. 111.

Le fils de Jugurtha, envoyé comme député à Rome, reçoit ordre de sortir de l'Italie.

Le consul Calpurnius fut chargé de cette guerre. Quand Jugurtha vit que c'était tout de bon que Rome se préparait à l'attaquer, il demeura étrangement surpris ; car il avait compté que l'argent le tirerait d'affaire. Il ne perdit pas néanmoins courage, et ne se laissa point déconcerter. Il fit partir sur-le-champ son fils et deux de ses plus intimes amis, avec ordre de répandre l'argent à pleines mains pour gagner les principaux des sénateurs. Comme ils approchaient de Rome, le consul Calpurnius demanda au sénat s'il jugeait à propos de les y recevoir. La réponse fut que, s'ils ne venaient pour livrer aux Romains et le roi et le royaume de Numidie, ils eussent à sortir de l'Italie dans l'espace de dix jours. Cette réponse leur fut signifiée, et ils s'en retournèrent sans avoir rien fait.

Le consul Calpurnius arrive en Numidie à la tête de l'armée. Jugurtha le gagne aussi-bien que Scaurus, et fait avec eux un traité simulé.

Cependant le consul faisait tous les préparatifs de la guerre. Mais comme il se proposait plutôt de s'enrichir que de vaincre, il se choisit pour lieutenants-généraux des hommes accrédités, puissants, dont l'autorité pût lui servir d'abri et de gage de l'impunité. De ce nombre fut Scaurus, qui retourna ainsi en Numidie pour achever d'y perdre sa réputation. Calpurnius ne manquait pas de mérite [1]. Il était laborieux, avait beaucoup de pénétration d'esprit et de prévoyance. Il n'ignorait pas le métier de la guerre, et il n'y avait ni périls ni embûches capables de l'étonner. Mais l'a-

[1] « In consule nostro multæ bonæque artes animi et corporis erant : quas omnes avaritia præpediebat. Patiens laborum, acri ingenio, satis providens, belli haudi gnarus, firmissumus contra pericula et insidias. »

mour de l'argent gâtait toutes ces bonnes qualités et les rendait inutiles. Quand il fut arrivé en Numidie, il fit d'abord la guerre avec vivacité, emporta plusieurs places, et fit un grand nombre de prisonniers. Le premier soin de Jugurtha fut de bien connaître le génie et le caractère du général auquel il avait affaire. Il lui envoya des députés, qui le sondèrent adroitement, et qui, après lui avoir représenté la difficulté de cette guerre, Jugurtha étant en état et dans la résolution de se bien défendre, lui firent entrevoir que ce prince ne manquait pas de reconnaissance à l'égard de ceux qui lui rendaient service. Le consul entendit bien ce langage[1], et il n'en fallut pas davantage pour réveiller et mettre en mouvement sa passion dominante.

Scaurus entra dans cette indigne négociation, dont il devait avoir d'autant plus d'éloignement, que dans les commencements, après le meurtre d'Hiempsal, il s'était montré un des plus ardents adversaires de Jugurtha. Mais Salluste ne fait point difficulté de dire que dès-lors son zèle n'était qu'hypocrisie; qu'il craignait l'éclat, et non l'injustice; et que dans l'occasion présente la grandeur de la somme qui lui fut offerte démasqua sa fausse vertu. Florus, convenant du fait avec Salluste, s'exprime néanmoins d'une façon moins désobligeante pour Scaurus, et qui marque même qu'il en avait une haute idée. « Jugurtha, dit-il, triompha « de la vertu romaine en la personne de Scaurus. » *Quum in Scauro ipsos romani imperii mores expugnâsset.*

Le Numide d'abord n'avait songé qu'à gagner du temps pour donner le loisir à ses amis d'agir en sa fa-

[1] « Animus æger avaritiâ facilè conversus est. »

veur à Rome, et d'y fortifier son parti. Mais quand il se fut assuré des dispositions de Scaurus, et qu'il l'eut mit dans ses intérêts, il espéra obtenir la paix; et pour y parvenir il demanda une conférence. On la lui accorda, et même on lui donna un ôtage pour sa sûreté. Ce fut le questeur Sextius, qui fut conduit en une ville de Numidie, appelée Vacca. On feignit qu'il y allait pour en amener des vivres que Jugurtha s'était obligé de fournir.

Ce prince vint donc dans le camp du consul. On assembla le conseil de guerre. Il s'y présenta, et, après avoir fait une courte apologie de sa conduite, il finit en protestant qu'il se remettait entre les mains du sénat et du peuple romain. Le reste de la négociation se trama secrètement avec Calpurnius et Scaurus; et le lendemain, le conseil ayant été assemblé, le consul, après une image de délibération, conclut que l'offre que faisait Jugurtha de se livrer aux Romains serait reçue. Aussitôt Jugurtha, comme pour entrer en exécution du traité, fit délivrer au questeur trente éléphants, quantité de bestiaux et de chevaux, et une assez petite somme d'argent. Ainsi fut conclue la paix en Numidie, sans l'autorité du sénat et du peuple; et le consul s'en retourna à Rome pour la création des magistrats. Son collègue P. Nasica mourut pendant l'année de son consulat, aussi estimé que Calpurnius s'était fait mépriser et haïr. Nasica, sorti d'une maison où la vertu semblait héréditaire, soutint l'honneur de son nom par une intégrité parfaite, et qui se maintint toujours à l'épreuve de la corruption. Son esprit était cultivé par la philosophie; mais dans l'étude qu'il fit de cette science, il eut pour premier objet le soin de se former le cœur; de

Diod. apud Vales.

sorte qu'il fut plus philosophe par ses mœurs que par ses connaissances. Au reste, sa philosophie n'avait rien de dur ni d'austère; il était même gracieux et enjoué. C'est ce qui paraissait et dans sa conversation familière, et dans ses discours publics, dans lesquels, au rapport de Cicéron, il joignait à la pureté du langage le sel de la bonne plaisanterie. Je reviens à son collègue, qui lui ressemblait si peu pour la conduite et pour les sentiments.

Cic. in Bruto, n. 128.

Calpurnius retourne à Rome et est généralement blâmé.

Quand on eut appris à Rome de quelle manière les choses s'étaient passées en Numidie, la conduite du consul fut blâmée généralement, et ce fut là le sujet commun des entretiens dans toute la ville. Le peuple témoignait hautement sa colère et son indignation. Les sénateurs étaient embarrassés, craignant de se déshonorer s'ils ratifiaient une paix honteuse, et, d'un autre côté, ne se portant pas volontiers à casser un traité conclu par un consul qui était cher au parti des grands; car c'était ce Calpurnius qui, étant tribun du peuple, avait fait rétablir P. Popillius, exilé par la faction de C. Gracchus. De plus, l'autorité de Scaurus, par les avis duquel on savait que le consul s'était conduit dans toute cette affaire, arrêtait les mieux intentionnés, et empêchait qu'on ne prît une résolution vigoureuse.

Cic. ibid.

Le tribun Memmius anime le peuple par ses harangues contre Jugurtha et ses complices.

Cependant le tribun C. Memmius, déclaré de tout temps contre la noblesse, haranguait fortement le peuple, et l'exhortait à ne pas laisser anéantir et la gloire de la république et sa propre liberté, lui remettant devant les yeux une infinité d'actions superbes et cruelles des nobles, pour animer son zèle et lui inspirer des sentiments courageux dans l'importante affaire dont il s'agissait. Salluste insère ici une harangue qu'il dit

avoir choisie entre plusieurs autres de cet orateur, fort célèbre en son temps, surtout pour les accusations : ce qui donne lieu de croire qu'elle est effectivement de Memmius. Elle devient par là précieuse et digne d'une particulière attention. Cic. in Brut, n. 136.

« Bien des raisons, Romains, m'empêcheraient de « me présenter devant vous, si mon zèle pour le bien « public ne l'emportait sur tout autre motif : le crédit « de la faction qui règne ici, l'excès de votre indolence, « le violement ouvert des lois et de la justice, et, ce qui « me touche le plus, la douleur de voir que l'innocence, « loin d'être honorée comme elle le mérite, n'attire que « des dangers. J'ai honte de rapporter comment depuis « quinze ou vingt ans vous avez été le jouet de l'orgueil « d'un petit nombre de puissants ; avec quelle lâcheté « vous avez laissé périr vos défenseurs sans venger leur « mort ; jusqu'à quel point l'indifférence et l'insensi- « bilité s'est établie parmi vous, et a abâtardi votre « ancien courage ; enfin comment, actuellement encore « que vos ennemis donnent prise sur eux, vous ne pro- « fitez pas de leur abattement pour vous relever, et « vous ne cessez de craindre ceux à qui vous devriez « vous rendre vous-mêmes formidables. Quoiqu'il semble « que toutes ces considérations devraient me rebuter, « un sentiment intérieur de courage et de zèle pour le « bien public me presse de m'opposer à cette puissante « cabale. J'essaierai encore de faire usage de la liberté « que mon père m'a laissée. Que mes efforts soient effi- « caces ou sans fruit, cela dépend de vous.

« Je ne vous exhorte point, Romains, à repousser « par les armes l'injustice et la violence de vos adver- « saires, comme souvent vos pères l'ont fait. Il n'est pas

« besoin d'employer la force, ni d'abandonner la ville.
« C'est d'eux-mêmes que viendra leur ruine. Après que
« Tibérius Gracchus, qui voulait, selon eux, se faire
« roi, eut été tué, on fit de cruelles recherches contre
« le peuple. Le meurtre de Caïus Gracchus et de M. Ful-
« vius fut suivi de l'emprisonnement et de la mort de
« plusieurs d'entre vous. Ce n'est point l'autorité des lois,
« mais le simple caprice de vos adversaires qui a mis
« fin à ces deux sanglantes exécutions. Je veux qu'en-
« treprendre de vous rétablir dans vos droits ç'ait été
« un dessein formé de se faire roi; je veux encore que,
« ne pouvant empêcher ce coup sans répandre beaucoup
« de sang, ils l'aient fait légitimement : mais de quel
« prétexte pourront-ils colorer leurs déprédations et leurs
« rapines? Souvenez-vous avec quelle secrète indigna-
« tion vous avez vu, les années précédentes, vos finances
« dissipées, les rois et les peuples libres payer un tribut
« à un petit nombre de nobles, les mêmes hommes
« réunir sur leurs têtes et les richesses et l'éclat des di-
« gnités. Ils ne s'en sont pas tenu là : l'impunité les a
« rendus encore plus hardis et plus entreprenants. En
« un mot, les lois, la majesté de l'empire, et le sacré
« et le profane, tout a été livré aux ennemis. Et les au-
« teurs de tous ces excès n'en ont ni honte ni repentir!
« Ils marchent devant vous la tête levée, avec un train
« pompeux et magnifique, faisant parade de leurs sa-
« cerdoces, de leurs consulats, et quelques-uns de leurs
« triomphes, comme si tout cela marquait un vrai mé-
« rite, et non une insatiable ambition. Des esclaves
« achetés à prix d'argent ne peuvent souffrir l'injuste
« domination de leurs maîtres : et vous, Romains, nés
« pour commander, vous souffrez tranquillement l'es-

« clavage! Mais qui sont donc ceux qui ont ainsi envahi « la république? Des scélérats, des meurtriers, en qui « une énorme avidité pour l'argent le dispute à la cruauté « et à la barbarie, et qui, avec tout cela, sont pleins « d'orgueil et de fierté; enfin, des hommes sans foi, sans « probité, sans honneur, qui font trafic de tout, et des « devoirs même les plus sacrés. Les uns ont tué vos « tribuns, les autres vous ont persécutés par d'injustes « et impitoyables recherches; la plupart ont les mains « souillées de votre sang, et ils considèrent leurs crimes « comme leur rempart et leur sauvegarde. Les plus cou- « pables d'entre eux sont ceux qui, par cette raison « même, se croient le plus en sûreté. Au lieu que leurs « crimes auraient dû les tenir dans une crainte conti- « nuelle, votre mollesse leur a donné lieu de faire passer « la terreur de votre côté. Tous réunis dans les mêmes « désirs, les mêmes haines, les mêmes craintes, ils se « tiennent étroitement liés ensemble. Mais ce qui est « amitié entre les bons doit être appelé conspiration « entre les méchants[1]. Si vous aviez autant de zèle pour « conserver votre liberté qu'ils en ont pour établir leur « domination, la république certainement ne serait « point livrée au pillage comme elle l'est, et vos bienfaits « seraient la récompense du vrai mérite, non la proie « des audacieux. Vos ancêtres se sont retirés deux fois « en armes sur le mont Aventin pour établir leurs droits « et assurer la dignité de leur ordre : et vous, à leur « exemple, ne ferez-vous point d'efforts pour conserver « la liberté qu'ils vous ont transmise? Vous y êtes d'au- « tant plus obligés, qu'il y a plus de honte à perdre ce « qu'on possède qu'à ne l'avoir jamais possédé.

[1] « Sed hæc inter bonos amicitia, inter malos factio est. »

« Quelqu'un me demandera ce que je pense donc qu'il « y ait à faire. C'est de punir sévèrement ceux qui ont « trahi la république, non en employant contre eux la « violence, ils le mériteraient bien; mais les voies de fait « ne conviennent point au peuple romain. Il y a des tri- « bunaux et des lois. Ordonnez des informations pour « vous assurer de la vérité par des preuves certaines, « et par le témoignage de Jugurtha même. S'il s'est sou- « mis de bonne foi, il obéira à vos ordres; s'il les mé- « prise, vous connaîtrez par là ce que vous devez penser « de cette prétendue paix, et de cette soumission, qui « n'aura servi qu'à assurer à Jugurtha l'impunité de ses « crimes, à enrichir considérablement un petit nombre « de nobles, et, sans parler des dommages infinis qui « en seront la suite, à couvrir de honte et d'opprobre « la république.

« Est-ce donc que vous n'êtes point encore las de leur « injuste domination? Vous avez vu pendant plusieurs « années les royaumes, les provinces, les lois, les juge- « ments, la justice, la guerre, la paix, enfin toutes les « choses divines et humaines entre les mains et au pou- « voir d'un petit nombre de personnes; pendant que « vous, invincibles jusqu'ici par rapport aux ennemis, « maîtres de toutes les nations (car c'est l'idée qu'on a « du peuple romain), vous vous contentiez qu'on vous « laissât traîner une vie obscure et languissante! car, « pour ce qui est de la servitude, qui de vous osait s'y « refuser?

« Au reste, quoique je sois persuadé que c'est une « honte extrême pour un homme de cœur de souffrir « qu'on l'offense impunément, je consentirais volontiers « que vous pardonnassiez à ces méchants parce qu'ils

« sont citoyens, si je ne prévoyais que votre clémence « vous deviendrait funeste. L'amour du crime est trop « enraciné dans leur esprit. Ils ne se contenteront pas « de l'impunité pour le passé, et si vous ne leur ôtez la « puissance de mal faire à l'avenir, vous vivrez dans « une éternelle inquiétude, toujours entre deux extré- « mités cruelles, et réduits ou à souffrir un honteux « esclavage, ou à employer la force et les armes pour « défendre votre liberté.

« Car ne pensez pas que vous puissiez jamais compter « sur leur bonne foi, ni qu'il puisse jamais y avoir entre « eux et vous une sincère et solide union. Ils veulent « dominer, et vous voulez être libres. Ils prétendent « exercer toutes sortes d'injustice, et vous êtes déter- « minés à vous y opposer. Enfin ils traitent vos alliés « en ennemis, et vos ennemis en alliés. Est-il possible « qu'avec une telle opposition de sentiments vous viviez « ensemble en paix et en bonne intelligence? Je vous « invite donc, et je vous exhorte à ne point laisser im- « puni un attentat aussi odieux que celui qui vient « d'être commis dans l'affaire de Numidie.

« Il ne s'agit point ici de péculat ni de concussion, « crimes certainement très-grands, mais devenus si « ordinaires qu'on ne les compte plus pour rien. On a « prostitué à un ennemi audacieux l'autorité du sénat « et la majesté du peuple romain. Le bien et l'honneur « de l'état ont été vendus à prix d'argent dans votre « armée, et au milieu de Rome même. Si l'on n'établit « point une commission pour informer de toute cette « intrigue, si l'on ne punit point les coupables, quel « parti nous restera-t-il, sinon de nous soumettre à la « tyrannie? car commettre impunément tous les crimes

« que l'on veut, c'est être tyran. Ce n'est pas que, pour « avoir le plaisir de la vengeance, vous deviez souhaiter « que vos concitoyens se trouvent plutôt coupables qu'in- « nocents : mais craignez que, pour vouloir sauver des « méchants, vous ne perdiez les gens de bien. D'ailleurs, « l'oubli des bonnes actions n'est pas d'une si dangereuse « conséquence dans un état que l'oubli des mauvaises. « L'honnête homme, quand il se voit négligé, devient « seulement moins vif et moins actif pour le bien ; mais « le scélérat en devient plus hardi et plus déterminé « pour le mal. Rien n'est plus important que d'arrêter « les crimes par la sévérité. S'il ne se commet point d'in- « justices et de violences, on n'a pas besoin du secours « d'autrui pour vivre en paix. »

L. Cassius est député vers Jugurtha, et l'engage à venir à Rome rendre compte de sa conduite.

Memmius, en réitérant souvent au peuple de pareilles représentations, obtint qu'on enverrait en Numidie L. Cassius, actuellement préteur, avec ordre d'amener Jugurtha en Italie sous la garantie du peuple romain, afin qu'il pût être interrogé, et que sur ses réponses on s'éclaircît de la vérité des faits dont Scaurus et les autres étaient soupçonnés.

Pendant que ces choses se passaient à Rome, ceux que le consul avait laissés dans l'armée pour la commander en son absence, imitant la conduite et l'exemple de leur général, commettaient toutes sortes de concussions et d'indignités. Les uns, corrompus par l'or de Jugurtha, lui livrèrent ses éléphants; d'autres lui rendirent les transfuges, en les lui faisant bien acheter; plusieurs s'enrichissaient du pillage des peuples avec qui l'on n'était point en guerre : tant l'avarice [1], comme

[1] « Tanta vis avaritiæ in animos eorum, veluti tabes, invaserat. »

une malheureuse gangrène, avait saisi et infecté les esprits!

L'ordonnance du peuple qui commettait Cassius pour amener Jugurtha à Rome avait jeté la consternation parmi la noblesse. Ce commissaire arriva bientôt en Numidie, et il y trouva Jugurtha lui-même fort alarmé. Il lui persuada néanmoins sans beaucoup de peine de mieux aimer, puisqu'il s'était soumis aux Romains, faire épreuve de leur clémence que de s'attirer leurs armes. Il promit toute sûreté à ce prince en son propre et privé nom [1], assurance dont Jugurtha ne faisait pas moins de cas que de la foi publique. Telle était, dit Salluste, l'opinion que l'on avait de la probité de Cassius. Ajoutons : et c'est ainsi que le vice et le crime ne peuvent s'empêcher de rendre hommage à la vertu. La manière dont notre historien parle de ce Cassius donne lieu de penser que c'était le même qui avait été chargé de revoir le procès des vestales, dont il a été parlé ci-dessus, quoiqu'il y ait de la difficulté sur ces prétures tant de fois réitérées.

Jugurtha, arrivé à Rome, gagne le tribun C. Bébius.

Jugurtha arriva à Rome, non avec la magnificence d'un roi, mais dans le triste équipage d'un accusé. Quelque intrépidité qu'il eût par lui-même, et quelques protestations de service que pussent lui faire ses amis et ses protecteurs, il ne pouvait pas s'empêcher de sentir quelque inquiétude sur le succès de son affaire. Mais étant venu à bout de gagner à force d'argent le tribun C. Bébius, qui était d'une impudence propre à le soutenir contre l'évidence de la vérité et de la justice, il se rassura pleinement.

[1] « Privatim prætereà fidem suam interponit, quam ille non minoris quàm publicam, ducebat. »

Memmius interroge juridiquement Jugurtha devant le peuple.

Memmius assemble le peuple, qui frémissait d'indignation contre le roi. Les uns voulait qu'on le menât en prison; d'autres demandaient, s'il ne découvrait ses complices, qu'on le punît, selon les lois, comme ennemi de l'état. Le tribun, loin de se livrer à ces mouvements impétueux d'un peuple enflammé de colère, tint une conduite pleine de dignité, calmant les esprits, arrêtant les emportements, enfin protestant qu'il ne souffrirait jamais que la foi publique fût violée.

Quand on eut fait silence, et qu'on eut mandé Jugurtha, alors le tribun rapporte les crimes que ce prince avait commis, soit à Rome, soit en Numidie, soit contre son père adoptif, soit contre ses frères; et lui adressant la parole, il ajoute qu'encore que les Romains n'ignorent pas ses complices, ils sont bien aises de s'en assurer encore davantage par sa bouche : que, s'il déclare la vérité, il peut tout espérer de la bonne foi et de la clémence du peuple romain; mais que, s'il la cache, il ne sauvera pas ses complices, et se perdra lui-même. Quand Memmius eut fini son discours, il ordonna à Jugurtha de répondre. Bébius, d'un autre côté (c'est ce tribun que nous avons dit auparavant avoir été gagné par Jugurtha), lui fit défense de parler. Le peuple, extrêmement irrité, témoignait par des clameurs tumultueuses, par des gestes et des regards menaçants, et par toutes les autres marques de colère, combien il souffrait impatiemment le procédé de ce tribun. Bébius persista effrontément dans le parti qu'il avait pris. Ainsi le peuple, insulté par son propre magistrat, et devenu le jouet d'une impudence dont il n'y a point d'exemple, vit rompre l'assemblée sans conclusion. Ce fut un triomphe pour le roi, pour Calpurnius, et pour tous

Bébius tribun lui defend de répondre, et rompt l'assemblée.

les autres qui appréhendaient extrêmement les suites de cette information. On s'aperçut bientôt de l'audace que ce succès avait inspirée à Jugurtha.

M. MINUCIUS RUFUS. An. R. 642.
SP. POSTUMIUS ALBINUS. Av. J.C. 110.

Jugurtha fait égorger dans Rome Massiva.

Il y avait pour-lors à Rome un prince numide nommé Massiva, fils de Gulussa, et petit-fils de Masinissa, qui s'était déclaré ouvertement contre Jugurtha dans la querelle des rois, et qui, pour cette raison, après la prise de Cirte et le meurtre d'Adherbal, avait pris la fuite, et était sorti d'Afrique. Le consul Albinus, à qui le département de la Numidie était échu, et qui par cette raison souhaitait que la guerre s'y rallumât, conseilla à ce prince de demander le royaume de Jugurtha. Celui-ci le sut, et fit égorger Massiva au milieu de Rome. Le meurtrier fut arrêté, et mis entre les mains de la justice. Il confesse tout au consul Albinus, et marque que c'était Bomilcar, proche parent de Jugurtha et son homme de confiance, qui l'avait engagé à ce meurtre. Comme Bomilcar était venu à Rome avec Jugurtha, le droit des gens semblait le mettre à couvert des procédures; on ne laissa pas d'intenter une accusation contre lui, et l'on crut que les droits de la justice devaient ici l'emporter sur toute autre considération. Cinquante des amis du roi voulurent bien lui servir de caution, s'obligeant de le représenter quand il en serait besoin. Jugurtha, convaincu d'une action si noire, osa néanmoins tenir ferme encore quelque temps, comptant toujours tirer Bomilcar d'embarras par le moyen de ses amis. Mais il sentit que l'énormité criante d'un tel meurtre était au-dessus de tout son crédit, et de tout

Il reçoit ordre de sortir de Rome et d'Italie.

son or et son argent. Il fit évader Bomilcar, et le suivit de près, le sénat lui ayant fait signifier qu'il eût à sortir incessamment de l'Italie. Il partit donc; et ce fut pourlors que, tournant à plusieurs reprises ses regards vers la ville, il dit *que Rome n'attendait pour se vendre qu'un acheteur*[1], *et qu'elle périrait bientôt s'il s'en trouvait un.*

§ II. *Jugurtha élude les attaques du consul Albinus. Réflexion de Salluste sur l'état actuel de Rome. Métellus est chargé de la guerre de Numidie. Il choisit Marius pour un de ses lieutenants. Arrivé en Afrique, il s'applique d'abord à rétablir la discipline dans l'armée. Jugurtha envoie des députés à Métellus, qui les engage à lui livrer leur maître. Métellus conduit son armée en Numidie avec beaucoup de précaution. Jugurtha, voyant qu'on le jouait, prend le parti de se défendre par les armes. Bataille où Jugurtha est vaincu. Il lève une nouvelle armée. Métellus ravage tout le plat pays. Jugurtha surprend une partie de l'armée romaine. Grande joie à Rome pour la victoire remportée sur Jugurtha. Nouvelle attention du consul à ne se pas laisser surprendre. Jugurtha continue ses escarmouches. Métellus met le siége devant Zama. Jugurtha attaque le camp des Romains. Le consul lève le siége de Zama. Pendant les quartiers d'hiver il travaille à gagner les confidents de Jugurtha. Le roi, trahi par Bomilcar, consent à se livrer à la discrétion des Romains. Dépouillé de tout, il reprend les armes. Métellus*

[1] « Urbem venalem, et maturè perituram si emptorem invenerit. »

est continué dans le commandement. Jugurtha se prépare à la guerre. Les habitants de Vacca massacrent la garnison romaine. Cette ville est mise à feu et à sang par Métellus. Origine de l'inimitié entre Marius et Métellus. Commencements de Marius. Sa naissance. Son éducation et son caractère. Il fait ses premières campagnes sous Scipion l'Africain, et s'en fait estimer. Il est créé tribun des soldats, ensuite tribun du peuple. Il fait passer une loi malgré le sénat. Il empêche une largesse qu'un de ses collègues voulait faire au peuple. Il essuie deux refus en un seul jour. Il est nommé préteur à grande peine, et accusé de brigue. Il épouse Julie. Son courage contre la douleur. Il est choisi par Métellus pour son lieutenant-général. Sa conduite dans cet emploi. Métellus lui refuse la permission d'aller à Rome demander le consulat. Marius le décrie. Conjuration de Bomilcar contre Jugurtha découverte. Il est mis à mort. Affreux trouble de Jugurtha. Métellus accorde à Marius son congé. Marius est nommé consul. Le soin de la guerre contre Jugurtha lui est confié. Jugement de Cicéron sur les voies que prit Marius pour se faire nommer consul. Perplexités de Jugurtha. Combat où il est vaincu. Il se retire à Thala, et en sort bientôt après. La ville est assiégée et prise par les Romains. Jugurtha arme les Gétules. Il engage Bocchus à se déclarer contre les Romains. Les deux rois marchent vers Cirte. Métellus s'y rend aussi. Douleur de Métellus quand il apprend que

Marius est nommé pour lui succéder. Il entre en conférence par députés avec Bocchus.

Jugurtha élude les attaques du consul Albinus.

La guerre recommença de nouveau. Le consul Albinus, qui devait revenir à Rome présider à l'élection des magistrats de l'année suivante, se hâta de passer en Afrique pour terminer promptement la guerre ou par la voie des armes, ou par un traité, ou de quelque autre manière; mais Jugurtha, de son côté, attendant tout du bénéfice du temps, ne cherchait qu'à la traîner en longueur. Tantôt il promettait de se rendre; puis il témoignait de la défiance. Il fuyait quelquefois devant les Romains; une autre fois, pour ne point décourager son armée, il les pressait vivement. Ainsi par les délais et cette lente alternative de négociations et de guerre, il jouait le consul et éludait tous ses efforts. Soit nonchalance, soit connivence, car il en fut soupçonné, Albinus réussit fort mal.

L'approche du temps des élections l'obligeant de retourner à Rome, il laissa pour commander l'armée son frère Aulus, en qualité de propréteur. Jugurtha en eut encore meilleur marché que du consul. Aulus était sans mérite, et sa présomption lui cachait son incapacité. Le désir aveugle de s'enrichir le porta à former au milieu de l'hiver le siége de Suthul, place très-forte, située sur la croupe d'une montagne escarpée et environnée d'un marais, dans laquelle le roi tenait une partie de ses trésors. La crainte simulée de ce prince, qui tantôt lui faisait faire des propositions d'accommodement, tantôt prenait la fuite devant lui, augmenta encore son aveuglement. Jugurtha, accoutumé de longue main à employer la ruse et l'artifice, joua si

bien son personnage, qu'il l'engagea à quitter le siége de Suthul pour le suivre dans une région écartée, où il lui faisait espérer de transiger secrètement avec lui. Et, ce qui est presque incroyable, il gagna par des émissaires non-seulement une partie des troupes auxiliaires du propréteur, mais jusqu'à des Romains même, qui promirent de le servir dans l'occasion. En effet, Jugurtha étant venu attaquer le camp d'Aulus pendant la nuit, quelques compagnies de Liguriens et de Thraces passèrent de son côté : et un officier romain, premier capitaine d'une légion, ouvrit aux ennemis l'entrée des retranchements qu'il était chargé de défendre. Le camp fut pris et pillé : et tout ce que put faire Aulus, ce fut de se retirer avec une partie de ses troupes sur une hauteur voisine. Le lendemain il fallut en venir à une composition. Jugurtha, non content d'avoir vaincu, voulut encore insulter : et dans une conférence qu'il eut avec le propréteur, employant une feinte modération, il lui dit qu'encore qu'il le tînt enfermé, et qu'il fût en son pouvoir de le faire périr avec toute son armée ou par la faim, ou par l'épée, néanmoins se ressouvenant que les armes sont journalières, et les choses humaines sujettes à bien des vicissitudes, si Aulus voulait faire la paix, il les renverrait tous la vie sauve après les avoir fait passer sous le joug, et à condition qu'ils sortiraient de Numidie dans l'espace de dix jours. Quelques dures et ignominieuses que fussent ces conditions, la crainte de la mort, qui paraissait inévitable, les fit accepter.

Quand cette nouvelle fut arrivée à Rome, elle y causa une grande consternation. Les uns plaignaient le nom romain déshonoré par une si honteuse paix : les

autres craignaient même les suites de l'avantage remporté par le Numide. Tous généralement, et surtout les gens de guerre, blâmaient Aulus avec mépris et avec indignation de ce que, ayant les armes à la main, il avait mieux aimé devoir son salut à sa lâcheté qu'à son courage. Le consul Albinus, craignant qu'on ne le rendît responsable de la conduite de son frère, proposa au sénat de délibérer sur le traité qui venait d'être conclu. Il fut déclaré nul, comme ayant été fait sans l'autorité du sénat et du peuple. Le consul, n'ayant pu emmener avec lui les levées qu'il avait faites, parce que les tribuns s'y opposèrent, ne laissa pas de partir pour l'Afrique. Son armée, en exécution du traité, était sortie de Numidie; il la trouva dans un tel désordre et un tel dérangement, causé par la licence qui y régnait, qu'il n'osa la mener contre Jugurtha, quoiqu'il le désirât fort pour réparer la honte du traité conclu par son frère.

A Rome, cependant, le tribun Mamilius Limétanus propose au peuple d'établir une commission pour informer contre ceux qui avaient enhardi Jugurtha à mépriser les arrêts du sénat, qui avaient reçu de lui de l'argent dans les ambassades ou dans le commandement des armées, qui lui avaient rendu ses éléphants et ses transfuges, et qui enfin avaient fait des conventions avec l'ennemi au sujet de la guerre et de la paix. Bien des gens, qui craignaient pour eux-mêmes ou pour leurs amis, s'opposaient sous main et sourdement à cette loi: car le faire ouvertement, ç'eût été s'avouer coupable. Mais le peuple montra une fermeté extraordinaire dans cette occasion, moins par zèle et par affection pour le bien public, que par haine contre les nobles, qui re-

doutaient cette loi : tant la dissension des deux ordres était alors violente! Il fut donc ordonné qu'on nommerait trois commissaires pour présider à l'instruction du procès de tous ceux qui se trouveraient dans les cas mentionnés par la loi, et pour procéder à leur jugement.

Scaurus eut le crédit de se faire mettre du nombre de ces commissaires, quoiqu'il lui convînt mieux de paraître au rang des accusés que des juges ; mais l'affaire n'en fut pas poussée avec moins de vigueur. Quatre consulaires furent condamnés, Calpurnius, Albinus, Opimius et C. Caton. Ni Salluste, ni aucun autre auteur ne nous apprend quelle part avait eue ce dernier dans les manéges de Jugurtha. Nous l'avons vu déja condamné pour cause de concussion; mais il en avait été quitte pour de légers dommages et intérêts. Ici il fut exilé, aussi-bien que les trois que j'ai nommés avant lui. Il y en eut encore plusieurs autres d'un rang moins illustre, mais néanmoins personnages distingués : et en particulier C. Galba, qui fut le premier citoyen revêtu d'un sacerdoce public qui eût succombé dans un jugement en matière criminelle. Ce furent ici comme des représailles que prit sur la noblesse l'ordre du peuple, qui depuis la mort des Gracques n'avait pu se relever de l'oppression. Il n'est pas étonnant que Cicéron réclame contre ces condamnations, et les traite d'iniques, puisque Salluste, toujours favorable à la cause du peuple contre les nobles, convient que les bruits populaires et les caprices de la multitude influèrent dans les jugements qui furent rendus en cette occasion. Ce n'est pas à dire que tous ceux qui furent condamnés aient été innocents. Il nous a détaillé lui-même les mauvaises ma-

Cic. in Bruto, n. 127, 128.

nœuvres de plusieurs. Mais en général ce fut l'esprit de parti qui dirigea les juges plus que l'amour de la justice. On peut voir ce que nous avons observé à la fin de l'histoire des Gracques touchant la condamnation d'Opimius.

Réflexion de Salluste sur l'état actuel de Rome.

Cet événement donne lieu à une digression que fait ici Salluste sur l'origine de ces animosités furieuses entre le sénat et le peuple, et qui devinrent enfin des guerres sanglantes. Il faut observer d'abord, comme cet historien l'a fait ailleurs, que les dissensions civiles sont aussi anciennes dans Rome que la liberté. Mais, outre que les querelles des premiers temps se terminaient toujours avec modération et avec douceur, il y avait eu un calme fort long, où les deux ordres se concertaient parfaitement pour travailler au bien commun. Ce temps, que l'on peut bien appeler l'âge d'or de la république romaine, dure depuis la seconde guerre punique jusqu'à la prise de Carthage. Alors non-seulement les factions commencèrent à renaître, mais devinrent plus violentes que jamais. C'est cette date que Salluste envisage dans la réflexion que je vais ici mettre sous les yeux du lecteur.

« Ce n'est, dit-il, que depuis quelques années qu'on « voit à Rome des divisions atroces entre le sénat et le « peuple, et des factions portées de part et d'autre aux « derniers excès : et ces maux n'ont point d'autre ori- « gine que la douceur de la paix et l'abondance de tout « ce que les hommes regardent comme les plus grands « des biens. Avant la destruction de Carthage, les deux « corps de l'état, traitant l'un avec l'autre sans violence « et sans passion, étaient de bonne intelligence dans le « maniement des affaires. L'amour de la gloire, ni le

« désir de la domination, n'armaient point les citoyens « les uns contre les autres. La crainte des ennemis te- « nait tout dans l'ordre. Quand Rome ne fut plus ar- « rêtée par ce frein, aussitôt la licence et l'orgueil, effets « ordinaires de la prospérité, s'introduisirent dans la « ville. Ainsi le repos et le loisir, que l'adversité lui « avait fait désirer avec tant d'ardeur, lorsqu'elle l'eut « obtenu, lui devint plus funeste que tous les maux de « la guerre. La noblesse d'une part, et le peuple de « l'autre, ont fait servir de prétextes à leurs injustes « prétentions, l'une sa prééminence, l'autre sa liberté. « Ainsi, pendant que chacun veut être maître, que cha- « cun tire tout à soi, la république, qui se trouvait « comme au milieu entre les deux factions, a été dé- « chirée par ce partage. Au reste, le parti de la noblesse, « se tenant uni, avait plus de force; au lieu que celui « du peuple, divisé en une infinité de têtes, et n'ayant « point de lien commun, était beaucoup moins puissant. « Soit en guerre, soit en paix, tout passait par les mains « d'un petit nombre de nobles. Ils disposaient des de- « niers publics, des gouvernements de provinces, des « charges, des récompenses honorables, des triomphes. « Pendant que les généraux partageaient avec peu de « personnes le butin pris sur les ennemis, le peuple « demeurait accablé par les fatigues de la milice et par « les misères de la pauvreté; et il arrivait souvent que « les pères ou les enfants des soldats, s'ils avaient le « malheur de se trouver dans le voisinage des grands et « des nobles, étaient chassés de leurs maisons, et dé- « pouillés du peu de terres qu'ils avaient. Ainsi l'avidité, « croissant toujours avec la puissance, ne gardait plus « de bornes ni de mesures. Tout devenait la proie du

« plus fort. La noblesse violait les règles les plus saintes, « et sacrifiait tout à l'envie de se satisfaire, jusqu'à ce « que, par ses excès, elle s'attira des vengeurs qui sor- « tirent de son propre sein. »

C'est ainsi que Salluste désigne les Gracques, du projet desquels il parle avec beaucoup d'estime : et après avoir rapporté leur fin funeste, il ajoute, « On doit « convenir que le désir de l'emporter sur leurs adver- « saires les porta trop loin, et qu'ils ne firent point pa- « raître assez de modération : car il vaut mieux être « vaincu en s'attachant aux règles que de vaincre l'in- « justice par de mauvaises voies [1]. La noblesse, de son « côté, abusant tyranniquement de sa victoire sur les « Gracques, fit périr par le fer, ou éloigna par l'exil « un grand nombre de citoyens; et, par ces violences, « elle se fit plus craindre qu'elle n'augmenta son pou- « voir. C'est ce qui cause la ruine des états les plus « puissants, lorsqu'on veut vaincre absolument ses ad- « versaires à quelque prix que ce soit, et exercer sur « eux, après les avoir vaincus, une pleine et entière ven- « geance ».

Il est remarquable que les historiens, comme de concert, attribuent la ruine des mœurs et de la discipline dans Rome à sa trop grande puissance, à l'augmentation de ses richesses, et au luxe qui en est une suite inévitable. Ils fixent l'époque de ce funeste changement à la destruction de Carthage. J'ai rapporté dans l'histoire de la troisième guerre punique un passage de Velleïus Paterculus tout-à-fait conforme à ce que Salluste observe ici. Je reviens à mon sujet.

[1] « Sed bono vinci satius est, quàm malo more injuriam vincere. »

Q. CÆCILIUS METELLUS.
M. JUNIUS SILANUS.

An. R. 643.
Av. J.C. 109.

On commença à concevoir de bonnes espérances pour la guerre de Numidie quand le soin en eut été confié à Métellus[1]. Ce consul avait tout ce qui peut rendre un homme estimable, mais particulièrement un désintéressement parfait et absolument incorruptible : qualité la plus essentielle alors contre un ennemi tel que Jugurtha, qui, jusque-là, pour vaincre, avait moins employé l'épée que l'argent. Le choix que fit Métellus de deux excellents lieutenants-généraux, Marius et Rutilius, confirma l'idée avantageuse que l'on avait de lui, et les heureux présages que l'on se formait de ses succès. En effet, souvent les desseins les mieux concertés échouent par le mauvais choix des officiers, quand il se fait par brigue et par cabale. Nous donnerons bientôt quelque détail sur ce qui regarde Marius. Maintenant nous allons suivre le fil de notre histoire.

Métellus est chargé de la guerre de Numidie.

Il choisit Marius pour un de ses lieutenants.

Lorsque Métellus fut arrivé en Afrique, il trouva l'armée dans un état déplorable ; plongée dans la paresse, mal aguerrie, craignant et le péril et le travail, plus brave en paroles qu'en effets, redoutable aux alliés, méprisable aux ennemis, enfin sans discipline, sans règle, sans soumission. Cette disposition de l'armée donna plus d'inquiétude au nouveau général que le nombre des troupes ne lui inspira de confiance. Quoiqu'il sût que Rome attendait avec impatience des nou-

Arrivé en Afrique, il s'applique d'abord à rétablir la discipline dans l'armée.

[1] « In Numidiam proficiscitur, magnâ spe civium, quum propter artes bonas, tum maximè quòd adversùm divitias invictum animum gerebat : et avaritiâ magistratuum ante id tempus in Numidia nostræ opes contusæ, hostiumque auctæ erant. »

velles de ce qui se passait en Afrique, il prit néanmoins la résolution de ne point commencer les opérations de la guerre qu'il n'eût réformé son armée sur le pied de l'ancienne discipline. Il s'y prit en homme supérieur[1], gardant un sage milieu entre une rigueur outrée et une indulgence ambitieuse.

Les premiers ordres qu'il donna eurent pour objet de retrancher ce qui entretenait l'intempérance et la mollesse. Il fit défense aux soldats d'avoir avec eux dans la marche ni esclaves, ni chevaux de bagage; aux goujats, de suivre l'armée; et à qui que ce fût, de vendre du pain[2] ni de la viande cuite dans l'enceinte du camp. Pour tout le reste, il réduisit chaque chose, autant qu'il put, au simple nécessaire. Il ne tenait pas long-temps ses troupes en un même lieu. Il les menait par des chemins de traverse, et les faisait incessamment camper et décamper. Il les obligeait de se retrancher avec autant de soin que s'ils eussent toujours été à la vue d'une armée ennemie. On relevait souvent la garde, qu'il allait visiter en personne avec les principaux officiers, pour tenir tout le monde dans le devoir. Dans la marche, on le voyait partout, à la tête, au milieu, à la queue, prenant soin que le soldat ne sortît jamais de son rang, qu'il marchât toujours sous le drapeau, et qu'il portât en même temps sur lui ses armes et ses vivres. Par ce moyen[3], il rétablit bientôt la discipline,

[1] « Sed in ea difficultate Metellum non minùs, quàm in rebus hostilibus, magnum et sapientem virum fuisse comperior ; tantâ temperantiâ inter ambitionem sævitiamque moderatum. »

[2] Chaque soldat portait du blé pour douze ou quinze jours. Il le broyait lui-même, et en faisait du pain.

[3] « Ita prohibendo a delictis magis, quàm vindicando, exercitum brevi confirmavit. »

mettant en usage un principe admirable, qui est de prévenir les fautes plutôt que de les punir.

Jugurtha envoie des députés à Métellus, qui les engage à lui livrer leur maître.

Quand Jugurtha fut informé de quelle façon se conduisait Métellus, il entra dans une grande inquiétude. D'ailleurs on lui avait mandé de Rome que les présents ne pouvaient rien contre ce général. Au défaut de cette ressource, qui jusque-là lui avait si bien réussi, il lui fallut tenter d'autres voies. Il envoie des députés à Métellus, qui, pour toutes conditions, demandent qu'on laisse la vie à ce prince et à ses enfants, ajoutant qu'il abandonne tout le reste au peuple romain. Le consul avait déja connu par expérience qu'on ne pouvait pas se fier aux Numides, naturellement légers, inconstants et sans foi. Il crut, avec un prince trompeur et perfide, pouvoir employer la ruse et l'artifice. Il sonda ses députés, en les entretenant chacun en particulier; et, les trouvant assez disposés à ce qu'il souhaitait d'eux, il leur proposa et vint à bout de leur persuader de s'engager à lui livrer Jugurtha vif ou mort : conduite peu généreuse, et qui prouve que même les plus gens de bien du temps où nous en sommes se ressentaient du dépérissement des mœurs. Métellus, pour mieux couvrir son jeu, fait en public à ces députés une réponse favorable, et leur donne lieu d'entretenir leur maître dans de bonnes espérances.

Métellus conduit son armée en Numidie avec beaucoup de précautions.

Peu de jours après il partit de la province romaine, c'est-à-dire de la partie de l'Afrique qui était soumise aux Romains, et conduisit son armée en Numidie. On y trouve toutes choses dans le même état que si l'on n'eût pas été en guerre : point de maisons désertes, les troupeaux avec leurs bergers, les laboureurs au milieu des champs, et les officiers du prince sortant des villes

et des villages pour offrir du blé et des provisions, et faire tout ce qui leur serait commandé. Métellus, pour tout cela, ne diminue rien de son attention. Il marche en aussi bon ordre, et ne se tient pas moins sur ses gardes que s'il eût été en présence de l'ennemi. En un mot, il prend toutes les précautions possibles, sachant que ces apparences de paix peuvent couvrir des artifices et des embûches. Aussi Jugurtha était si habile, si rusé, qu'on ne pouvait dire s'il fallait plus se défier de lui quand il était loin ou quand il était proche, lorsqu'il faisait ouvertement la guerre ou qu'il paraissait vouloir la paix.

Métellus, continuant sa marche, arriva près d'une ville appelée *Vacca*. C'était la plus marchande de toutes celles de Numidie. Il y mit garnison, soit pour profiter de l'avantage du lieu, soit pour connaître par cette démarche en quelles dispositions était Jugurtha.

Jugurtha voyant qu'on le jouait, prend le parti de se défendre par les armes.

Cependant il venait toujours de nouveaux envoyés de ce prince qui demandaient instamment la paix, et offraient, comme auparavant, d'abandonner tout aux Romains, pourvu qu'ils lui laissassent la vie à lui et à ses enfants. Le consul les recevait comme il avait reçu les premiers, c'est-à-dire en les sollicitant de trahir leur maître : après quoi il les renvoyait à Jugurtha, sans lui promettre ni lui refuser la paix; et, dans cet intervalle, il attendait le succès de ce qu'il avait négocié avec ses envoyés.

L'artificieux Jugurtha reconnut qu'on profitait contre lui de son exemple, et qu'on l'attaquait par ses propres armes, c'est-à-dire par la ruse et la tromperie, puisqu'en effet les paroles de Métellus ne s'accordaient point avec ses actions, et qu'en même temps qu'on lui don-

nait des espérances de paix on lui faisait une cruelle guerre. Il se détermina donc, puisqu'il ne lui restait point d'autre ressource, à se défendre par les armes.

Bataille où Jugurtha est vaincu.

Il assemble des troupes nombreuses, et, observant la marche des Romains, il se poste de manière à pouvoir les attaquer à son avantage. Le combat s'étant engagé, les Numides d'abord eurent la supériorité par la situation favorable du lieu où ils s'étaient mis en embuscade; mais les Romains reprirent bientôt courage. Le roi et le consul firent paraître toute la bravoure et toute l'habileté qu'on pouvait attendre de deux des plus grands capitaines qui fussent alors. Métellus avait pour lui la valeur des soldats, mais le désavantage du lieu. Tout était favorable à Jugurtha, excepté la nature de ses troupes, bien inférieures aux légions romaines. Enfin la valeur l'emporta, et le champ de bataille resta au consul. Dans le même temps, et à peu de distance, il y eut aussi une autre action entre Bomilcar et Rutilius, et le succès en fût le même. Ainsi la victoire fut entière du côté des Romains.

Métellus campa quatre jours à l'endroit où la bataille s'était donnée. Il prit soin des blessés, honora de présents ceux qui s'étaient distingués dans le combat, combla de louanges toute l'armée, et l'exhorta à finir la campagne avec le même courage, ajoutant qu'elle en avait assez fait pour la victoire, qu'il ne s'agissait plus que de recueillir le butin, qui en était la juste récompense.

Jugurtha lève une nouvelle armée.

Cependant il envoya des espions pour savoir où était Jugurtha, quel dessein il pouvait avoir, ce qui lui restait de troupes, et quelle était sa contenance après sa déroute. On apprit qu'il s'était retiré dans des lieux

couverts de bois et d'un accès difficile, et que là il levait une armée plus nombreuse que la première, mais peu aguerrie, et composée pour la plus grande partie de laboureurs et de bergers. Il n'est pas étonnant qu'il fût réduit à faire de nouvelles levées : chez les Numides il n'y avait que ceux qui formaient la garde du roi qui le suivissent dans une défaite; tous les autres se dispersaient où il leur plaisait, sans qu'on leur en fît un crime; telle était la coutume de la nation.

Métellus ravage tout le plat pays.

Lorsque Métellus vit qu'il allait être obligé de recommencer une guerre où il fallait combattre des ennemis qui prenaient toujours leurs avantages par la connaissance qu'ils avaient du pays, et qui, lors même qu'ils étaient vaincus, perdaient moins que les vainqueurs, il conçut qu'il lui fallait changer de plan, et ne plus donner de bataille. Mais il entra dans les provinces les plus riches de Numidie; il y ravagea tout le plat pays, y prit et brûla beaucoup de villes et de châteaux peu fortifiés ou sans garnison, fit main basse sur tous ceux qui étaient en âge de porter les armes, du reste abandonnant tout au pillage du soldat. La terreur qu'il répandit par ces hostilités fit qu'on vint de toutes parts lui donner des ôtages. On lui apportait du blé et toutes sortes de munitions en abondance, selon qu'il l'ordonnait, et l'on recevait partout garnison romaine.

Jugurtha surprend une partie de l'armée romaine.

Jugurtha, plus effrayé de cette nouvelle manière de faire la guerre que de la défaite qui avait précédé, ne perdit pas néanmoins courage, et eut recours à ses ruses ordinaires. Il laissa dans son camp la plus grande partie de son armée, et avec l'élite de sa cavalerie il se mit à la suite de Métellus. Pour le mieux surprendre, il avait marché de nuit, et pris des chemins détournés,

tellement que, pendant que les Romains le croyaient fort éloigné, et s'étaient répandus en grand nombre dans la campagne, il vint tout à coup fondre sur eux, et les attaqua vivement. La plupart étaient sans armes. Il en tue beaucoup, en fait d'autres prisonniers. Puis, aussi circonspect que courageux, avant qu'on eût le loisir de sortir du camp pour venir au secours de ceux qu'il avait surpris, il se retire sur les collines prochaines avec ses Numides, selon les mesures qu'il avait prises et les ordres qu'il avait donnés avant le combat.

Grande joie à Rome pour la victoire remportée sur Jugurtha.

Pendant que tout cela se passait, la nouvelle des premiers succès du consul arriva à Rome. On y apprit avec une grande joie que Métellus avait rétabli dans son armée l'ancienne discipline, qu'en un lieu désavantageux il avait remporté la victoire, qu'il était en possession du pays ennemi, et que Jugurtha, si fier auparavant de la défaite d'Aulus, se voyait maintenant contraint de chercher son salut dans les déserts et dans la fuite. Il fut ordonné par le sénat qu'on rendrait aux dieux de solennelles actions de graces, et toute la ville louait à l'envi le mérite de Métellus.

Nouvelle attention du consul à ne se pas laisser surprendre.

Le consul en était d'autant plus appliqué à son devoir ; il savait que la gloire traîne après soi l'envie. Plus il acquérait de réputation, plus il travaillait à la soutenir. Il se hâtait d'achever cette guerre : mais il ne prenait pourtant pas de fausses mesures par impatience, et ne donnait point de prise à l'ennemi. Depuis la dernière embuscade que Jugurtha lui avait dressée, il ne permettait point à ses soldats de s'écarter. Quand il fallait faire provision de vivres ou de fourrages, ceux que l'on y envoyait étaient toujours soutenus par un bon corps d'infanterie avec toute la cavalerie. Il avait

partagé ses troupes : il en commandait une partie, et avait donné la conduite de l'autre à Marius. Ainsi il y avait toujours deux corps d'armée, peu éloignés l'un de l'autre. Ils se joignaient ensemble quand il fallait combattre : mais hors de là ils tenaient des routes différentes, afin de porter la terreur et le ravage dans une plus grande étendue de pays. Du reste, on brûlait tout dans la campagne, et l'on ne s'y amusait guère à y faire du butin.

Jugurtha continue ses escarmouches.

Jugurtha suivait les Romains par les collines, et cherchait le lieu et l'heure de les combattre à son avantage. Il faisait le dégât partout où il prévoyait que l'ennemi devait passer. Il brûlait les fourrages et corrompait l'eau des fontaines, qui sont très-rares dans ces régions. Il tenait en inquiétude, tantôt Métellus, tantôt Marius. Il donnait de temps en temps sur l'arrière-garde, et un moment après il regagnait ses collines. Il faisait mine de vouloir attaquer tantôt un corps, tantôt un autre. Ainsi, sans hasarder de combat en forme, il ne laissait néanmoins aucun repos aux ennemis, les harcelant sans cesse et rompant tous leurs projets.

Métellus met le siége devant Zama.

Le consul, se trouvant fatigué par les ruses du Numide, fut contraint d'en revenir à désirer une bataille. Mais Jugurtha l'évitait avec soin. Pour l'y forcer, Métellus prend le parti d'attaquer Zama, place très-forte, située dans la partie occidentale de la Numidie, espérant que Jugurtha voudrait, à quelque prix que ce fût, empêcher la prise d'une ville aussi importante ; ce qui pourrait engager une action. Ce prince, ayant découvert le dessein du consul par les transfuges, fit une marche si diligente, qu'il le prévint. Il alla exhorter les habitants de Zama à se bien défendre ; et, pour renforcer

leur garnison, il leur laissa tout ce qu'il avait de déserteurs romains dans son armée, comptant pleinement sur leur fidélité, parce qu'ils n'avaient aucun quartier à attendre de Métellus. Il promit d'ailleurs au peuple de cette grande ville que, dans le temps qu'il faudrait, il ne manquerait pas de venir à leur secours avec de puissantes forces.

Après avoir ainsi donné ses ordres, il se retira dans des lieux écartés, épiant la marche des ennemis. Il fut averti que Marius s'était détaché du gros de l'armée avec quelques cohortes pour aller chercher des blés et les amener au camp. Il vint fondre brusquement sur lui; mais la valeur des troupes romaines et la bonne conduite de leur commandant prévinrent le désordre, et Jugurtha manqua son coup.

Marius arrive devant Zama. C'était une ville située dans la plaine, moins fortifiée par la nature que par l'art, mais bien munie de toutes les choses nécessaires pour soutenir un siége. Métellus la fait investir, et, ayant distribué les postes à chacun des lieutenants-généraux, il donne l'assaut à la place. L'armée romaine, selon la coutume, commença par pousser de grands cris, tout d'un coup et de toutes parts. Les Numides n'en sont pas épouvantés; ils paraissent en bonne posture. L'attaque commence. Les Romains lancent un grand nombre de traits et de pierres. Tantôt ils tâchent de saper le mur, tantôt de l'escalader. Ils souhaitent de joindre l'ennemi et d'en venir aux mains. Les assiégés de leur côté jettent sur eux des grès, des poutres, des javelots, de la poix fondue mêlée avec du soufre. Ceux des Romains que la crainte tenait plus éloignés ne sont pas à l'abri des coups. Les traits, ou lancés à la

main, ou poussés par les machines de guerre, les vont chercher au loin. Ainsi les lâches partagent le danger avec les plus courageux[1], mais sans partager leur gloire.

Jugurtha attaque le camp des Romains.

Pendant que l'on combattait ainsi autour des murs de la ville, Jugurtha, bien accompagné, vient attaquer subitement le camp des Romains, où l'on ne s'attendait à rien moins; et, ayant poussé la garde, il en force les portes. Le désordre se met dans les troupes; plusieurs sont tués ou blessés; le plus grand nombre prend la fuite. Métellus, qui pressait l'assaut avec ardeur, entendant derrière lui le bruit d'un combat, tourna bride aussitôt, et aperçut des troupes qui fuyaient de son côté. Il envoie sur l'heure même toute la cavalerie au camp, et y fait marcher Marius avec une partie de l'infanterie latine. Jugurtha, à leur approche, se retira.

Le lendemain Métellus, avant que de livrer un nouvel assaut à la place, posta toute sa cavalerie autour des lignes; puis il s'avança vers Zama. Jugurtha revient à la charge. Mais, comme on s'était préparé à le bien recevoir, son attaque n'interrompit point l'assaut que les Romains donnaient à la ville, et l'on se battit en même temps des deux côtés avec vigueur. Les assiégés, du haut des murs, voyaient tout ce qui se passait autour des lignes, et examinaient avec inquiétude les avantages et les désavantages de Jugurtha. Marius, qui le remarqua du côté où il commandait, voulant tourner entièrement leur attention vers l'objet sur lequel elle se portait déja en partie, ralentit pendant quelque temps les efforts de ses soldats, comme désespérant de réussir. Puis, tout d'un coup, il fait planter les échelles et atta-

[1] « Parique periculo, sed famâ impari, boni atque ignavi erant. »

quer le mur avec plus de vivacité que jamais. Les Romains avaient presque gagné le parapet, lorsque les habitants font pleuvoir sur eux un orage de pierres, de feux et de dards. Ce n'est pas tout encore. Quelques échelles s'étant rompues, ceux qui étaient dessus furent écrasés dans leur chute, et les autres se sauvèrent comme ils purent, la plupart blessés. La nuit termina cet assaut, et obligea aussi Jugurtha à se retirer.

Le consul lève le siége de Zama.

Métellus, considérant que l'été tirait vers sa fin, que la ville paraissait en état de se défendre encore long-temps, que Jugurtha ne combattait que par escarmouches et par embuscades, résolut de lever le siége. Il mit des garnisons dans les villes qui avaient quitté le parti du roi : après quoi il prit ses quartiers d'hiver dans la province romaine à portée de la Numidie.

Pendant les quartiers d'hiver il travaille à gagner les confidents de Jugurtha.

Il ne donna pas ce temps-là à l'oisiveté et aux délices, comme faisaient souvent les autres généraux ; et, ne perdant point de vue Jugurtha, il dressa de nouvelles batteries pour parvenir à finir la guerre. Il serait vraiment louable, s'il n'eût employé que des voies d'honneur ; mais nous avons vu qu'il n'était pas scrupuleux sur cet article. Tout moyen lui était bon pour réussir. Il se proposa donc de surprendre un ennemi qu'il ne pouvait réduire par la force, et pour cela de gagner ceux en qui il avait plus de confiance, et de les engager à le trahir. Bomilcar, qui était le confident intime du roi, parut à Métellus plus capable qu'aucun autre de le servir dans son dessein. Il lui fit faire des propositions : il eut même avec lui une entrevue secrète ; et comme ce Numide était actuellement dans les liens de la justice à Rome, ayant été poursuivi criminellement, selon qu'il a été rapporté plus haut, pour le meurtre de

Massiva, et s'étant dérobé par la fuite, le consul lui promit que, s'il livrait Jugurtha vif ou mort, le sénat non-seulement lui accorderait l'abolition de son crime, mais lui assurerait la possession de tous ses biens. Bomilcar se laissa aisément persuader, soit parce que c'était un esprit naturellement porté à la perfidie, soit qu'il craignît que, la paix venant à se faire, son supplice ne fût une des conditions.

Le roi, trahi par Bomilcar, consent à se livrer à la discrétion des Romains.

Il ne laissa donc pas échapper la première occasion qui s'offrit. Un jour qu'il aperçut Jugurtha inquiet sur l'état présent de ses affaires, il l'aborde, « et le conjure, « les larmes aux yeux, d'avoir pitié de lui-même, de « ses enfants, de la nation des Numides qui l'avait si « bien servi. Il lui représente que l'issue de tous leurs « combats leur a été funeste, que la campagne est « désolée, qu'il y a eu un grand nombre d'hommes ou « tués, ou faits prisonniers; que tout le royaume est « appauvri ou ruiné; qu'il a assez mis à l'épreuve la « valeur des siens, et assez tenté la fortune; qu'enfin « il est à craindre que, pendant qu'il délibère, les « Numides ne prennent leur parti et ne fassent leur « accommodement ».

Jugurtha n'hésite plus. Il envoie des députés, qui déclarent que le roi était disposé à tout, et qu'il se remettait, sans condition, et lui et son royaume sous la foi de Métellus. Aussitôt le consul assembla tous ceux de l'ordre des sénateurs qui se trouvaient alors auprès de lui; et dans le conseil qu'il tint avec eux, selon la coutume, et avec quelques autres personnes qu'il jugeait propres pour cette délibération, il fut ordonné que Jugurtha donnerait deux cent mille livres d'argent pesant, qui font dix millions de notre monnaie, qu'il

livrerait tous ses éléphants et une certaine quantité d'armes et de chevaux. Quand cela fut exécuté, Métellus lui ordonna encore de lui envoyer tous les transfuges chargés de chaînes. La plupart furent effectivement livrés ; les autres, dès qu'ils avaient appris que Jugurtha songeait à se rendre, s'étaient sauvés en Mauritanie auprès du roi Bocchus. Ils avaient sagement fait ; car Métellus enchérit encore sur la rigueur que les Romains avaient coutume d'exercer contre les déserteurs. Il y en eut plusieurs, au rapport d'Appien, qu'il fit enterrer jusqu'au milieu du corps, et en cet état servir de but aux flèches et aux traits, et enfin entourer de feux pendant qu'ils respiraient encore.

Appian. apud Vales.

Lorsque Jugurtha eut été ainsi dépouillé d'argent, d'hommes et d'armes, le consul lui fit dire de venir recevoir en personne les ordres qu'on aurait à lui donner. Dans ce moment, toute l'horreur de ses crimes passés se présentant à son esprit, il commença à craindre que les Romains ne voulussent lui faire souffrir les supplices qu'il méritait. Occupé de ces tristes pensées, il tomba dans de terribles agitations et dans un trouble affreux. Nulle issue pour sortir de la détresse où il se voyait réduit. Reprendre les armes après tous les échecs qu'il avait essuyés, et dans le dénuement général où il se trouvait, lui paraissait de tous les partis le moins soutenable. La seule pensée de l'état où il allait être réduit, en tombant du trône dans la servitude, le faisait frémir. Après avoir passé quelques jours dans ces cruelles incertitudes, enfin il se détermina à recommencer la guerre.

Dépouillé de tout il reprend les armes.

An. R. 644.
Av. J.C. 108.

SER. SULPICIUS GALBA.

Q. HORTENSIUS, désigné consul, ne prit point possession de sa charge. On lui substitua

M. AURÉLIUS SCAURUS.

Métellus est continué dans le commandement. Jugurtha se prépare à la guerre.

Métellus fut continué dans le commandement de l'armée de Numidie sous le nom de proconsul.

Jugurtha se préparait à la guerre avec un grand soin, sans perdre un moment de temps. Il assemblait ses troupes, tâchait, ou par la crainte ou par l'espérance, de ramener dans son parti les villes qui l'avaient quitté, mettait en état de défense celles qui lui restaient encore, faisait raccommoder les vieilles armes, en achetait de nouvelles, sollicitait par argent les esclaves des Romains et les soldats eux-mêmes, et mettait tout en œuvre pour se bien défendre.

Les habitants de Vacca massacrent la garnison romaine.

Nous avons vu que Métellus, au commencement de la campagne précédente, mit garnison dans Vacca. Les principaux habitants, pressés par les prières du roi, et d'ailleurs ayant toujours été bien disposés à son égard, forment une conspiration contre les Romains. Elle éclata un jour de fête solennelle où toute la ville était en réjouissance, et où les bourgeois avaient invité à des repas tous les officiers de la garnison. Le massacre fut général; et les officiers et tout ce qu'il y avait de soldats romains dans la ville furent égorgés. Turpilius, gouverneur de la place, trouva moyen de se sauver.

Cette ville est mise à feu et à sang par Métellus.

La nouvelle de ce massacre affligea extrêmement Métellus. Il partit au soleil couchant avec la légion qui était avec lui dans les quartiers d'hiver, et ce qu'il avait de cavalerie numide. Le désir de venger une si

cruelle perfidie, et l'espérance du butin, leur font supporter généreusement la fatigue d'une marche forcée. Ils arrivent un peu après la troisième heure du jour devant la ville, qui ne s'attendait à rien moins. La peine suivit de près le crime. On mit tout à feu et à sang. La ville, qui était très-riche, fut abandonnée au pillage. Turpilius alors fut cité devant le conseil de guerre, comme suspect de trahison, et d'intelligence avec les habitants de Vacca, qui l'avaient épargné. Le cas où il se trouvait n'était pas favorable, et il se défendit mal. Ainsi, quoiqu'il fût hôte et ami de Métellus, qui fit tout ce qu'il put pour le sauver, il fut condamné à être battu de verges et à perdre la tête.

Ce fut en cette occasion qu'éclata la mésintelligence entre Marius et Métellus. Marius s'acharna à la condamnation de Turpilius, précisément parce que le général le protégeait. Et quelque temps après, l'innocence de ce malheureux officier ayant été reconnue, pendant que tous les autres témoignaient prendre part à la douleur du proconsul, Marius se fit un plaisir malin de lui insulter, et de se vanter d'avoir attiré sur la tête de Métellus la colère des dieux vengeurs des droits de l'hospitalité violée.

Origine de l'inimitié entre Marius et Métellus. Plutarch. in Mario.

L'origine de cette animosité venait de plus loin [1]. Marius, qui se sentait un mérite supérieur, auquel il joignait une ambition effrénée, lorsqu'il eut été choisi par Métellus pour un de ses lieutenants-généraux, ne se regarda pas comme redevable au consul d'un emploi important, mais comme placé par la fortune sur un grand théâtre, ou ses talents pourraient briller et le

[1] Cet exposé des commencements de Marius est de l'éditeur.

porter à tout ce qu'il y avait de plus haut. Il suivit ce plan dans sa conduite; au lieu que les autres officiers travaillaient pour la gloire du général, il travaillait pour la sienne propre, cherchant à s'attirer l'estime, et à tourner les regards de l'armée sur lui, afin de s'élever ainsi au consulat, qui était le comble de ses vœux. Je crois que je ferai plaisir au lecteur de tracer ici, d'après Plutarque, un abrégé des premières années, et des commencements de l'élévation d'un homme qui va faire un grand et illustre personnage dans notre histoire, et qui est également célèbre par ses vertus et par ses vices, par ses prospérités et par ses disgraces.

Commencements de Marius.

Marius était, comme tout le monde sait, un soldat de fortune, né de parents très-pauvres et très-obscurs [1]. Le lieu de sa naissance fut Arpinum, ou quelque village dépendant de cette ville. Il passe dans l'histoire pour Arpinate; et Cicéron, qui était de ce même lieu, se fait en plus d'un endroit grand honneur d'un tel compatriote, et vante la gloire de sa ville natale, qui a donné deux libérateurs à l'empire, Marius et lui.

Sa naissance.

Cic. de Leg. lib. 2, n. 6.

L'éducation de Marius répondit à la fortune de ses parents. Ils travaillaient de leurs mains; et lui-même aussi [2], pendant les premières années de sa jeunesse, gagna sa vie en travaillant à la terre comme homme de journée. Il est aisé de juger par là qu'il ne fut pas instruit dans les lettres grecques; et lorsque dans la suite, établi dans Rome, il fut à la source des belles connaissances, il affecta de mépriser ce qu'il ignorait.

Son éducation et son caractère.

[1] Velleïus est le seul, que je sache, qui fasse descendre Marius de chevaliers romains (l. 2, c. 11); encore ne se soutient-il pas, et lui donne-t-il ailleurs (l. 2, c. 128.) une origine obscure et inconnue.

[2] Arpinas alius Volscorum in monte solebat
Poscere mercedes alieno lassus aratro.
(Juven. *Sat.* 8.)

Possédé de l'ambition de dominer, il trouvait même ridicule d'étudier les sciences et les arts d'un peuple qui était actuellement soumis à une domination étrangère. Il aurait pourtant eu besoin, dit Plutarque, de sacrifier aux graces et aux muses grecques; et s'il eût appris, par l'étude de la philosophie et des beaux-arts, à adoucir la violence de son caractère et à modérer ses passions, il n'aurait pas déshonoré les plus grands exploits militaires, et les plus importants services rendus à la patrie, par des cruautés et des barbaries qui font de son nom un objet d'horreur. Mais dans les temps même les plus brillants et les plus glorieux de sa vie, on remarque toujours en lui quelque chose d'agreste et de féroce. Il eut et tout le bon et tout le mauvais d'une éducation rustique. Ses mœurs furent toujours grossières; mais il fut sobre [1], austère, endurci au travail et à la fatigue, méprisant les richesses et les plaisirs, uniquement avide de gloire. Pour ce qui est de la probité que Salluste lui attribue, il ne peut avoir mérité cet éloge que par le règlement de ses mœurs : car il ne connut jamais les lois de la droiture, de la franchise, de la reconnaissance, dès que sa fortune ou l'exécution de ses projets s'y trouva intéressée. C'est un homme qui n'eut qu'une passion, l'envie de s'agrandir; mais qui ne se fit jamais un scrupule d'y tout sacrifier.

Il fait ses premières campagnes sous Scipion l'Africain, et s'en fait estimer.

Ce fut cette ambition qui le tira de la charrue pour lui faire prendre la profession des armes, par laquelle il espéra pouvoir s'élever. Il eut le bonheur d'être formé par un grand homme. Il fit ses premières campagnes au siége de Numance sous Scipion l'Africain. Ce grand

[1] « Industria, probitas.... animus libidinis et divitiarum victor, tantummodò gloriæ avidus. » (SALLUST.)

homme, qui s'appliquait avec un extrême soin à connaître ses soldats, et qui avait la vue perçante et le jugement sûr, démêla le jeune Marius parmi les autres. Il remarqua qu'il se prêtait plus volontiers qu'aucun à toutes les réformes qu'il faisait dans son camp, et au rétablissement de la discipline. Il reconnut sa bravoure dans une occasion où Marius tua un ennemi sous ses yeux. En conséquence il se l'attacha par des louanges, par des récompenses d'honneur; et l'on rapporte même qu'un jour que Scipion avait soupé avec plusieurs officiers, comme on vint à parler des généraux, et que quelqu'un de la compagnie, soit pour lui faire sa cour, soit tout de bon et sincèrement, lui eût demandé qui serait celui qui pourrait le remplacer, Scipion, frappant doucement sur l'épaule de Marius, dit : *Ce sera peut-être celui-ci.* Si ce fait est vrai, il prouve assurément, comme l'observe Plutarque, une grande supériorité de génie, et dans celui qui tout jeune paraissait déja si grand, et dans celui qui, sur de premiers commencements, jugeait si bien de l'avenir. L'historien ajoute que ce mot de Scipion fut recueilli par Marius comme un oracle qui lui éleva le courage, et l'enhardit à entrer dans la route des honneurs.

Il est créé tribun des soldats.

Il fut d'abord tribun des soldats; et Salluste remarque que, lorsqu'il fut nommé par le peuple à cet emploi [1], ses actions seules sollicitaient pour lui : car il avait paru bien plus dans les camps et dans les armées que dans la place publique, et la plupart de ceux qui lui donnaient leurs voix ne le connaissaient pas de visage.

[1] « Stipendiis faciundis, non græcâ facundiâ, neque urbanis munditiis sese exercuit.... Ergo ubi primùm tribunatum militarem a populo petit, plerisque faciem ejus ignorantibus, facilè (*ou plutôt* factis) notus per omnes tribus declaratur. »

Il devint ensuite tribun du peuple l'an de Rome 633, non sans avoir précédemment essuyé un refus, au rapport de Valère Maxime, qui dit même qu'il avait déja eu le même affront dans la petite ville d'Arpinum, où il n'avait pu s'élever à aucune charge municipale. Mais rien n'était capable de le rebuter; et le sentiment intérieur de son mérite, joint à son ambition, le soutenait contre tous les événements les plus capables de décourager. Il fut aidé, pour parvenir au tribunat, du crédit d'un Métellus, à la maison duquel lui et ses pères étaient attachés depuis long-temps.

Ensuite tribun du peuple. Val. Max. lib. 6, c. 9.

Salluste dit que dans toutes les charges inférieures par lesquelles Marius passa [1], il se conduisit de manière à se montrer digne des plus relevées. C'est ce qui se vérifie particulièrement dans son tribunat, où il fit paraître une dignité, une fermeté, une hauteur au-dessus de son état présent et de sa fortune. A peine ses grands exploits dans la suite, et ses prospérités éclatantes purent-elles lui inspirer une plus noble fierté.

Il proposait une loi qui établissait une nouvelle précaution pour prévenir la brigue dans les assemblées du peuple et dans la manière de donner les suffrages. Cette loi déplaisait aux sénateurs, dont elle semblait diminuer le crédit, et le consul Cotta fit ordonner par le sénat que Marius serait mandé pour rendre raison de sa conduite. Il vint, et parut devant cette auguste assemblée, non en subalterne qui se justifie devant ses supérieurs, mais en maître qui donne la loi; et il déclara au consul que, si l'on ne retirait le décret qui venait d'être rendu, il le ferait mener en prison. On ne fut

Il fait passer une loi malgré le sénat.

[1] « Semper in potestatibus eo modo agitabat, ut ampliore quàm gerebat dignus haberetur. »

pas fort effrayé de cette menace, et Métellus, commençant à opiner, prit parti pour le consul. Alors Marius, ayant fait entrer son huissier, lui ordonna de saisir Métellus et de le mener lui-même en prison. Métellus implora le secours des autres tribuns, mais inutilement. Le sénat fut obligé de plier, et la loi passa. Cette action de vigueur fit grand honneur au tribun, et le peuple le regarda comme un défenseur qui allait en toute occasion prendre son parti contre le sénat. On se trompait, et bientôt on en eut la preuve.

Il empêche une largesse qu'un de ses collègues voulait faire au peuple.

Un de ses collègues mit en avant une loi qui ordonnait des distributions de blé aux citoyens. Marius s'éleva contre cette largesse, et, tenant ferme jusqu'au bout, empêcha que la loi ne fût reçue et autorisée. Par cette conduite, il se fit également estimer des deux partis, comme ne cherchant à plaire ni aux uns ni aux autres, mais envisageant uniquement le bien public.

Il essuie deux refus en un seul jour.

Après le tribunat, il demanda l'édilité curule. Mais il fallait [1], comme dit Valère Maxime, qu'il ne pénétrât dans le sénat qu'à force d'essuyer des refus. L'aventure est singulière et unique. Il voit qu'il va manquer l'édilité curule; il y renonce par nécessité. Mais le même jour on nommait les édiles plébéiens; il se présente pour cette seconde charge inférieure à l'autre, et est encore refusé; ainsi, seul de tous les Romains, il éprouva deux refus en un même jour. Il ne rabattit rien néanmoins ni de sa fierté ni de ses espérances, et peu de temps après il se mit sur les rangs pour la préture.

[1] « Patientiâ repulsarum irrupit magis in curiam, quàm venit. » (Val. Max. lib. 6, cap. 9.)

Il ne fut pas refusé, mais il ne s'en fallut pas beaucoup; car, de six préteurs que l'on élisait, il ne fut nommé que le dernier, et même avec grande peine. Et aussitôt après il fut accusé de brigue. J'ai parlé plus haut de Cassius Sabacon, qui fut flétri par les censeurs à cette occasion. Pour ce qui est de Marius, il soutint les risques du jugement avec sa hauteur accoutumée. Les accusateurs, ayant demandé qu'Hérennius fût entendu comme témoin, celui-ci prétendit devoir en être dispensé, attendu que Marius et les parents de Marius étaient ses clients. Il était de l'intérêt de l'accusé de laisser passer ainsi doucement la chose, c'était un témoin dont il était débarrassé; mais c'est à quoi sa fierté ne put se résoudre. Il se leva, et déclara qu'il n'était plus client de personne du moment qu'il avait possédé une magistrature : ce qui pourtant, selon la remarque de Plutarque, n'était pas exactement vrai; car il n'y avait que les magistratures curules qui affranchissaient les clients de la dépendance de leurs patrons. Or, Marius n'avait point encore eu le droit de la chaise curule. Quoi qu'il en soit, l'affaire prenait d'abord un fort mauvais train pour lui. Enfin néanmoins les suffrages des juges ayant été mipartis, il échappa ainsi à la condamnation, et demeura en possession de la préture.

Il est nommé préteur à grande peine, et accusé de brigue.

Il l'exerça l'an de Rome 637, avec une médiocre réputation. L'année suivante il fut envoyé dans l'Espagne ultérieure, où il donna la chasse à quelques troupes de brigands.

De retour à Rome, n'ayant ni richesses, ni éloquence, il manquait des deux avantages qui attiraient alors le plus de considération. Cependant les vertus des vieux temps que l'on voyait briller en lui, une ame

hautaine, un courage insurmontable au travail, une simplicité parfaite dans sa façon de vivre, en un mot, ses mœurs austères ne laissèrent pas de le mettre en honneur. Il se maria alors, et fit une belle alliance, ayant épousé Julie, qui fut tante de César : et c'est là le premier engagement qui jeta César dans la faction populaire.

Il épouse Julie.

Son courage contre la douleur.

Plutarque place ici un trait remarquable du courage de Marius contre la douleur. Il avait des varices qui lui défiguraient les jambes : il résolut de se les faire couper. Il donna donc une de ses jambes au chirurgien sans vouloir être lié, et souffrit l'opération sans faire aucun mouvement, sans pousser le moindre cri, d'un visage tranquille, et dans un profond silence. La douleur était pourtant cruelle, et il ne voulut point permettre au chirurgien de travailler sur son autre jambe, disant que la réforme ne valait pas le mal qu'on lui faisait. Ainsi[1], dit Cicéron, il supporta la douleur en homme de courage; mais il crut qu'il convenait à la condition humaine de ne point souffrir de gaîté de cœur une douleur non nécessaire.

Marius avait passé cinq ans depuis sa préture sans faire de nouveaux pas vers la fortune. Il s'agissait pour lui de parvenir au consulat. Mais la noblesse en fermait l'entrée aux hommes nouveaux. Elle leur permettait de partager quelquefois avec elle les autres charges; mais elle se réservait cette dignité suprême, qu'elle aurait cru souillée, si elle était tombée entre les mains d'un homme sans naissance. Métellus fournit, contre son intention, à Marius le moyen de forcer cette barrière,

Il est choisi par Métellus pour son

[1] « Ita et tulit dolorem, ut vir; et ut homo, majorem ferre sine causa necessaria noluit. » (*Tusc. Quæst.* lib. 2, n. 53.)

en le faisant son lieutenant-général dans l'armée de Numidie. C'était le mettre dans son élément : et il se conduisit dans cet emploi de la manière la plus propre à mériter une estime et une admiration universelle. Il n'y avait ni travail ni danger si grand qui fût capable de l'effrayer ; aucune fonction utile, si basse et si petite qu'elle fût, qu'il dédaignât. Il l'emportait sur ceux de son rang pour la prudence et la supériorité des vues, et le disputait au dernier des soldats pour la simplicité dans le boire et dans le manger, et pour la patience dans les fatigues ; et par là il s'en faisait extrêmement aimer : car, dit Plutarque[1], rien ne console ceux qui sont obligés à un travail pénible comme de voir qu'on le partage volontairement avec eux ; c'est en quelque façon en ôter la nécessité et la contrainte. Aussi le plus agréable de tous les spectacles pour les soldats romains, c'est un général mangeant avec eux du pain bis, couché sur des feuillées, et mettant la main à l'œuvre pour creuser un fossé ou dresser une palissade. Ils n'estiment pas autant les commandants qui leur font part de la gloire et des richesses que ceux qui ne craignent point de prendre part avec eux aux fatigues ; et c'est une voie plus sûre, pour gagner leur affection, de partager leur travail, que de leur permettre de ne rien faire. Telle était la conduite de Marius ; et cette route pour parvenir au consulat eût été assurément bien louable,

lieutenant-général. Sa conduite dans cet emploi.

[1] Ὅλως μὲν γὰρ ἔοικε τοῦ κάμνειν ἑκάστῳ παραμυθία τὸ συγκάμνον ἑκουσίως εἶναι· δοκεῖ γὰρ ἀφαιρεῖν τὴν ἀνάγκην. Ἥδιστον δὲ Ῥωμαίῳ θέαμα στρατιώτῃ, στρατηγὸς ἐσθίων ἐν ὄψει κοινὸν ἄρτον, ἢ κατακείμενος ἐπὶ στιβάδος εὐτελοῦς, ἢ περὶ ταφρείαν τινὰ καὶ χαράκωσιν ἔργου συνεφαπτόμενος. Οὐ γὰρ οὕτω τοὺς τιμῆς καὶ χρημάτων μεταδιδόντας, ὡς τοὺς πόνου καὶ κινδύνου μεταλαμβάνοντας ἡγεμόνας θαυμάζουσιν, ἀλλὰ μᾶλλον ἀγαπῶσι τῶν ῥᾳθυμεῖν ἐπιτρεπόντων τοὺς συμπονεῖν ἐθέλοντας.

s'il n'y eût pas joint les sourdes menées, les mauvaises pratiques, et enfin l'inimitié déclarée contre un général plein de mérite et de vertu, et à qui il avait obligation.

Il est vrai que Métellus lui donna quelque sujet de plainte. Ce général avait d'excellentes qualités; mais il était fier[1], hautain, méprisant, défaut assez ordinaire à la noblesse.

Métellus lui refuse la permission d'aller à Rome demander le consulat.

Lors donc que Marius lui demanda son congé, et la permission d'aller à Rome demander le consulat, Métellus parut étonné de cette proposition comme d'une chose extraordinaire, et l'avertit en ami « de ne « pas s'embarquer dans une entreprise si étrange, et « de ne pas former des desseins au-dessus de son état. « Il lui dit qu'il ne convient pas à tous d'aspirer aux « premières places : qu'il devait être assez content de « sa fortune; enfin qu'il était de sa sagesse de ne pas « faire au peuple une demande qui lui attirerait la honte « d'un juste refus : qu'au reste il lui accorderait son « congé dès que les affaires publiques le permettraient. » Comme il se vit extrêmement pressé par la même demande que Marius réitéra dans la suite, il lui répondit avec insulte « qu'il ne devait pas tant se hâter de « partir pour Rome, qu'il serait assez temps pour lui « de demander le consulat lorsque son fils le demandérait ». Ce jeune Métellus, qui servait alors sous son père, n'avait que vingt ans; et l'on ne pouvait être consul qu'à quarante-trois.

Marius décrie Métellus.

Un mépris si marqué ne servit qu'à augmenter encore le vif désir qu'avait Marius de devenir consul, et

[1] « Inerat contemptor animus, et superbia, commune nobilitatis malum. » (SALLUST.)

à l'aigrir contre son général. Il n'écouta plus que sa colère et son ambition [1], mauvais et dangereux conseillers. Il songea uniquement à gagner les soldats dans les quartiers d'hiver où il commandait, en se relâchant de la sévérité de la discipline, et les traitant avec plus d'indulgence. D'ailleurs, comme il y avait à Utique un grand nombre de négociants romains, il ne cessait de décrier dans leur esprit Métellus, comme un homme qui avait plus de faste que de mérite, qui était d'un orgueil insupportable, qui traînait exprès la guerre en longueur pour avoir le plaisir de commander plus longtemps : que, pour lui, avec la moitié des troupes qu'avait Métellus, il se faisait fort de prendre Jugurtha dans peu de jours, et de le mener à Rome pieds et poings liés. Ces discours faisaient d'autant plus d'impression sur l'esprit de ces marchands, qu'ils s'ennuyaient fort d'une guerre qui ruinait leur commerce. Ainsi tous, soldats et négociants, dans l'espérance de voir finir la guerre sous un autre général, écrivant à leurs amis de Rome, ils leur faisaient de grandes plaintes de Métellus, et relevaient fort le mérite de Marius.

Un caractère factieux s'aide de tout. Marius mit même dans ses intérêts un prince numide, nommé Gauda, petit-fils de Masinissa par Manastabal. Il lui présenta pour point de vue le royaume de Numidie, qui ne pouvait manquer de lui appartenir dès que Jugurtha serait pris ou tué. L'esprit de ce prince était baissé par de grandes et continuelles maladies : d'ailleurs il était mécontent de Métellus, qui l'avait refusé sur plusieurs prétentions chimériques et ridicules. Ainsi Gauda se laissa aisément persuader par Marius, et se

[1] « Ita cupidine atque irâ, pessumis consultoribus, grassari. »

mit au rang de ceux qui sollicitaient pour lui le consulat.

Conjuration de Bomilcar contre Jugurtha découverte. Il est mis à mort.

Cependant Jugurtha se trouva en grand danger de périr par les artifices du général romain et la trahison des premiers de sa cour. Nous avons dit auparavant que Bomilcar, gagné par Métellus, avait donné à ce prince le conseil de se rendre aux Romains. Jugurtha, n'ayant suivi ce conseil qu'en partie, et s'étant arrêté au moment de l'exécution, entra en défiance de celui qui le lui avait donné. Bomilcar s'en aperçut; et pour prévenir la vengeance d'un prince violent et qui n'épargnait personne, il résolut d'achever son crime, et de sauver sa vie en tuant son maître. Il fit entrer dans son dessein un seigneur numide, fort considéré dans sa nation par sa naissance, par ses emplois et par ses richesses, et fort estimé du roi. Malheureusement pour eux la conspiration fut découverte. Elle coûta la vie à Bomilcar : digne récompense de sa perfidie.

Troubles affreux de Jugurtha.

Mais l'alarme que jeta dans le cœur de Jugurtha une conspiration formée par le plus cher et le plus intime de ses confidents, lui troubla tellement l'esprit, qu'il n'eut plus un moment de repos. Il ne trouvait nulle part de sûreté. Le jour, la nuit, le citoyen, l'étranger, tout lui était suspect, tout le faisait trembler. Il ne prenait le sommeil qu'à la dérobée, changeant même souvent de chambre et de lit sans garder les bienséances de son rang. Quelquefois s'éveillant en sursaut, il prenait les armes et jetait de grands cris, tant la crainte semblait lui avoir renversé la raison.

Métellus accorde à Marius son congé.

Quand Métellus sut par le rapport des transfuges que la conspiration avait été découverte, et Bomilcar mis à mort, il se prépara à recommencer la guerre tout

de nouveau. Marius ne cessait de lui demander son congé. Comme Métellus n'espérait pas tirer beaucoup de service d'un homme qui se croyait offensé, et qui lui était désagréable, il lui permit enfin de partir pour l'Italie.

Marius est nommé consul. Le soin de la guerre contre Jugurtha lui est confié.

Marius fut reçu à Rome par le peuple avec de grandes démonstrations d'estime et d'affection. Tout ce qu'on y avait écrit d'Afrique avait fait beaucoup d'impression sur les esprits. La haute naissance de Métellus, qui auparavant lui attirait le respect, ne servait plus qu'à exciter contre lui l'envie; et au contraire, l'obscurité de l'extraction de Marius lui était favorable auprès du peuple, qui se croyait méprisé lui-même par le mépris que l'on faisait de cet *homme nouveau*, comme l'appelaient les nobles. Les tribuns, de leur côté, travaillaient sans cesse à soulever la populace, et ne haranguaient jamais sans combler Marius de louanges, et accabler Métellus de reproches. Au reste, ce n'était point par les bonnes ou mauvaises qualités de l'un ou de l'autre que l'on se décidait. La cabale, l'esprit de parti, voilà ce qui gouvernait toute cette affaire.

Le crédit des nobles était fort tombé depuis que plusieurs d'entre eux avaient été condamnés, comme nous l'avons vu, pour crimes de péculat et de concussion; et le pouvoir du peuple, beaucoup augmenté. Il y parut bien dans l'élection des consuls. Le peuple se déclara ouvertement pour Marius, et l'on vit, ce qui n'était point arrivé depuis long-temps [1], un *homme nouveau* nommé à cette charge. On lui donna pour collègue L. Cassius Longinus. On ne s'en tint pas là : sur la

[1] On croit que Q. Pompéius était le dernier des hommes nouveaux qui fût arrivé au consulat trente-quatre ans auparavant.

réquisition d'un tribun, le commandement de l'armée de Numidie, qui avait été continué par le sénat à Métellus, fut déféré par le peuple à Marius.

Jugement de Cicéron sur les voies que prit Marius pour se faire nommer consul.

Voilà donc le nouveau consul satisfait et triomphant : mais il n'a acquis cette grandeur qu'aux dépens de la probité et de la reconnaissance. Peut-être sera-t-on bien aise de trouver ici le jugement que Cicéron porte d'une telle conduite. Il met d'abord sous les yeux en abrégé les intrigues et les artifices dont Marius se servit pour décrier Métellus; puis il ajoute : « Il fut enfin nommé « consul [1] : mais il s'écarta des lois de l'honneur et de « la justice en calomniant un excellent et illustre citoyen « qui l'avait fait son lieutenant-général. Pouvons-nous, « dit-il, après cela le regarder comme homme de bien? « Convient-il donc à l'homme de bien de mentir pour « son intérêt, de calomnier, de tromper, d'enlever aux « autres ce qui leur appartient? Rien moins assurément. « Y a-t-il au monde aucun avantage, si désirable qu'il « puisse paraître, auquel il soit permis de sacrifier le « titre et la gloire d'honnête homme? Cette utilité pré- « tendue, par où compensera-t-elle la perte qu'elle vous « cause en vous ôtant la justice et la probité? Ne vous « métamorphosez-vous pas vous-même en bête, lorsque

[1] « Factus est ille quidem consul, sed a fide justitiâque discessit, qui optimum et gravissimum civem, cujus legatus fuerat, in invidiam falso crimine adduxerit.... Possumusne Marium virum bonum judicare...? Cadit ergo in virum bonum mentiri emolumenti sui causâ, criminari, præripere, fallere? Nihil profectò minùs. Est ergo ulla res tanti, aut commodum ullum tam expetendum, ut viri boni et splendorem et nomen amittas? Quid est quod afferre tantum utilitas ista, quæ dicitur, possit, quantum auferre, si boni viri nomen eripuerit, fidem justitiamque detraxerit? Quid enim interest, utrùm ex homine se quis conferat in belluam, an in hominis figurâ immanitatem gerat belluæ? » (Cic. *de Offic.* l. 3, n. 79, 81, 82.)

« sous la figure humaine vous cachez toute l'avidité et « toute la violence d'une bête féroce? » Le casuiste le plus sévère s'exprimerait-il d'une façon plus énergique?

C. MARIUS. An. R. 645. Av. J.C. 107.

L. CASSIUS LONGINUS.

Métellus ne savait point encore ce qui s'était passé à Rome, et, ne doutant point qu'on ne lui prorogeât le commandement de la Numidie, il poussait la guerre avec vigueur.

Perplexités de Jugurtha.

Jugurtha, ayant perdu ses amis, dont il avait fait mourir lui-même la plupart, et avait réduit les autres à se sauver chez les Romains ou chez Bocchus, roi de Mauritanie, se trouvait dans une étrange perplexité. Il ne pouvait pas faire la guerre seul et sans officiers. Venant d'éprouver la perfidie de ses anciens serviteurs, comment se fier à la foi de ceux qui ne faisaient que d'entrer à son service? Tout lui était suspect. Il changeait de route et d'officiers tous les jours. Tantôt il paraissait vouloir chercher l'ennemi, tantôt il allait se renfermer dans les solitudes. Souvent il prenait la fuite, et peu après il montrait de l'impatience pour le combat. Il ne comptait ni sur la fidélité de ses sujets, ni sur leur courage. De quelque côté qu'il tournât ses pensées et ses desseins, il n'envisageait rien que de sinistre.

Combat, où Jugurtha est vaincu.

Pendant qu'il était dans ces incertitudes, Métellus paraît tout d'un coup avec son armée. Jugurtha, dans cette surprise, met ses troupes en aussi bon ordre que le peu de temps qu'il avait le lui pouvait permettre. On en vint aux mains, et dans l'endroit où se trouvait le roi il y eut quelque résistance. Tout le reste fut

renversé au premier choc et mis en déroute. Les Romains demeurèrent maîtres des drapeaux et des armes: mais il n'y eut que fort peu de prisonniers, parce que la plupart des Numides se sauvèrent par la fuite; car [1], dit Salluste, c'est ce qu'ils savent bien mieux faire que combattre.

Il se retire à Thala, et en sort bientôt après. La ville est assiégée et prise par les Romains.

Après cette défaite, Jugurtha désespéra encore davantage du succès de ses affaires. Il gagna les déserts avec les transfuges et partie de sa cavalerie. De là il se rendit à Thala, ville grande et riche, où il tenait la plus grande partie de ses trésors, et faisait élever ses enfants. Quoique, pour y arriver, il fallût traverser plus de quinze lieues de pays aride et sans eau, Métellus l'y suivit, dans l'espérance d'achever la guerre par cette conquête, et il fit porter de l'eau dans des outres. La prompte arrivée de Métellus surprit extrêmement et Jugurtha et les habitants. Ce prince, voyant que rien n'était capable d'arrêter le général romain, se sauva de nuit de Thala, emmenant avec lui ses enfants, et emportant la plus grande partie de ses trésors. La fuite du roi n'empêcha pas la ville de se défendre : elle était très-fortifiée et par la nature et par l'art. Le siége dura quarante jours; au bout desquels les Romains, après bien des fatigues et des dangers se rendirent maîtres de la ville. Mais tout le butin fut perdu pour eux. Les transfuges, voyant que le bélier battait la muraille, et qu'il ne leur restait plus de ressource, avaient porté au palais du roi, l'or, l'argent, et tout ce qu'il y avait de plus précieux dans la ville. Là, ils se remplirent de vin et de bonne chère: après quoi ils mirent le feu à ce

[1] « Nam fermè Numidas in omnibus prœliis magis pedes quàm arma tuta sunt. »

palais, et se firent périr dans les flammes avec tout ce qui était dedans; se condamnant ainsi eux-mêmes au plus grand supplice qu'ils auraient pu appréhender de la part de leurs ennemis.

Jugurtha, depuis la prise de Thala, voyant que rien ne pouvait tenir contre Métellus, s'en alla, suivi de peu de gens, par de grandes solitudes, dans le pays des Gétules, peuple farouche et barbare, qui ne connaissait point encore le nom romain. Il les assemble, les accoutume peu à peu à garder leurs rangs, à suivre les enseignes, à exécuter les ordres du commandant, en un mot à s'acquitter de toutes les fonctions de la guerre.

Jugurtha arme les Gétules.

D'un autre côté, il s'appuie de l'alliance de Bocchus. Ce prince, au commencement de la guerre, avait envoyé des ambassadeurs à Rome pour demander à être reçu dans l'amitié du peuple romain. C'était un avantage considérable par rapport à la guerre entreprise contre Jugurtha. Mais l'avarice d'un petit nombre de sénateurs fit échouer cette affaire, soit qu'ils fussent gagnés par l'argent de Jugurtha, soit qu'ils voulussent faire acheter à Bocchus l'alliance de la république; car Salluste ne s'explique pas clairement sur ce point. Ce refus avait indisposé contre les Romains l'esprit du roi de Mauritanie; et il en prêta d'autant plus aisément l'oreille aux sollicitations de ses proches et de ses amis, qui, gagnés par le Numide, le portaient à s'unir avec lui : d'ailleurs Jugurtha était son gendre. Mais il est vrai que ces alliances n'étaient pas comptées pour beaucoup parmi les princes africains, qui avaient plusieurs femmes. Les rois convinrent d'un lieu pour joindre leurs armées. Là, ils se donnent réciproquement leur foi.

Il engage Bocchus à se déclarer contre les Romains.

Jugurtha anime Bocchus en lui représentant « que les « Romains sont le peuple le plus injuste de la terre, « d'une avidité insatiable, ennemi de tout le genre hu- « main, et en particulier de tous les rois : que, comme « c'est l'ambition seule qui leur met les armes entre les « mains, ils attaquent successivement tous les rois et « tous les peuples, lui (Jugurtha) actuellement, ci- « devant Persée et les Carthaginois, et au premier jour « Bocchus lui-même ».

Les deux rois marchent vers Cirte.

Les deux rois alliés marchent ensemble vers la ville de Cirte, où Métellus avait mis son butin, ses prisonniers, et le bagage de son armée. Jugurtha comptait que, s'il prenait la ville, c'était un grand coup; ou que, si les Romains venaient au secours, il y aurait bataille, ce qu'il désirait fort : car il voulait par une action d'éclat engager tellement Bocchus dans son parti, que ce nouvel allié ne pût retourner en arrière.

Métellus s'y rend aussi.

Métellus, ayant appris l'alliance et la jonction des deux rois, alla camper près de la ville de Cirte, et prit soin de s'y bien retrancher. Son dessein n'était pas de présenter d'abord la bataille à Jugurtha, comme il avait coutume auparavant de le faire. Il crut devoir changer de conduite, et reconnaître avant toutes choses quels étaient ces nouveaux ennemis qui venaient de se joindre aux autres : après quoi il serait plus en état de prendre ses avantages dans un combat.

Douleur de Métellus, quand il apprend que Marius est nommé pour lui succéder.

Ce fut là qu'il reçut la nouvelle que Marius était nommé pour lui succéder : il savait déja qu'il avait été fait consul. Quelque force d'âme qu'eût d'ailleurs Métellus, il fut abattu par ce coup imprévu, qui lui fit verser des larmes, et tenir des discours peu dignes d'un grand homme comme lui. C'était en effet une chose

triste, qu'on lui arrachât des mains une victoire presque sûre et qu'il avait si fort avancée. Mais ce qui le piquait plus vivement, c'est qu'on en transportait l'honneur à son ennemi; car, si on lui eût ôté le commandement pour le donner à tout autre qu'à Marius, il en aurait été moins sensiblement affligé.

Il entre en conférence par députés avec Bocchus.

L'accablement où était Métellus l'empêchait de suivre son premier feu; outre qu'il trouvait que ce serait une folie à lui de poursuivre, à ses risques et périls, une entreprise dont un autre devait avoir la gloire et recueillir le fruit: il se contenta de représenter à Bocchus, par des envoyés, « qu'il ne devait pas se rendre sans sujet « ennemi du peuple romain; qu'il avait une belle occa- « sion de faire avec Rome une alliance et une amitié « préférables pour lui à la guerre : que, quelque con- « fiance qu'il eût en ses forces, il n'y avait point de « prudence à hasarder le certain pour l'incertain : qu'il « était aisé de s'engager dans une guerre, et souvent « très-difficile de s'en tirer; que l'entrée en était ou- « verte même aux plus lâches, mais que l'issue n'était « qu'en la puissance du vainqueur : qu'ainsi il exami- « nât bien ce qui lui convenait à lui et à son royaume, « et qu'il ne mêlât point sa fortune florissante avec la « malheureuse destinée de Jugurtha ».

Bocchus répondit que la paix était ce qu'il désirait, mais qu'il avait pitié du malheur de Jugurtha; et que, si les offres qu'on lui faisait, on voulait aussi les faire à son allié, tout le monde serait bientôt d'accord. Le général renvoie encore à Bocchus, qui, entre les propositions qu'on lui faisait, approuve les unes et rejette les autres. Ces négociations consumaient le temps, et

empêchaient, comme le désirait Métellus, qu'on entreprît rien de part ni d'autre.

§ III. *Marius prépare tout pour son départ. Il harangue le peuple. Il part de Rome, et arrive en Afrique. Métellus est parfaitement bien reçu à Rome. L'honneur du triomphe lui est accordé. Dans une accusation de concussion qu'on lui suscite, ses juges refusent d'examiner les registres de son administration. Marius commence par former et aguerrir ses nouvelles troupes. Il assiége et prend Capsa, place importante. Il forme le siége d'un château qui passait pour imprenable, et est presque rebuté des difficultés qu'il y trouve. Un Ligurien, en grimpant par des rochers, arrive au haut de la forteresse. Il y remonte avec un petit détachement que lui donne Marius. Le détachement entre dans la forteresse, et la place est prise. Sylla arrive dans le camp. Naissance et caractère de ce fameux Romain. Bocchus joint ses troupes à celles de Jugurtha. Ils attaquent Marius, et remportent d'abord quelque avantage. Puis ils sont vaincus et mis en déroute. Attention de Marius dans les marches. Nouveau combat où les Romains sont encore vainqueurs. Bocchus envoie des députés à Marius, puis à Rome. Marius, sur les instances de Bocchus, lui envoie Sylla. Après bien des incertitudes, il livre Jugurtha entre les mains de Sylla. Celui-ci s'attribue avec trop de hauteur la gloire de cet événement. Triomphe de Marius : misérable fin de Jugurtha.*

Faits détachés. *Censure de Scaurus. Le fils de Fabius Servilius, relégué, puis mis à mort par son père, pour ses infamies. Le fils de Fabius Allobrogicus, interdit par le préteur. Caractère singulier de T. Albutius. Sa vanité. Il est condamné pour concussion. Scaurus, accusé devant le peuple, est absous avec assez de peine. Le tribun Domitius transporte au peuple la nomination des pontifes et des augures.*

Pendant que ces choses se passaient en Afrique, Marius à Rome préparait avec un soin extrême tout ce qui lui était nécessaire pour la guerre dont il était chargé. Il levait les recrues pour les légions; il demandait des troupes auxiliaires aux alliés, aux peuples, aux rois; il invitait les plus braves d'entre les Latins, et il engageait même par ses instances ceux qui avaient fait leur temps et reçu leur congé, à le suivre dans cette expédition. C'était un empressement général à donner son nom pour servir sous lui. On tenait la victoire assurée, et le soldat ne doutait pas qu'il ne dût revenir chargé de butin. Ce zèle si déclaré du peuple pour Marius mortifiait beaucoup la noblesse. De son côté, il la bravait avec fierté, ne manquait point d'occasion de l'attaquer et de la décrier ouvertement, et se vantait à tout propos que le consulat était une dépouille qu'il avait remportée sur la mollesse et l'indignité des nobles. On peut juger de la véhémence de ses harangues devant le peuple, par celle que Salluste nous a conservée, ou peut-être lui a prêtée, et que je vais rapporter ici.

Marius prépare tout pour son départ.

« Je sais, Romains, leur dit-il, que la plupart de ceux

Harangue

de Marius au peuple.

« que vous élevez aux dignités se conduisent tout autre-
« ment après les avoir obtenues, qu'ils ne font en vous
« les demandant. D'abord ils se montrent laborieux,
« suppliants, modestes ; ensuite, dès qu'ils sont revêtus
« de vos bienfaits, ils se livrent à la mollesse et à l'or-
« gueil. Il me semble qu'il convient de tenir une con-
« duite tout opposée; car, comme l'intérêt public est
« infiniment préférable à la préture et au consulat, il
« faut aussi apporter plus de soin dans l'administration
« de l'état que dans la poursuite des charges. Je n'ignore
« pas combien celle que vous m'avez accordée est pour
« moi un pesant fardeau. Travailler aux préparatifs de
« la guerre, et en même temps ménager les deniers
« publics; obliger au service des personnes que l'on
« voudrait d'ailleurs ne pas offenser; être chargé de
« tout au-dedans et au-dehors, et s'acquitter de tous
« ces devoirs au milieu d'envieux, de factieux, d'enne-
« mis déclarés, c'est une situation plus rude et plus
« difficile qu'on ne peut se l'imaginer. Ajoutez à tout
« cela un inconvénient qui m'est propre et personnel.
« Si les autres font quelques fautes, leur ancienne no-
« blesse, les actions glorieuses de leurs ancêtres, le cré-
« dit de leurs proches et de leurs alliés, le grand nombre
« de leurs clients, tout cela vient, pour ainsi dire, à leur
« secours, et les met à couvert; au lieu que toutes mes
« ressources sont en moi-même, et que je ne puis trou-
« ver d'appui que dans la vertu et dans l'innocence, car
« tout le reste me manque. Je vois que tout le monde
« a les yeux sur moi. Les gens équitables et judicieux
« me favorisent, parce qu'ils sont persuadés que dans
« toutes mes actions je n'ai en vue que le bien public;
« mais les nobles ne cherchent que des occasions de me

« décrier et de me nuire. C'est une raison pour moi de « faire de nouveaux efforts, pour ne point frustrer votre « attente, et pour rendre leurs mauvais desseins inu- « tiles. Depuis ma plus tendre jeunesse je me suis ac- « coutumé et endurci au travail et au danger. Ce que « je faisais ci-devant par un amour gratuit de la vertu, « je dois à plus forte raison, depuis que vous m'avez « comblé de bienfaits, le faire par reconnaissance; et « c'est bien ma résolution. Il est difficile que ceux qui, « pour arriver aux charges, ont pris le masque de la « vertu, continuent à se contraindre lorsque leur am- « bition est satisfaite. Pour moi, qui m'y suis exercé « toute ma vie, je puis dire qu'une longue habitude « me l'a rendue en quelque sorte comme naturelle. Vous « m'avez chargé de la guerre contre Jugurtha, et c'est « de quoi la noblesse est extrêmement piquée. Or, je « vous prie, Romains, examinez en vous-mêmes si, au « lieu du choix que vous avez fait, il conviendrait mieux « que vous allassiez prendre dans cette troupe de no- « bles, pour remplir l'emploi dont il s'agit, ou bien « quelque autre pareil, un homme d'une ancienne fa- « mille et décorée par les plus grandes charges de l'é- « tat, mais sans service et sans expérience; afin que, « dans la conduite d'une guerre si importante, embar- « rassé faute d'usage, et tout déconcerté, il prenne, « parmi ce même peuple qu'il méprise, un guide et un « moniteur qui lui montre son devoir. En effet, il arrive « souvent qu'un homme que vous nommez général pour « conduire une armée aurait besoin d'un autre général « pour se conduire lui-même et lui tenir lieu de maître. « J'en connais qui, ayant été faits consuls, ont com- « mencé à lire nos histoires, et à étudier dans les livres

« grecs la science militaire. C'est manifestement ren-
« verser l'ordre des choses; car, bien qu'on ne com-
« mande qu'après avoir reçu l'autorité, avant que d'avoir
« l'autorité il faut avoir appris à commander. Souffrez
« maintenant, Romains, qu'à ces nobles si fiers je com-
« pare votre consul, qu'ils prétendent rabaisser par le
« titre d'*homme nouveau*. Ce qu'ils apprennent par la
« lecture et par les préceptes, je l'ai appris par l'exer-
« cice et par l'expérience même. L'instruction que leur
« donnent les livres, de nombreuses années de service
« me l'ont donnée. Jugez maintenant de quoi il faut
« faire le plus de cas, des actions, ou des paroles. Ils
« méprisent mon peu de naissance, et moi leur peu de
« valeur. On me reproche ma fortune, et on leur re-
« proche à eux l'indignité de leur conduite. Mais, après
« tout, je sais que les hommes sont tous de même na-
« ture, et que par conséquent les plus braves sont les
« plus nobles. Et véritablement, si l'on pouvait deman-
« der à présent aux pères d'Albinus ou de Calpurnius
« qui ils aimeraient mieux avoir eu pour fils, ou ceux
« qui se trouvent descendus d'eux véritablement, ou
« moi; est-il douteux qu'ils ne répondissent qu'ils ont
« toujours souhaité des enfants vertueux et estimables
« par leur mérite? S'ils croient avoir droit de me mé-
« priser, il faut donc qu'ils méprisent aussi leurs an-
« cêtres, qui, aussi-bien que moi, ont commencé leur
« noblesse par la vertu. Ils envient ma dignité; qu'ils
« envient aussi mes travaux, mes périls, l'innocence
« de ma vie, qui m'ont servi de degrés pour y arriver.
« Mais ces hommes, gâtés par un orgueil pervers, se
« conduisent comme s'ils méprisaient vos dignités, et
« les demandent avec hardiesse et confiance, comme

« s'ils les avaient méritées par une conduite sage et « vertueuse. Ils sont certainement dans une erreur bien « grossière, de vouloir unir en eux des choses si incom- « patibles, et de prétendre aux récompenses de la vertu, « en jouissant des plaisirs de l'oisiveté. Quand ils parlent « devant vous ou dans le sénat, ils ont un extrême soin « de célébrer leurs ancêtres, et ils croient, en rappor- « tant leurs glorieux exploits, se faire à eux-mêmes « beaucoup d'honneur. C'est tout le contraire; car, plus « la vie de ces grands hommes est remplie de belles « actions, plus celle de leurs descendants, si elle en est « vide, attire sur eux le mépris. La gloire des ancêtres, « il faut l'avouer, est une lumière pour leur postérité, « mais une lumière qui en éclaire également les vices « et les vertus. Pour moi, je ne puis pas vanter mes « ancêtres, mais je puis rapporter mes propres exploits; « ce qui est sans doute plus glorieux. Voyez, je vous « prie, combien ils sont injustes. Ils prétendent tirer « du lustre d'un mérite étranger, et ils ne veulent pas « que j'en tire de celui qui m'est propre, parce que je « n'ai point chez moi ces anciennes images dont ils « parent leurs maisons, et parce que mon illustration « est récente. Mais ne vaut-il pas mieux être soi-même « l'auteur de sa noblesse que déshonorer celle qu'on a « reçue de ses pères? Je sais que, s'ils entreprenaient « de me répondre, ils ne manqueraient point de belles « paroles, et feraient des discours fort éloquents. C'est « une gloire que je ne prétends point leur disputer. « Mais comme, pendant que vous prenez plaisir à m'ho- « norer, ils ne cessent en toute occasion de nous dé- « chirer vous et moi par des discours calomnieux, j'ai « cru ne devoir pas me taire, de peur qu'on ne prît

« mon silence pour un aveu; car, dans le fond, je n'ai « rien à craindre, et nul discours ne me peut nuire. S'il « est véritable, il ne peut être qu'à ma louange; et, s'il « est faux, mes actions le démentent assez, et le détrui- « sent. Mais, parce que c'est à vous, Romains, que l'on « s'en prend, et que l'on ose vous blâmer de m'avoir « confié d'abord la souveraine dignité de la république, « puis le commandement d'une guerre très-importante, « examinez sérieusement, je vous en conjure, si vous « avez lieu de vous en repentir. Je ne saurais, pour « garants de ce que vous devez attendre de moi, vous « donner les images, les consulats, les triomphes de « mes ancêtres : mais, s'il en est besoin, je vous puis « produire des récompenses militaires de toute espèce, « piques, enseignes, couronnes [1]; je puis vous montrer « les cicatrices des blessures honorables que j'ai toutes « reçues par devant. Ce sont là mes images, ce sont les « titres de ma noblesse, qui ne m'a point été laissée par « succession comme à mes adversaires, mais que j'ai « acquise par mes travaux et mes dangers. Vous ne « voyez rien d'arrangé dans mes paroles, c'est un talent « dont je ne me pique point, et dont je ne fais pas « grand cas. La vertu se fait assez connaître par elle- « même; d'autres peuvent avoir besoin de beaux dis- « cours pour couvrir la honte de leurs actions. Je ne « me suis point appliqué à étudier les lettres grecques, « voyant que ceux qui les enseignaient n'en sont pas « devenus plus gens de bien. Mais j'ai appris, et c'est « ce qui vaut beaucoup mieux pour le service de la ré-

[1] Le texte porte *phaleras*, qui étaient des ornements dont usaient les cavaliers. = Il paraît, d'après Juvénal (XVI, 60) et Silius Italicus (XV, 255), que cet ornement était une espèce de collier. — L.

« publique, à manier l'épée, à garder exactement mon « poste, à bien attaquer ou défendre une ville, à ne « rien craindre que la mauvaise réputation, à souffrir « également le froid et le chaud, à n'avoir point d'autre « lit que la terre, à supporter en même temps et la faim « et le travail. Voilà à quoi j'exhorterai mes soldats. Je « ne les ferai point vivre à l'étroit pendant que je serai « dans l'abondance; je ne m'attirerai point toute la gloire « en ne leur laissant que le travail : ce n'est point ainsi « que l'on en doit user par rapport à des citoyens. Vivre « soi-même dans la mollesse, et exiger du soldat avec « rigueur de rudes travaux, c'est agir en maître, non « en général. C'est par une conduite toute différente « que nos ancêtres se sont acquis tant de réputation, « et ont fait tant d'honneur à la république. Mainte- « nant la noblesse, après avoir entièrement dégénéré de « leur gloire, nous méprise, nous qui tâchons de mar- « cher sur leurs traces, et exige de vous toutes les di- « gnités comme de droit, sans avoir songé à les mériter. « Je le répète, ces hommes, si fiers de leur naissance, « se font illusion à eux-mêmes. Leurs ancêtres leur ont « laissé tout ce qui était de nature à pouvoir être trans- « mis, leurs richesses, leurs images, la gloire de leur « nom et de leurs belles actions; mais ils ne leur ont « pas laissé leur vertu, et ils ne pouvaient pas le faire, « la vertu étant le seul de tous les biens qu'on ne peut « ni transmettre ni recevoir par succession. Ils disent « que je vis grossièrement, et sans ce qu'ils appellent « politesse et belles manières, parce que je ne m'en- « tends pas fort à ordonner un festin, que je ne fais « aucun usage, dans les repas que je donne, de comé- « diens ni de bouffons, et que je n'achète pas plus cher

« un esclave pour faire ma cuisine que pour cultiver « mon champ. Tout cela est vrai, j'en conviens volon- « tiers. J'ai appris de mon père et d'autres personnes « vertueuses, que la parure est le partage des femmes, « comme le travail est celui des hommes ; que les gens « de bien doivent plutôt aspirer à la gloire qu'aux ri- « chesses; que de belles armes font plus d'honneur que « les vêtements les plus magnifiques. Puisqu'ils pensent « tout autrement, qu'ils suivent leur goût; qu'ils passent « leurs jours dans le vin et dans la débauche; qu'ils « finissent leur vie comme ils l'ont commencée; qu'ils « nous laissent à nous autres la poussière, la sueur, et « les autres fatigues militaires, que nous préférons à « toutes leurs délices. Mais ils n'en usent pas de la sorte. « Après qu'ils se sont plongés dans de honteux plaisirs, « ils viennent nous enlever la récompense de la vertu. « Ainsi il arrive, par une injustice intolérable, que le « dérèglement des mœurs et une molle oisiveté, qui de- « vraient les exclure de toutes les places, ne leur nui- « sent en rien, et ne sont funestes qu'à la république, « en lui donnant d'indignes chefs.

« Après avoir répondu à mes envieux, non autant « que leur infame conduite le mérite, mais autant qu'il « convenait à mon caractère, j'ajouterai un mot sur ce « qui regarde les affaires publiques. Avant tout, Ro- « mains, vous devez attendre avec une espèce d'assu- « rance un bon succès de la guerre de Numidie. Vous « avez écarté les obstacles qui faisaient toute la force « de Jugurtha ; je veux dire l'avarice, l'ignorance, la « hauteur. Vous avez une armée en Afrique, qui connaît « parfaitement le pays, qui a tout le courage nécessaire, « mais qui jusqu'ici n'a pas eu de bonheur. Une grande

« partie des troupes a péri par l'avarice ou par la témé-
« rité des commandants. O vous donc qui êtes en âge
« de porter les armes! venez joindre vos efforts aux
« miens, et soutenir avec moi l'honneur de la répu-
« blique. Ne vous rebutez point par l'exemple des mal-
« heurs passés, et ne craignez point que vos généraux
« vous traitent avec hauteur et avec orgueil. Après
« que je vous aurai donné les ordres, vous me verrez
« dans la marche, dans le combat, partager avec vous
« le travail et le péril. Au commandement près, je ne
« mettrai point de différence entre vous et moi. Vous
« pouvez vous flatter qu'avec l'aide des dieux la victoire,
« le butin, la gloire, vous attendent, et semblent vous
« inviter. Mais quand vous n'auriez pas tous ces avan-
« tages à espérer, l'intérêt seul de la république suf-
« firait pour porter de bons citoyens, comme vous êtes,
« à la défendre avec courage. La lâcheté n'a exempté
« personne de la mort. Jamais père n'a souhaité que
« ses enfants fussent immortels, mais bien qu'ils de-
« vinssent des hommes pleins d'honneur et de probité.
« J'en dirais davantage, Romains, si les paroles pou-
« vaient donner du cœur aux lâches : car, pour les
« vaillants, je crois en avoir dit assez. »

Plutarque donne lieu de penser que plusieurs traits de ce discours sont véritablement de Marius, et la chose en soi est vraisemblable. Au moins est-il certain que son caractère y est peint à merveille, sa vanité de soldat, son antipathie contre la noblesse, son mépris pour les beaux-arts. On le verra dans toute la suite tel qu'il paraît ici, grand homme de guerre, mais, hors de là, n'ayant rien qui puisse lui mériter l'estime.

Il se mit en état de répondre par les effets aux pro- Marius part

de Rome, et arrive en Afrique.

messes qu'il avait faites. Il embarqua en toute diligence les provisions, les armes, la caisse militaire, et les autres choses nécessaires pour l'armée. Il fit partir en même temps A. Manlius, l'un de ses lieutenants-généraux. Pour lui, cependant, il se hâta d'achever les levées, sans s'astreindre à la pratique ancienne, qui n'admettait à la milice que les citoyens qui avaient quelque bien, afin que la république eût dans leurs possessions comme un gage de la fidélité et du zèle de ses soldats. Marius reçut indifféremment tous ceux qui se présentèrent, même les plus pauvres, et ceux qui n'avaient rien absolument. Cette lie de la multitude lui fut toujours infiniment attachée : et ambitieux comme il était, il comptait en tirer un grand secours pour se faire dans Rome un parti considérable. Il se mit donc en mer avec des troupes beaucoup plus nombreuses qu'il n'avait eu ordre de lever, et il arriva en peu de jours à Utique. Rutilius, lieutenant-général, lui remit le commandement de l'armée; car Métellus avait pris soin d'éviter la rencontre d'un successeur dont la vue seule aurait été pour lui un cruel désagrément.

Métellus est parfaitement bien reçu à Rome. L'honneur du triomphe lui est accordé.

Ce général, en arrivant à Rome, s'attendait à y trouver les esprits fort indisposés contre lui, sachant combien son adversaire, par ses harangues emportées et calomnieuses, avait travaillé à le rendre odieux à la multitude. Il fut agréablement trompé. Le feu de l'envie étant éteint, il y fut reçu très-honorablement, non-seulement par le sénat, mais par le peuple même. Un tribun néanmoins s'opposa à son triomphe ; et Métellus fit à ce sujet un discours au peuple dont Aulu-Gelle nous a conservé un trait tout-à-fait noble, et de la plus

grande élévation de sentiments. « Romains [1], leur dit-il, « puisque c'est une maxime constante qu'il est plus « doux aux gens de bien de souffrir l'injustice que de « la faire, ce tribun qui veut que vous me refusiez le « triomphe vous fait plus de tort qu'à moi ; car je souf- « frirais l'injustice, et ce serait vous qui la feriez : en « sorte que j'aurais véritablement lieu de me plaindre, « mais vous, vous mériteriez d'être blâmés. » Métellus obtint le triomphe, et prit même le surnom de *Numidicus*, qui perpétuait le souvenir de ses exploits dans la guerre de Numidie.

Dans une accusation de concussion qu'on lui suscite, ses juges refusent d'examiner les registres de son administration.

Il est assez vraisemblable que ce fut aussi dans ce même temps qu'étant accusé de concussion [2], il reçut de la part de ses juges un témoignage plus glorieux que le triomphe même; car, comme il produisait pour sa justification les registres de son administration, aucun des juges ne voulut jeter les yeux dessus, ni paraître douter un instant si ce que Métellus avançait était vrai ou non, déclarant hautement n'avoir besoin, pour s'assurer de son innocence, d'aucun autre témoignage que de celui de toute sa vie, et de son intégrité universellement reconnue.

[1] « Quantò probi injuriam faciliùs accipiunt, quàm alteri tradunt, tantò ille vobis, quàm gratiam mihi, pejorem honorem habuit. Nam me injuriam ferre, vos facere vult, Quirites, ut hìc conquestio, istic vituperatio relinquatur. » (Aul. Gell. lib. 12, c. 9.)

[2] « Audivi hoc de parente meo puer : Quum Q. Metellus causam de pecuniis repetundis diceret... quum ipsius tabulæ circumferrentur inspiciendi nominis causà, fuisse judicem ex illis equitibus romanis, gravissimis viris, neminem quin removeret oculos, et se totum averteret, ne fortè, quod ille in tabulas publicas retulisset, dubitasse quisquam, verumne an falsum esset, videretur. » (Cic. *pro Balbo*, n. 11.)

« Non in tabulis, sed in vita Q. Metelli argumenta sincerè administratæ provinciæ legenda sibi judices crediderunt. » (Val. Max. lib. 2, c. 10.)

Marius commence par former et aguerrir ses nouvelles troupes.

Le consul Marius, après avoir rendu complètes les légions et les troupes auxiliaires, mena son armée dans un pays abondant; et tout le butin qui s'y fit, il le distribua aux soldats. Il attaqua et prit des villes et des châteaux de peu de défense, et donna en différents lieux quelques combats, la plupart assez légers. Par ce moyen, le soldat nouvellement levé s'accoutume à tenir ferme dans l'occasion : il voit que les fuyards sont ou pris, ou tués; que le plus brave a le moins à craindre; que les armes sont la source de la gloire et des richesses, l'appui de la patrie, de la liberté, et de tout ce que l'on a de plus cher au monde. Ainsi, en peu de temps, il n'y eut plus de différence entre les vieilles et les nouvelles troupes.

Il assiége et prend Capsa, place importante.

Marius, après avoir ainsi aguerri ses soldats, et remporté divers avantages sur les ennemis, se voyant en état de former quelque grande entreprise, résolut d'aller surprendre Capsa. C'était une place importante, située avantageusement et fortifiée de bonnes murailles, défendue par un peuple nombreux, et munie de toutes sortes de provisions. L'horreur des lieux où elle était située en rendait la conquête encore plus difficile. Hors les environs de la ville même, tout le pays était désert, inculte, aride, et infesté de serpents très-venimeux. Cette situation semblait rendre l'accès de Capsa impraticable aux ennemis. Mais Marius pensa avec raison que ce serait précisément ce qui ôterait aux habitants toute prévoyance en leur ôtant toute crainte. Il eut donc grande attention à cacher son dessein : et du reste il prit ses mesures avec beaucoup de prudence. Il commença par enlever dans les campagnes tout le bétail, qu'il donna en garde à la cavalerie auxi-

liaire, avec ordre de le faire toujours avancer avec les troupes. Chaque jour on distribuait un certain nombre de pièces de ce bétail dans l'armée; et du cuir des animaux qu'on avait tués, Marius en faisait faire des outres. Le sixième jour on arriva au fleuve Tana [1], près duquel fut dressé un camp, où on laissa tout le bagage, et l'on ne mit sur les bêtes de somme que les outres remplies d'eau. Chaque soldat aussi eut ordre de s'en charger. En cet état on part environ au coucher du soleil. On marche toute la nuit, et le jour on s'arrête. La troisième nuit on arrive avant l'aurore à un lieu tout coupé de vallons et de petites hauteurs, qui n'était éloigné de Capsa que de deux milles, c'est-à-dire un peu plus d'une demi-lieue. Marius fit tenir ses troupes le plus cachées qu'il se pouvait entre ces petites éminences; et à la pointe du jour plusieurs Numides, qui ne soupçonnaient aucun danger, étant déja sortis de la ville, il ordonne tout d'un coup à sa cavalerie et à ceux des gens de pied qui étaient les plus légers à la course, de s'avancer promptement vers Capsa, et de se saisir des portes. Les habitants se rendirent aussitôt, soit par l'étonnement et la terreur où cette attaque inopinée les avait jetés, soit parce qu'ils voyaient plusieurs d'entre eux surpris hors des murs, et déja tombés entre les mains des ennemis. La ville fut brûlée. Tout ce qu'il y avait de Numides en âge de porter les armes furent tués, les autres vendus, le butin partagé entre les soldats. Cette rigueur, dit Salluste, était contre les lois de la guerre; ce ne fut pourtant ni avarice ni cruauté qui porta Marius à en user de la sorte: il considéra que,

[1] Il n'est point parlé de ce fleuve dans les géographes.

cette place était d'un grand avantage pour Jugurtha; que les Romains n'y pouvaient aborder que difficilement; que l'on avait affaire à une nation inconstante et infidèle, qu'il était impossible de retenir, ni par douceur, ni par crainte. Toutes ces raisons suffisent-elles pour justifier une cruauté contraire au droit des gens, exercée contre des habitants qui se sont rendus de bonne foi? Ne pouvait-on pas se contenter de raser la place? Il y a long-temps que, dans la guerre, les motifs d'intérêt l'emportent sur la justice, et tiennent lieu de raisons.

Un succès si extraordinaire fit beaucoup d'honneur à Marius, et augmenta fort sa réputation. Ses entreprises les moins prudentes ne laissaient pas de lui tourner à gloire, parce qu'elles passaient pour des effets de son courage. Les soldats, charmés de la douceur avec laquelle ils étaient gouvernés, et d'ailleurs enrichis de butin, élevaient leur général jusqu'au ciel. Les Numides le redoutaient, comme s'il y eût eu en lui quelque chose au-dessus de l'homme. Enfin, tant alliés qu'ennemis, tous croyaient que les dieux le guidaient et l'inspiraient dans toutes ses entreprises.

Après cet heureux événement, il s'avança vers d'autres places : il en força quelques-unes, il en brûla plusieurs autres que le désastre de Capsa avait fait déserter; et mettant tout à feu et à sang, il remplit le pays ennemi de désolation et d'horreur. Ces conquêtes coûtèrent fort peu de monde aux Romains.

Marius forme le siége d'un château qui passait pour imprenable.

Il forma une autre entreprise, dont l'exécution était d'une extrême difficulté. Non loin de la rivière de Mulucha, qui séparait les royaumes de Jugurtha et de Bocchus, au milieu d'une vaste plaine s'élevait une

montagne, ou plutôt une roche d'un assez long circuit, d'une hauteur prodigieuse, sur le sommet de laquelle était un château de grandeur médiocre, qui n'avait qu'une seule avenue fort étroite, tout le reste n'étant que précipices, aussi escarpés que si ce n'eût pas été la nature, mais l'industrie des hommes, qui les eût taillés à plomb. La garnison ne manquait de rien : elle avait des vivres en abondance, et une fontaine d'eau vive dans le roc. C'était dans ce château que Jugurtha avait placé son trésor. Marius avait grande envie de s'en rendre maître. Il était fort difficile d'en faire les approches, d'y remuer la terre, et de s'y servir de machines. Quand on avait tant fait que d'avancer les batteries avec grande peine et avec grand péril, les assiégés ou les écrasaient à coups de pierres, ou y mettaient le feu et les réduisaient en cendres. Les soldats ne pouvaient se tenir fermes dans le travail, à cause de l'inégalité du terrain. Les plus braves y demeuraient ou morts, ou blessés, et les autres perdaient courage.

Il est presque rebuté des difficultés qu'il y trouve.

Marius, après avoir consumé plusieurs jours inutilement, et sans que le travail avançât, se trouvait fort embarrassé, et ne savait quel parti prendre. Cependant le bonheur singulier qui l'avait accompagné dans toutes ses entreprises le soutenait. Il l'éprouva encore ici. Un soldat ligurien, en cherchant des limaçons qu'il aperçut dans des fentes de rochers, arriva insensiblement presque jusqu'au haut de la montagne. La curiosité, naturelle à l'homme, le porta à s'avancer encore davantage; et s'attachant tantôt aux branches d'un chêne qui se trouva là heureusement, tantôt aux rochers qui lui donnaient le plus de prise, il parvint jusqu'à la plateforme de la forteresse, et vit que ce lieu était entière-

Un Ligurien, en grimpant par des rochers, arrive au haut de la forteresse.

ment abandonné, tous les Numides s'étant tournés du côté que les assiégeants attaquaient. Le Ligurien descendit promptement et vint rendre compte à Marius de ce qu'il avait vu. Le consul s'étant assuré de la vérité de ce rapport par d'autres soldats que le Ligurien conduisit au même endroit, songea à profiter d'une si heureuse découverte. Il choisit entre les trompettes de l'armée cinq des plus alertes. Il leur donna pour les soutenir quatre centurions avec leurs compagnies, et leur commanda à tous de suivre les ordres du Ligurien.

Il y remonte avec un petit détachement que lui donne Marius.

Dès le lendemain ils partirent, après s'être pourvus de tout ce qui leur était nécessaire. Les soldats, instruits par leur guide, se débarrassent de tout ce qui pouvait les retarder, quittent leurs casques pour avoir la vue plus libre, et se mettent les pieds nus pour être moins exposés à glisser. On leur avait attaché leurs épées derrière le dos, aussi-bien que leurs boucliers, qui étaient de cuir, à la façon des Numides, et par conséquent plus légers et moins sujets à faire du bruit. Le Ligurien, marchant le premier, quand il trouvait des pointes de rocher ou des racines d'arbres qui avançaient, avait soin d'y attacher des cordes à nœuds coulants où les soldats pouvaient se prendre pour se guinder en haut et monter avec moins de peine. Il tendait de temps en temps la main à ceux qu'un si étrange chemin épouvantait. Dans les pas les plus rudes, il les faisait marcher devant lui un à un, et les déchargeait de leurs armes, qu'il portait lui-même en les suivant. Quand un endroit paraissait dangereux, il en faisait l'essai. On le voyait plusieurs fois remonter et redescendre, et par ce moyen il encourageait toute la troupe dont il avait la conduite. Ils arrivèrent enfin, après bien des fatigues et

des dangers, au haut de la forteresse, qu'ils trouvèrent abandonnée de ce côté-là, parce que les Numides s'étaient tous portés vers l'endroit que les Romains attaquaient.

Le détachement entre dans la forteresse. La place est prise.

Marius avait harcelé les ennemis tout le jour; mais, lorsqu'il eut appris, par des courriers qui lui furent dépêchés sur-le-champ, l'arrivée du détachement conduit par le Ligurien, il anima de nouveau ses troupes, les mena lui-même à l'assaut, et leur commanda de se couvrir de leurs boucliers joints ensemble. Pour épouvanter les ennemis de loin aussi-bien que de près, il donna ordre que les archers, les frondeurs et les machines de guerre fissent en même temps leur devoir. Les barbares, qui étaient souvent venus à bout de renverser et de brûler les batteries des assiégeants, étaient pleins de confiance. Bien loin de se tenir cachés derrière leurs parapets, ils étaient accoutumés à se montrer jour et nuit le long des murailles, insultaient les Romains avec hauteur, reprochaient à Marius la folie de son entreprise, et menaçaient les soldats de les rendre bientôt esclaves de Jugurtha.

Alors donc, voyant les assiégeants redoubler d'effort, ils redoublent eux-mêmes de constance et de courage. Mais voilà que tout d'un coup ils entendent derrière eux un grand bruit de trompettes. Aussitôt les femmes et les enfants, que la curiosité avait amenés sur le rempart, s'enfuient : ceux qui étaient les plus proches du danger les suivent bientôt; et peu après, tous, généralement, prennent l'épouvante et la fuite, tant ceux qui étaient armés que ceux qui étaient sans armes. Les Romains, voyant leur désordre, les pressent avec encore plus de vigueur, renversent tout, font tout passer au

fil de l'épée, et s'avancent toujours en combattant, sans qu'il s'en trouvât un seul que le désir du butin fût capable d'arrêter. Ainsi la témérité de Marius, corrigée par un heureux effet du hasard, fit tourner sa faute à son honneur.

Sylla arrive dans le camp. Naissance et caractère de ce fameux Romain.

L. Sylla, questeur, arriva en ce temps-là dans le camp avec une nombreuse cavalerie. C'était pour la lever dans le Latium et chez les alliés d'Italie que Marius l'avait laissé à Rome. Ce questeur est le célèbre Sylla, dont il sera tant parlé dans la suite. Je crois devoir, par cette raison, le faire bien connaître. Il était de la maison de Cornélia, si féconde en grands hommes, et comblée de tant d'honneurs. Mais la branche dont il sortait était tombée dans l'obscurité. J'ai rapporté ailleurs la cause de la chute de cette branche, en parlant de la note infligée à P. Cornélius Rufinus, qui en était la tige, et qui, après avoir été deux fois consul et dictateur, fut chassé du sénat par les censeurs, l'an de Rome 477, parce qu'il s'était trouvé chez lui plus de quinze marcs de vaisselle d'argent. Ce qu'il y a de singulier, c'est que l'impression de cette note passa en quelque façon à ses descendants, dont aucun, jusqu'à Sylla, ne parvint au consulat, quoique quelques-uns aient géré la préture. Cette décadence du côté de l'illustration était accompagnée de l'indigence. Sylla n'hérita qu'un très-petit bien de son père, et passa sa jeunesse fort à l'étroit. C'est ce qui lui fut reproché dans la suite par un homme de sens et de vertu, qui, l'entendant se vanter beaucoup des belles actions qu'il prétendait avoir faites en Numidie, lui dit : « Et comment seriez-vous honnête homme, vous à qui votre « père n'a laissé aucun bien, et qui néanmoins êtes si

« riche? » Car, ajoute Plutarque, quoique les mœurs alors n'eussent pas conservé dans Rome leur ancienne sévérité, et qu'elles fussent déja bien changées et bien gâtées par le luxe, il paraît que celui qui parlait ainsi à Sylla regardait comme également honteux [1], soit de dissiper un riche patrimoine, soit de ne point demeurer dans la pauvreté de ses pères. Au reste, si du côté des richesses Sylla fut d'abord mal partagé, il avait du côté des talents et du génie tout ce qui était nécessaire pour renouveler la gloire de son nom. Voici son portrait, tel que Salluste nous l'a tracé.

Sylla fut instruit avec soin dans les lettres grecques et latines [2], et il les possédait parfaitement. Il avait le cœur grand : il aimait le plaisir, mais il aimait encore plus la gloire. Dans les temps de repos, il se livrait à son goût pour les délices et pour les amusements, sans néanmoins que jamais les affaires en souffrissent. Il était éloquent, insinuant, ami commode, d'un secret et d'une dissimulation impénétrable. Il aimait à donner, et lorsqu'il se vit en état de faire des largesses, il en fit en tout genre ; mais il répandait surtout l'argent avec profusion. Toujours heureux et même le plus heureux des hommes jusqu'à la victoire par laquelle il termina la guerre civile, jamais pourtant son mérite

[1] Εἰς ἴσον ὄνειδος ἐτίθετο τοὺς ὑπαρχουσαν εὐπορίαν ἀπολέσαντας, καὶ τοὺς πενίαν πατρῴαν μὴ διαφυλάξαντας.

[2] « Sulla litteris græcis atque latinis juxta atque doctissimè eruditus, animo ingenti, cupidus voluptatum, gloriæ cupidior : otio luxurioso esse, tamen ab negotiis nunquam voluptas remorata : ... facundus, callidus, et amicitiâ facilis : ad simulanda negotia altitudo ingenii incredibilis; multarum rerum, et maximè pecuniæ largitor : atque felicissimo omnium ante civilem victoriam nunquam super industriam fortuna fuit; multique dubitavêre fortior an felicior esset. Nam quæ posteà fecit incertum habeo pudeat magis an pigeat disserere. »

ne fut au-dessous de sa fortune, et l'on a douté quel titre lui était dû plus légitimement, celui de brave ou celui de fortuné. Mais, depuis cette époque funeste à sa vertu, ce ne fut plus le même homme; et jamais peut-être le venin de la prospérité ne produisit des effets ni plus prompts ni plus violents.

Quand Sylla arriva dans le camp de Marius, il était absolument novice dans le métier de la guerre; mais il ne fut pas long-temps sans s'y rendre un maître parfait. Une de ses grandes attentions fut de travailler à gagner les soldats par ses manières honnêtes et obligeantes. Il faisait plaisir à quiconque l'en priait, et souvent prévenait les demandes. Quand il avait reçu lui-même quelque service des autres, ce qu'il évitait autant qu'il lui était possible, pour n'être à charge à personne, il regardait la reconnaissance comme une dette dont il voulait s'acquitter promptement. Au contraire, quand il avait fait une grace, il n'en exigeait point de retour; et plus il avait de débiteurs de cette espèce, plus il était satisfait. Il se familiarisait, soit dans les affaires sérieuses, soit dans les jeux et les exercices, jusqu'avec les personnes du dernier rang. Pour ce qui est des fonctions militaires, aux ouvrages, dans les marches, à la garde, il les remplissait avec ardeur, et se trouvait partout. Bien éloigné de décrier la conduite ou du consul ou de quelque autre personne de mérite, pour se faire valoir lui-même par une ambition mal-entendue, il travaillait seulement à n'être surpassé par personne en prudence et en courage, et même à surpasser tous les autres, s'il le pouvait. De si bonnes qualités lui gagnèrent d'abord le cœur du général et des troupes. Sylla et Marius furent donc quelque temps

amis. Mais la bonne intelligence ne pouvait pas durer long-temps entre deux ambitieux. Nous verrons bientôt y succéder une inimitié déclarée.

Bocchus joint ses troupes à celles de Jugurtha.

Jugurtha cependant, faisant réflexion sur la perte qu'il avait faite de ses meilleures places, et de la plus grande partie de ses trésors, sentit plus que jamais qu'il était hors d'état de soutenir la guerre, et qu'il fallait absolument vaincre en bataille rangée, ou se voir enlever pièce à pièce tout son royaume. Mais Bocchus, sans le secours duquel il ne pouvait rien, avait peine à prendre ce parti. Pour l'y faire entrer, il employa ses artifices ordinaires, en corrompant à force d'argent ceux qui avaient le plus de pouvoir sur l'esprit du roi de Mauritanie. De son côté, il promit à ce prince la troisième partie de la Numidie, si l'on venait à bout de chasser les Romains de l'Afrique, ou si la paix se faisait sans qu'il lui en coutât rien de ses états. Ces offres le déterminèrent.

Ils attaquent Marius, et remportent d'abord quelque avantage.

Il vint joindre Jugurtha avec des troupes nombreuses; et dans le temps que Marius s'y attendait le moins et qu'il était en marche pour se retirer dans ses quartiers d'hiver, il lui tombent l'un et l'autre sur les bras, presqu'à la dernière heure du jour. Ils choisirent exprès ce temps, parce que les ténèbres de la nuit pouvaient beaucoup embarrasser les ennemis, à qui le pays était inconnu, au lieu que pour eux, victorieux ou vaincus, la nuit leur était favorable. La surprise causa d'abord quelque trouble parmi les Romains, qui n'eurent pas le temps de se former en ordre de bataille, ni de prendre leurs rangs à l'ordinaire, l'infanterie se trouvant pêle-mêle au milieu des chevaux. Ils perdirent beaucoup de monde dans cette première attaque, quel-

que valeur qu'ils fissent paraître. Ils étaient enveloppés de tous côtés par les Numides, dont le nombre surpassait le leur de beaucoup. Néanmoins les vieux soldats, instruits par une longue expérience, et les nouveaux par l'exemple des anciens, formant différents pelotons, selon que le hasard les rassemblait, se rangeaient en rond, se tenaient serrés et couverts, et, faisant front de tous côtés, soutenaient avec un courage intrépide l'attaque des barbares.

Marius, dans une action si vive et si capable de déconcerter les généraux les plus expérimentés, conserva toujours son sang-froid. Avec la compagnie de cavalerie qui ne quittait jamais sa personne, et qu'il avait composée, non de ceux avec qui il avait le plus de liaison, mais des plus braves, il soutenait les siens, il se mêlait à tout moment dans le gros des ennemis, et, ne pouvant faire ouïr sa voix pour donner les ordres nécessaires, il tâchait de se faire entendre par divers signes de la main.

Le jour était déja fini, sans que les barbares cessassent de combattre : au contraire, comptant que la nuit leur donnait un grand avantage sur les ennemis, ils redoublaient de plus en plus leur ardeur. Marius, occupé du soin d'assurer une retraite à son armée, s'empare de deux collines assez proches l'une de l'autre, y retire peu à peu ses troupes, et s'y fortifie. Les deux rois alors, par la difficulté de le suivre sur cette hauteur, mettent fin au combat. Ils n'éloignent pourtant pas leurs armées, mais les font demeurer au pied des collines, que leur multitude les mettait à portée d'environner.

Les barbares, enivrés en quelque sorte de leur pro-

spérité et du succès qu'ils avaient eu dans le combat, passèrent une bonne partie de la nuit dans la joie et dans les danses, jetant de grands cris selon leur coutume. Marius, observant attentivement ce qui se passait chez les ennemis, donne ordre à son armée de garder un profond silence, et supprime, pour cet effet, même les différents signaux que donnait ordinairement la trompette pour les veilles de la nuit. Mais, dès que le jour approche, il ordonne que les trompettes sonnent tous ensemble la charge, et que les troupes sortent des retranchements en poussant de grands cris de tous côtés. Les Maures et les Gétules, fatigués des mouvements de la nuit, commençaient à peine à s'endormir. Réveillés donc en sursaut par ce bruit effrayant, ils ne pouvaient ni prendre leurs armes ni se sauver par la fuite, ni se déterminer à aucun parti salutaire. Se voyant pressés par l'ennemi sans que personne les encourageât et les fortifiât, le tumulte, la surprise, la crainte, les avaient comme étourdis, et mis tout hors d'eux-mêmes. Leur déroute fut entière. Ils abandonnèrent la plupart de leurs drapeaux et de leurs armes, et l'on en fit un plus grand carnage dans ce combat qu'on n'avait fait dans tous les autres, parce que le sommeil et la peur leur ôtaient le moyen de se sauver.

Puis ils sont vaincus, et mis en déroute.

Marius, après cette victoire, continua sa marche pour aller prendre ses quartiers d'hiver dans les villes maritimes. Le grand avantage qu'il venait de remporter ne l'avait rendu ni moins circonspect ni plus présomptueux. La marche se fit comme si l'on eût toujours eu l'ennemi en présence. Après avoir donné aux officiers tous les ordres nécessaires, il ne laissait pas d'agir avec autant de soin que s'il n'avait eu personne pour le se-

Attention de Marius dans les marches.

conder. On le voyait partout; il distribuait et les louanges et les réprimandes, selon le mérite de chacun. Sa vigilance n'était pas moindre dans le camp que dans la marche. Il faisait la ronde lui-même[1], non par aucune défiance qu'il eût que ses ordres ne fussent pas exécutés, mais pour faire aimer le travail aux soldats en leur montrant que leur général le partageait avec eux. En effet Marius, pendant toute cette guerre, maintint plutôt la discipline par l'honneur et l'émulation que par les châtiments et la sévérité; et cette voie lui réussit. La république ne fut pas moins bien servie sous son commandement doux et indulgent que s'il avait conduit ses soldats avec rigueur.

Nouveau combat où les Romains sont encore vainqueurs.

Après quatre jours de marche, les Romains se trouvèrent près de Cirte. Là, Jugurtha et Bocchus vinrent les attaquer de nouveau, ayant pris leurs mesures pour fondre sur eux par quatre endroits différents en même temps. Mais Marius était en garde contre toutes les surprises, et les Numides et les Maures furent entièrement défaits. Sylla se distingua dans cette bataille. Jugurtha y fit des merveilles; et même ayant tué de sa main un ennemi, il alla montrer son épée ensanglantée à un corps considérable d'infanterie romaine, leur criant qu'ils combattaient en vain, qu'il venait de tuer Marius. Peu s'en fallut que ce mensonge ne jetât la terreur et le désordre parmi les Romains. Mais Sylla et Marius lui-même étant venus les ranimer, Jugurtha après avoir épuisé toutes les ressources de son adresse et de son

[1] « Ipse circuire, non tam diffidentiâ... quàm uti militibus exæquatus cum imperatore labos volentibus esset. Marius, ... pudore magis quàm malo exercitum coercebat... Nisi tamen respublica pariter, ac sævissumo imperio, benè atque decorè gesta. »

courage, après s'être opiniâtré à combattre jusqu'à demeurer presque seul, eut bien de la peine à se sauver.

Bocchus envoie ses députés à Marius, puis à Rome.

Cette seconde défaite découragea Bocchus, et le fit penser à séparer ses intérêts de ceux de Jugurtha. Il fit donc savoir à Marius qu'il voulait s'accommoder, et le pria de lui envoyer deux hommes sûrs avec qui il pût entrer en conférence. Sylla et Manlius furent chargés de cette commission. Sylla était éloquent, comme nous l'avons dit; et cet avantage lui valut l'honneur de porter la parole. « Il marqua au roi la joie qu'il avait de « ce que les dieux lui avaient enfin ouvert les yeux en « lui inspirant la résolution de préférer la paix à la « guerre. Il lui représenta que l'alliance d'un prince « couvert de crimes tel que Jugurtha était indigne de « lui : qu'au contraire celle des Romains lui était égale- « ment honorable et avantageuse. Il lui fit entendre « qu'il avait en main de quoi l'acheter, et finit en di- « sant que, comme le peuple romain savait repousser « les injures, il savait aussi répondre aux bienfaits, et « qu'il ne s'était jamais laissé vaincre en générosité et « en reconnaissance. » Bocchus, de son côté, pour justifier sa conduite, se plaignit de ce qu'on avait refusé à Rome l'alliance qu'il avait demandée par ses ambassadeurs : il s'offrit néanmoins à en envoyer d'autres, si Marius le jugeait à propos. En effet, quelque temps après, entre ceux en qui il avait le plus de confiance il en choisit cinq, qu'il fit partir avec plein pouvoir de conclure la paix à quelque prix que ce fût.

Ces ambassadeurs furent rencontrés par des brigands gétules, qui les dépouillèrent et les maltraitèrent extrêmement. Ils se rendirent donc en fort mauvais équipage auprès de Sylla, qui commandait en l'absence de

Marius, alors occupé à l'attaque d'un fort dans des lieux déserts et écartés. Sylla naturellement généreux et magnifique, au lieu de mépriser les ambassadeurs maures, dans le triste état où ils se rendirent auprès de lui, leur fit toute sorte d'accueil, et les traita splendidement pendant quarante jours que dura l'absence du général. Il gagna ainsi leur confiance, et par eux celle de leur maître, dont il tira dans la suite un grand avantage. Quand Marius fut de retour, les Maures, dirigés par les conseils de Sylla, demandèrent une suspension d'armes et la permission d'aller à Rome. On leur accorda leurs demandes; et aussitôt deux d'entre eux retournèrent vers Bocchus pour lui rendre compte de leur négociation, et les trois autres partirent pour Rome.

Quand ils y furent arrivés, ils s'adressèrent au sénat, et, conformément à leurs instructions, ils dirent que Bocchus avait été surpris par les artifices de Jugurtha, qu'il se repentait de sa faute, et qu'il demandait à faire alliance et amitié avec les Romains. On leur répondit en ces termes: *Le sénat et le peuple romain n'oublient ni les services ni les injures*[1]. *Puisque Bocchus se repent de sa faute, ils lui en accordent le pardon. Pour ce qui est de leur amitié et de leur alliance, il les obtiendra quand il les aura méritées.* Quel ton et quelle hauteur! Croirait-on que c'est à un roi puissant que s'adresse une pareille réponse?

Les nouveaux consuls étaient sans doute en charge lorsque ceci se passait.

[1] « S. P. Q. R. beneficii et injuriæ memor esse solet. Cæterùm Boccho, quoniam pœnitet, delicti gratiam facit. Fædus et amicitia dabuntur, quum meruerit. »

C. ATILIUS SERRANUS. An. R. 646.
Q. SERVILIUS CÆPIO. Av. J.C. 106.

Cette année est célèbre par la naissance de Cicéron et par celle de Pompée.

Marius, sur les instances de Bocchus, lui envoie Sylla.

Quand Bocchus eut reçu la réponse du sénat, il écrivit à Marius, à qui le commandement avait été continué, pour le prier de lui envoyer Sylla, afin de pouvoir conférer ensemble. Marius le fait partir, escorté d'un petit corps de cavalerie et d'infanterie, avec quelques gens armés à la légère. Il eut plusieurs sujets d'inquiétude dans sa marche, d'abord par la rencontre inopinée de Volux, fils de Bocchus, qui parut avec mille chevaux; et, peu après, par celle de Jugurtha même. Sylla se crut trahi par Volux, lorsqu'il vit si près de lui le roi numide avec des forces considérablement supérieures aux siennes. Il ne se livra pourtant ni au découragement, ni à une basse vengeance contre le prince maure; et il s'en trouva bien. Volux agissait de bonne foi, et ils passèrent ensemble tout au travers du camp de Jugurtha, sans que celui-ci osât attaquer les Romains, qu'il voyait escortés par le fils de celui en qui étaient toutes ses espérances. Sylla arriva donc heureusement auprès de Bocchus.

Après bien des incertitudes, Bocchus livre Jugurtha entre les mains de Sylla.

Dans la conférence secrète qu'ils eurent ensemble, le roi de Mauritanie, d'abord pour mériter l'alliance du peuple romain, parut se borner à l'offre qu'il faisait de ne plus se mêler des affaires de Jugurtha, et de ne plus l'aider ni de troupes ni d'argent. Sylla lui fit entendre « que les Romains ne seraient pas contents de « cette espèce de neutralité ; que, pour obtenir leur « amitié, il fallait leur rendre un service effectif : qu'il

« en avait le pouvoir en main, et qu'il ne tenait qu'à lui « de livrer Jugurtha ; qu'alors les Romains lui au- « raient obligation , que leur alliance et leur amitié lui « seraient assurées, et qu'ils ajouteraient à son empire « la partie de la Numidie sur laquelle il prétendait avoir « des droits ». Bocchus témoigna beaucoup de répugnance pour cette proposition. Soit qu'il en fût véritablement choqué, soit pour garder certains dehors de probité auxquels les plus scélérats ne renoncent point absolument, soit enfin pour faire acheter plus cher son crime, il représenta « qu'il y avait amitié entre lui et « Jugurtha, affinité très-proche, et même parenté; et « que, s'il lui manquait de foi, il courrait risque d'alié- « ner les esprits de ses propres sujets, qui haïssaient « les Romains et aimaient fort Jugurtha ». Sylla ne se rebuta point pour ce premier refus, et il revint si souvent à la charge, qu'à la fin il arracha de lui une promesse de faire ce qui était nécessaire pour mériter l'amitié des Romains.

Si Bocchus fit cette promesse bien sincèrement, et avec résolution de la tenir, c'est ce qui est fort douteux : car il traitait en même temps avec Jugurtha, dont il avait actuellement un ambassadeur à sa cour. Il lui promit même de lui livrer Sylla, sur ce que le Numide lui fit remontrer que c'était l'unique moyen d'amener à une bonne paix le sénat de Rome, qui ne laisserait jamais dans les fers un homme illustre tombé dans cette disgrace en s'exposant pour servir la république. Ainsi ce barbare s'engagea à une double perfidie, donnant de bonnes paroles à Sylla, et à l'ambassadeur de Jugurtha, promettant au Romain de lui livrer le Numide, et au Numide de lui livrer le Romain. On convint donc

d'une conférence, sous prétexte de traiter de la paix, mais à laquelle Sylla et Jugurtha ne se rendirent que parce que chacun de son côté était persuadé qu'on allait lui livrer son ennemi.

La nuit qui précéda le jour déterminé pour l'entrevue, Bocchus se trouva dans une étrange perplexité. Plus le moment de se décider était proche, plus ses incertitudes augmentaient. L'inclination le portait à favoriser Jugurtha; la crainte le ramenait du côté des Romains. L'agitation de son esprit paraissait sur son visage. Ses gestes, son air, son maintien, qui changeaient à chaque instant, annonçaient les divers sentiments dont il était combattu au-dedans de lui-même. Enfin la crainte, motif tout-puissant sur les ames basses, emporta la balance. Il fit appeler Sylla, et prit avec lui les dernières mesures pour lui livrer le Numide. La conférence se tint; et, Jugurtha y étant venu sans armes et avec peu d'escorte, des gens placés en embuscade tuèrent tous ceux qui l'accompagnaient, le saisirent lui-même, le chargèrent de chaînes, et le remirent dans cet état entre les mains de Sylla, qui le conduisit aussitôt à Marius.

Ainsi fut terminée la guerre d'une façon dont Sylla eut tout l'honneur, si pourtant il y a de l'honneur à vaincre par la perfidie d'un autre. Quoi qu'il en soit, Marius, par un juste retour, de même qu'il avait privé Métellus de la gloire d'achever la victoire, fut lui-même frustré de la gloire du dernier acte, qui en était la consommation.

Sylla s'attribue avec trop de hau-

L'aventure lui fut d'autant plus sensible, que Sylla en triompha hautement et sans garder aucune mesure.

teur la gloire de cet événement. Plut. in Mar. et Syl.

Il se conduisit dans cette occasion [1], dit Plutarque, en jeune homme immodérément avide et altéré de gloire, dont il commençait tout récemment à goûter la douceur. Au lieu d'attribuer à son général l'honneur de cet événement, comme son devoir l'y obligeait, il s'en réserva la plus grande partie, et fit faire un anneau, qu'il portait toujours, et dont il se servait pour cachet, où il était représenté recevant Jugurtha des mains de Bocchus. Marius, piqué jusqu'au vif de cette espèce d'insulte, ne la lui pardonna jamais. Et ce fut là l'origine et la semence de cette haine implacable qui éclata depuis entre ces deux Romains, et qui coûta tant de sang à la république.

An. R. 647. Av. J.C. 105.

P. RUTILIUS RUFUS.
CN. MALLIUS MAXIMUS.

Marius passa encore la plus grande partie de cette année dans l'Afrique, occupé sans doute à donner une forme à sa nouvelle conquête. Il est difficile de dire au juste quels arrangements il y établit. Mais la Numidie ne fut point alors réduite en province romaine, et nous y verrons paraître des rois de la race de Masinissa.

Marius était encore en Afrique lorsqu'il apprit qu'il avait été créé consul pour la seconde fois. Le péril extrême de l'Italie, qui craignait une invasion de la part des Cimbres après la sanglante défaite de Cépion et de Mallius dans la Gaule, avait forcé de passer par-dessus toutes les règles et tous les intérêts de parti, pour remettre en place au bout de trois ans un homme qui avait eu tant de peine à parvenir une première fois au

[1] Οἷα νέος φιλότιμος, ἄρτι δόξης γιγευμένος, οὐκ ἤνεγκε μετρίως τὸ εὐτύχημα. (Plut. *Præc. reip. ger.* pag. 806.)

consulat, mais qui alors était regardé comme la seule ressource de l'empire.

Il revint donc promptement en Italie, et entra en triomphe dans la ville le même jour qu'il entrait en charge, c'est-à-dire le premier janvier, faisant voir aux Romains un spectacle qu'ils avaient de la peine à croire, même en le voyant, Jugurtha captif et chargé de chaînes; cet ennemi redoutable, pendant la vie duquel on n'avait osé se flatter de voir la fin de cette guerre, tant son courage était mêlé de ruses et de finesses, et son génie fertile en ressources au milieu même des malheurs les plus désespérés. Ses deux fils le suivaient dans cette triste cérémonie. On dit que dans la marche il parut comme un homme dont l'esprit est égaré. Il fut jeté dans un cachot, où les geôliers, se hâtant d'avoir sa dépouille, lui déchirèrent toute sa robe, et lui arrachèrent les deux bouts des oreilles pour avoir les pendants qu'il y portait. Il passa six jours entiers dans cette affreuse prison à lutter contre la faim, ayant conservé jusqu'au dernier moment un désir ardent de la vie; digne fin, ajoute Plutarque, digne récompense de ses forfaits! Il est avantageux, pour l'exemple, que de tels scélérats n'échappent pas, dès cette vie même, à la vengeance divine.

Triomphe de Marius : misérable fin de Jugurtha.

Marius, soit distraction, soit hauteur, entra dans le sénat, après la cérémonie, avec sa robe triomphale; ce qui était sans exemple. Il s'aperçut que toute la compagnie était surprise et choquée de cette nouveauté. Il sortit de la salle dans le moment même, et revint avec l'habit ordinaire, c'est-à-dire la robe bordée de pourpre. Il portait néanmoins encore alors une simple bague

Plut. in Mar.

de fer; ce ne fut qu'à son troisième consulat qu'il prit l'anneau d'or.

FAITS DÉTACHÉS [1].

Avant que de passer à ce qui regarde la guerre des Cimbres, il est à propos de rendre compte de quelques faits qui tiennent peu à l'histoire générale, et qui méritent néanmoins de n'être pas oubliés.

An. R. 645. Censure de Scaurus.

Scaurus, dans sa censure, qu'il géra sous le consulat de Métellus Numidicus et de Silanus, donna une nouvelle preuve de son caractère opiniâtre et intraitable : car, son collègue M. Drusus étant mort, il prétendit, contre l'usage invariable, qui voulait qu'en pareil cas le censeur qui restait abdiquât, continuer l'exercice de sa magistrature. Mais, les tribuns du peuple le menaçant de le faire mettre en prison, il fut obligé de céder.

Sa censure, quoique ainsi abrégée, ne laisse pas d'être célèbre par des monuments qui lui font honneur. Il tira un grand chemin, qui commençait à Pise, et traversait une partie de la Ligurie. On lui attribue aussi la construction, ou du moins la réédification du pont Mulvius, aujourd'hui *Ponte-Mole*, sur le Tibre, à peu de distance de Rome.

Le fils de Fabius Servilianus, relégué, puis mis à mort par son père pour ses infamies.

Les mêmes temps à peu près nous offrent deux exemples des excès où la débauche jette quelquefois de jeunes gens, même d'un nom illustre, et des maux qu'elle attire. Le fils de Fabius Servilianus s'étant livré à la plus honteuse infamie, son père le relégua d'abord à la campagne, puis le fit mettre à mort par deux esclaves, à qui ensuite il donna la liberté pour les affranchir de

[1] Cet article de *faits détachés* est de l'auteur.

toute recherche. Lui-même fut néanmoins poursuivi à ce sujet[1], et il s'exila à Nocère en Campanie.

Le fils de Fabius Allobrogicus interdit par le préteur.

Le second exemple est encore d'un Fabius, qui, ayant imité les dérèglements de la jeunesse de son père Fabius Allobrogicus, n'en imita pas le retour à la vertu. Il poussa les excès de la débauche et de la dissipation si loin, qu'il fallut que le préteur Q. Pompéius l'interdît et lui donnât un curateur. Ainsi la puissance publique suppléa à ce qu'aurait dû faire l'autorité paternelle; et celui à qui la trop grande indulgence de son père avait laissé la qualité d'héritier[2], la sévérité du magistrat le déshérita.

La date précise de ces deux faits n'est pas certaine; mais ils ne peuvent pas être fort éloignés des temps que nous parcourons actuellement.

Caractère singulier de T. Albucius.

Je placerai ici deux jugements mémorables, au moins par rapport aux personnes qu'ils intéressent. Le premier regarde un T. Albucius, homme singulier, et qui est une preuve que si le savoir orne et perfectionne ceux qui ont de la solidité dans le caractère, il gâte les petits esprits. Cet Albucius était fou du grec, jusqu'à renoncer presque à sa langue maternelle, et aimer mieux passer, comme le poète Lucile le lui reproche, pour Grec que pour Romain[3]. Ce même poète rapporte com-

[1] Romulus avait donné pouvoir de vie et de mort au père sur ses enfants. Mais il paraît néanmoins par cet exemple et par quelques autres, que la rigueur excessive des pères était sujette à l'animadversion des lois et des magistrats.

[2] « Quem nimia patris indulgentia hæredem reliquerat, severitas publica exhæredavit. » (VAL. MAX. lib. 3, c. 4.)

[3] Græcum te (*c'est Scévola qui parle*), Albuci, quàm Romanum atque Sabinum,
Maluisti dici. Græcè ergo prætor Athenis,

ment en une occasion il fut tourné fort agréablement en ridicule sur cette fantaisie. Scévola [1], allant à son gouvernement d'Asie, passa par Athènes. Albucius, qui était dans cette ville, étant venu lui rendre ses devoirs, Scévola le salua en grec; en même temps tout son cortége, tous ses officiers, jusqu'aux licteurs, en firent autant, de sorte qu'Albucius n'entendait retentir autour de soi que le mot Χαῖρε (Je vous salue) répété par tous ceux qui étaient présents. Il sentit la plaisanterie, et, comme toute la philosophie qu'il avait étudiée dans les livres grecs ne le rendait pas plus modéré, ni plus maître de sa colère, il en conçut un tel dépit, qu'il résolut de se venger. Lorsque Scévola fut de retour à Rome, il l'accusa de concussion. Mais la probité de cet homme irréprochable repoussa aisément une telle accusation, qui ne tourna qu'à la confusion de l'accusateur.

Sa vanité.

Il ne fut pas aussi heureux lui-même lorsqu'il se trouva en pareil cas. Albucius fut préteur, vers l'an de Rome 647 ou 648, et, ayant été envoyé en Sardaigne, il donna la chasse à quelques misérables troupes de brigands. Après quoi, aussi glorieux que s'il eût gagné quelque importante victoire, il fait dans sa province la cérémonie d'une espèce de triomphe. En même temps il écrit au sénat pour demander qu'on ordonnât en son nom de solennelles actions de graces dans Rome pour les avantages qu'il avait remportés sur les peuples de

Id quod maluisti, te, quum ad me accedi', saluto.
Χαῖρε, inquam, Tite : lictores, turma omni', cohorsque,
Χαῖρε Tite. Hinc hostis mi Albucius, hinc inimicus.
(Lucil. ap. *Cic. de Fin.* l. 1, n. 9.)

[1] C'est Scévola, l'augure, gendre de Lélius, qui est l'un des interlocuteurs du dialogue *de Amicitia*, et du livre 1er *de Oratore*.

Sardaigne. Il n'y avait point d'exemple jusqu'alors qu'on eût refusé une semblable demande à un général. Mais, outre que les exploits de celui-ci méritaient peu un pareil honneur, la vanité avec laquelle il s'était couronné de ses propres mains lui attira un affront que personne n'avait essuyé avant lui. Il fut refusé. Ce n'est pas tout : au sortir de sa province, il fut accusé de concussion à la poursuite des peuples de Sardaigne. Il n'avait pas appris apparemment dans l'école d'Épicure, dont il suivait les sentiments, à respecter beaucoup la vertu, et à préférer son devoir à son intérêt. Il fut donc condamné, et s'exila à Athènes. Il y a des gens à qui un peu d'adversité fait grand bien : Albucius fut de ce nombre. Il soutint mieux et plus honorablement l'exil que la bonne fortune. Il se consola avec la philosophie, amusant aussi son loisir à composer quelquefois des satires dans le goût de Lucile.

Il est condamné pour concussion.

Vers le même temps, Scaurus, prince du sénat, et qui avait été consul et censeur, fut accusé devant le peuple par Cn. Domitius, qui fut tribun pendant le troisième consulat de Marius. Il s'agissait d'un crime très-grave, mais qui ne nous est expliqué qu'en termes vagues par l'unique auteur qui en fasse mention. Domitius accusait Scaurus d'une espèce de profanation de plusieurs sacrifices du peuple romain, et en particulier de ceux que l'on célébrait à Lavinium en l'honneur des dieux pénates de Troie, transportés, disait-on, en Italie par Énée. L'accusateur était très-ardent, car il avait un motif de haine personnelle contre Scaurus, à qui il s'en prenait de n'avoir point été choisi pour succéder à son père dans la place d'augure. Cependant il

An. R. 649. Scaurus accusé devant le peuple, et absous avec assez de peine. Asc. Ped. in orat. pro M. Scauro.

eut assez de générosité pour refuser les mémoires secrets qu'un esclave de Scaurus lui apporta contre son maître. Il eut horreur non-seulement du traître, mais de la trahison, et renvoya ce misérable à Scaurus. Nous avons vu un trait semblable de l'orateur L. Crassus, par rapport à Carbon. Et ces deux exemples donnent lieu à Valère-Maxime de s'écrier : « Comment alors la « justice s'observait-elle entre amis [1], puisqu'elle était « si fort respectée même entre accusateurs et accusés! » Scaurus fut absous, mais ce ne fut pas sans peine. Des trente-cinq tribus, trois le condamnèrent; et, dans celles même qui lui furent favorables, le nombre des suffrages d'absolution ne surpassa pas de beaucoup celui des suffrages contraires.

Le tribun Domitius transporte au peuple la nomination des pontifes, et des augures.

Domitius, n'ayant pu se venger de Scaurus, attaqua tout le corps des prêtres publics de Rome, qu'il priva d'un très-beau privilége. Les prêtres publics, c'est-à-dire les augures, les pontifes, étaient en possession de remplir les places vacantes dans leurs colléges par voie de cooptation. Le tribun irrité fit passer une loi qui transférait au peuple le droit de nommer à ces sacerdoces. Mais comme le respect de la religion ne permettait pas que le peuple conférât le titre, Domitius se régla sur ce qui était déja en usage par rapport au grand-pontife. On convoquait la plus petite moitié du peuple, c'est-à-dire dix-sept tribus seulement, tirées au sort, et celui qui avait la pluralité des suffrages dans cette assemblée des dix-sept tribus était coopté par les pon-

Cic. lib. 2, in Rullum, n. 18.

[1] « Quo pacto igitur inter amicos viguisse tunc justitiam credimus, quum inter accusatores quoque et reos tantùm virium obtinuisse videamus! » (Val. Max. lib. 6, c. 4.)

tifes. Le tribun fit ordonner que la même chose se pratiquerait à l'égard de toutes les autres places de pontife et d'augure. Il en fut bien récompensé; car peu de temps après il fut lui-même élu grand-pontife.

FIN DU TOME DIX-NEUVIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME DIX-NEUVIÈME.

HISTOIRE ROMAINE

DEPUIS LA FONDATION DE ROME JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM.

SUITE DU

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

§ IV. Persée s'enfuit de Pella à Amphipolis, et de là dans l'île de Samothrace. Le consul marche à la poursuite de ce prince. Lettre de Persée à Paul Émile. La flotte romaine aborde à Samothrace. Évandre de Crète est accusé et cité devant les juges. Le roi le fait tuer. Il songe à s'enfuir : il est trahi par Oroandès. Il se livre à Octavius, qui le fait conduire au consul. Paul Émile le reçoit, et lui parle avec bonté. Discours de Paul Émile aux jeunes Romains. Fin de la guerre et du royaume de Macédoine. Sort de ce royaume. Nouvelle de la victoire de Paul Émile portée à Rome. Commissaires nommés pour la Macédoine et pour l'Illyrie. Règlements pour ces deux nouvelles conquêtes. Anicius, après avoir pacifié l'Épire, retourne en Illyrie. Promulgation des nouveaux réglements pour l'Illyrie. Paul Émile visite les villes de la Grèce. Il retourne en Macédoine. De concert avec les commissaires, il en règle les affaires. Le jeune Scipion s'occupe aux exercices de la chasse. Paul Émile donne des jeux magnifiques à Amphipolis. Son noble désintéressement. L'Épire abandonnée au pillage. Paul Émile arrive à Rome,

et après lui Anicius et Octavius. Le sénat leur décerne le triomphe. Les soldats de Paul Émile, animés par Galba, complotent pour empêcher son triomphe. Discours de Servilius en faveur de Paul Émile. Le triomphe lui est accordé d'un consentement général. Il perd deux de ses enfants, l'un avant, l'autre après son triomphe. Son discours au peuple. Persée est gardé à Albe avec son fils Alexandre triomphe d'Octavius et d'Anicius. Le fils de Cotys lui est renvoyé. Page 5

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

§ I. Ambassadeurs envoyés par le sénat en Égypte. Ils se détournent pour aller à Rhodes. En conséquence de leurs discours, on condamne à mort tous ceux qui s'étaient déclarés pour Persée contre les Romains. Fierté de Popillius : réponse du roi Antiochus. Retour des ambassadeurs à Rome. Ambassade des rois de Syrie et d'Égypte à Rome. Masgaba, fils de Masinissa, vient en ambassade à Rome. Il y est reçu fort honorablement. Honneurs rendus à son frère Misagène. Les affranchis sont rejetés dans une seule tribu. Ambassade d'Attale à Rome. Il profite des sages remontrances que lui fait le médecin Stratius. Les Rhodiens sont mal reçus à Rome. Harangue de leurs ambassadeurs. Caton se déclare en faveur des Rhodiens. Réponse du sénat. Enfin l'alliance avec Rome est accordée aux Rhodiens. Plaintes lamentables des Étoliens à Paul Émile. Ils n'obtiennent point justice. Le crédit et la fierté des partisans de Rome augmentent extrêmement. Injustice et criante politique des Romains. Les Achéens soupçonnés d'avoir favorisé Persée sont envoyés à Rome, bannis, et dispersés en différentes villes. Les Achéens font plusieurs députations à Rome en faveur des bannis, mais toujours inutilement. Enfin les bannis sont renvoyés dans leur patrie. Étroite liaison du jeune Scipion avec Polybe. Bassesse d'ame de Prusias. Fin de l'histoire de Tite-Live. 41

§ II. Diverses ambassades à Rome. Le sénat imagine un détour pour empêcher Eumène de venir à Rome. Prusias, par ses ambassadeurs, accuse Eumène devant le sénat. Attale et Athénée justifient leur frère Eumène. Conduite imprudente de Sulpicius en Asie contre Eumène. Alliance renouvelée avec Ariarathe Philopator. Censure de Paul Émile et de Marcius Philippus. Horloge. Troubles en Syrie après la mort d'Antiochus Épiphane. Démétrius demande inutilement au sénat la permission de retourner en Syrie. Meurtre d'Octavius. Démétrius se sauve de Rome, arrive en Syrie, et est généralement reconnu pour roi. Maladie et mort de Paul Émile : ses

funérailles : son éloge. Amour et estime de la pauvreté dans Tubéron, et dans sa femme, fille de Paul Émile. Généreux et noble usage que Scipion Émilien, fils de Paul Émile, fait de ses richesses en plusieurs occasions. Tubéron comparé avec Scipion Émilien. Nasica obtient du peuple la démolition d'un théâtre déja bien avancé. *Affaires de Rome.* Décret pour chasser de Rome les philosophes et les rhéteurs. Ambassade de Carnéade à Rome. Deux consuls se démettent pour un défaut de formalité religieuse dans leur élection. Tribun du peuple puni pour avoir manqué de respect au grand-pontife. *Guerres* contre les Dalmates et contre quelques peuples ligurieus. Les Dalmates sont vaincus par Figulus et par Nasica. Les Marseillais sont vengés par les Romains des Oxibiens et des Décéates. *Affaires de Macédoine.* Andriscus, qui se disait fils de Persée, s'empare de la Macédoine. Enfin il est vaincu, pris, et envoyé à Rome. Deux nouveaux imposteurs s'élèvent en Macédoine, et sont vaincus. Page 75

Affaires de Rome. 94

Guerres contre les Dalmates et contre quelques peuples liguriens.

Affaires de Macédoine. 96

§ III. Origine et occasion de la troisième guerre punique. Rome se montre peu favorable aux Carthaginois dans leurs démêlés avec Masinissa. Guerre entre les Carthaginois et Masinissa. Inquiétude et vive crainte des Carthaginois par rapport aux Romains. On délibère à Rome si l'on déclarera la guerre à Carthage. Il est résolu de la lui déclarer. Alarme des Carthaginois. Ils députent à Rome. Dures conditions qu'on leur propose. Ils les acceptent. Ils envoient trois cents citoyens des plus qualifiés en ôtage. Ils livrent toutes leurs armes. Enfin on leur déclare qu'ils aient à sortir de Carthage, qui sera détruite. Horrible douleur des députés. Désespoir et fureur de Carthage quand on y apprend cette nouvelle. Réflexion sur la conduite des Romains. Efforts généreux de Carthage pour se préparer au siége. Évocation des divinités tutélaires de Carthage, et dévouement de cette ville. Carthage assiégée par les deux consuls. Scipion se distingue parmi tous les officiers. Mort de Masinissa. Le nouveau consul continue le siége avec beaucoup de langueur. Scipion, qui ne demandait que l'édilité, est nommé consul, et chargé de la guerre d'Afrique. Il arrive en Afrique et délivre Mancinus d'un grand danger. Il rétablit la discipline dans les troupes. Il pousse le siége avec vigueur. Description de Carthage. Barbare cruauté d'Asdrubal. Combat naval. Scipion, pendant l'hiver, attaque et prend Néphéris, place voisine de Carthage. Continuation du siége. La ville enfin se rend. Asdrubal se rend aussi. Sa femme égorge ses enfants et se jette avec eux dans le feu. Compassion de Scipion sur la ruine de Carthage. Bel usage qu'il fait des dépouilles de cette ville. Joie que répand à Rome la nouvelle de la prise de Carthage. Dix commissaires envoyés en Afrique. Destruction de Carthage. Scipion retourne à Rome

et y reçoit l'honneur du triomphe. Carthage rétablie. Page 102

§ IV. Troubles excités dans l'Achaïe. La ligue achéenne déclare la guerre à Lacédémone. La Béotie se joint aux Achéens. Métellus défait l'armée des Achéens. Il se rend maître de Thèbes et de Mégare. Le consul Mummius arrive devant Corinthe. Les assiégés livrent témérairement une bataille, et la perdent. La ville de Corinthe est prise, brûlée, et entièrement détruite. L'Achaïe est réduite en province romaine. Grand butin fait dans Corinthe. Tableaux d'un grand prix. Désintéressement de Mummius. Simplicité du même consul. Zèle de Polybe pour l'honneur de Philopémen. Désintéressement du même Polybe. Il établit l'ordre et la tranquillité dans l'Achaïe. Triomphes de Métellus et de Mummius. Page 140

LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

§ I. L'Espagne cause beaucoup de peine et d'inquiétude aux Romains. Les Romains font plusieurs pertes dans la Celtibérie. Divers peuples d'Espagne envoient des députés à Rome pour demander la paix. Discours des députés. Le sénat les renvoie à Marcellus, mais ordonne secrètement la guerre. La jeunesse romaine refuse d'aller servir en Espagne. Le jeune Scipion offre ses services, et entraîne après lui toute la jeunesse. Marcellus conclut la paix avec les Celtibériens. Cruelle avarice du consul Lucullus. Siége et prise d'Intercatie. Combat singulier et victoire de Scipion. Luculle forme et lève le siége de Pallantia. Le préteur Galba est défait en Lusitanie. Détestable perfidie de ce préteur. Viriathus échappe du meurtre. De simple berger il devient un terrible guerrier. Fécond en ruses, il bat les Romains en plusieurs rencontres. Le consul Fabius Émilianus marche contre Viriathus. Un mot de Scipion exclut les deux consuls du commandement des armées. Fabius remporte plusieurs avantages sur Viriathus. Métellus fait pendant deux ans la guerre contre les Celtibériens. Sa fermeté; son humanité. Mot de lui sur le secret. Éloge et caractère de Viriathus. Après avoir défait le consul Fabius, il se retire dans la Lusitanie. Q. Pompéius parvient au consulat par une mauvaise ruse. Excès auxquels Métellus se porte lorsqu'il apprend que Pompéius doit lui succéder. Diverses expéditions de Pompéius, peu considerables. Expéditions de Fabius dans l'Espagne ultérieure. Paix conclue entre Viriathus et les Romains. Cette paix est rompue. Viriathus se dérobe par ruse à la poursuite de Cépion. Il lui demande la paix inutilement. Cépion, devenu odieux à toute l'armée, court un grand risque. Il fait tuer Viriathus par trahison. Combien ce chef est regretté. Ses obsèques : son mérite. Pompée

ruine ses troupes en continuant le siége de Numance pendant l'hiver. Il conclut un traité de paix avec les Numantins. Pompée ensuite nie avoir fait ce traité, et il a le crédit de se faire absoudre à Rome. Exemple de sévérité contre un déserteur. Les deux consuls mis en prison par les tribuns du peuple. Fermeté du consul Nasica à l'égard du peuple. Brutus bâtit Valence. Il purge la province de brigands. Popillius défait par ruse devant Numance. Mancinus arrive devant cette ville. Il se retire de nuit et est poursuivi par les Numantins. Il fait avec eux un indigne traité par le ministère de Tibérius Gracchus. Il est mandé à Rome. Mancinus et les députés de Numance sont écoutés dans le sénat. Ti. Gracchus appuie fortement la cause de Mancinus. Le consul Æmilius attaque les Vaccéens, assiége Pallance, et est enfin obligé de s'enfuir précipitamment. Heureux succès de Brutus dans l'Espagne. Passage du fleuve de l'Oubli. On ordonne à Rome que Mancinus soit livré aux Numantins. Ceux-ci refusent de le recevoir. Il revient à Rome. Noble confiance du consul Furius en sa vertu. Scipion Émilien est nommé consul. L'Espagne lui est donnée pour département. Il travaille et réussit à réformer son armée. Elle change entièrement de face. Jugurtha vient trouver Scipion. Marius sert sous lui. Scipion persiste à refuser le combat contre les Numantins. Il tire des lignes de contrevallation et de circonvallation autour de la ville. Il ferme le passage du fleuve Durius. Merveilleux ordre qu'il établit pour être informé de tout. Vains efforts des Numantins. Ils implorent le secours des Arvaques. Scipion punit sévèrement la ville de Lutia. Générosité et désintéressement de Scipion. Les Numantins font demander la paix. Numance massacre ses députés. La famine y fait d'horribles ravages. Enfin la ville se rend. Plusieurs se font mourir. Numance est ruinée de fond en comble. Triomphes de Scipion et de Brutus. Réflexions sur le courage des Numantins, et sur la ruine de Numance. Vie privée de Scipion l'Africain. Page 157

Vie privée de Scipion l'Africain. 222

§ II. *Affaires arrivées à Rome.* Censeurs. Généreuse fermeté des tribuns du peuple contre un de leurs collègues. Dénombrement. Mort du fils de Caton et du grand-pontife Lépidus. Galba, accusé par Caton, est renvoyé absous. Condamnation de Tubulus. Jugement sévère de Manlius Torquatus contre son fils. Scipion l'Africain accusé. Il accuse Cotta, qui est absous. Fait singulier de Lélius dans une plaidoirie. Changement dans le gouvernement par rapport aux préteurs. Censure de Scipion. Nouvelles superstitions proscrites. Loi Calpurnia contre les concussions. Lois somptuaires sur les dépenses de la table, portées en différents temps. Abus des écoles publiques de saltation. Loi Licinia au sujet de la nomination des pontifes. Scrutin introduit à Rome dans l'élection des magistrats. La voie du scrutin est introduite aussi dans les jugements; puis dans l'établis-

sement des lois; enfin dans les jugements des crimes d'état. *Guerres au-dehors.* Appius Claudius fait la guerre aux Salasses, et triomphe par le secours de sa fille vestale. Ardyens vaincus et soumis aux Romains. Guerre des esclaves en Sicile. Guerre contre Aristonic. Page 231
Affaires arrivées à Rome. 232
Guerres au-dehors. 249
Guerre des esclaves en Sicile. 251

LIVRE VINGT-HUITIÈME.

HISTOIRE DES GRACQUES.

§ I. Ti. Gracchus et Cornélie, père et mère des Gracques. Merveilleux soin que Cornélie prit de l'éducation de ses deux fils. Ressemblance et différence de caractère entre les deux frères. Tibérius, encore tout jeune, est nommé augure. Il sert en Afrique sous Scipion; puis en Espagne sous Mancinus, comme questeur. Traité de Numance cause et origine de ses malheurs. Tibérius s'attache au parti du peuple. Devenu tribun, il renouvelle les lois agraires. Plaintes des riches contre Tibérius. Octavius, un de ses collègues, s'oppose à sa loi. Tibérius tâche de gagner son collègue par douceur, mais inutilement. Il entreprend de faire déposer Octavius, et en vient à bout. Réflexion sur cette violente entreprise de Tibérius. La loi de partage des terres est reçue. On nomme trois commissaires pour l'exécuter. Mucius est substitué à Octavius. Tibérius persuade au peuple qu'on en veut à sa vie. Il fait ordonner que les biens d'Attale seront distribués aux pauvres citoyens. Il entreprend de justifier la déposition d'Octavius et de se faire continuer tribun. Il est tué dans le capitole. Réflexion sur cet événement. Complices de Tibérius condamnés. Réponse séditieuse de Blosius. P. Crassus est nommé triumvir à la place de Tibérius. On envoie Scipion Nasica en Asie pour le dérober à la fureur du peuple. Caïus se retire. Réponse de Scipion l'Africain sur la mort de Tibérius. Dénombrement. Discours de Métellus, censeur, pour exhorter les citoyens à se marier. Fureur du tribun Atinius contre Métellus. Difficultés du partage des terres. Scipion se déclare en faveur de ceux qui étaient en possession des terres. On le trouve mort dans son lit. Ses obsèques. Épargne déplacée de Tubéron. Éloignement du faste dans Scipion. Éloge de ce grand homme. Caïus s'exerce dans l'éloquence. Il passe en Sardaigne en qualité de questeur. Songe de Caïus. Sage conduite qu'il tient en Sardaigne. Sa grande réputation alarme le sénat. Desseins

turbulents de Fulvius. Conjuration étouffée à Frégelles. Caïus revient à Rome. Il se justifie pleinement devant les censeurs. Il est nommé tribun malgré l'opposition des nobles. Son éloge. Il propose plusieurs lois. Il entreprend et exécute plusieurs ouvrages publics importants. C. Fannius est nommé consul par le crédit de Caïus. Caïus est nommé tribun pour la seconde fois. Il transporte les jugements du sénat aux chevaliers. Le sénat, pour ruiner le crédit de Caïus, lui oppose Drusus, un de ses collègues, et devient lui-même populaire. Caïus conduit une colonie à Carthage. Drusus profite de son absence. Caïus revient à Rome. Il change d'habitation. Ordonnance du consul Fannius contraire aux intérêts de Caïus. Caïus se brouille avec ses collègues. On empêche qu'il ne soit nommé tribun pour la troisième fois. Tout se prépare à sa perte. Le consul Opimius fait prendre les armes aux sénateurs. Licinia exhorte Caïus son mari à pourvoir à sa sûreté. Il tente inutilement des voies d'accommodement. Fulvius est tué sur le mont Aventin, et sa troupe mise en déroute. Triste fin de Caïus. Sa tête, qui avait été mise à prix, est portée à Opimius. Son corps est jeté dans le Tibre. Temple érigé à la Concorde. Honneurs rendus aux Gracques par le peuple. Lois agraires des Gracques anéanties. Retraite de Cornélie à Misène. Sort d'Opimius. Réflexion sur les Gracques. Page 265

§ II. Vins du consulat d'Opimius. L'Afrique ravagée par les sauterelles, et ensuite par la peste que causent leurs cadavres. Sempronius triomphe des Japodes, et Métellus des Dalmates. Guerres contre les Baléares, et contre quelques peuples de la Gaule transalpine. Fulvius triomphe le premier des Gaulois transalpins. Sextius dompte les Salluviens, et bâtit la ville d'Aix. Les Allobroges et les Arverniens attirent contre eux les armes romaines. Opulence de ces derniers. Ambassade du roi des Arverniens à Domitius. Les Allobroges et les Arverniens sont vaincus par Domitius. Grande victoire remportée par Fabius sur les mêmes peuples. Perfidie de Domitius à l'égard de Bituitus. Province romaine dans les Gaules. Trophées élevés par les vainqueurs. Leurs triomphes. Guerre contre les Scordisques. Lépidus noté par les censeurs pour être logé à trop haut prix. Trente-deux sénateurs dégradés par les censeurs; entre autres Cassius Sabacon, ami de Marius. Commencements de Scaurus. Caractère de son éloquence. Sa probité douteuse sur le fait de l'argent. Il avait écrit sa vie. Son consulat. Il est élu prince du sénat. Bonheur de Métellus Macédonicus. Illustration éclatante de la maison des Métellus. Trois vestales se laissent corrompre. Elles sont condamnées. L'orateur Marc-Antoine est impliqué dans cette affaire, et renvoyé absous. Temple érigé à Vénus *Verticordia*. Victimes humaines. Carbon accusé par L. Crassus. Générosité de Crassus. Sa timidité. Occasion unique où Crassus prend parti contre le

sénat. C. Caton condamné pour concussions. Exactitude scrupuleuse de Pison sur le fait d'une bague d'or. Page 351
Guerres. Page 353
Affaires de la ville, et autres faits détachés. 367

LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

GUERRE DE JUGURTHA.

§ I. Préambule. Abrégé de l'histoire de Masinissa. Éloge de ce prince. Partage de sa succession. Caractère et grandes qualités de Jugurtha. Micipsa, fils de Masinissa, envoie Jugurtha servir au siége de Numance. Il s'y fait une grande réputation. Scipion renvoie Jugurtha en son pays avec une lettre pour Micipsa pleine de louanges. Micipsa, à son retour, l'adopte. Près de mourir, il exhorte ses trois fils à vivre dans une grande union. Mort de Micipsa. Hiemsal, cadet de ses fils, se brouille avec Jugurtha, qui le fait tuer. Adherbal, l'aîné, vaincu dans un combat par Jugurtha, se réfugie à Rome. Jugurtha envoie des députés à Rome, et corrompt par argent les principaux des sénateurs. Le sénat envoie des commissaires en Numidie pour faire un nouveau partage du royaume entre Jugurtha et Adherbal. Jugurtha attaque Adherbal et l'oblige de prendre les armes. Il défait l'armée de son frère, et l'assiége dans Cirte. Le sénat leur ordonne par ses députés de mettre bas les les armes. Jugurtha, malgré ces ordres, continue et presse le siége. Adherbal écrit une lettre au sénat pour implorer son secours. On envoie des députés vers Jugurtha, qui reviennent sans avoir rien conclu. Adherbal se rend et est égorgé. La guerre est déclarée à Jugurtha. Le fils de Jugurtha, envoyé comme député à Rome, reçoit ordre de sortir de l'Italie. Le consul Calpurnius arrive en Numidie à la tête de l'armée. Jugurtha le gagne, aussi-bien que Scaurus, et fait avec eux un traité simulé. Calpurnius retourne à Rome, et est généralement blâmé. Le tribun Memmius anime le peuple par ses harangues contre Jugurtha et ses complices. L. Cassius est député vers Jugurtha, et l'engage à venir à Rome rendre compte de sa conduite. Jugurtha, arrivé à Rome, gagne le tribun C. Bébius. Memmius interroge juridiquement Jugurtha devant le peuple. Bébius, tribun, lui défend de répondre, et rompt l'assemblée. Jugurtha fait égorger dans Rome Massiva. Il reçoit ordre de sortir de Rome et de l'Italie. Page 384
Histoire abrégée de Masinissa. 387
Commencements de Jugurtha. 391
§ II. Jugurtha élude les attaques du consul Albinus. Réflexion de Sal-

luste sur l'état actuel de Rome. Métellus est chargé de la guerre de Numidie. Il choisit Marius pour un de ses lieutenants. Arrivé en Afrique, il s'applique d'abord à rétablir la discipline dans l'armée. Jugurtha envoie des députés à Métellus, qui les engage à lui livrer leur maître. Métellus conduit son armée en Numidie avec beaucoup de précaution. Jugurtha, voyant qu'on le jouait, prend le parti de se défendre par les armes. Bataille où Jugurtha est vaincu. Il lève une nouvelle armée. Métellus ravage tout le plat pays. Jugurtha surprend une partie de l'armée romaine. Grande joie à Rome pour la victoire remportée sur Jugurtha. Nouvelle attention du consul à ne se pas laisser surprendre. Jugurtha continue ses escarmouches. Métellus met le siége devant Zama. Jugurtha attaque le camp des Romains. Le consul lève le siége de Zama. Pendant les quartiers d'hiver il travaille à gagner les confidents de Jugurtha. Le roi, trahi par Bomilcar, consent à se livrer à la discrétion des Romains. Dépouillé de tout, il reprend les armes. Métellus est continué dans le commandement. Jugurtha se prépare à la guerre. Les habitants de Vacca massacrent la garnison romaine. Cette ville est mise à feu et à sang par Métellus. Origine de l'inimitié entre Marius et Métellus. Commencements de Marius. Sa naissance. Son éducation et son caractère. Il fait ses premières campagnes sous Scipion l'Africain et s'en fait estimer. Il est crée tribun des soldats, ensuite tribun du peuple. Il fait passer une loi malgré le sénat. Il empêche une largesse qu'un de ses collègues voulait faire au peuple. Il essuie deux refus en un seul jour. Il est nommé préteur à grande peine, et accusé de brigue. Il épouse Julie. Son courage contre la douleur. Il est choisi par Métellus pour son lieutenant-général. Sa conduite dans cet emploi. Métellus lui refuse la permission d'aller à Rome demander le consulat. Marius le décrie. Conjuration de Bomilcar contre Jugurtha découverte. Il est mis à mort. Affreux trouble de Jugurtha. Métellus accorde à Marius son congé. Marius est nommé consul. Le soin de la guerre contre Jugurtha lui est confié. Jugement de Cicéron sur les voies que prit Marius pour se faire nommer consul. Perplexités de Jugurtha. Combat où il est vaincu. Il se retire à Thala, et en sort bientôt après. La ville est assiégée et prise par les Romains. Jugurtha arme les Gétules. Il engage Bocchus à se déclarer contre les Romains. Les deux rois marchent vers Cirte. Métellus s'y rend aussi. Douleur de Métellus quand il apprend que Marius est nommé pour lui succéder. Il entre en conférence par députés avec Bocchus. P. 422

§ III. Marius prépare tout pour son départ. Il harangue le peuple. Il part de Rome, et arrive en Afrique. Métellus est parfaitement bien reçu à Rome. L'honneur du triomphe lui est accordé. Dans une accusation de concussion qu'on lui suscite, ses juges refusent d'examiner les registres de son administration. Marius commence par

former et aguerrir ses nouvelles troupes. Il assiége et prend Capsa, place importante. Il forme le siége d'un château qui passait pour imprenable, et est presque rebuté des difficultés qu'il y trouve. Un Ligurien, en grimpant par des rochers, arrive au haut de la forteresse. Il y remonte avec un petit détachement que lui donne Marius. Le détachement entre dans la forteresse, et la place est prise. Sylla arrive dans le camp. Naissance et caractère de ce fameux Romain. Bocchus joint ses troupes à celles de Jugurtha. Ils attaquent Marius, et remportent d'abord quelque avantage. Puis ils sont vaincus et mis en déroute. Attention de Marius dans les marches. Nouveau combat où les Romains sont encore vainqueurs. Bocchus envoie des députés à Marius, puis à Rome. Marius, sur les instances de Bocchus, lui envoie Sylla. Après bien des incertitudes, il livre Jugurtha entre les mains de Sylla. Celui-ci s'attribue avec trop de hauteur la gloire de cet événement. Triomphe de Marius : misérable fin de Jugurtha. *Faits détachés.* Censure de Scaurus. Le fils de Fabius Servilius relégué, puis mis à mort par son père, pour ses infamies. Le fils de Fabius Allobrogicus, interdit par le préteur. Caractère singulier de T. Albutius. Sa vanité. Il est condamné pour concussion. Scaurus, accusé devant le peuple, est absous avec assez de peine. Le tribun Domitius transporte au peuple la nomination des pontifes et des augures. Page 464

FIN DE LA TABLE DU TOME DIX-NEUVIÈME.

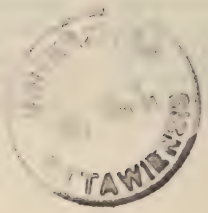

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

a39003 001013365b

D 57 .R6 1830 V19
ROLLIN, CHARLES.
OEUVRES COMPLETES.

CE D 0057
.R6 1830 V019
COO ROLLIN, CHAR OEUVRES COMP
ACC# 1055305

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 01 08 06 06 5